This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

IE

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

PREMIER FASCICULE

LA STRATIFICATION DU LANGAGE, PAR MAX MULLER;
LA CHRONOLOGIE DANS LA FORMATION DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES,
PAR G. CURTIUS.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1869

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

LA

STRATIFICATION DU LANGAGE

PAR

MAX MULLER

TRADUIT PAR M. HAVET

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1869

K

AVERTISSEMENT.

Le 31 juillet 1868, sur la proposition de Son Excellence M. Duruy, Ministre de l'Instruction publique, un décret impérial créait l'École pratique des Hautes Études. Au mois de novembre de la même année, un arrêté ministériel nommait les directeurs d'études et les répétiteurs de la section d'Histoire et de Philologie. Dès le mois de janvier 1869, cette section ouvrait ses conférences dans un local spécialement affecté à cet usage et dépendant de la Bibliothèque de l'Université. Cette première année ne s'est en réalité composée que d'un semestre, mais l'École est néanmoins entrée de suite en pleine activité. Soixante-deux élèves ou auditeurs assidus ont suivi les conférences, répartis ainsi qu'il suit : onze pour l'épigraphie et les antiquités romaines (M. L. Renier); quinze pour la philologie latine (MM. Boissier et Morel); cinq pour la philologie grecque (M. Tournier); neuf pour la grammaire comparée (M. Bréal) et le sanscrit (MM. Hauvette-Besnault et Bergaigne); deux pour les langues sémitiques (M. Guyard); dix pour les langues romanes (M. G. Paris); dix pour l'histoire du moyen-âge et l'histoire moderne (MM. Monod et Rambaud).

Ces conférences avaient pour but d'exercer les jeunes gens à la pratique des travaux d'érudition, aux méthodes critiques et scientifiques. L'École des Hautes Études, placée à côté des cours de l'Enseignement supérieur et des Écoles spéciales, peut être pour les uns et les autres un auxiliaire utile. Elle offre aux élèves l'avantage du travail en commun et d'une direction suivie et particulière, ce que ne peuvent faire les Facultés ni le Collége de France. Elle n'a point pour mission de préparer à des fonctions pratiques ou pédagogiques, comme l'École des Chartes et l'École Normale; mais elle encourage aux recherches désintéressées et scientifiques, et les facilite. Chaque élève est libre de choisir les conférences qu'il veut suivre, libre aussi de choisir les sujets particuliers de ses recherches. L'École a moins pour mission d'enseigner les résultats de la science, que de préparer des jeunes gens à enrichir la science par leurs propres travaux. Les conférences elles-mêmes sont plus souvent une collaboration qu'un enseignement.

Le 16 juin 1869, un arrêté ministériel créait, sous le nom de Bibliothèque de l'École des Hautes Études, *un recueil destiné à recevoir les travaux collectifs des conférences et les travaux personnels des divers membres de l'École. Ces travaux, publiés dans le même format, sont de diverse nature, complètement indépendants les uns des autres, et ils ne paraissent pas à époque fixe. Ils consistent en traductions de mémoires d'érudition étrangers, en éditions de textes, avec notes, commentaires et traductions, enfin en mémoires d'érudition originaux. Nous donnons aujourd'hui le premier fascicule de cette collection. Les traductions occuperont une place assez considérable dans les premières publications de l'École des Hautes Études: on ne pouvait demander à une école tout nouvellement créée de nombreux travaux originaux. Nous en publierons pourtant plusieurs dès cette année; les prochains fascicules de la collection contiendront les travaux suivants :*

Études sur les pagi de la Gaule : l'Astenois et le Ternois, *par M. A. Longnon.*

La vie de saint Alexis, *poème français du XIe siècle, publié avec une introduction et des notes, par M. G. Paris et les membres de la conférence des langues romanes.*

La chronologie des lettres de Pline le Jeune, *par M. Mommsen, trad. par M. Morel.*

Anciens glossaires romans, *corrigés et expliqués par Fr. Dietz, trad. par M. Bauer.*

Études critiques sur les sources de l'Histoire de France à l'époque mérovingienne, *par M. G. Monod et les membres de la conférence d'histoire du Moyen-Age.*

Conjectures sur Colluthus, *par M. Tournier.*

Le Bhâminî-Vilàsa, *recueil de sentences indien du pandit Jagannâtha, publié et traduit en entier pour la première fois, par M. Bergaigne.*

Laghu *et* Vriddha Tchânakya, *recueils de sentences morales attribués à Tchânakya, texte en partie inédit, publié avec traduction et commentaires, par M. Hauvette-Besnault.*

Essai sur les pluriels brisés en arabe, *par M. Guyard.*

Essai sur l'histoire de l'alphabet grec, *par M. A. Kirchhoff, trad. par M. Fabre.*

Nous savons que le public savant et ami des études est toujours prêt à encourager les efforts tentés pour exciter en France le goût des travaux d'érudition, des recherches scientifiques et désintéressées. L'École pratique des Hautes Études voudrait contribuer à cette œuvre ; si elle y réussit, les premiers éloges devront revenir au Ministre à qui elle doit sa création.

L. RENIER,
président de la Section d'Histoire et de Philologie.

AVANT-PROPOS.

M. Max Müller, l'éminent professeur d'Oxford, n'est guère moins connu en France qu'en Angleterre, et n'a pas besoin d'introducteur. Les lecteurs qui seraient désireux de connaître en détail sa vie et ses œuvres, pourront consulter la biographie mise par M. Georges Harris en tête du tome premier de la traduction des *Nouvelles leçons sur la science du langage*[1]. A cette biographie nous ajouterons seulement que M. Max Müller, qui était déjà correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été récemment élu associé étranger de la même Académie, en remplacement de M. Welcker.

La leçon que nous publions est une conférence faite devant l'Université de Cambridge le 29 mai 1868. L'auteur a pris pour sujet une de ses idées favorites. Il l'avait exposée pour la première fois dans une Lettre au chevalier de Bunsen, publiée par ce dernier dans son *Esquisse de la philosophie de l'histoire universelle*. M. Müller trouva alors un adversaire en M. Pott, qui publia en réponse un article intitulé *Max Müller und die Kennzeichen der Sprachverwandtschaft*[2], dans lequel il écarte l'idée d'une comparaison entre les langues qui ne serait pas fondée sur des rapprochements faits entre les mots déjà tout formés. M. Müller est revenu pour la seconde fois sur ce sujet dans ses premières lectures sur la science du

1. Paris, Durand. 1867.
2. Journal de la Société orientale allemande. Tome IX.

langage (8e leçon). Mais nulle part il n'a donné à son argumentation la même précision que dans le présent opuscule.

Le public est redevable de cette traduction à M. Louis Havet, élève de l'École pratique des hautes études, qui promet de consacrer à la philologie un esprit bien doué et bien préparé par une forte éducation classique.

M. B.

LA

STRATIFICATION DU LANGAGE

Il y a peu de sentiments plus agréables que l'admiration[1]. Nous l'avons tous éprouvée dans l'enfance, dans la jeunesse, dans notre âge mûr, et nous pouvons espérer que, même sur nos vieux jours, cette affection de l'esprit ne doit pas entièrement disparaître. Si nous analysons ce sentiment avec soin, nous trouverons que l'admiration se compose de deux éléments. En effet, ce que nous appelons ainsi n'est pas seulement le saisissement ou la surprise : je ne verrais là que l'élément purement passif de l'admiration. Quand nous disons : J'admire, nous avouons bien que nous sommes étonnés ; mais il y a en même temps une secrète satisfaction qui se mêle à notre surprise, une sorte d'espérance, ou plutôt même une certitude, que tôt ou tard l'admiration cessera, que nos sens ou notre esprit vont se relever, prendre corps à corps ces impressions nouvelles, les maîtriser, les terrasser peut-être, et finalement en triompher. En un mot nous admirons les énigmes de la nature, qu'il s'agisse d'êtres vivants ou de choses inanimées, avec la ferme conviction que chacune a sa solution, quand même nous ne serions pas en état de la trouver.

L'admiration, sans aucun doute, naît de l'ignorance, mais d'une certaine sorte d'ignorance : ce qu'on pourrait appeler une ignorance consciente ; une ignorance que nous reconnaîtrons, pour peu que nous reportions nos regards sur le passé de nos diverses sciences, pour la mère de toutes les connaissances humaines. Pendant des milliers d'années les hommes ont contemplé la terre avec ses stratifications, en quelques endroits si nettement

1. L'anglais *wondering* ne correspond pas tout à fait au français « admiration » : il exprime un sentiment où la surprise tient une plus grande place. — Tr.

dessinées; pendant des milliers d'années ils ont dû voir aussi bien que nous-mêmes dans leurs carrières et dans leurs mines les pétrifications enfouies des créatures organisées ; mais ils ont vu et passé sans se mettre en peine davantage : — ils n'ont pas admiré. Un Aristote même n'a pas eu d'yeux pour voir, et l'idée d'une science de la terre, l'idée de la géologie, a été réservée au XVIIIe siècle.

Voici une insouciance encore plus extraordinaire. Durant tous les siècles qui se sont écoulés depuis qu'on a donné son premier nom à chaque animal domestique, à chaque oiseau de l'air, à chaque bête de la plaine, les hommes ont passé sans voir ce qui les touchait de bien plus près encore que le sable foulé sous leurs pieds, je veux dire les mots de leur propre langue. Ici, comme là, les lignes nettement marquées des diverses couches semblaient presque avoir été faites pour provoquer l'attention ; les pulsations de la vie primitive palpitaient encore dans les formes pétrifiées que conservaient enfouies grammaires et dictionnaires. Et pourtant un Platon même n'a pas eu d'yeux pour voir ni d'oreilles pour entendre, et l'idée d'une science du langage, l'idée d'une *Glottologie*, a été réservée au XIXe siècle.

Je suis bien loin de dire que Platon et Aristote ne sussent rien de l'origine, de la nature, et de l'objet du langage, ou que nous n'ayons rien à apprendre dans leurs ouvrages. Comme leurs successeurs, comme leurs prédécesseurs aussi depuis Héraclite et Démocrite, les mystères du langage humain les ont frappés et presque fascinés autant que les mystères de la pensée humaine : ce que nous appelons grammaire, lois du langage, et jusqu'à tous les termes techniques encore courants dans nos écoles, *nom* et *verbe, cas* et *nombre, infinitif* et *participe,* tout cela a été pour la première fois découvert et classé par les philosophes et les grammairiens de la Grèce ; — malgré nos récentes découvertes, et que nous en ayons conscience ou non, je crois que nous leur devons encore plus de la moitié de ce qui fait notre vie intellectuelle. Mais l'intérêt que ces anciens philosophes grecs prenaient au langage était purement philosophique. Ce n'était pas la matière dont est fait le langage, qui leur semblait pour l'observation philosophique un digne sujet, mais bien plutôt la forme que revêt cette matière façonnée par la pensée. L'idée que dès leur temps le langage offrît un immense amas de matériaux qu'il fallait éplucher, analyser, expliquer de façon ou d'autre avant de pouvoir émettre avec sûreté aucune théorie sur sa nature, n'a presque jamais pénétré dans leurs esprits ; ou, si elle y arrivait

parfois, comme l'indiquent quelques passages du Cratyle de Platon, bientôt elle s'évanouissait sans laisser une impression durable. Chaque peuple et chaque génération a ses problèmes particuliers à résoudre : celui qui occupait Platon dans son Cratyle était, si je m'en rends bien compte, la possibilité d'avoir une langue parfaite, une langue correcte, fidèle, idéale, fondée sur la philosophie de Platon lui-même et sur son propre système des types ou *idées*. C'était un homme trop sage pour essayer comme l'évêque Wilkins la construction immédiate d'une langue philosophique; il montre seulement, comme Leibnitz, qu'une langue parfaite est chose concevable, et que la principale source des imperfections du langage réel est le savoir borné de ses premiers auteurs : ignorant et la vraie nature des choses et la philosophie dialectique, ils ne pouvaient donner des noms justes à ce dont ils n'avaient pas la juste notion. Les idées de Platon sur le langage présent, autant qu'on peut les tirer du dialogue du Cratyle, œuvre de critique et de négation plutôt que traité didactique et affirmatif, paraissent ressembler fort à ses idées sur le gouvernement présent : ce langage et ce gouvernement, également loin de l'idéal, ne doivent être tolérés qu'en tant qu'ils participent aux perfections de l'état modèle et du langage modèle [1]. Le Cratyle est plein d'une sagesse qui invite à la réflexion. C'est un de ces livres qui, relus de temps en temps, semblent neufs chaque fois, parce qu'à la première lecture on ne soupçonne pas encore combien ils présupposent, et combien la pensée a dû accumuler de bonne terre avant qu'une philosophie comme celle de Platon pût y jeter racine et y pomper sa subsistance.

Mais si Platon a pénétré les mystères du langage plus profondément que presque tous les philosophes postérieurs, il n'a pas eu d'yeux pour voir cette merveilleuse moisson de mots qu'on a emmagasinée dans nos dictionnaires et dans les dictionnaires de toutes les races du monde. Pour lui, *le langage* et *le grec* sont presque deux synonymes ; bien que dans un passage du Cratyle il insinue que tels mots grecs ont pu être empruntés aux Barbares, et plus particulièrement aux Phrygiens, cette remarque venant de lui semble purement ironique. Elle contient, comme nous le savons, un germe de vérité que notre science moderne a reconnu pour très-fécond, mais elle n'a pas jeté de racines dans l'esprit des philosophes grecs. Notre nouvelle science du langage

1. Voir Benfey : *Ueber die Aufgabe des Kratylos*. Gœttingen, 1868.

diffère bien de la leur; l'intérêt que Platon prenait au langage a été entièrement supplanté par des préoccupations nouvelles : à ce point, que nous voyons la Société de Linguistique récemment fondée à Paris, qui compte parmi ses membres les savants les plus distingués de la France, déclarer dans un de ses premiers statuts que « la Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle », c'est-à-dire sur les sujets qui au temps d'Héraclite et de Platon rendaient seuls les études de linguistique dignes de l'attention d'un philosophe.

Peut-être alors le monde était-il trop jeune et les moyens de communication trop insuffisants pour que le regard du philosophe antique dépassât de beaucoup l'étroit horizon de la Grèce. Pour nous, au contraire, le monde a vieilli, et nous a laissé les annales de ses diverses littératures, monuments de la croissance et du déclin du langage. Le monde s'est agrandi, et nous avons sous les yeux non-seulement les reliques des antiques civilisations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, mais encore des langues vivantes si nombreuses et si variées, que devant la seule liste de leurs noms nous reculons presque stupéfaits. Le monde est aussi devenu plus sage; et, là où Platon ne pouvait voir qu'imperfections et fautes commises par les fondateurs de nos langues, nous constatons, comme partout ailleurs dans la vie humaine, un progrès naturel de l'imparfait au parfait, d'incessants efforts pour réaliser l'idéal, et de fréquents triomphes de l'esprit humain sur les difficultés inévitables de sa condition terrestre. Ces difficultés ne viennent pas de lui-même : elles lui ont été préparées et imposées avec intention, à titre de tâches et d'épreuves, par un Pouvoir supérieur et par la suprême Sagesse.

Ouvrons donc les yeux, et considérons les matériaux que doit envisager aujourd'hui le linguiste. Si nous commençons par la langue de ces îles occidentales où nous sommes, nous trouvons actuellement au moins 100 000 mots, rangés comme sur les tablettes d'un musée dans les pages de Johnson et de Webster. Mais ces 100 000 mots ne représentent que les meilleurs grains, qui sont restés dans le tamis, tandis que le vent emportait la balle en gros nuages, et que plus d'un grain précieux était aussi perdu par simple négligence. Si nous comptions les richesses des dialectes anglais, si nous accumulions les trésors de la vieille langue, d'Alfred à Wycliffe, nous doublerions sans peine notre herbier de la flore linguistique anglaise. Or, que sont nos îles, comparées à l'Europe ? l'Europe, simple promontoire, comparée au vaste

continent asiatique ? l'Asie même, comparée à tout le globe habitable ? et il n'y a pas un coin de ce monde que ne remplisse le bruit de la parole humaine ; le désert, les îles de la mer pullulent de dialectes ; plus nous nous écartons des centres de la civilisation, et plus est riche la végétation d'idiomes indépendants, qui naît sur le sol de chaque vallée, et qui de son ombre couvre jusqu'au dernier des îlots.

Ἴδαν ἐς πολύδενδρον ἀνὴρ ὑλατόμος ἐνθώ̃ν
παπταίνει, παρέοντος ἄδην, πόθεν ἄρξεται ἔργου [1].

La variété des plantes, des oiseaux, des poissons, des insectes, répandus avec une prodigalité luxuriante sur la terre et dans la mer, nous égare : mais que sont les richesses vivantes de cette faune, si on les compare aux mots ailés qui remplissent l'air d'une musique incessante ? et que sont nos maigres restes de plantes et d'animaux fossiles, auprès de ces amas de richesses que nous possédons, les trésors des langues mortes ? Comment expliquer que durant tant de siècles succédant aux siècles, quand on rassemblait quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, qu'on étudiait tout, des créatures les plus grandes aux créatures presque invisibles à force de petitesse, l'homme ait passé ainsi devant cette forêt du langage, ne voyant pas la forêt, comme nous disons en allemand, parce qu'il y avait trop d'arbres (*man sah den Wald vor lauter Bäumen nicht*), sans se demander une seule fois comment cet énorme numéraire avait pu être frappé, quelles mines inépuisables en avaient fourni le métal, quelles mains habiles avaient gravé l'effigie et la légende; sans admirer une seule fois les innombrables trésors que lui avaient légués les pères de la race humaine ?

Tournons maintenant notre attention ailleurs. Depuis qu'on a découvert qu'il y avait une telle masse de matériaux à rassembler, à classifier, à expliquer, combien la science du langage — à cette heure — a-t-elle réellement accompli ? Beaucoup, si on songe que le travail réel n'a commencé qu'il y a environ cinquante ans ; peu, si nous regardons ce qui reste encore à faire.

Ce qu'on reconnut d'abord, ce fut que les langues admettent une classification : c'était là une grande découverte, qui changea et éleva tout à coup le caractère général des études de linguistique. Les langues pouvaient être, d'après tout ce qu'on en

1. Théocrite, XVII, 9.

savait, l'œuvre de l'imagination individuelle ou de la poésie ; les mots avaient pu être créés au hasard, ou aussi fixés par une convention plus ou moins arbitraire : en ce cas une classification scientifique était aussi impossible que la classification des modes changeantes du jour. Rien ne peut être classifié, rien ne peut être scientifiquement réglé et ordonné, que ce qui s'est développé dans l'ordre de la nature, et suivant une règle rationnelle.

Dans le grand nombre des langues qui s'offre aujourd'hui à nos études, on a distingué plusieurs *familles : aryenne, sémitique, ouralo-altaïque, indo-chinoise, dravidienne,* famille *malayo-polynésienne,* famille *Kafir ou Bâ-ntu* en Afrique, dialectes *polysynthétiques* d'Amérique. Toutefois les seuls groupes étudiés avec soin, les seuls qui jusqu'à présent aient fourni des matériaux à la *philosophie du langage*, sont les groupes aryen et sémitique. Le premier contient les langues de l'Inde, de la Perse, de l'Arménie, de la Grèce et de l'Italie ; celles des races celtique, teutonique, slave. L'autre comprend les langues des Babyloniens, des Syriens, des Juifs, des Ethiopiens et des Arabes. Ces deux familles embrassent donc à elles deux les idiomes les plus importants du globe, si on mesure l'importance des langues à l'influence qu'ont exercée sur l'histoire politique et littéraire du monde ceux qui les parlent. Mais si on les considère en elles-mêmes, si on les laisse à leur place dans le vaste domaine de la parole humaine , elles ne couvrent qu'un bien petit segment du cercle entier. Grâce à l'abondance de leurs trésors littéraires , les renseignements que nous donnent ces idiomes sont d'une certitude parfaite ; ce sont sans contredit les meilleurs sujets à disséquer pour étudier l'anatomie de la parole, et presque toutes les découvertes qu'on a faites sur les lois du langage, sur les procédés de la composition, de la dérivation et de la flexion, sont dues à des savants occupés d'études aryennes et sémitiques. Je suis donc bien loin de rabaisser la valeur de leurs recherches, mais tout en rendant pleine justice à la méthode qu'ils ont adoptée pour découvrir quelles lois président au développement et au déclin des langues, il ne faut pas nous dissimuler que notre champ d'observation a été ainsi extrêmement limité, et que nous agirions au mépris des règles les plus simples d'une saine induction, si nous nous permettions de généraliser d'après d'aussi maigres données. Cherchons d'abord à voir clairement quelle place les deux *familles* aryenne et sémitique occupent dans le monde des langues. Ce ne

sont en réalité que deux centres, deux colonies du langage ; et nous connaissons bien leur période de déclin, mais non leur période de croissance, leur carrière descendante, mais non leur cours ascendant, leur *être*, comme nous disons en allemand, mais non leur *devenir* (*ihr Gewordensein, nicht ihr Werden*). Même dans les plus anciens monuments littéraires, le langage aryen, et comme lui le langage sémitique, nous apparaît déjà fixé et pétrifié. Tous deux avaient quitté pour toujours cet état, où la langue croît et s'épanouit jusqu'à ce que son exubérante fertilité s'arrête par l'effet d'une centralisation religieuse ou politique, d'une tradition orale, ou enfin d'une littérature écrite. Dans l'histoire naturelle du langage, l'écriture, ou, ce qui la remplace dans les temps primitifs, la tradition orale, est chose purement accidentelle ; elle représente une influence étrangère, qui en histoire naturelle ne peut se comparer qu'à la domestication des plantes et des animaux. Si l'idée d'une littérature, soit orale soit écrite, n'était jamais entrée dans l'esprit humain, le langage serait encore le langage, il serait plus véritablement le langage. Quelque intéressants que soient les effets de cette domestication artificielle de la langue, nos idées sur le langage à l'état naturel, et par conséquent sur ce qu'ont dû être le sanscrit et l'hébreu avant que la culture littéraire les eût domptés et fixés, ont évidemment besoin de s'appuyer sur d'autres observations que l'étude exclusive du langage aryen ou sémitique. Je maintiens que ce que nous appelons langage aryen ou sémitique, quelque merveilleux que soient ses représentants littéraires, n'est que l'ensemble d'un certain nombre de *variétés*, devant toutes leur origine à un fait historique qui s'est présenté deux fois, la centralisation de la langue encore sauvage et sans règles ; je maintiens que tout parfaits, tout puissants, tout glorieux qu'ils sont dans l'histoire du monde, aux yeux du linguiste, le sanscrit, le grec et le latin, l'hébreu, l'arabe et le syriaque sont ce qu'un naturaliste appellerait sans hésiter des *monstres*, des formations exceptionnelles et contre nature ; ces langues ne peuvent nous révéler le véritable caractère qu'aurait le langage, si, laissé à lui-même, il obéissait sans aucune intervention et sans aucun obstacle à ses propres lois. Pour cette étude les dialectes chinois et touraniens, et même les jargons que parlent les sauvages de l'Afrique, de la Polynésie et de la Mélanésie, sont bien plus instructifs que le sanscrit et l'hébreu analysés de la manière la plus minutieuse. L'impression que l'étude du sanscrit, du grec et du latin laisse sur notre esprit, c'est que le langage est

une œuvre d'art très-compliquée, très-merveilleuse et très-parfaite. Nous avons donné tant de noms aux traits extérieurs de sa physionomie, à ses genres et cas, à ses temps et modes, à ses participes, gérondifs et supins, qu'à la fin nous sommes effrayés de nos propres inventions. Qui peut lire d'un bout à l'autre la liste des verbes dits irréguliers, ou considérer les milliers et les milliers de mots que contient un dictionnaire grec, sans se figurer qu'il erre dans un véritable labyrinthe ? Mais comment, demanderai-je, ce labyrinthe s'est-il élevé? comment tout cela s'est-il formé ? Nous-mêmes, quand nous parlons notre langue, nous parcourons pour ainsi dire les chambres les plus intimes, les recoins les plus sombres de ce palais primitif, mais nous ne pouvons dire suivant quel chemin et par quels passages nous sommes arrivés là : nous cherchons en vain un fil d'Ariane pour nous conduire hors de ce château enchanté, et pour nous apprendre la route par laquelle nous y sommes venus, ou par laquelle nos pères et nos ancêtres y sont entrés avant nous.

Cette question : Comment le langage est-il devenu ce qu'il est? a été posée bien des fois. Un simple écolier, pour peu qu'il ait un grain du don d'admirer, doit se demander pourquoi *mensa* signifie *une* table, et *mensae* plusieurs tables, pourquoi j'aime serait plutôt *amo*, je suis aimé *amor*, j'aimerai *amabo*, j'ai aimé *amavi*, j'aurais aimé *amavissem*. Pendant bien longtemps on n'a pu faire à ces questions que deux réponses. Toutes deux semblent à nos oreilles presque absurdes, et néanmoins elles ont été dans leur temps défendues par les autorités les plus hautes. Ou bien, disait-on, le langage (et particulièrement la charpente grammaticale du langage) a été formé par *convention* ; on s'est entendu pour appeler une table *mensa* et plusieurs tables *mensae* ; ou bien, et c'était là l'idée de Schlegel, le langage possédait une vie organique, et ses terminaisons, ses préfixes et ses suffixes devaient avoir poussé comme autant de boutons et de fleurs sur les radicaux, les tiges et les branches du langage. Il nous paraît presque incroyable que de telles théories aient été soutenues sérieusement, et par des hommes qui ne manquaient ni de science ni de génie. Mais que pouvaient-ils répondre de mieux ? qu'a-t-on répondu de mieux jusqu'à nos jours ? Nous avons bien appris quelque chose, surtout par les dialectes modernes, qui ont repris souvent les procédés de la langue mère, et qui ainsi nous trahissent les secrets de la famille : nous avons appris que dans quelques dialectes du sanscrit moderne, en ben-

gali par exemple, le pluriel se forme comme en chinois, en mongol, en turc, en finnois, en birman et en siamois, et aussi comme dans les dialectes dravidiens et malayo-polynésiens, par l'addition d'un mot exprimant la pluralité, auquel on rajoute après coup les désinences du singulier [1] ; nous avons appris du français comment un futur peut être formé par un verbe auxiliaire, *je parler ai* devenant *je parlerai* ; nous avons appris de notre propre langue, soit l'anglais soit l'allemand, que certains suffixes, *head* dans *godhead* (divinité), *ship* dans *ladyship* (titre de *lady*), *dom* dans *kingdom* (royaume), étaient à l'origine des substantifs, signifiant qualité, forme, état. Mais je doute que (même après cela) nous eussions pu arriver à une intelligence complète des antécédents du langage, si ce qui est arrivé dans la stratification de la terre n'avait pas eu lieu dans l'histoire des langues. Si la formation de la croûte terrestre avait été parfaitement régulière et uniforme, et si aucune des couches inférieures ne s'était soulevée, de façon que dans ce grand livre *on pût lire même en courant*, aucun puits partant de la surface ne serait descendu assez bas pour conduire le géologue des terrains tertiaires aux roches siluriennes. De même pour le langage. Si quelques langues, arrêtées dès le premier âge dans leur croissance, n'étaient pas restées à la surface dans leur état primitif, seulement exposées à l'influence dissolvante de l'atmosphère et aux injures de la culture littéraire, je doute que jamais un savant

1. Dans mon essai *On the Relation of Bengali to the Aryan and Aboriginal Languages of India*, publié en 1847, j'ai tâché d'expliquer les suffixes du pluriel tels que *dig, gaṇa, ǵāti, varga, dala*. J'avais traduit le dernier mot par *band* (bande), supposant d'après Wilson et le *Çabda-kalpadruma* que *dala* pouvait être pris dans le sens de bande ou de multitude. Mais je doute que *dala* soit jamais employé en sanscrit dans ce sens, et je suis certain en tout cas qu'il ne l'était pas assez fréquemment pour expliquer le rôle qu'il remplit en bengali. Le docteur Friedrich Müller, dans ses utiles extraits de quelques-unes des grammaires découvertes par la *Novara* pendant son voyage autour du monde (1857-59), a aussi rapporté *dal* au sanscrit *dala*, mais il traduit l'anglais *band* en allemand par *Band* « ruban », sens que n'a jamais *dala;* j'entendais par l'anglais *band* l'allemand *Bande* « bande (de voleurs) ». Le *dala* bengali peut-il être le dravidien *tala* ou *dala* « armée, foule », que le docteur Caldwell (p. 197) mentionne comme une étymologie possible du suffixe pluriel dans les langues dravidiennes? — Le principe sur lequel sont formés ces pluriels est historiquement tout autre que celui qui a conduit à la formation du pluriel en persan : ici *án* et *há* sont des restes de désinences plurielles altérées, non des noms collectifs ajoutés au thème.

eût eu le courage de dire : A une certaine époque, le sanscrit ressemblait au chinois et l'hébreu n'était pas au-dessus du malai. Grâce aux couches successives du langage, ainsi exposées à nos yeux, nous avons comme en géologie un fil d'Ariane, et si nous ne refusons pas de nous confier à sa direction, il nous conduira hors de ce sombre labyrinthe où nous vivons, par la même route que nous et nos prédécesseurs y sommes entrés à l'origine. Plus nous retournerons ainsi sur nos pas, plus nous avancerons d'étage en étage, de couche en couche, et plus nous nous sentirons comme éblouis de la lumière qui pénétrera jusqu'à nous. Au lieu de la complication de la grammaire grecque ou sanscrite, nous admirerons la merveilleuse simplicité de la chaîne sur laquelle le langage humain est tissé, telle par exemple que nous la voyons encore en chinois ; nous serons frappés des inventions enfantines qui sont au fond des *paulo-post-futurs* et des *modes conditionnels*.

Que nul ne s'effraie de l'idée d'étudier une grammaire chinoise. Ceux qui sont capables de s'intéresser aux secrets ressorts de l'esprit humain, aux éléments de la raison pure, aux lois de la pensée, trouveront une grammaire chinoise très-instructive et presque fascinante. C'est la fidèle photographie de l'homme dans ses lisières, essayant les muscles de son esprit, cherchant son chemin à tâtons, et si enchanté de ses premières tentatives heureuses qu'il les renouvelle sans cesse. Jeu d'enfant, si vous voulez, mais où se déploient comme dans tout jeu d'enfant la sagesse et la force qui sont déjà parfaites sur les lèvres des bébés et des nourrissons. Toute nuance de la pensée qui eut son expression dans le système si fini et si exactement équilibré des temps, des modes et des particules de la langue grecque, peut être exprimée et l'a été, dans ce langage au maillot, par des mots qui n'ont ni préfixe ni suffixe, ni terminaisons pour indiquer le nombre, le cas, le temps, le mode ou la personne. Tout mot chinois est monosyllabique, et le même mot, sans aucun changement de forme, peut servir de nom, de verbe, d'adjectif, d'adverbe, de particule. Ainsi *ta*, suivant sa position dans une phrase, peut signifier grand, grandeur, grandir, très, beaucoup [1].

Ici une observation très-importante a été faite par les grammairiens chinois : observation qui, légèrement modifiée et étendue, contient tout le secret du développement du langage, depuis le chinois jusqu'à l'anglais. Si un mot en chinois est employé

1. Stan. Julien, *Exercices pratiques*, p. 14.

avec sa véritable signification de nom ou de verbe, on l'appelle mot *plein* (*shi-tsé*) ; si on l'emploie comme une particule, comme un signe purement déterminatif ou formel, on l'appelle mot *vide* (*hiu-tsé*). Il n'y a actuellement en chinois aucune différence extérieure entre les mots pleins et vides ; et il n'en est que plus honorable aux grammairiens de la Chine, en l'absence de toute distinction apparente, d'avoir aperçu la distinction cachée [1].

Recevons donc des grammairiens chinois cette leçon générale, qu'un mot peut devenir *vide ;* et, sans restreindre comme eux le sens de ce terme, employons-le dans l'acception la plus générale, pour exprimer ce fait, que *des mots peuvent perdre leur sens primitif.*

Ajoutons à cela une seconde observation que ne pouvaient guère faire les Chinois, mais que nous verrons vingt fois confirmée dans l'histoire du langage : c'est que *les mots vides*, ou, pourrions-nous dire aussi, les mots morts, *sont particulièrement exposés à l'altération phonétique.*

Il est clair maintenant, après ces deux observations préliminaires, que nous pouvons imaginer trois états du langage :

1. — Il peut y avoir des langues où tous les mots, vides ou pleins, conservent leur forme indépendante. Même des mots employés là où nous les remplacerions par de simples suffixes ou des désinences conservent en chinois l'intégrité de leur forme. Ainsi en chinois *gin* signifie homme, et *tu*, nombre ou monceau ; *gin-tu*, homme-nombre, nombre d'hommes. Dans ce composé les deux mots *gin* et *tu* continuent à être perçus comme mots indépendants, plus que *man* et *kind* dans le composé anglais *mankind* (humanité) ; toutefois *tu* est devenu vide ; il ne sert plus qu'à déterminer le mot précédent *gin* « homme », et à nous dire quelle quantité ou quel nombre il faut attribuer à *gin*. Ce composé, qui par son objet répond à notre pluriel, par sa forme est bien loin de *men*, pluriel de *man* (homme).

2. — Des mots vides peuvent perdre leur indépendance, éprouver une altération phonétique, et dégénérer en simples suffixes ou désinences. Ainsi en birman le pluriel est marqué par

1. Endlicher, *Chinesische Grammatik*, § 122. Wade, *Progressive Course*, *On the parts of speech*, p. 102. — Une autre division adoptée par les grammairiens chinois est celle des mots *morts* et *vivants* (*ssè-tsé* et *sing-tsé*), la première classe comprenant les noms et la seconde les verbes. On dit aussi quelquefois *tsing-tsé* et *ho-tsé*, mots immobiles et mots mobiles. — V. Endlicher, *Chin. Gramm.*, § 219.

to; en finnois, en mordvinien et en ostiak par *t*. Dès que *to* cesse d'être employé comme mot indépendant avec le sens de nombre, il devient *vide*, ou, si vous voulez, obsolète, et n'a plus de signification qu'en tant qu'exposant de la pluralité. Et même il peut finir par se réduire à une seule lettre, qui est alors appelée par les grammairiens la désinence du pluriel. Dans ce second état l'altération phonétique peut détruire à peu près entièrement les mots vides ; mais, et ceci est important, aucun mot plein, aucun radical n'est encore attaqué par cet agent de dissolution.

3. — L'altération phonétique peut aller (et en fait elle va) encore plus loin. Des mots pleins peuvent à leur tour perdre leur indépendance, et être attaqués de la même maladie qui a défiguré les suffixes et les préfixes. Dans cet état il n'est souvent plus possible de distinguer entre les éléments radicaux et les éléments formatifs des mots.

Si nous voulions représenter ces trois états du langage algébriquement, nous pourrions représenter le premier par RR (R indiquant une racine qui n'a pas éprouvé d'altération phonétique), le second par R + ρ ou ρ + R ou ρ + R + ρ (ρ désignant un mot vide, phonétiquement modifié), le troisième par rρ, ρr ou ρrρ, quand les mots vides et pleins, également altérés, ont été soudés en une masse indistincte à la chaleur intense de la pensée et par le martelage incessant de la langue.

Ceux qui connaissent les ouvrages de Humboldt reconnaîtront aisément dans ces trois états une classification des langues suggérée pour la première fois par cet éminent philosophe. Selon lui les langues peuvent se partager en langues *isolantes, agglutinatives* et *flexionnelles* ; et la définition qu'il donne de ces trois classes est d'accord en général avec la description qu'on vient de lire des trois états du langage.

Mais ce qui est curieux, c'est que cette triple classification, avec les conséquences auxquelles elle conduit, n'ait pas été clairement comprise, et qu'un système dont l'erreur est palpable ait été fondé là-dessus. Nous trouvons vingt fois répété dans la plupart des ouvrages de philologie comparée que le chinois appartient à la classe *isolante*, les idiomes touraniens à la classe *agglutinative*, les idiomes aryens et sémitiques à la classe *flexionnelle*; enfin le professeur Pott et son école paraissent convaincus qu'aucune évolution n'a jamais lieu du langage isolant au langage agglutinatif, ni de celui-ci au langage flexionnel [1].

1. Pott, article intitulé *Max Müller und die Kennzeichen der Sprach-*

Nous serions donc forcés de croire que quelque instinct grammatical inexplicable, ou je ne sais quelle nécessité intrinsèque, a créé les langues, dès l'origine, isolantes, agglutinatives ou flexionnelles, et qu'elles doivent rester telles à tout jamais. Il est étrange que ces savants, qui tiennent toute transition impossible entre une forme de langage et une autre, n'aient pas vu qu'il n'y a réellement pas de langue qu'on puisse appeler à la rigueur isolante, agglutinative ou flexionnelle, et que le passage d'un état à l'autre a lieu constamment sous nos propres yeux. Même le chinois n'est pas libre de toute forme agglutinative ; et parmi les langues agglutinatives, les plus développées laissent apparaître nettement la flexion qui commence. La difficulté n'est pas de montrer la transition d'une couche du langage à une autre, mais plutôt de tracer une ligne de démarcation bien nette entre les couches différentes. On a rencontré la même difficulté en géologie, et elle a mené sir Charles Lyell à inventer des noms

verwandtschaft, publié en 1855 dans le *Journal de la Société Orientale allemande*, vol. IX, p. 412. Il réfute Bunsen et son idée d'un progrès historique du langage de l'état le plus bas à l'état le plus élevé : « Guillaume de Humboldt, si prudent observateur, repousse expressément dans le dernier chapitre de son ouvrage sur la *Diversité de structure du langage humain* (p. 414) toute conclusion relative à un passage historique réel d'une étape du langage à une autre, ou du moins il ne se risque à adopter aucune opinion tranchée. Voilà sûrement quelque chose qui diffère beaucoup du progrès graduel en question, et il faudrait savoir si en admettant ce passage d'une étape à une autre on commettrait une absurdité moins palpable qu'en essayant de donner à des infusoires l'organisme du cheval ou l'organisme de l'homme. M. Bunsen, à la vérité, n'hésite pas à appeler l'idiome monosyllabique de la Chine une formation inorganique. Mais comment pouvons-nous passer d'un langage inorganique à un langage organique? dans la nature un fait pareil serait impossible. Jamais une pierre ne devient plante, ni une plante ne devient arbre, même par la métamorphose la plus merveilleuse, si ce n'est, en un sens tout particulier, par le procédé de la nutrition, c'est-à-dire par la régénération. M. Bunsen résout notre première question, à laquelle il répond affirmativement, par cette courte phrase : « Supposer qu'une langue commence avec des flexions nous » paraît tout simplement une absurdité », mais malheureusement il ne daigne pas nous donner une explication claire pour rendre cette absurdité palpable. Pourquoi donc, dans les langues à flexions, les formes grammaticales se seraient-elles toujours ajoutées à la matière du langage après coup, en venant du dehors? pourquoi certaines d'entre elles n'auraient elles pas été créées dès l'origine en même temps que cette matière et avec cette matière, prenant un sens dès qu'elles étaient jointes à autre chose, sans avoir eu précédemment de signification par elles-mêmes? »

élastiques comme Eocène, Miocène, Pliocène, noms qui indiquent l'*aurore*, la *moins grande quantité*, la *prédominance* des formations nouvelles, mais qui ne marquent pas de ligne bien nette pour séparer une couche d'une autre. Ici comme ailleurs, la croissance naturelle, et même l'accumulation purement mécanique et la concrétion, sont choses si délicates, si près d'être imperceptibles, qu'elles défient toute terminologie scientifique rigoureuse, et nous apprennent impérieusement à nous contenter d'une exactitude approximative. Pour la pratique, la classification de Humboldt peut être très-suffisante, et nous ne faisons pas difficulté de désigner telle langue donnée, suivant le caractère qui prédomine dans ses formations, comme isolante, agglutinative ou flexionnelle. Mais quand nous analysons chaque langue de plus près, nous trouvons qu'aucune n'est exclusivement isolante, ou exclusivement agglutinative, ou exclusivement flexionnelle. La faculté de la composition, qui s'est conservée intacte à travers toutes les couches du langage, peut à un moment quelconque mettre une langue flexionnelle sur le même rang qu'une langue isolante. Un composé comme le sanscrit *gō-duh* « qui trait la vache » diffère bien peu, si toutefois il en diffère, du chinois *ngau-ü* « lait de vache », tant qu'il n'a pas pris la désinence du nominatif, ce que ne peut faire le mot chinois. De même en anglais *New-Town*, en grec *Nea-Polis*, seraient de simples composés agglutinatifs. *Newton* (forme abrégée de *New-Town*) se trouverait encore dans la couche agglutinative, mais *Naples* (contraction de *Nea-Polis*) devrait être assigné à la période des flexions. Les langues finnoise, hongroise, turque, et les langues dravidiennes, appartiennent en gros à la couche agglutinative, mais comme elles ont reçu une culture littéraire considérable, elles présentent les unes et les autres des formes que dans tous les sens du mot on peut appeler flexionnelles. Lorsqu'en finnois par exemple nous trouvons le singulier *käsi* (la main) et le pluriel *kädet* (les mains), nous voyons que l'altération phonétique a décidément attaqué le cœur même du nom, et formé un pluriel plus nettement flexionnel que le grec χεῖρ-ες ou l'anglais *hand-s*. Dans le tamoul, où le suffixe du pluriel est *gal*, nous avons bien une forme agglutinative dans *kei-gal* (les mains) ; mais si ce même suffixe *gal* s'ajoute à *kal* (pierre), les règles euphoniques du tamoul exigent non-seulement un changement du suffixe, qui devient *kal*, mais aussi une modification dans le corps du mot, *kal* se changeant en *kar*. Nous obtenons ainsi le pluriel *karkal* qui est dans tous les sens du mot une forme flexionnelle. Dans ce

suffixe du pluriel *gal*, le docteur Cardwell a reconnu le dravidien *tala* ou *dala* (armée, foule) : l'évidence de cette étymologie n'est peut-être pas entièrement satisfaisante, mais le savant auteur de la *Grammaire comparée des langues dravidiennes* a ramené la terminaison ordinaire du pluriel en telinga, *lu*, à ce même suffixe primitif *kal*, d'une manière qui ne permet qu'un faible doute.

On trouvera facilement des faits du même genre dans toute grammaire, que ce soit celle d'une langue isolante, agglutinative ou flexionnelle ; partout où on trouvera des preuves d'une marche ascendante ou descendante. Partout les mots amalgamés ramènent à l'agglutination, et les mots agglutinés à la juxtaposition ; partout une langue isolante tend à acquérir des désinences, et celles-ci tendent à devenir des flexions.

Je ne puis mieux expliquer l'idée qu'on se fait d'habitude des couches du langage qu'en me reportant aux couches de la terre. Ici aussi, quand diverses couches ont été soulevées, on peut croire à première vue qu'elles sont dressées verticalement l'une à côté de l'autre, sans qu'aucune d'elles en supporte ou en présuppose une seconde ; mais des preuves évidentes contraignent le géologue à renverser par la pensée cette position verticale, et à replacer les couches dans l'ordre naturel où elles se succédaient les unes aux autres horizontalement. De même le linguiste est invinciblement conduit à des conclusions semblables. Aucune langue ne peut être flexionnelle sans avoir passé par les couches agglutinative et isolante ; aucune langue ne peut être agglutinative sans plonger par ses racines dans la couche inférieure, celle de l'isolement. Si le sanscrit, le grec, l'hébreu, n'avaient traversé la couche agglutinative — s'ils n'avaient même été, à une époque quelconque, au niveau de la couche chinoise — leur forme actuelle serait un miracle. On concevrait aussi bien la craie sans une couche sous-jacente d'oolithe, ou une couche d'oolithe que ne supporterait pas le trias ou bien les terrains de grès rouge récent. La phrase de Bunsen, qui dit que demander si une langue peut commencer avec des flexions implique une absurdité, peut paraître formulée trop rigoureusement ; pourtant, s'il a pris le mot flexion dans le sens généralement reçu, dans le sens de quelque chose qu'on peut ajouter et ôter ensuite à un thème pour en définir ou en modifier la signification, alors il suffit de se rappeler le simple axiome *Ex nihilo nihil fit* : et on est bien sûr que les flexions ont dû être quelque chose par elles-mêmes avant de devenir

flexions relativement au thème, que le thème a dû exister par lui-même avant d'être défini ou modifié par les flexions. Mais il est inutile de nous en tenir à des arguments de pure logique, quand nous pouvons faire appel à l'histoire. Autant que nous pouvons poursuivre l'histoire du langage, nous le voyons contenu dans les limites des trois couches ou zones que nous venons de décrire. Il y a sans doute des flexions qu'on ne peut encore expliquer : par exemple l'*m* de l'accusatif singulier masculin et féminin, et du nominatif singulier des noms neutres; ou bien l'échange des voyelles dans les noms hébreux *Piel* et *Pual*, *Hiphil* et *Hophal*, pour lesquels nous pourrions être tentés d'admettre des procédés de formation autres que la juxtaposition et l'agglutination. Mais songeons qu'en sanscrit l'instrumental pluriel védique *açvēbhis* (latin *equobus*) devient sous nos yeux mêmes *açvāis* (latin *equis*); que dans *Bruder* (frère, *brother*) et *Brüder* (frères, *brethren*), dans *ich weiss* (je sais, anglo-saxon *wât*) et *wir wissen* (nous savons, anglo-saxon *wit-on*), la flexion a été expliquée par des procédés purement mécaniques, c'est-à-dire agglutinatifs : et ne désespérons pas de voir les découvertes continuer dans la même direction. Une chose est certaine : partout où la flexion a cédé à une analyse rationnelle, elle a été invariablement reconnue pour le résultat d'une agglutination antérieure; et partout où on a poursuivi les traces de l'agglutination jusque dans une couche plus profonde, cette couche a été celle de la simple décomposition. Les blocs si primitifs du chinois et les aggrégats d'une complication si embarrassante du grec peuvent donc s'expliquer par un seul procédé de formation, qui a fonctionné sans interruption sur les éléments matériels les plus divers; du reste, on ne peut se représenter durant la formation du langage d'autres couches que les trois couches qu'a traversées jusqu'à présent toute langue humaine. Tout ce que nous pouvons faire est de subdiviser chacune d'elles; et ainsi, par exemple, de distinguer dans la seconde les langues à suffixes (R + ρ) des langues à préfixes (ρ + R) et des langues à affixes (ρ + R + ρ). Une quatrième classe, celle des langues à infixes ou à emboîtement, n'est qu'une variété de la classe à affixes; car si en basque ou dans les dialectes polysynthétiques de l'Amérique on trouve quelque chose qui ressemble actuellement à l'insertion de certains éléments formatifs dans le corps d'un thème, cela peut s'expliquer d'une manière plus rationnelle : il y a eu antérieurement un thème plus simple, auquel des suffixes ou affixes modificatifs ont été liés, mais non si intime-

ment qu'on ne puisse ajouter par insertion un suffixe nouveau à la fin du thème (et non comme chez nous à la fin du composé). Si nous pouvions dire en grec δειχ-μι-νυ pour δειχ-νυ-μι, ou en sanscrit *ju-mi-nag* pour *ju-nag-mi*, nous aurions là de véritables éléments du procédé de formation par emboîtement [1].

Quelques exemples nous feront voir plus clairement comment le langage s'élève normalement d'une couche à une autre. Nous l'avons vu, en chinois tout mot est monosyllabique, tout mot a sa valeur propre, et il n'y a jusqu'ici ni suffixes faisant dériver un mot d'un autre, ni désinences casuelles marquant une relation entre deux mots. Comment donc le chinois distingue-t-il *fils du père* et *père du fils?* simplement par la position. *Fú* est père, *tzé* est fils : alors *fú tzé* est fils du père, *tzé fú* père du fils. Cette règle n'admet qu'une seule exception. Si un chinois veut dire un verre *à* vin, il met vin d'abord et verre ensuite, comme dans l'anglais *wine-glass*. S'il veut dire un verre *de* vin, il met d'abord verre et ensuite vin. Ainsi on a *i-pei thsieou*, une tasse de vin; *thsieou-pei*, une tasse à vin. Si pourtant on désire indiquer plus nettement le mot qui est au génitif, on peut le faire suivre du mot *tchi*, et nous pouvons dire *fú tchi tzé*, fils du père. Dans le dialecte mandarin ce *tchi* est devenu *ti*, et on l'ajoute si constamment à celui des deux mots qui est régi que dans tous ses sens et dans tous ses emplois on peut le traiter comme ce que nous appelons la désinence du génitif. Originairement ce *tchi* était un pronom relatif, et on l'emploie encore comme tel dans l'ancien chinois [2].

Il est parfaitement vrai que le chinois ne possède pas de suffixes dérivatifs, qu'il ne peut faire dériver par exemple *kingly* (royal) d'un nom comme *king* (roi), ou des adjectifs comme *visible* et *invisible* d'un verbe *videre* (voir). Pourtant la même idée que nous rendons par *invisible* s'exprime chez les Chinois sans difficulté: ils disent *kàn-pu-kien, regarder-pas-voir*, et cela leur donne la même idée qu'à nous l'anglais *invisible*.

Nous ne pouvons en chinois faire dériver de *ferrum* (fer) un nouveau substantif *ferrarius*, homme qui travaille le fer, forge-

1. Comparez D. G. Brinton, *The Myths of the New World*, p. 6, note.

2. Stan. Julien, *Exercices pratiques*, p. 120. — Endlicher, *Chinesische Grammatik*, § 161. Voir aussi Nöldeke, *Orient und Occident*, I, p. 759. *Grammar of the Bornu language* (London 1853), p. 55 : « dans le Traité le génitif est remplacé par le pronom relatif *agu*, ce qui corrobore singulièrement la théorie du Révérend R. Garnett sur le cas génitif ». [Il s'agit d'un traité d'amitié entre le peuple bornu et l'Angleterre. — Trad.]

ron; ou *ferraria*, mine de fer; ou encore *ferrariarius*, homme qui travaille dans une mine de fer : tout cela n'est possible que dans une langue à flexions. Mais il ne faut pas supposer qu'en chinois il y ait une expression indépendante pour chaque conception isolée, et même pour celles qui sont évidemment secondaires et dérivées. Si une flèche en chinois est *shi*, un faiseur de flèches (en français *fléchier*, en anglais *fletcher*) s'appelle un homme à flèches, *shi-gin*. *Shui* veut dire eau, *fu* homme : *shui-fu* signifie un homme-à-eau, un porteur d'eau. Le même mot *shui* (eau) suivi de *sheu* (main) signifie timonnier, proprement main-à-eau. *Kin* signifiant or et *tsiang* faiseur, on a *kin-tsiang*, orfèvre. *Shou* voulant dire livre, *sheu* main, on a *shou-sheu*, écrivain, littéralement main-à-livres.

Passer de ces composés à une langue vraiment agglutinative est extrêmement facile. Que *sheu*, dans le sens de main, devienne obsolète, et soit remplacé dans le langage ordinaire par un autre mot signifiant main ; que des noms comme *shou-sheu* (auteur) ou *shui-sheu* (timonnier) soient conservés : le peuple qui parle cette langue s'habituera bientôt à considérer *sheu* comme un simple dérivatif, et l'emploiera par une sorte de fausse analogie même là où le sens originel de *sheu*, main, n'aurait pas pu s'appliquer [1].

Nous pouvons observer le même procédé même dans des langues relativement modernes. En anglo-saxon, par exemple, le mot *hâd* signifie état, ordre, et s'emploie comme un mot indépendant. Il a été employé ainsi jusqu'à Spenser, qui a écrit :

> Cuddie, I wote thou kenst little good,
> So vainly t'advaunce thy headlesse hood [2].

1. Edkins, *Grammar of the Chinese Colloquial Language*, 2e éd., 1864, p. 100 :

« Le temps change le sens comme le son des mots. Ainsi beaucoup de vieux mots sont restés dans des composés, mais ont perdu leur signification originelle. Par exemple *'k'eu*, bouche, a été remplacé dans l'usage familier par *'tsui*, mais a encore un emploi très-étendu dans les termes composés et dans des sens dérivés. Ainsi : *k'wai' 'k'eu*, un parleur rapide, *.men 'k'eu*, porte, *,kwan 'k'eu*, douane. De même aussi *muh*, le mot primitif pour œil, a cédé la place à *'yen*, *tsing* ou *'yen* seul. On l'emploie pourtant avec d'autres mots dans des sens dérivés : *ex. muh hia'*, à présent, *muh luh*, table des matières.

« Le mot primitif pour tête, *'sheu*, a été remplacé par *.t'eu*, mais subsiste combiné avec divers mots : *ex. tseh 'sheu*, chef de brigands ».

2. « Cuddie, je vois que tu ne sais pas grand' chose de bon, d'aller vanter si étourdiment ton fol amour (proprement *ton état écervelé*). »

Après un certain temps cependant, *hâd,* en tant que mot indépendant, se perdit et fut remplacé par des expressions plus classiques : *habit*, *nature*, *disposition*. Mais il resta des composés comme *man-hâd*, l'état d'homme, *God-hâd*, la nature de Dieu; et dans ces mots le dernier élément, étant désormais un mot vide et sans signification, fut bientôt regardé comme un simple suffixe. Ayant perdu sa vitalité, et étant d'autant plus exposé à l'altération phonétique, il prit les deux formes *hood* et *head.*

Prenons un autre exemple. Le nom donné au renard dans l'ancienne poésie allemande était *Regin-hart*. *Regin*, en vieux haut-allemand, signifie pensée, finesse, ruse; *hart*, le gothique *hardu*, signifie fort. Ce *hart* correspond au grec κράτος qui, dans sa forme adjective κρατης, forme autant de noms propres en grec que *hart* en allemand [1]. En sanscrit le même mot existe sous la forme *kratu*, avec le sens de la force intellectuelle plutôt que corporelle, nuance qui s'aperçoit encore dans l'allemand *hart* et dans l'anglais *hard* et *hardy*. *Reginhart* était donc originairement un composé signifiant fort en ruse. D'autres mots formés d'une manière analogue sont : *Peranhart* et *Bernhart*, littéralement hardi comme un ours; *Eburhart,* semblable à un sanglier; *Engilhart,* semblable à un ange; *Gothart,* semblable à un dieu; *Eginhart*, féroce; *Hugihart,* sage, fort par la pensée, l'anglais *Hogarth*. En bas-allemand, le second élément, *hart*, perdit son *h* et devint *ard*. Cet *ard* n'eut plus de sens défini, et quoique dans quelques mots où il entre nous puissions encore retrouver sa valeur primitive, il devint bientôt simple dérivatif, et s'ajouta indistinctement aux mots pour former de nouveaux composés. Dans le nom bas-allemand du renard, *Reinaert,* ni le premier élément ni le second ne nous dit rien, et tous deux ensemble sont devenus un simple nom propre. Dans d'autres mots, le premier élément conserve sa signification, mais le second, *ard,* n'est plus qu'un suffixe. Ainsi nous trouvons en bas-allemand *dronk-ard,* ivrogne; *dick-ard,* gros homme; *rik-ard*, richard; *gêr-ard,* un avare. En anglais *sweet-ard*, originairement personne chérie, s'est changé et ressuscité sous la forme *sweet-heart,* cœur doux, par le même procédé qui de *shamefast*, honteux, timide, a fait *shamefaced* [2]. Mais, ce qui est encore plus

1. Grimm, *Deutsche Grammatik*, II, 339.
2. Comp. l'allemand *Liebhart*, un mignon, dans Anshelm, I, 335. Grimm.

curieux, ce suffixe *ard*, qui a perdu toute vie et tous sens en bas-allemand, a été adopté comme un dérivatif commode par les langues romanes. Après avoir emprunté un certain nombre de mots comme *renard* et de noms propres comme *Bernard, Richard, Gérard*, ceux qui charpentèrent les dialectes romans modernes employèrent la même terminaison même au bout des mots latins. Ils formèrent ainsi non-seulement beaucoup de noms propres comme *Abeillard, Bayard, Brossard,* mais des dénominations comme *criard*, et *leccardo* (gourmand), *linguardo* (bavard), *codardo* (provençal *coart*, français *couard*)[1]. On peut trouver étrange qu'un mot germanique devienne suffixe roman, et pourtant nous n'hésitons pas à employer des mots hindoustanis comme suffixes de notre langue. En hindoustani *válá* s'emploie pour former beaucoup de substantifs : *Dilli* signifiant Dehli, *Dilli válá* est un homme de Dehli ; *go* signifiant vache, on a *go-válá*, bouvier, contracté *gválá*. On peut former ainsi des composés innombrables ; et, comme le dérivatif a semblé commode et utile, on a fini par l'ajouter même à des mots anglais, comme par exemple dans *Competition wallah*[2].

Ce sont peut-être là des cas isolés, mais les principes sur lesquels ils reposent se retrouvent dans toute la structure de la langue. Il est surprenant de voir tout ce que peut accomplir l'application de ces principes, quels vastes résultats peuvent sortir des moyens les plus simples. A l'aide du simple radical ī ou *jā* (ou aussi *ja*) qui dans les langues aryennes signifie aller ou envoyer, les hommes qui ont fondé presque sans s'en douter la grammaire aryenne formèrent non-seulement leurs verbes neutres, causatifs et dénominatifs, mais leurs passifs, leurs optatifs, leurs futurs, et un nombre considérable de substantifs et d'adjectifs. Chacune de ces formations, en sanscrit comme en grec, peut être et a été expliquée comme le résultat d'une agglutination entre n'importe quelle racine verbale donnée et le radical ī ou *jā*.

Il y a par exemple une racine *nak*, indiquant la mort ou la destruction. Nous la trouvons dans *nak* (nuit, latin *nox*, grec

Deutsche Grammatik, III, 707.

1. Diez, *Grammatik*, II, 358. Grimm, *Deutsche Grammatik*, II, p. 340, 706.

2. C'est le sobriquet donné aux membres du service civil de l'ex-compagnie des Indes, qui pour rester au service ont été astreints à passer un examen. Un livre a été publié sous le titre : *The competition wallah*. — Trad.

νύξ), qui signifiait originairement l'effacement, la disparition, la mort du jour; nous avons la même racine en composition, comme par exemple dans *ǵīva-nak* « qui détruit la vie ». A l'aide de divers suffixes, le grec en a formé νεκ-ρός, cadavre, νέκ-υς, mort, et le pluriel νέκ-υες, les trépassés. En sanscrit, cette racine a donné un simple verbe, *naç-a-ti* (il périt). Mais pour lui donner une signification plus clairement neutre, un nouveau thème verbal se forme par composition avec *ja*, et on a *naç-ja-ti*, il périt.

Par un procédé au moins très-analogue, le sanscrit forme quantité de verbes dénominatifs. De *rāǵan* (roi) nous formons *rāǵā-ja-tē*, il se comporte en roi; proprement, il a l'*allure* d'un roi. De *kumārī* (jeune fille), *kūmārā-ja-tē*, il se comporte comme une jeune fille [1].

Tirant de *naç nāça*, et ajoutant à cette forme le même radical *ja*, le sanscrit forme un verbe causatif *nāça-ja-ti*, il envoie à la mort (latin *necare*).

L'analogie est étroite entre le verbe neutre *naç-ja-ti* et le passif régulier, qui se forme en sanscrit par composition avec *ja*, mais en changeant la série des terminaisons personnelles. *Naç-ja-ti* veut dire il périt, et *naç-ja-tē* il est détruit.

Les terminaisons ordinaires de l'optatif en sanscrit sont :

jām jās jāt jāma jāta jus,

ou, après les thèmes terminés par des voyelles :

ijam is it ima ita ijus.

En grec :

ιην ιης ιη ιημεν ιητε ιεν,

ou, après les thèmes en ο :

ιμι ις ι ιμεν ιτε ιεν.

En latin :

iēm iēs iet — — ient.
īm īs it īmus ītis int.

Si nous ajoutons ces terminaisons à la racine AS (être), nous aurons le sanscrit : [*as-jām*]

sjām sjās sjāt sjāma sjāta sjus,

le grec ; [ἐσ-ιην]

εἴην εἴης εἴη εἴημεν εἴητε εἶεν,

le latin : [*es-iēm*]

siēm siēs siet — — sient,

1. Voir Max Müller, *Sanskrit Grammar*, § 497.

sim sīs sit sīmus sītis sint.

Si nous ajoutons les autres terminaisons à un thème verbal qui finisse par certaines voyelles, nous avons :

sanscrit : [*bhara-ijam*]

bharējam bharēs bharēt bharēma bharēta bharējus,

grec : [φερο-ιμι]

φέρο-ιμι φέρο-ις φέρο-ι φέρο-ιμεν φέρο-ιτε φέρο-ιεν,

latin [*fere-īm*]

ferām ferēs feret ferēmus ferētis ferent

Ici nous retrouvons évidemment le même verbe auxiliaire, *i* ou *ja*, et nous sommes conduits à admettre que ce que nous appelons aujourd'hui un mode optatif ou potentiel était originairement une sorte de futur, formé de *ja,* aller, à peu près comme le français *je vais dire*. Ce futur aurait ensuite pris le caractère d'un commandement civilement exprimé (de même que nous pouvons employer *thou wilt go*, tu iras, dans le sens de *go,* va); et l'impératif se serait réduit à un simple potentiel (de même que nous pouvons dire *go and you will see*, allez et vous verrez, dans le même sens que *if you go, you will see*, si vous alliez, vous verriez).

Les terminaisons du futur sont :

sanscrit :

sjāmi sjasi sjati sjāmas sjatha sjanti

grec :

σω σεις σει σομεν σετε σοντι.

Dans ces terminaisons nous avons réellement deux auxiliaires, le verbe *as* (être) et *ja* (aller); et en les ajoutant à n'importe quelle racine, comme par exemple DA (donner), nous avons :

sanscrit : [*dā-as-jā-mi*]

dā-s-jā-mi dā-s-ja-si dā-s-ja-ti dā-s-jā-mas dā-s-ja-tha dā-s-ja-nti

grec : [δω-ες-*jω*]

δώ-σ-ω δώ-σ-εις δώ-σ-ει δώ-σ-ομεν δώ-σ-ετε δώ-σ-ουσι[1].

Une forme verbale qui se présente très-fréquemment en sanscrit est le *participe-gérondif*, qui indique qu'il est nécessaire ou opportun de faire telle chose. Ainsi de *budh* (savoir) on forme *bōdh-ja-s* (*cognoscendus,* qu'il faut connaître); de *guh* (cacher) *guh-ja-s* ou *gōh-ja-s* (qui doit être caché) : propre-

1. Dans δώσω, pour δω-σjω, le *j* s'est perdu en grec comme d'ordinaire. Dans d'autres verbes *s* et *j* ont également disparu. Ainsi τενεσjω devient τενεσω, puis τενῶ, le *futur attique*.

ment « qui *va* cacher ou être caché »; de *jaǵ* (sacrifier), *jūǵ-ja-s* (qui est ou doit être honoré d'un culte). Ici encore ce qui *va être* devient ce qui *sera*, et, à la fin, ce qui *doit être*. En grec nous ne trouvons qu'un petit nombre de formes analogues, comme ἅγ-ι-ος (saint), στύγ-ι-ος (haïssable); en latin *exim-i-us* (qu'il faut extraire); en gothique *anda-nêm-ja* (acceptable, agréable; allemand *angenehm*) [1].

Tandis que les participes gérondifs en *ja* sont formés sur le même principe que les thèmes passifs en *ja*, une série de substantifs en *ja* paraît avoir été formée, à très-peu près, de même que les thèmes des verbes dénominatifs ou des verbes neutres, dans lesquels le dérivatif *ja* exprime originairement l'action d'aller, de se comporter, et à la fin simplement d'être. Ainsi de *vid* (savoir) nous avons en sanscrit *vid-jā* (connaissance), de *çī* (jacere) *çajjā* (repos). Formes latines analogues : *gaud-i-um*, *stud-i-um*, ou, avec des terminaisons féminines, *ined-i-a*, *invid-i-a*, *pernic-i-es*, *scab-i-es*; formes grecques : μαν-ί-α, ἁμαρτ-ί-α ou ἁμάρτ-ι-ον; formes allemandes, les nombreux noms abstraits en *i* et en *e* [2].

Voilà qui montre combien peut être et combien à été accompli, dans le langage, avec les matériaux les plus simples. Des verbes neutres, dénominatifs, causatifs, passifs; des optatifs et des futurs, des gérondifs, des adjectifs et des substantifs sont tous formés par un seul et même procédé, au moyen d'une seule et même racine. Ce n'est pas une portion méprisable de la grammaire qui se trouve ainsi expliquée par cette unique racine *ja*, aller, et nous apprenons ainsi une fois de plus combien simples et combien merveilleuses en même temps sont les voies du langage si nous le suivons d'étape en étape jusqu'à son point de départ primitif.

Or, ce qui s'est passé dans les cas que nous avons vus s'est

1. Voir Bopp, *Vergleichende Grammatik* (*Grammaire comparée*), §§ 897, 898. Ces adjectifs verbaux doivent être distingués avec soin des adjectifs nominaux, comme en sanscrit *div-ja-s* (*divinus*), originairement *divi-a-s*, c'est-à-dire *divi-bhavas* (qui est au ciel); οἰκεῖος (*domesticus*), originairement οἰκεν-ο-ς (qui est dans la maison). Ce sont des adjectifs formés d'anciens locatifs, exactement comme en basque nous pouvons former de *etche* (maison) *etche-tic* (de la maison) et *etche-tic-acoa* (celui qui est de la maison), ou de *seme* (fils) *semea-ren* (du fils) et *semea-ren-a* (celui qui est du fils). Voir W. J. van Eys, *Essai de grammaire de la langue basque*, 1867, p. 16.

2. Bopp, *Vergleichende Grammatik*, §§ 888-898.

représenté mainte et mainte fois dans l'histoire du langage. Tout ce qui est maintenant *formel*, non-seulement les suffixes dérivatifs, mais tout ce qui constitue la charpente grammaticale et les articulations du langage, était originairement matériel. Ce que nous appelons aujourd'hui désinences casuelles, c'étaient la plupart du temps des adverbes de lieu; ce que nous appelons terminaisons personnelles des verbes, c'étaient des pronoms personnels. Les suffixes et les affixes étaient tous des mots indépendants, nominaux, verbaux ou pronominaux; il n'y a en un mot, dans le langage actuel, rien de vide, de mort, de *formel*, qui n'ait été à l'origine matériel, vivant et plein. C'est l'objet de la grammaire comparée de ramener tous les éléments formels ou morts à leur forme vivante; et, si ce procédé de restauration n'est nullement complet, si même dans plusieurs cas on n'entrevoit pas l'espoir de découvrir le type vivant dont proviennent ces fragments pétrifiés que nous appelons terminaisons ou suffixes, on a du moins rassemblé assez de preuves pour établir sur les plus fermes fondements cette maxime générale que *Rien n'est mort dans le langage qui à l'origine n'ait eu vie*, que rien n'existe dans la couche tertiaire qui ne retrouve ses antécédents et son explication dans la couche secondaire ou primaire du langage humain.

Après avoir expliqué autant qu'il m'a été possible en si peu de temps ce que je considère comme l'idée vraie de la stratification du langage, j'aurais voulu pouvoir vous montrer comment l'aspect de quelques uns des plus difficiles et des plus intéressants problèmes de notre science se modifie, si nous les considérons de nouveau, une fois éclairés des lumières nouvelles que nous a procurées notre recherche des antécédents nécessaires de toute langue. Permettez-moi seulement d'attirer votre attention sur l'un des points les plus contestés de la science du langage. Cette question : Pouvons-nous assigner une origine commune aux langues aryennes et sémitiques, a été discutée à satiété. Personne ne pense aujourd'hui à faire dériver le sanscrit de l'hébreu ou l'hébreu du sanscrit; la seule question est de savoir si, à un moment donné, tous deux ont pu faire partie d'un seul et même groupe de langues. Il y a des savants, et de très-éminents, qui nient entre eux toute ressemblance, tandis que d'autres ont rassemblé des matériaux qui semblent permettre difficilement d'attribuer de si nombreuses coïncidences à un pur hasard. Nulle part, certes, l'observation de Bacon sur la différence radicale qui existe entre les dispositions des divers hommes à l'égard de

la philosophie et des sciences ne s'est trouvée mieux vérifiée que parmi les linguistes : — *Maximum et velut radicale discrimen ingeniorum, quoad philosophiam et scientias, illud est, quod alia ingenia sint fortiora et aptiora ad notandas rerum differentias; alia ad notandas rerum similitudines. ....Utrumque autem ingenium facile labitur in excessum, prensando aut gradus rerum, aut umbras* [1]. — Toutefois, avant d'entrer dans la discussion des preuves que produisent les divers savants à l'appui de leurs théories contradictoires, notre premier devoir est de poser une question préliminaire. Quelles preuves avons-nous à la rigueur le droit d'attendre, considérant que le sanscrit et l'hébreu appartiennent également, dans l'état où nous les connaissons, à la couche du langage où se trouvent les flexions?

D'abord, il est tout à fait clair que le sanscrit et l'hébreu étaient séparés bien avant d'atteindre la couche tertiaire, avant de devenir complétement langues à flexions ; et par conséquent ils ne peuvent avoir en commun aucune des particularités de leur état flexionnel, ni aucun des résultats de l'altération phonétique qui commence lorsque les formes agglutinatives sont devenues inintelligibles par elles-mêmes et purement traditionnelles. Je veux dire, par exemple, qu'en supposant que le pronom de la première personne ait été originairement le même dans les langues aryennes et sémitiques, en supposant que dans l'hébreu *an-oki* (assyrien *an-aku*, phénicien *anak*) le dernier élément *oki* soit originairement identique avec le sanscrit *ah* dans *aham* et le grec ἐγ dans ἐγώ, il serait encore inutile de chercher à faire dériver la terminaison de la première personne du singulier, soit dans *kâtal-ti*, soit dans *ektól*, du même type qui en sanscrit se présente sous la forme *mi, am* ou *a*, dans *tudā-mi*, *atud-am*, *tutōd-a*. Il n'y a pas entre l'hébreu et le sanscrit la même parenté qu'entre le sanscrit et le grec, si toutefois le terme de parenté s'applique bien au sanscrit et au grec, simples variétés dialectales d'un seul et même type.

Alors se présente cette question : Les langues sémitiques et aryennes ont-elles pu être identiques pendant la seconde période, la période agglutinative? Ici comme tout à l'heure la réponse doit être à mon avis décidément négative, car non-seulement les mots *vides* affectés à la dérivation sont différents dans les deux familles, mais, ce qui est bien plus caractéristique, la

1. Bacon, *Novum Organum*, I, 55.

manière dont ils s'attachent aux racines est différente aussi. Dans les langues aryennes, les éléments formatifs s'attachent à la fin des mots seulement ; dans les langues sémitiques on les trouve à la fois au commencement et à la fin. Dans les langues aryennes les composés grammaticaux sont tous suivant la formule rρ ; dans les langues sémitiques nous avons des formations faites d'après les formules rρ, ρr et ρrρ.

Il ne reste donc que la première couche, celle de l'isolement, où les langues aryennes et sémitiques aient pu se trouver confondues. Mais ici encore nous devons faire une distinction. Toutes les racines aryennes sont monosyllabiques, toutes les racines sémitiques ont été élevées à une forme trilitère. C'est donc seulement avant l'époque où les racines sémitiques ont pris cette forme secondaire, la trilitérité, qu'on pourrait admettre quelque chose de commun entre ces deux branches du langage. A supposer qu'on sût comme un fait historique qu'à cette période reculée — période qui dépasse les limites de tout ce que nous sommes habitués à appeler historique — la parole sémitique n'eût pas été distincte de la parole aryenne, quelles preuves de cette unité pourrions-nous espérer de trouver dans les langues sémitiques et aryennes actuelles telles que nous les connaissons dans leur période flexionnelle? Rappelons-nous que les 100 000 mots de l'anglais, bien plus, les nombreuses centaines de milliers de mots contenues dans les dictionnaires de toutes les autres langues aryennes, ont pu se ramener à environ 500 racines, et que ce petit nombre de racines admet encore des réductions. Mettons-nous ensuite dans l'esprit qu'il en est de même aussi des langues sémitiques, surtout si nous acceptons la réduction de toutes les racines trilitères en racines bilitères. Après cela, que pouvons-nous espérer de notre comparaison de l'hébreu et du sanscrit? sinon un petit nombre de coïncidences radicales, une ressemblance dans la forme et dans la signification d'environ 500 syllabes-racines, tout ce qu'il y a de plus en hébreu et en sanscrit étant une sorte de seconde pousse, qui n'a pu commencer avant que les deux branches eussent été violemment séparées à tout jamais.

D'ailleurs, si nous considérons ces racines, nous trouvons que les idées qu'elles expriment sont d'une nature très-générale et, par suite, sujettes à un nombre infini de déterminations particulières. Une racine qui signifie tomber (sanscrit *pat*, πίπτω), en vient à signifier s'envoler (sanscrit *ut-pat*, πέτομαι). La racine *dā*, qui signifie donner, reçoit, précédée de la préposition *ā*, le

sens de prendre. La racine *ju*, joindre, avec la préposition *vi* signifie séparer. La racine *ghar*, qui exprime l'éclat, peut fournir et fournit dans les langues aryennes des dérivés exprimant l'éclat (anglais *gleam*), la chaleur (sanscrit *gharma*), la joie (χαίρειν), l'amour (χάρις), la croissance *(ger-men)*, et, parmi les couleurs, le vert (sanscrit *hari*), le jaune (*gilvus*, *flavus*) et le rouge *(fulvus;* sanscrit *harit)*. Dans l'étude des langues sémitiques, cette signification si vague des éléments radicaux est une des principales difficultés, car, selon qu'une racine s'emploie suivant ses diverses conjugaisons, elle peut exprimer une variété d'idées des plus surprenantes. Tenons compte aussi de ce que, parmi le nombre très-limité des racines qui dans ce temps reculé étaient employées en commun par les ancêtres des Aryens et des Sémites, chacune des deux races a dû en perdre un certain nombre; on pourrait donc trouver des racines hébraïques dont aucune trace n'existerait en sanscrit, et *vice-versa*, sans que ce fait n'eût rien que de parfaitement naturel.

Il est juste et il est très-essentiel que nous voyions tout cela clairement. Les preuves que nous avons le droit d'attendre pour établir l'origine commune des langues sémitiques et aryennes sont en fort petit nombre; comprenons-le bien avant de nous risquer à émettre aucune opinion sur cet important sujet. Je n'ai en aucune façon épuisé l'énumération des influences qui, naturellement, ou même nécessairement, auraient contribué à produire des différences entre les éléments radicaux du langage aryen et du langage sémitique, à supposer toujours que tous deux fussent sortis originairement de la même source. Quand même nous exclurions les ravages de l'altération phonétique, dans cette période reculée du langage, nous aurions à faire d'amples concessions à la variété dialectale. Nous connaissons dans les langues aryennes le jeu constant qui a lieu entre les gutturales, les dentales et les labiales *(quinque,* sanscrit *pañka,* πέντε, éolien πέμπε, gothique *fimf)*. Nous avons vu se produire, selon les dialectes, l'échange des aspirées, des moyennes et des ténues, qui dès l'abord a donné aux principales branches du langage aryen leur caractère individuel (τρεῖς, gothique *threis*, haut-allemand *drei)* [1]. Si tout cela, et bien plus encore, a pu se

1. Jusqu'à ce qu'on rende compte rationnellement de cet échange, qu'on appelle *Lautverschiebung*, je continuerai de l'attribuer non à l'altération phonétique, mais au développement dialectal. M. Scherer, dans son profond ouvrage *Zur Geschichte der Deutschen Sprache*, a compris

passer dans le domaine étroit des dialectes issus d'une langue déjà plus ou moins solidement constituée, quelles n'ont pas dû être les chances dans des limites si vastes? En songeant combien dans une langue monosyllabique le changement d'une seule consonne compromettrait l'identité d'un mot, nous pourrions être tentés de croire que les syllabes-racines dont le sens est déjà si général, si vague et si variable, n'en auraient que plus soigneusement conservé leurs contours, je veux dire gardé intactes leurs consonnes. Mais cela n'est vrai en aucune façon. Les langues monosyllabiques ont leurs dialectes tout comme les langues polysyllabiques, et l'écart rapide et profond qui se produit entre ces dialectes peut nous apprendre combien doit avoir été rapide et profond l'écart des autres langues pendant la période d'isolement.

M. Edkins, qui a apporté une attention toute particulière dans l'étude des dialectes chinois, établit que dans les provinces du nord les plus grands changements ont eu lieu, huit consonnes initiales et une consonne finale ayant été échangées pour d'autres et trois consonnes finales perdues. Le long de la rive méridionale du Yang-tsé-Kiang et un peu au nord de ce fleuve les anciennes initiales ont été toutes conservées, comme aussi dans le Tchekiang jusqu'au Fouh-kien. Mais parmi les finales, *m* a été remplacé par *n*, *t* et *p* se sont perdus, ainsi que *k*, sauf dans quelques districts de la campagne. Quelques mots ont deux formes : l'une est employée dans la conversation, l'autre particulière à la lecture. La première est l'ancienne prononciation, et l'autre ressemble plus à la prononciation mandarine. Les cités de Sou-Tcheou, Hang-Tcheou, Ning-po et Ouen-Tcheou, avec la campagne environnante, peuvent être considérées comme ayant un seul dialecte, parlé probablement par trente millions d'hommes, c'est-à-dire plus que la population totale de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. La cité de Houei-tcheou a son dialecte spécial où les consonnes initiales douces sont remplacées par

à très-peu près, quoique non entièrement, le sens de mon explication, et les étranges effets de la variation dialectale en regard de l'altération phonétique. S'il est nécessaire d'employer des exemples plus familiers, on pourrait dire avec une vérité parfaite que chaque dialecte a choisi son costume phonétique particulier, comme les gens choisissent les habits et les pantalons qui leur vont le mieux. La comparaison est imparfaite comme toute comparaison, mais elle est aussi bonne que celle dont on sert d'ordinaire, quand on assimile les ravages de l'altération phonétique à une usure que subirait ce costume de la langue.

des fortes et des aspirées (phénomène analogue à la *Lautverschiebung* des langues aryennes). A Fou-tcheou-fou, dans la partie orientale de la province de Kiang-si, les initiales douces ont aussi été remplacées par des aspirées. Dans beaucoup de parties de la province de Hounan, les initiales douces se maintiennent encore, mais dans la cité de Tchang-cha le dialecte parlé a les cinq intonations de la langue mandarine, et les initiales, aspirées ou autres, modifiées de la même manière. Dans l'île de Haï-nan les mots chinois se rapprochent distinctement de la forme qu'ils prennent en annamite. Beaucoup de consonnes fortes sont adoucies ; le contraire a lieu dans d'autres parties de la Chine. Ainsi *ti* et *di* (tous deux *ti* en langue mandarine) se prononcent tous deux *di* à Haï-nan. *B* et *p* s'emploient dans beaucoup de mots qui en langue mandarine commencent par *w* et *f*. Dans la province de Fouh-kien, beaucoup de changements ont lieu entre les initiales : on dit *k* pour *h; p* pour *f; m* et *b* pour *w; j* pour *y ; t* pour *ch; ch* pour *s; ng* pour *i*, *y* et *w ; n* pour *j* [1].

Représentons-nous clairement ce que sont de tels changements dans des mots formés d'une seule consonne et d'une seule voyelle : nous serons alors plus en mesure de prononcer en juges. Nous pourrons déterminer avec une compétence plus grande notre droit à réclamer des preuves plus nombreuses et plus nettes. Il sera temps enfin de voir s'il y a lieu d'admettre l'origine commune de deux langues qui se sont séparées durant leur période monosyllabique ou isolante, et dont nous ne connaissons rien avant qu'elles soient très-avancées dans la période des flexions.

On pourrait dire : Eh bien, si nous tenons compte de tout cela, les preuves se réduisent vraiment à néant, et méritent à peine l'attention du savant. Je réponds : Ce n'est pas notre faute s'il en est ainsi, mais avant de poser comme un axiome qu'il ne peut y avoir aucune parenté entre le sanscrit et l'hébreu, qu'ils ont évidemment des origines différentes, qu'ils représentent en fait deux espèces indépendantes du langage humain, il n'est que juste de nous arrêter un peu et de ne pas détourner les yeux avec mépris des recherches essayées par des hommes comme Ewald, Raumer et Ascoli. Ces savants, et particulièrement Raumer et Ascoli, nous ont donné, autant que j'en puis juger, bien plus de preuves à l'appui de la parenté du sanscrit et

1. Edkins, *Grammar*, p. 84.

de l'hébreu qu'à mon point de vue nous n'en pouvons attendre; je le dis pour inviter à la modération les deux partis. Si, d'un côté, nous ne devons pas demander plus que nous n'avons le droit de demander, nous devons, d'autre part, ne pas chercher ni désirer produire plus de preuves que n'en admet la nature de la question. Nous savons que tels mots qui ont identiquement le même son et le même sens en sanscrit, en grec, en latin et en allemand ne peuvent pas être identiques parce qu'ils violeraient les lois phonétiques qui ont rendu ces langages si différents les uns des autres. Le verbe *doom* ne peut avoir de rapport avec le latin *damnare*, ni le verbe *call* avec le grec καλεῖν et le latin *calare*, ni l'anglais *care* avec le latin *cura*, ni le verbe *have* avec le latin *habere*. Cette remarque peut s'appliquer, mais avec une force cent fois plus grande, à des mots hébraïques et sanscrits. Si on trouve une racine hébraïque trilitère pareille à une forme trilitère sanscrite, nous serons aussitôt certains qu'elles ne sont pas identiques, que leur ressemblance est purement accidentelle. Des pronoms, des noms de nombre et quelques noms plutôt imitatifs que significatifs, pour père, mère, etc., peuvent avoir été conservés depuis l'époque la plus reculée par les Aryens et les Sémites; mais si les savants vont plus loin et se mettent à comparer l'hébreu *barak* (bénir) et le latin *precari*, l'hébreu *lab* (cœur) et l'anglais *liver* (foie), l'hébreu *melech* (roi) et le latin *mulcere* (adoucir, calmer, soumettre), ils sont je crois en grand danger de prouver trop.

On a essayé récemment de signaler plusieurs racines communes au chinois et au sanscrit. Loin de moi la pensée de flétrir même des études de ce genre comme antiscientifiques, quoiqu'il faille un certain effort, quand on a été élevé dans la plus extrême rigueur de l'école de Bopp, pour aborder de telles recherches sans préjugé. Toutefois, si on les dirige avec soin et prudence, et surtout avec la notion claire des limites où elles doivent se tenir renfermées, ces recherches sont parfaitement légitimes, bien plus que le savant dogmatisme qui a fait déclarer à quelques uns de nos savants les plus éminents que l'origine commune du sanscrit et du chinois était une absurdité. Je ne puis dire cependant que la méthode adoptée par M. Chalmers dans son intéressant ouvrage sur l'origine du chinois doive porter la conviction dans l'esprit du sceptique de bonne foi. Je crois qu'avant de comparer les mots du chinois à ceux de n'importe quelle autre langue il faut faire tous les efforts pour ramener les mots chinois à leur forme la plus primitive. Ici, M. Edkins a indiqué la route

à suivre et a clairement montré le grand avantage qu'on pourrait tirer d'une étude minutieuse des dialectes chinois. Le même savant a fait encore plus en montrant comment le chinois doit d'abord être comparé avec ses plus proches parents (le mongol dans la classe touranienne septentrionale et le tibétain dans la classe touranienne méridionale), avant qu'on essaie aucune comparaison avec les colonies plus éloignées qui sont parties durant la période monosyllabique du langage. « Je cherche en ce moment à comparer, écrit-il, le mongol et le tibétain avec le chinois, et j'ai déjà obtenu quelques résultats intéressants :

» 1. — Parmi les mots mongols, un grand nombre (le cinquième peut-être) sont chinois. L'identité se reconnaît dans la première syllabe des mots mongols, qui est la racine. La correspondance est des plus frappantes pour les adjectifs : la moitié peut-être des plus employés sont, quant à la racine, identiques avec des adjectifs chinois. Ex. *sain* (bon), *begen* (bas), *ichi* (à droite), *sologai* (à gauche), *chihe* (droit), *gadan* (extérieur), *chohon* (peu nombreux), *logon* (vert), *hunggun* (léger). Mais l'identité est aussi fréquente dans d'autres classes de mots, et cette identité des racines communes semble s'étendre aussi au turc, au tartare, etc.: ex. *su* (eau), *tenri* (ciel).

» 2. — Pour comparer le mongol avec le chinois, il est nécessaire de remonter d'au moins six siècles en arrière dans le développement de la langue chinoise ; en effet, nous trouvons dans les racines communes des lettres particulières à l'ancien chinois, ex. la finale *m*. Il faut aussi considérer les lettres initiales d'un autre point de vue que celui de la prononciation mandarine. Si beaucoup de mots sont communs au chinois, au mongol et au tartare, nous devons remonter d'au moins douze siècles en arrière afin d'avoir une époque convenable pour la comparaison.

» 3. — Tandis que le mongol n'a pas trace d'accents, ils sont très-nettement développés en tibétain. Csoma de Körös et Schmidt ne mentionnent pas l'existence des accents, mais on les entend parfaitement dans la prononciation des natifs du Tibet en résidence à Pékin.

» 4. — Comme pour la comparaison du mongol, il est nécessaire, pour examiner les rapports du tibétain et du chinois, de choisir l'ancienne langue chinoise avec ses consonnes finales plus nombreuses et son système complet d'initiales douces, fortes et aspirées. Les noms de nombre tibétains fournissent sur ce point des exemples assez clairs.

» 5. — Tandis que le mongol se rapproche du chinois surtout par le grand nombre des mots communs aux deux langues, le tibétain s'en rapproche par sa structure phonétique, en ce qu'il est accentué et monosyllabique. Cela étant, il est moins remarquable qu'il y ait beaucoup de mots communs au chinois et au tibétain, et on devait s'y attendre; mais une circonstance curieuse c'est qu'il s'en trouve peut-être autant dans le mongol, avec ses longs polysyllabes sans accent. »

Voilà incontestablement le véritable esprit qui doit diriger les recherches sur l'histoire primitive du langage, et j'espère que MM. Edkins, Chalmers et autres ne se laisseront pas décourager par les objections ordinaires que soulève toute recherche neuve. Quand leurs études ne conduiraient qu'à des résultats négatifs, elles seraient de la plus haute importance. Le criterium à l'aide duquel nous constatons la parenté des langues à flexions, comme le sanscrit et le grec, l'hébreu et l'arabe, ne peut naturellement pas s'appliquer à des langues qui sont encore dans la couche agglutinative ou isolante; il ne serait bon à rien pour déterminer si certaines langues séparées pendant le développement de leurs flexions avaient été unies pendant leur âge agglutinatif, ou si des langues séparées pendant l'âge agglutinatif étaient sorties d'un même centre dans l'âge monosyllabique. Bopp a voulu travailler avec ses outils aryens sur les langues malayo-polynésiennes et y découvrir des traces de formes aryennes : que son exemple nous soit une leçon.

Toutefois, il y a aussi des dangers de l'autre côté, et même des dangers plus grands, et si M. Chalmers, dans son intéressant ouvrage sur l'*Origine du chinois*, compare entre autres le chinois *tzé* (enfant) avec le bohémien *tsi* (fille), je sais que l'indignation des savants aryens sera portée au comble, quand ils songeront qu'ils ont prouvé de la manière la plus minutieuse que *tsi* ou *dci* en bohémien est une modification régulière de *dugte*, et que ce *dugte* est le sanscrit *duhitar*, le grec θυγάτηρ, *daughter* (fille), mot qui était originairement un petit nom d'amitié, signifiant *laitière*, et donné par les pâtres aryens, et par eux seulement, aux filles de leur maison. De pareils accidents doivent arriver dans un sujet aussi vaste que la science du langage[1]. Ils

1. Si la comparaison de M. Chalmers entre les noms de la fille en bohémien et en chinois est si impardonnable, que dirons-nous de la comparaison de Bopp entre les noms bengali et sanscrit de la sœur? Sœur, en bengali, se dit *bohini*, ce qui n'est autre chose que l'hindi

sont arrivés à des savants comme Bopp, Grimm et Burnouf, et ils arriveront encore. Je ne défends pas ici le trop de hâte ou la légèreté, je dis seulement qu'il faut nous lancer en avant et non pas nous imaginer que tout est fait et qu'il n'y a plus de conquêtes à faire dans notre science. Notre mot d'ordre, ici comme ailleurs, doit être *Festina lente,* mais en tout cas, *Festina! Festina! Festina!*

bahin et *bhān,* le prâcrit *bahiṇī,* le sanscrit *bhaginī*. Bopp, de la manière la plus laborieuse, fait venir *bohinī* du sanscrit *svasṛ* (sœur). Bopp, *Vergl. Gramm.* [1e éd.], *Vorrede zur vierten Abtheilung*, p. X.

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

LA CHRONOLOGIE

DANS LA FORMATION

DES

LANGUES INDO-GERMANIQUES

PAR

GEORGE CURTIUS

TRADUIT PAR

M. BERGAIGNE

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1869

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

LA CHRONOLOGIE

DANS LA FORMATION

DES

LANGUES INDO-GERMANIQUES

PAR

GEORGE CURTIUS

TRADUIT PAR

M. BERGAIGNE

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1869

enseignements nouveaux de la méthode comparative, et il a introduit dans la linguistique les habitudes de réserve et de tact qu'une longue discipline a données à la philologie classique. Son principal ouvrage, intitulé *Principes de l'étymologie grecque* (2e édition 1866), est bien connu de tous les hellénistes. M. Curtius est aussi l'auteur d'une grammaire grecque pour les classes, qui est arrivée aujourd'hui à sa huitième édition et qui a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe.

Cet essai a paru d'abord dans les Mémoires de l'Académie royale de Saxe (1867). La traduction française, qui exigeait une connaissance approfondie du sujet, et qui présentait de sérieuses difficultés à cause de l'incertitude de notre terminologie grammaticale, est due à M. Bergaigne, répétiteur à l'École pratique des hautes études.

M. Bréal.

LA CHRONOLOGIE

DANS

LA FORMATION DES LANGUES INDO-GERMANIQUES

Par George Curtius.

C'est une question qui a été souvent agitée dans ces dernières années, si la linguistique rentre dans les sciences naturelles ou dans quelque autre ordre de nos connaissances. Plusieurs savants dont le nom fait autorité, particulièrement Schleicher et Max Müller, se sont prononcés pour la première de ces vues; Steinthal, au contraire, pour la seconde. Quand il s'agit de divisions et de classifications si générales, la réponse est d'ordinaire peu satisfaisante. Qui peut nier que la méthode dont se sert aujourd'hui la linguistique ne ressemble à celle des sciences naturelles? Les naturalistes se sentent chez eux quand nous leur donnons l'occasion de jeter un coup d'œil dans le laboratoire de la science du langage. Mais, d'un autre côté, il y a dans la vie du langage des parties qui échappent à cette méthode. Tel est le domaine entier de la syntaxe, et aussi l'origine, la fixation et la ramification des acceptions des mots. Ici, quelque effort qu'on fasse pour atteindre l'exactitude et la précision, on ne pourra se passer d'une méthode synthétique procédant par tâtonnements et rappelant plutôt celle de l'historien. Et cependant ce sont dans le langage des parties aussi essentielles que les autres. Ce n'est pas se tirer d'affaire que de les mettre à part sous ce titre « Fonction, » ou même de les renvoyer à une autre science. Bréal s'est récemment prononcé dans le même sens dans son intéressant opuscule *sur la forme et la fonction des mots*.

Sous quelque aspect que l'on considère le langage, même dans l'analyse des formes, même dans l'établissement des lois phoniques, on ne peut jamais se dispenser de recourir à l'idée de l'analogie qui est quelque chose de purement moral et d'étranger, ce me semble, à la vie naturelle. L'accusatif pluriel πόλεις s'expliquerait difficilement par les formes primitives πολι-νς ou πολι-ας, et ne se comprend guère que comme un effet de la paresse qui, dans l'usage, a fait confondre la formation de l'accusatif pluriel avec celle du nominatif. Le penchant à la différentiation, qui n'est pas moins manifeste, est également de l'ordre moral. C'est grâce à lui que la racine commune *ar* a donné en grec trois racines ἀρ, ἐρ, ὀρ, différentes par le son et la signification. Ainsi, à travers le fait en apparence purement matériel, on entrevoit partout le fait moral, et il faut tenir compte de tous les deux à la fois pour arriver à la complète intelligence du sujet. Et même dans les limites où l'analogie de la science du langage avec les sciences naturelles est réellement justifiée, elle paraît s'appliquer surtout à celles de ces sciences qui, comme la Géologie et la Paléontologie, s'occupent d'objets changeants et très différents dans le cours des temps. Si Max Müller écarte l'emploi du mot *Histoire* pour le langage, c'est sans doute qu'il subit les exigences d'une acception étroite, particulière à la langue anglaise, du mot *history*. Nous sommes, et certainement avec raison, habitués à attribuer une histoire au langage. Car là où il y a un Devenir, il y a une histoire. De même que d'autres objets plus ou moins soustraits à l'influence de la volonté humaine, tels que le droit, la religion, les mœurs et même les costumes, ont une histoire, de même le langage aussi en a une. La conception génétique de la vie du langage est précisément ce qui distingue la linguistique nouvelle de l'ancienne qui se bornait, soit à une simple statistique, soit à l'essai d'une classification systématique des phénomènes du langage. Soit que la science du langage s'exerce dans le cercle plus étroit d'une seule langue qu'elle doit explorer en se fondant sur l'étude des monuments, soit qu'elle se meuve dans des cercles plus vastes, de toute manière, son trait essentiel est celui d'une science historique.

De cette direction historique suit une autre conséquence. Dans toute considération historique, il s'agit de faits successifs, d'antériorité et de postériorité dans le détail comme dans l'ensemble. L'histoire n'est rien sans chronologie, sans détermination de périodes fondée sur des dates chronologiques. S'il y a donc une

histoire du langage, il faut aussi chercher à établir une chronologie de cette histoire : nous avons à nous proposer une science jusqu'à un certain point nouvelle, ou, pour parler plus modestement, à poser un nouveau problème scientifique que nous pouvons appeler Chronologie ou Considération chronologique du langage. A la vérité, les traditions précises, les ères, les indications de toute sorte qui forment le fondement d'une chronologie de l'histoire proprement dite ne sont à la disposition de la science du langage que pour des périodes relativement courtes et tardives. Pour l'histoire de l'ancienne langue latine, par exemple, elles ont été exploitées avec une merveilleuse sagacité. Mais au delà de la période pour laquelle nous avons le témoignage des œuvres littéraires ou des monuments, c'est-à-dire pour la partie de beaucoup la plus étendue de l'histoire du langage, toute indication extérieure de cette sorte fait complétement défaut. Nous sommes entièrement réduits aux critères intérieurs. Mais précisément parce que nous manquons d'indices palpables, pareils à ceux qui, pour l'histoire d'autres objets, sont presque toujours à notre disposition, il est d'autant plus nécessaire d'entreprendre de déterminer la suite des événements historiques. Sans chronologie, l'histoire du langage resterait un assemblage de faits isolés, et ces faits eux-mêmes n'ont aucune certitude tant qu'on ne leur a point trouvé un point d'appui dans d'autres faits, et assigné rigoureusement leur place dans le développement général.

Si nous examinons pour les langues indo-germaniques, les seules dont nous ayons à nous occuper ici, la possibilité d'une histoire chronologiquement ordonnée, c'est en ce qui concerne les sons qu'elle se comprend le plus aisément. C'est un fait universellement reconnu que les sons du langage s'altèrent avec le temps, c'est-à-dire qu'ils perdent de leur force d'articulation et de leur plénitude. Toutes les fois donc que nous trouvons le son plus plein dans une langue et le son plus faible dans l'autre, la première des deux formes est, on peut l'affirmer d'une manière absolue, la plus ancienne, et la seconde la plus moderne. Nous avons ici une succession chronologique et nous pouvons remonter par exemple du grec ἵππο-ς et du sanscrit *açva-s* à *akva-s*, comme à la forme fondamentale commune, chronologiquement antérieure à toutes les deux. Dans beaucoup de cas nous pouvons même démontrer avec assez de certitude les étapes que le mot a parcourues. La grammaire comparée, à ses débuts, était surtout occupée, comme il devait arriver nécessairement, de

noter ce qu'elle trouvait de commun entre les langues sœurs; mais précisément dans ces derniers temps, le besoin d'établir des séries a de plus en plus pris place sur le premier plan.

Jacob Grimm avait déjà ouvert cette voie. La découverte de la loi de substitution des consonnes a un côté essentiellement chronologique. En effet il a, comme on sait, découvert que deux fois, à des époques très-différentes de l'histoire du langage, avaient eu lieu les mêmes substitutions ou du moins des substitutions analogues, et il a admirablement montré l'importance de pareilles observations pour l'histoire des langues et des peuples. Cependant, il prit pour le phénomène entier un point de départ choisi arbitrairement, et ce n'est que plus tard qu'on en est arrivé à rectifier celui-ci et à rechercher de plus près les degrés intermédiaires existant entre les périodes principales [1]. On a réussi par là, comme je crois, à ranger ces phénomènes dans un ordre chronologique plus exact. Ce n'est pas le seul point où le progrès de la phonétique a consisté dans une attention plus délicate prêtée à la marche graduelle des phénomènes du langage. Bopp et Pott avaient reconnu déjà qu'à un *j* sanscrit répond souvent un ζ grec. Mais comment et par quels degrés intermédiaires *j* est devenu ζ, c'est ce que Schleicher a montré le premier par le rapprochement le plus complet de faits analogues dans les langues les plus différentes. L'ancienne grammaire se contentait d'admettre des échanges ou des permutations de sons, par exemple entre le σ et l'esprit rude du grec : σῦς et ὗς, latin *semi* et grec ἡμι. Elle ne se demandait même pas lequel de ces sons était le plus ancien, ou bien elle ne donnait à cette question qu'une réponse insuffisante et n'aboutissait au fond qu'à la formule : *a* permute avec *b*. La grammaire comparative a conduit immédiatement à des propositions plus rigoureuses, par exemple : *s* peut bien devenir *h*, mais l'inverse n'est pas possible, ou, pour nous servir d'une formule : *a* se change en *b*, mais non *b* en *a;* dans les positions où il permute avec *b*, *a* est antérieur à *b*. Mais nous ne pouvons encore nous contenter de cela. Ainsi nous devrons essayer de déterminer le rapport chronologique où se trouvent entre eux les différents changements phoniques; nous devrons chercher à obtenir des formules telles que: *a* s'est changé en *b* plus tôt qu'en *c*, ou *a* s'est changé

1. M. George Curtius a présenté sur la substitution des consonnes une explication différente de celle de Grimm, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, II, 321. — N. du Tr.

en *b* plus tôt que *c* en *d*. Les Grecs ont laissé se transformer en une simple aspiration l'*s* initiale devant les voyelles, le *j* et le *v*. Ces volatilisations de sons ont-elles eu lieu d'un seul coup, ou l'une après l'autre, et en ce cas dans quel ordre se sont-elles produites? C'est encore la loi de substitution des consonnes qui nous a conduits à poser et à résoudre ces questions. Car ce phénomène montre par ses vastes ramifications que les mouvements des divers sons ont une vraie connexité entre eux. Ici encore la pleine lumière ne sortira que de l'ensemble.

On peut encore moins écarter les considérations chronologiques en ce qui concerne la création des *formes* du langage. Ici nous trouvons même dans la grammaire vulgaire que nous a léguée l'antiquité, des points auxquels nous pouvons nous rattacher. Les anciens grammairiens distinguaient déjà un aoriste premier et un aoriste second dans les trois voix du verbe. A la vérité ils étaient bien loin de désigner par ces chiffres une succession chronologique : toute considération historique du langage fait entièrement défaut à l'antiquité. Mais de deux formes de temps ils ont fait un couple, et comme on posa, bien qu'avec des erreurs graves, des différences analogues pour la formation du parfait et du futur, ils ont ainsi donné la première idée d'un arrangement du verbe dans des tableaux clairs, ce que n'ont pu jamais réaliser, par exemple, les grammairiens latins, dans le domaine de leur propre langue. Il ne restait qu'un pas à faire, et pourtant il ne fut fait que deux mille ans plus tard par Buttmann [1], quand il présenta pour chaque couple de formes, l'une comme la plus ancienne et l'autre comme la plus nouvelle. Nous ne pouvons, il est vrai, lire maintenant sans un sourire ce que dit Buttmann [2] : « L'aoriste, dans le sens qu'il a en grec à l'indicatif, et particulièrement la *troisième personne* de ce temps, est en quelque sorte le *son naturel* des verbes. » Il nous semble entendre dans cette expression un écho de Herder et de Rousseau. Et la raison de cette préférence accordée à la troisième personne, il la prenait évidemment dans la structure du verbe hébraïque. Mais les lignes suivantes renferment l'observation tout à fait juste et d'une haute portée « que l'aoriste second du grec est la forme la plus ancienne de l'aoriste. » Ainsi était

1. Les grammairiens hollandais n'étaient pas loin, il est vrai, de cette découverte, mais pourtant ils n'y arrivèrent pas, comme on peut le voir par les *Prælectiones academicæ de analogia linguæ græcæ* de Lennep (éd. Everardus Scheidius, p. 75 de la 2e édition. Traj. 1805).

2. *Ausfürliche Grammatik*, I, 368.

ouverte la voie pour l'établissement d'un ordre chronologique en ce qui concerne ces couples de temps; ainsi était préparé le progrès réalisé par Jacob Grimm, lorsque dans le vaste domaine de la langue allemande il reconnut la même différence pour la formation du prétérit, et se fonda sur cette différence pour partager les verbes en verbes forts à prétérit ancien, c'est-à-dire simple, et en verbes faibles à prétérit nouveau, c'est-à-dire composé [1]. Cela concordait parfaitement avec ce que Bopp avait déjà trouvé dans son Système de conjugaison [2]. De même on constata alors que les aoristes déjà reconnus précédemment pour les plus anciens, étaient les aoristes simples, et que ceux qui étaient reconnus pour les plus nouveaux étaient des formations plus composées, tandis que pour le parfait et le futur on dut abandonner presque entièrement les premiers classements. C'est ainsi encore qu'on est arrivé à comprendre approximativement la structure du verbe latin, avec son parfait formé d'une manière en apparence si arbitraire et si capricieuse, et la comparaison a même éclairé d'un jour plus net la formation, au premier coup d'œil extrêmement bigarrée des temps du verbe sanscrit. Dans la seule conception de cette différence chronologique, il y avait déjà un fait d'une très-haute importance. Elle impliquait que le riche trésor des formes s'était produit par couches. Le langage offre à un moment quelconque de sa durée un aspect semblable à celui des gisements de roches plus ou moins anciens, placés au-dessus ou à côté les uns des autres sur la surface terrestre. Il faut donc repousser la méthode qui voudrait expliquer *a priori* les formes subsistant les unes à côté des autres par une seule idée prise pour base : il faut commencer par distinguer les différentes couches de formes placées au-dessus ou à côté les unes des autres [3]. C'est le seul moyen de remonter vers l'état primitif et, partant de là, de reconnaître et de comprendre comme quelque chose d'intelligent et de raisonnable, les premières tentatives pour créer les formes du langage, puis la croissance ultérieure de formations nouvelles, et enfin la réunion de toutes les formations ainsi nées l'une après l'autre en un système complet.

A la vérité, l'observation de cette stratification des formes

1. *Deutsche Grammatik*, I, p. 1041.
2. P. 151.
3. « Distinguer les différentes couches, » dit Bréal (Mythe d'Œdipe, p. 14), à propos de la Mythologie comparée, science de la même famille.

nous conduit maintenant beaucoup plus loin qu'on ne pouvait le prévoir au premier coup d'œil. Quand Buttmann prononça ce mot hardi pour son époque, que l'aoriste second était la forme la plus ancienne et l'aoriste premier la plus nouvelle de ce temps, il ne croyait pas avoir fait autre chose qu'une remarque sur l'histoire de la langue grecque. Mais comme depuis ce temps on a reconnu absolument les mêmes différences dans toutes les autres langues indo-germaniques, il est hors de doute que ces différences sont primitives, qu'elles sont plus anciennes que la séparation des langues. Un mode de formation qu'on appelle relativement nouveau, comme celui de l'aoriste premier, existait déjà en fait avant l'époque où les ancêtres des Grecs, des Romains, des Allemands et des Hindous, émigrèrent, comme peuples distincts, de la patrie commune. Néanmoins, en tant qu'on parle ici, et à bon droit, de formes plus anciennes et plus nouvelles, cette séparation implique une affirmation chronologique pour ce temps très reculé, et dans ce cas du moins, les faits cités suffisent déjà pour prouver au sceptique le plus décidé la possibilité d'une mesure chronologique.

Mais la science du langage se propose encore des fins plus élevées que celles dont nous avons parlé jusqu'ici. Elle ne peut pas se contenter de démontrer les concordances existant entre les langues d'une origine commune ni de distinguer à l'intérieur de ces langues des formations plus anciennes et plus nouvelles. Elle cherche à décomposer en leurs éléments primitifs les formes existantes, et à retrouver les fins que poursuit, sans en avoir conscience, l'esprit créateur du langage. Or, l'analyse des formes a donné ce résultat que le système des formes verbales et casuelles, avec ses vastes ramifications, a été réalisé par le langage avec des moyens d'une étonnante simplicité. Un petit nombre de thèmes pronominaux monosyllabiques placés, rarement devant la racine, d'ordinaire après elle, tantôt seuls, tantôt au nombre de deux ou trois, sont les moyens principaux employés par le langage, et partout se représentent les mêmes éléments. Une *s*, qui provient du thème pronominal *sa*, désigne le nominatif singulier; le même élément, primitivement peut-être répété deux fois, désigne le nominatif pluriel, et c'est encore cette *s* que nous rencontrons au génitif singulier. Si on compare le nominatif ἑδέ-ς et le génitif ποδός, on trouve dans les deux formes exactement les mêmes éléments. On peut poser la proportion : ὁδός : ἑδ = ποδός : πεδ. Il serait absolument impossible de comprendre comment, malgré cela, la première forme a reçu la fonc-

tion de nominatif et la seconde celle de génitif, si nous n'admettions pas que ces formes ont été des produits de temps tout à fait différents, que le langage *a, en des temps différents, employé les mêmes moyens d'une manière entièrement différente.*

Outre ces syllabes formatives, simples et assez peu nombreuses, que nous avons l'habitude de nommer désinences ou suffixes, nous remarquons encore un petit nombre de modifications intérieures des racines et des thèmes. Une des plus claires est le redoublement. Mais ce redoublement a aussi des fonctions très diverses. Il caractérise, dans δι-δά-σκ-ω le thème du présent, dans δέ-δα-α celui du parfait, dans δέ-δα-ο-ν celui de l'aoriste. Peut-on penser que le même moyen ait servi dès le principe à des fins si diverses? Certainement non. Evidemment l'intention du langage, dans l'emploi du redoublement, n'a été à l'origine que de faire ressortir la syllabe redoublée. Les distinctions ne se fixèrent que plus tard, quand ces formes si variées se furent posées par couches. Car si les différentes parties du système phonique exercent une influence l'une sur l'autre, les diverses formes du langage agissent l'une sur l'autre à un plus haut degré encore, se limitent et se déterminent mutuellement par leur usage.

Dans la syntaxe même il est indispensable de distinguer soigneusement ce qui est antérieur de ce qui est postérieur. Personne ne perd plus son temps aujourd'hui, comme c'était la pratique universelle il y a cinquante ans, à faire dériver l'usage d'un cas ou d'un mode d'une idée fondamentale qu'on supposait toute formée dès le début et qu'on cherchait à découvrir philosophiquement par l'emploi de catégories. Il n'échappe plus à personne que de telles idées fondamentales sont de pures formules uniquement dues à l'abstraction et supposant une langue déjà raffinée et capable de marquer avec précision les nuances les plus délicates. Celui qui aujourd'hui étudie la nature de la proposition infinitive en grec, ne négligera pas d'observer le développement graduel de cette construction qui dans Homère est encore d'un usage restreint, et qui s'explique facilement par la prolepse, conformément aux habitudes de la syntaxe grecque. Il reconnaîtra clairement dans les phénomènes analogues d'autres langues, de l'allemand par exemple, les commencements plus simples de constructions de cette espèce, d'où n'est sorti que par un perfectionnement insensible un usage plus hardi et plus délicat. Car ici aussi la tradition originale de chaque langue en particulier a besoin d'être complétée par le témoignage d'autres langues de

la même famille. La distinction du subjonctif et de l'optatif n'en est pas encore arrivée dans Homère à cette netteté que nous observons chez les Attiques. Mais si nous allons plus loin et que nous sortions de la langue grecque, toute différence appréciable de signification entre l'optatif et le subjonctif cesse. Quoique nous ne soyons nullement de l'avis que les formes du langage aient jamais servi à une autre fin qu'à l'expression de différences de sens positivement perçues, cependant le temps où le langage a reçu une empreinte logique plus précise, le temps de la différentiation et de l'exacte délimitation de l'usage, est sans contredit infiniment postérieur à celui de la création des formes. Outre les aptitudes plus ou moins grandes des différents peuples pour le langage, les circonstances extérieures les plus variées, par exemple la perte de certaines formes, effet de la décadence phonique, et le besoin de compenser ces pertes, ont exercé ici leur influence. Ce simple fait que les deux langues classiques ont de très bonne heure perdu l'instrumental est de la plus haute importance pour l'intelligence de l'usage des cas. La perte de l'augment dans les langues italiques explique plusieurs des différences les plus essentielles que présente l'usage des temps en latin, relativement au grec. Néanmoins l'usage qu'on a fait des formes est encore plus difficile à expliquer que leur origine. Cela vient de ce que nous sommes encore bien plus dépourvus de témoignages antéhistoriques sur le premier de ces points que sur le second. Par témoignages antéhistoriques j'entends ceux qui sont antérieurs aux documents littéraires.

Je n'ai cherché ici qu'à indiquer comment les faces les plus diverses du langage peuvent être traitées chronologiquement. Mais nous ne pouvons nous contenter de nous servir de cette méthode dans le détail; il faut, par une tentative plus haute et plus hardie, essayer d'ordonner chronologiquement l'histoire des langues indo-germaniques dans leur ensemble, c'est-à-dire de la partager en périodes. On peut établir cette division de deux manières : d'abord au point de vue ethnographique. C'est ce genre de division qu'on a le plus souvent tenté. En se plaçant à ce point de vue, on obtient deux périodes principales : la première celle de l'*unité*, la seconde celle de la *pluralité*, qui sort par un développement graduel de cette unité. Pour la première de ces grandes périodes, Sonne a, le premier que je sache, proposé le nom de « proethnique [1]. » L'expression est assez heureuse

1. Kuhn. *Zeitschrift*. XII, 290.

puisqu'en réalité, pour ce temps antérieur à la séparation des langues et des peuples, il n'y avait pas encore les ἔθνη qui plus tard eurent une existence propre. Mais pourtant la masse compacte des Indo-Germains composait déjà alors, par opposition aux autres grandes races, un peuple, un ἔθνος, d'une individualité bien caractérisée. Le mot proethnique paraît donc n'être pas tout à fait juste. Le langage de cette époque la plus primitive est appelé par Schleicher, et j'adopte son expression, la langue indo-germanique ou, plus exactement, la langue primitive indo-germanique. La dénomination de « période de la pluralité » et « période de l'unité » restera toujours dans un tableau par périodes la plus simple et la plus claire. De ce point de vue ethnographique, la période de l'unité n'est pas susceptible de division, mais pour celle de la pluralité, la division est non-seulement possible, mais tout à fait indispensable. C'est un fait, je crois, universellement reconnu, que la séparation des peuples s'est accomplie peu à peu, et on est aussi d'accord sur la plupart des groupes. Ce n'est pas ici mon dessein d'entrer dans le détail de cette question qu'on ne pourra, je pense, faire avancer et dépouiller de son caractère actuel d'assertions provisoires et hypothétiques, qu'après une série de recherches spéciales. Dans mon mémoire sur « la division du son A [1], » j'ai cherché à contribuer pour ma part à la solution de cette question. Le fait qui est ressorti pour moi de cette recherche et que je ne donne moi-même que comme provisoire et ayant besoin de recevoir une confirmation d'autre part, c'est que les langues indo-germaniques se sont partagées d'abord en deux grandes moitiés, la moitié asiatique et la moitié européenne. Sans revenir là-dessus je veux seulement faire observer ici que cette manière de voir s'accorde très bien avec les résultats de la belle étude de Müllenhoff sur les Scythes du Pont [2]. Il y montre avec la dernière évidence que ces Scythes, bien qu'habitant l'Europe, appartiennent pourtant à la famille Persique ou Iranienne. Or, la langue scythe, dans les débris qui nous en restent, participe du vocalisme de la famille asiatique, au moins en ce qu'elle n'a point divisé le son *a* en *e* (plus tard *i*) et en *o* (plus tard *u*) de la même manière que les langues européennes. L'*a* s'est conservé plus longtemps. Il suffit de comparer ἐ-νάρ-εες (=ἄν-ανδρ-οι) [3] avec

1. *Berichte der Kœnigl. Sæchsischen Gesellschaft.* 1864, p. 9 et suivantes.
2. *Monatsberichte der Berlinischen Akademie.* Août 1866.
3. Voyez le mémoire précité, p. 551.

le grec ἀ-νερ et le sabin *ner-o*. Le préfixe négatif ἐ qui se trouve dans ce mot correspond au gréco-italiote ἀν, *an*, au vieux haut allemand *un*. Le mot ἄϝδα[1], « sept » (= le sanscrit *saptan*), correspond au grec ἑπτά, lat. *septem*, goth. *sibun*, lit. *septynì*, paléo-slave *sedmĭ*. - ασπος, « cheval, » qui se trouve à la fin de tant de mots, correspond à ἵππος, *equos*, vieux saxon *ehu;* (le mot lithuanien est, il est vrai, *aszwá*).

Le second principe de division est pour ainsi dire purement linguistique. On pourrait aussi l'appeler génétique. Guillaume de Humboldt distingue pour l'histoire de toutes les langues deux périodes principales. La première, dans laquelle le langage acquiert sa structure, est celle qu'il nomme[2] *Période d'organisation*. La seconde, dans laquelle, après que cette structure a été achevée, après qu'il y a eu pour elle un point de congélation ou une « cristallisation[3], » on reconnaît un perfectionnement plus délicat de la signification en même temps qu'une décroissance de l'état phonique, est celle qu'il nomme *Période de culture*. On ne peut se dispenser d'admettre ce dualisme des périodes principales. Il domine toutes les recherches linguistiques. Dans toute question particulière, soit d'étymologie, soit de grammaire, nous avons proprement une double tâche. Premièrement nous devons remonter de la forme donnée à la forme indo-germanique; nous sommes donc là dans la seconde période. En outre, nous avons à expliquer l'origine de la forme fondamentale ainsi obtenue, ce qui appartient entièrement à la première période. On pourra exclure la seconde opération dans certaines recherches de phonétique, tant qu'il s'agira uniquement de démontrer les changements successifs d'une forme fondamentale parfaitement certaine. Mais le premier pas qu'on fait au-delà conduit sur l'autre domaine, et oblige à des recherches sur l'origine et la valeur primitive de ce qui a été créé dans cette première période. La dénomination des deux périodes, due à Humboldt qui pourtant n'y est pas lui-même toujours resté fidèle, a l'avantage d'être facile à comprendre et d'être généralement juste. Si nous nommons Organisme un ensemble comprenant des divisions nombreuses et pourtant rattachées les unes aux autres par une forte unité, un ensemble remplissant un but,

1. Renfermé dans Ἀρδ-ἄϝδα = ἑπτάθεος. Ibid., p. 563.
2. Par exemple dans le Traité sur l'étude comparative des langues, *Gesammelte Werke*, III, p. 246.
3. *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues.* — P. 191.

et si un pareil ensemble atteint sa forme essentielle dans la première de ces deux périodes, on ne trouvera pas, je crois, grande objection à faire contre l'expression Période d'organisation. Les types de toutes les formes essentielles du langage doivent avoir été créés dans ce temps, car ils sont les mêmes dans toutes les langues de la famille. La période postérieure a donné encore, en vue d'applications particulières, de nouvelles empreintes de ces types avec de légères modifications, mais elle n'a créé aucune forme fondamentale nouvelle. On pourrait aussi, en employant une autre image, nommer cette période celle de la croissance. A la fin de cette période, le corps du langage a atteint sa mesure définitive, ses limites à l'intérieur desquelles se restreignent désormais toutes ses modifications; il est adulte. Pour la seconde période, la décroissance graduelle de l'état phonique extérieur est un signe essentiel. Néanmoins ce serait une grave erreur que de la nommer, par opposition à celle de la croissance, période de décadence. Car, de même que dans la vie la vieillesse ne suit pas immédiatement l'achèvement de la croissance, de même un délabrement réel de l'organisme n'est pas, ici non plus, immédiat. Les commencements de l'altération phonique ont une connexité avec l'activité la plus grande dans l'emploi de ce qui a été précédemment créé. Les avantages propres par lesquels le grec, par exemple, se distingue du sanscrit, appartiennent à cette période. Il en est de même de la constitution définitive de l'infinitif que chacune des langues sœurs a, par des moyens différents, obtenu et su distinguer d'autres formations nominales. C'est alors aussi que la structure de la phrase a été réglée pour tout ce qui sort des formes les plus simples. Ce serait être bien exclusif que de ne faire aucun cas de tout cela et de considérer la première période comme une sorte de Paradis perdu. On ne peut, je crois, méconnaître que les formes fondamentales qui sont essentielles pour la structure des langues indo-germaniques n'offrent déjà des affaiblissements phoniques, et que ces affaiblissements, bien loin d'entraver la détermination des formes particulières, n'y aient plutôt aidé. On ne peut prétendre que *da-dā-mi* soit en quelque chose moins organique que *da-dā-ma* qui lui a donné naissance, et cependant il est affaibli quant au son. Les langues remplissent certainement dans la seconde période mieux que cette langue fondamentale de la première, l'objet de toute langue qui est de servir à l'expression de la pensée. Si on voulait chercher d'autres images, on pourrait songer à l'expression de Polissage qui réunit les deux

éléments essentiels : diminution matérielle, augmentation de la finesse. Mais peut-être cette expression pourrait-elle prêter à un malentendu et faire croire que le changement est dû à l'action d'une force extérieure sur le langage. Puis donc que l'on distingue d'ordinaire les termes de culture et de formation et que le premier s'applique de préférence au perfectionnement d'une formation déjà accomplie, le nom de Culture est assez propre à désigner ce qu'il y a d'essentiel dans cette période.

Il faut se demander maintenant quel est le rapport de cette seconde division avec la première, la division ethnographique. Et ce que nous voyons ici clairement, c'est que la période de l'organisation concorde essentiellement avec celle de l'unité, et celle de la culture avec celle de la pluralité. Mais les deux périodes ne se superposent pas absolument l'une à l'autre. Il semble hors de doute que l'organisation était achevée avec la première. Mais que la période de culture ne commence qu'avec celle de pluralité, c'est un point qu'on ne peut regarder comme aussi bien arrêté. Considérons avec quelle ténacité toutes les formes essentielles subsistent dans les diverses branches de notre famille de langues, ou tout au moins y ont laissé des traces qu'on ne peut méconnaître. Considérons aussi avec quelle sûreté chaque forme reste fidèle à sa sphère, et voyons combien les concordances sont grandes, non-seulement dans les racines, mais aussi dans les mots formés de ces racines et portant souvent dans leurs terminaisons, comme dans leur emploi, l'empreinte la plus achevée et la plus délicate. Nous serons forcés de conclure que le peuple primitif indo-germanique a eu un temps assez long à sa disposition pour travailler ses formes et ses mots, avant que la division eût livré le langage à diverses causes de délabrement. Parmi les éléments qui sont communs à toutes les langues, il en est beaucoup qui offrent un caractère conventionnel, comme par exemple les noms de nombre, dont nous pouvons retrouver les formes fondamentales, mais sans réussir à en reconnaître le sens primitif. Peut-être le mot *katvar*, forme fondamentale du nombre quatre, était-il déjà pour les Indo-Germains avant leur séparation en diverses familles, aussi énigmatique que pour nous. Nulle part on ne voit ici ressortir de relations claires avec des racines et des suffixes d'un usage courant. Or il y a eu nécessairement un temps où ces éléments se rattachaient à d'autres qui faisaient également partie du trésor de la langue : l'existence d'un tel mot, ainsi dévié pour ainsi dire, nous permet donc de conclure à bien des troubles apportés dans le langage, à des

pertes éprouvées par lui. Mais des troubles de ce genre sont déjà un critère de la seconde période. Nous remarquons la même chose pour les désinences personnelles et casuelles. Souvent ici l'état phonique primitif peut à peine être deviné. Pour la première personne du pluriel, par exemple, nous ne pouvons trouver autre chose qu'une forme telle que *da-dā-ma-si*, comme forme fondamentale indo-germanique; et pourtant cette forme elle-même est vraisemblablement déjà affaiblie de *da-dā-ma-tva*. Cette dernière, ou peut-être *da-dā-ma-tvi*, serait celle de la période d'organisation. Il aura fallu aussi un certain temps pour faire sortir d'une forme fondamentale organique comme *varka-sa*, la forme fondamentale indo-germanique *varka-s*. Peut-être y a-t-il eu même ici des degrés intermédiaires, tels que *varka-si*. Des affaiblissements et des pertes phoniques de ce genre qu'il faut bien distinguer des affaiblissements beaucoup plus considérables et plus variés des temps postérieurs, ne faisaient qu'aider aux fins du langage, loin d'y être un obstacle. Ils proviennent, moins de la paresse des organes de la parole cherchant leurs aises, que d'un effort pour ne pas laisser les formes nouvellement nées devenir trop polysyllabiques et trop pesantes; ils servent ainsi le principe de l'unité du mot. Ce qui confirme encore l'opinion que le peuple primitif indo-germanique a gardé assez longtemps son unité, ce sont les traits nombreux de croyance, de poésie mythique, de mœurs communes, dont traite par exemple Pictet dans son substantiel ouvrage, les *Origines indo-européennes*. Même on ne peut guère mettre en doute après la démonstration frappante de Westphal l'existence d'un mètre fondamental indo-germanique. Bref, nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que la période de culture a commencé déjà pendant celle de l'unité, qu'ainsi les deux divisions essentielles se croisent, au moins sous ce rapport.

Nous laissons ici entièrement de côté la division ethnographique, et nous aurons exclusivement en vue la division purement linguistique. Pour traiter avec détail de ces deux grandes périodes principales, il faut naturellement employer deux méthodes entièrement différentes. La seconde, la période de culture, concordant, au moins pour la partie de beaucoup la plus grande, avec celle de la séparation des langues, comprend des matériaux extrêmement abondants. L'étude doit ici nécessairement se diviser, car un seul esprit ne peut embrasser la masse énorme des faits. Il s'agit de remplir la lacune qui existe entre l'époque primitive et celle de l'existence de la langue particulière

ou de la famille particulière de langues révélée par des témoignages historiques. Nous, qui avons toujours principalement en vue la langue grecque, la tâche que nous nous donnerions pour cette période serait donc de rechercher par quels degrés différents les sons et les formes indo-germaniques sont passés pour devenir peu à peu des sons et des formes grecques. Et ce problème pourrait être résolu au moins en tant qu'on peut poser plusieurs séries de faits susceptibles d'être reconnus avec précision. Il est déjà plus difficile de relier ces séries entre elles. Et pourtant, si nous prenons pour base les faits les plus essentiels de l'histoire des sons, nous réussirons, je crois, plus d'une fois, à découvrir avec certitude quelque chose d'antérieur et quelque chose de postérieur. Pour cette seconde période, les recherches doivent nécessairement prendre un certain espace. Je remets à une autre occasion d'entrer dans ce sujet.

Au contraire, pour la période d'organisation il ne peut s'agir, au moins pour commencer, que de jeter une esquisse, que de poser, relativement à la succession des phénomènes les plus essentiels du langage, certains points de vue qui, malgré les plus sérieux efforts pour ne rien affirmer sans fondement, doivent cependant avoir un caractère plutôt hypothétique. Mais de telles hypothèses sont absolument indispensables à notre science. Après plus de cinquante ans consacrés à une analyse laborieuse des formes particulières, il devient indispensable de réunir ces formes et de se les représenter réunies, et il faut non-seulement le faire pour les âges de la vie du langage révélés par des témoignages historiques, mais encore oser la même chose pour cette période primitive. C'est dans ce sens que Steinthal s'est déjà donné la tâche[1] d'exposer le développement de la langue sanscrite, depuis la création des racines jusqu'à la forme de mot complétement achevée, « non-seulement comme un ensemble théoriquement donné, mais comme une croissance qui s'est opérée dans le temps. » Et il jette lui-même une esquisse du développement des langues indo-germaniques, à laquelle nous nous rattacherons plus d'une fois.

Qu'on se garde bien de tenir pour superflus ces essais d'embrasser l'ensemble du langage. Car, en définitive, l'épreuve n'est faite pour une affirmation isolée que lorsqu'elle peut être rattachée à une grande série de vérités connexes, et pour une

1. Dans sa *Charakteristik der hauptsæchlichsten Typen des Sprachbaues*, p. 277.

affirmation historique (et toute affirmation linguistique en est une dans un certain sens), que lorsqu'elle trouve sa juste place dans un tableau général présentant d'une manière satisfaisante le développement de l'objet en question. Essayons donc cette esquisse d'un développement qui, sans aucun doute, remonte à une période très ancienne de la vie des peuples.

I. PÉRIODE DES RACINES.

Si nous désignons par le nom de racines les éléments irréductibles ou, comme les nomme Max Müller, les éléments constitutifs du langage, il nous faut admettre que toute structure du langage a commencé par la création de racines. Presque tous les savants, dans la linguistique nouvelle, s'accordent à admettre ce point [1]. Nous regardons en outre les racines, non comme de simples abstractions ou des hypothèses destinées à aider le raisonnement, mais comme des êtres réels ou des « mots primitifs, » qui dans la période de création du langage existaient par eux-mêmes [2]. Je me trouve en cela d'accord avec des savants tels que Bopp, Max Müller, Heyse, Schleicher, et d'autres encore. S'il y a des langues qui, comme le chinois, peuvent se contenter de mots monosyllabiques et non susceptibles d'aucune modification, rien ne nous empêche de supposer un pareil état pour les langues dont il s'agit ici, et cette supposition me paraît toujours encore avoir pour elle beaucoup plus de vraisemblance que d'autres théories. « Il a dû nécessairement y avoir, dit Heyse [3], avant que le langage prît la forme grammaticale, un état où il ne se composait que de racines. » « *These germinal forms would have answered every purpose in an early stage of languages,* » dit Max Müller [4], en opposition à d'autres opinions, comme en a avancé Pott [5]. Je ne puis concevoir pourquoi, selon l'expression de Pott, les racines, comme telles, manqueraient nécessairement de l'empreinte qui fait les mots, et par suite seraient dépourvues de la valeur réelle qu'ont les mots

1. Voir l'appendice.
2. *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2e éd., p. 44.
3. *System der Sprachwissenschaft*, p. 144.
4. *Lectures*, II, 84.
5. *Etymologische Forschungen*, II, 2e éd., 95.

dans le discours. Ce qui était jadis un mot primitif est précisément ce qui ne *paraît* plus être qu'une racine au point de vue d'un développement avancé du langage. L'Hindou, le Grec, ne parlaient pas sans doute par racines, mais leurs ancêtres communs le faisaient dans une période fort antérieure à l'extension d'une structure du langage aussi pleine d'art que celle que nous avons sous les yeux. Si nous entendons ainsi les racines, elles se trouvent dépouillées du caractère mystique et mythique dont on les a plus d'une fois enveloppées.

Je me trouve aussi d'accord avec la plupart des linguistes quand j'attribue aux racines le caractère monosyllabique. Avec la rapidité de l'éclair, a-t-on dit, l'image une se manifeste dans une combinaison phonique qui doit pouvoir être perçue en un moment. Il est également indispensable de diviser les racines en deux classes que nous avons l'habitude de nommer Racines Verbales ou Racines dans le sens étroit du mot, et Racines Pronominales ou Thèmes Pronominaux. Ici cependant les opinions sont déjà plus divergentes : et d'abord en ce qui concerne la dénomination, Heyse appelle[1] les premières Racines Matérielles, les autres Racines Formelles. Mais comme il ne peut exister de forme sans matière et que les thèmes pronominaux ont aussi une existence réelle et indépendante, cette expression est impropre. Celles de Steinthal et de Max Müller sont meilleures : ils appellent les racines, l'un[2], Qualitatives et Démonstratives, l'autre[3], à peu près de même, Prédicatives et Démonstratives, et ils touchent certainement ainsi l'essence même des pronoms. Si les pronoms sont, comme les désigne aussi Schömann[4], des mots indicatifs, leurs racines peuvent être nommées indicatives. Schleicher[5] distingue des Racines d'Idée et des Racines de Rapport. Mais de même que la notion ne se développe que de l'image qui est plus sensitive, de même on admettra bien, je pense, que le rapport ne se développe que de l'indication. Nous approcherons donc, je crois, davantage de l'essence primitive des deux espèces, en appelant les unes Racines Appellatives, et les autres Racines Indicatives. Mais à la vérité c'est, ici encore, une question controversée, si cette bipartition existait ou non dès le

1. *System*, p. 153.
2. *Typen*, p. 278.
3. *Lectures*, I, 239, trad. franç. p. 271.
4. *Redetheile*, p. 96.
5. *Compendium*, 2e éd., § 206, p. 344.

commencement. Tandis que Bopp, dans son analyse de la structure du langage indo-germanique, ne va pas au-delà de ce dualisme, et que Heyse, Steinthal et d'autres encore s'y arrêtent aussi, l'identité primitive des deux sortes de racines a été récemment plus d'une fois affirmée, et pour la première fois que je sache par Jacob Grimm [1], ensuite par Schleicher dans son *Compendium* [2], et d'une façon encore plus décidée dans son traité *Ueber Nomen und Verbum* [3], et par Benfey dans les dissertations citées dans l'appendice. Il serait peut-être très difficile de décider cette question. Personne jusqu'ici n'a expliqué d'une manière convaincante l'origine d'un pronom par une racine verbale. C'est encore pour les pronoms personnels qu'on a avancé les conjectures les plus séduisantes; mais on réussirait peut-être moins bien pour les autres. Les langues qui ne connaissent pas la différence du nom et du verbe sont nombreuses, mais y a-t-il bien une langue sans pronoms? Cette question peut d'autant mieux être écartée ici, qu'il est parfaitement établi que le dualisme devait exister déjà dans les temps les plus reculés de la vie du langage indo-germanique, et avant toute création de formes; car la structure entière des langues de notre race repose sur la combinaison variée d'éléments appellatifs et indicatifs. C'est seulement par ce dualisme que se font dans le langage la lumière et les ombres; c'est lui seul qui permet d'assembler les mots d'une manière significative et de remplir ainsi la première condition de tout développement ultérieur.

Mais il ne peut naturellement être question, à ce degré de développement, d'une différence entre le nom et le verbe. Si une racine de la première espèce ne fait que nommer, ou si elle affirme quelque chose (et il n'y a pas d'autre différence entre le nom et le verbe), c'est ce que rien n'indique dans cet état primitif du langage. La racine *da* peut signifier celui qui donne, ce qui est donné, l'action de donner; mais elle ne peut jamais comme telle signifier d'une manière déterminée : « il donne. » Une pareille affirmation repose toujours sur une synthèse incompatible avec la racine nue. Toute distinction manquait donc entre l'action pour ainsi dire encore à l'état fluide, et l'action immobilisée. C'est ainsi en effet que les choses se passent, comme le montrent avec la dernière évidence les langues dépourvues de formes.

1. *Ueber Etymologie und Sprachvergleichung.* — *Kleine Schriften*, I, 312.
2. 2e éd., § 265, p. 642.
3. P. 509.

Le nombre des racines primitives ou des mots les plus anciens ne peut avoir été extrêmement grand dans notre famille de langues. C'étaient exclusivement, à ce qu'il semble, des syllabes à voyelle brève. Car même pour les racines terminées par la voyelle *a*, il est bien vraisemblable après l'argumentation de Schleicher[1] que ce ne sont pas, comme le veulent les grammairiens indiens, *dā*, *dhā*, *pā*, etc., mais bien *da*, *dha*, *pa*, qui doivent être considérées comme les vraies racines. Il faut admettre ce point pour que l'unité et la symétrie apparaissent dans la formation verbale et nominale primaire. Si l'on part pour le sanscrit *ǵa-ǵān-a*, non de *ǵān*, mais de *ǵan*, pour λήθ-η, non de ληθ, mais de λαθ, on est fondé à partir aussi pour δό-σι-ς de δο, et par conséquent pour le sanscrit *dā-na-m*, de *da* bref. Le développement ultérieur des racines dans la seconde période fait aussi présumer que les voyelles finales de racines étaient brèves. Mais outre ces racines terminées par une voyelle, il faut très certainement en admettre aussi qui finissent par des consonnes, comme *ad* (manger), *ak* (être aigu), *ag* (pousser), *an* (souffler), *ar* (aller, faire effort), *av* (souffler), et d'autres qui commencent et finissent tout à la fois par une consonne, comme *pat* (voler), *sad* (être assis), *div* (briller), *tar* (franchir), *dar* (déchirer), *gar* (user), *bhar* (porter).

II. PÉRIODE DES DÉTERMINATIFS.

Si dans l'analyse de formes données nous atteignons souvent un point où nous devons nous arrêter définitivement, et des formes fondamentales dont le caractère primitif ne peut être révoqué en doute, il arrive aussi quelquefois que la forme fondamentale obtenue de même soulève une question nouvelle, celle du rapport de cette forme avec une autre plus courte, et à ce qu'il semble plus élémentaire. Bien certainement la racine *gan*, gréco-italique *gen*, est la base du sanscrit *ǵanā-mi* ou *ǵa-ǵan-mi*, des formes nominales *ǵanas* = γένος, lat. *genus*, *ǵan-i-tar* = γεν-ε-τήρ, *gen-i-tor*, etc., de même que la racine *an*, par exemple, est celle de la forme verbale *an-i-mi*, des formes nominales *an-a-s* « souffle », grec ἄν-ε-μο-ς, lat. *an-i-mu-s* et *an-i-ma*. Mais tandis que pour la seconde de ces formes fonda-

1. *Beitræge zur Vergleichenden Sprachforschung*. II, 92 et suiv.

blance avec des suffixes nominaux réellement usités, et il a fallu pour les y ramener les hypothèses les plus arbitraires[1].

Les déterminatifs limitent les racines intérieurement, ils circonscrivent la sphère d'une racine; les suffixes nominaux les limitent extérieurement, ils donnent à la racine une application plus resserrée à des objets précis.

De la racine *ju* se forment *jug* et *judh*. L'idée fondamentale « joindre » s'attache aux trois combinaisons phoniques. Mais, tandis que *ju* signifie aussi par exemple « mêler, délayer (de la pâte) », à *jug* s'attache plutôt le sens de « joindre, d'attacher, avec une intention », surtout d'« atteler les chevaux au char », et *judh* a exclusivement celui d'« en venir aux mains », il exprime l'idée de « rencontre. » Les suffixes de formation des mots modifient le sens d'une tout autre manière : *jug-a-m*, « le joug qui joint », *jōk-tar* « celui qui joint », *jōk-ti* « la jonction ». J'ai cru reconnaître[2] la racine primaire *tar* (*tar-ala-s*, palpitant, tremblant) ou *tra* avec l'idée fondamentale de mouvement dans les racines élargies *tra-s*, *tra-m*, *tra-k* (lat. *torqu-eo* = τρέπ-ω), *tra-p* (lat. *trep-idu-s*), et *tri*, *tru*, qui ne diffèrent de *tra* que par l'affaiblissement de la voyelle, dans *trup* (gr. τρύπ-ανο-ν), *trib* (gr. τρίβ-ω). Chacune de ces racines élargies s'est appropriée à un usage déterminé. Que trouvons-nous de semblable dans le domaine des verbes incontestablement dénominatifs? Il n'y a que des différences peu considérables entre l'usage de *jactare*, *mutare*, ναιετᾶν, φορεῖν, et celui de leurs primitifs *jacere*, *movere*, ναίειν, φέρειν. On pourrait plutôt comparer les modifications opérées par les déterminatifs aux différences de sens produites dans des périodes plus récentes de la vie du langage par les prépositions employées comme préfixes. En général, la formation des thèmes des verbes est évidemment close beaucoup plus tôt que celle des noms, et par suite soustraite à une extension sans limites. Au contraire la tendance à frapper les noms d'une empreinte individuelle est restée active jusque bien avant dans la période de la vie séparée des langues, et a permis d'obtenir des noms différents pour la multitude immense des objets qui par

1. Ainsi Ascoli (p. 20), pour expliquer le déterminatif *p*, suppose un pronom *pa* qui ne se présente nulle part dans le domaine des langues indo-germaniques. Car le sanscrit *pa-ra-s* (l'autre), qu'il cite, pourra bien aussi s'expliquer autrement. Il faut même que ce *pa* se métamorphose aussi à l'occasion en *bha* pour expliquer ainsi un *bh* additionnel.

2. *Grundzüge*, 2e éd., pp. 201, 203.

suite des progrès de la civilisation demandaient à être désignés par un mot. Nous sommes fondés à conjecturer que cette tendance plus durable s'est aussi éveillée plus tard. Au contraire dans les déterminatifs nous avons toute raison de reconnaître de très anciennes additions aux racines, qui pour cela même ont formé avec elles les combinaisons les plus solides, et qui, par la manière dont elles sont traitées dans la flexion, ne laissent entrevoir aucune différence entre les racines élargies et les racines primaires. Il est possible, vraisemblable même, que lorsqu'une fois une série de types se fut établie, d'autres se soient formés d'après leur analogie. Mais les types eux-mêmes remontent en tous cas à une époque reculée.

Je crois devoir, maintenant encore, laisser sans réponse la question de l'origine des déterminatifs. Le plus vraisemblable pour bien des raisons, au moins en ce qui concerne plusieurs de ces éléments additionnels, c'est qu'ils cachent des racines verbales. Mais s'il en est ainsi, nous avons là l'exemple d'une composition fort différente de celle de formes verbales fléchies avec des thèmes verbaux, que nous avons plus haut refusé d'admettre. Les racines mêmes ne sont ni noms, ni verbes. En supposant donc que *ju-dh* soit un ancien *ju-dha* « lier faire » [1], nous aurions ici un composé qui ne serait nullement comparable à une formation impossible comme ὀνοματιθημι, mais qui rappellerait plutôt une forme telle que ὀνοματοθέτης. Car précisément ce qui empêchait la composition avec des formes verbales développées, c'est-à-dire la nature polysyllabique et la variété des formes changeant selon les besoins de la pensée, n'existait pas ici. De même si les déterminatifs cachaient des thèmes pronominaux, l'emploi en serait tout autre que dans les formes nominales caractérisées par des suffixes. Admettons que le *k* additionnel de la racine *tark*, *trak* comparée à la racine *tar*, *tra*, soit le même qui distingue le thème λιθακ de λιθο : l'emploi en serait cependant très différent dans les deux cas. Dans le nom, le *k* indique un objet particulier qu'il fait ressortir de certains autres. Dans le thème verbal, la notion que celui-ci renferme est tout entière et essentiellement modifiée. La différence est à peine moindre que celle du suffixe *as* employé comme élé-

1. Il se peut que l'emploi de la racine *dha* dans certains thèmes de temps, par ex. dans les formes grecques comme πλή-θω, ἠγερ-έ-θοντο, et particulièrement à l'aoriste passif, et aussi la formation du prétérit faible allemand, reposent sur une fusion de cette racine avec d'autres, beaucoup plus récente que celle dont nous traitons ici.

ment de formation des mots, pour frapper des racines verbales d'une empreinte qui en fait des noms de signification abstraite, et le même suffixe *as* désignant le nominatif pluriel ou le génitif singulier d'un thème nominal. Donc, lors même que les deux *k* auraient la même origine, les deux usages que le langage en fait ne se ramèneraient pourtant pas à la même analogie; ils appartiendraient, à ce qu'on peut conjecturer, à des temps tout à fait différents de l'histoire, à des tendances différentes de l'instinct du langage.

En principe, il me semble qu'on peut bien se représenter une partie de ces éléments additionnels comme provenant de racines verbales, une autre comme provenant de thèmes pronominaux. Et même, on ne peut écarter absolument la possibilité d'une origine purement phonique pour la nasale qui distingue la forme *gan* de la forme plus faible *ga*. Le nom de déterminatif donné à ces éléments additionnels offre au moins l'avantage de les distinguer avec précision d'éléments additionnels d'une autre espèce.

A l'aide des racines élargies au moyen de déterminatifs, on a dû pouvoir immédiatement désigner un bien plus grand nombre d'idées. Peut-être est-ce aussi dès lors que le langage a connu des mots dissyllabiques, en sorte que *ju-dha, tar-ka*, furent usités à côté de *ju*, *tar*. Si l'on suppose que cet état du langage ait duré un certain temps avant l'apparition de la flexion, on pourra concevoir aussi que la voyelle finale, non protégée durant cette période, soit tombée, et que la consonne finale soit restée seule comme élément additionnel.

III. PÉRIODE VERBALE PRIMAIRE.

Nous pouvons considérer la création de formes verbales primaires comme le premier pas dans ce que nous appelons à proprement parler Formation [1]. L'essence du verbe est l'affirmation. Cette affirmation se réalise par l'adjonction de pronoms personnels, inséparablement unis comme signes du sujet, à des racines de valeur appellative, par exemple *dā-ma* « donner moi », *dā-ta* « donner lui ». La combinaison des deux éléments est donc

1. M. Steinthal est du même avis dans sa *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*, p. 285.

ici *prédicative*. Il se forme ainsi une petite phrase, le modèle encore nu de toutes les phrases dont la formation ultérieure, se diversifiant peu à peu, était chose relativement facile, si on la compare à la création de cette phrase primitive. Schleicher a montré [1] que les langues autres que celles de notre race ne peuvent réussir à distinguer d'une façon précise et avec une entière sûreté les deux catégories. Le caractère propre de la structure du verbe dans les langues indo-germaniques repose justement sur la conception précise du rapport prédicatif. Les langues sans formes désignent souvent les rapports des mots entre eux par la place invariable qu'elles leur assignent. Nous pouvons donc conjecturer qu'avant la combinaison prédicative, il y a eu un temps où le thème pronominal, dès qu'il était employé comme sujet, avait sa place invariablement fixée après la racine verbale. Mais cependant le fait décisif fut la combinaison indissoluble des deux éléments. Il est vraisemblable que cette combinaison se produisit dès le commencement de la création des formes, et que l'idée s'en grava avec une telle netteté dans la conscience du langage, qu'une confusion avec d'autres additions fut dès lors impossible. La forme fondamentale supposée de la troisième personne du singulier *dā-ta* contient exactement les mêmes éléments que le thème de l'adjectif verbal *dā-ta* dont s'est formé le nominatif *dā-ta-s* = δο-τό-ς, *da-tu-s*. Il est à peu près impossible que les deux formes se soient produites dans le même temps. On y reconnaît deux traits entièrement différents de la formation du langage. Dans la dernière forme, *ta* se joint à *dā* dans un sens attributif « donner là », c'est à dire « le don, le donné là ». On ne rencontre aucune trace de nature à faire supposer qu'il y ait eu jamais un temps où *dā-ta* signifiât simultanément « il donne » et « donné ». Mais admettons que dans une période très reculée du langage, l'adjonction de suffixes ait eu lieu exclusivement dans le sens prédicatif. Admettons aussi que des formations toujours encore assez peu ductiles qui se sont ainsi produites, il soit sorti des formes plus souples, d'une part par l'accourcissement et l'amollissement des désinences, de l'autre par des renforcements de la racine. On comprendra ainsi facilement que lorsqu'on n'eut plus conscience de l'origine de la forme *dā-ti* sortie de *dā-ta*, ou de *dadā-ti* (formé du thème

1. *Ueber Nomen und Verbum in seiner lautlichen Form. — Abhandlungen der philol.-histor. Classe der Kœnigl. Sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, IV, p. 501 et suiv.

redoublé), dans une période plus tardive, mais toujours encore décidément créatrice, la racine, ainsi que nous le verrons, considérée comme nom, ait pu s'unir de nouveau au même élément, mais dans un sens tout autre.

Dans le fait, il y a des raisons de tout genre en faveur de la priorité des formes verbales les plus anciennes sur les formes nominales articulées [1]. Je voudrais faire ressortir particulièrement les suivantes :

1° Les formes verbales primaires (et celles de l'actif se seront seules produites d'abord) sont peu nombreuses. Comme les formes du duel sont vraisemblablement sorties plus tard de celles du pluriel, nous n'avons affaire qu'à six formes qui à leur tour se partagent entre deux nombres. Les formes du pluriel contiennent évidemment les mêmes éléments que celles du singulier, mais ces éléments y sont unis deux à deux. Ce n'est donc que pour les trois formes du singulier qu'il a fallu une création tout à fait originale. En somme on trouve, ici aussi, l'application du proverbe : πλέον ἥμισυ παντός. Dès qu'un des trois thèmes pronominaux se fut, par la puissance de l'accent tonique, uni à une racine de manière à former avec elle un tout, dès lors fut créé dans ses traits essentiels le type qui ne fit que se renouveler dans les autres formes. La transparence et la signification déterminée de ces formes nous rend tout particulièrement probable leur origine antique.

En regard de cette simplicité et de cette sûreté, ce que nous appelons formation des noms, par opposition à la flexion, offre le caractère d'une extrême diversité. Cette différence avait déjà été observée par les anciens grammairiens. La flexion leur paraissait comme une *declinatio naturalis*, la formation des mots comme *voluntaria*. Il leur semblait que dans celle-là dominait la constance, dans celle-ci l'inconstance [2]. Les langues de notre race ne perdraient guère de leur caractère, si au lieu de la multitude presque innombrable de leurs suffixes de formation, elles n'en avaient qu'un petit nombre. Mais sans flexion verbale elles seraient absolument autres. La richesse dans la formation des noms est un luxe du langage, luxe agréable et délicatement employé ; mais la flexion verbale est la condition première de sa

1. L'auteur oppose ici les formes nominales articulées aux racines nues employées avec le sens de noms. Voyez plus loin, page 69. (Note du Traducteur.)

2. Varron. — *De ling. lat.* IX, 34.

vie propre. Or les articles de luxe ne se produisent d'ordinaire qu'après la satisfaction des besoins les plus pressants de la vie.

2° Si les noms avaient reçu leur empreinte variée antérieurement à la création des formes verbales primaires, si ces dernières étaient déjà *dénominatives*, ainsi qu'on l'a affirmé, nous devrions nous attendre à y trouver partout des traces évidentes de formes nominales. Il existe à la vérité une couche de verbes évidemment dénominatifs, c'est-à-dire composés de thèmes nominaux ; il existe aussi d'autres formes verbales dans lesquelles nous reconnaîtrons plus bas de pareils thèmes. Mais il y a une autre catégorie de verbes qui se distingue très nettement des deux précédentes, et ne présente aucun trait de ce genre. Il nous faudrait les preuves les plus frappantes pour admettre déjà dans des formations aussi simples et aussi claires que *ai-mi* = gr. εἶ-μι, *i-mas* = gr. ἴ-μες, de fortes mutilations de la syllabe radicale. De telles formes portent bien le caractère de la plus haute antiquité.

3° Les formes verbales primaires sont de toutes celles des langues de notre race celles qui s'y sont maintenues avec le plus de ténacité. C'est pour cela même qu'elles ont servi de point de départ pour la découverte de la parenté des langues dans le *Système de conjugaison* de Bopp. Au contraire dans la formation des cas nous trouvons déjà une certaine diversité; nous constatons çà et là différents essais pour exprimer le même rapport, par exemple au génitif singulier et à l'instrumental. Dans les désinences personnelles les traces d'une semblable hésitation sont extrêmement rares. Un moyen déterminé et unique y est employé avec une sûreté parfaite à une seule fin à laquelle il répond exactement. Ces six désinences personnelles primitives sont, bien proprement, un caractère indélébile de toutes les langues indo-germaniques. Or c'est ce qui s'explique tout naturellement, si l'on considère la création de ces formes comme le premier fait de la formation propre du langage indo-germanique.

4° Il est invraisemblable qu'une formation nominale variée se soit produite antérieurement à la formation verbale; mais il est tout à fait impossible de se représenter la formation des cas dans un temps si reculé[1]. Le besoin de cas ne pouvait se faire sentir

1. Misteli aussi, dans son intéressante dissertation sur les terminaisons du moyen (*Zeitschrift* de Kuhn. XV, 296), conclut que rien ne nous

que dans la phrase, et sans verbe il n'y a pas de phrase, dans le sens propre du mot, mais seulement des agglomérations ou des groupes de mots. En outre les cas supposent des thèmes nominaux d'une empreinte achevée, dont la présence avant les formes verbales que nous considérons ici, nous a paru invraisemblable. Il n'y a qu'un point de rencontre entre la conjugaison et la déclinaison, c'est le nombre, qui demande à être désigné dans le verbe comme dans le nom. Mais cette désignation s'y fait de deux manières entièrement différentes. S'il y avait eu, avant que les désinences *-masi*, *-tvasi*, *-(a)nti* eussent reçu leur empreinte définitive, un suffixe du pluriel, nous devrions nous attendre à le trouver parallélement dans le verbe et dans le nom. Car ce que le langage a une fois appris, il ne l'oublie pas. Mais ce qui montre qu'on ne doit chercher rien de tel dans l'*i* par exemple, c'est le singulier *-mi*, *-si*, *-ti*. Le *nous*, *vous*, *ils* dans le verbe est entièrement différent de ce qu'il est dans le pronom indépendant. Le nominatif pluriel avec son *s* ou *as* s'est formé évidemment d'une manière tout à fait indépendante, et, à ce qu'on peut supposer, dans un temps où les désinences personnelles existaient depuis longtemps comme telles. Les désinences du moyen, dans lesquelles je reconnais maintenant [1], avec Bopp et Schleicher, deux thèmes pronominaux qui sont dans des rapports différents avec l'action, par exemple *dā-ta-i* = *dā-ta-ti*, ne peuvent s'être produites non plus que dans un temps où il n'y avait pas encore de cas. Autrement celui des deux *ta* qu'il faut prendre dans le sens du régime porterait une désinence casuelle.

Nous n'avons pas ici à entrer dans les détails de l'origine de chaque forme. Mais sous le rapport chronologique nous pouvons reconnaître clairement à l'intérieur de cette période différentes subdivisions : d'abord au point de vue de la phonétique. Les terminaisons du pluriel telles que *ma-si*, c.-à-d. *ma-tvi*, *tha-si*, c.-à-d. *tva-tvi*, les terminaisons du moyen telles que *ma-i*, c.-à-d. *ma-mi*, *ta-i*, c.-à-d. *ta-ti*, renferment les suffixes *-ma*, *-tva*, *-ta*, avec la voyelle non affaiblie. L'affaiblissement en *i* est donc un fait plus récent. De plus, il est évident que le moyen ne s'est formé qu'après l'actif qu'il suppose partout, et auquel il

autorise à nous figurer la flexion des substantifs comme plus tôt accomplie que celle du verbe.

1. M. Curtius expliquait autrefois la différence entre μι et μαι, σι et σαι, τι et ται par un renforcement symbolique. *Tempora und Modi*, p. 29 et suiv. — Trad.

se rattache étroitement. A la seconde personne du singulier du moyen, dont nous pouvons sans doute avec Schleicher ramener la désinence *sai* à *tva-tvi*, le même pronom se trouve employé deux fois aussi bien que dans le suffixe du pluriel *tha-s*, c.-à-d. *tva -tvi*. Au pluriel la combinaison est copulative « toi et toi »; au moyen elle est devenue constructive « *tu te* » ou « *tu tibi* ». Nous rencontrons encore un redoublement du pronom à la troisième personne de l'impératif, et là accompagné d'un allongement qui convient bien à l'action intensive : *dā-tā-t(a)* = δό-τω-(τ). Ces combinaisons différentes des mêmes éléments appartiennent vraisemblablement à différents temps de notre période.

Lorsqu'avec de pareilles formes eut été créé comme le cadre des verbes primitifs, et que grâce aux variations d'une série de formes semblables par le thème et différentes par la désinence, le sentiment de la flexion se fut éveillé, alors se produisirent, du moins à ce qu'on peut conjecturer, des transformations diverses de ce qui avait été ainsi créé. Il s'agissait de fonder entre le thème et la désinence, par une appropriation réciproque, un rapport fixe, de réaliser ainsi cette souplesse des formes qui est un signe distinctif de la véritable flexion. Les moyens qu'on employa furent le renforcement du thème et l'affaiblissement des terminaisons. Mais le renforcement du thème ne fut pas indépendant de la force des désinences : il n'eut lieu que devant les désinences plus légères du singulier. On voit que ce fait se distingue de certains phénomènes postérieurs, en ce qu'il s'agissait ici pour le langage d'établir une espèce d'équilibre, et non de faire partout ressortir le thème. On eut ainsi au singulier la 1re pers. *ai-ma* (plus tard *ai-mi*), mais au pluriel la 1re pers. *i-ma-tva* (plus tard *i-ma-si*, *i-mas*), au singulier encore la 3e pers. *ai-ta* (plus tard *ai-ti*), mais au pluriel la 3e pers. *i-an-ta* (plus tard *i-an-ti*). Cette variation de quantité devient dès lors, et reste en dépit de tous les affaiblissements et allégements ultérieurs, inhérente à la plupart des formes qui appartiennent à cette formation primitive (ex. gr. φη-μί, φᾰ-μέν).

L'affaiblissement de la voyelle finale contribue aussi à la souplesse du mot, et il est absolument impossible de le mettre sur la même ligne que les altérations beaucoup plus fortes des périodes postérieures. Le thème est d'autant plus *thème* qu'il ressemble moins à la désinence ; la désinence remplit son objet d'autant mieux qu'elle est moins lourde, qu'elle s'unit avec plus de souplesse au thème pour constituer une forme qui ne soit pas trop embarrassée. Dans la création des désinences du moyen, il est

déjà absolument impossible de méconnaître une transformation phonique considérable; mais cette modification même a servi à produire des formes plus souples. Ici du reste, sur bien des détails, le dernier mot n'est sans doute pas encore dit.

Mais à côté des renforcements mobiles du thème, c'est-à-dire de ceux qui ne s'étendent qu'à une partie des formes, il semble que cette période en a déjà connu un constant, s'étendant à toutes les formes : le *redoublement*. Ce moyen de faire ressortir un mot ou une syllabe, le plus enfantin de tous, nous pouvons, d'après ce que Pott [1] a montré de son emploi dans les langues les plus diverses, nous attendre à le rencontrer surtout dans les périodes reculées du langage.

Comme le redoublement n'a rien de commun avec ce qui constitue proprement la flexion, il pouvait exister déjà dans une des deux périodes antérieures. Mais si *dada*, par exemple, existait à côté de *da*, et *stasta* à côté de *sta*, il était très naturel de donner à ce thème redoublé les terminaisons personnelles, de la même manière qu'au thème monosyllabique. Ainsi se forma *da-dā-ma* à côté de *dā-ma*, *da-da-ma-tva* à côté de *da-ma-tva*, et ainsi pour toutes les autres personnes. Naturellement il ne faut pas affirmer que toutes les racines aient eu de ces doubles formes. C'était certainement d'après sa signification qu'une racine prenait de préférence, ou peut-être exclusivement, la forme redoublée, ou ne la prenait jamais. Mais quand une fois se fut éveillée la tendance à fléchir aussi la racine redoublée, il dut, souvent du moins, se trouver deux formes, la simple et la redoublée, usitées l'une à côté de l'autre. Car nous rencontrons ici un trait de la vie du langage qui est de la plus haute importance pour l'intelligence de sa structure. C'est la tendance tout à fait conservatrice à retenir les anciennes formations à côté des nouvelles. Il est rare que le langage renonce complètement à ce qu'il a une fois possédé. Comme le nouveau tient toujours à l'ancien, il est difficile que l'ancien, si l'on peut ainsi parler, se démode entièrement. Il se conserve de quelque manière, quoique parfois ce soit seulement dans quelque coin dérobé. Ce sera donc toujours une des tâches les plus importantes du linguiste de chercher à reconnaître des formations anciennes parmi des formations plus récentes. C'est à cette particularité dont on retrouve partout les effets, que le langage doit la richesse des formes, l'accumulation des différentes couches l'une au-dessus de l'autre. Or la

1. *Doppelung*.

diversité des formes invite partout à la distinction; elle éveille une autre tendance du langage, la tendance à la différentiation. Dans ce *da-dā-ma* en regard de *dā-ma*, nous avons le premier exemple de cette différence entre le thème *fort* et le thème *faible* qui dès lors ne resta pas sans signification. Il est hors de doute que le thème redoublé dut dès le commencement faire ressortir davantage l'action, et qu'au contraire les formes tirées du thème non renforcé servirent à l'affirmation plus simple. Mais à la vérité il est possible que dans cette période la différence entre *da-dā-ma* et *dā-ma*, ou entre *da-dā-mi* et *dā-mi*, n'ait été encore que très peu déterminée. Nous avons déjà eu l'occasion de parler[1] des formes redoublées et des usages différents auxquels elles servaient; comme nous l'avons vu, la place propre de la forme redoublée ne s'est précisée et fixée que quand d'autres moyens de distinction se furent offerts dans le cours du temps.

Il est très vraisemblable que l'origine de l'augment remonte aussi à cette période. L'augment se montre devant les formes verbales les plus diverses, entre autres devant les formes verbales primaires *a-dā-m*, *a-dadā-m*. Je ne vois aucune raison pour qu'il n'ait pas fait son apparition dès cette période. L'augment provient, ainsi que je l'admets avec la plupart des linguistes, d'un thème pronominal indiquant l'éloignement. Peut-être ce thème *a* s'était-il déjà antérieurement fixé comme particule exprimant l'idée du passé. Nous rencontrons en effet des particules de ce genre dans les langues qui n'ont point créé de flexion proprement dite. Peut-être, avant la combinaison de cet *a* avec la forme verbale, l'usage s'était-il établi déjà, par opposition aux thèmes pronominaux désignant le sujet, de renvoyer devant la racine celui qui sert à un objet si différent. Le pas décisif était l'union de cet *a* avec les syllabes suivantes sous un seul accent tonique. Si ces hypothèses sont justes, nous ne pourrons, il est vrai, avec Schleicher[2], regarder l'augment comme une forme casuelle du thème pronominal *a*. Car les formes casuelles sont encore complètement étrangères à cette période comme aux deux suivantes. Mais aussi ne vois-je dans le son de l'augment aucune raison qui oblige à cette hypothèse. L'augment *a* ne porte aucune trace d'une formation casuelle, non plus que les terminaisons *ma*, *tva*, *ta*. Le seul point que les

1. P. 44.
2. *Compendium*, § 292, page 752.

faits cités par Schleicher rendent vraisemblable, c'est que l'*a* était long à l'origine. Mais pourquoi la tendance à faire ressortir un élément n'aurait-elle pas, dans les thèmes pronominaux comme dans les racines verbales, eu pour effet l'allongement de la voyelle? D'après ce que Guillaume de Humboldt, Steinthal et d'autres savants nous ont appris de la manière dont se comportent les langues sans formes, c'est surtout dans ces périodes reculées que nous pouvons nous attendre à trouver de ces changements légers entraînant des nuances de sens très prononcées.

La principale raison en faveur de la date que nous attribuons à l'augment est celle-ci : c'est par sa présence que s'explique le plus facilement un autre phénomène évidemment très ancien, je veux dire la chute complète de la voyelle finale des désinences personnelles. *a-dā-m*, *a-dadā-m* supposent des formes *a-dā-mi*, *a-dadā-mi*, qui proviennent elles-mêmes par affaiblissement de *a-dā-ma*, *a-dadā-ma*. On comprend très bien que l'addition d'une syllabe au commencement du mot ait amené à la fin un affaiblissement encore plus considérable. Ce ne peut être par hasard que les désinences appelées secondaires ont au prétérit leur place propre, celle qu'elles gardent le plus fidèlement. Or les formes secondaires doivent avoir existé de très bonne heure à côté des formes primaires : c'est ce que montre la succession régulière des unes et des autres à l'actif et au moyen. Il reste possible que l'accentuation ait aussi exercé une influence sur cet accourcissement de la fin du mot. L'augment attire sur lui-même l'accent tonique, en sanscrit et en grec, du moins, pour cette dernière langue, autant que le permet la loi qui limite aux trois dernières syllabes les déplacements possibles de l'accent. Cependant nous ne pouvons pas juger de l'accentuation avec une entière assurance, et nous n'imiterons pas Benfey qui conclut partout de l'accentuation sanscrite à celle de la période antérieure à la séparation des langues, et qui plus est, à celle de la forme la plus ancienne du langage.

D'après nous, la période que nous considérons actuellement aurait donc produit déjà pour le verbe un nombre assez considérable de formes, savoir :

1° Un double présent,

a présent non renforcé,

b présent renforcé;

2° Ces deux formes à l'actif et au moyen;

3° Des prétérits des deux formes à l'actif et au moyen.

Je ne puis décider si le parfait s'était déjà distingué alors comme temps particulier, mais certainement il n'y avait encore aucune désignation du *Mode*.

En regard de cette formation déjà assez riche du *verbe*, nous devons conjecturer que le *nom* dans cette période n'avait encore reçu aucun développement. Même dans les périodes plus tardives de l'histoire du langage il reste, en vertu de la tendance conservatrice générale, un certain nombre de thèmes nominaux complètement semblables à la racine, ou qui n'en diffèrent que par la quantité de la voyelle. C'est là une preuve que le génie primitif de nos langues n'exige pas pour caractériser un nom un suffixe particulier, quoique ce procédé ait dans la suite été préféré. Nous trouvons un nombre encore assez considérable de noms de ce genre en sanscrit, en iranien, en grec et en latin[1]. Il n'y a, ce me semble, aucune raison de voir, comme on a voulu le faire, dans les mots de ce genre, des formes mutilées. Souvent, il est vrai, on trouve à côté de ces thèmes nominaux si courts d'autres thèmes, de signification voisine ou même identique, qui renferment un suffixe; mais il ne suit pas de là que ces derniers aient produit les premiers. Ce qui semble plutôt déraisonnable, c'est de venir, sans argument qui s'impose, soupçonner une mutilation dans des formes du genre le plus simple, auxquelles tout esprit non prévenu reconnaîtra un caractère particulier d'antiquité. Il faut bien nous représenter ces thèmes nominaux primitifs comme tout à fait en dehors des catégories développées plus tard de noms d'action, d'agent, etc. *Viç* (c.-à-d. *vik*) signifie dans les Vêdas « celui qui entre, colon, homme, » et le zend *vîç* qui n'en diffère que par la quantité signifie « entrée, » par suite « maison, famille. » La signification de ces noms antiques tenait, à ce qu'il semble, le milieu entre celles d'un infinitif et d'un participe, à peu près comme les formes anglaises en *-ing* qui sont l'un et l'autre. Il ne peut non plus être ici question d'une différence de genre qu'il était tout à fait impossible d'indiquer dans des thèmes nominaux de cette espèce. Je suppose que ces noms à forme de racines ont été assez longtemps les seuls qu'ait connus le langage, et ce sont notamment les considérations suivantes qui m'y déterminent.

Nous avons déjà plus haut[2] rappelé ce fait que les mêmes thèmes pronominaux sont employés d'un côté à former la troi-

1. V. Schleicher. *Compendium*, § 215, page 374.
2. P. 61.

sième personne dans le verbe, de l'autre à caractériser des thèmes nominaux ; et comme les deux usages n'auraient pu s'établir dans le même temps sans compromettre la clarté, nous en avons conclu que le premier doit être tenu pour plus ancien que le second. Or une observation plus pénétrante donne encore, en ce qui concerne les suffixes nominaux, un nouveau résultat. On ne peut guère attribuer d'autre sens propre à un suffixe de formation, que le sens *indicatif*. Ces suffixes sont tous, sauf le petit nombre de ceux qui peuvent s'être formés de racines verbales dans des périodes plus tardives du langage, des pronoms qui n'ont d'autre valeur que cette propriété d'*indiquer*. Par le fait qu'on indique une chose, cette chose ne subit pour cela aucun changement. On ne peut donc dire à la rigueur que les suffixes de formation aient la propriété de donner à une racine l'empreinte définitive d'un nom. Mais plutôt la racine avait déjà par elle-même la fonction nominale, et l'adjonction d'un pronom n'a d'autre effet que de faire ressortir cette fonction. *Bhār, dā, gnā*, devaient être déjà des noms, avant que les pronoms *a, ta, man* s'y fussent ajoutés dans les thèmes *bhār-d* « fardeau, » (racine *bhar*, porter), *da-ta* « ce qui est donné, » *gnā-man* « action de reconnaître, nom. » Le pronom ainsi joint à la racine a quelque ressemblance avec un *article*. De même que ce dernier ne fait pas le substantif, mais le suppose, le suffixe pronominal suppose aussi le nom. Traduite dans la langue des anciens grammairiens cette théorie peut s'exprimer à peu près ainsi : toute la formation primaire des mots repose, non sur la Paragoge, mais sur le Paraschematisme[1] ; car le Paraschematisme est « *ea vocabulorum decli-* » *natio naturalis qua intellectus non mutatur.* » Mais s'il en est ainsi, le temps où les thèmes nominaux ont reçu une empreinte plus riche a dû être précédé d'un autre où la catégorie du nom, par opposition au verbe, s'était déjà gravée dans la conscience du langage, sans le secours de ces éléments indicatifs analogues à l'article. L'existence de noms sans suffixes est, à mon avis, un degré qui a dû précéder l'apparition des noms pourvus de suffixes. Il semble que le nom était d'abord désigné d'une façon purement négative, c'est-à-dire par le fait qu'il ne présentait pas, comme le verbe, des pronoms adjoints à la racine ; en sorte que c'est grâce à cette opposition seule que la différence entre le nom et le verbe commença à être perçue. La racine par elle-même n'était ni nominale ni verbale. Puis vint un temps où, combinée avec des

1. Comparez Lobeck, *Proleg. Pathol*, p. 5.

pronoms, elle était toujours verbale, et à l'état nu, toujours nominale. Enfin, c'est seulement une autre tendance du génie du langage qui plus tard donna naissance à une nouvelle union de la racine, maintenant devenue un nom, avec des suffixes doués de la propriété d'indiquer et d'individualiser. Nous avons aussi une preuve phonique qui vient à l'appui de notre chronologie. Une grande partie des suffixes les plus simples nous sont conservés en sanscrit sous une forme qui est vraisemblablement leur forme primitive, par exemple les suffixes *a*, *an*, *na*, *ma*, *ta*, *as*, *ra*, tandis que pas une seule désinence personnelle n'a échappé à l'affaiblissement. Or c'est d'ordinaire le bien le plus ancien du langage qui a subi aussi le plus d'altérations, et il est permis de conclure que les formes moins émoussées des suffixes sont plus récentes que celles plus fortement défigurées des désinences personnelles.

IV. PÉRIODE DE LA FORMATION DES THÈMES.

L'état du langage, tel que nous l'avons conjecturé pour la période précédente, laissait subsister un certain défaut de symétrie entre le verbe et le nom, celui-là articulé en mots polysyllabiques par le moyen de désinences variées, celui-ci resté monosyllabique et non susceptible de modification. Il n'était guère possible qu'un pareil état subsistât longtemps. Cet instinct d'équilibre[1] qu'on observe jusque dans le système phonique du langage, doit à plus forte raison dominer le système des formes. Nous avons cru pouvoir affirmer que l'adjonction de suffixes s'était faite plus tard dans le sens attributif que dans le sens prédicatif. Mais il n'est pas possible de décider si, dès le temps où se multiplia la ramification des formes verbales, par exemple dès le temps du perfectionnement réalisé par la formation du moyen, il ne s'est pas produit déjà des rudiments de la seconde manière. Ici aussi le langage aura débuté par le moins complexe, par l'adjonction de simples voyelles, *a*, *i*, *u*, qui toutes existent comme thèmes pronominaux, et de là, faisant un pas de plus, il aura employé comme suffixes des syllabes telles que *an*, *as*[2], *ta*, *ma*. Comme il n'y a rien

1. *Grundzüge der Griechischen Etymologie*, 2e éd., p. 378.

2. Sonne admet (*Zeitschrift*, XII, 342) que le suffixe *as* contient la racine *as* être. Si cette hypothèse était juste, ce qui d'ailleurs ne peut

dans le langage qui soit absolument dépourvu de sens, ces thèmes pronominaux avaient naturellement chacun leur signification propre, ils répondaient à diverses manières d'indiquer. Il s'agissait là de nuances délicates comme celles que les Allemands sentent entre *er* et *der*, entre *dies* et *das*. Si cette adjonction de suffixes dans le sens attributif avait pour effet général, ainsi que nous l'avons vu[1], de faire ressortir la signification nominale du thème, l'emploi de suffixes différents rendit immédiatement des distinctions possibles, mais des distinctions d'une nature très individuelle. Car on ne peut, comme nous l'avons vu, se représenter à l'origine de la formation thématique primaire une distinction de catégories pareilles à celles qui s'établirent par un perfectionnement des époques postérieures. Le même *a* (*o*), qui dans le sanscrit *aǵ-á-s* « celui qui pousse, » = ἀγό-ς, désigne la personne qui agit, sert dans *bhár-a-s* « fardeau, » = φόρο-ς « contribution, » à la désignation d'une chose sur laquelle l'action s'accomplit. Il y a plus : un seul et même mot se présente avec les deux sens : *aǵá-s* signifie « celui qui pousse » et « action de » pousser (au neutre), marche » (comparez *ag-men* = sct. *aǵ-man*); *bhára-s* aussi bien que φόρο-ς signifie en composition « porteur. » De la même racine *ag* se développe, en sanscrit au moyen du suffixe *i*, en grec au moyen de -ων, l'idée de la lutte à la course, ou d'une joûte quelconque : *āǵ-i-s* = ἀγ-ών. A cela s'ajoutèrent encore deux moyens auxiliaires, la gradation phonique qui avait déjà fait son apparition dans la période antérieure, et l'accent. Ils rendirent possible une abondance bien plus grande encore de formes différentes. La tendance à la distinction trouva ici le plus riche aliment, mais il paraît difficile qu'on devine jamais les raisons particulières de la distinction réalisée dans chacun des cas. Le lien qui existe indubitablement entre la signification du mot et le suffixe de formation est très mystérieux. Nous sommes à peu près forcés d'admettre que dès une époque reculée les thèmes nominaux se multiplièrent avec une surabondance qui offre le contraste le plus frappant avec le nombre borné et la simplicité des flexions verbales. Il y eut ainsi une foule de synonymes qui ne se délimitèrent avec plus de précision les uns vis à vis des autres que par un usage prolongé. Souvent même cette délimitation n'eut lieu qu'après la séparation des langues : aussi

guère passer pour démontré, ce suffixe seul sortirait entièrement de l'analogie des autres suffixes primaires.

1. P. 70.

s'en faut-il beaucoup que les langues sœurs offrent ici une concordance aussi complète que dans la flexion. C'est également dans notre période que l'idée du genre grammatical doit s'être présentée à la conscience du langage; mais ce ne fut d'abord que celle d'une distinction entre le masculin et le féminin. Dans les mots sans suffixe il est impossible d'exprimer une distinction de genre. Mais avec les voyelles *a*, *i*, *u*, il s'établit une différence consistant à caractériser le féminin par l'allongement. Cette tendance d'ailleurs n'a produit son effet avec une entière conséquence que pour *a*, mais de telle façon que tous les suffixes terminés en *a* suivirent la même analogie. Elle doit aussi avoir affecté dans le même temps la plupart des thèmes pronominaux. Il y a encore dans cette circonstance un élément chronologique. Si la tendance à la distinction des genres avait été déjà éveillée avant que s'opérât dans les formes verbales l'adjonction prédicative de suffixes, nous devrions nous attendre à trouver dans celles-ci, comme dans le verbe sémitique, des différences de genre. Dans un temps où l'on distinguait déjà entre *ta* et *tā*, il était presque impossible qu'il en sortît un *ta*, plus tard *ti*, indifféremment masculin ou féminin. Le défaut complet de distinction du genre dans le verbe à désinence personnelle pourrait passer, avec la formation différente du pluriel[1], pour un des indices les plus clairs de la priorité des formes verbales sur les formes nominales développées. Quand les thèmes pronominaux simples eurent été employés comme suffixes attributifs, on avait encore la faculté de les combiner entre eux, et c'est ainsi qu'après *celui* et *lui*, on utilisa *celui là*, *lui là*, et aprés *ce* et *le*, *ce là*, *le là*. Ainsi se formèrent des suffixes dissyllabiques comme *an-a*, *ma-na*, *ta-va*, *ta-ra*, susceptibles d'être eux-mêmes diversifiés par des allongements, par une accentuation différente, et par la distinction du genre. Peut-être pourrions-nous admettre déjà pour cette période un nouveau mode de multiplication des formes, par l'accourcissement des suffixes composés. Si nous avons vu dès la période précédente les désinences verbales polysyllabiques et chargées de trop de matière s'alléger en s'affaiblissant et en s'émoussant, la même hypothèse pour les thèmes nominaux n'a rien que de très naturel. Deux des suffixes nominaux les plus usités, tous les deux certainement antérieurs à la séparation des langues, les suffixes *ant* et *tar*, ne peuvent qu'à cette condition s'expliquer par des thèmes pronominaux. Nous pouvons ramener *ant* à une forme

1. P. 64.

plus ancienne *an-ta* dont le second élément aurait ensuite perdu son *a*, et *tar*[1] à *ta-ra*. Si cette explication est juste, et elle se recommande au moins par sa simplicité, elle renferme un nouvel élément chronologique d'une importance réelle. Dans un temps où les formes casuelles existaient déjà, on ne comprendrait guère cette chute de la voyelle finale. La terminaison casuelle forme un rempart qui préserve le thème de la déformation et de l'émoulement. Au nominatif tout au plus une abréviation de *bharanta-s* en *bharant-s*, de *dā-tara-s* en *dātar-s*, s'expliquerait encore au besoin par l'analogie de transformations semblables dans des périodes postérieures du langage. Mais aux autres cas il n'y a guère de communauté possible entre des formes comme *bharanta-sja* et *bharant-as* au génitif, comme *dātara-i* et *dātar-i* au locatif. Or la chose devient facile à comprendre dès qu'on admet une période où sans doute s'était déjà produite une formation variée de thèmes, mais où il n'y avait point eu encore de formation de cas. Les thèmes *bharanta*, *dātara*, étaient, aussi longtemps qu'ils restèrent sans désinence, exposés à l'affaiblissement, absolument comme les formes verbales *bhar-ta* ou *ba-bhar-ta*, *dā-ta* ou *da-dā-ta*. Et de même que ces dernières se sont abrégées en *bhar-ti*, *bi-bhar-ti*, et là où il y avait préposition d'un augment, en *bhar-t*, *bi-bhar-t*, *dā-t*, dans ce temps aussi, mais seulement dans ce temps, la même chose pouvait facilement arriver aux thèmes nominaux. La perte qu'ils ont subie dans leur finale est la marque à laquelle nous pouvons reconnaître les anciennes limites du mot, de la même manière que sur les bords d'un lac dans les montagnes, l'ancien niveau des eaux se reconnaît encore à des traces manifestes, longtemps après qu'elles sont baissées. Le même principe pourra dès lors être appliqué aussi à d'autres formes, par exemple au simple *t* des formes comme le sct. *-ǵi-t*, gr. ἀ-γνω-τ, à *mant* qu'il faudra décomposer en *mana-ta*, au *k* des mots grecs comme φύλαξ, ou des mots latins comme *senex*. Bref, nous voyons se résoudre ainsi toute une série de questions relatives à la formation des mots, auxquelles sans cela nous ne pourrions répondre.

Mais les thèmes nominaux ainsi créés ont encore leur importance sur un autre domaine, celui de la formation verbale. Pour comprendre comment des thèmes nominaux remplissent la fonction de thèmes verbaux, et peuvent ainsi empiéter en quelque sorte sur le domaine des racines, nous devons songer que les

1. Voyez Schleicher, *Compendium*, 2e éd., § 224, p. 442.

noms et les verbes, à ce degré de développement du langage, étaient bien loin encore de se distinguer d'une manière tranchée comme dans des périodes postérieures. Dans cet état du langage que nous connaissons par des monuments, le nom est distingué du verbe, non-seulement par sa forme, mais, à l'exception des participes et de l'infinitif que nous pouvons appeler noms verbaux, aussi par le cas qu'il gouverne. Le nom veut son complément au génitif, et le verbe le plus souvent à l'accusatif[1]. Le nom substantif est déterminé avec plus de précision par des adjectifs, le verbe par des adverbes. Enfin le nom passe par une série de formes casuelles qui sont absolument différentes des formes du verbe. Il ne peut guère être question de toutes ces différences dans un temps antérieur à la formation des cas. Les noms les plus anciens, comme nous l'avons vu plus haut[2], ne se distinguent nullement des thèmes verbaux. On dut ainsi s'habituer à considérer le nom comme n'étant en quelque sorte qu'un thème verbal, sans signe du sujet. Il est dès lors facile de comprendre que par analogie avec ces noms primitifs tels que *sad*, *bhar*, d'autres noms portant une empreinte plus moderne comme *sada*, *bhara*, et appartenant à une formation nominale spécifique, aient à leur tour contracté une union prédicative avec les désinences personnelles, et soient ainsi devenus des verbes. Ainsi à côté des radicaux thématiques nominaux on eut les formes thématiques verbales.

J'ai autrefois, d'accord avec une ancienne théorie, considéré comme voyelle de liaison la voyelle qui distingue une forme comme *bhar-a-ti* de *bhar-ti*, et *ed-i-t* de *es-t*. Ma principale raison était que toutes les autres explications données jusqu'alors de cette voyelle me semblaient inadmissibles, et qu'en général on ne pouvait expliquer l'intercalation d'un son A dans le corps d'une forme verbale qui pouvait également s'employer sans *a*. Mais en approfondissant l'ensemble des formes indo-germaniques j'ai changé d'avis. Voici quelques-unes des raisons essentielles qui doivent, ce me semble, nous empêcher de voir dans cette voyelle une intercalation purement phonique.

1° Nous voyons que dans d'autres formes verbales et nominales, le langage n'évite nullement les groupes de consonnes qui résulteraient de la suppression des prétendues voyelles de liaison. Si

1. Dans le dialecte vêdique beaucoup de substantifs ont encore, par analogie avec le verbe, un complément à l'accusatif.
2. P. 69.

l'on pouvait prononcer ἦγ-μαι, ἦξαι, ἦκται, ἀκτό-ς, *ag-men*, *actio*, pourquoi n'aurait-on pas pu dire aussi *ag-mi*, *ak-si*, *ak-ti?* L'insertion d'une voyelle de liaison, qu'on ne peut nier pour des périodes postérieures du langage, a la même cause que les nombreux affaiblissements et les chutes de lettres qui distinguent certaines formations plus récentes de formations plus anciennes. Cette cause est une diminution de la force d'articulation. Si donc nous n'admettons qu'avec une extrême prudence pour la période d'organisation tout ce qui peut s'appeler affaiblissement, il n'est tout d'abord pas vraisemblable qu'elle ait connu une voyelle de liaison.

2° La prétendue voyelle de liaison suit tout à fait l'analogie des voyelles finales de thèmes, particulièrement en ce qu'elle est, comme ces dernières, allongée à la première personne du singulier : *tudā-mi*, *bōdhā-mi* présentent cet allongement comme φη-μί, *ti-ṣṭhā-mi* = ἵ-στη-μι, *āpnō-mi* (comparez δείκνῡ-μι).

3° Au subjonctif de la conjugaison avec voyelle de liaison, cette voyelle est allongée; elle entre aussi dans la formation de l'optatif : sct. *aǵū-ti* = ἄγη-σι, sct. *aǵēt* = ἄγοι(τ). Elle est donc du nombre de ces éléments qui, dans des limites données, restent soudés ensemble et dont la combinaison reçoit le nom de thème. Il en est de même de l'infinitif grec ἀγ-έ-μεναι par opposition à ἔδ-μεναι, et du participe moyen ἀγ-ό-μενος.

4° Dans quelques cas on ne peut méconnaître dans cette voyelle une finale de thème, particulièrement dans la 4e classe ou classe en I. Sans doute, au point de vue spécial de la grammaire grecque, on peut diviser de cette façon : ἰδ-ί-ο-μεν. Il se peut aussi que les besoins de la grammaire grecque exigent un nom pour une voyelle dont la présence est, dans tant de verbes, devenue la règle. Mais le sanscrit *svid-jā-mas* montre que ce n'est proprement pas *i*, mais *ja* qui s'est ajouté au thème verbal, et par conséquent qu'ici du moins l'*o* n'est pas une voyelle de liaison. Il en est de même de formes comme le latin *si-sti-mus* qui est sur la même ligne que ἵ-στα-μες (pour σί-στα-μες); de même encore de la désinence *-sjā-mi* = σίω, latin *ero*, du futur, où la voyelle qui suit le *j* ou l'*i* est aussi, comme nous le verrons, une partie intégrante de la forme.

5° Mais il y a une dernière raison qui me paraît décisive. La prétendue voyelle de liaison est identique par le son à la voyelle du subjonctif dans la conjugaison sans voyelle de liaison.

Bhar-a-ti est un subjonctif relativement à *bhar-ti*, et un indicatif relativement à la première pers. du sing. *bhar-ā-mi*.

ἴ-ο-μεν : ἴ-μεν = δεικνύ-ο-μεν : δείκ-νυ-μεν. Il ne suit pas encore de là que les deux voyelles aient la même origine. Mais comme elles sont identiques au point de vue phonique, leur identité d'origine deviendra vraisemblable à un haut degré, dès qu'il sera prouvé que cette identité est *possible*. Or c'est ce que j'espère montrer.

Je reviendrai plus bas sur ce sujet. Pour le moment, nous avons à considérer ces formes verbales que nous croyons pouvoir nommer thématiques. Si nous regardons avec Schleicher[1] le son A dont il s'agit comme la voyelle finale du thème, nous obtenons le parallélisme le plus complet sous le rapport phonique, entre les thèmes verbaux comme *bhara*, *tuda*, d'où sortent les formes de présent *bharā-mi*, *tuda-ti*, et les thèmes nominaux *bhara*, *tuda*, d'où sortent les formes casuelles *bhara-s* « portant », (en composition), *tuda-m* (à l'acc.) «frappant », *tuda-s* (aussi comme nom propre); d'autre part, entre les formes avec syllabe radicale renforcée comme *bōdhā-mi*, « je sais », c.-à-d. *baudhā-mi*, et les formes nominales telles que *bōdha-s* « le savoir », *tōda-s* « celui qui frappe ». La gradation phonique est pour les formes verbales en question aussi peu indispensable que pour les formes nominales. Or toutes les fois que des formes sont identiques par le son, il y a d'abord une présomption en faveur de leur identité d'origine. L'identité a déjà été admise par Steinthal[2]. Il s'explique la substitution de thèmes nominaux comme *bhara*, *tuda*, aux racines *bhar*, *tud*, par un effort pour faire mieux ressortir la durée de l'action. Par opposition à *bhar-ti*, *tud-ti*, il porte, il frappe, *bhara-ti*, *tuda-ti*, auraient alors signifié « porteur lui », « frappeur lui », ou en d'autres termes « il est porteur », « il est frappeur ». Qu'on pense à des locutions telles que : *Seid Thœter des Worts und nicht Hœrer allein*[3]. Et quelle différence entre *Er führt das Wort* et *Er ist Wortführer*[4]. On peut aussi comparer dans un certain sens les périphrases usitées en anglais, telles que *he is writing* à côté de *he writes*. Cette catégorie de l'action permanente ne s'était d'abord présentée à la conscience du langage que dans le nom : ici il en aurait été fait usage dans le verbe. Nous aurions donc là comme le prélude à un procédé beaucoup plus tardif du langage, consistant à dériver d'un nom un thème

1. *Compendium*, 2e éd., § 293, p. 763.
2. *Charakteristick*, p. 291.
3. « Soyez *acteurs* de la parole et non *écouteurs* seulement. »
4. « Il porte la parole, » et « il est porteur de la parole. »

de présent, exemple : μηκά-ο-μαι, à côté de μέμηκα, latin *sona-re* à côté de *son-ui*. Mais dans cette phase reculée, aucune désinence de dérivation, ou pour parler plus justement, aucun verbe auxiliaire n'était nécessaire pour faire du thème nominal un thème verbal. Ces formes verbales thématiques doivent donc toujours être distinguées des formes proprement dénominatives. Cette explication, je l'avoue, me séduit beaucoup, et elle me semble jeter la lumière sur toute une série d'autres formations. D'abord elle fait très bien comprendre pourquoi tant de thèmes de présent sans élargissement comme *bharā-mi* = φέρω, *agā-mi* = ἄγω, etc., ont pourtant un sens de durée aussi bien que les thèmes élargis. L'élément de la durée se trouvait déjà dans la voyelle adjointe à la racine. Notre vue s'étend ensuite sur d'autres modes de formation du présent où plusieurs savants ont déjà cru reconnaître des thèmes nominaux. La syllabe *nu* = νυ qui distingue le sanscrit *ṛ-ṇu*, gr. ὀρ-νυ, de la racine *ar* ὀρ, et la syllabe *na* (*nā*, *nī*), gr. να (νη), qui distingue *ju-nā* de la racine *ju*, et le grec σκιδ-να de la racine σκιδ, sont regardées par Benfey [1] comme identiques aux suffixes nominaux *-nu* et *-na*. Ainsi s'expliquent encore facilement d'autres élargissements du présent renfermant une nasale, comme le sanscrit *-ana* [2] ou *-āna* [3] répondant aux formes grecques du présent en -ανω. Et en effet Schleicher nous renvoie pour ces élargissements à des formes nominales. Sur l'existence de thèmes nominaux tels que *su-nu*, *svap-na*, dans le temps de l'unité, il ne peut plus rester aucun doute après les preuves données en particulier par Schleicher [4]. Bien des points relatifs à cette question ont aussi été discutés par Kuhn [5]. Au contraire les analyses de Benfey [6], d'après lesquelles des formes aussi antiques seraient des mutilations de verbes avec la syllabe dérivative *ja*, produites par des affaiblissements phoniques non motivés, n'ont pour moi absolument rien de convaincant. Cependant je ne crois pas non plus pouvoir soutenir plus longtemps la théorie que j'ai donnée dans mon ouvrage intitulé *Tempora und Modi*. Je cherchais à y expliquer tous les élargissements du présent qui renferment une *n* par la nasalisation, c'est-à-dire par un effort pour donner au

1. *Allgemeine Monatsschrift*, 1854, p. 739.
2. Schleicher. *Compendium*, 2e éd., § 293, p. 770.
3. Bopp. *Vergleichende Grammatik*. § 495.
4. *Compendium*, 2e éd., §§ 222, 223 a, pp. 428, 434.
5. *Zeitschrift*, II, pp. 392 et suiv.
6. *Orient und Occident*, I, 423 ; III, 217.

thème une plénitude plus grande au moyen de l'insertion d'une nasale. Mais cette explication est évidemment insuffisante. Il est difficile de comprendre comment le langage aurait senti le besoin de renforcer une racine *ar* au moyen de *n*, et on s'explique encore moins l'addition purement phonique d'un *a*, et à plus forte raison celle d'un *u*. Cette opinion reposait sur l'hypothèse d'un usage très étendu des voyelles de liaison, et des voyelles auxiliaires, hypothèse qui, par les raisons que je viens de développer, me paraît maintenant inadmissible, surtout pour une période aussi reculée de la vie du langage. Nous pouvons nous dispenser de discuter ici les limites, d'ailleurs beaucoup plus étroites, dans lesquelles la nasalisation peut néanmoins revendiquer ses droits, par exemple dans le sanscrit *lumpāmi* de la racine *lup*, lat. *rumpo* de la racine *rup*. En effet il nous suffit de montrer ici que vraisemblablement un bon nombre de thèmes verbaux et de thèmes nominaux sont identiques.

Il est du reste au moins un changement phonique auquel les thèmes nominaux ainsi employés immédiatement comme thèmes verbaux durent se soumettre. Je veux parler de cette variation de la voyelle finale du thème, allongée dans quelques formes, et brève dans les autres. De même qu'on disait *dā-mi*, plur. *da-tha(s)*, *dadā-mi dada-tha(s)*, on a dit *tudā-mi tuda-thas*, *ar-nau-mi arnu-mas*. Cependant dans ces thèmes verbaux dissyllabiques l'usage de la longue est limité à un nombre de formes plus restreint. Ainsi on dit *tuda-si* en regard de *dadā-si*. Cette modification, d'ailleurs assez légère, du thème, dans son union avec les désinences personnelles, semble bien avoir appartenu à la formation verbale la plus ancienne. En ce qui concerne la signification, l'idée la plus naturelle est, ainsi que nous l'avons vu, de concevoir le thème nominal devenu thème verbal comme un nom d'agent; mais il y aura eu là quelquefois de petites différences. Il n'est pas impossible en effet que peu à peu d'autres combinaisons se soient formées, et que le verbe ait exprimé aussi quelquefois l'occupation à l'action désignée par le nom ou quelque chose d'analogue.

Si maintenant, en prenant pour base les conjectures qui viennent d'être discutées, nous jetons un coup-d'œil sur ce que le langage possédait de formes verbales, d'une fonction essentiellement pareille, nous constatons une assez grande abondance. Dès la période précédente le langage avait déjà mis à profit la différence du thème redoublé et du thème non redoublé, pour distinguer l'action plus marquée de l'action simple. A cela nous

voyons s'ajouter maintenant quatre nouveaux moyens de formation plus pleine, savoir : l'emploi d'un thème en A avec ou sans gradation de la voyelle radicale, l'emploi d'un thème en *nu* et celui d'un thème en *na*. Si nous imaginons toutes ces formes réalisées pour une seule et même racine[1], par exemple pour la racine *lip*, on a pour la 3e pers. sing. les formes suivantes :

lip-ti *li-lip-ti*
lipa-ti *laipa-ti*
lip-nau-ti
lip-nā-ti.

Relativement à la première forme, les cinq autres sont toutes renforcées. Par une conséquence nécessaire de cette opposition, le langage devait en venir à raffiner sur la différence entre le thème pur et le thème renforcé. On apprit alors à ramener à une unité générique ce qui à l'origine avait eu plutôt pour cause une tendance à faire ressortir dans tel ou tel cas particulier l'idée marquée par la racine. La forme la plus courte était la mieux appropriée à désigner l'acte isolé qui, comme un point, n'a pas d'étendue : toutes les autres au contraire, par opposition à la première, eurent ensemble pour fonction d'exprimer l'action conçue dans son étendue, l'action qui dure. Ainsi s'établit cette dualité de thème, cette différence entre le thème verbal pur d'une part, et le thème du présent de l'autre, sur laquelle repose toute la structure du verbe indo-germanique. Nous n'avons pas à poursuivre la ramification ultérieure et l'achèvement des différentes formes; il y eut là, surtout dans les formes redoublées, une grande diversité. Sur ces rapports des thèmes de temps la science a déjà pu jeter un certain jour. C'est aussi, à mon avis, du même fonds que sortit la première différence de mode. Et sur ce point nous devons nécessairement, comme notre manière de voir est nouvelle, préciser un peu davantage.

Il s'agit d'abord du subjonctif. L'explication que j'avais autrefois acceptée, d'accord en cela avec Guillaume de Humboldt, et qui consiste à considérer les voyelles longues du subjonctif

1. Cela ne se rencontre pas en réalité. La racine sanscrite *lip* n'a d'autre forme de présent que *limpa-ti*. Cependant il n'est pas rare de trouver en sanscrit pour d'autres verbes, deux et même trois formations différentes du présent, l'une à côté de l'autre, exemple : racine *ar* (r) 3e sing. pr. ind. *ij-ar-ti* (redoublé) r-n*ó-ti* (pour *ar-nau-ti*), r-n*á-ti* (pour *ar-ná-ti*); racine *bhar bhar-ti, bi-bhar-ti, bhar-a-ti.* Il nous sera donc permis pour plus de clarté de présenter aux yeux les cinq formes en les tirant d'une seule racine.

comme le symbole d'une affirmation qui hésite, et par suite d'une affirmation conditionnelle, est, je le reconnais maintenant, insoutenable. D'abord en effet nous ne pouvons en aucune façon placer l'affirmation conditionnelle en tête des différents usages du subjonctif. Ce mode ne sert à l'expression d'une condition que dans les propositions subordonnées. Or incontestablement l'usage des modes s'est développé d'abord dans les propositions indépendantes, qui ont été longtemps les seules possibles. Ce serait donc une faute chronologique que de partir des autres. Dans les propositions indépendantes, le subjonctif, selon le témoignage irrécusable de la langue grecque, exprime essentiellement une exhortation : ἄγωμεν s'oppose ainsi à ἄγομεν, φέρωμεν à φέρομεν. Or on ne voit pas comment une exhortation pourrait sortir d'une affirmation qui hésite. En outre l'ensemble de l'explication, même envisagée sous le rapport des formes, ne convient qu'au subjonctif de la conjugaison avec voyelle de liaison, ou comme nous préférons dire maintenant, avec voyelle thématique. Il n'était pas inadmissible en soi que dans une forme comme ἄγωμεν la tendance du langage allât à rendre l'affirmation moins décidée. Mais que le langage pour exprimer une hésitation, sens qui d'ailleurs, comme nous le verrons, ne répond pas du tout à l'usage, que le langage, dis-je, se soit créé lui-même un obstacle sous la forme d'un son A, comme il faudrait l'admettre si ἴ-ο-μεν s'était ainsi formé de ἴ-μεν, c'est là une hypothèse qui n'est guère recevable. Au contraire l'hypothèse de Steinthal mène à une solution, plus satisfaisante à mon avis, de ce problème. L'action qui dure et l'action qu'on provoque ont bien des caractères communs, et avant tout, celui d'être opposées à l'exécution rapide. Aucun emploi des formes exprimant la durée n'est plus connu que celui dans lequel elles désignent l'effort. « Il a le projet de porter » et « Qu'il porte » sont des idées voisines. En outre, aussi bien que l'action qui dure, l'action provoquée peut s'exprimer par l'adjonction des désinences personnelles à un nom d'agent : *bhara-ti* « il (est) porteur », opposé à *bhar-ti* « porter lui », peut, par une extension de sens, signifier aussi bien « il est appelé à porter, qu'il porte », que ces autres idées « il s'occupe de porter, il est en train de porter, il cherche à porter. » Le subjonctif, dans plusieurs de ses acceptions les plus primitives, est, comme le montre la langue des Vêdas et celle des poèmes homériques, assez voisin du futur : οὐκ ἔσσεται οὐδὲ γένηται, οὔπω ἴδον οὐδὲ ἴδωμαι. Et dans une période beaucoup plus avancée, le futur peut, entre autres moyens de formation, s'exprimer au moyen d'un nom

d'agent : sct. *dātā* « donneur », c.-à-d. il donnera, *daturu-s est*. C'est ainsi que peut se justifier, au point de vue de l'idée, l'hypothèse qui donne pour origine au subjonctif une forme de présent exprimant la durée. En ce qui concerne la forme, il reste, je l'avoue, à première vue bien des difficultés; mais je ne les crois pas insurmontables.

Voici une première objection qu'on pourra faire. Si les formes qui expriment la durée étaient propres par elles-mêmes à exprimer en même temps l'idée du subjonctif, il est surprenant que la même forme soit employée exclusivement, selon les différents verbes, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces sens. Pourquoi le sanscrit *vaha-ti* = lat. *vehit* est-il un indicatif, tandis que *hana-ti* (qu'il frappe), formé de la même manière, est un subjonctif? On peut répondre : pour la même raison qui a fait du grec νέμε-τε un impératif présent, et de τέμε-τε un impératif aoriste, de δίδο-ται un présent, et de δέδο-ται un parfait. La signification des différentes formes ne peut jamais s'expliquer uniquement par les éléments que l'analyse y révèle. Il faut partout tenir compte d'un second facteur, l'analogie, ou en d'autres termes, de la place que prend chaque forme relativement à d'autres. En ce sens on ne peut jamais parler que d'une aptitude relative de certaines formes à prendre certaines significations. Dans les cas où la forme la plus courte, sans aucun renforcement, était conservée pour l'indicatif présent, la forme thématique acquit peu à peu, et par opposition avec elle, une signification modale, parce qu'il n'y avait plus de nuance de temps à exprimer. C'est ainsi que *hana-ti* devint le subjonctif de *han-ti*. Ici s'établit la différence qui fut le principe de l'usage du mode. Dans d'autres verbes au contraire la forme la plus courte périt, et cela sans doute non par un simple effet du hasard, mais parce que le sens des racines exigeait des formes plus fortes, ou parce que la combinaison phonique était trop dure. Ainsi la forme plus pleine se fixa comme présent de l'indicatif.

Une seconde objection pourrait se formuler à peu près ainsi. Si la catégorie de l'action qui dure renfermait celle de l'action à laquelle on tend avec effort, de l'action provoquée, on devrait s'attendre à voir tous les renforcements du présent employés à l'occasion pour désigner le subjonctif. Pourquoi donc avons-nous bien, il est vrai, *lipa-ti*, mais non *li-lip-ti*, *lip-nā-ti* comme subjonctif de *lip-ti?* Pour trouver une réponse à cette objection, nous devons nous rappeler que les différents élargissements du présent concourent bien il est vrai à un même objet,

l'expression de l'action qui dure, opposée à l'action momentanée, mais que pourtant ils n'avaient pas une signification complètement identique. On ne peut s'expliquer autrement que plusieurs thèmes de présent aient été usités à la fois pour une même racine. En raison des nuances particulières que l'action qui dure admettait dans les différentes formations du présent, l'une pouvait se trouver moins éloignée que les autres d'un usage modal. Vraisemblablement la forme redoublée était la moins propre à cet usage, car l'idée qui s'y attachait au début paraît bien avoir été celle d'une action plus intensive. Or l'acception intensive forme en quelque sorte, dans le domaine de l'action qui dure, le pôle opposé à celle qui implique l'idée d'effort, et c'est seulement par cette dernière que nous avons cru pouvoir expliquer l'usage du subjonctif. Les formations de présent où entrent les syllabes *-na* et *-nu* sont peut-être d'origine plus récente. Quand la catégorie du subjonctif se fût développée en partant des formations avec un simple son A, ce mode se trouva pourvu, pour ainsi dire. Les nouvelles formations caractérisèrent l'action qui dure dans un sens un peu différent et ne suivirent pas les premières dans toutes leurs modifications. Ne voyons-nous pas d'ailleurs comment d'une série de formations essentiellement similaires l'usage en tire une qu'il prend à part, pour ainsi dire, et développe en lui donnant une fonction particulière? Nous reviendrons là-dessus, particulièrement à propos de l'origine des désinences casuelles.

Une troisième objection paraît au premier abord devoir éveiller plus de doutes. Comment s'expliqueront les formes qui ont une voyelle longue? Comment les vues qui viennent d'être exposées permettent-elles de concevoir le rapport de *bharā-ti* = φέρη-σι à *bhara-ti* = φερε-τι, φέρει? Nous ne croyons pas pouvoir considérer ce son A comme étant par son origine une voyelle de liaison. Mais cela ne nous interdit pas de croire qu'une commodité phonique ait contribué à étendre démesurément l'usage de cette voyelle, d'abord significative. Cette raison phonique dut surtout faire sentir très vivement son influence devant les terminaisons du préterit, où il était bien difficile de prononcer des formes comme *a-lip-m*, *a-lip-s*, *a-lip-t*. Mais au présent aussi, la difficulté de prononcer certains groupes de consonnes aura, dès qu'il exista des doubles formes comme *lip-ti* et *lipa-ti*, *tud-ti* et *tuda-ti*, contribué d'une façon décisive à faire préférer la seconde forme, et à faire reculer la première à l'arrière-plan. Ces anciens subjonctifs tels que *hana-ti*, ἴο-μεν, opposés à *han-ti*, ἴ-μεν, éveillèrent alors une tendance à un nouveau mode de for-

mation. Ici encore le langage ne pouvait oublier ce qu'il avait une fois appris, il ne pouvait s'affranchir d'un besoin qui s'était une fois éveillé en lui. L'essence du subjonctif semblait consister dans une intercalation entre le thème et la désinence. On forma alors *bharā-ti* en regard de *bhara-ti* d'après une rigoureuse analogie avec *hana-ti* opposé à *han-ti*. Mais par là la formation des modes se détacha complètement de celle des temps. Le redoublement, le renforcement interne et l'addition de syllabes nasales restèrent réservés à la dernière, et l'allongement se fixa comme signe du subjonctif. Une preuve de la prédilection que le mode de l'action provoquée montra encore, dans une période plus tardive du langage, pour l'allongement, soit du thème, soit de la désinence personnelle, se rencontre d'une part en grec dans les formes comme δώο-μεν, στήο-μεν, δώω-σι, de l'autre en sanscrit dans l'allongement des diphthongues aux terminaisons personnelles du moyen, par ex : *jaǵā-tāi* à côté de *jaǵā-tē* [1].

Comme une partie des formes plus pesantes primitivement créées pour l'expression de l'action qui dure se séparait ainsi pour servir à un objet particulier, il dut se développer entre celles qui restaient un rapport différent à plus d'un point de vue. Chaque forme d'indicatif appelait maintenant son subjonctif :

lip-ti lipa-ti, lipa-ti lipā-ti,
lilip-ti lilipa-ti, laipa-ti laipā-ti, etc.

De cette manière se réalisa une nouvelle espèce de formation du présent. La différence entre *lipa-ti* et *laipa-ti* ne semble pas avoir servi à l'origine à désigner une différence de temps. Une forme telle que *tuda-ti* est un présent aussi bien que *bōdha-ti*, c.-à-d. *baudha-ti*, gr. ἄγει d'une part, et τήκει (rac. ταϰ, α bref) de l'autre. *Lipa-ti* et *laipa-ti* étaient donc dans le principe des formes coordonnées. Le langage pouvait se décider pour l'une ou l'autre forme, peut-être selon que l'action devait être exprimée d'une manière plus ou moins énergique. Mais le subjonctif *lipā-ti* s'introduisant à côté de *lipa-ti*, et *laipā-ti* à côté de *laipa-ti*, de plus l'idée de l'action provoquée se développant pour ces formes nouvelles, la tendance à la différentiation dut se manifester. Plus les thèmes en A se multipliaient, plus il devenait important d'en tirer un système plus complet de formes aussi bien pour l'action qui dure que pour l'action momentanée. Aux

1. De nombreux exemples en sont donnés par Kuhn (*Zeitschrift*, XV, 412 et suiv.); il émet il est vrai l'hypothèse que la diphthongue plus pesante *āi* est dans toutes les terminaisons du moyen le son primitif.

formes qui gardaient la voyelle radicale pure *lipa-ti*, *lipā-ti*, s'attacha, dès qu'elles se trouvèrent opposées à des formes *laipa-ti*, *laipā-ti*, l'idée de l'action momentanée; aux formes qui présentaient la voyelle renforcée, s'attacha celle de l'action qui dure. Ne voit-on pas que la dernière forme était relativement plus lourde, et que la signification primitive de l'*a* bref de *lipa-ti* dut, là où il n'existait pas de forme *lip-ti*, s'effacer complètement? Ici encore nous sommes ramenés à cette observation que la signification d'une forme se détermine essentiellement par son rapport avec d'autres. Au présent de l'indicatif cette forme plus brève *lipa-ti* dut bientôt alors devenir superflue quand elle se trouvait à côté d'une forme *laipa-ti*. Car dans la simple énonciation de quelque chose de présent il ne peut réellement y avoir lieu d'exprimer l'action momentanée. Celui qui énonce quelque chose simplement pour le temps présent donne par cela même à l'action une certaine étendue. Ainsi la forme *lipa-ti*, quand il en existait à côté d'elle une comme *laipa-ti*, tomba peu à peu hors d'usage. Mais au subjonctif, *lipā-ti* et *laipā-ti* pouvaient très-bien se conserver l'un à côté de l'autre. L'action provoquée peut aussi bien être une action momentanée qu'une action qui dure; tout dépend de la manière de l'envisager. A l'impératif qui doit aussi s'être développé vers le même temps, un rapport semblable s'établit entre *lipa-tāt* et *laipa-tāt*. Cette différence devint plus importante encore au prétérit entre *a-lip-at* et *a-laip-at*. On s'explique assez bien ainsi qu'à côté des aoristes formés de la racine comme *a-bhû-t* = ἔ-φυ, *a-stā-t* (sct. *a-sthā-t*) = ἔ-στη, il y ait aussi des aoristes thématiques tels que ceux dont il a été parlé plus haut. Des formes comme le sanscrit *a-lipa-t*, *a-sada-t* « il s'assit », *a-vida-t* (gr. ἔ-Fιδε, εἶδε), sont proprement et de leur nature des imparfaits, et les formes de modes qui s'y rattachent sont des formes de présent, mais qui par suite de l'apparition d'autres formes de présent encore plus fortes, et de la disparition d'indicatifs comme *lipā-mi*, *sadā-mi*, *vidā-mi*, se sont déplacées et sont devenues des formes d'aoriste. La langue grecque a, pour le subjonctif, conservé le rapport primitif beaucoup plus fidèlement que le sanscrit et le zend, en ce sens qu'elle donne partout à ce mode les désinences personnelles primaires. Dans les deux autres langues il y a ici une hésitation de nature à inspirer l'idée qu'il y aurait eu effectivement un subjonctif de l'imparfait et de l'aoriste. En réalité il n'y a jamais qu'un mode de l'action qui dure, que nous nommons un mode du présent, et un autre de l'action momen-

tanée que nous nommons un mode de l'aoriste. Il ne peut être question d'une chute de l'augment dans un pareil mode, puisque l'augment, comme signe du prétérit, est incompatible avec la formation des modes.

Nous avions entrepris de rechercher s'il était possible de considérer la voyelle du subjonctif, identique par le son à la voyelle thématique, comme lui étant aussi identique par l'idée. Je crois avoir démontré cette possibilité. Et comme c'est un principe de la science du langage, de tenir pour identique ce qui dans le domaine d'une langue est semblable par le son et peut l'être par l'idée, je suis tout à fait d'avis que les deux voyelles remontent à la même origine. Or comme nous avons eu de bonnes raisons d'admettre que ce son A a servi plus tôt à la formation des temps qu'à celle des modes, il résulterait de là cette observation non sans importance, que la formation des modes (nous faisons quant à présent abstraction de l'impératif), est sortie seulement par un développement graduel de la formation des temps.

V. PÉRIODE DES FORMES COMPOSÉES.

Nous avons déjà au début de ce travail signalé la double formation de l'aoriste comme un des faits qui prouvent le plus clairement que le système des formes verbales s'est produit par couches. Il est depuis longtemps universellement reconnu que les aoristes de formation plus récente et renfermant un σ sont le résultat d'une composition [1]. C'est ici que l'élément chronologique est le plus palpable. La composition consiste dans l'union d'un thème significatif avec un *verbe auxiliaire*. Mais nul verbe auxiliaire ne peut avoir eu cette fonction dès l'origine. Le verbe auxiliaire est au verbe indépendant à peu près ce que l'article est au pronom. L'article est pour ainsi dire un pronom effacé, le verbe auxiliaire est un verbe à signification indépendante également effacé. Que de temps il a fallu sans doute pour que le langage en vînt à posséder un verbe substantif, c'est-à-dire pour que la signification primitive et matérielle de la racine

1. La tentative paradoxale d'Ascoli (*Studj Ario-Semitici*, p. 26) pour extraire aussi de l'élément *diks* d'une forme comme *a-diksa-t* un nom d'agent, rencontrera sans doute peu d'adhésion. Les aoristes sanscrits en *-si-sa-m* montrent jusqu'à l'évidence qu'il y a ici composition.

as (vraisemblablement [1] celle de respirer), se fût complétement volatilisée et laissât percer l'idée pure de l'existence! Il faut nécessairement admettre un long usage verbal de la racine dans des périodes antérieures. Et il y avait encore bien du chemin à faire pour passer de cette signification purement abstraite d'*être* à l'habitude d'employer le verbe être comme simple copule. Le langage ignorait primitivement le besoin d'exprimer l'union du sujet avec le prédicat autrement que par la simple juxtaposition. C'est ce que prouvent les formes verbales comme *ad-mi*, et aussi celles comme *bhara-ti*, *laipa-ti*. Mais comme ensuite il se produisit de nombreuses formes nominales, caractérisées par des suffixes très divers, et où devait peu à peu apparaître aussi une différence entre le substantif et l'adjectif, la distinction de l'attribut et du prédicat put devenir souhaitable pour la formation de la phrase [2]. La juxtaposition fut conservée pour l'expression de la liaison attributive et la liaison prédicative fut exprimée par l'addition du verbe marquant l'existence qui devint ainsi copule. Or un semblable usage de la racine *as* doit à son tour avoir existé longtemps déjà avant l'apparition des formes verbales composées. Car la composition suppose toujours un laps de temps assez long, pendant lequel les parties actuellement réunies ont existé l'une à côté de l'autre dans un usage tout à fait courant. Dès lors, quelle perspective s'ouvre devant nous, si nous remontons dans la vie du langage en partant de ces formes d'aoriste qui, comme *a-dik-sa-t* = ἔ-δειχ-σε embrassent précisément toutes ces phases! *a-dik-sa-t*, est à une forme telle que *a-dā-t*, à peu près comme *tum dicens erat* à *tum dicens*. Si donc nous admettons que dès la période précédente, l'usage du verbe substantif et aussi, comme nous le verrons, d'un autre verbe auxiliaire, soit devenu assez fréquent, nous verrons, dans celle-ci, par la combinaison de thèmes divers avec ces verbes auxiliaires, apparaître un élément de formation tout nouveau et très fécond qui apporta au système verbal un complément important. Mais ici, et c'est l'indice d'une période plus avancée, nous pouvons déjà distinguer chacun des degrés avec beaucoup plus de sûreté, et obtenir des éléments chronologiques aussi bien en remontant qu'en descendant. Les formes verbales composées peuvent se partager en deux classes essentiellement distinctes : 1° celles qui renferment des thèmes nominaux

1. *Grundzüge*, p. 337.

2. Dans ces mots : *le grand roi, grand* est (selon la terminologie allemande) attribut; dans *le roi est grand, grand* est prédicat. — N. du tr.

sans élément de formation unis à des verbes auxiliaires, comme *a-dik-sa-t* qui vient du nom à forme de racine *dik;* 2° celles où un thème nominal déjà formé, c'est-à-dire pourvu d'un suffixe, comme *kāma* (amour), devient la base d'une forme verbale comme *kāma-jā-mi*. Au premier de ces degrés, le langage ne produit que des thèmes temporels isolés qui servent à compléter la conjugaison d'un verbe; au second la composition est plus inhérente au verbe, et elle s'étend à toute la conjugaison. C'est seulement de la seconde manière que se forme le verbe proprement dénominatif.

A.

THÈMES DE TEMPS COMPOSÉS OU N'ENTRENT QUE DES THÈMES NOMINAUX SANS ÉLÉMENT DE FORMATION.

Qu'une forme comme *a-dik-sa-t* contienne un thème nominal, c'est là un fait évident en soi, toute phrase construite avec le verbe substantif devant nécessairement contenir un nom. Ce fait n'en est pas moins de la plus haute importance pour l'histoire du développement du langage. Il prouve que dans ce temps, moins ancien sans doute, mais encore bien antérieur à la séparation des langues, il existait des thèmes nominaux, et des thèmes non fléchis, sous cette forme primitive. Ainsi se trouve confirmée l'opinion par nous émise sur l'antiquité de ces thèmes nominaux à forme de racines; ainsi sont réfutées les hypothèses qui voudraient en faire des formes mutilées. Car personne ne pourra nous faire croire que dans *a-dik-sa-t* la syllabe *dik* soit aussi déjà une altération d'une forme plus pleine.

Bopp [1] dérive de la racine *ja*, aller, la syllabe *jā* (*ja*), caractéristique de la 4e classe sanscrite, et des innombrables formations du même genre dans les langues sœurs. Cette manière de voir se recommande par la simplicité de l'explication qu'elle permet. Le verbe signifiant *aller* sert en différentes langues à former des périphrases, particulièrement en latin dans les locutions *venum ire*, *amatum iri*. Comme *aller* désigne un mouvement qui dure [2], ce verbe renferme par cela même un élément de durée

1. *Vergleichende Grammatik*, § 501. — Comparez *Tempora und Modi*, p. 88.

2. Sur les diverses modifications d'idées qui peuvent s'exprimer par

particulièrement approprié à la formation de thèmes de présent. De la même idée on passe facilement à celle de passivité : il semble donc plausible de ramener à la même source la caractéristique *ja* du passif sanscrit. Le zend offre aussi pour cela des analogies, et d'ailleurs on a depuis longtemps signalé le fait que beaucoup de verbes de la quatrième classe sanscrite, qui est la classe correspondante, ont une signification intransitive. Si cette explication est juste, et je ne sache pas qu'on ait rien apporté pour la réfuter, nous devons supposer, ici aussi, que le langage avant de passer à la composition de la racine *ja* avec des thèmes placés devant elle, se servait souvent d'une périphrase où entrait la racine *ja*, par exemple : *kup ja*, *svid ja*. La manière la plus naturelle de concevoir ici le premier mot est d'y voir un nom d'action, *bouillonnement*, *transpiration*, sans que pourtant toute autre combinaison soit pour cela exclue, comme le prouve ἀγγέλλω, c.-à-d. ἀγγελ(ο)-ιω, *messager aller*, c.-à-d. aller comme messager. Dans cette composition comme dans toute autre, il y a quelque chose d'indéterminé et d'équivoque. Mais c'est précisément cette indétermination qui a permis d'en faire un emploi varié; c'est grâce à elle aussi que les éléments ainsi ajoutés ont pu perdre leur signification matérielle primitive pour devenir de pures syllabes formelles. Toute différence s'effaça ainsi peu à peu entre la syllabe ajoutée *ja* et d'autres additions, soit purement phoniques, soit thématiques. Cette syllabe devint un de ces élargissements du présent qui servent tous au même objet, c'est-à-dire à désigner l'action qui dure.

Comme le système des formes exprimant la durée a été complété au moyen des formes où entre la racine *ja*, celui des formes tirées de la racine même et servant à l'expression de l'action momentanée, a été complété, et c'est là un fait universellement reconnu, au moyen d'une composition avec la racine *as*. On s'étonne à première vue de voir incomber une telle fonction à une racine dont le sens implique à un si haut degré la durée. Car Être, c'est bien proprement, à ce qu'il semble, persister dans quelque chose. On pourrait aussi s'attendre à trouver la racine *as* dans des formes de présent comme le latin *possum*, plutôt que dans des formes d'aoriste. Mais cependant il y a une manière de concevoir l'idée d'Être qui a quelque chose de con-

le verbe *aller*, comparez Guillaume de Humboldt. *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, p. 257.

forme au sens de l'aoriste : c'est celle d'après laquelle l'Être est opposé au Devenir, le résultat obtenu aux différentes phases qu'il faut parcourir pour l'atteindre. Et c'est par rapport au passé que cette conception s'introduira le plus facilement. Il a donc pu se former d'abord une périphrase avec le prétérit de *as*, et c'est par cet intermédiaire que se sont produites peu à peu des formes comme *a-dik-sa-m* = ἔ-δειξα. Comme la distinction entre l'action aoristique et l'action qui dure avait fait son apparition dans le langage dès la période précédente, ces formes composées avec la racine *as* se glissèrent tout naturellement dans le système du verbe et s'y placèrent parallèlement aux formes simples d'aoriste. Nous n'avons pas ici à poursuivre ce sujet, ni à étudier les différents modes de formation de ces aoristes composés. Qu'il me soit permis d'indiquer seulement un élément chronologique. L'une des formations d'aoriste de ce genre, celle précisément qui a prévalu en grec, repose sur l'insertion de la syllabe *sa*, accourcissement de *asa*. Personne ne tiendra l'*a* final de cette syllabe pour différent de celui de *tuda, baudha*, et autres thèmes dissyllabiques dont nous avons cru pouvoir renvoyer l'apparition à la période précédente. On peut en conclure en toute sûreté l'existence d'un présent *asā-mi* en regard de *as-mi*, d'un prétérit *āsa-t* en regard de *ās-t*, dans un temps qui a précédé la création de la forme composée. Ainsi se trouve confirmée la priorité des formes thématiques sur les formes composées.

Si le système des temps se trouva ainsi complété et diversifié d'une façon très notable, il se produisit aussi quelque chose d'analogue pour les modes, qui n'avaient commencé à se distinguer que dans la période précédente. Comparons aux formes du subjonctif de la racine *as*, celles de l'optatif, ou pour prendre le nom sanscrit, du potentiel, dans la langue fondamentale indo-germanique, telles que Schleicher [1] les induit des langues particulières :

3e sing.	subj.	*as-a-t(i)*	Opt.	*as-jā-t*
3e plur.		*as-a-nt(i)*		*as-ja-n(t)*

Faisons abstraction, d'une part, de la quantité de l'*a*, de l'autre, des désinences qui d'ailleurs sont variables au subjonctif sanscrit, l'optatif seul présentant toujours et avec conséquence les terminaisons secondaires ; nous observerons le même rapport qu'entre un Ind. prés. de la forme thématique (1re classe en sanscrit) et un autre, composé avec *-ja* (4e classe) :

1. *Compendium*, 2e éd., §§ 289, 290, pp. 707, 712.

as-a-nt(i) : as-ja-n(t) = bhar-a-nti : svid-ja-nti.

Or si c'est avec raison qu'on a ramené la caractéristique *ja* de la 4e classe à la racine *ja* aller, il semble naturel de dériver de la même source le *ja* de l'optatif. Voici encore un autre rapprochement de nature à faire supposer que l'optatif n'est autre chose qu'un thème du présent élargi au moyen de *ja*. Déjà l'analogie extraordinaire de la terminaison du futur composé *(a)sjā-mi*, *sja-si*, *sja-ti*, et de l'optatif du verbe substantif *(a)sjā-m*, *sjā-s*, *sjā-t*, n'avait pas échappé à Bopp [1]. Or il est bien impossible de dériver ce *sjā-mi* de *sjā-m*. Ce serait le seul cas que je sache où le langage aurait regagné ce qu'il avait déjà perdu. *(a)sjā-mi* rentre plutôt, comme l'ont reconnu Benfey [2] et Schleicher [3], dans l'analogie des thèmes de présent formés au moyen de *ja*. *(a)s-jā-mi* signifiait donc d'après notre analyse qui concorde ici avec celle de Benfey « je vais être ». Or je regarde cet *(a)s-jā-mi* conservé dans la terminaison du futur (ex. *dā-sjā-mi* = dor. δω-σίω), et l'optatif resté usité à l'état de forme indépendante *(a)s-jā-m* = ε-ἴη-ν), comme identiques. Seulement les désinences primaires se sont changées en désinences secondaires. Le latin confirme encore cette manière de voir. L'identité du latin *ero* pour *esjo* avec ce *(a)sjāmi* est depuis longtemps reconnue et démontrée, tandis qu'à l'optatif *(a)sjām* répond la forme indépendante *siem*. Mais en composition avec le thème du parfait il n'y a aucune différence entre *rimus* (*dede-rimus*) comme 1re pers. pl. de *ero* et *rimus* comme 1re pers. plur. = *sīmus*, l'une au fut. ant., l'autre au parf. du subj. Toutes les deux, avec l'*i* d'abord long, puis bref, viennent de la même forme *esīmus* (pour *es-iē-mus*) = sct. *s-jā-ma*, gr. ε-ἴη-μεν, εἶ-μεν. Schleicher ne pousse pas plus loin la discussion de l'origine de la syllabe *ja*, quoique pour l'optatif [4] il indique le thème pronominal *ja*. Mais en fait il serait assez difficile de montrer comment l'idée de l'optatif et du potentiel a pu naître de l'intercalation d'un pronom démonstratif entre le thème et la désinence. C'est un de ces cas où il ne suffit pas d'analyser les formes sans égard à leur fonction. Bopp a songé [5] pour expliquer l'élément modal de l'optatif et du futur à la racine *ī* « désirer » dont le sens convient en effet très bien ici. Mais cet *ī* n'existe que dans

1. *Vergleichende Grammatik*, § 651.
2. *Kurze Sanskrit-Grammatik*, p. 186.
3. *Compendium*, § 298, p. 818.
4. *Compendium*, § 290, p. 712.
5. *Vergleichende Grammatik*, § 670.

les catalogues de racines, et c'est avec raison que Westergaard et le dictionnaire de Saint-Pétersbourg l'identifient à la racine *i* «aller». Cette dernière en effet a quelquefois elle-même le sens de «tendre vers quelque chose», de «faire effort», et elle forme plusieurs racines secondaires qui comme *iš* (*ikh*), *jat*, ont exclusivement ce sens plus moral. Or on ne peut méconnaître la parenté de *i* et de *ja*. L'explication de Bopp et notre conjecture reviennent donc essentiellement au même. Il est vrai qu'il reste toujours une double différence entre les présents composés de l'indicatif, comme *svid-jā-mi*, *svid-ja-si*, *svid-ja-ti*, et les optatifs comme *bhū-jā-m*, *bhū-jā-s*, *bhū-jā-t*. L'indicatif a un *a* bref, sauf aux premières personnes; l'optatif a partout un *ā* long, sauf à la 3e pers. du pluriel. Mais cette différence ne peut suffire à motiver une séparation de ces formes, d'autant plus que pour les thèmes de présent en *a*, le sanscrit offre à la 1re pers. du sing. un *a* bref au lieu de l'*ā* long (*tudē-ja-m*), et qu'à d'autres personnes l'*a* disparaît même complètement. D'après l'observation faite plus haut[1], nous devons admettre que pour cet *a* comme pour toutes les voyelles finales de racines, c'est la quantité brève qui est primitive. Mais les aoristes formés directement de la racine comme *a-sthā-m*, *a-sthā-s*, 2e pl. *a-sthā-ta* = ἔ-στη-ν, ἔ-στη-ς, ἔ-στη-τε, présentent aussi la longue. La quantité dans les formations de ce genre, est loin d'être constante, comme le montre ἔ-θε-τε en regard du sanscrit *a-dhā-ta* et de ἔ-γνω-τε. En ce qui concerne les terminaisons personnelles secondaires de l'optatif opposées aux terminaisons primaires de l'indicatif, on peut douter que cette différence ait été fixée dès le principe. C'est l'usage de signaler comme abusive la désinence -μι des formes grecques telles que φέρο-ι-μι, opposées au sct. *bharē-ja-m* et à la forme sporadique φέροιν. Mais cette manière de voir souffre des difficultés. On ne peut croire à des formations abusives de ce genre que lorsqu'elles s'expliquent par une analogie très étendue. Or cette justification nous fait ici complétement défaut. Les Grecs emploient les désinences secondaires dans toutes les autres formes de l'optatif. Ils observent avec une rigoureuse conséquence dans toute la conjugaison, et au moyen comme à l'actif, l'analogie de l'optatif et du prétérit. Cette analogie se retrouve même dans l'usage de l'optatif, notamment dans les phrases composées. Il n'existe point de formes de l'indicatif en μι qui aient pu avoir avec l'optatif une ressem-

1. P. 55.

blance particulière. Il n'y a d'ailleurs rien qui rattache spécialement ces optatifs de la conjugaison en ω aux verbes en μι. Cette exception unique de l'optatif adoptant les désinences primaires ne peut donc s'expliquer que si elle remonte aux temps les plus reculés. Car lorsqu'une forme s'écarte absolument de la règle générale, il faut toujours présumer plutôt qu'elle est l'application d'une règle plus ancienne. C'est l'assimilation qui dans l'histoire du langage a prévalu de plus en plus, et non la dissimilation. Je crois donc que cette désinence μι de φέροιμι nous offre un dernier reste du temps où les désinences personnelles primaires n'étaient pas encore trop pesantes pour l'optatif, et où par conséquent la concordance était plus complète entre ce mode et l'indicatif présent composé avec *ja*. De φέρο-ι-μι il faudrait ainsi remonter à une forme *bhara-jā-mi*. N'y a-t-il pas d'ailleurs d'autres exemples de formes verbales grecques isolées qui ont conservé ce qui est le plus primitif, par exemple la 2e pers. du sing. ἔσ-σι, la 3e pers. du subjonctif en -η-σι dans Homère, le futur dorien?

Si nos conclusions sont justes, la théorie de Benfey [1], que l'optatif est composé avec le *prétérit* de la racine *ja*, est sans fondement. Car l'unique signe du prétérit, l'augment, est complètement étranger à l'optatif, et l'emploi du prétérit serait aussi difficile à expliquer sous le rapport du sens. Au contraire le fait des désinences primaires s'émoussant pour devenir des désinences secondaires est ordinaire, et n'a rien de surprenant. Ces compositions anciennes comportaient plusieurs sens. De l'idée d'aller on passait d'une part à celle de « méditer quelque chose » (aller autour de), de l'autre à celle d' « arriver à » (tomber dans), enfin à celle de « faire effort vers quelque chose ». Le premier sens se fixa dans les formes de présent indiquant la durée, le second dans les formes passives dont nous avons fait mention plus haut [2], le troisième à l'optatif. Qu'on songe seulement au double emploi de l'auxiliaire allemand *werden* au passif et au futur. Peut-être à l'origine l'optatif se rencontrait-il comme remplaçant çà et là le subjonctif, à peu près comme les thèmes de présent en *ja* existaient à côté des thèmes formés directement de la racine et de ceux contenant un suffixe. Mais bientôt cette formation se détacha, et devint, comme l'usage spécifiquement sanscrit de la syllabe *ja* au passif, un besoin général. Les formes tirées directe-

1. *Allgemeine Monatsschrift*, 1854, p. 749.
2. P. 89.

ment de la racine et les formes thématiques eurent alors, non seulement un subjonctif, mais encore un optatif. On vit paraître des formes comme *bhara-jā-m(i)*, et même comme *svid-ja-jā-m(i)*. Du thème redoublé, des thèmes simples comme des thèmes composés de l'aoriste, se formèrent des optatifs, et ainsi la ressemblance avec la forme mère s'effaça complètement. Cela dut arriver grâce à une nuance de sens qui s'établit de bonne heure entre ce mode composé et le mode simple. Par l'habitude qui s'introduisit peu à peu de donner au plus récemment formé des deux modes les désinences personnelles secondaires, la séparation dut devenir plus complète encore. Quant à la connexion de ces faits avec l'emploi de l'optatif, nous pouvons nous dispenser d'en parler ici.

Nous avons cru tout à l'heure pouvoir tirer du futur des éclaircissements sur l'optatif. Maintenant nous pourrons au contraire faire servir notre conception de l'optatif à éclairer la formation du futur. Bopp, dans sa discussion du futur en *-sjāmi*, a fort appuyé, comme nous l'avons vu, sur la connexion de cette forme avec l'optatif, et cette connexion est importante, notamment pour le futur latin, les formes comme *ferēs, ferēt*, étant en réalité des optatifs qui ont pris le sens du futur. Je regardais donc autrefois [1] comme possible qu'un optatif avec les désinences secondaires fût la source de la formation du futur avec désinences primaires. Par suite de l'effort fait pour distinguer « le temps de l'avenir du mode de la possibilité », les désinences primaires se seraient réintroduites dans le premier. Mais il y a longtemps que je ne puis plus croire à une pareille formation rétrospective, comme on l'a bien nommée. Déjà ailleurs [2], j'ai préféré me ranger à l'avis de Schleicher, que le futur composé consiste dans le thème verbal combiné avec le futur de la racine *as*, ce dernier n'étant lui-même autre chose qu'une formation de présent à signification particulière. Mais puisque nous avons reconnu que l'optatif lui-même est proprement un indicatif présent composé, les deux manières de voir reviennent au même. Un futur comme *dā-sjā-mi* est composé de la racine *da* et de la forme de présent de la racine *as*, *as-jā-mi*. Cette forme de présent est d'ailleurs par elle-même susceptible d'être employée comme futur ou comme optatif, et elle a été en effet la source d'où est sorti le latin *ero* = *es-io* aussi bien que le sct. *sjā-m*, gr. ἐ(ς)-ιη-ν, lat. (*e*)*s-ie-m*. Le futur

1. *Tempora und Modi*, p. 317.
2. *Erläuterungen zu meiner Schulgrammatik*, p. 99.

se distingue de la plupart des formes de l'optatif par des désinences plus pleines. Nous pouvons bien tirer de là la conclusion chronologique que le futur composé s'est formé dans un temps où cet *as-jā-mi* conservait encore sans affaiblissement ses désinences personnelles.

La tendance à créer des temps composés doit être restée assez longtemps active. Le conditionnel et le précatif du sanscrit, l'aoriste passif du grec, les imparfaits et les parfaits composés du latin et tout ce qui s'y rapporte, enfin ce qu'on appelle le prétérit faible de l'allemand, en sont des preuves. Il n'est pas certain que toutes ces formations plus récentes n'aient réellement fait leur apparition qu'après la séparation des langues. On s'imaginerait très bien que les rudiments de toutes ces formations appartinssent déjà à ce temps reculé. Au contraire leur multiplication excessive et la détermination plus précise de leur usage sont évidemment de date beaucoup plus récente. Elles sont nées, au moins en partie, du besoin de remplacer des formations simples devenues trop incommodes. La coïncidence du prétérit faible de l'allemand et des prétérits grecs en -θε-ν est particulièrement instructive pour l'étude de ce sujet.

B.

COMPOSITION AVEC DES THÈMES NOMINAUX FORMÉS.

Sur les verbes dérivés les vues des savants sont encore divergentes en bien des points, et ce ne peut être ici notre tâche d'entrer dans des questions de détail. Mais il me semble que, dans l'ordre d'idées que nous considérons ici, il peut à peine rester un doute sur l'origine de la classe la plus nombreuse de ces verbes, ceux qui en sanscrit se terminent à la 1re pers. sing. du présent en *-a-jā-mi*. Si nous comparons un verbe comme *kāma-jā-mi* ou *bhāra-jā-mi* = φορε-jω-μι à *svid-jā-mi*, nous avons exactement la même différence qu'entre la forme thématique *bharā-mi* et la forme primaire *as-mi*. Nous nous sommes expliqué cette différence en admettant que *bhara* était un thème nominal qui jouait le rôle de thème verbal. Nous proposerons ici la même explication. La première partie de *svid-jā-mi* est un thème nominal de la forme la plus primitive, phonétiquement identique à la racine. On comprend par là que ce genre de formation du présent puisse avoir aussi pour base des thèmes nominaux réelle-

ment usités, par ex. κηρύσσω, c.-à-d. κηρυκ-*jω*-μι. Au contraire la première partie de *bhāra-jā-mi* est le thème nominal *bhāra* = gr. φορο formé au moyen de *a*. Qu'un pareil thème nominal ne soit pas réellement pour tous les verbes usité isolément, ce n'est pas là une objection. Comme un très grand nombre de noms primitifs avaient un suffixe terminé en A (qu'on se rappelle outre les suffixes *a* et *ā*, les suffixes *na*, *nā*; *ta*, *tā*; *ma*, *mā*; *tra*, *trā*; *ana*, *anā*), l'*a* se fixa pour ainsi dire, ainsi que je l'ai admis avec Schleicher[1] et Grassmann[2], comme désinence nominale générale, et cette espèce de formation dénominative l'emporta de beaucoup sur toutes les autres. En ce qui concerne la syllabe *ja*, nous pourrons, je pense, suivre la même méthode que dans la discussion des formes thématiques et de leur rapport avec le subjonctif. Si des formes semblables quant au son peuvent être aussi rapprochées au point de vue du sens, nous avons toutes les raisons de les tenir pour identiques. A ces dénominatifs s'attache, non pas exclusivement il est vrai, mais très fréquemment, surtout en sanscrit, le sens causatif, sens qui, je l'avoue, paraît fort éloigné de l'idée d'aller. Mais j'ai déjà signalé ailleurs[3] le grand nombre de verbes qui, d'un usage incontestablement intransitif, passent accidentellement et contre toute attente à l'usage causatif. On peut citer en particulier une racine qui comporte pleinement la comparaison, je veux parler de la racine βα, à la forme inchoative du présent βάσκω, ἐπιβάσκω, et de la racine στα, non-seulement à la forme redoublée ἵστη-μι, mais encore dans στήσω, ἔστησα. De plus on peut se demander si le sens causatif est réellement dû dans tous les cas à la syllabe *ja*. Un nom formé immédiatement de la racine a aussi souvent le sens actif que le sens passsif ou neutre. Ainsi de la racine sanscrite *naç* (pour *nak*) « disparaître », vient le substantif *nāça*, qui signifie non-seulement la disparition, la mort, mais aussi l'action d'anéantir. La signification transitive ou causale apparaît donc ici déjà dans le nom primitif, et si maintenant le causatif *nāça-jū-mi* qui en dérive signifie de préférence anéantir, détruire, la seule fonction qui reste proprement à la syllabe *ja* est, comme dans les verbes de la 4e classe, de désigner l'action de « s'occuper à quelque chose ». Peut-être *nāça-ja-ti* ne signifiait-il primitivement que « *il va anéantissement*, il s'occupe de l'anéantissement ». Comme à ce *nāça-ja-ti* le latin

1. *Compendium*, 2e éd., § 209, p. 353.
2. *Zeitschrift*, XI, 94.
3. *Erläuterungen*, 120, 137.

oppose *noc-e-t*, on voit qu'une signification exclusivement causale n'était pas dès l'origine inhérente à la première de ces formes. Ce serait en général un contre-sens que de supposer pour des périodes si reculées de la vie du langage une catégorie intellectuelle comme celle du causatif. De pareilles catégories ne se développent que peu à peu d'acceptions beaucoup plus indéterminées et plus ambiguës. Il est assez vraisemblable que l'usage rigoureusement causal ne s'est établi que dans une période où il y avait des formes casuelles. Car le sens causatif repose essentiellement sur l'union devenue familière au langage d'un verbe et d'un régime à l'accusatif. C'est seulement lorque cette idée fit son apparition dans le langage, qu'une séparation rigoureuse du transitif et de l'intransitif, et par suite aussi du causatif et de l'immédiatif, devint possible. Or on ne peut guère douter, selon moi, que la période de formation des cas n'ait été postérieure à celle dont nous traitons ici.

Il y a encore une autre circonstance en faveur de l'identité de la syllabe *ja* s'ajoutant comme caractéristique de la 10e classe aux thèmes nominaux déjà tout formés, et de la syllabe *ja* qui s'unit immédiatement à la racine comme signe de la 4e classe. Il est évident que de sa nature, ce *ja* de la 10e classe n'appartient aussi qu'au thème du présent. A l'aoriste, le sanscrit n'a conservé dans les verbes causatifs que d'anciennes formes redoublées comme *a-ki-kar-a-t*, il fit faire, en regard du présent, *kāra-ja-ti;* le parfait est toujours formé par circonlocution; et il y a bien d'autres cas encore où la syllabe *aja* est, comme on dit, supprimée. Cela montre à mon avis que l'usage le plus ancien était de suivre, pour toutes les formes qui n'exprimaient pas la durée, un autre mode de formation. Des traces bien évidentes de ce mode de flexion nous sont aussi conservées dans les verbes grecs comme γοάω, aoriste ἔγοον, μηκάομαι, parfait μέμηκα, et dans les verbes latins comme *son-ui* à côté de *sonare*. De pareils verbes offrent la plus complète analogie avec les verbes indiens comme *kam*, aimer, qui tirait directement de la racine le parfait *ka-kam-ē*, et aussi le futur et l'aoriste, mais dont le présent *kāma-jā-mi* était formé par l'intermédiaire du thème nominal *kāma*. Plus tard, dans un temps où le sentiment de l'origine de la syllabe *ja* s'était effacé, et surtout à l'époque plus tardive encore où, comme en grec et en latin, la forme de ces verbes se fut, par suite de pertes phoniques et de contractions, essentiellement modifiée, le thème du présent fut, il est vrai, traité absolument comme thème verbal. Alors, à un thème déjà composé avec

ja put s'ajouter encore un élément *as*, et même au futur (*kōra-j-iśjā-mi*), *as* plus *ja*. Mais ce sont là des faits qui n'ont rien de surprenant et que confirment de nombreuses analogies. D'ailleurs, dans les verbes dénominatifs dont le thème renfermait des éléments de dérivation plus forts, comme τι-μα renfermant la syllabe -μα, il était difficile de revenir à la racine. En outre, grâce à la diversité des suffixes nominaux, il se produisit dans les verbes dérivés une foule de modifications spéciales de signification, qui durent rendre la distinction de plus en plus tranchée entre la racine et le thème verbal dérivé. Les verbes dérivés doivent précisément leur origine à l'effort fait pour rendre, si l'on peut ainsi parler, la fluidité de formes verbales aux nombreuses images et notions nouvelles nées de la formation nominale. Les germes ont pu exister déjà dans cette période; mais il est probable que la plupart n'ont fructifié que dans les suivantes.

Sous le rapport chronologique, il nous reste à la fin de ce chapitre à mentionner un point d'une importance décisive. La seconde couche de verbes composés doit aussi être antérieure aux formes casuelles. Aussitôt que la notion du cas se fut éveillée, et dès sa première apparition, une combinaison comme *nāka jāmi*, *kāma jā-mi* devint impossible. Il fallut dès lors exprimer le rapport existant entre l'idée du nom et celle du verbe. La forme nominale dut indiquer que l'idée du nom était le contenu du verbe (sens intransitif), ou en était le but (sens transitif). Car tandis que l'emploi des suffixes de formation est toujours plutôt facultatif (*declinatio voluntaria*), la terminaison casuelle au contraire s'impose dans le nom comme la terminaison personnelle dans le verbe. Ainsi donc si *nāka* et *jāmi*, *kāma* et *jāmi*, avaient encore existé séparément l'un à côté de l'autre, ils auraient dû, conformément aux exigences du sens, se présenter sous la forme *nākam jāmi*, *kāmam jāmi*. C'est ainsi qu'en sanscrit le parfait périphrastique de la dixième classe se compose d'un accusatif et d'un verbe auxiliaire : *kōrajām kakāra*, *babhūva* ou *āsa*. De même le latin unit par circonlocution à *ire*, *iri*, la forme d'accusatif *datum*. Il est vrai que les savants qui inclinent à conjecturer dans les formes données du langage toutes les mutilations, toutes les altérations phoniques imaginables, admettront probablement sans difficulté qu'ici aussi l'*m* de l'accusatif s'est perdue. Mais il ne serait peut-être pas très facile de trouver des analogies pour justifier cette hypothèse. Aussi n'en avons-nous pas besoin si nous faisons remonter l'origine de ces

formes à un temps où cette *m* était encore inconnue. Mais quand les deux parties se furent une fois combinées en un tout inséparable, elles passèrent dans cet état à la période suivante, et servirent de type à une foule de combinaisons du même genre. Car telle est la loi du développement du langage : le produit d'une période antérieure fournit la base sur laquelle la suivante continue à édifier, quoique hors d'état de créer elle-même cette base, ou de la modifier essentiellement.

Quant aux compositions où entrent des thèmes nominaux sans suffixe, il est plus facile encore de montrer qu'elles excluent la formation casuelle. Un aoriste comme *a-dik-sa-t*, c.-à-d. « alors il était montrant », ne peut s'être formé que dans un temps où on ne distinguait pas le singulier du pluriel. Dès qu'on se fut habitué à désigner le pluriel dans le nom, la combinaison du pluriel (*a*)*san-t* avec le thème aurait exigé, dans ce dernier aussi, l'emploi d'un suffixe du pluriel, et on aurait eu quelque chose comme *a-dik-as-sant*, « alors ils étaient *montrants* ». Ainsi ces formes, interrogées sur leur propre origine, nous donnent, à mon avis, une réponse claire et sur laquelle il est impossible de se méprendre. En cela elles sont d'une importance décisive pour toute la chronologie de l'histoire du langage. Personne en effet ne peut mettre en doute la jeunesse relative de ces formes verbales, comparées aux formes thématiques et aux formes primaires. La marche du développement du langage se trouve donc ainsi, selon moi, démontrée dans son ensemble, et ce fait important nous est acquis, que la formation casuelle est postérieure aux couches verbales même les plus récentes, et par conséquent à l'achèvement de la structure entière du verbe.

Il pourrait sembler surprenant au premier coup-d'œil qu'un moyen, aussi indispensable selon nos idées que les formes casuelles et la distinction du singulier et du pluriel dans le nom, ait manqué au langage, dans un temps où il avait reçu déjà dans plus d'une direction des développements si variés. Mais nous voyons par les langues d'un organisme moins complet, comment on peut se passer de bien des moyens d'expression qui semblent indispensables tant qu'on reste au point de vue d'une culture postérieure et achevée, ou plutôt comment on peut les remplacer par d'autres, à la vérité beaucoup moins clairs. Qu'on songe seulement à la position des mots, à l'accentuation, à l'emploi des thèmes pronominaux semés entre les mots sous forme de particules, de ces particules que nous apprendrons bientôt à reconnaître pour les avant-coureurs de la formation casuelle. A cela

s'ajoutait encore la formation déjà assez richement développée des thèmes nominaux. Enfin le langage disposait encore d'un autre moyen, essentiel à mon avis, la composition. Si les thèmes nominaux non fléchis s'unissaient à des thèmes pronominaux pour donner une grande variété de formations nominales nouvelles et caractéristiques, et à certains verbes pour donner des formes verbales composées, pourquoi se seraient-ils abstenus de s'unir entre eux? C'est une loi que les langues indo-germaniques ont observée, à quelques exceptions près, jusque dans les temps les plus récents, d'employer dans la composition des noms le thème nu, sans désinence casuelle. Au point de vue d'un état postérieur du langage, on ne peut s'expliquer des composés comme le sanscrit *nara-siṅha-s* « un lion parmi les hommes », comme le gr. λογο-γράφο-ς et le latin *locu-ple-s*. Pour une époque récente, les thèmes *nara*, λογο, *locu* ou *loco* sont des anachronismes. En effet, après l'achèvement complet de la flexion nominale, on perdit conscience de ce qu'était le thème : aussi ne rencontre-t-on chez les grammairiens grecs et latins aucune trace de cette notion. Les Hindous eux-mêmes ne l'ont certainement retrouvée que plus tard, par des procédés scientifiques, et leur pénétration ne fut pas médiocrement aidée par les composés tout particulièrement nombreux et variés du sanscrit. Les grammairiens grecs ont à peu près complètement négligé ces formations : ils auraient dû, à leur point de vue, conjecturer partout à l'intérieur des composés des formes casuelles émoussées. Mais la vérité est que nous voyons ici, pour ainsi dire à découvert, un état plus ancien du langage, où il ne connaissait pas encore les cas. On peut au moyen des composés, et sans le secours des langues parentes, faire nettement comprendre à tout écolier la notion du thème. Comment expliquer que tant de thèmes nominaux se soient ainsi conservés sans signe de cas, si l'on n'admet qu'il y avait eu avant la période casuelle de nombreux composés qui ont servi de type à toutes les formations postérieures du même genre. On a pu réaliser ainsi une foule de combinaisons diverses, présentant les sens les plus frappants, sans que la multiplicité des significations possibles empêchât les composés d'être pleinement intelligibles dans un cas donné. Il suffit pour s'en faire l'idée de jeter le regard le plus fugitif sur ce que nous trouvons de pareil dans les langues des Hindous, des Grecs, des Allemands et des Slaves. Que de désinences casuelles épargnent et remplacent des mots comme χρυσότοξος, ῥοδοδάκτυλος, ἱεροφοῖτις, γλαυκῶπις! Le second et le quatrième de ces composés nous apprennent aussi comment

on peut se passer de la désignation du nombre. Il faut se représenter de telles combinaisons comme d'un usage beaucoup plus étendu, et par suite plus libre[1] pour cette période reculée, puisqu'elles remplacent alors jusqu'à un certain point cette libre construction de la phrase qui devint ensuite la règle. Celui qui plus tard au lieu d'une phrase forma un mot s'écarta de l'usage journalier. Il arriva ainsi que les composés de deux thèmes nominaux, contrairement aux composés où entraient des particules, firent dans la suite l'effet d'une appellation, d'un adjectif, et furent pour cette raison, à part quelques mots qu'adopta l'usage général, réservés à la langue poétique. Le lien de ces considérations avec nos recherches présentes, est qu'elles nous montrent comment le langage pouvait, sans le secours des cas, satisfaire aux besoins les plus impérieux.

VI. PÉRIODE DE LA FORMATION DES CAS.

La formation des cas est bien ce qu'il y a de plus obscur dans le système des formes indo-germaniques. Il existe pour la flexion verbale toute une série d'analyses universellement reconnues, et sur d'autres points nous trouvons au moins en présence plusieurs opinions sérieusement discutées. Dans la déclinaison au contraire il est beaucoup de formes qu'on n'a pas même encore essayé d'expliquer, et les questions les plus générales ont seules jusqu'à présent fait l'objet d'une discussion. Ce ne peut être non plus mon dessein d'entrer ici bien avant dans cette question, la plus difficile de toutes, d'autant plus que j'ai eu l'occasion, il y a quelques années[2], d'en présenter quelques points essentiels. Ici, où nous n'avons à nous occuper que de la succession des formes, quelques remarques suffiront, puisque nous avons déjà cherché à déterminer en général le temps où les cas se sont formés. D'abord les

1. Le remarquable mot πατροφονῆα (Odyssée α. 299, γ. 197, 307) peut servir comme exemple d'une composition antique : ἐπεὶ ἔκτανε πατροφονῆα Αἴγισθον δολομῆτιν, ὅ οἱ πατέρα κλυτὸν ἔκτα. C'est là certainement un mot reçu par tradition d'une poésie plus ancienne, et qui n'a pas manqué d'étonner Eustathe par le mode de sa composition, tout à fait exceptionnel en grec. Nommerait-on *Vatermærder* en allemand, celui qui a tué le père d'un autre?

2. *Verhandlungen der Meissner Philologen-Versammlung*. 1863, pp. 45 et suiv.

cas se divisent, comme j'ai cherché à le montrer [1], en deux couches, dont la première embrasse le vocatif, le nominatif et l'accusatif. La parenté plus étroite de ces cas se reconnaît déjà à ce fait qu'au neutre ils se confondent entièrement, et leur distinction des autres cas, à ce qu'ils ne s'échangent jamais avec eux. En sanscrit l'ablatif singulier se confond souvent avec le génitif, et le locatif duel toujours avec le génitif du même nombre : le locatif des trois nombres se confond dans les langues classiques avec le datif. L'instrumental est remplacé en grec par le datif, et en latin par l'ablatif. Le datif et l'ablatif pluriel sont identiques en sanscrit comme en latin. Le datif et le génitif duel se confondent en grec. Mais on ne trouve aucune trace d'un rapport analogue entre l'accusatif et les autres cas obliques. Il nous est peut-être permis de conclure de là que l'accusatif avait déjà vis-à-vis du nominatif et du vocatif son usage propre et bien arrêté, avant la formation des autres cas.

S'il y a eu dans le langage une période où la *première* couche de cas était seule connue, c'est pour cette couche seule qu'il faut chercher les points de départ dans des créations plus anciennes. Le vocatif est un reste de la période sans flexions casuelles, surnageant encore dans la période suivante : il garde en effet le thème pur et sans modification, pour exprimer l'apostrophe. Sous ce rapport, il ressemble aux formes de thèmes nues que nous avons rencontrées dans les composés. Πρέσβυ, tant comme vocatif que comme première partie de πρεσβυγενής, est une de ces vénérables antiquités du langage que nous ne pouvons comprendre qu'en remontant à la période d'organisation. D'un autre côté la formation du nominatif et de l'accusatif se rattache à la formation des thèmes. Nous avons parlé plus haut [2] de la tendance du langage à caractériser les noms par une adjonction continuelle de nouveaux suffixes. C'est ainsi que nous avons cru devoir expliquer des formes comme celles en *an-a*, *ma-na*, *ta-ra*, *an-ta*. L'exubérance était telle dans cette création des formes, qu'on réunissait non-seulement deux, mais trois éléments pronominaux de ce genre, ou un plus grand nombre encore. C'est l'ancienne puissance de formation qui, en poursuivant son action, développa d'un thème comme *bhāra*, d'une part *bhāra-ma*, de l'autre *bhāra-sa* [3]. Le pas décisif dans la formation casuelle fut fait

1. *Verhandlungen der Meissner Philologen-Versammlung.*
2. P. 73.
3. Sur l'origine de l'*s* du nominatif rapportée par Bopp au thème pro-

lorsqu'on prit l'habitude de regarder le suffixe comme étant mobile, d'adapter au même thème, sans changement dans la compréhension de l'idée, tantôt une désinence, tantôt l'autre, ou de n'en ajouter aucune. Le suffixe avait toujours sa fonction attributive, il continuait à jouer le rôle d'un article, il ne faisait pour ainsi dire que frapper le mot en question d'un *ictus* nouveau et variable. On peut donc dire de cette première couche de cas que la formation casuelle est un développement de la formation thématique, à peu près comme la formation des modes est un développement de celle des temps. Il est évident aussi que l'usage des deux suffixes que nous nommerons pour abréger le suffixe M et le suffixe S, ne s'est fixé que peu à peu. Dans la déclinaison du pronom, par exemple dans le sanscrit *aha-m*, *tva-m*, *i-da-m*, *a-ja-m*, l'*m* désigne le nominatif. On serait presque tenté de conjecturer d'après cela qu'il n'y avait primitivement que deux cas[1], le vocatif, dépourvu de tout suffixe mobile, et le cas pourvu du suffixe M. Le cas pourvu du suffixe S se serait seulement formé plus tard pour indiquer encore plus nettement l'objet qui se présente d'abord. La flexion des pronoms non personnels offre encore un autre élément, le *t* (ou *d*) du neutre, dont on ne peut méconnaître la parenté avec le thème pronominal *ta*. Pour montrer quelle connexion existe entre la formation casuelle à ses débuts et la formation thématique, il suffit de rappeler que l'opposition du suffixe M et du suffixe S intéresse, non-seulement le rôle du mot dans la phrase, mais encore, pour ainsi dire, sa manière d'être interne. C'est sur elle en effet que repose la différence du neutre et du masculin. Ces suffixes ont donc deux valeurs différentes, et il est possible, comme Steinthal l'a soutenu contre moi[2], que la dernière, celle qui rentre davantage dans le domaine de la formation des mots, soit la plus ancienne, tandis que celle qui est proprement casuelle aurait été la plus tardive. Le propre des suffixes de formation est de déterminer un mot avec plus de précision relativement à lui-même : le propre des suffixes de cas

nominal *sa*, voyez *Vergleichende Grammatik*, 2e éd. § 134. — Sur l'*m* de l'accusatif expliquée par le thème pronominal *ama*, voyez Schleicher. *Compendium*, 2e éd., § 249, p. 540, et la dissertation de Grassmann dont il va être question.

1. Grassmann discute plusieurs points relatifs à ce sujet (*Zeitschrift*, XII, 241 et suiv.). Ascoli s'appuie sur ce nominatif en M pour rapprocher les langues indo-germaniques des langues sémitiques (*Del nesso Ario-Semitico*. — Lettre au professeur A. Kuhn. Milan. 1864).

2. Dans la réunion des philologues déjà citée (*Verhandlungen*, p. 59).

est de le déterminer relativement à d'autres mots. La fonction de l'*m* au neutre rentrant ainsi dans le domaine de la formation des mots, peut revendiquer la priorité, si la formation casuelle n'est qu'un développement de la formation thématique. Quand le langage se fut habitué à caractériser le mot par le suffixe S, si l'idée devait en ressortir comme vivante, et dans le cas contraire à ne pas le caractériser ou à le faire par le suffixe M, il n'y avait plus qu'un pas pour arriver à la distinction du sujet, comme terme qui ressort, et de l'objet, dans le sens le plus large du mot, comme terme qui recule à l'arrière-plan [1]. Aux formes du singulier ont pu succéder, peu de temps après, celles du pluriel, qui renferment à peu près les mêmes éléments unis entre eux, et seulement plus tard celles du duel. Il me semble aussi que de l'usage étendu de l'accusatif on peut conclure que le langage s'est contenté assez longtemps de ces commencements modestes. Si je ne me trompe on retrouve encore dans la grande variété des fonctions dont ce cas a été chargé, notamment en grec, un souvenir du temps où il était le cas oblique universel.

Je présume que cette première couche fut alors suivie peu à peu de la seconde qui embrasse tous les autres cas. Beaucoup de ces formes casuelles sont obscures : nous nous contenterons d'insister sur deux points. On peut d'abord dans une certaine mesure reconnaître la formation du génitif singulier. La terminaison la plus pleine de ce cas, qui est *-sja* en sanscrit, a été déjà comparée [2] à un suffixe de formation que nous rencontrons dans des formes grecques comme δημόσιο-ς, et qui vient peut-être d'un suffixe *tja* couservé en sanscrit avec cette fonction. Même au point de vue d'une culture plus avancée du langage, on comprend que οἶκος πατρός et οἶκος πάτριος sont des modes d'expression synonymes. Max Müller apporte encore à l'appui de cette thèse bien des analogies tirées de langues d'un rang inférieur. Nous pouvons nous expliquer ainsi comment le langage se tirait d'affaire avant que la forme du génitif eût été créée. Il semble naturel de tenter une explication analogue de la désinence *-as* qui a prévalu dans les thèmes terminés par une consonne, et dans ceux en I et en U. Je ne la proposerai d'ailleurs que comme une hypothèse. Il est vrai que nous ne disposons pas ici d'une dérivation nominale

1. Le mot allemand *objet* répond, dans le langage grammatical, à notre français *régime*. — N. du Trad.

2. Voyez particulièrement Max Müller, *Lectures*, I, 103, traduction française, p. 114, note 1, et Kuhn, *Zeitschrift*, XV, 424.

que nous puissions comparer immédiatement à cette forme casuelle. Mais si nous entreprenons l'analyse, nous aurons d'abord quelque raison de croire que cette forme de génitif a, comme celle du nominatif, perdu une voyelle après l'*s*. Nous pouvons, comme nous remontons du nominatif *svana-s* (= *sonu-s*) à *svana-sa*, remonter aussi du génitif *vāk-as* (sct. *vāk-as*, lat. *vōc-is*) à *vāk-asa*. Bopp conjecture déjà [1] que la syllabe finale de cette forme contient le même thème pronominal *sa* qui a donné le signe du nominatif. Mais il n'explique pas comment deux cas aussi différents que le nominatif et le génitif ont pu être désignés par le même moyen. Je crois que cela pourra maintenant se comprendre. Le composé *vāk-a-sa* est, à ce qu'il semble, avec *svana-sa*, dans le même rapport qu'un composé de dépendance ou *Tatpuruša* avec un composé déterminatif ou *karmadhāraja*. D'après cela *vāk-a-sa* signifierait ὁ (τῆς) ὀπός, et *svana-sa* ὁ φθόγγος. Donc *vāk-a-sa svana-sa* équivaudrait à ὀπός ὁ | φθόγγος ou, en français, [de la] voix le | son le. L'union avec le thème pronominal, adjoint comme suffixe à la façon d'un article, serait dans le premier cas constructive (le suffixe régissant le thème nominal), et dans le second cas purement attributive. Nous avons cru pouvoir admettre [2] que la composition nominale existait déjà dans la période précédente. Or ne constatons-nous pas les deux rapports dont il s'agit dans les mots composés de deux thèmes nominaux, par exemple dans μητροπάτωρ opposé à αἰνοπατήρ? Ainsi s'expliquerait la relation de ποδός à ἑδός dont nous avons parlé plus haut [3]. Quoique les deux mots soient dans le même rapport phonique avec leur racine respective, le second est un nominatif parce que l'union du thème avec le ς y est attributive, et le premier un génitif parce que cette union y est constructive. Il est très vraisemblable qu'un certain temps s'est écoulé entre les origines de ces deux formations, et qu'elles n'ont pas existé immédiatement l'une à côté de l'autre. On ne pourrait s'expliquer que les mêmes sons eussent dans le même temps reçu des fonctions si différentes. Cependant cet essai d'explication souffre deux difficultés que je ne veux pas passer sous silence. La première est la présence d'un *a* entre *vāk* et *sa*. Nous pourrons y reconnaître le thème pronominal *a*, employé comme le sont quelquefois les thèmes *an*, *ja* et autres, ce qui montre une fois de plus que des

1. *Vergleichende Grammatik*, § 194.
2. P. 100.
3. P. 43.

instincts analogues dominent dans la formation des cas et dans celle des thèmes. En effet, le thème sanscrit *bhāra* prend *an* avant de s'unir à la désinence *ām* pour former le génitif pluriel *bhārā-n-ām*. Le même thème s'élargit au locatif pluriel au moyen d'un *i* (= *ja*) : *bhāra-i-su* (sct. *bhārēšu*). Il semble que l'*a* se soit ici ajouté au thème de la même manière [1]. La seconde objection est plus grave. Si le *sa* de *vāk-a-sa* est par son origine identique à celui de *svana-sa*, la première de ces formes semble ne pouvoir se justifier que lorsqu'elle accompagne un nominatif singulier masculin comme la seconde. On comprendrait *vāk-a-sa svana-sa*, c.-à-d. *vocis sonus*; mais on ne s'expliquerait déjà plus *vāk-a-sa svana-ma*, c.-à-d. *vocis sonum*. Quand le premier mot est en relation avec un féminin, un neutre, un pluriel, on devrait s'attendre à trouver de tout autres formes, quelque chose comme *vāk-a-sā*, *vāk-a-ta* ou *vāk-a-ma*, etc. Je ne saurais réfuter cette objection d'une manière absolument satisfaisante. Il s'offre pourtant un expédient, et j'aurai ici l'avantage de me rencontrer avec Kuhn [2]. Ce savant aussi suppose que le génitif des thèmes en A avait primitivement la désinence du nominatif : « Le génitif est ainsi par son origine un adjectif...., qui » a dû avoir primitivement la flexion du nominatif : *çivasja* » *putras* doit avoir signifié d'abord *çivasjas putras*, le fils » appartenant à *Çiva*, et *çivājās patis*, l'époux appartenant » à *Çivā*. Il est probable que le neutre se servait dès le principe » de la forme du masculin; cependant il pourrait aussi avoir » possédé l'*m* propre à ce genre. *Mais aussitôt que l'origine* » *de la formation se fut obscurcie*, le signe du nominatif » tomba au masculin et au neutre, et ne se conserva qu'au fémi- » nin, où le sanscrit a aussi gardé l'*s* du nominatif singulier, » non pas il est vrai dans les thèmes en *ā*, mais dans ceux en *ū* » et quelquefois dans ceux en *ī*. » Kuhn invoque ensuite à l'appui de cette conjecture quelques formes doubles du sanscrit et du zend, ainsi que la coïncidence fréquente des formes du génitif [3] et du datif dans la première de ces langues. Ces détails soulèvent dans mon esprit quelques doutes, particulièrement sur l'application des lois phoniques. Je m'abstiens d'y entrer parce qu'ils sont

1. Voyez Schleicher. *Ueber Einschiebungen vor den Casusendungen* (Kuhn's *Zeitschrift*, IV, 54).

2. *Zeitschrift*, XV, 426.

3. Il s'agit ici de formes féminines en *āi*, propres aux écrits védiques et surtout aux Brâhmanas, que Kuhn considère comme des génitifs. — N. du Trad.

en dehors de notre sujet; mais cette manière de voir me sourit beaucoup dans ce qu'elle a d'essentiel. Les plus anciens génitifs offriraient ainsi une analogie frappante avec le latin *cujus* (pour *quo-jus*). Cette forme a précisément conservé la flexion propre aux adjectifs : *cujus puer, cuja filia, cujum pecus*. On comprend très bien qu'avec le temps ces distinctions aient paru trop minutieuses, et que, l'origine des formes s'étant une fois obscurcie, une seule d'entre elles, *cujus* dans notre exemple, se soit conservée pour les trois genres. A cela pourtant il y avait une condition qui d'ailleurs concorde très bien avec les résultats que nous avons obtenus. C'était qu'il n'existât pas encore un trop grand nombre de cas se poursuivant à travers les différents nombres. Car on comprendrait difficilement que cet *-asjas* ou *-asjās* eût aussi remplacé l'accusatif pluriel *-asjāns*, le génitif pluriel *-asjasām* (d'après Schleicher), le locatif pluriel *-asja-sva*. En un mot le génitif singulier paraît être l'un des cas les plus anciens, le premier peut-être qui se soit formé après le nominatif et l'accusatif. Il nous faudrait naturellement expliquer de la même manière les formes en *-as*. Et peut-être pouvons-nous, ici aussi, trouver dans une forme effectivement conservée la confirmation de notre hypothèse. Si *-a-sa* était primitivement une forme masculine, on pourrait s'attendre à trouver comme forme correspondante au neutre *-a-ta*, d'après la déclinaison pronominale; et comme *-a-sa* s'est plus tard accourci en *-a-s*, *-a-ta* aurait dû aussi s'accourcir en *-a-t*. Or *-a-t* est la désinence de l'ablatif. Et si le génitif *vāk-a-s* était à l'ablatif *vāk-a-t*[1] ce que *ja-s* « qui » est au neutre *ja-t*, ce que le latin *aliu-s* est à *aliu-d?* On a conjecturé depuis longtemps que le *t* de l'ablatif provenait du thème pronominal *ta*, sans expliquer cette origine. L'ablatif, comme on sait, se confond souvent en sanscrit avec le génitif. L'ablatif s'expliquerait fort bien par une forme d'adjectif, même au point de vue de la syntaxe. Secours céleste et secours (venant) du ciel, *œstlicher Wind* (vent oriental), et *Wind aus Osten* (vent d'est) sont synonymes. La question *unde* ne serait pas plus expressément désignée dans l'ablatif que dans les composés comme *Ostwind*, δρυπετής. Entre les deux formes primitivement distinctes par le genre, le langage aurait, à une époque où cette différence était devenue obscure et superflue, commencé à établir une différence interne. Nous avons cru plus haut observer des remaniements analogues dans le subjonctif, et nous

1. Voyez Schleicher. *Compendium*, § 251, p. 551.

avons également découvert des nuances nouvelles de syntaxe dans l'emploi de l'optatif.

Si les hypothèses que nous avons proposées ici se confirmaient, un fait nous serait acquis, d'une importance capitale, même sous le rapport de la syntaxe : c'est que le génitif de toutes les déclinaisons, au singulier du moins, proviendrait d'un adjectif; par conséquent, ainsi qu'on l'a déjà remarqué [1], l'usage *adnominal* de ce cas serait l'usage primitif, au lieu que la direction dans l'espace serait le sens secondaire. Le rapport du génitif au nominatif et à l'accusatif serait originairement le même que celui de la dérivation proprement dite ou formation secondaire à la formation primaire [2]. Car même dans la formation primaire le thème, au point de vue de la syntaxe, est l'élément régi et le suffixe pronominal l'élément régissant : *div-ja-s bhā-ma-s* signifiait proprement « ciel le éclat le », c.-à-d. « éclat le du ciel » οὐρανοῦ τὸ φῶς; νόστι-μο-ν ἦμαρ signifiait « jour le du retour »; πολί-τη-ς signifiait ὁ τῆς πόλεως. L'emploi varié de ces désinences dérivatives repose sur l'ambiguité du rapport possible entre le thème primaire et le pronom qu'on y adapte. Les mêmes vues ont été exprimées déjà par Adolphe Regnier [3].

En ce qui concerne la formation des autres cas, nous ne chercherons plus à faire ressortir qu'un seul point. Les cas où se rencontre la syllabe *-bhi* composent un groupe à part. Bopp a déjà [4] traité collectivement de tout ce groupe, sans que ni lui ni aucun autre, que je sache, ait donné de ces formations une explication satisfaisante. Je ne puis être de l'avis de Grassmann [5] qui suppose, comme on l'avait d'ailleurs avancé déjà avant lui, que toutes ces formes viennent de la préposition *abhi*, à, vers, autour, = gr. ἀμφί. Cette hypothèse soulève bien des objections, et d'abord on ne voit pas ce que pourraient être à la suite de cette préposition les divers éléments additionnels par lesquels se distinguent *bhj-am*, *bhj-ām*, *bhi-s* et *bhj-as*. Ces éléments dis-

1. Steinthal. *Charakteristik*, p. 301.

2. Nous trouvons d'instructifs éléments de comparaison dans les génitifs du pluriel des pronoms personnels, en sanscrit *asmá-ka-m*, *jusmá-ka-m*. Ce sont proprement (Comp. Schleicher. *Compend.*, 2e éd., § 266, p. 651) des nominatifs et accusatifs neutres de thèmes possessifs, dérivés de *asma*, *jusma*; *asmákam*, *jusmákam* répondent pour le sens aux formes latines *nostrum*, *vestrum*.

3. *Traité de la formation des mots*, p. 97.

4. *Vergleichende Grammatik*, 2e éd., §§ 215 et suiv.

5. *Zeitschrift*, XII, 258.

tinctifs, ou, comme dit Grassmann, indicatifs, servent entre autres choses à l'expression des nombres[1]. Si donc *bhi* était une préposition ou plutôt une postposition, une forme mutilée de *abhi*, on s'attendrait à trouver ces éléments avant et non après la particule. Puisqu'au contraire la syllabe *-bhi* est immédiatement adaptée au thème, s'il fallait y voir une préposition comme le latin *-cum*, *vāg-bhj-as* correspondrait à une forme latine telle que *vo-cum-bis* et non *vo-bis-cum*. Les éléments qui s'ajoutent ici à la syllabe *bhi* offrent une analogie frappante avec les signes casuels de l'accusatif et du génitif. Le phénomène en question ressemble donc plutôt à une formation casuelle par circonlocution. D'un thème nominal se forme d'abord une sorte de thème secondaire de flexion, par exemple *vāg-bhi* de *vāk*, comme pour le gén. plur. on a *dēvān* de *dēva*, et c'est à ce thème que s'adaptent alors les désinences casuelles proprement dites. Ainsi s'expliquent le pluriel ἴφια μῆλα et le nom propre Ἴφις en regard de ἴφι qui a l'air d'un instrumental du thème Fι [2]. Le suffixe *bhi* est évidemment apparenté avec d'autres suffixes commençant par la même consonne, par ex. : *kaku-bh*, *kaku-bha-s* (*kaku-ha-s*), *ṛša-bha-s*[3], *kara-bha-s*, gr. ἔλα-φο-ς [4] à côté de ἐλλό-ς, κορυ-φή, στέρι-φο-ς. J'ai étudié ailleurs[5] les ramifications multiples de ces suffixes. On a songé à rendre compte des formes de ce genre par la racine *bha* = gr. φα, paraître, qui explique bien le sens diminutif qu'on voit ressortir particulièrement du grec -αφιο-ν, mais non l'emploi tout différent de la syllabe *bhi* dans la formation casuelle, et la constance du son I. Ceux qui ne reculent pas devant les conjectures hardies penseront peut-être à la racine *bhu*, devenir, être, qui aurait pu donner une forme nominale *bhu-ja*, accourcie ensuite en *bhja*, puis *bhi*. Un pareil nom aurait signifié quelque chose comme « essence », et aurait pu se combiner avec un thème nominal, aussi bien que les formes verbales de la racine *bhu* ont donné de nouvelles formes verbales. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que nous avons ici affaire à un thème secondaire, à une combinaison analogue à celle des formes verbales composées. Il en est peut-être de même des suffixes qui tiennent de la nature des désinences casuelles comme θα (θε), θι, θεν, remontant à une forme commune *dha* (comparez μισ-θό-ς de

1. Voyez à ce sujet plusieurs analyses délicates de Schleicher.
2. Comparez I. Bekker. *Homerische Blætter*, p. 160.
3. *Grundzüge*, p. 307.
4. *Id.* p. 323.
5. *Jahrbücher* de Jahn, 60, p. 95.

la racine μεδ.) [1]. Nous aurions donc à constater ici, sous le rapport chronologique, une marche analogue à celle du verbe.

VII. PÉRIODE ADVERBIALE.

Nous avons touché à toutes les parties du système des formes dans notre famille de langues, et cherché à nous expliquer comment elles sont nées peu à peu. Il y a pourtant dans le langage un moyen essentiel d'expression dont nous n'avons pas même encore fait mention : je veux parler des particules. Les mots qui dans les langues classiques, comme dans celles d'un caractère plus moderne, s'appellent adverbes, ces mots indéclinables servant à exprimer des rapports de direction et de modalité, et qui proviennent en partie de thèmes pronominaux, en partie de thèmes nominaux, appartiennent à une période beaucoup plus tardive. Il est probable qu'il n'y avait encore dans la période de l'unité aucun adverbe proprement dit, dérivé d'un adjectif, et consacré par un usage constant. Mais pourtant nous trouvons déjà avant la séparation des langues comme des rudiments de l'usage dont le développement graduel donna les adverbes de chaque idiome. C'est en sanscrit qu'on voit le mieux que les adverbes sont simplement des formes casuelles immobilisées, c'est-à-dire plus ou moins séparées de la famille que composent les autres. Mais le même fait est aussi, et depuis longtemps, démontré pour les langues sœurs du sanscrit. Cette direction du génie du langage paraît s'être manifestée dès une époque relativement ancienne, surtout dans une série de mots d'une médiocre compréhension et par suite employés plutôt à l'expression de rapports de lieu, de temps et d'autres rapports plus intellectuels. On ne se représente pas plus une langue absolument dépourvue de particules qu'une parole vivante sans gestes. Il est possible qu'un petit nombre de particules de la forme la plus courte aient fait leur apparition peu de temps après la période des racines. Il semble du moins que quelques-unes ne sont autre chose que des racines pronominales nues. De ce nombre sont peut-être les particules telles que *an* (sct. *an-*, gr. ἀν, ἀ-, lat. *in*, all. *un*), *na* (lat. *ne*), *gha* (sct. *gha* [comp. *hi*], gr. γε, paléosl. *ze*), *nu* (sct. *nu*, gr. νυ), *ka* (sct. *ka*, gr. τε, lat. *que*). Leur présence dans les branches les plus diverses de la famille prouve en tous cas qu'elles sont indo-germaniques. Mais on trouve dans quelques-

1. *Grundzüge*, 2e éd., p. 235.

unes d'entre elles des allongements (gr. νη, sct. *nū*) et des éléments additionnels (lat. *nu-m*, gr. νῦ-ν) qui font penser à la flexion et qui empêcheraient par conséquent d'en faire remonter trop haut l'origine. Quant aux *prépositions* que nous pouvons attribuer déjà à la période de l'unité, le nombre en est bien plus grand; et comme dans beaucoup d'entre elles nous reconnaissons clairement des désinences de cas, nous pouvons admettre que dans ce domaine le langage a commencé, même avant la séparation, à immobiliser des formes casuelles pour les affecter à un usage adverbial. C'est pourquoi nous croyons devoir ajouter une période adverbiale à la fin des grandes périodes de formation.

J'ai plus d'une fois [1] signalé le fait que les prépositions, ainsi que d'autres adverbes dont elles ne se distinguent que peu à peu par des particularités de l'usage, renferment des désinences casuelles, et j'ai montré combien cette circonstance jette de lumière sur l'époque de leur origine. Dans quelques-unes il s'est conservé toute un série de cas. L'exemple le plus frappant est le sct. *parā* et les formes qui lui correspondent dans les autres langues. *parā* lui-même est comme *parēṇa* un instrumental, *parē* (= zend *parē*) un locatif, *para-tas* un ablatif, *para-m* un accusatif [2]. La forme qui se laisse le mieux comparer à l'instrumental est le grec παρά; en regard du locatif se place παραί, et en regard de l'accusatif l'osque *perum*. Le grec πάρος = sct. *puras* ressemble à un génitif d'un thème plus court *par*. Le thème pronominal *an* dont le comparatif est en sanscrit *antar* (*antara-s*, adv. *antarā*) = *inter*, a deux formes. L'une *an-i* = sct. et zend *ni*, gr. ἐν-ί, ἐν, lat. et goth. *in* [3], paraît être un locatif. L'autre ἀν-ά = osque et ombrien *an*, goth. *ana*, paléosl. *na* [4], est vraisemblablement un instrumental. Si nous admettons un thème *ap*, la forme *ap-i* = gr. ἐπ-ί se présente comme un locatif, *ap-a* = zend *apā* et *apa*, comme un instrumental, *ap-as* = gr. ἄψ et lat. *ab-s* comme un génitif, enfin le latin *ap-ud* comme un ablatif dans le sens du locatif. La forme ἀπαί discutée par Kuhn [5] n'est constatée que pour une époque trop tardive [6], et on ne peut la prendre en considération. Evidemment elle a été formée sur le modèle des formes plus authentiques ὑπαί, παραί, μεταί, καταί,

1. Particulièrement dans les *Grundzüge*, 2e éd., pp. 35 et suiv.
2. *Grundzüge*, n° 346.
3. *Id.*, p. 277.
4. *Id.*, p. 275.
5. *Zeitschrift*, XV, 407.
6. Voyez le *Thesaurus* d'Henri Etienne.

d'après la règle des anciens grammairiens [1], que les prépositions peuvent allonger leur syllabe finale en αι. Je ne vois surtout aucune raison de dériver avec Kuhn les formes plus courtes des formes plus longues. Nous voyons bien clairement, à n'examiner que *para*, comment plusieurs cas d'un thème peuvent jouer simultanément le rôle de prépositions ; nous n'avons donc pas le droit de considérer les formes plus courtes comme des mutilations des autres. C'est ainsi encore que ἀντί = sct. *anti* se présente comme un locatif, ἄντα comme un instrumental, et le latin *anted* comme un ablatif. De même on trouve en regard du sanscrit *pra* = πρό le zend *frō*, c.-à-d. *fra-s* pour *pra-s* et la forme latine *prōd* qui est incontestablement un ablatif. Nous avons des locatifs dans le sanscrit *adh-i* (comp. *adh-as*) [2], dans *abh-i* = ἀμφί, dans *par-i* = περ-ί, dans *upar-i* = zend *upair-i* et gr. ὑπείρ, ὑπέρ. Enfin *u-t* ou *u-d* pourrait passer pour un ablatif du thème pronominal *u*. Le nombre des prépositions qui comme *pra-ti* = προ-τί dérivé de *pra*, *anu*, (*d*)*vi*, ne trahissent aucune désinence casuelle, est très restreint. Tous ces faits me paraissent fixer suffisamment la chronologie des prépositions. Ces mots supposent nécessairement en leur qualité d'adverbes, c'est-à-dire de formes casuelles immobilisées, un usage des cas déjà en pleine vigueur. Dans les temps mêmes de la vie du langage pour lesquels nous avons le témoignage des monuments littéraires, par exemple dans la langue homérique, nous voyons les prépositions jouer encore bien évidemment le rôle d'adverbes. Nous pouvons donc à plus forte raison leur attribuer cette fonction pour la période de l'unité, et admettre même qu'alors elles n'en avaient pas d'autre. C'est seulement peu à peu qu'on s'habitua à les placer en relation plus étroite avec des verbes et des noms, et c'est ainsi qu'elles ont pris en partie le caractère de préfixes. Nous sommes habitués quand il s'agit des prépositions, à songer tout d'abord à leur union avec certains cas. Mais cet usage n'est évidemment que la dernière étape du développement, et la diversité que comporte l'emploi des cas en sanscrit, en zend, et même en grec, est aussi plus ancienne que l'uniformité propre surtout en latin. C'est seulement à ce dernier degré de l'échelle que les particules se placent aussi comme postpositions après des formes nominales en relation avec elles, et se fondent parfois avec celles-ci en un seul mot. Admettre des faits de ce genre pour la période de

1. Hérodien, B, 824.
2. Bœthlingk und Roth. *Sanskrit Wœrterbuch*, I, 141.

l'unité, et surtout supposer que des prépositions aient été adaptées à la fin de thèmes non fléchis, c'est là comme je l'ai affirmé et, je crois, démontré ailleurs, une faute chronologique.

Ces formes casuelles qui s'immobilisent conduisent encore dans l'histoire du langage à une autre forme importante, l'infinitif. La science a depuis longtemps montré dans l'infinitif des formes casuelles isolées de noms d'action. Mais les formations de ce genre sont très diverses, surtout en sanscrit, et chaque langue présente de grandes différences dans le choix des suffixes employés à cet objet. Il est donc presque certain que l'infinitif comme tel ne s'est formé qu'après la séparation des langues, et d'une manière indépendante chez chaque peuple. Tout au plus pourrait-on supposer quelques rudiments, quelques ébauches de l'infinitif, dès la période de l'unité. La réalisation de types plus délicats, l'achèvement plus ou moins complet du système des formes, la manière dont les lacunes qui s'y produisent sont comblées, et dont par suite les rapports des différentes formes entre elles se trouvent fréquemment déplacés, toutes ces particularités sont la manifestation de l'originalité propre à chaque famille de langues. C'est là précisément ce qu'avec Guillaume de Humboldt nous avons cru pouvoir nommer Culture. L'organisation proprement dite, la création de tous les types essentiels, quoique susceptibles d'ailleurs de variations multiples, est accomplie dans les limites des périodes que nous venons de décrire.

Nous voici arrivés à la fin de notre tâche qui, je le répète, a dû soulever bien des questions auxquelles nous ne pouvions répondre que par des hypothèses. Mais même pour comprendre et expliquer une seule langue, il est impossible de faire complètement abstraction des questions de ce genre. A plus forte raison toute recherche un peu approfondie sur le domaine plus vaste de toute la famille de langues nous y ramène presque nécessairement. Il y a des questions qu'on ne peut étudier sans une méthode plus hardie, sans une méthode *constructive*. Mais les écarter et ignorer de parti-pris les degrés de la formation du langage, est au fond plus hardi encore. Puissé-je avoir réussi à exposer seulement avec vraisemblance la succession des principales étapes du développement. On devra du moins accorder que cette succession a été présentée sans aucun procédé violent, et particulièrement sans aucune de ces hypothèses de fortes altérations phoniques que d'autres linguistes ont souvent proposées, à mon avis sans justification suffisante, pour les périodes les plus reculées de la vie du langage.

APPENDICE (*voir p.* 52).

Il est vrai, et je ne veux pas passer ce fait sous silence, qu'un savant considérable est d'un avis différent. Benfey, après avoir fait lui-même autrefois un *Lexique des racines grecques*, a plus tard dans son *Esquisse de l'organisme des langues indo-germaniques* [1], et d'une manière encore plus décidée dans la *Zeitschrift* de Kuhn [2], combattu toute la théorie des racines, et fait tout d'abord valoir contre elle [3] l'avis que le vocabulaire indo-germanique, *à l'exception des formations reposant sur des pronoms, des particules et des interjections*, peut se réduire à des verbes. Mais ce qu'il nous faut entendre proprement par Verbes, c'est ce qu'à la vérité on ne nous dit clairement nulle part. Comme une grande partie des efforts faits pour appuyer cette opinion tendent à ramener les thèmes de substantifs et d'adjectifs à des thèmes de participes, et ces derniers eux-mêmes à la troisième personne du pluriel de l'indicatif actif, il semble d'abord que Verbe a ici à peu près le sens de verbe *fini* ou verbe à désinence personnelle. Mais l'idée de Verbe se transforme dans le cours de cette exposition en quelque chose d'entièrement différent; à partir de la page 120, l'auteur s'efforce de montrer que les pronoms, auxquels il a provisoirement accordé [4] une existence séparée, se sont aussi formés de verbes. Comme chaque forme du verbe fini, ainsi que l'admet aussi Benfey, contient un pronom dans sa désinence, et que sa pensée ne peut être que le pronom ait été une désinence avant d'être un mot séparé, le mot Verbe a donc ici à peu près le sens de thème verbal; et en effet, l'auteur emploie aussi quelquefois cette

1. *Allgemeine Monatsschrift für Wissenschaft und Litteratur*, année 1854.
2. IX, 81.
3. IX, 96.
4. P. 96.

expression. En conséquence on accorde [1] « que les thèmes verbaux pouvaient au besoin être employés aussi *à désigner des objets*, » ou en d'autres termes être employés nominalement, et ce n'est que par le degré intermédiaire d'un nom que Benfey croit pouvoir dériver les pronoms de ces termes verbaux. Il arrive aussi dans la revue *Orient und Occident* [2] à des résultats analogues, et indique même que derrière la « période verbale », il y aurait eu encore une autre « phase ». Or de pareils thèmes verbaux, qui peuvent aussi être employés nominalement, que sont-ils autre chose que ces racines que Benfey commence par rejeter au début de sa dissertation? Ce n'est qu'un nom différent pour désigner la même chose. Mais s'il y avait de pareilles unités primaires, susceptibles d'une fonction verbale ou nominale, s'il y avait des thèmes pronominaux qui s'en fussent formés, soit dès le début, soit seulement plus tard, pourquoi les derniers n'auraient-ils pas pu s'unir aux premiers, aussi bien pour donner des formes nominales d'une empreinte plus achevée, que pour donner des formes verbales? A quoi bon nous obliger à croire, car il faut vraiment pour cela une foi robuste, qu'aux temps les plus reculés du langage la troisième personne du pluriel à peine créée se métamorphose en un participe, et qu'à son tour ce participe est la source d'autres formations nominales innombrables? Dans la première des dissertations mentionnées ci-dessus, Benfey s'égare aussi dans de singulières contradictions, par exemple p. 719, où il cherche à expliquer les désinences du pluriel du verbe par le pluriel des pronoms personnels, et suppose donc manifestement une formation casuelle, c'est-à-dire une flexion nominale, avant la formation verbale la plus primitive, alors que cependant la priorité du verbe sur le nom est précisément la thèse principale qu'il défend partout. Ce ne peut être ici ma tâche d'examiner à fond ces recherches du savant plein de pénétration auquel les études sanscrites sont certainement fort redevables : mais comme ces deux dissertations sont presque le seul essai un peu détaillé d'une considération chronologique du langage, j'ai voulu au moins indiquer brièvement pourquoi cet essai ne me satisfait en aucune façon.

La préférence accordée aux formes verbales sur les formes nominales a trouvé son pendant dans l'hypothèse diamétralement opposée développée par Ascoli, particulièrement dans ses

1. P. 125.
2. II, 744.

Studj Ariosemitici [1]. Il ne veut pas non plus entendre parler de racines (*radici lessicali*), sans pouvoir à la vérité se passer, lui non plus, d'admettre des monosyllabes primordiaux (*monosillabi primordiali*) [2]. Mais quant aux formes plus développées, pour lui le *nom* est antérieur au *verbe*. Le génie du langage s'est selon lui longtemps essayé à créer les formes les plus variées pour le *nomen agentis* avant l'apparition du verbe à désinence personnelle. Tandis que Benfey considère un thème de participe tel que *bharant* comme une mutilation de la troisième personne du pluriel *bharanti*, Ascoli au contraire voit dans *bharanti* le pluriel du thème nominal *bharant*. Mais quel est alors le rapport de *bharanti* au singulier *bharati*, et celui de cette dernière forme à *bhara-si*, *bharā-mi*, c'est ce qu'on ne nous dit pas. Il est cependant bien plus naturel de regarder le *ti* de *bhara-ti* comme identique à celui de *bhara-n-ti*. L'idée du pluriel se trouve alors dans l'*n* qui, ainsi que *j-an-ti* le rend vraisemblable, sera venue de *an*. Deux pronoms unis copulativement indiquent le pluriel, un seul des deux le singulier. Pourquoi ces deux mêmes pronoms n'auraient-ils pu se retrouver dans un nom d'une façon complétement indépendante de cette forme verbale? Ou serait-ce qu'il nous faudrait identifier aussi le suffixe de la première personne du pluriel, *mas*, avec celui du nominatif singulier d'un thème nominal comme *bhā-ma-s?* Depuis quand donc voit-on dans la simple similitude de son, malgré les fonctions les plus différentes, une preuve de l'identité originaire? Schweizer-Sidler, qui rend compte de la tentative d'Ascoli [3], trouve aussi qu'il se sert, pour appuyer sa thèse, de moyens en partie très violents. Ainsi pour des formes verbales qui jusqu'à présent étaient regardées comme les plus primitives, telles que *ad-mi*, *as-ti*, Ascoli admet déjà la chute d'une voyelle, et il obtient ainsi un thème nominal *ada*, *asa;* il veut que *i-mas* soit une mutilation de *ai-mas;* enfin il soutient qu'en général un *i* et un *u* final viennent toujours de *a-ja*, *a-va*. On voit toujours comme arrière-pensée la tendance à rapprocher les racines sémitiques dissyllabiques des formes nominales indo-germaniques. Je crois que les tentatives opposées de ces deux esprits, d'ailleurs si péné-

1. Deuxième article, lu à la classe de littérature, etc., de l'Institut royal lombard, dans la séance du 6 juillet 1865.
2. P. 33.
3. *Zeitschrift* de Kuhn, XVI, 142.

trants, sont très propres à se détruire réciproquement. Benfey et Ascoli, malgré leur divergence complète quant aux fins, se rencontrent souvent dans les moyens. Pour l'un comme pour l'autre, il n'est pas douteux que de fortes altérations phoniques, des obscurcissements du sentiment du langage, des formations anomales, analogues à celles qu'on peut en partie démontrer pour des périodes postérieures du langage, appartenaient déjà aux plus anciennes. Ils cherchent tous les deux à expliquer les formes indo-germaniques par l'hypothèse de détériorations et de mutilations considérables. Mais admettre de tels symptômes pour la période de la jeunesse du langage n'est guère plus vraisemblable que de supposer un enfant aux cheveux blancs, ou un adolescent édenté. Au moins doit-on convenir que si l'on peut trouver un moyen d'expliquer la formation successive de la structure du langage indo-germanique sans avoir recours à des hypothèses aussi violentes, ce moyen mérite la préférence.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

DEUXIÈME FASCICULE

ÉTUDES SUR LES PAGI DE LA GAULE, AVEC DEUX CARTES, PAR AUGUSTE LONGNON, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1869

K

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ÉTUDES

SUR

LES PAGI DE LA GAULE

AVEC DEUX CARTES

PAR

AUGUSTE LONGNON

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1869

ÉTUDES SUR LES PAGI

PREMIÈRE PARTIE

L'ASTENOIS

Pagus Stadunensis.

I.

La mention vague du nom d'un pagus ne suffit pas généralement pour en fixer d'une manière certaine la position. Il faut que l'on puisse en outre produire des chartes mentionnant les noms de quelques unes des localités qui en dépendaient. Aussi, les érudits qui, au XVIIe et au XVIIIe siècles, ont discuté la situation du *pagus Stadinisus* ou *Stadunensis*, mentionné dans le capitulaire de Servais [1] et dans Flodoard [2], ont-ils proposé chacun une assimilation différente; les passages où ce *pagus* est cité et dont ils avaient connaissance, indiquant seulement qu'on le comprenait le plus souvent dans le même *missaticum* que les *pagi* dépendant des cités de Reims et de Châlons. C'est là sans doute un indice d'une grande valeur, parce qu'il limite la région dans laquelle l'emplacement de ce *pagus* peut être cherché. On crut d'abord qu'il importait de déterminer la position d'une ville ou d'un bourg du nom de *Stadinum* ou *Stadunum* dont, selon toute vraisemblance, le *pagus Stadunensis* aurait tiré son nom; mais, loin d'éclairer la question, ces recherches n'amenèrent que des querelles interminables.

La première opinion qui, à notre connaissance, ait été proposée sur ce *pagus*, est celle que donna Du Cange en 1657, dans une note de son édition de Villehardouin, parlant d'un certain croisé champenois, Renard de Dampierre, que nomme ce chroniqueur. Du Cange observe que la seigneurie dont Renard avait pris le nom (aujourd'hui Dampierre-le-Château, dép. de la Marne, arr. de Sainte-Menehould, canton de Dommartin-sur-Yèvre) se

1. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, tom. VII, p. 616.
2. *Historia ecclesiae Remensis*, lib. II, cap. XVIII.

trouve ordinairement appelée, dans les documents des premières années du XIIIe siècle et des siècles suivants, *Dampierre-en-Estenois*, « d'où se collige, dit-il, que le pays où cette place est « située s'appelloit Estaienois ou Estenois, qui est le *pagus Stadi-* « *nisus* du capitulaire de Charles-le-Chauve, titre XII, p. 112, « où il est compris avec les contrées voisines comme de Reims, « de Vouzy, Partois, Bar, Chaalons, Vertus, Tartenois, etc. « Et encore à présent, l'archidiacre de Chaalons qui fait ses « visites en ces quartiers-là, se dit archidiacre d'Astenay, et « anciennement d'Astenois[1]. »

La remarque de l'illustre érudit nous semble très-juste et nous nous étonnons qu'elle ait été rejetée par la plupart de ceux qui ont écrit après lui.

En 1675, Adrien de Valois, qui ne paraît pas avoir fait attention à l'observation de Du Cange, chercha à fixer la position du *pagus Stadunensis* par celle de sa capitale ; et, ce qui semble étrange chez un critique aussi éminent, il identifia le nom de *Stadunum* à celui d'*Astenidum*, une des *villae* royales mentionnées dans les Capitulaires de Charles-le-Chauve, Stenay suivant lui[2]. Il suffit de remarquer, pour faire justice de cette opinion, le peu de rapport qu'ont ces deux noms latins, dont l'un est pour ainsi dire l'anagramme de l'autre.

Quoique l'assimilation de Valois continue à trouver des partisans, elle fut, dès le principe, fortement combattue. Ainsi, dès 1681, dom Germain, collaborateur de Mabillon, se refuse à admettre que le *pagus Stadinisus* puisse tirer son nom d'*Astenidum*. Il objecte que, suivant Flodoard[3], ce pagus était compris dans la Champagne ; et que Stenay étant situé au-delà de la Meuse et tout à fait en dehors de cette province, faisait partie du *pagus Vabrensis*. Il se décide en conséquence à le chercher dans la Champagne, mais il n'est pas heureux dans l'hypothèse qu'il adopte en faisant dériver ce nom *a Stadone vico*,

1. *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois* (1657), p. 255.

2. *Notitia Galliarum*, p. 48 et 506. — Ajoutons aussi que la véritable dénomination ancienne de Stenay est *Satanacum*, ainsi que Valois le dit lui-même, p. 506. Il est vrai qu'il suppose, ce qui ne peut être adopté, qu'*Astenidum* est une forme plus ancienne.

3. « Tilpinus sequitur Wulfarius, qui ab imperatore..... fuerat ante « episcopatum constitutus [missus dominicus] super totam Campaniam : « in his quoque pagis, Dolomense scilicet, Vongense, Castricense, Stado- « nense..... »

Stonne (Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Raucourt), village de l'ancien diocèse de Reims, situé sur une colline où se voyaient encore les ruines d'un château[1]. Au reste, dom Germain abandonne lui-même cette conjecture, paraît-il, en présence d'une bulle de Léon IX, datée de 1049 et donnée à l'église de Verdun, bulle dans laquelle un domaine de cette église est nommé *Stadonis villa*; c'est aujourd'hui Eton (Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Spincourt)[2]. Mais le savant bénédictin s'éloignait encore plus de la vérité dans cette nouvelle supposition, car il avait précisément rejeté l'opinion de Valois par cette considération que Stenay, n'étant pas en Champagne, ne pouvait convenir au pays nommé par Flodoard.

Il fallut près d'un siècle pour qu'on en revînt à l'opinion de Du Cange, qui fut enfin tirée de l'oubli par Bonamy. Celui-ci ne s'attacha pas à combattre l'identification d'*Astenidum* avec Stenay, mais il renonça à faire de cette localité la capitale du *pagus Stadinisus*. Il fit judicieusement remarquer que les *pagi* compris en 853 dans le *missaticum* d'Hincmar, évêque de Reims, étaient tous situés en deçà de la Meuse, et qu'à cette époque Charles-le-Chauve ne possédait rien au-delà de ce fleuve qui, en vertu du traité de Verdun (843), séparait les états de ce prince de ceux de l'empereur Lother; d'où il suit que Stenay, compris dans le diocèse de Trèves et situé au-delà de la Meuse, ne pouvait en être la capitale[3].

Ces raisons déterminantes auraient dû mettre fin à la discussion, mais il n'en fut rien. L'abbé Lebeuf répondit à Bonamy. Il reconnaissait sans doute avec lui que le *pagus Stadinisus* ne pouvait être situé qu'en deçà de la Meuse; mais il n'admettait pas qu'il correspondît alors à l'archidiaconé d'Astenois, au

1. *De re diplomatica*, p. 322-323. — Ce château, dont les ruines se voyaient à Stonne, est sans doute celui dont Aubry de Trois-Fontaines rapporte la destruction à l'année 1066 : « Contra Manassem comitem de Retest « episcopus Theodoricus Virdunensis castrum Sanctæ Menehildis cepit « *et castrum de Setunia subvertit.* » Notons aussi qu'aucun document connu ne donne à Stonne un nom se rapprochant de celui de notre *pagus*.

2. *De re diplomatica*, supplém. p. 99. Nous voyons à cet endroit le *Stadonis villa* de la bulle de Léon IX, traduit en effet par *Eston*, mais nous n'avons pu trouver le passage où Dom Germain voit dans ce village la capitale de notre pagus; nous ne connaissons cette hypothèse que par l'abbé Lebeuf.

3. *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* (années 1744 à 1746), t. XXVIII (1753), p. 267.

diocèse de Châlons. La seule objection qu'il produisit contre l'identification proposée par Bonamy, c'est la mention faite dans un acte de 1383 d'un *archidiaconus Stadiensis in ecclesia Cathalaunensi* [1]. Selon lui, la forme *Stadiensis,* plus courte que *Stadinensis*, était complètement différente. On peut répondre à l'abbé Lebeuf que les noms d'*Astenois* et de *Stadiensis* ne sauraient être considérés comme analogues, que si l'on suppose la forme plus ancienne de *Stadinensis*, sans laquelle l'*n* n'aurait pu se trouver dans le nom d'*Astenois*. Quoi qu'il en soit, l'abbé Lebeuf, convaincu qu'il fallait chercher ailleurs le *pagus Stadinisus*, le fixa à Stonne, où Dom Germain avait cru un moment devoir le placer, mais auquel il avait, comme il a été remarqué plus haut, préféré Eton (Meuse). On comprend que le célèbre antiquaire auxerrois ait allégué contre l'admission de cette dernière localité sa situation au-delà de la Meuse et son éloignement des *pagi* avec lesquels le *pagus Stadinisus* est ordinairement nommé; enfin, la dénomination latine de *Setuna*, appliquée à Stonne dans une bulle d'Innocent II en faveur de la Chartreuse du Mont-Dieu, en 1136, étant la raison qui avait fait abandonner cette hypothèse à Dom Germain, il objecta que cette forme avait pu être forgée sur le nom vulgaire de cette localité. Ajoutons que l'erreur de l'abbé Lebeuf a égaré le géographe historien le plus autorisé de notre siècle, feu Guérard, qui, dans un de ses ouvrages [2], comprend le *pagus Stadinisus* dans la cité de Reims, et, dans un autre [3], lui assigne Stonne pour capitale.

En 1783, Dom Le Long publia, dans son *Histoire du diocèse de Laon*, une chronique rédigée vers 1155 par Alard *de Gennilaco*, abbé de Signy, au diocèse de Reims, chronique dans laquelle, suivant le titre de cet ouvrage, était rapporté ce qui s'était passé de plus mémorable dans les *pagi Remensis*, *Castriensis*, *Stadunensis, Dulcomensis, Regitestensis* et *Porcensis* [4].

Nous trouvons en effet, dans cette chronique, quelques passages relatifs à notre sujet. A l'année 931, on y rapporte que Marc, comte du Dormois, fit alliance avec Victor de Pouilly, et

1. Ibid., t. XXI (1754), p. 187. — Les termes *archidiaconus Stadiensis* se trouvent déjà employés en 1275 (Éd. de Barthélemy, *Cartulaires de l'évêché et du chapitre de Châlons*, p. 120).

2. *Essai sur le système des divisions territoriales sous les rois Francs* (1832), p. 148.

3. *Liste des provinces et des pays de France*, dans l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, de 1837, p. 137.

4. Le Long, *Histoire du diocèse de Laon*, p. 593-595.

gouverna pour le roi [Raoul] le *comitatus Stadunensis*[1]. Si l'on assimile ce comté avec l'archidiaconé d'Astenois, le fait semble assez naturel, car ce dernier territoire est situé au sud du Dormois, et rien de plus simple que le gouvernement de deux comtés voisins ait été confié au même officier. Mais un second fait mentionné dans cette chronique semble en désaccord avec l'opinion de Du Cange et de Bonamy à laquelle nous nous rattachons : il y est dit, à l'année 940, qu'Otton, duc de Lorraine, entreprit de réduire par la force des armes Marc, comte du Dormois, gouverneur de *Stadunum*, parce qu'il guerroyait avec Garin de Mézières, contre Hugues, archevêque de Reims, et qu'il avait repoussé Arnoul, comte de Flandre; mais on ajoute que Marc, aidé de Garin et de Victor de Pouilly, quitta *Stadunum*, passa la Meuse de nuit avec ses troupes et rentra sain et sauf à Doulcon[2].

Ce récit placerait *Stadunum* au-delà de la Meuse, et voilà pourquoi le père Le Long y traduit ce mot par Stenay ; mais il y a là évidemment une erreur du chroniqueur, qui écrivait, il ne faut pas l'oublier, au milieu du XIIe siècle, c'est-à-dire à une époque où, bien que l'expression de *comitatus Stadunensis* ne fût pas encore complétement hors d'usage, ainsi que nous le montrerons plus loin, sa capitale primitive, *Stadunum*, n'existait plus ou avait perdu son nom. Or, Alard venant de rappeler que Marc était gouverneur du *comitatus Stadunensis* et ayant à parler d'une forteresse que ce comte occupait au-delà de la Meuse et vraisemblablement tout près de cette rivière, à cette époque limite orientale de la France, a pu, sous l'empire d'une préoccupation quelconque, laisser glisser sous sa plume le nom de *Stadunum*. Nous sommes tenté de supposer que la ville où Marc faillit être surpris était Dun *(Dunum)*, situé sur la rive droite de la Meuse, ville qu'il quitta la nuit, pour se réfugier dans le *castrum Dulcomense*, aujourd'hui Doulcon, alors capitale du Dormois, et situé tout en face de Dun, mais sur l'autre rive de la Meuse. Bien que Dun, par sa situation au-delà de ce fleuve, semble être en dehors de la France du Xe siècle, il devait

1. La réunion des *comitatus Dulcomensis et Stadunensis* sous l'autorité de Marc est confirmée par la Vie de saint Juvin, contemporain et ami de Marc. Cette Vie a été publiée par les Bollandistes; on y lit : « Fuit » quidem hic beatissimus ex territorio metropolitanae urbis Remorum » de comitatu qui Dulcomensis nuncupatur. Quem scilicet comitatum » atque Stadiniensem tunc regebat comes quidam nomine Marcus. » (*Acta Sanctorum*, tome II d'octobre, p. 217.

2. Le Long, *Histoire du diocèse de Laon*, p. 594.

y être compris, ou du moins avoir avec ce royaume des liens puissants, car il dépendait du diocèse de Reims et du Dormois. Sous la plume d'un moine résidant à Signy-l'Abbaye, c'est-à-dire à 70 kilomètres environ de l'Astenois, Dun qui avait alors une certaine importance a fort bien pu être confondu avec *Stadunum* dont le nom offre le sien comme terminaison. Sa situation frontière devait donner lieu à de perpétuels litiges entre le duc de Lorraine, vassal du roi de Germanie, revendiquant tout le pays situé sur la rive droite de la Meuse, et le comte du Dormois, vassal du roi de France, dans le comté duquel cette ville était comprise.

Nous avons dû nous appesantir sur ce passage du chroniqueur de Signy, qui introduit une nouvelle confusion dans une question déjà fort compliquée. Il a du reste suggéré à un auteur moderne, M. Buirette, une opinion singulière et difficilement acceptable. Suivant lui le *pagus Stadunensis* aurait dépendu en grande partie du diocèse de Reims et donné son nom à l'archidiaconé d'Astenois au diocèse de Châlons, parce que plusieurs villages de ce comté y étaient enclavés, tandis que les autres parties auraient été attribuées à l'archidiaconé de Champagne, au diocèse de Reims et à celui d'Argonne, au diocèse de Verdun [1]. Mais comme le fait remarquer judicieusement M. Desnoyers, si le *Stadunum* de la chronique de Signy était Stenay, ainsi que le prétend M. Buirette, le chef-lieu du comté se serait trouvé dans un quatrième diocèse, celui de Trèves. Nous reviendrons plus loin sur les raisons qui nous empêchent d'étendre au-delà des limites du diocèse de Châlons le *pagus Stadunensis*.

II.

Après avoir passé en revue les diverses opinions proposées à propos du *pagus Stadunensis*, nous allons maintenant indiquer les anciens documents qui font mention de ce *pagus*. Ils nous serviront à confirmer l'opinion de Du Cange et de Bonamy, qu'a soutenue avec toute raison, il faut le reconnaître, M. Desnoyers.

1° Flodoard nous apprend que Wulfer, avant d'être évêque de Reims, c'est-à-dire avant 812, fut constitué par Charlemagne *missus dominicus* sur « toute la Champagne, en chacun de

1. Cl. Buirette, *Histoire de la ville de Sainte-Menehould*, p. 13.

« ses *pagi*, à savoir le Dormois, le Voncois, le pays de Castrice, « le *Stadunensis*, le Châlonnois, l'Omois, le Laonnois, le Valois, « le Porcien, le Tardenois et le Soissonnois[1]. » Ce témoignage n'est nullement en désaccord avec l'identification de l'Astenois et de notre *pagus*, puisque le pays ainsi désigné fit toujours partie de ce qu'on appelle la Champagne.

2° Un diplôme de Charles-le-Chauve, de février 845, relatif à l'église de Saint-Etienne de Châlons, *in pago Cathalaunensi*, nous apprend que le diocèse de cette église *(parroechia)* était situé dans les pays de Vertus, Changy, le *pagus Stadinensis* et le Perthois[2]. Ce texte doit être pris en sérieuse considération, vu l'ancienneté de sa date et les indications précises qu'il fournit; car les pays de Vertus et de Changy, ainsi que le Perthois, étant compris, sauf une portion bien faible de ce dernier, dans le diocèse de Châlons, et les pays de Châlons et de Vertus ayant, ainsi que le Perthois, donné leurs noms à trois des quatre archidiaconés de ce diocèse, il faudrait être bien prévenu pour soutenir que le *pagus Stadinensis* n'ait pas été presque entièrement compris dans ce diocèse, et que son nom n'ait pas formé celui du quatrième archidiaconé, vulgairement nommé archidiaconé d'Astenois[3].

3° Le capitulaire de Servais, en 853, comprend dans le premier *missaticum* confié à trois *missi*, dont l'un était Hincmar évêque de Reims, les *pagi* suivants : le Rémois, le Voncois, le *Stadinisus*, le Perthois, le Barrois, le Changiois, le Châlonnois, le pays de Vertus, le Binsonois et le Tardenois[4]. On sait que le royaume de Charles-le-Chauve avait à cette époque la Meuse pour limite orientale, et, cette circonstance, ainsi que l'ont fait remarquer divers savants du XVIIe et du XVIIIe siècle cités plus haut, aurait dû empêcher de chercher au-delà de ce fleuve l'emplacement du *pagus Stadinisus* qui, dans l'énumération du

1. Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, l. II, c. 18.

2. « ... Quia inluster vir venerabilis Lupus civitatis Cathalaunis ecclesie episcopus, que est constructa in honore Sancti Stephani super fluvium Matronam in pago Cathalaunensi, cujus parroechia sita est in pagis Virtudinse, Camsicense, *et Stadinense*, et Pertinse... » (*Cartulaire de Saint-Étienne de Châlons*, écrit au XIIe siècle par le chantre Guérin, f° 6, v°; ce cartulaire est aux Archives de la Marne).

3. Nous trouvons l' « *archidiaconatus de Estenois* » nommé dans une charte de 1244 (*Cartul. de Monthiers-en-Argonne*, f° 15 r°; Bibliothèque impériale, fonds latin, n° 9905).

4. Dom Bouquet, tom. VII, p. 616.

capitulaire de 853, précède le Perthois, au nord duquel l'Astenois est situé.

4° Une charte d'Almaric, datée du 12 juin de la douzième année du règne du roi Lother (867 s'il s'agit de Lother, roi de Lorraine, et 966 si c'est de Lother, roi de France), en faveur de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, à laquelle l'auteur de la charte donne la *villa* de *Villare super fluvium Casuidum* et des biens situés *in alio loco Alsuo in pago Studunensi super fluvium Aicona*[1]. Ce dernier nom désigne évidemment l'Aisne ; quant au lieu nommé *Alsuum* (dénomination dont nous ne garantissons pas l'exactitude, car ce titre ne nous est connu que par des copies du XVIe siècle), c'est sans aucun doute une dépendance de la *villa* de *Villare* qui, bien que notre charte la dise située sur une rivière du nom de *Casuidus*, était placée au bord de l'Aisne, ainsi que le font voir des diplômes postérieurs. *Villare* qui, ailleurs, est dit *in comitatu Stadunensi*, est aujourd'hui Villers-en-Argonne (Marne, arr. et cant. de Sainte-Menehould). Ce village a toujours fait partie de l'archidiaconé d'Astenois.[2] Cette traduction n'offre aucun doute, car une charte de 1132, dont il sera parlé plus loin, établit la situation de ce même lieu dans l'évêché de Châlons.

5° Un diplôme de 980, par lequel l'empereur Otton III confirme les biens de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun *ad Villarem in comittatu Stadunensi super Asnam fluvium.... in eodem comitatu ad Byonnam et ad Domnum Martinum et ad Braus*[3]. De ces quatre localités situées dans le comté d'Astenois, la première est Villers-en-Argonne, donné à Saint-Vanne par Almaric, et dont l'indication exacte de sa situation au bord de l'Aisne ne laisse cette fois aucune incertitude. *Byonna* est facile à reconnaître, car on appelle Bionne une petite rivière de l'archidiaconé d'Astenois, qui se jette dans l'Aisne, près de Vienne-la-Ville, et le lieu qui en avait pris le nom est évidemment Somme-

1. *Cartulaire de Saint-Vanne de Verdun*, copié au XVIe siècle (Biblioth. Impériale, fonds latin 5435, f° 8 r°).

2. Villers était compris dans le doyenné de Sainte-Ménehould. — Outre les chartes ou diplômes que nous énumérons ici, il existe une pièce de 1090 où Villers-en-Argonne est appelé *Villare in Estanneis* (Varin, *Arch. administrat. de Reims*, tom. I, p. 242). Cette appellation ne fait que confirmer l'identité du *pagus Stadunensis* et de l'Astenois.

3. *Cartulaire de Saint-Vanne de Verdun*, déjà cité, f° 17 r°. On lit *Boaus* et non *Braus*, mais il est évident que le copiste du XVIe siècle s'est trompé et que la leçon que nous proposons est la vraie, puisque nous la trouvons dans le diplôme d'Henri II (1105), cité plus loin.

bionne[1] (Marne, arr. et cant. de Sainte-Menehould). Nous éprouverions de l'embarras pour la détermination de *Domnus Martinus*, ayant à choisir entre les trois villages de Dommartin-la-Planchette, Dommartin-sous-Hans et Dommartin-sur-Yèvre, tous trois jadis compris dans l'archidiaconé d'Astenois, si une charte de 1132, que nous rappellerons plus loin, n'appelait la localité de ce nom, où l'abbaye de Saint-Vanne avait des possessions, *Domnus Martinus super Arvam;* or, ce dernier nom indiquant la situation du village au bord de l'Auve *(Arva, Alva)*, il ne peut être question que de Dommartin-la-Planchette (Marne, arr. et cant. de Sainte-Menehould). Quant à *Braus*, la présence dans la même circonscription ecclésiastique de deux villages homonymes (Braux-Sainte-Cohière et Braux-Saint-Remy), l'un et l'autre situés dans l'archidiaconé d'Astenois et actuellement dans le canton de Sainte-Menehould, nous laisse incertain sur l'assimilation à adopter. Quoi qu'il en soit, cette charte mentionnant quatre villages du *comitatus Stadunensis* fournit un argument puissant en faveur de l'opinion de Du Cange et de Bonamy.

6°. On en trouvera un nouveau dans une charte de Thierry, comte de Bar, en date du 26 août 1006, confirmant l'abbaye de Saint-Mihiel dans la possession de biens qui lui avaient été donnés par Tietzelin dans diverses localités, entre autres *in Vuarbodi curte in comitatu Staniensi*[2]. Cette charte nous fournit pour le nom du *Stadunensis* une variante se rapprochant beaucoup de la forme française. *Vuarbodi curtis* doit être Vaubecourt (Meuse, arr. de Bar-le-Duc, chef-lieu de canton), paroisse qui fit toujours partie de l'archidiaconé d'Astenois.

7°. En 1015, l'empereur Henri II confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun *ad Villare in comitatu Stadunensi super Asinam fluvium* et *in eodem comittatu ad Biunnam et ad Donum Martinum et ad Braus*[3]. Ce diplôme ne fait que reproduire les termes de celui d'Otton, en nous apprenant toutefois que les biens sis à Villers-en-

1. Ce nom de *Sommebionne* indique la source de la Bionne. La plupart des villages situés aux sources des rivières dans l'est de la Champagne portent le préfixe *Somme* attaché au nom de la rivière qui commence à cet endroit. On trouve quelques exemples de dénominations semblables dans la Flandre, l'Isle-de-France, la Lorraine, le Poitou, etc.

2. Dom Jos. de l'Isle, *Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de Saint-Mihiel*, p. 432.

3. *Cartulaire de Saint-Vanne de Verdun*, déjà cité, f° 24.

Argonne provenaient d'un don d'Almaric[1], et que ceux de Sommebionne, Dommartin-la-Planchette et Braux avaient été donnés par un certain Hildric.

8°. Roger V qui occupa le siége épiscopal de Châlons-sur-Marne, de 1009 à 1042, cédant son patrimoine à l'église de Saint-Etienne de Châlons, donna aux chanoines de cette église *l'altare ecclesie Sancti Medardi in comitatu Stadunensi*[2]. Deux églises, placées sous l'invocation de Saint-Médard, étaient comprises dans l'archidiaconé d'Astenois, et les villages auxquels elles appartenaient en avaient pris leur nom, savoir : Saint-Mard-sur-Auve et Saint-Mard-sur-le-Mont; mais c'est certainement de l'église du dernier village qu'il s'agit, car c'était la seule dont la collation appartînt au chapitre de Saint-Etienne[3].

9°. Un état des biens de l'abbaye de Saint-Vanne, rédigé sans doute au XIe siècle, mentionne encore les possessions de cette abbaye *ad Villare in comitatu Stadunensi* et *in eodem comitatu ad Bionnam et ad Donum Martinum*[4]. Nous retrouvons ici les villages mentionnés dans plusieurs pièces antérieures.

10°. Une charte de Geoffroy, évêque de Châlons, de 1132, énumère les biens possédés par l'abbaye de Saint-Vanne dans son diocèse; on y retrouve l'*allodium quem dicitur Villare situm in comitatu Stadunensi*[5].

11°. En 1197, le pape Célestin III, dans une bulle en faveur de l'abbaye de Châtrices, rappelle les dons faits à cette abbaye par Raoul et Guy de Sainte-Menehould, dans ce même comté[6]. L'abbaye de Châtrices, située à 8 kilom. s.-s.-e. de Sainte-Menehould, était comprise dans l'archidiaconé d'Astenois.

De tout cela, il résulte que les mentions du *pagus* ou *comitatus Stadunensis* se rencontrent dans des circonstances qui confirment l'assimilation de ce pays à l'archidiaconé d'Astenois,

1. Ce fait démontre que dans la charte d'Almaric (n° 4) les mots *Villare super fluvium Casuidum* ne doivent pas être pris en considération, et que c'est bien de l'Aisne qu'il s'agit.

2. *Cartulaire de Saint-Étienne de Châlons* (XIIe siècle, Archiv. de la Marne, f° 38 v°).

3. Pouillé du diocèse de Châlons de 1405 (collection Moreau, tome 785, f° 22 v°); on y lit : *Ecclesia de Sancto Medardo supra monte ... de presentatione capituli Cathalaunensis.*

4. *Cartulaire de Saint-Vanne de Verdun*, f° 61 r°. — Cf. Guérard, *Polyptique de Saint-Remy de Reims*, p. 116.

5. *Cartulaire de Saint-Vanne de Verdun*, f° 43 r°.

6. Buirette, *Histoire de Sainte-Ménehould*, p. 15.

et que les localités que nous savons avoir fait partie du *pagus* se trouvaient également comprises dans cet archidiaconé, savoir :

Braux-Saint-Remy ou Braux-Sainte-Cohière,
Dommartin-la-Planchette,
Saint-Mard-sur-le-Mont,
Sommebionne,
Vaubecourt,
Villers-en-Argonne.

La comparaison des limites, que nous ont fournies les documents qui viennent d'être passés en revue, avec celles de l'archidiaconé d'Astenois, établit l'identité des deux territoires. En effet, Sommebionne *(Bionna)* est une des paroisses limitrophes de l'archidiaconé, au nord-ouest, c'est-à-dire vers le diocèse de Reims ; Vaubecourt occupe une position analogue au sud-est, sur la limite du diocèse de Toul ; enfin Saint-Mard-sur-le Mont, la plus méridionale des localités ci-dessus mentionnées, appartenait au même archidiaconé. Ce fait établi, il est bon de donner la liste des communes (autrefois paroisses) comprises dans cet archidiaconé [1] :

1. Cette liste a été établie à l'aide d'un pouillé du diocèse de Châlons, rédigé en 1405 (Biblioth. Imp.; collect. Moreau, t. 785, f°s 70 à 83) en complétant pour les quelques paroisses non encore érigées à cette époque, à l'aide de pouillés postérieurs. L'archidiaconé d'Astenois étant divisé en deux doyennés, qui portaient les noms de doyenné de Sainte-Menehould, et de doyenné de Possesse, nous avons fait précéder d'un astérisque les noms des villages compris dans celui de Possesse. En plaçant ce dernier doyenné dans l'archidiaconé d'Astenois, nous sommes en désaccord avec M. Jules Desnoyers. Ce savant croit qu'il dépendit jusqu'au XVIIIe siècle du grand archidiaconé ou archidiaconé de Châlons, dans lequel le placent, selon lui, tous les pouillés antérieurs à cette époque (*Topographie ecclésiastique de la France*, p. 224). Or, nous avons vu tous les documents connus et énumérés par M. Desnoyers (p. 229-231). Les doyennés y sont toujours nommés dans un ordre qui n'a aucun rapport avec leur répartition entre les divers archidiaconés; on ne peut donc rien en conclure. M. Vétault, archiviste du département de la Marne, auquel nous nous sommes adressé à ce sujet, nous fait savoir qu'antérieurement au XVIIIe siècle, il ne trouve dans ses archives aucun texte indiquant l'archidiaconé dont dépendait le doyenné de Possesse, mais que depuis 1705, il trouve la chrétienté de Possesse suivant immédiatement celle de Sainte-Menehould et séparée ainsi du grand archidiaconé de Châlons dans tous les procès-verbaux des assemblées synodales. Il nous apprend de plus que, dans un catalogue des paroisses du diocèse de Châlons, imprimé en 1749 par ordre de Mgr de Choiseul-Beaupré, évêque, comte de Châlons, on trouve (p. 47) l' « archidiaconé d'Astenay, qui

* Alliancelles.
* Ante.
Argers.
Auve.
* Auzécourt.
* Belval.
* Bettancourt-la-Longue.
Braux-Sainte-Cohière.
Braux-Saint-Remy.
* Bussy-le-Repos.
Chapelle-sur-Auve (la).
* Charmont.
* Charmontois-l'Abbé.
* Charmontois-le-Roi.
* Châtellier (le).
Châtrices.
Chaudefontaine.
* Chemin (le).
* Contault-le-Maupas.
Courtemont.
Dampierre-le-Château.
Dampierre-sur-Auve.
Daucourt.
Dommartin-la-Planchette.
Dommartin-sous-Hans.
* Dommartin-sur-Yèvre.
Elize.
* Epense.
* Esclaires.
Florent.
* Givry-en-Argonne.
Gizaucourt.
Hans.
Herpont.
* Laheycourt.
Maffrécourt.
Moiremont.
* Moivre.
* Nettancourt.
Neuville-au-Pont (la).
* Neuville-aux-Bois (la).
* Noirlieu.
* Noyers.
Passavant.
* Possesse.
* Pretz-en-Argonne.
Rapsécourt.
* Remicourt.
* Riaucourt.
Sainte-Menehould.
* Saint-Hilaire (c^ne du Frêne, pouillé de 1405).
* Saint-Jean-devant-Possesse.
Saint-Mard-sur-Auve.
* Saint-Mard-sur-le-Mont.
* Senard.
* Sivry-sur-Ante.
* Sommaisne.
Sommebionne.
* Sommeilles.
Sommetourbe.
* Sommeyèvre.
* Triaucourt.
Valmy.
* Vanault-le-Châtel.
* Vanault-les-Dames.
* Varimont.
* Vaubecourt.
* Vernancourt..
Verrières.
* Vieil-Dampierre (le).
Villers-en-Argonne.
* Villers-le-Sec.
Voillemont.
* Vroil.

» comprend les doyennés de Sainte-Menehould et de Possesse. » Ajoujoutons à cela le tableau des doyennés du même diocèse donné en 1788, par Buirette de Verrières (*Annales historiques de la ville de Châlons-sur-Marne*, introd. p. LVI), et l'on verra qu'aucun texte n'est contraire à la division de l'archidiaconé d'Astenois en deux doyennés. Un fait constant viendrait encore à l'appui de cette division; de l'aveu de

Nous avons rappelé plus haut l'opinion de Buirette qui fait dériver le nom de l'archidiaconé d'Astenois de ce que le diocèse de Châlons aurait compris quelques faibles portions du *comitatus Stadunensis*, *comitatus* qu'il assimilait au pays de Stenay et qu'il croyait compris pour une beaucoup plus forte partie dans les diocèses de Reims et de Verdun. Cette extension de l'Astenois, qui n'est visiblement supposée qu'en vue de l'assimilation de *Stadunum* avec Stenay, ne saurait être admise, par plusieurs raisons. L'Astenois ne pouvait s'étendre sur le diocèse de Reims, car la région de cette cité limitrophe de l'archidiaconé faisait partie du Dormois, comme le démontrent clairement les surnoms de Cernay-en-Dormois, Fontaine-en-Dormois, Malmy-en-Dormois et Rouvroy-en-Dormois[1], appliqués à des villages qui ne sont pas éloignés du diocèse de Châlons de plus de douze kilomètres[2]. A l'est, le comté d'Astenois ne pouvait dépasser le

M. Desnoyers, le nombre, l'ordre et les noms des quatre archidiaconés ne paraissent pas avoir éprouvé de variations depuis le moyen-âge. Or, ainsi que le démontre le tableau de Buirette de Verrières, en 1788, ils marchent par rang d'importance, de la manière suivante :

Archidiaconé de Châlons ou grand archidiaconé	116	cures et	30	succursales.
Archidiaconé de Joinville	100	—	23	—
Archidiaconé d'Astenay	59	—	11	—
Archidiaconé de Vertus	41	—	14	—

Ces archidiaconés ayant constamment coexisté, aucun d'eux n'a pu être démembré pour en former un nouveau. On comprendra donc aisément qu'ils n'aient pas changé de rang, car sans variation de territoire, leur importance relative, fondée sur le nombre de paroisses qu'ils contenaient, ne pouvait guère changer. Au contraire, si on admettait l'hypothèse de M. Desnoyers, en réduisant l'archidiaconé d'Astenois au seul doyenné de Sainte-Menehould, cette dernière division qui d'après le même tableau de 1788 ne comprenait que 26 cures et 7 succursales n'aurait jamais pu occuper que le dernier rang.

Au reste une charte de 1244 où nous lisons les mots suivants : *In dicto archidiaconatu de Estenois, dicti abbas et conventus habent jus patronatus ratione Nove ville ad Nemus in cujus parochiatu et finagio villa que dicitur Bella vallis est fundata* (*Cartulaire de Monthiers-en-Argonne*, Biblioth. Imp., fonds latin, n° 9905, f° 190, v°), lève tous les doutes, car dès 1405, date à laquelle remonte le plus ancien pouillé du diocèse que nous ayons eu entre les mains, la Neuville-aux-Bois faisait partie du doyenné de Possesse (Collection Moreau, t. 785, f° 78 r°). Cette charte démontre donc clairement que notre archidiaconé comprenait ce doyenné dès le XIII° siècle.

1. Ces quatre villages sont actuellement compris dans le canton de Ville-sur-Tourbe (Marne).

2. 12 kilomètres est la distance de Fontaine, celui de ces villages situé le plus au nord; les autres sont moins éloignés de l'archidiaconé d'As-

diocèse de Châlons, la limite du diocèse de Verdun étant la même que celle du comté de Verdun, telle que nous la fournit un document du XIIe siècle publié par Mabillon [1]; d'où l'on peut inférer que la frontière des diocèses de Châlons et de Verdun était la même que celle des comtés d'Astenois et de Verdun.

III.

Il nous reste à discuter la position du chef-lieu du comté d'Astenois, autrement dit de *Stadunum*. Le nom de Sainte-Menehould se présente tout naturellement à la pensée. La ville de ce nom est depuis plusieurs siècles la localité la plus importante de la région qui nous occupe. Elle est mentionnée dans les divers pouillés du diocèse comme le chef-lieu de l'un des doyennés de l'archidiaconé d'Astenois. Aussi le père Chifflet avait-il, dès le XVIIe siècle, émis cette opinion, en faisant remarquer que le pays avoisinant se nommait l'*Estenois (pagus Stadunensis)* [2]. L'emplacement originel de cette ville, au sommet d'une colline qui domine l'Aisne, le nom de saint qu'elle porte et qui paraît indiquer un nom plus ancien, sont des motifs sérieux en faveur d'une telle assertion, d'autant plus que le suffixe *dunum* dans le nom de *Stadunum* dénote une position élevée.

Mais des indications que nous puisons dans la légende de la sainte, dont la ville porte aujourd'hui le nom, s'opposent à ce qu'on admette cette hypothèse. En effet, il est dit par l'hagiographe que

tenois. Malmy n'était séparé de ce territoire ecclésiastique que par le finage de Berzieux.

1. *De re diplomatica*, supplément, p. 100-101. Mabillon place cette pièce entre un diplôme de 1066 et une lettre du pape Innocent IV, en date du 5 juillet 1252. Il l'a tiré d'un ms. de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun et nous ne croyons pas inutile de reproduire ici en l'annotant, le passage relatif aux limites occidentales du comté de Verdun, dans la portion qui longe le diocèse de Châlons et par conséquent l'archidiaconé d'Astenois: *Ex hinc usque Summam Asniae et postea usque ad ulmos et inde usque ad locum, ubi Biummam fluit in Asniam.* — Sommaisne (*Summa Asniae*) est une paroisse du diocèse de Châlons, limitrophe de ceux de Toul et de Verdun. — La Biesme (*Biumma*) prend sa source à 13 kilomètres nord de Sommaisne, sépare les diocèses jusqu'à l'extrémité nord-est de celui de Châlons, où le diocèse de Verdun devient limitrophe de celui de Reims.

2. *Acta Sanctorum*, octobre, t. VI, p. 529.

le corps de la sainte, d'abord enseveli à Bienville (Haute-Marne), fut transporté, vers 866, à l'abbaye de Saint-Urbain, à l'exception du chef, qui fut déposé au *castrum Conthense*; ce *castrum* se trouve ainsi identifié à Sainte-Menehould [1]. Une Vie de cette pieuse vierge, qu'ont publiée les Bollandistes d'après un ancien ms. conservé dans la ville de Sainte-Menehould, dit que ce *castrum* était situé *in pago Fraudunense*, expression que les commentateurs tiennent pour fautive et corrigent en *in pago Stadunensi* [2]. Nous sommes donc contraint de chercher ailleurs la ville de *Stadunum*.

Remarquons que les textes cités plus haut montrent que le *pagus Stadunensis* portait aux xe, xi et xiie siècles le titre de comté, et si l'on s'en rapporte à la bulle de Célestin III, le comté d'Astenois subsistait en 1197, ou du moins sa suppression était alors si récente, que le pontife pouvait encore se servir de cette qualification. La conséquence de ce fait, c'est qu'à cette époque le titre de comte devait continuer à être porté dans l'Astenois. Or, il n'y avait point de comte à Sainte-Menehould, dont la seigneurie appartenait, dès le xie siècle, au comte de Rethel [3], lequel la céda, en 1200, au comte de Champagne en échange d'Inaumont [4] (Ardennes). Sainte-Menehould était, il est vrai, le chef-lieu d'une châtellenie et jouissait par là d'une certaine prépondérance féodale sur l'Astenois [5]; mais il partageait cette suprématie sur l'ancien territoire de notre *pagus* avec un autre *castellum*, celui que les textes, depuis l'an 1200 environ jusqu'au xvie siècle au moins, désignent constamment sous le nom de Dampierre-en-Astenois [6], comme pour rappeler sa situation dans le *pagus Stadunensis*. Or, ce surnom fut attaché à Dampierre à l'exclusion de toute autre localité comprise dans les mêmes limites. Ce Dampierre qui a abandonné son ancien surnom pour en

1. *Acta Sanctorum*, octobre, t. VI, p. 529 et 531.

2. *Ibid.*, p. 531; voir le commentaire, page 529.

3. Nous avons cité plus haut, page 7, note 1, un passage d'Aubry de Trois-Fontaines qui dénote la possession de Sainte-Menehould par le comte de Réthel. — Vers 1172, nous lisons dans le *Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie*, l'article suivant (n° 1510): « Li cuens de » Retel, dou fié de Sainte-Menehout ».

4. D'Arbois de Jubainville, *Catalogue des actes des comtes de Champagne*, n° 519. — L'original existe au Trésor des chartes, J 193, n° 2. — Aubry de Trois-Fontaines fait allusion à cet échange sous l'année 1204.

5. *Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie*, ch. XIV.

6. On prononçait sans doute *Atenois*, car des aveux du xve et du xvie s. nous fournissent la forme *en-Attenois* pour ce surnom.

prendre un qui rappelait son rang à l'époque féodale (Dampierre-le-Château), appartenait au XIIe siècle à de puissants seigneurs, qui en avaient pris le nom. Ceux-ci, bien que qualifiés ordinairement de seigneurs *(domini)*, n'en prenaient pas moins le titre de *comtes*, et quand ils se qualifiaient simplement *seigneurs*, ils attribuaient ce titre à leurs ancêtres[1]. Nous avons rencontré dans un cartulaire de l'abbaye de Monthiers-en-Argonne, écrit au XIIe siècle, des chartes où le possesseur de Dampierre est intitulé *dominus*, tandis que dans la rubrique le scribe le qualifie de comte[2]. Enfin nous n'avons pas remarqué de chartes postérieures au XIIe siècle (c'est-à-dire à l'abolition complète, dans les actes ecclésiastiques, de l'expression de *comitatus Stadunensis*), où le seigneur de Dampierre soit qualifié de comte. De plus, une charte de 1218 relate un différend entre Renard de Dampierre et Raoul, qualifié d'*archidiaconus ejusdem*

1. Une charte de Guy, évêque de Châlons (1164-1190), confirme une donation faite par « Raynardus *comes* de Damperre » à l'abbaye de Monthiers-en-Argonne (*Cartul. de Monthiers-en-Argonne* écrit au XIIe s., Bibl. Imp. fonds latin, n° 10946, ch. n° 10.) — Une charte du même prélat constate que « Raynardus dominus de Damperr filius Henrici » a concédé en aumône perpétuelle à l'abbaye de Monthiers « quicquid predecessores » ejus Fredericus *comes* et Henricus filius ejus predicte Monasteriensi » ecclesie donaverant. » Bien que Renard soit qualifié de seigneur, la rubrique (datant du XIIe siècle) porte *Raynardi comitis*, et dans les témoins de cette donation nous trouvons trois de ses familiers ainsi désignés : « Nicholaus capellanus *comitis*, Guntiers clericus *comitis*. Literit cam- » bellanus *comitis* » (*Ibid.*, charte n° 13). Dans une troisième charte de Guy on retrouve encore « Renardus *comes* de Dampierre » (*Ibid.* n° 49). Renard II, fils de celui qui figure dans les documents que nous venons d'énoncer, prend la qualification de *comes Domus Petri* dans une charte de 1190, en faveur des Templiers de la Neuville (Ed. de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, t. I, 407). Il se nomme de même *Renardus de Dampna Petra comes* dans une charte de la même époque (*Ibid.*, I, 409). Enfin Aubry de Trois-Fontaines, qui écrivait vers 1243, lui donne aussi le titre de comte : « Mortuus est in Campania circa Pente- » costem Theobaldus comes, anno ætatis suæ vigesimo quinto cruce » signatus, qui *comitem Raynaldum* de Dampetra misit pro se in partes » transmarinas cum sufficientibus expensis » (ad anno 1201).

2. Nous avons cité dans la note précédente une charte de Guy, évêque de Châlons, où Renard est qualifié de seigneur et la rubrique porte *Raynardi comitis*. Une charte contemporaine émanant de Henri le Libéral, comte de Champagne, et reproduisant les mêmes faits, a pour rubrique *Raynardi comitis et domini Johannis de Possessa* (*Cart. de Monthiers-en-Argonne*, fonds latin, 10946, charte 27). Une autre charte de l'évêque Guy constatant une donation de *dominus Raynardus de Dampierre* est intitulée *Sigillum de comite Raynardo* (*Ibid.*, charte 47).

loci[1]; or, cet *idem locus* ne pouvant être que Dampierre, ceci nous conduit à admettre cette conclusion. Le seigneur qui dans l'Astenois portait au XIIe siècle le titre de *comte* à l'exclusion de tous les autres possesseurs de fiefs devait être le descendant ou l'héritier des comtes de l'Astenois, dont le domaine se sera trouvé réduit à la châtellenie de Dampierre. C'est du moins ce que nous proposons sous toutes réserves, et alors, ne serait-il pas permis de voir, dans la capitale de ces comtes du XIIe siècle, celle du comté d'Astenois que nous ne pouvons placer à Sainte-Menehould?

Mais le nom de Dampierre, par sa forme relativement moderne, semble contraire à notre supposition. Or, ce mot dénote d'ordinaire une localité dont l'église est consacrée à saint Pierre (*Domnus Petrus*), et cependant ce n'est point à ce saint que l'église de notre Dampierre est dédiée; elle est placée sous l'invocation de saint Maurice[2]. On doit donc se demander comment ce village a reçu un nom qui ne correspond pas au patron de sa paroisse. Voici ce qu'on peut imaginer. A l'est de Dampierre, à une distance de 7 kilomètres, se trouve un village nommé Vieil-Dampierre et désigné déjà sous le nom de *Vetus Damperre* dès le milieu du XIIe siècle. Il dépendait du comté de Dampierre, et le nom qu'il portait (*Domnus Petrus*) est pleinement justifié par le vocable de son église[3]. Sans doute que ce nom tiré du patron en avait remplacé un plus ancien, car l'origine de cette localité paraît remonter fort haut. L'épithète qu'elle reçoit depuis plus de sept siècles s'explique par la fondation d'un *castrum* voisin

1. Voici le début de cette charte: « Magister (le nom a été omis) canonicus et officialis Cathalaunensis et Ludovicus presbiter de Dampetra, » omnibus presentes litteras inspecturis, in domino salutem. Noverint » universitas vestra quod cum controversia verteretur auctoritate apostolica inter *dominum Renardum de Dampetra* ex una parte et *Radulfum* » *archidiaconum ejusdem loci* ex altera super decimis novalium quas tenebat » dictus Renardus de Dampetra in archidiaconatu dicti archidiaconi...» (*Cart. de Monthiers-en-Argonne*, n° 10946, f° 39 r°). Une charte de janvier 1222 relative au même fait, qualifie « *Radulphus, archidiaconus Cathalaunensis* (f° 39 r° du même cartulaire), ce qui ne désigne ici qu'un des archidiacres de l'église de Châlons.

2. Ed. de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, t. II, p. 186. — Ad. Guérard, *Statistique historique du dép. de la Marne*, p. 498.

3. Ed. de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, tome II, p. 205. A. Guérard, *Statistique historique du dép. de la Marne*, p. 502. L'église est placée sous l'invocation de Saint-Pierre et de Saint-Paul; mais la réunion de ces deux saints provient de ce qu'on les fête le même jour.

qui lui emprunta son nom, vraisemblablement parce que son érection eut lieu dans le but de transporter à cette nouvelle localité les prérogatives dont jouissait l'ancienne. Un fait nous démontre que Dampierre-le-Château n'a pu être de beaucoup antérieur au XIIe siècle, car nous le trouvons qualifié de *Novus Dampierre*[1] dans une charte de 1204.

Ainsi, on peut admettre que le Vieil-Dampierre jouissait avant Dampierre-le-Château de la prééminence féodale dans une partie de l'Astenois. Nous devons en conséquence chercher en ce lieu l'emplacement de *Stadunum*.

Il est très probable que des fouilles intelligentes faites sur ce point aboutiraient à la constatation de quelque établissement de l'époque gallo-romaine, si l'on songe aux trouvailles faites au siècle dernier au Vieux-Dampierre même. La quantité d'armes anciennes mises à découvert par le soc de la charrue et recueillies par Burnet, curé de la paroisse, ont fait émettre à Dom Le Long l'opinion que ce lieu fut le théâtre de quelqu'un des épisodes de la bataille livrée dans les plaines cathalauniques par Aetius et ses alliés contre Attila[2]. Nous ne croyons pas cette opinion soutenable, et ces armes devraient sans doute être plutôt attribuées à l'époque de la destruction de l'établissement antique qui devait s'élever sur ce territoire et dont l'existence paraît démontrée par les découvertes faites il y a trente ans environ auprès de la Neuville-aux-Bois, village fondé au XIIe siècle à un kilomètre environ du Vieil-Dampierre.

Là se trouve un champ de sépulture où les fouilles faites pour l'extraction du sable nécessaire à l'établissement d'une voie départementale amenèrent la découverte d'un grand nombre de tombes, dans chacune desquelles un petit vase accompagnait les ossements. Dans plusieurs de ces tombes on a trouvé des agrafes, des fibules, des ornements d'armures en fer damasquiné en argent, des épées romaines et des fers que l'on a supposé être des fers de javeline, et en outre deux petites médailles de bronze, dont une de Trajan et l'autre de Marc-Aurèle. Des tombes, contenant des objets semblables existaient aussi, paraît-il, sur les territoires du Vieil-Dampierre et de Sivry-sur-Ante[3].

1. *Cartulaire de Montiers-en-Argonne;* Biblioth. Imp., fonds latin, n° 9905, f° 132 r°. « ... et viam que a Veteri Dampierre tendit ad Novum Dampierre... »

2. Dom Le Long, *Histoire du diocèse de Laon*, 1783, in-4°, p. 39.

3. *Chronique de Champagne*, tome IV, p. 46.—M. Hiver, alors procureur

Ces vestiges dénotent évidemment la présence d'un établissement important qui, ainsi que l'on voit, s'étendait par ses cimetières sur les trois finages de la Neuville-aux-Bois, du Vieil-Dampierre et de Sivry, espace qu'il ne faut pas s'exagérer, car en certains endroits les territoires de la Neuville et de Sivry, entre lesquels se trouve le Vieil-Dampierre, ne sont distants que de 800 et de 900 mètres[1]. Il est donc évident que son centre était à cette dernière localité, car si les découvertes les plus importantes ont été faites à la Neuville-aux-Bois, il faut se rappeler qu'elles ne sont dues qu'au hasard. Du reste, ce village est situé à la limite méridionale des trouvailles et son nom et les documents empêchent de le considérer comme antérieur au XIIe siècle. Voilà pour l'époque romaine.

Quant aux vestiges de l'époque féodale, leur constatation, au point de vue de l'identification du Vieil-Dampierre et de *Stadunum*, est moins importante; mais comme le Vieil-Dampierre ne paraît pas avoir été remplacé par Dampierre-le-Château antérieurement au XIIe siècle, il n'est pas hors de propos de faire remarquer que deux mottes féodales, au moins, se trouvent en ce lieu[2]. Nous avons trouvé l'indication d'une de ces mottes dans un aveu du 15 mai 1733, rendu par Emilie de Cherisey de Boncourt, veuve de messire Robert-Jean de Chamissot, chevalier, seigneur de Boncourt, Ante, Andevanne et le Vieil-Dampierre, pour une partie de la terre et seigneurie du Vieil-Dampierre : « Il appartient à ladite dame seule à l'exclusion des « autres coseigneurs, une maison dite la Motte, où il y avoit autres « fois un château qui est démoly. Il ne reste de ce château que « les basses-cours, écuries, granges, galleries, chambres, gre- « niers et autres logemens propres pour un fermier; de laquelle « maison dépend une pièce de terre en élévation ditte la petite « butte de la Motte[3], dont tous les arbres et buissons qui sont « dessus et autour, comme les arbres et buissons qui sont autour

du roi à Sainte-Menehould, a recueilli la plupart de ces débris, entre autres quatre épées, dont la longueur varie de 34 à 50 centimètres non compris la soie.

1. Carte de l'État-Major, feuille 51.

2. Edouard de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, t. II, p. 207, — Ad. Guérard, *Statistique historique du département de la Marne*, 502. — M. E. de Barthélemy dit que les châteaux placés sur ces mottes furent détruits à la Révolution; mais on voit par cet aveu de 1733 que l'un d'eux, du moins, n'existait plus à cette époque.

3. Cette *petite butte de la motte* serait-elle encore une motte féodale.

» et au bas de l'élévation, sur laquelle est bâtie laditte maison « de la Motte, appartiennent à ladite dame seule [1]. »

Toutes ces considérations doivent, ce nous semble, attirer l'attention des archéologues et nous autorisent fortement à supposer que le Vieil-Dampierre peut nous offrir l'emplacement de *Stadunum*.

1. Archives de l'Empire, P 226, n° 79.

LE BOULONNAIS ET LE TERNOIS

(Pagus Bononensis et Pagus Taruanensis).

La Notice des provinces et cités de la Gaule, dont un critique moderne place la rédaction primitive entre les années 386 et 450 de notre ère[1], comprend douze cités dans la deuxième Belgique, qui avait Reims pour métropole; ce sont les cités de Reims, de Soissons, de Châlons, de Vermand (ou de Saint-Quentin), d'Arras, de Cambray, de Tournay, de Senlis, de Beauvais, d'Amiens, des *Morini* (ou de Thérouenne), et de Boulogne.

Les plus méridionales de ces cités (Amiens, Beauvais, Senlis, Soissons, Reims et Châlons) formaient alors chacune un évêché, grâce à ce que l'Eglise avait adopté les divisions civiles existantes. Vers la fin du ve siècle (497), sans doute par suite des progrès du christianisme, saint Remy, évêque de Reims, se vit amené à détacher, de l'immense cité dont il était le prélat, la portion occidentale pour en former le diocèse de Laon[2]. Mais le christianisme ne florissait pas également dans les cités du nord-ouest, car, dès les premières années de la deuxième moitié du vi^e^

1. Brambach, *Notitia provinciarum et civitatum Galliae*, p. 29.

2. Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, lib. I, cap. 14 : « Rex igitur Francorumque potentes plurimas beato Remigio possessiones per diversas contulere provincias,..... Non modicam necnon earumque partem rerum ecclesiae sanctae Mariae *Lauduni clavati, Remensis parochiae castri,* ubi nutritus fuerat, tradidit; *ibique Genebaudum..... ordinavit episcopum,* comitatusque Laudunensis eidem castro subjecit parochiam.

siècle, six de ces cités ne formaient plus que trois diocèses. Les invasions des Barbares semblent avoir arrêté dans ces contrées la marche progressive de la foi chrétienne. La réunion des deux cités de Cambray et d'Arras sous l'autorité d'un même prélat remonte environ à l'an 500, époque à laquelle saint Waast *(Vedastus)* fut envoyé par saint Remy pour évangéliser ces contrées [1]. En 532, saint Médard, évêque des *Veromandui* ou de Noyon, ayant été élu évêque de Tournay, réunit ainsi les deux siéges épiscopaux de Noyon et de Tournay, qui restèrent liés pendant plus de six siècles, malgré les réclamations constantes du clergé de la cité annexée. La réunion de ces deux évêchés est un fait d'autant plus curieux, que leurs territoires n'étaient point limitrophes et se trouvaient au contraire séparés par ceux d'Arras et de Cambray, qui occupent entre eux un espace de plus de huit lieues [2]. Enfin Boulogne, qui formait dans l'origine un évêché distinct, — c'était du moins l'opinion d'Hincmar qui écrivait au IXe siècle [3], — était, dès le milieu du VIIe siècle, réuni à l'évêché de Thérouenne, dont le prélat Omer (*Audomarus*) est qualifié, par deux écrivains contemporains, d' « évêque de Boulogne et de la ville de Thérouenne » [4].

1. *Gallia Christiana*, t. III, col. 322.
2. *Ibid.*, t. IX, col. 979.
3. Cet évêque de Reims, si soucieux de tout ce qui touchait aux traditions de l'Église, mentionne les douze cités qui avaient autrefois (*antiquis temporibus*) composé la métropole de Reims; leur ordre est exactement le même que dans la Notice des provinces. La liste donnée dans ce dernier document y est seulement augmentée de la mention de Laon dont l'évêché fut érigé par saint Remy et qui figure au reste dans quelques manuscrits de la Notice (*Hincmari opera*, édit. Sirmond, t. II, p. 731). Dans une lettre adressée à son neveu et suffragant, Hincmar de Laon, qui cherchait à se soustraire à son autorité métropolitaine, il rappelle que le diocèse de Laon, qui avait ce neveu pour évêque, était de création plus moderne que *trois autres évêchés, Arras, Noyon et Boulogne*, qui, pourtant avaient été réunis à d'autres siéges : « *Atrebatis*, » *Viromandis et Bononia*, ex cujus territorio es nativus, antiquiores sedes, » cum *episcopis propriis*, in Remorum provincia extiterunt, quam castrum » Montis Lauduni inter sedes computaretur, in quo es ordinatus episcopus. » Sed a longo tempore, certis eventuum ac necessitatum accidentibus, « sicut de pluribus civitatibus in quibusdam provinciis legimus, aliis « subjectae civitatibus, suum privilegium perdiderunt » (*Hincmari opera*, t. II, p. 391). — La mention de l'évêché de Noyon (*Viromandis*) au lieu de celui de Tournay, semble démontrer qu'à l'époque d'Hincmar, cette dernière ville était regardée comme le véritable siége épiscopal des deux cités réunies.
4. Jonas, dans sa vie de saint Eustace, abbé de Luxeuil, le nomme

Les réclamations du clergé d'Arras contre la réunion de cette cité au diocèse de Cambray portèrent leurs fruits à la fin du XIIe siècle. Les dissensions survenues en 1092 entre les clergés des deux cités pour l'élection du successeur de Gérard II, évêque de Cambray, furent l'occasion du rétablissement de l'évêché d'Arras par le pape Urbain II[1]. Le même pontife se montra également favorable aux prétentions de Tournay; toutefois et malgré les bonnes dispositions de ses successeurs, le rétablissement de ce siége épiscopal n'eut lieu qu'en 1146[2]. Boulogne fut moins heureux : son clergé, se fondant sur l'exemple de ces séparations, crut pouvoir s'opposer, en 1159, à ce que Milon II, qui venait d'être élu évêque par le chapitre de Thérouenne, fut sacré par le métropolitain, sous un autre titre que celui d'évêque de cette cité[3], et cette réclamation fut portée devant le pape Alexandre III; mais par une bulle de la même année, celui-ci rejeta les prétentions du clergé de Boulogne à former un évêché particulier[4].

Boulogne devint, il est vrai, chef-lieu de diocèse en 1567; mais ce fut à la suite de la ruine de Thérouenne, détruite de fond en comble par Charles-Quint en 1553. L'ancien diocèse, formé jadis par la réunion des deux cités, fut alors divisé en trois évêchés, dont les siéges furent fixés à Boulogne, à Ypres et à Saint-Omer; mais quoi qu'on dise, le territoire assigné à celui de Boulogne ne peut représenter que très-imparfaitement celui de la cité gallo-romaine, par cette raison que l'emplacement même de Thérouenne, sa rivale longtemps préférée, y fut compris.

Cette étude ayant pour but de rechercher quelles furent les limites de la cité de Boulogne, il nous semble parfaitement inutile d'insister sur les preuves de l'existence d'un évêché particulier dans cette ville antérieurement à l'épiscopat de Saint-Omer. Au reste, ce travail a été fait de nos jours par M. l'abbé Haigneré.

Audomarus [*episcopus*] *Boloniae et Tervanensis opidi* (Dom Bouquet, t. III, p. 500). Dans la vie de saint Aile, abbé de Rebais, il est dit : *Bononiae et Tervanensis oppidi pastor* (*Acta Sanctorum Martii*, t. III, p. 78).

1. *Gallia Christiana*, t. III, col. 24 et 320. — *Ibidem*, t. III, col. 211-212.

2. Aux yeux du clergé boulonnais, la qualification d'*episcopus Morinensis* que prenait l'évêque de Thérouenne, était sans doute un titre qui ne pouvait convenir qu'à un évêque des deux siéges. En effet, antérieurement à la Notice des provinces, Boulogne (*Gessoriacum*) était un port des Morins (Pline, lib. IV, cap. 17).

3. Miraeus, *Opera diplomatica*, éd. Foppens, t. II, p. 1174.

4. Bulle du pape Pie V, dans Miraeus, t. II, p. 1102.

L'attribution de la qualification de cité au territoire de Boulogne n'est pas seulement prouvée par la Notice des provinces; on a des monnaies mérovingiennes portant la légende BONONIA CIVI[1], ce qui semble indiquer qu'à l'époque à laquelle ces monnaies ont été frappées Boulogne n'était pas encore soumis à Thérouenne [2].

Quelle est la marche à suivre pour retrouver la limite commune des cités de Boulogne et de Thérouenne? Dans un grand nombre de diocèses les divisions de l'ancienne Gaule ayant laissé leurs traces dans la répartition en archidiaconés, on serait tenté de croire que le territoire de Boulogne était représenté par un des archidiaconés de l'église de Thérouenne, et que cet archidiaconé en avait pris son nom. On se tromperait : le vaste diocèse de Thérouenne n'était divisé qu'en deux archidiaconés : l'*archidiaconatus Morinensis*, autrement dit *d'Artois* ou *de France*, et l'archidiaconé de Flandre[3]; et le premier comprenait les chefs-lieux des deux cités, c'est-à-dire Boulogne et Thérouenne. Il faut donc chercher un autre moyen de distinguer la cité de Boulogne.

Ces raisons nous ont amené à faire une étude sur les *pagi* dont se composait le diocèse de Thérouenne sous les deux dynasties des rois Francs. Ainsi seulement, malgré le peu de ressources que nous offrent les documents malheureusement trop rares de cette époque, nous pouvons espérer d'obtenir quelques résultats. Le territoire de l'évêché de Thérouenne n'était alors divisé qu'en trois *pagi* : le *pagus Bononensis, le pagus Taruanensis* et le *pagus Mempiscus*. Ce dernier, qui comprenait la partie orientale du diocèse dont nous nous occupons, s'étendait également sur le diocèse de Tournay; son étude exi-

1. Anatole de Barthélemy, *Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes*, n° 128.

2. Cette conclusion est peut-être hasardée; car Folquin, qui rédigeait son cartulaire de saint Bertin vers l'an 961, mentionne aussi la *civitas Bononiensis* en rapportant des événements contemporains (*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, éd. Guérard, p. 140). Pourtant, si l'on s'en rapporte à l'auteur de la vie de saint Bertou qui écrivait vers 1073, Boulogne aurait encore été le siége d'un évêché sous le roi Charles le Simple et le comte Erkenger, c'est-à-dire au commencement du xe siècle. Voici ses paroles : « Erat quippe Bononia sui juris, munita « tunc temporis civitas, mari Morinorum propinqua, mercibusque « marinis praecipua, sede insuper episcopali et benedictione consecrata. » (*Acta Sanctorum Februarii*, t. I, p. 682).

3. Jules Desnoyers, *Topographie ecclésiastique de la France*, 584-587.

gerait un long travail, et comme il n'est pas indispensable pour atteindre le but que nous nous proposons, nous le réservons pour plus tard, en nous bornant à étudier ici les deux pagi qui, par leurs noms, rappellent les deux cités. Nous commencerons par le *pagus Bononensis*.

I. PAGUS BONONENSIS.

Les documents qui, à notre connaissance, peuvent aider à reconstituer ce territoire sont au nombre de neuf :

1° Une charte du mois de juillet 776, par laquelle Hardrad, abbé de Sithiu, constate qu'il achète au prix de 200 sous, les biens d'un certain Waldbert, lesquels étaient situés *in loco nuncupante in Loningaheimo, in pago Bononensi*[1]. — *Loningaheimum* nous semble devoir être traduit par Leulinghem (Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne, canton de Marquise).

2° Le 11 octobre 807, Lebtrude, veuve, donna à l'abbé Nanther ses biens *in loco nuncupante Gisna sive Totingetun, in pago Bononensi, super fluvium Vuasconinga wala*, et reçut en bénéfice, pour elle et ses trois enfants, deux bonniers de terre, que le monastère possédait *in loco nuncupante Ecloum in ipso pago Bononensi*[2]. — Le lieu nommé *Gisna*, qui devait être au XIe siècle le chef-lieu d'un comté, est aujourd'hui Guines (Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne, chef-lieu de canton). — *Totingetun* se retrouve dans le hameau de Todincthun, à 17 kilomètres O. de Guines (Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne, canton de Marquise, commune d'Audinghem)[3]. Ce hameau est situé près d'un ruisseau, que l'on appelle « ru de Guiptun »[4], du nom d'une ferme de la commune de Tardinghem, et qui représente certainement le *fluvius Vuasconingawala*[5]. — *Ecloum*

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, éd. Guérard, p. 61.
2. *Ibid.*, p. 70.
3. On a voulu voir dans *Totingetun* le nom primitif de Guines. M. H. de la Plane se demande sur quelle base repose cette explication. (*Les abbés de Saint-Bertin*, t. I, p. 144). Il est évident que c'est sur les mots *Gisna sive Totingetun* de la charte.
4. C'est du moins le nom que lui donne Cassini; la carte de l'État-Major ne le désigne pas nominativement.
5. Henry (*Essai historique, topographique et statistique de l'arrondiss. com-*

devrait peut-être se lire *Eclomii*, dont la traduction serait Eclemy[1] (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Guines, comm. de Sainghen).

3° Une donation, en date du mois d'août 831, faite au profit de l'abbaye de Sithiu, par Goibert et son fils Gontbert, de biens à eux appartenant et situés *in loco qui dicitur Curmontium, in pago Bononensi, super fluvium Edivinia*[2]. — *Curmontium* est certainement Cormont[3] (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. d'Etaples). La rivière qui coule près de ce village est un affluent de la Canche et porte actuellement le nom de Dordonne.

4° Un acte du 5 septembre 853, rédigé à Guines (*Ghisna, villa publica*), par lequel Adalard, abbé de Sithiu, donne en précaire à Odwin les biens cédés par celui-ci à l'abbaye, à savoir, trois bonniers *in pago Bononensi, in loco nuncupante Mighem,* avec son bénéfice *in Cafitmere*[4]. Cette charte étant datée de Guines, il nous paraît convenable de chercher aux environs de cette ville les localités mentionnées. Mais elle ne nous a été trans-

munal de Boulogne-sur-Mer, p. 12), dit que c'était l'ancien nom du Wimereux. Il ne donne pas la raison de cette assimilation. Il ne serait pas impossible que ce fût l'existence à l'une des sources de cette rivière, du Wast, qui, au dire d'Yperius, le chroniqueur-abbé de Saint-Bertin, se nommait anciennement *Wasconvillare* (*Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 556). Malbrancq (*de Morinis* (1639), t. I, p. 62) avait aussi rapproché le nom de cette rivière de celui de *Wasconivillare*, et il en avait conclu qu'il s'agissait du Slak, dont la source n'est pas éloignée de celle du Wimereux; c'est là une erreur que peut expliquer la pénurie où l'on était en fait de cartes géographiques au commencement du XVIIe siècle. On remarquera que dans les divers documents que nous allons employer, on trouve souvent des noms de cours d'eau dont la traduction est très-embarrassante, soit parce que les dénominations actuelles des ruisseaux qu'ils désignent ne sont pas indiqués sur les grandes cartes de Cassini et de l'État-Major, soit qu'ils aient changé de nom depuis l'époque carlovingienne.

1. C'est ainsi que Cassini écrit ce nom. La carte de l'État-Major porte *Edemy*; mais c'est une faute de graveur, car dans la nomenclature de l'administration des Postes, dressée en 1847, l'orthographe de ce nom est conforme à celle de Cassini (Biblioth. Imp., fonds français, n° 10028, f° 820).

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, édit. Guérard, p. 156.

3. M. de La Plane (*les Abbés de S.-Bertin*, t. I, p. 54) traduit ce nom par Caumont. Ce village, du diocèse d'Amiens, était compris dans le Ponthieu et plus à portée du Ternois que du Boulonnais; de plus il est situé près d'un petit ruisseau, la Fontaine-Riante, qui ne peut être qualifié de *fluvius*. Mais, sans ces raisons, nous préférerions encore Cormont, qui conserve dans son nom l'*r* de *Curmontium*.

4. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 94.

mise que par le cartulaire de Folquin, et les noms de lieu peuvent y avoir subi quelque altération par la faute de cet auteur, ou par celle des copistes de son cartulaire; du reste Yperius nous a transmis le second de ces noms sous la forme *Camera* (peut-être avait-il écrit *Caviera*)[1]; et cette forme, comparée à celle de *Cafitmere*, nous autorise à traduire par Caffiers (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Guines), identification qui acquiert un grand degré de vraisemblance si l'on remarque que le finage de Caffiers est limitrophe de celui de Guines[1]. *Mighem* devrait sans doute être lu *Imghem;* ce serait alors Inghem (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Marquise, comm. de Terdinghem), ancienne paroisse qui conservait encore ce rang au siècle dernier[2], et qui n'est plus aujourd'hui qu'une ferme[3].

5° La vingt-sixième année du règne de Charles le Chauve (865-866), Rodwald donna à l'abbaye de Sithiu, pour l'entretien de son fils Megenfrid, ses possessions *in pago Bononensi, in loco nuncupante Diorwaldingatun super fluviolum.....*[4] (le nom du ruisseau est resté en blanc). — Un nom de six syllabes, comme *Diorwaldingatum*, était trop long pour se transmettre intégralement; aussi a-t-il dû subir une aphérèse. Cette considération nous porte à le traduire par Wadenthun (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Marquise, comm. de S.-Inglevert); ce hameau était appelé *Wadingnatu* au XIIe siècle[5]. On peut nous objecter que les cartes ne figurent pas de ruisseau près de ce lieu; mais la lacune qui existe dans le cartulaire à la suite du mot *fluviolum* ne pourrait-elle pas être l'indice de quelque erreur de scribe?

6° Le 28 novembre 867, Héribert, sa femme Megesinde, et leurs fils Ellembert et Egilbert, donnèrent à l'abbaye de Sithiu leurs biens situés *in pago Taruanensi, in loco nuncupante Campaniam...; itemque, in alio loco nuncupante Quertliaco vel Broma sive Minthiaco, bunaria XX in pago Bononensi super fluvio Elna;* et ils demandèrent en précaire les biens de l'église situés *in loco nuncupante Uphem, in pago Bono-*

1. *Chronicon Sithiense*, dans le tome III du *Thesaurus novus anecdotorum*, col. 515. Malbrancq traduit ce nom par Camiers (cant. d'Etaples).

2. Carte de Cassini, feuille 21. — C'était une succursale de la paroisse de Terdinghem (Expilly, *Dictionnaire des Gaules*, t. IV, p. 964).

3. Carte de l'État-Major, feuille 3.

4. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 111.

5. Voyez des textes de cette époque dans le *Chronicon Andrense* (Spicilége de d'Achéry, éd. in-folio, t. II, p. 785, 793, 797).

nensi, super fluvium Helicbruna... et in alio loco nuncupante Wileria in ipso pago[1]. — Nous n'avons pas à nous occuper en ce moment de *Campania*, localité du *pagus Taruanensis*, mais seulement des lieux du Boulonnais, qui se divisent en deux groupes: 1° les possessions primitives d'Héribert, 2° les biens qu'il reçoit en précaire. Le premier se compose de trois villages, *Quertliacum*, *Broma* et *Minthiacum*, aujourd'hui Clerques, Brêmes et Mentques, tous trois compris dans le canton d'Ardres (Pas-de-Calais, arr. de S.-Omer); le *fluvius Elna* serait alors l'*Hem*[2], qui arrose Clerques et se jette dans l'Aa. Dans le second groupe nous trouvons *Wileria*, aujourd'hui Wierre[3] (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, canton de Marquise). Quant à la position d'*Uphem* sur l'*Helicbruna*, elle ne nous semble pas pouvoir être déterminée avec certitude. M. Le Prévost propose, il est vrai, comme traduction de ce nom, Offin[4] (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. de Campagne), et regarde l'affluent de la Canche qui arrose ce village[5] comme l'*Helicbruna* de la charte. Nous objecterons à cela qu'il ressort de la géographie des chartes de Saint-Bertin que le village proposé par le savant géographe devait être compris dans le pays de Thérouenne et non dans celui de Boulogne[6]. D'autre part nous serions étonné que les divers biens de Sithiu dont Héribert demandait la concession à titre précaire ne fussent pas à proximité les uns des autres; c'est pourquoi, bien que nous n'ayons trouvé aux environs de Wierre aucun lieu dont le nom puisse être rapproché d'*Uphem*, nous n'hésiterons pas à proposer, comme équivalent du *fluvius Helicbruna*, le Wimereux,

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 113.

2. Suivant Malbrancq (voir la carte du t. II, p. 432;) l'*Elna* serait la Liane, la rivière de Boulogne; on ne peut admettre cette assertion, car la Liane n'arrose aucun des villages mentionnés dans la charte.

3. Wileria est bien le nom latin de Wierre; car Wierre-aux-Bois, village du même département, est nommé en latin *Wileria in Silviaco* (*Acta Sanctorum Julii*, t. IV, p. 82).

4. Lorsque nous mentionnons les opinions de M. Le Prévost, il s'agit de l'index topographique qu'il a rédigé et qui a été publié par Guérard à la suite du Cartulaire de Saint-Bertin. Bien que très-incomplet et fautif en certains points, cet index est bien supérieur aux identifications proposées par les érudits de la contrée.

5. Ce ruisseau est désigné par les officiers d'Etat-Major sous le nom de « ruisseau de Créquy, » qu'il doit au village près duquel il prend sa source.

6. Offin est en effet situé à 3 kilomètres de la Canche, en deçà de laquelle commence le Ponthieu, et il se trouve entouré d'autres villages dépendant du *pagus Taruanensis:* Aix-en-Issart à 6 kilomètres O.-S.-O.; Embry à 6 kilomètres N., et Fressin à 8 kilomètres E.

petit fleuve qui limite au sud le finage de Wierre. Il existe à l'une des sources de ce cours d'eau un village du nom de Bellebrune, et partant de ce principe reconnu, croyons-nous, de tous ceux qui se sont occupés de l'origine des noms de lieux, que l'on trouve souvent sur les bords des rivières, et principalement à leurs sources, des établissements qui en ont tiré leurs noms, nous inclinons à considérer *Helicbruna* (peut-être aurait-il fallu lire *Belicbruna*) comme la dénomination primitive du Wimereux [1].

7° Le livre des *Miracula sancti Wandregisili* raconte les miracles qui signalèrent en 868 la présence des corps saints de Vandrille (*Wandregisilus*) et d'Ansbert dans la basilique de Saint-Quentin au *predium Walbodeghem*, *in territorio Bononiensi*[2]. Ces reliques, y est-il dit, guérirent des malades accourus de plusieurs lieux voisins, à savoir *de villa Heringen...*, *de patrimonio Wachone villare...*, *de territorio Suevo et villa Laom...*, *de predio Flammis* [3].— *Wachonis villare* est indiqué formellement comme étant du même territoire que *Walbodeghem* [4], c'est-à-dire du Boulonnais. Nous montrerons plus loin les raisons qui autorisent à traduire *Wachonis villare* par le Wast (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Desvres). Quant à *Walbodeghem*, nous n'avons pu retrouver son emplacement d'une façon certaine; mais le titre du chapitre II du livre que nous citons [5] indique l'église de cette localité comme voisine de Boulogne, et d'autre part le récit nous fait connaître le nom d'un domaine de l'abbaye de St-Vandrille, voisin de *Walbodeghem*,

1. Le Wimereux n'a pas de nom bien arrêté; voici comment M. l'abbé Haigneré s'exprime à son égard : « Ce cours d'eau reçoit dans la localité » le nom de tous les villages qu'il traverse ; et prenant sa source à » Boursin, il porte successivement les noms de rivière de Boursin, de » Wast, de Belle, etc. Les historiens que nous avons cités (Henry et Ber- » trand) lui ont donné le nom de Wimereux, parce que c'est dans cette » bourgade qu'il se réunit à la mer. » (*Mémoires de la Soc. des antiquaires de Morinie*, t. IX, 2e partie, p. 2.)

2. « Vertamus nunc, juvante domino nostrae conscriptionis, stylum ad » ea narranda, quae in territorio Bononiensi ad predium Walbodeghem » per predictos suos famulos domini pietas est agere dignata miracula. » Postquam autem ad eamdem villam venerabilia eorum corpora delata » sunt et posita in basilica sancti martyris Quintini..... » (*Acta Sanctorum Julii*, t. V, p. 285.)

3. *Acta Sanctorum Julii*, t. V, p. 285.

4. « Fuit *in eodem territorio* virgo quaedam de patrimonio Wachone » villa. » (*Acta Sanctorum Julii*, t. V, p. 285.)

5. « Translatio reliquiarum ad S. Petri prope Quentavicum; et alia deinde » ad S. Quintini prope Bononiam..... » (*Acta Sanctorum Julii*, t. V, p. 284.)

ce domaine de *Turbodinghem*[1], aujourd'hui Turbingen, ferme de la commune d'Outreau (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Saner) est à une distance de 3 kilom. S.S.O. de Boulogne, et on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que *Walbodeghem* était situé sur la rive gauche de la Liane, c'est-à-dire en face de Boulogne, et que son assimilation avec Outreau deviendrait certaine si l'église de ce village était placée sous l'invocation de saint Quentin[2].

8° Un diplôme de 917 accordé par Charles le Simple à l'église de Saint-Corneille de Compiègne, pour remplacer les titres consumés relatifs aux propriétés de cette collégiale. Le premier domaine qui y figure est la *villa Attiniacum, que est sita in Bolonensi pago, quam illis dedit avus noster Karolus, et in Nigella de mansis duodecim*[3]. On doit conclure de ce texte qu'*Attiniacum* était voisin d'un lieu du nom de *Nigella;* aussi ne pouvons-nous traduire ces noms que par ceux de deux villages dont les finages étaient limitrophes : Autingues et Nielles-lès-Ardres, tous deux compris aujourd'hui dans le canton d'Ardres (Pas-de-Calais, arr. de S.-Omer). Nielles était sans doute aussi compris dans le *pagus Bolonensis*, bien que le diplôme ne le dise pas d'une façon expresse.

9° Un diplôme du roi Lother, daté du 7 janvier 962, nous apprend que Reinold, abbé de Saint-Bertin, acheta d' « un homme très-illustre » du nom d'Hugues, moyennant le prix de cinq livres, le *monasterium sancti Michaelis Wachimvillare dictum*[4]. Folquin qui écrivait vers cette même année nous apprend que cette église était située *in pago Bononensi*[5]. Yperius qui mourut en 1383 relatant ce fait, dit : *Sanctus Michaelis in Wasconvillari in*

1. « In praedio Turbodinghem, quae est possessio almi patris Wan-» dregisili et adjacens patrimonio Walbodegem. » (*Acta Sanctorum Julii*, t. V, p. 286.)

2. A 3 kilomètres 1/2 S.-S.-E. de Turbinghem, nous trouvons dans la commune de Saint-Etienne-au-Mont la ferme d'Eringhen. C'est certainement la *villa Heringen*, un des lieux dont vinrent les malades guéris à Walbodegem.

3. *Cartulaire de Saint-Corneille de Compiègne* (XIII s.), f° 28 v° (Archives de l'Empire LL 1622). Dom Bouquet a publié cette charte (*Recueil des historiens de France*, t. IX, p. 533-534); la copie qu'il a consultée porte *Attinium* au lieu d'*Attiniacum*. Il a également imprimé (t. VIII, p. 659-661) un diplôme de Charles-le-Chauve, daté du 13 mai 877, en faveur de la même abbaye. On y remarque aussi les mots : *in pago Bolinensi villam Attinium*.

4. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 150.

5. *Ibid.*, p. 148.

pago Boloniensi..., hic est qui nunc dicitur prioratus de Wasto, qui post in jus Cluniacensium cessit[1]. Bien que le nom du Wast ne semble pas être dérivé de celui de *Wachimvillare*, nous n'en admettons pas moins l'identification donnée au XIVe siècle par l'abbé de Saint-Bertin, sans doute d'après une tradition de son monastère; le prieuré de Wast fut toujours placé sous l'invocation de saint Michel.

Ce diplôme est le dernier acte où apparaisse le *pagus Bononensis*. Ce pays continua cependant d'avoir des limites bien définies comme comté, et son nom fut au moyen-âge attaché comme surnom à des localités de son territoire, qui pouvaient être confondues avec certains villages homonymes et voisins. Nous n'avons pas fait une étude assez approfondie des documents de l'époque féodale relatifs à cette contrée pour pouvoir donner une liste des villages dont la situation dans le Boulonnais est ainsi constatée; en voici néanmoins quelques uns :

Bazinghen[2] (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Marquise).

Belle[3] (*ibid.*, arr. de Boulogne, cant. de Desvres).

Nielle [lès-Ardres][4] (*ibid.*, arr. de Boulogne, canton d'Ardres).

Nous pourrions ajouter à ces noms celui de Campagne-lès-Boulonnais (Pas-de-Calais, cant. d'Hucqueliers), car ce village est nommé *Campagne in Bolonesio* dans un pouillé de 1648[5], rédigé d'après un pouillé bien plus ancien. Mais il nous semble que son véritable surnom était *lès-Boulonnais*, pleinement justifié par sa situation près du gouvernement de ce nom; en effet ce village était avant la Révolution l'un des villages de l'Artois limitrophes du Boulonnais.

Voici, d'après les documents antérieurs à l'an mille, une liste de lieux qui faisaient partie du *pagus Bononensis :*

Autingues	Eclemy
Brêmes	Guines
Caffiers	Inghem
Clerques	Leulinghem
Cormont	Mentques

1. *Thesaurus novus anecdotorum*, III, col. 556.
2. « Basinghen-en-Boulonois » (Carte de Cassini, feuille 21).
3. *Pouillé du diocèse de Boulogne*, p. 4; dans le *Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevêché de Reims* (1648).
4. *Ibid.*, p. 15.
5. *Ibid.*, p. 11.

Todinctum	Wadenthun
Turbingen	Wast (le)

Wierre-Effroy.

Toutes ces localités dépendaient de l'archidiaconé d'Artois, au diocèse de Thérouenne, et toutes, à l'exception de Clerques, Guines et Mentques, étaient, en 1789, comprises dans le gouvernement du Boulonnais [1]. Mais il ne paraît pas bien certain que le dernier de ces villages, Mentques, ait fait partie de ce pays; car si une charte de 867 le place, ainsi que Clerques et Brêmes, dans le *pagus Bononensis*, il aurait d'après un acte de 877 fait partie du *pagus Taruanensis* [2]. On peut donc supposer qu'il y a une légère erreur dans la première de ces pièces, et attribuer cette erreur à ce que Mentques était énoncé à la suite de Clerques et de Brêmes. Quant à Clerques, on n'a qu'à jeter un coup-d'œil sur la carte jointe à ce mémoire, pour voir qu'il a pu faire partie du Boulonnais à une certaine époque, ou du moins être considéré comme tel; car son finage était resserré entre le Boulonnais et la paroisse de Bonningues-lès-Ardres, enclave de ce gouvernement en Artois.

Il y a une autre raison pour exclure Guines du Boulonnais. Le territoire de cette localité était un domaine de l'abbaye de Saint-Bertin [3] et ne faisait pas, par conséquent, partie du comté de Boulogne au xe siècle. Au temps d'Ardolf, comte de Boulogne, de Thérouenne et abbé de Saint-Bertin, un danois du nom de Sifrid envahit le domaine de Guines, y construisit un château-fort, s'y maintint malgré la résistance d'Ardolf, et prit le titre de seigneur de Guines. C'était un vaillant homme d'armes, et il ne tarda pas à acquérir l'amitié du frère même d'Ardolf, Arnoul, comte de Flandre, qui le reçut à foi et hommage de la terre de Guines. « C'est là, dit Lambert d'Ardres, le commencement des comtes » de Guines, dont le premier fut Ardolf le bâtard. » En effet, Arnoul le Jeune, comte de Flandre, après avoir pris soin de la jeunesse d'Ardolf, fils posthume de Sifrid et d'Elstrude de Flandre,

1. Hâtons-nous d'ajouter, pour montrer l'importance de la comparaison du *pagus Bononensis* avec le gouvernement du Boulonnais, que ce dernier ne paraît comprendre aucune des localités attribuées au *pagus Taruanensis* par les documents.

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 122.

3. Voir une description des biens de l'abbaye au temps de l'abbé Adalard (844-868) dans le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 105.

l'éleva à la chevalerie et lui donna le comté de Guines [1], auquel ses descendants joignirent par la suite différentes châtellenies. Ce comté fut réuni à la couronne par la confiscation des biens du connétable Raoul de Brienne, décapité en 1350.

Bien que nous ayons dit plus haut que le Boulonnais ne s'étendait pas au-delà de l'archidiaconé d'Artois, dont il formait la portion occidentale, il est certain que Marck, chef-lieu d'un des doyennés de l'archidiaconé de Flandre [2], et Calais, qui était compris dans ce doyenné, ont appartenu au comté de Boulogne. Le territoire de Marck (*territorium Mercutii*), comprenant Marck, Calais et leurs dépendances, fut donné par Baudoin le Chauve, comte de Flandre (879 à 918), à son neveu Hernequin, comte de Boulogne (mort en 882), qui lui en fit hommage, et ce fut là, suivant une ancienne chronique, le premier hommage fait par un comte de Boulogne à un comte de Flandre [3]. Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, céda en 1260 ce territoire à Mahaut de Brabant, comtesse d'Artois, qui lui disputait la possession du comté de Boulogne [4], et il fut réuni par ce fait au comté d'Artois. Ce territoire, qui était séparé du comté de Boulogne proprement dit par celui de Guines, était si peu considéré comme boulonnais, que deux chroniqueurs du commencement du XIIIe siècle n'hésitent pas à qualifier Calais de « port de » Flandre » [5].

Nous ne pouvons omettre de mentionner ici des faits qui occasionnèrent certains changements dans la géographie du nord du Boulonnais. En 1347, Calais tomba aux mains des Anglais après un siége de dix mois. Par le traité de Bretigny, en 1360, la possession de cette ville fut assurée au roi d'Angleterre, et on dut y ajouter le territoire de Marck, et le comté de Guines réuni à la couronne dix ans auparavant [6]. En 1377, les Français reprirent Ardres, chef-lieu d'une baronnie du comté de Guines;

1. Lambert d'Ardres. *Chronicon Ghisnense et Ardense*, éd. de M. de Godefroy-Menilglaise, p. 37.

2. Desnoyers. *Topographie ecclésiastique de la France*, p. 587.

3. *Art de vérifier les dates*, édit. in-folio, t. II, p. 760.

4. *Ibid.*, t. II, p. 767.

5. « Portus Flandriae quem Calais diximus. » (Chronique de Robert, chanoine de Saint-Martin d'Auxerre, chez dom Bouquet, t. XVIII, p. 284; et Chronique anonyme du chanoine de Soissons, *ibid.*, p. 719). Benoît de Peterborought dit « Calais in Flandriam. » (Dom Bouquet, t. XVII, p. 497).

6. Articles IV et V du traité de Bretigny (*Les Grandes Chroniques de France*, édition in-12 de M. Paulin Paris, t. VI, p. 177-178).

mais Calais, Marck et Guines restèrent sous la domination anglaise jusqu'en 1553, époque où le duc de Guise reprit Calais. Le pays ainsi rendu à la France forma jusqu'en 1790 un gouvernement particulier sous le nom de *Calaisis* ou *Pays reconquis*. Quant à Ardres, il faisait alors partie du Boulonnais, et son annexion ne peut modifier l'opinion que nous avons émise sur le rapport qui existait entre ce gouvernement et le *pagus Bononensis*. En effet, bien que la réunion de la baronnie d'Ardres au comté de Guines ne fût pas antérieure à la seconde moitié du XIIe siècle [1], on doit être assuré qu'Ardres faisait jadis partie du *pagus Bononensis*, car, suivant un diplôme de 877, Autinghem, dont le finage touche celui d'Ardres, était compris dans ce *pagus*[2]. Mais le changement le plus grave occasionné par l'occupation anglaise eut certainement lieu dans la topographie ecclésiastique; car les Anglais soumirent le territoire conquis par eux à l'archevêque de Cantorbéry en Angleterre, tandis que les quelques paroisses des doyennés de Guines et de Marck situées en dehors de la terre anglaise restèrent au diocèse de Thérouenne [3]. Ces deux doyennés, dont le premier appartenait à l'archidiaconé d'Artois et le second à celui de Flandre, ne furent pourtant pas supprimés; mais celui de Guines prit le nom d'Ardres [4]. Bien que lors du traité d'Aire (1559), les Anglais eussent été chassés du sol français, les paroisses qui leur avaient été soumises ne figurent pas encore dans le partage de l'ancien diocèse de Thérouenne; c'est cette circonstance qui nous a empêché de rétablir d'une manière certaine la limite des deux archidiaconés aux environs de Calais [5].

1. Cette réunion avait été amenée par le mariage de Beaudouin II, comte de Guines (1169-1206) avec Chrétienne d'Ardres.

2. De plus, suivant le témoignage de Lambert d'Ardres, Selnesse, qui était à la fin du Xe siècle le siége de la seigneurie d'Ardres, était situé *in terra Ghisnensi* (*Chron. de Lambert d'Ardres*, éd. Godefroy-Menilglaise, p. 219). On sait que la terre de Guines faisait partie du Boulonnais.

3. Desnoyers, *Topographie ecclésiastique de la France*, p. 697.

4. C'est du moins ainsi qu'il est désigné dans le traité d'Aire (Miraeus, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 662).

5. Comme limite probable des deux archidiaconés, nous avons donné dans notre carte la limite septentrionale de l'ancien comté de Guines telle que nous la fournit la carte du comté de Guines jointe à l'édition de la *Chronique de Lambert d'Ardres*, donnée par M. de Godefroy-Menilglaise (un volume in-8°, Saint-Omer, 1855).

PAGUS TARUANENSIS.

Les notions, que nous possédons sur le Ternois ou pays de Thérouenne, sont plus nombreuses que celles qui concernent le Boulonnais; cela provient de l'étendue plus grande du premier de ces pays, et, en outre, de ce que les documents, que nous avons plus particulièrement consultés, se rapportent généralement à l'abbaye de Saint-Bertin (*Sithiu*), qui était située dans le Ternois.

Nous n'énumérerons pas les chartes du VIIe et du VIIIe siècles où l'on trouve reproduite cette indication, que l'abbaye de Sithiu, qui donna naissance à la ville de Saint-Omer, était située *in pago Taruanense* [1]. Outre ces chartes nous avons trouvé vingt-et-une mentions de ce *pagus* :

1°. La charte de fondation de l'abbaye de Sithiu, qui est datée de 648, nous apprend que Bertin étant venu dans le diocèse de Thérouenne à la prière de l'évêque Omer, reçut d'Adroald pour y élever un monastère la *villa* de *Sitdiu* et ses dépendances : *in pago Taroanense, villam proprietatis meae nuncupante Sitdiu, supra fluvium Agniona, cum omni merito suo, vel adjacentiis seu aspicientiis ipsius villae; haec sunt : villa Magnigeleca. Wiciaco, Tatinga villa, Amneio, Masto, Fabricinio, Losantanas, et Ad Fundenis seu Malros, Alciaco, Laudardiaca villa, Franciliaco, cum omni merito eorum* [2]. La situation de Sithiu ne laisse aucun doute, puisque l'abbaye qui y fut édifiée sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, et où furent ensevelis saint Bertin et son ami l'évêque Omer, dut à cette circonstance de changer plus tard son nom primitif contre celui de Saint-Bertin, tandis que la ville formée autour de l'abbaye se plaçait sous le patronage du saint évêque Omer. Quant aux lieux indiqués par la charte comme dépendant de Sithiu, on doit les chercher, bien qu'on ne semble pas s'en être parfaitement rendu compte jusqu'ici, auprès de la ville de Saint-Omer. *Wiciacum* est aujourd'hui Wisques (Pas-de-Calais, arr. de S.-Omer, cant. de Lumbres); *Tatinga villa* est Tatinghem [3] (canton sud de

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 21 (année 662), p. 32 (année 687), p. 42 (année 718), p. 45 (année 721), p. 57 (année 769), etc.

2. *Ibid.*, p. 18.

3. La finale *hem*, qui termine ce nom et se retrouve dans un grand

S.-Omer) ; *Alciacum* se retrouve dans Zudausques [1] (cant. de Lumbres). Nous croyons devoir nous abstenir de traduire les autres noms, parce que nous serions obligé de nous éloigner de ce groupe pour leur chercher des équivalents [2].

2°. Une charte du 16 mai 704 relate la vente faite par Eodbert à Rigobert, abbé de Sithiu, de ce qu'il possédait *in loco nuncupante Rumliaco in pago Taruanense* ; ce bien était échu à Eodbert à la mort de Chardebert son fils [3]. *Rumliacum* doit

nombre de noms de lieux d'origine germanique, a le sens de « demeure; » *Tatinghem* représente donc parfaitement *Tatinga villa.*

1. A première vue, on peut trouver étrange la traduction d'*Alciacum* par Zudausques; ce nom serait devenu Aucy chez les populations du dialecte français et Auchy chez les Picards. Mais nous ferons observer que dans le pays des Morins, la terminaison *iacum* produisait ordinairement *eques*, dont très-souvent l'*e* finissait par devenir muet : c'est ainsi que Mentques, Setques, Wisques, représentent *Minthiacum*, *Setthiacum*, *Wiciacum*. Dans la contrée qui nous occupe, *Alciacum* devint nécessairement *Ausques*, et, par la suite, l'existence de deux villages du même nom à 8 kilomètres de distance, a fait éprouver le besoin de les distinguer par des surnoms. Suivant un usage dont on trouve un certain nombre d'exemples dans les environs, on les distingua par les noms de Nordausques et de Zudausques (Ausques du Nord et Ausques du Sud). Si nous nous en rapportons à M. Courtois, ces surnoms ne seraient pas antérieurs au XVIe siècle, car jusqu'à cette époque Nordausques aurait été simplement désigné par le nom d'Ausques (*Mémoires de la Soc. des antiquaires de Morinie*, t. IX, 2e partie, 66). C'est donc à tort que M. Le Prévost a traduit *Alciacum* par Auchy-les-Moines (cant. du Parq); ce village est à une distance de 40 kilomètres de Saint-Omer, et cette considération aurait dû suffire pour empêcher cette identification. Il eût été encore préférable de s'en tenir à l'opinion d'Aubert le Mire qui le plaçait à Auchy-aux-Bois (cant. de Norrent-Fontes); ce village n'étant situé qu'à 23 kilomètres de Saint-Omer. (*Opera diplomatica*, éd. Foppens, t. I, p 7).

2. Quelques-uns de ces noms ont été l'objet d'interprétations. — *Laudardiaca* a été traduit par Landrethun (Harbaville, *Mémorial histor. et archéolog. du dép. du Pas-de-Calais*, t. II, p. 189). — Longuenesse représenterait *Losantanas* (*Ibid.*, t. I, p. 253); cette traduction qui émane de Malbrancq, ne saurait être adoptée, car le nom français ne peut être dérivé de ce nom latin. — Nous ne trouvons que les termes *ad Fundenis seu Malros* qui aient été l'objet d'une hypothèse sérieuse. M. Le Prévost a supposé que ces deux noms se rapporteraient au même lieu, qui serait Fontaine-les-Hermans (Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol, cant. d'Heuchin); mais ce village est éloigné de 25 kilomètres de Saint-Omer (*Sithiu*) et ne remplit pas, par conséquent, les convenances du voisinage indiqué par la charte. Suivant Harbaville (*Mémorial historique*, t. I, p. 384), *ad Fondenis* désignerait le village de Fontes (com. de Norrent-Fontes); celui-ci n'est qu'à 20 kilomètres de Saint-Omer.

3. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 38.

être traduit par Rombly (Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes)[1].

3° Une charte du 29 août 723 constate que Rigobert (ce n'est pas de l'abbé de Sithiu qu'il s'agit) vendit à Erkembod, évêque de Thérouenne et abbé de Sithiu ses diverses propriétés, *hoc est omnes villas meas nuncupantes Sethtiaco super fluvium Agniona, cum adjacentiis suis Kelmias et Strato; et, infra Mempisco, Leodringas mansiones, seu Belrinio super fluvio Quantia, sitas in pago Taruanense, cum adjacentiis suis, quae sunt in pago Pontivo, in loco nuncupante Monte, super fluvio Alteia*[2]. L'assimilation de *Sethtiacum* et de Setques (Pas-de-Calais, arr. de St.-Omer cant. de Lumbres) n'est pas contestable, car ce village est effectivement situé sur l'Aa (*Agniona*), et, de plus, on trouve tout auprès de ce lieu et dans le même canton Quelmes et Austra (ham. de la commune d'Esquerdes)[3]. Les *mansiones Leodringas* dites *infra Mempisco*, bien qu'étant indiquées ainsi que les autres localités dans le pays de Thérouenne, doivent être cherchées dans la partie comprise plus tard dans la Flandre ; ce serait Ledringhem[4]

1. On a proposé Rumilly et Remilly-le-Comte comme traduction de *Rumliacum* (Harbaville, *Mém. historique*, t. II, p. 223). Il n'est pas besoin de faire remarquer combien le nom de Rombly, proposé avant nous par M. Le Prévost, correspond mieux à *Rumliacum*. Ce nom, dans lequel il n'y a pas de voyelle entre l'*m* et l'*l*, devait nécessairement produire Rombly. Cela n'a pas empêché M. de la Plane de préférer Remilly, par la raison que cette localité est plus rapprochée de Saint-Omer (*les Abbés de Saint-Bertin*, t. I, p. 14); la charte n'exige pas cependant que l'on cherche *Rumliacum* tout auprès de Saint-Omer.

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 49.

3. Dans son ouvrage sur *les abbés de Saint-Bertin* (t. I, p. 35), M. de la Plane corrompant, nous ne savons par quelle méthode, le texte de la charte de 723, y lit *Mempisco Stato* au lieu de *et Strato*, *et infra Mempisco*, mêlant ainsi deux membres bien différents d'une même énumération; et il se demande s'il ne s'agirait pas du pays (il n'osait évidemment pas mettre *cité*) des Ménapiens. Dans l'errata du même volume (p. 394), il dit que *Strato* ou *Stratae* a pu faire Etrées. Il avait sans doute en vue Estrées-Cauchie (cant. d'Houdain) auquel on ne peut appliquer la particularité du voisinage de Setques. M. Courtois était mieux inspiré sous ce rapport en proposant Etréhem (*Mém. de la Société des antiquaires de Morinie*, t. IX, 2e partie, p. 65); ce hameau n'est distant de Setques que de 3 kilom.

4. Dans l'*Index generalis* du cartulaire de Saint-Bertin M. Guérard a appliqué par erreur aux *mansiones Leodringas*, l'indication topographique *super fluvium Quantia*, qui se rapporte à *Belrinium;* toutefois M. Le Prévost a recherché ce lieu dans la partie septentrionale du diocèse de

(Nord, arr. de Dunkerque, cant, de Wormhoudt). *Belrinium super fluvio Quantia* est sans contredit Beaurainville [1] (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. de Campagne), village situé sur la rive gauche de la Canche (*Quantia*), au sud de laquelle se trouvait le Ponthieu ; les *adjacentiae* de Beaurainville se trouvaient dans ce dernier pays.

4° Une charte du 10 juin 788 nous apprend qu'Hardrad, abbé de Sithiu, acheta de Sigeberte tout ce que celle-ci possédait *in loco nuncupante Fresingahem situm in pago Taruuanense super fluvium Agniona*, à l'exception d'un journal de terre [2]. C'est de Fersinghen sur l'Aa [3] (Pas-de-Calais, arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres, comm. d'Esquerdes), qu'il s'agit.

5° Le 3 août 800, le clerc Déodat vendit à l'abbaye de Sithiu ses biens situés *in locis nuncupantibus in Sanctum et in Ascio super fluvio Widolaci, et in Fresinnio super fluvio Capriuno, et Hilduualdcurt, et in Lonasto super fluvio*

Thérouenne et proposé d'une façon dubitative Lederzelle (Nord. arr. de Dunkerque, cant. de Wormhoudt). Il eût pu invoquer en faveur de cette hypothèse les paroles d'Yperius, qui écrivait, au XIVe siècle, en parlant de l'acquisition d'Erkembod : « Leodrelinghas mansiones, nunc dicitur Le-» derselle in pago Mempisco. » (*Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 482). Malgré cette assertion nous préférons Ledringhem, village du même canton, et nous nous rencontrons en cela avec M. Mannier (*Etudes étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord*, p. 23).

1. Cette traduction ne pouvait être l'objet d'aucun doute. L'identité de *Belrinium* est déjà constatée au XIVe siècle par Yperius : « *Et Bebrinum* » (lisez *Belrinum*) que nunc est prioratus majoris monasteria, et nunc » dicitur de Belloramo » (*Thesaurus novus anecd.*, t. III, col. 482). Observons que la terminaison du nom de Beaurain*ville* n'est qu'un surnom qui a pour objet de distinguer le village du château, que l'on appelle Beaurain-Château.

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 62.

3. L'indication de la situation de *Fresingahem* sur l'Aa (*Agniona*) semble devoir faire accepter sans conteste la traduction que nous donnons après M. Le Prévost (ce savant écrit Farsingue; mais nous avons préféré l'orthographe de la carte de l'Etat-Major, qui rappelle mieux l'ancien nom). M. H. de la Plane ne s'est évidemment pas rendu compte de la valeur de cette indication lorsqu'il déclare n'oser affirmer l'interprétation donnée, dit-il, par M. Guérard ; il incline pour Fressin. (*Les abbés de Saint-Bertin*, t. I, p. 35.) Une étude plus sérieuse des documents lui eût montré le côté vulnérable de son opinion; Fressin n'est pas voisin de l'Aa (*Agniona*), et la charte que nous analysons après celle-ci donne le nom de *Fresinnium* à ce village, qui y est dit être situé sur le *fluvius Capriunum*. M. Mannier considère également Fressin comme le nom moderne du *Fresingahem* de la charte de 788. (*Etudes étymologiques*, p. 186.)

Abbunfuntana in pago Taruanense[1]. On supposerait que l'indication de trois cours d'eau pourrait aider à la traduction des noms de lieux mentionnés dans cette charte; mais ces cours d'eau paraissent avoir changé de noms. On ne peut toutefois méconnaître l'identité de *Sanctum* avec Sains-lès-Fressins (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. de Fruges) ; le village voisin Fressins (même canton) représente évidemment le *Fresinnium super fluvium Capriuno*, et la rivière désignée sous ce dernier vocable doit être par cela même la Planquette, affluent de droite de la Canche, qui a pris son nom actuel du village de Planques situé à sa source. L'assimilation de *Capruinum* avec la Planquette offre un caractère complet de certitude, car le premier de ces noms est resté à l'un des villages arrosés par cette rivière; nous voulons parler de Cavron. Les raisons de voisinage nous portent à identifier *Ascium* avec Aix-en-Issart (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. de Campagne) plutôt qu'avec Aix-en-Ergny [2] (même dép., cant. d'Hucqueliers). Le ruisseau qui passe à Aix-en-Issart et que l'on nomme actuellement Bras de Brône serait alors le *fluvius Widolaci* de la charte. Aucun indice ne peut nous mettre sur la trace des noms modernes d'*Hilduualdcurt* et de *Lonastum*, bien que l'on sache que ce dernier bien était situé sur le *fluvius Abbunfontana* [3].

6°. Un acte du mois d'avril 811 rappelle une donation faite par Folbert à Nanther, abbé de Sithiu, pour l'âme de sa mère Eberte. Cette donation consiste en une certaine partie de l'héritage de Folbert, à savoir : cinq bonniers de terre, un pré nommé *Brattingadala* et ce qui dépendait de ce pré, *in loco nuncupante in Campanias in pago Taruuanense*[4]. Parmi les divers lieux du nom de Campagne, que l'on rencontre dans le pays qui nous

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 65.

2. M. Le Prévost traduit *Ascium* par Aix-en-Ergny; nous préférons Aix-en-Issart, parce que ce village est bien plus rapproché que l'autre de Sains et de Fressin, entre lesquels *Ascium* est nommé. De plus Aix-en-Ergny faisait partie de la contrée qui conserva jusqu'à la Révolution le nom de Boulonnais et n'a jamais été compris dans le pays de Thérouenne. Enfin Aix-sur-Ergny est situé au bord de l'Aa, que les chartes latines s'accordent à désigner sous le nom d'*Agniona*, et il faudrait en conclure, avec M. Le Prévost, que la rivière *Widolaci* était le bas Aa, ce qui nous paraît inadmissible.

3. Suivant Malbrancq (*De Morinis*, t. I, index rerum et verborum). *Lonastum* serait Loon (cant. de Gravelines); dans ce cas le *fluvius Abbunfuntana* serait le Mardick.

4. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 72.

occupe, nous préférons pour l'interprétation de ce document Campagne-lès-Boulonnais [1] (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. d'Hucqueliers); nous motivons notre choix sur ce que ce lieu est plus à proximité qu'aucun autre de Baincthun (*Bagingatun*), village situé à 6 kilom. E. S. E. de Boulogne, et, où le donateur résidait suivant toute probabilité; car c'est de ce lieu qu'est daté l'acte de donation.

7° Un diplôme de l'empereur Louis-le-Pieux, énumérant et confirmant les possessions de l'abbaye de Saint-Riquier, et daté de 831, mentionne la *cellula quae vocatur Botritium in pago Terragonensium*, où résidaient six chanoines de ce monastère [2]. *Botritium* nous paraît être Bouret-sur-Canche (Pas-de-Calais, arr. de St.-Pol, cant. d'Aux).

8° Une charte du 28 novembre 867, que nous avons mentionnée parmi celles qui concernent le Boulonnais, constate la donation faite par Héribert à l'abbaye de Sithiu, de biens situés *in pago Taruuanensi in loco nuncupante Campaniam* et dans diverses localités du Boulonnais [3]. Ce *Campania* est probablement le même que le *Campaniae* du diplôme de 831.

9° Par une charte du même jour que la précédente, Leodric donna aux religieux de Sithiu sa propriété située *in loco nuncupante Mekerias in pago Teruuanense infra Mempiscum... et in alio loco nuncupato Heingasele in pago suprascripto*, et demanda en précaire les biens de leur église situés *in loco nuncupante Vualdringahem in pago Taruuanensi super fluvium Dilgia* [4]. Nous n'avons trouvé dans la portion du diocèse de Thérouenne qui dépendait du *Mempiscus* aucune localité que nous puissions assimiler avec certitude à *Mekeriae* et à *Heingasele*. Notons toutefois que cette dernière localité était située au bord de l'Yser; c'est du moins ce que dit Yperius [5]. Quant à *Vualdringahem*, c'est vraisemblablement *Vaudringhem* (Pas-de-Calais, arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres); le ruisseau de Ble-

1. Le surnom de ce village n'indique pas qu'il ait fait partie du Boulonnais, mais simplement qu'il en était voisin. M. Le Prévost hésite entre ce village et Campagne du canton d'Ardres; mais ce dernier devait être compris dans le Boulonnais.

2. *Chronicon Centulense* dans le *Spicilège* de d'Achéry, éd. in-f°, t. II p. 312.

3. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 112.

4. *Ibid.*, p. 115.

5. « In Merserias in pago Tarruanensi infra... et in eodem pago in Hemgaselle super fluvium Isara (*Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 522).

quin, qui arrose ce village et doit son nom actuel à un village voisin, serait donc le *fluvius Dilgia*.

10° Un acte du 27 juillet 868 constate que Bernard et Erkembald, fils d'Asbald, donnèrent à Gontbert, au nom de leur père, tout ce que celui-ci possédait *in Humbaldingahem et in Embrica in pago Taruenensi.*[1] — *Humbaldingahem* peut être devenu par aphérèse Boisdinghem[2] (Pas-de-Calais, arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres). *Embrica*, qu'une autre charte du cartulaire de Saint-Bertin désigne sous le nom d'*Embriacum*, est sans contredit Embry (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. de Fruges).

11° On trouve dans le livre des miracles de saint Vandrille le récit de la guérison d'un certain Raduin *ex pago Taruanensi et villa Amaniaco*. Cet homme, estropié depuis environ quatorze ans par la contraction des nerfs de ses jambes, aurait obtenu sa guérison en se faisant conduire dans l'église où se trouvaient les reliques de saint Vandrille et de saint Ansbert[3]. Cela se passait, suivant l'hagiographe, qui semble contemporain, quelques années après l'année 868. Nous sommes indécis sur la traduction du nom *Amaniacum*. Nous proposons sous toute réserve, Menca (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. de Fruges).

13° Par une charte du 16 mars 875, le monastère de Sithiu donna à Rothfrid divers biens situés *in loco nuncupato Stratsele super fluvio Niopa, in pago Taruuanense*, *intra Mempiscum*, et Rothfrid céda en échange au monastère ce qu'il possédait *in loco nuncupante Crumbeke*, *in pago Taruanense*, *intra Mempiscum*, *super fluvium Fleterna*[4]. — *Stratsele* est représenté par Strazeele (Nord, arr. et canton sud d'Hazebrouck), village situé près de la source d'un ruisseau, qui arrose son finage et qui est sans doute le *fluvius Niopa*. On retrouve *Crumbeke* dans le village de Crombeke (Royaume de Belgique, Flandre occidentale, arr. d'Ypres, cant. d'Haringues) ; à un peu plus de 2 kilomètres de là coule une rivière, du nom de Vleteren[5] qui reproduit

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 167.

2. M. Mannier regarde Eblinghem (Nord) comme une contraction d'*Humbaldinghem* (*Etudes étymologiques*, p. 55). Cela nous semble inadmissible, surtout en présence des deux plus anciennes formes certaines connues à M. Mannier : *Iblingehem* en 1142 et *Imblingeem* en 1160 ; les documents postérieurs reproduisent généralement ces noms avec peu de changement.

3. *Acta Sanctorum Julii*, t. V, p. 28.

4. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 117.

5. Carte de Belgique, au 80,000°, feuille 6.

parfaitement le latin *Fleterna*. Certaines cartes, notamment celle de Cassini, ne mentionnent pas ce nom et appellent ce cours d'eau rivière de Poperingues ou d'Elsendam[1]; mais quand même ces noms prévaudraient, celui de Vleteren resterait dans les appellations de deux villages voisins de Crombeke et situés l'un à l'ouest, l'autre à l'est de cette rivière : ce sont Westvleteren et Oostvleteren.

14° Par un diplôme du 27 juin 877, Charles le Chauve donna à l'abbaye de Sithiu des biens situés *in pago Ternensi, in villa Turringahem... et in Menolvingahem,... in Belrinio,... in Menteka... et in Vertuno*[2]. — C'est le premier document où l'on remarque la forme *Ternensis*, d'où est venu le nom français de Ternois. — *Turringahem* est devenu par adoucissement Tournehem[3] (Pas-de-Calais, arr. de St-Omer, cant. d'Ardres). *Belrinium* est aujourd'hui Beaurainville; nous l'avons déjà vu nommé en 723. Nous avons vu aussi *Menteka* désigné, dans une charte antérieure de dix ans seulement, sous la forme plus ancienne de *Minthiacum*, que nous avons traduite par Mentques. Il n'est pas inutile de rappeler que dans cette dernière pièce, Mentques était indiqué comme faisant partie du Boulonnais. Nous n'avons pu réussir à trouver des hypothèses satisfaisantes pour la traduction de *Menolvingahem* et de *Vertunum*[4]; il est présumable que le premier de ces noms s'est contracté par aphérèse.

15° En juillet 877, Charles le Chauve fit à l'abbaye d'Hasnon, au diocèse de Cambray diverses donations constatées par un diplôme. On y lit entre autres indications : *in comitatu Tardanensi villam Auciacum super fluvium Wellula cum omnibus mansis*[5]. Le nom de *Tardanensis* désignerait incontestablement le Tardenois; mais est-il bien certain qu'Aubert le Mire, d'après lequel Dom Bouquet a reproduit ce diplôme, ait bien lu? En tout cas le Tardenois était bien loin du monastère d'Hasnon.

1. Carte de Cassini, feuille 6.

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 122.

3. M. Harbaville dit que *Turringahem* est Cauchie-à-la-*Tour* (*Mémorial historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*, t. I, p. 377). Pour faire justice de cette traduction, il suffit de faire remarquer que ce village doit être désigné en latin sous le nom de *Calceia ad turrim*.

4. Nous ne proposons pas comme traduction de *Vertunum*, Verton (Pas-de-Calais), arr. et cant. de Montreuil; ce village du diocèse d'Amiens et compris dans le Ponthieu, n'ayant jamais pu faire partie du Ternois.

5. Miraeus, *Opera diplomatica*, éd. Foppens, t. I, p. 33. — Dom Bouquet, t. VIII, p. 663.

Malbrancq contemporain d'Aubert le Mire, parle aussi de cette charte; il lit *Tarüanensis* et traduit *Alciacum* par Auchy-au-Bois (Pas-de-Calais, arr. de Béthune cant. de Norrent-Fontes); suivant le même auteur la *Wellula* serait la Laquette, affluent de l'Aa[1], qui prend sa source à 4 kilomètres O. d'Auchy-au-Bois.

16° On lit dans le cartulaire de Saint-Bertin, rédigé par Folquin vers l'année 961, qu'en 935 environ, les Normans, dont la flotte était réunie à Rouen, dévastèrent le littoral des pays voisins; qu'à cette nouvelle, le roi Raoul rassembla l'armée franque, accourut *in pago Taruanense* pour combattre les envahisseurs, et qu'il leur livra bataille *in monte qui dicitur Falcoberg*, où il les défit[2]. *Falcoberg* est aujourd'hui Fauquembergues (chef-lieu de canton de l'arrondissement de St.-Omer).

Le même Folquin nous apprend que la douzième année du règne de Théodoric (685), la bienheureuse Berthe commença à établir sur ses biens un monastère à *Blangiacum in pago Taruanorum*[3]. — *Blangiacum* est aujourd'hui Blangy (Pas-de-Calais). Ce monastère de femmes, ayant été réduit en cendres lors des invasions des Normans, fut rétabli au XIe siècle, et Roger, comte de Saint-Pol, dans le domaine duquel il était situé, y mit des moines de Fécamp[4].

17° Adson Hermericus, abbé de Luxeuil, qui mourut en 974, a écrit une vie de saint Walbert, qui vivait au VIIe siècle; il nous y apprend que ce saint donna au monastère de Saint-Pierre [de Luxeuil], dont il était abbé, le *vicus Herlerum, in pago Tarnensi*, avec toutes ses dépendances, ainsi que ce qu'il possédait dans le Ponthieu[5]. Les Bollandistes ont traduit *Herlerum*[6] par Herly; mais ce village, dont le nom latin devait être *Herliacum*, semble avoir toujours fait partie du Boulonnais. Peut-être ce *vicus* a-t-il changé son nom pour prendre celui de Walbert

1. « Calvum regem dono dedisse monasterio Hasnoniensi Alciacum » super fluvium *Vuellulam* in comitatu Tarüannensi : scilicet *Alciacum* » illud modo et antiquitus *in nemore* dictum domiciliis ad viam roma- » nam Atrebato Tarüannam petentem displantatis constans, Vuellulam » usque fluvium extendebatur » (Malbrancq, *de Morinis*, t. I, p. 596). — Dom Bouquet, croyant qu'il s'agissait du Tardenois, a pris *Wellula* pour la Vesle (*Vidula*).

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 138.

3. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 33.

4. *Gallia Christiana*, t. X, col. 1589.

5. *Acta Sanctorum Mati*, t. I, p. 279.

6. Dans l'Artois, la terminaison *lerum* paraît produire ordinairement *liers* ou *lers*, comme dans Hucque*liers*, Che*lers*, Can*lers*.

(*Walbertus*) et pourrait-on l'identifier avec Wambercourt [1] (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin); ce village du pays de Thérouenne était voisin du Ponthieu.

18° Par un diplôme daté de l'an 974, le roi Lother confirma à l'abbaye de Saint-Riquier la possession des *villae* de *Botritium* et de *Rolleni curtis* situées *in pago Targonnensi*, et que cette abbaye devait aux libéralités du duc Hugues [2] (Hugues-Capet). Nous avons dit plus haut que *Botritium* devait être Bouret, bien que Dom Bouquet le traduise par un Botru introuvable [3]; quant à *Rolleni curtis*, c'est aujourd'hui Rollencourt (Pas-de-Calais, arr. de St.-Pol, cant. du Parcq).

19° Par une charte du 4 mars 980, Arnoul, fils du comte Theodoric, et Arnoul, fils d'Hilduin, donnèrent à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, à la demande d'Evrard et de son fils Baudoin et pour le repos de leurs âmes, divers biens que ceux-ci possédaient dans le pays de Thérouenne et en Flandre: *quicquid in pago Taruannensi possidere visi sunt in Rumingehem et in Keremberg; in pago autem Flandrensi...* [4] — *Rumingehem* est aujourd'hui Ruminghem (Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, cant. d'Audruick); à 6 kilomètres sud de ce village se trouve le hameau de Quembergues (cant. d'Ardres, comm. de Nordausques), qui représente *Keremberg*.

20° Le 12 avril 982, un chevalier (*militaris*), du nom de Sigard, donna à la même abbaye de Saint-Pierre de Gand son alleu, *id est villam Busingim, cum ecclesia in honore sancti Leodegarii martyris, sitam in pago Taruennico*, et tout ce qui dépendait de cette *villa* [5].—*Busingim* est aujourd'hui Boeseghem (Nord, arr. et cant. d'Hazebrouck).

21° Une charte du 20 octobre 1002 contient la donation faite à la susdite abbaye, par ce même Sigard, de concert avec ses fils Ermenfrid, Adam et Erleim, pour l'âme de sa femme, d'une église

1. Ce nom ne signifie pas autre chose que la *curtis* de Waldbert. Le Walbert dont il s'agit est appelé *Wambertus* par certains hagiographes (*Acta Sanctorum Februarii*, t. I, p. 677).

2. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. IX, p. 638.

3. Cette traduction a été adoptée par Wauters, dans la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, t. I.

4. A. Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin de Gand*, p. 50. — Dans la copie d'une charte datée du lendemain et relative aux mêmes faits, on lit *Kermberg* au lieu de *Keremberg* (*Ibid.* p. 51).

5. *Ibid.*, p. 53. Dans le titre de la charte M. Van Lokeren a traduit *Busingim* par Bousegem.

et de ses dépendances, situées *in Terdengim in pago Taruannensi*[1]. — Il ne peut y avoir de doute sur l'identité de *Terdengim* et de Terdeghem (Nord, arr. de Hazebrouck, cant. de Steenworde). — Les deux églises données par Sigard, Boeseghem et Terdeghem, étaient situées dans la portion du pays de Thérouenne appelée de *Mempiscus*; c'est du moins ce que prouve la confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand par le roi Henri Ier, en 1037, dans laquelle on lit : *in pago Mempisco villam Bussingehem cum ecclesia et molendino atque maresco et pastura ultra fluviolum Mella; ecclesiam vero de Tertingehem*[2]. La mention du *fluviolus Mella*, lequel n'est autre que la Melde qui coule à Borseghem, prouve que c'est bien l'église de ce dernier village qui fut donnée par Sigard à l'abbaye de Saint-Pierre.

Nous nous résumons ici en donnant la liste des localités comprises dans le *pagus Taruanensis*, d'après les documents que nous venons d'examiner.

Aix-en-Issart	Mentques
Auchy-au-Bois	Nordausques
Austra	Quelmes
Beaurainville	Rollencourt
Blangy	Rombly
*Boeseghem	Ruminghem
Boisdinghem	Sains
Bouret	Saint-Omer
Campagne-lès-Boulonnais	Setques
*Crombeke	*Strazeele
Embry	Tatinghem
Fauquembergues	*Terdeghem
Fersinghen	Tournehem
Fressin	Vaudringhem
Kembergues	Wambercourt??
*Ledringhem	Wisques
Mencas??	Zudausques.

Si l'on compare cette liste avec la carte qui accompagne ce mémoire, on remarquera qu'aucune de ces localités ne faisait partie du gouvernement du Boulonnais, mais que toutes cependant étaient comprises dans l'archidiaconé d'Artois, à l'exception des cinq dont les noms sont précédés d'une astérisque; ces cinq loca-

1. A. Van Lokeren. *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin de Gand*, p. 70.
2. *Ibid.* p. 84.

comte qui prenait habituellement, du lieu de sa résidence, le ti de comte de Saint-Pol[1]. Ce comte est aussi désigné par un c niqueur des premières années du XIIIe siècle, sous celui de « co du peuple Thérouennique »[2] ou de Ternois, et il paraît quelqu avoir pris lui-même ce dernier titre[3]. De là évidemment la triction du nom de Ternois à ce comté, qui ne comprenait p tant pas la capitale de l'ancien *pagus*[4], restriction qui f prononcée, que le plus fort des cours d'eau qui arrosaient le co de Saint-Paul en prit le nom de *Ternoise*[5].

1. On lit dans un acte d'accord entre Roger, comte de Saint-Po Bovon ou Bavon, abbé de Saint-Bertin : « Comitatum et caetera fore » jura idem comes Rodgerius in beneficio tenebat de seniore n » comite Balduino » (*Art de vérifier les dates*, éd. in-folio, t. II, p. 773.)

2. Ce titre est toujours donné par Lambert d'Ardres comme synon de comte de Saint-Pol ; ainsi ce chroniqueur dit en parlant de saint bert qui vivait au VIIe siècle : « Imo a quodam Walberto *Pontivi et Teru populi vel S. Pauli* et Ghisnarum quondam *comite*, qui ante Arnol magnum fere ducentis annis extitit (Ed. Godefroy Mesnilglaise, p. 5) ailleurs, en parlant de Sifrid : « Vir quidam animo nobilis et ge spectabilis, a sepedicti Walberti Pontivi et *Teruannici populi sive S Pauli* atque Ghisnarum *comitis* sanguine (*Ibid*, p. 29); plus loin, il n apprend que Guillaume, comte du Ponthieu, donna à son troisième « *Teruannensium fines, qui usque hodie Sancti Pauli vocantur comitatus* (I p. 43) ; il mentionne enfin en ces termes la mort d'Hugues, comte Saint-Pol, arrivée vers 1070 : « interea *Teruannici populi vel S. P* comite Hugone videlicet sene, susceptis de uxore sua Clementia lib universae carnis viam ingresso » (*Ibid.*, p. 255).

3. Enguerrand, comte de Saint-Pol, se qualifie de « comte de Terno dans une charte de 1145 (*Inventaire analytique et chronologique de chambre des comptes de Lille*, p. 29.)

4. Suivant une conjecture de Malbrancq, que nous ne pouvons discu Saint-Pol aurait porté avant le IXe siècle, comme Thérouenne, le n latin de *Tervana*, et ce serait de là que son territoire se serait app *Ternois;* il ne donne aucune preuve sérieuse à l'appui de cette préten qui se reflète dans tout son ouvrage (*de Morinis*) et qui a été adop par des écrivains modernes (voir Sauvage, *Histoire de Saint-Pol;* publi Arras en 1834). Nous ferons simplement remarquer que l'on ne rencon jamais deux *villes* du même nom dans une contrée aussi restreinte que la confusion qui se serait produite entre les deux *pagi Tervanne* limitrophes rend ce fait impossible.

5. De même le *Dormois* (*pagus Dulcomensis*), s'étant restreint après le XIe siècle à la partie méridionale de ce pays, a donné son nom à *Dormoise*, cours d'eau principal de cette contrée.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

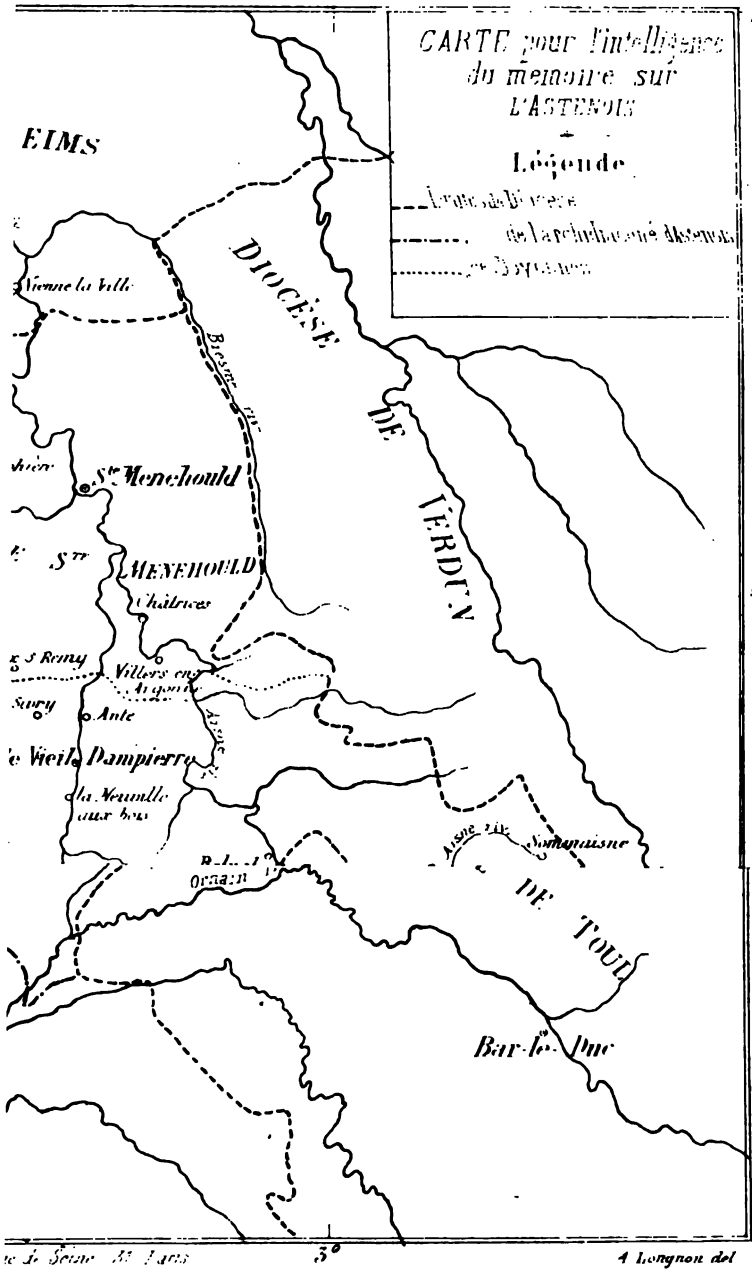
CARTE pour l'intelligence
du mémoire sur
L'ASTENOIS
Légende
EIMS
DIOCÈSE
DE
VERDUN
Vienne la Ville
Ste Menehould
MENEHOULD
Châtrices
Villers en Argonne
Ante
Dampierre
la Neuville aux bois
Ornain
Somnaisne
DE
TOUL
Bar-le-Duc
54°50'
25'
3°
4 Longnon del
20
30

tudes sur les Pagi. II

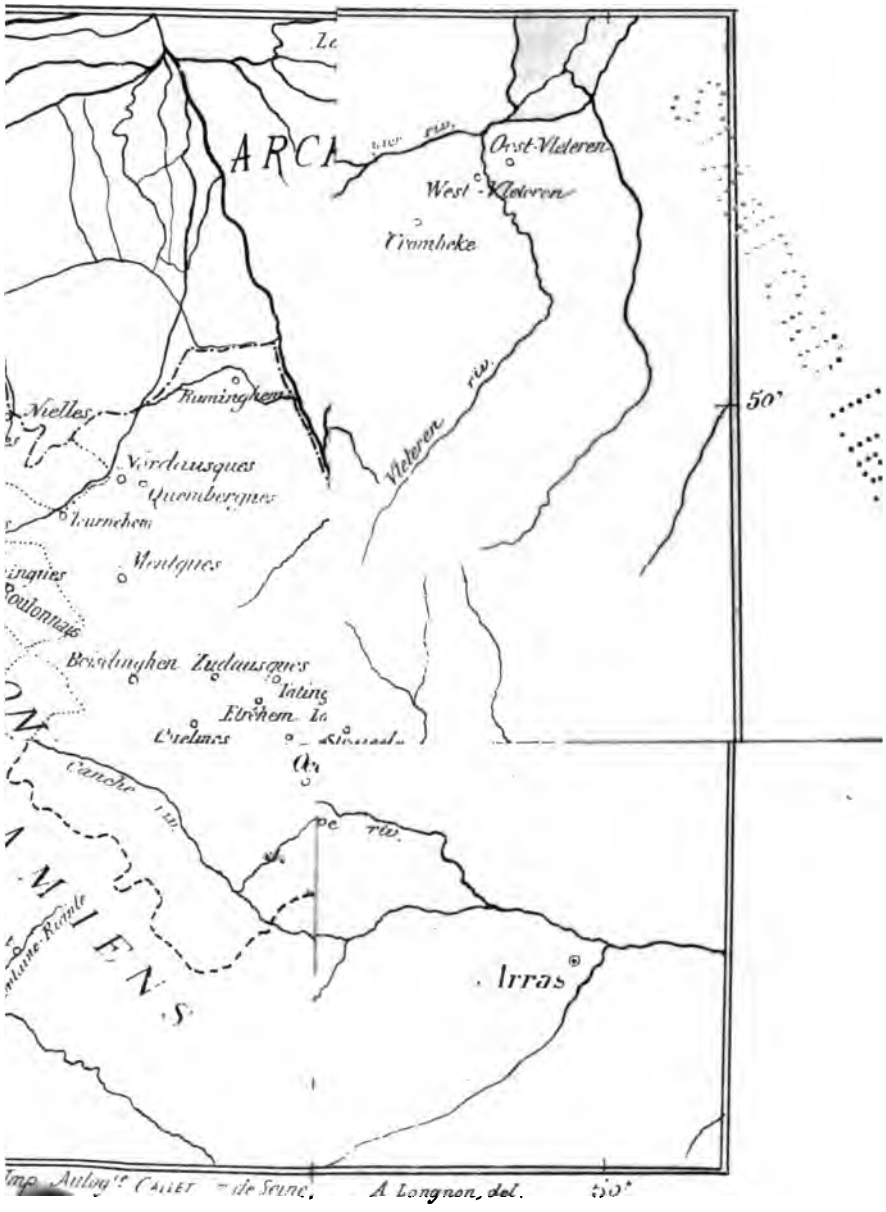

étrique 32

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

TROISIÈME FASCICULE

NOTES CRITIQUES SUR COLLUTHUS, PAR ÉD. TOURNIER, RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1870

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

NOTES CRITIQUES

SUR

COLLUTHUS

PAR

ÉDOUARD TOURNIER

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1870

AVANT-PROPOS.

Les notes suivantes sont extraites des leçons que j'ai faites cette année à l'École pratique des Hautes Études. En les mettant sous les yeux du public, j'ai voulu d'abord donner une idée exacte de l'enseignement, paléographique et philologique à la fois, que j'ai eu l'honneur d'inaugurer. J'ai voulu ensuite contribuer, dans la mesure de mes forces, à la constitution d'un texte difficile. Publier tout mon cours eût été, sans doute, une entreprise plus laborieuse qu'utile : je me suis borné à en reproduire les parties originales et vraiment nouvelles.

Paris, 20 octobre 1869.

ÉD. TOURNIER.

NOTES CRITIQUES

SUR

COLLUTHUS.

Il est reconnu que les manuscrits de Colluthus se divisent en deux familles, dont l'une est représentée uniquement par le manuscrit dit *Mutinensis* (n° 388 du supplément grec de la Bibliothèque impériale), qui sera désigné plus bas par la lettre M, et l'autre, par le manuscrit de Reimarus (R), très-proche parent de celui de Naples (N), par les manuscrits Q de Paris, P de Paris (je suis les dénominations de M. Stanislas Julien), par ceux de la Bibliothèque Laurentienne (L), de la Bibliothèque Ambroisienne (A), de Vossius (V), de Gotha (G). Un quatrième manuscrit de la Bibliothèque impériale (supplément grec, 109) paraît n'avoir pas été collationné jusqu'ici. Je l'appellerai O.

On admet que G est sans importance. Je crois pouvoir en dire autant de O. Il y a probablement d'autres non-valeurs parmi les mss. de la seconde famille. Malheureusement, sauf pour P et Q, collationnés et même reproduits en fac-simile, avec le plus grand soin, par M. Stanislas Julien, nous manquons des indications exactes qui seraient nécessaires pour dresser l'arbre généalogique de la famille. Tout ce qui sera dit ci-dessous des manuscrits de cette classe, sauf ce qui regarde les variantes de O, est emprunté aux éditeurs précédents, auxquels j'en renvoie la responsabilité.

Les renseignements que je donne sur les leçons du *Mutinensis* méritent, je crois, quelque confiance. J'ai copié d'un bout à l'autre ce manuscrit, et comparé ma copie avec la collation de Pressel (*Philologus*, tome V), où j'ai pu relever un assez bon nombre de fautes et d'omissions. Je me proposais de faire

profiter les philologues des résultats de mon travail, quand j'appris qu'un jeune savant de Leipzig, M. Edwin Patzig, avait précédemment commencé, en vue d'une publication prochaine, une collation nouvelle de M ainsi que de O.

Selon M. E. Miller (*Éloge de la chevelure,* page 15), M doit être du xe siècle. Parmi les autres manuscrits, aucun ne paraît remonter au-delà du xve, c'est-à-dire de l'époque même où Bessarion retrouva le poëme de Colluthus. Comme ces derniers appartiennent tous manifestement à la même tradition, on admet que tous dérivent, directement ou indirectement, de l'exemplaire découvert par Bessarion. Je crois avoir trouvé un indice nouveau de cette origine, pour ce qui regarde P, qu'on présume être du xvie siècle. A la fin de ce manuscrit se trouvent les mots ἐπὶ Φούσκης κρατούσης. Qu'était-ce que cette Fusca? et sur quel pays régnait-elle? Je ne crois pas que l'histoire donne aucun renseignement à ce sujet. Mais je trouve dans un historien byzantin, Laonicus Chalcocondylas (page 200, ligne 19, éd. Bekker), le génitif pluriel Φουσκαρέων, désignant la famille des Foscari. Or le doge Foscari était contemporain de Bessarion : et c'est à Venise que se trouvait, du vivant même de Bessarion, la collection de manuscrits qu'il devait plus tard léguer à cette ville. Les mots ἐπὶ Φουσκαρέως κρατοῦντος, écrits en abrégé au bas d'une copie faite à cette époque, ont pu devenir ἐπὶ Φούσκας (et, par correction, Φούσκης) κρατούσης.

Les travaux modernes que j'ai consultés sont les suivants : l'édition de Lennep (revue par Schæfer), celles de Bekker, de Stanislas Julien, celle de Leipzig, 1823 (attribuée à Schæfer), celle de F. S. Lehrs (collection Didot) ; les dissertations critiques de Graefe, Godefroid Hermann, et O. Schneider (*Philologus*, tome XXIII). Je regrette de n'avoir pu me procurer les dissertations, d'ailleurs plus anciennes, de Harles et d'Immanuel, ainsi que la traduction de Passow.

En l'absence d'indication contraire, le texte cité en tête de chaque note est celui de Lehrs, lequel n'est autre chose que la vulgate moderne, corrigée çà et là par G. Hermann, en un endroit (vers 48) par l'éditeur, et complétée dans deux passages (vers 66 bis, 235 et 235 bis) par M. E. Miller (*Éloge de la Chevelure*, pages 16 et 17), au moyen du *Mutinensis*.

Pour le numérotage des vers, j'ai conservé les chiffres de M. Stanislas Julien, qui sont entre parenthèses dans l'édition de Lehrs et dans celle de Bekker.

Vers 10.

...Ὠγυγίη δὲ τίς ἔπλετο νείκεος ἀρχή.

Variantes des Manuscrits. Tous sauf M. ὠκυπέτη.

La variante ci-dessus peut se ramener, à l'exception du κ, à la leçon ὠγυγίη par l'intermédiaire de la faute d'orthographe ὠγυγείη.

Il reste à savoir si cette leçon est satisfaisante. Ὠγυγίη ἀρχή ne peut guère être pris ici que comme un équivalent de πρώτη ἀρχή : car les événements que cette expression rappelle sont à peine plus anciens, par rapport à Colluthus, que le sujet même de son récit, à savoir l'enlèvement d'Hélène. Mais si ὠγυγίη ἀρχή ne signifie autre chose que l'*origine première*, il y a ici, entre la pensée et l'expression, une disproportion des plus choquantes.

La seconde lettre du mot qui nous embarrasse étant mal attestée, nous pouvons conjecturer que ὠγυγίη a pris la place de ὠλυγίη, obscure, c'est-à-dire mystérieuse. Le sens que j'attribue au mot ὠλύγιος me paraît suffisamment établi par le témoignage d'Hésychius (ὠλυγίων· σκοτεινῶν· κακῶν· μακρῶν· ὀξέων· μεγάλων) rapproché de celui du scholiaste d'Apollonius de Rhodes (IV, 1258) : Διωλυγίης· σκοτεινῆς· ἢ διωλυγίης (?) ἀντὶ τοῦ ἐπὶ πολὺ διηκούσης.

Vers 25-27.

Τὸν δὲ μεθ' ὡμάρτησε κασιγνήτη Διὸς Ἥρη.
Οὐδ' αὐτὴ βασίλεια καὶ ἁρμονίης Ἀφροδίτη
ἐρχομένη δήθυνεν ἐς ἄλσεα Κενταύροιο.

Variantes. M. 25. μεθ'ὡμάρτησε (l'apostrophe et l'esprit ensuite grattés, ainsi que la première moitié de l'ω, changé par là en ο.)

Autres Mss. 25. La leçon primitive se retrouve dans R et V. La leçon corrigée est celle de Q. Les autres : μεθωμάρτησε. — 26. Q. ἁρμοδίης.

Dans l'état actuel du texte, le vers 26

οὐδ' αὐτὴ βασίλεια καὶ ἁρμονίης Ἀφροδίτη

ne peut s'interpréter que de la manière suivante : « Ni Aphrodite

qui préside elle-même aux mariages, c'est-à-dire, qui y préside aussi bien que Héra, la vraie déesse du mariage. » Mais, si telle a été l'idée de Colluthus, il l'a très-mal exprimée. Car ἁρμονίη ne désigne pas le mariage plus que toute autre union. De plus καί, qui devrait précéder αὐτή, est rejeté de façon à faire entendre autre chose : *déesse même des unions,* ce qui ne signifie rien. Les interprètes ont essayé inutilement d'expliquer ce vers : c'est donc avec raison que les critiques se sont efforcés de le corriger. Examinons leurs conjectures, avant de proposer la nôtre.

Les corrections μεθ' Ἁρμονίης (de D'Orville), καθ' Αἱμονίης (de Lennep), καθ' ἁρμονίην (de G. Hermann) ont, entre autres défauts, celui de laisser βασίλεια sans génitif qui en dépende : une telle apposition serait singulière ici, quand le poète vient de nommer la déesse reine par excellence, celle qu'on trouve appelée, non-seulement σκηπτοῦχος, mais encore Ὀλυμπιὰς βασίλεια (v. Preller, *Griechische Mythologie*, 2° éd. tome I, p. 132, note 2).

D'autre part, on a recouru à l'hypothèse d'une lacune. G. Hermann a proposé :

Οὐδ' αὐτὴ βασίλεια <χοροπλεκέων ὑμεναίων
καὶ γλυκεροῖο πόθοιο> καὶ ἁρμονίης Ἀφροδίτη.

A χοροπλεκέων on pourrait substituer καὶ εὐκελάδων, qui donnerait un vers moins élégant, mais fournirait une explication toute simple de l'omission supposée. D'ailleurs, avec ou sans cet amendement, la conjecture de Hermann ne saurait être approuvée. Οὐδ' αὐτή marque une gradation : or, une telle gradation ne s'explique pas, lorsque le poëte passe d'Héra, la reine des dieux, à Aphrodite; d'autant plus que Héra préside elle-même, et avant toute autre divinité, à l'union conjugale. Donc, si on admet l'hypothèse de Hermann, les mots οὐδ' αὐτή n'ont plus aucun sens.

Je crois que l'altération du texte provient d'une de ces transpositions dont les manuscrits de Colluthus, comparés entr'eux, offrent d'assez nombreux exemples.

Voici quel était, selon moi, le texte authentique :

Τῶν δὲ μεθ' ὡμάρτησε καὶ Ἁρμονίης Ἀφροδίτη.
Οὐδ' αὐτὴ βασίλεια κασιγνήτη Διὸς Ἥρη
ἐρχομένη δήθυνεν ἐς ἄλσεα Κενταύροιο.

Après que le copiste eut écrit τῶν δὲ μεθ' ὡμάρτησε, ses yeux se reportèrent sur κασιγνήτη, qui se trouve au vers suivant à peu

près sur la même ligne que καί, et qui commence par les deux mêmes lettres κα : il a donc écrit immédiatement κασιγνήτη Διὸς Ἥρη. Reconnaissant alors sa faute, il a écrit bout à bout les deux hémistiches omis : Οὐδ' αὐτὴ βασίλεια καὶ ἁρμονίης ἀφροδίτη. Comment τῶν a pu ensuite devenir τὸν, il n'y a pas besoin de l'expliquer.

Rétabli comme ci-dessus, le texte signifiera : « Avec eux (Apollon et les Muses) et Harmonie (mère des Muses, selon Euripide, *Médée*, 830), vint Aphrodite. Et Héra elle-même, etc.»

Vers 28-29.

Καὶ στέφος ἀσκήσασα γαμήλιον ἦλυθε Πειθὼ
τοξευτῆρος Ἔρωτος ἐλαφρίζουσα φαρέτρην.

Bien que l'hémistiche καὶ στέφος ἀσκήσασα se trouve textuellement dans Nonnus (*Dionysiaques*, XLIII, 432), je crois que le sens doit faire préférer ici le futur ἀσκήσουσα à l'aoriste.

Le second vers a été rapproché par Bekker d'un vers presque absolument pareil des *Dionysiaques* (XLVIII, 268). Mais si l'expression est la même, l'idée, chez Nonnus, a un tout autre relief :

Ἵστατο παρθένος Αὔρη
Ἀρτέμιδος μετὰ τόξον ἀήθεος ὑψόθεν ὤμου
ἀγρευτῆρος Ἔρωτος ἐλαφρίζουσα φαρέτρην.

Jusque-là, Aura avait porté l'arc d'Artémis, la chaste déesse ; elle porte maintenant le carquois de l'Amour : il y a contraste.

Autant l'imitation de Colluthus est évidente, autant elle est maladroite, si le vers doit rester à la place qu'il occupe aujourd'hui. Mais, si l'on considère qu'il est question plus bas d'Artémis, on sera porté à croire que le vers dont il s'agit doit faire suite au vers 33. On aurait alors dans ce dernier passage :

Οὐδὲ κασιγνήτη Λητωϊὰς Ἀπόλλωνος
Ἄρτεμις ἠτίμησε, καὶ ἀγροτέρη περ ἐοῦσα,
τοξευτῆρος Ἔρωτος ἐλαφρίζουσα φαρέτρην.

Le poëte vient de dire qu'Athéné, pour venir au mariage de Thétis, a ôté son casque ; il va dire plus bas qu'Arès, pour la même cérémonie, s'est dépouillé de sa cuirasse. Artémis porte, suivant son habitude, un carquois ; mais c'est un carquois emprunté à l'Amour.

Vers 47-48.

.....Χειρὶ δὲ γαίης
Εὐρέα κόλπον ἄραξε, καὶ οὐκ ἐφράσσατο πέτρην (texte de Bekker).

VARIANTES. M. οὐδ' ακόλπος αραξε (*sic*). O. οὐδέ τε κόλπον ἔρηξε (l'η, en surcharge, paraît de seconde main), καὶ οὐ φράσσατο πέτρην. Les autres : οὐδέ τε κόλπον ἔρυξε.

Ce passage est un de ceux qui ont le plus embarrassé les critiques et les interprètes. Occupons-nous d'abord du premier membre de phrase.

On voit par le tableau des variantes que les manuscrits ne donnent rien de pareil au mot εὐρέα qui commence le second vers dans le texte ci-dessus. C'est là une correction tout-à-fait arbitraire et inadmissible de Lennep, que Bekker, Schæfer et Stanislas Julien n'ont certainement adoptée qu'à défaut d'une restitution meilleure : et, de fait, elle vaut bien οὖδας πολλὸν ὄρυξε, antérieurement proposée par d'Orville. G. Hermann croit reconnaître dans οὐδέ τε une altération de οὖδεϊ, et pense qu'il y a une lacune, soit avant le vers 48, soit avant γαίης. O. Schneider se borne à dire que la correction εὐρέα n'est pas admissible. F. S. Lehrs imprime dans son texte οὖδας ἄκαμπτον ἄραξε, conjecture à laquelle on peut objecter, entre autres choses, que cette succession de mots amphibraques, ἄκαμπτον ἄραξε, est contraire aux habitudes de la versification épique. Avec ἄκαρπον, qu'il propose subsidiairement, la difficulté resterait la même. D'ailleurs, Lehrs paraît peu satisfait lui-même de ces deux conjectures : car il dit dans sa préface que, s'il l'osait, il mettrait volontiers au premier pied le mot ὀξέα.

Ὀξέα serait une correction téméraire. Mais Lehrs a bien vu qu'il fallait ici un mot signifiant *vivement*. Nous ne pouvons songer à οὖλα, qui ne ferait pas le vers, ni à οὖλά τε qui introduirait ici une particule inutile ou tout au moins mal placée, ni à οὖλον qui paraîtrait se rapporter au mot voisin κόλπον. Mais ce mot οὖλος ne se rencontre pas seulement au neutre : il prend quelquefois l'accord, tout en conservant la signification adverbiale, par exemple, chez Callimaque, épigramme V, vers 5 : Οὖλος ἐρέσσων. Nous pourrons donc rétablir ici, non οὖλῃ qui serait prosaïque, mais οὖλῃ, qui se rapportera à χειρί ; et nous aurons :

.....Χειρὶ δὲ γαίης
Οὔλῃ κόλπον ἄραξε.

La rareté du mot οὔλῃ suffit pour expliquer les leçons manuscrites οὐδ' α et οὐδέ τε.

Si le commencement de ce vers a fait le désespoir des critiques, les traducteurs se sont mis à la torture pour en comprendre la fin. L'hémistiche de Nonnus (V, 399), καὶ οὐκ ἐφράσσατο ταρσούς, cité par Bekker, n'a, je crois, qu'un rapport de forme avec celui de Colluthus. En interprétant καὶ οὐκ ἐφράσσατο πέτρην par « insensible à la dureté du roc, » St. Julien a tiré de la vulgate le seul sens qu'elle puisse donner. Mais il est aisé de voir que la suite des idées demande autre chose. Dans son impatience et son ardeur de se venger, la Discorde frappe la terre, comme fait Héra dans l'hymne homérique à Apollon Pythien, au vers 155 (333), pour appeler à son aide les dieux infernaux, les dieux de la vengeance, pour leur demander conseil. Eh bien! quel secours lui fournit, quelle idée lui suggéra la terre? La terre ne s'aperçut de rien : Καὶ οὐκ ἐφράσσατο πέτρη. Car πέτρη, placé avec un certain art à la fin du vers, n'est ici qu'un synonyme poétique de γαῖα.

Est-il maintenant besoin d'expliquer pourquoi les copistes ont cru devoir substituer πέτρην à πέτρη?

Vers 52-53.

Ἡφαίστῳ δ' ὑπόεικεν ἀτυζομένη περ ἐοῦσα,
καὶ πυρὸς ἀσβέστοιο καὶ ἰθυντῆρι σιδήρου.

Variantes. M. 52. ἀμαιμακέτην περ (*sic*). — 53. Κατοπτευντῆρι (et non κατοπτεντῆρι) σιδήρ (puis une tache d'encre, sous laquelle on n'aperçoit aucun vestige d'écriture, si ce n'est peut-être une abréviation de ων).

Les leçons des Mss. secondaires ἀτυζομένη et ἰθυντῆρι, justement condamnées, la première par G. Hermann, la seconde par O. Schneider, ne méritent plus d'être mentionnées, que comme exemples intéressants de ces corrections arbitraires, qui ont défiguré en maint endroit le texte de Colluthus. La substitution de ἀτυζομένη à ἀμαιμακέτη est très-remarquable, en ce que celui qui l'a faite paraît avoir eu présent à la mémoire le vers de Triphiodore (685), cité par Bekker : Ἡφαίστῳ δ' ὑπόεικεν, ἀτυζόμενος χόλον Ἥρης. Quelques-unes des réminiscences dont

abonde le texte actuel de Colluthus peuvent donc n'être imputables qu'aux efforts de certains correcteurs anciens, pour restituer par conjecture les parties de ce texte, ou qui étaient devenues illisibles dans leurs exemplaires, ou qu'ils jugeaient altérées.

Au second vers, O. Schneider tire de la leçon du *Mutinensis* καὶ πυρὸς ἀσβέστου καὶ ὀπιπευτῆρι σιδήρου. Avant de connaître cette correction, un jeune professeur qui suivait, l'an dernier, nos conférences de l'École pratique, M. Augustin Cartault, nous avait proposé ἐποπτευτῆρι : mot qui différerait par le sens de ἐποπτήρ, comme ἐποπτεύειν diffère de ἐφορᾶν.

Vers 56.

Ἀλλὰ καὶ ὁπλοτέρης δολίης ἀνεχάσσατο βουλῆς.

VARIANTES. Tous, sauf M. ὁπλοτέρην δολίην ἐφράσσατο (P. ἐφράσατο. Q. ἐφράσσατο) βουλήν.

La leçon des manuscrits secondaires paraît provenir d'une réminiscence des passages de Nonnus cités par Bekker : Σκολιὴν ἐφράσσατο βουλήν (VIII, 38) et δολίην ἐφράσσατο βουλήν (XXXVII, 351). Ἀνεχάσσατο, mot plus éloigné de l'usage vulgaire que ἐφράσσατο, confirme la leçon la mieux autorisée, qui d'ailleurs se rattache bien mieux que l'autre au vers suivant.

L'épithète δολίης est choquante : car elle ne saurait caractériser le dernier moyen imaginé par la Discorde, soit qu'on le compare à ceux dont elle s'était avisée d'abord, ou à celui qu'elle va définitivement préférer. Par là nous sommes autorisés à corriger ce mauvais vers. Je propose :

Ἀλλὰ καὶ ὁπλοχαρής περ ὅμως ἀνεχάσσατο βουλῆς.

Pour le rapprochement de περ et de ὅμως, comparez Apollonius, IV, 1146 :

Ἴσχε δ'ἑκάστην
αἰδὼς ἱεμένην περ ὅμως ἐπὶ χεῖρα βαλέσθαι.

Une abréviation de περ, mal comprise, a pu faire substituer δολίης à περ ὅμως.

Vers 58.

Ἤδη δ' Ἑσπερίδων χρυσέων ἐμνήσατο μήλων.

VARIANTES. M. εσπερίων (*sic*).

L'adverbe de lieu ἔνθεν, qui commence le vers suivant, montre que μήλων a été substitué à un mot comme κήπων ou κήπου. La paléographie expliquerait, jusqu'à un certain point, le changement de κήπων en μήλων. Cependant, je verrais plutôt dans χρυσέων μήλων une glose, laquelle glose était, pour ainsi dire, inévitable, au-dessus de κήπου. Le vers reste à corriger.

Vers 63-66 bis.

63 Ἥρη μὲν παράκοιτις ἀγαλλομένη Διὸς εὐνῇ
64 ἵστατο θαμβήσασα καὶ ἤθελε ληΐζεσθαι·
65 πασάων δ' ἅτε Κύπρις ἀρειοτέρη γεγαυῖα
66 μῆλον ἔχειν ἐπόθησεν, ὅτι κτέρας ἐστὶν Ἐρώτων·
66b. Ἥρῃ δ' οὐ μεθέηκε καὶ οὐχ ὑπόειξεν Ἀθήνη.

VARIANTES. M. 65. δ' manque. — 66. κτερ (place de deux lettres en blanc) ἐστὶν. — 66 b. ηρη.
Autres Mss. 66 b. manque.

Le vers 66 b., signalé pour la première fois dans M par E. Miller, ne suffit pas pour remédier au vice manifeste de ce passage. Si deux vers sont consacrés à Héra, et deux vers à Cypris, on ne peut admettre que leur rivale Athéné soit mentionnée ici d'une façon aussi sommaire. Il devait y avoir une phrase sur Athéné, avant qu'il fût question d'Aphrodite. Le poëte parlait de celle-ci en troisième lieu, puis ajoutait, en manière de résumé, dans le vers 66 b., que ni Héra ni Athéné ne lui cédaient le prix (car la leçon de M est ηρη, comme a lu E. Miller, et non ἥρῃ, ce qui nous permet de choisir entre le nominatif et le datif).

En étudiant de près le passage, nous apercevons quelques indices propres à confirmer ce soupçon : c'est d'abord ἤθελε ληΐζεσθαι, qui rappelle certains surnoms d'Athéné, Ἀγελεία,

Αηῖτις, Ἀγεληΐς (Cornutus, page 187, éd. Gale). Ensuite, la qualification ἀρειοτέρη paraît convenir à cette déesse, bien mieux qu'à Cypris. Nonnus dit (*Dionys.*, XX, 215) :

Εἶδες Ἀθήνην
παῖδα Διὸς θήλειαν ἀρειοτέρην Διονύσου.

Entendez : « Plus belliqueuse, plus redoutable dans les combats. »

D'autre part, δ' manque après πασάων dans le principal manuscrit, ce qui permet de reporter plus haut le commencement de la seconde phrase.

Cela posé, je crois qu'on peut corriger :

Ἥρη μὲν παράκοιτις ἀγαλλομένη Διὸς εὐνῇ
ἵστατο θαμβήσασα· καὶ ἤθελε ληΐζεσθαι
πασάων Ἀγεληΐς ἀρειοτέρη γεγαυῖα·
. . . . . .
μῆλον ἔχειν ἐπόθησεν, ὅτι κτέρας ἐστὶν Ἐρώτων.
Ἥρη δ'οὐ μεθέηκε καὶ οὐχ ὑπόειικεν Ἀθήνη.

Si les phrases ont été divisées comme elles le sont dans la vulgate, j'en vois la cause dans la perte du vers représenté ci-dessus par des points. Ainsi s'explique aussi la mauvaise correction par laquelle Ἀγεληΐς est devenu ἅτε Κύπρις, qui n'y ressemble que par les trois premières et les deux dernières lettres.

D'ailleurs, il reste sans doute d'autres fautes dans ce passage : ainsi παράκοιτις n'ajoute rien au sens. Je verrais volontiers dans ce mot une glose de ἀγαλλομένη... εὐνῇ, et dans βασιλῆος, le mot dont cette glose a pris la place.

Vers 67-68.

Ζεὺς δὲ θεάων νεῖκος ἰδὼν, ὃν παῖδα καλέσσας,
Τοῖον ὑποδρήσσοντα προσέννεπεν Ἑρμάωνα.

VARIANTES. TOUS : θεῶν καὶ νεῖκος ἰδὼν καὶ παῖδα. — M. καλέσσας. Le σ d'en haut est de première main. — εσφεδρίσσοντα (*sic*). — Les autres : ἐφεδρήσσοντα, et quelques variantes sans importance.

Les corrections de Hermann, au premier vers, me paraissent acceptables, et préférables à la conjecture de O. Schneider, qui voudrait simplement changer ἰδὼν en ἴδεν.

Quant à ὑποδρήσσοντα, conjecture de Lennep, reproduite par Hermann, ce mot me paraît ne pouvoir signifier ici, ni θεῶν ὑπηρέτην, comme le voulait le premier, ni *vocanti patri dicto audientem,* comme interprète le second. O. Schneider, dans sa dissertation critique, laisse en blanc les deux premiers mots du second vers, ce qui fait supposer qu'il n'accepte pas plus la correction ὑποδρήσσοντα que la leçon absurde ἐφεδρήσσοντα.

Je crois qu'il faut corriger ainsi ce deuxième vers :

Τοῖον ἐπεγρήσσοντα προσέννεπεν Ἑρμάωνα.

Ἐπεγρήσσων (composé régulièrement formé de ἐγρήσσω), signifiera ici *attentif, éveillé* (au moral), idée qu'on rencontre quelquefois exprimée par ἐπεγρηγορώς.

Vers 69.

Ξάνθοιο παρ' Ἰδαίοιο ῥεέθροις.

VARIANTES. M. ιδαῖοι. — G. ἰδαίοις.

La leçon fautive de M paraît bien être pour Ἰδαίοιο : (ainsi au vers 359, παλαιότεροι pour παλαιοτέροιο); et le manuscrit de Gotha, que O. Schneider (page 412) croit copié sur une édition, ne peut être invoqué comme autorité. Pourtant on peut hésiter, ce me semble, entre la vulgate et παρ' Ἰδαίοισι ῥεέθροις : (cf. la variante indiquée au vers 257).

Vers 72-73.

Κείνῳ μῆλον ὄπαζε· διακρίνειν δὲ θεάων
κέκλεο καὶ βλεφάρων ξυνοχὴν καὶ κύκλα προσώπων.

VARIANTES. M. 73. ξυνοχλην. — προσώπον.
Autres Mss. 72. P. V. κοίνω. — 73. Q. κέλεο. — R. κέλεω. — Q. συνωχὴν. — G. κύκλεα.

Qu'est-ce que βλεφάρων ξυνοχήν? On interprète « la jonction des sourcils, » *superciliorum nexum.* Mais βλεφάρων signifie paupières, et non sourcils. L'expression ne peut donc avoir qu'un sens : « la commissure des paupières. » Βλεφάρων διοχήν se

comprendrait mieux : « l'écartement des paupières, » c'est-à-dire la grandeur des yeux.

Κύκλα προσώπων signifie ici la même chose que κύκλα παρειῶν, chez Musée, vers 58; comparer ce passage de Nonnus, entre autres : ῥοδοειδέα κύκλα προσώπου (*Dionys.* XV, 19). D'ailleurs, dans la paraphrase de S. Jean, on rencontre la même expression avec le sens d'*yeux*. Voir la note de Stanislas Julien.

Vers 77-78.

Αὐτὰρ ὁ πατρῴῃσιν ἐφημοσύνῃσι πιθήσας
εἰς ὁδὸν ἡγεμόνευε καὶ οὐκ ἀμέλησε θεάων.

VARIANTES. L. P. Q. ἀτὰρ. — M. La fin de vers σύνῃσι πιθήσας paraît être de seconde main, ainsi que plusieurs autres bouts de lignes, et même des vers entiers, par ex. les quatre vers 176-179, dans le même manuscrit. Je ne vois pas que cette différence d'écriture ait été signalée jusqu'ici par personne.

On ne dit pas εἰς ὁδὸν ἡγεμονεύειν, mais bien ὁδὸν ἡγεμονεύειν. De plus, la fin du vers, dans l'état actuel du texte, signifie que Hermès ne négligea pas les déesses, tandis que la suite des idées demanderait plutôt : « Et il n'oublia pas la pomme qui devait être le prix du combat. » Je propose :

Εἴσοδον ἡγεμόνευε, καὶ οὐκ ἀμέλησεν ἀέθλων.

« Ἵππιαι ἔσοδοι sunt ἱππικαὶ ἅμιλλαι. Ac proprium εἰσέρχεσθαι de » iis qui stadium aut hippodromum intrant ad certamen. Cf. » *Pyth.* V, 116. Sophocl. *Elect.* 700, et Pausaniam multis » locis. » (Dissen-Schneidewin, sur Pindare, Pythique VI, vers 50).

Vers 79.

Πᾶσα δὲ λωϊτέρην καὶ ἀμείνονα δίζετο μορφήν.

VARIANTES. P. Q. πᾶσαν (le ν pointé dans P). — M. διξετο.

Ἀμείνονα rapproché de λωϊτέρην fait un pléonasme ridicule. Je propose ἀμύμονα. Venant après λωϊτέρην, ce mot ne pouvait manquer d'être changé par les copistes en ἀμείνονα.

Vers 80-82.

Κύπρις μὲν δολόμητις ἀναπτύξασα καλύπτρην,
καὶ περόνην θυόεντα διαστήσασα κομάων,
χρυσῷ μὲν πλοκάμους, χρυσῷ δ' ἐστέψατο χαίτην.

VARIANTES. M. 80. καλύ (puis deux ou trois lettres grattées) ην. — 81 πτερὸν ἰθυνθέντα.

Le texte du *Mutinensis* se ramène aisément à celui des manuscrits de l'autre famille, si ce n'est que, au vers 82, la leçon corrompue de M, πτερὸν ἰθυνθέντα, conduirait, comme l'a vu G. Hermann, à περόνῃ θυόεντα, plutôt qu'à περόνην θυόεντα. Tout à l'heure, nous pourrons mettre à profit cet indice.

Le premier vers n'offre pas de difficultés : il n'en est pas de même du second. Je ne comprends pas pourquoi O. Schneider, qui défend ici la vulgate, n'a pas cru devoir s'expliquer sur l'accord de θυόεντα avec le substantif féminin περόνην. Que certaines catégories d'adjectifs puissent avoir, par exception, deux formes seulement pour les trois genres, alors qu'ordinairement ils en ont trois, cela n'est pas douteux : et l'on pourrait signaler chez Nonnus, particulièrement, des exemples remarquables de cette licence. Mais elle reste néanmoins assez rare, pour qu'il faille examiner avec soin les passages où on croit la reconnaître. D'autre part, quand le nominatif masculin περόνης, introduit par erreur dans le *Thesaurus* (comme nous en avertit une note de la dernière édition française), aurait réellement existé, je demanderais encore ce que c'est que « une agrafe parfumée. »

Wernike a cru trouver la solution de cette difficulté dans les deux vers de Nonnus que voici :

Καὶ περόνην συνέεργεν, ἑοῦ κληῖδα χιτῶνος,
καὶ πλεκτὴν θυόεντι κόμην ἐδίηνεν ἐλαίῳ.

Wernike a pensé que chez Colluthus, aussi bien que dans Nonnus, son modèle, les mots περόνη et θυόεις se trouvaient peut-être, non dans le même vers, mais dans deux vers consécutifs : de sorte qu'une omission des copistes serait ici, comme dans maint autre passage du même auteur, l'origine de l'altération. Mais les deux vers allégués par Wernike, qui étaient de son

temps les quinzième et seizième du livre XXXII des *Dionysiaques,* sont, depuis Græfe, suivi en cela par le dernier éditeur, Kœchly, le trente-cinquième et le quatorzième.

Cette supposition d'une lacune une fois écartée, si nous examinons le texte que la comparaison des manuscrits nous conduit à admettre comme archétype, il nous paraîtra probable que le dernier mot du second et du troisième vers, au moins, ou manquait en partie, ou était devenu peu lisible, dans un texte encore plus ancien. Je ne parle pas de la fin du premier vers, où l'altération de κἀλύπτρην, propre aujourd'hui au *Mutinensis*, peut s'expliquer plus simplement. Mais χαίτην, quoi qu'en aient dit plusieurs critiques, ne peut s'opposer à πλοκάμους. D'autre part, la principale altération du vers 81 me paraît devoir être cherchée dans κομάων.

Græfe a proposé de remplacer ce mot par χιτῶνα. Ce serait supposer que le manuscrit endommagé n'avait absolument rien conservé de la leçon authentique : je crois que nous ne sommes pas forcés d'aller si loin dans notre hypothèse. D'ailleurs, dans la suite de la phrase, il est question de coiffure : on peut croire qu'il en était question aussi dans le commencement. O. Schneider cite un exemple de Lucien (*De domo,* 7), afin de prouver qu'on se servait d'agrafes pour la coiffure : Πέρπη τις ἢ ταινία τὸ ἄφετον τῆς κόμης συνδέουσα. Ce passage n'est, peut-être, point parfaitement concluant; car on pourrait, à la rigueur, mettre une virgule après τις. Les vers 815-816 du livre VII de l'*Énéide*, bien qu'empruntés à une autre littérature, sont plus propres, je crois, à éclaircir la question : *Ut fibula crinem Auro internectat*, dit Virgile en parlant de Camille.

Nous sommes donc amenés à chercher un substantif signifiant *coiffure,* qui puisse se rapporter à θυόεντα, et qui ait un rapport de forme avec κομάων, surtout dans les premières lettres. Je n'en trouve qu'un qui satisfasse à ces conditions. C'est κόρυμβον. Ce mot désignait une espèce de coiffure, spécialement à l'usage des femmes (Schol. Thucyd. I, 6).

Διαστήσασα ne saurait faire difficulté. Ce mot n'a jamais été bien expliqué par les interprètes de la vulgate. D'Orville entend *fibulam solvere, diducere, ut capilli defluant, modo in nodum collecti,* en d'autres termes, « se décoiffer. » Mais, si l'on se reporte au vers suivant, on verra que c'est l'idée contraire qui devait être exprimée dans celui-ci : Aphrodite devait commencer par se coiffer, avant de s'occuper d'orner sa chevelure. Ainsi, de toute manière, διαστήσασα est à corriger. J'y vois une

corruption de διασκήσασα. Cf. Athénée, XII, 526 A : Διησκημένοι τὰς κόμας χρυσῷ κόσμῳ.

Nous corrigerons donc ainsi ces trois vers, en laissant en blanc, au troisième, le dernier mot, qui, selon Græfe, devait être δειρήν :

Κύπρις μὲν δολόμητις ἀναπτύξασα καλύπτρην,
καὶ περόνῃ θυόεντα διασκήσασα κόρυμβον,
χρυσῷ μὲν πλοκάμους, χρυσῷ δ'ἐστέψατο.....

Vers 95-96.

Κεστὸν, ὅθεν φιλότητος ἐμῆς βαρὺν οἶστρον ἑλοῦσαι
πολλάκις ὠδίνουσι καὶ οὐ θνήσκουσι γυναῖκες.

VARIANTES. Tous les mss. ἐμὸν (au lieu de βαρὺν).

Hermann, qui a changé en βαρὺν le mot ἐμὸν, évidemment inadmissible, paraît n'avoir pas été arrêté par ὠδίνουσι, qui, cependant, n'est guère susceptible d'une explication nette. Il est impossible d'admettre que dans ce passage, où il s'agit des femmes et des effets de l'amour, ὠδίνουσιν puisse être pris dans une acception différente de sa signification habituelle, *parturiunt*. D'un autre côté, il est clair que καὶ οὐ θνήσκουσι, dans l'intention de l'auteur, devait être ce que nous appelons « un trait. » Mais quelle finesse y a-t-il dans cette pensée : *parturiunt nec moriuntur?* Il me paraît vraisemblable que ὠδίνουσι est une glose, et que le mot dont cette glose a pris la place exprimait, non-seulement les souffrances de l'enfantement, mais, en général, toutes les fatigues et toutes les peines dont l'amour peut être la cause. Je propose πολλάκι μοχθίζουσι.

Au premier vers, la correction de Hermann, βαρύν, s'éloigne trop de la leçon ἐμόν. Peut-être faut-il lire ἔρον. De toute façon, le sens paraît exiger que l'on change ἑλοῦσαι en ἔχουσαι. Le texte serait alors :

Κεστὸν, ὅθεν φιλότητος ἐμῆς ἔρον οἶστρον ἔχουσαι
πολλάκι μοχθίζουσι, καὶ οὐ θνήσκουσι, γυναῖκες.

Dans cette hypothèse, il faudra construire le premier vers comme il suit : Κεστὸν, ὅθεν ἔχουσαι ἔρον, οἶστρον ἐμῆς φιλότητος. On rencontre souvent, chez Nonnus, οἶστρον ἔχειν suivi d'un génitif.

Vers 103-104.

Νόσφι μὲν ἀγρομένων ἀγέλην πεμπάζετο ταύρων,
νόσφι δὲ βοσκομένων διεμέτρεε πώεα μήλων.

VARIANTES. M. ἀγελη. — πώεα μήλων est de seconde main. — A. πεμπάζεο.

Au premier vers, la conjecture de Schneider, ἀγρονόμων, est évidemment préférable à la vulgate ἀγρομένων.

Le même critique a montré que μήλων est nécessairement une fausse leçon, puisque, deux vers plus haut, dans la même phrase, πατρώϊα μῆλα désigne, non les brebis et les chèvres par opposition aux bœufs, mais les troupeaux en général, c'est-à-dire les bœufs aussi bien que les brebis et les chèvres. Le mot dont μήλων a pris la place peut être, croyons-nous, ποίμνης. Car, dans Nonnus (*Dionys.* XXXVII, 51), πώεα ποίμνης désigne les brebis ou le petit bétail, par opposition aux bœufs :

Καὶ πολέες σφάζοντο βόες καὶ πώεα ποίμνης
πρόσθε πυρῆς.

L'introduction de la glose μήλων dans le texte, à la place de ποίμνης, entraînait nécessairement la substitution de βοσκομένων à βοσκομένης. Les variantes du vers 105 vont offrir l'exemple d'un enchaînement de fautes pareil à celui que nous supposons.

Vers 105-106.

Καί τις ὀρεσσαύλοιο δορὴ μετόπισθε χιμαίρης
ἐκκρεμὲς ᾠώρητο καὶ αὐτῶν ἅπτετο μηρῶν.

VARIANTES. M. 105 est de seconde main, sauf καί τις. — ᾠάρητο.

Autres Mss. P. τις, et en marge, τι. — ὀρεσσαύλοιο. — Q. ὀρεσαύλοιο. — P. δορὶ, et δόρυ en marge. V. δόρυ. — V. μετύσυσθε. — R. ἐκκριδές.

Les corrections marginales de P ont manifestement pour objet de rétablir l'accord entre ἐκκρεμές et le nominatif du premier vers : et, en effet, il est difficile de croire qu'ἐκκρεμές ait pu avoir la valeur d'un adverbe. Si l'on a quelque peine aujourd'hui à

retrouver le vers authentique, j'en vois la cause dans une conjecture plus ancienne qui, au lieu de rester à la marge, a passé dans le texte.

Colluthus avait écrit, si je ne me trompe :

> Καί οἱ ὀρεσσαύλοιο δέρος μετόπισθε χιμαίρης
> ἐκκρεμὲς ᾠώρητο καὶ αὐτῶν ἅπτετο μηρῶν.

Ainsi Nonnus, *Dionys.* I, 74 : καί οἱ ἀειρομένης. II, 34 : καί οἱ ἐπαίσσοντι. IV, 392 : καί οἱ ἀτυζομένῳ. Et passim. Οἱ est devenu τι sous la plume d'un copiste ; et cette altération, qui introduisait dans le vers un hiatus, a eu pour conséquence la substitution de τις..... δορή à τι..... δέρος. Ce dernier mot paraît mieux autorisé, comme forme épique, que δέρας, précédemment proposé par d'Orville, qui, d'ailleurs, adoptait la mauvaise leçon τι.

Vers 107.

Ποιμενίη δ'ὑπέκειτο, βοῶν ἐλάτειρα, καλαῦροψ.

Variantes. M. ἐλατῆρα καλαυρωψ.
Autres Mss. R. ποιμαινίη. — Q. βοῶν manque. — Tous : καλάβροψ.

La houlette de Paris pouvait-elle être *sous* son vêtement? Évidemment non : mais elle pouvait être suspendue, attachée par-dessus son vêtement. J'écrirais donc ἐπέκειτο (*était fixée* ou *reposait sur*). Ἀπέκειτο, proposé par O. Schneider, compléterait moins bien la description résumée au vers suivant par τοῖος.

Vers 123.

Μήπω πολλὰ καμοῦσαν ἐὴν ἀνέκοπτεν ἀοιδήν.

Variantes. M. μήπο.
Autres Mss. Q. καμοῦσαι. — L. O. P. Q. ἐὴν manque. — L. ἀνέκοπεν.

Ce vers a beaucoup embarrassé les critiques. Pour ne citer que le dernier en date, O. Schneider dit ne pas comprendre l'épithète καμοῦσαν appliquée au substantif ἀοιδήν. Il cite Nonnus (*Dionys.* XXXVII, 258) : Εἰ μὴ ἔτι σπεύδουσαν ἐὴν ἀνέκοψεν ἐρωήν. Et il part de là pour supposer qu'il faut remplacer dans le vers de Collu-

thus ἀοιδήν par ἐρωήν. Mais Colluthus a très-bien pu se souvenir de ce vers de Nonnus, ou même l'imiter volontairement, sans lui emprunter ce mot ἐρωήν, qui serait ici, sinon impropre, du moins obscur.

C'est, je crois, dans le commencement du vers, qu'il faut chercher l'altération. Je vois dans μήπω πολλὰ καμοῦσαν une mauvaise glose de ἀκάματόν περ ἐοῦσαν. Cf. Triphiodore, 44 : ἀκάματός περ ἐοῦσα.

Vers 129-130.

Τοῖον ἀνηύτησεν· ὁ δ'ἤπιον ὄμμα τανύσσας
ἦκα διακρίνειν πειρήσατο κάλλος ἑκάστης.

VARIANTES. M. ἀν ἤντησεν. — ἶπιον.
Autres Mss. L. Q. τανύσας. — A. Q. ἦκε.

Ἦκα ne se comprend pas. On peut hésiter à remplacer ce mot, qui est assez rare. Cependant, le voisinage de ἤπιον explique, je crois, suffisamment, qu'il ait pu venir à la pensée d'un copiste. Je conjecture donc ὦκα, qui, dans la poésie épique, a fréquemment le sens pur et simple du français *aussitôt*.

Vers 131-132.

Δέρκετο μὲν γλαυκῶν βλεφάρων σέλας, ἔδρακε δειρὴν
χρυσῷ δαιδαλέην, ἐφράσσατο κόσμον ἐθείρης.

VARIANTES. Tous sauf M. δαιδαλέης. — L. P. Q. ἐφράσατο. — Tous : κόσμον ἑκάστης.

Les critiques rejettent du second vers ἑκάστης, comme provenant de la fin du vers 130. Mais ἐφράσσατο κόσμον ἑκάστης, leçon de tous les mss., n'est-il pas plutôt un hémistiche de remplissage, inséré ici pour combler une lacune? D'autre part, si γλαυκῶν βλεφάρων σέλας paraît faire allusion à Athéné, comme l'a vu Stanislas Julien, il serait assez naturel de considérer δειρήν comme une faute d'orthographe pour δ'Ἥρην. Dans cette hypothèse, le second hémistiche du deuxième vers aurait concerné spécialement Aphrodite.

Vers 169-176.

169 Εἴξατέ μοι, πολέμοιο συνήθεες, εἴξατε νίκης.
170 Ἀγλαίην ἐφίλησα, καὶ ἀγλαίη με διώκει.
171 Φασί σε, μῆτερ Ἄρηος, ὑπ' ὠδίνεσσιν ἀέξειν
172 ἡϋκόμων Χαρίτων ἱερὸν χορόν· ἀλλά σε πᾶσαι
173 σήμερον ἠρνήσαντο, καὶ οὐ μίαν εὗρες ἀρωγόν.
174 Οὐ σακέων βασίλεια, καὶ εἰ πυρός ἐστι τιθήνη,
175 οὔ σοι Ἄρης ἐπάρηξε, καὶ εἰ δορὶ μαίνεται Ἄρης,
176 οὐ φλόγες Ἡφαίστοιο, καὶ εἰ φλογὸς ἄσθμα λοχεύει.

VARIANTES. M. 169. συνήθεος. — μίκης. — 170. ἐφίλισα. — 171. υπο δινεσσιν. — 172. ιερῶν (au lieu de ο, d'abord ω, à ce qu'il semble). — 174. καὶ ου πυρὸς. — 175. δορα. — 176. Ce vers est de seconde main, ainsi que les trois suivants.

Autres Mss. 169. V. εἴξατε καὶ πολέμοι. — 169. Q. ἥξατε νίκης. — 171. Q. με μήτηρ. — A. Q. ἄριος. — Q. ὑποδίνεσσιν. — 173. Q. ἀνηρνήσαντο. — Tous : ἀρωγὴν. — 174. Tous : ἐσσὶ. — 176. Q. φλογὸς ἠφαίστοιο.

Les variantes des manuscrits secondaires paraissent être sans importance, sauf la leçon ἐσσί, du vers 174. Parmi celles de M, il faut signaler συνήθεος (vers 169) et καὶ οὐ πυρὸς (vers 174), que nous substituerons aux leçons de la vulgate.

Les vers 174-176 ont embarrassé tous les interprètes, et aucun critique n'en a donné une restitution satisfaisante. Les leçons des manuscrits ne suffisent pas à lever la difficulté. Il faut absolument faire appel à la conjecture.

Au vers 174, nous nous autoriserons de la diversité de leçons ἐστὶ = ἐσσὶ, pour conjecturer εἰμὶ, et nous transporterons ce vers à la suite du vers 169. En effet, le vers en question a pu être omis par un copiste, rétabli ensuite à la marge, puis inséré dans le texte par le copiste suivant, non à sa place véritable, mais devant les vers 175-176, qui sont construits à peu près de même, et paraissent appartenir au même développement. Nous aurons alors :

169 Εἴξατέ μοι πολέμοιο, συνήθεος εἴξατε νίκης.
174 Οὐ σακέων βασίλεια, καὶ οὐ πυρός εἰμι τιθήνη·
170 ἀγλαίην ἐφίλησα, καὶ ἀγλαίη με διώκει.
171 Φασί σε, μῆτερ Ἄρηος, ὑπ' ὠδίνεσσιν ἀέξειν

172 ἠϋκόμων Χαρίτων ἱερὸν χορόν· ἀλλά σε πᾶσαι
173 σήμερον ἠρνήσαντο, καὶ οὐ μίαν εὗρες ἀρωγόν.
175 Οὔ σοι Ἄρης ἐπάρηξε, καὶ εἰ δορὶ μαίνεται Ἄρης,
176 οὐ φλόγες Ἡφαίστοιο, καὶ εἰ φλογὸς ἄσθμα λοχεύει.

Voyons maintenant si le sens du passage ainsi restitué peut nous satisfaire. Les deux déesses qu'Aphrodite vient de vaincre sont des déesses habituées à la victoire : (en effet, l'une préside aux combats, elle est σακέων βασίλεια ; l'autre est la mère d'Héphaestos ou du Feu, et, par là, elle dispose du plus terrible des éléments). Aphrodite ne préside pas aux combats ; elle n'est pas la mère du Feu. Elle se plait avec la beauté, et la beauté se plait avec elle, s'attache à elle, pour lui assurer la victoire.

Après s'être ainsi applaudie de son triomphe, Aphrodite prend plaisir à railler, à humilier ses rivales, en commençant par Héra : Ni les Grâces, dit-elle, ni le dieu des combats, ni celui du feu, ne sont venus assister leur mère, au moment où elle disputait le prix de la beauté. (Cf. Nonnus, XXXV, 289 : δέσμιον εἶδεν Ἄρης σε, καὶ οὐ χραίσμησε τεκούσῃ· Οὐ πυρέεις Ἥφαιστος ἐπήρκεσεν.) Puis vient le tour d'Athéna, à laquelle Aphrodite s'adresse à partir du vers 177.

Il me semble que, de cette façon, les idées se suivent assez bien. Il reste cependant quelque embarras dans le dernier vers. Je n'hésite pas à croire que Ἡφαίστοιο n'est qu'une glose. En conséquence, je propose :

οὐ φλόγες ἠμύναντο, καὶ εἰ φλογὸς ἄσθμα λοχεύῃ.

Le vers 170 demande encore quelques explications. L'analogie de sens entre φιλεῖν et διώκειν est attestée par ce passage de Platon (Théétète, 168 A) : καὶ σὲ μὲν διώξονται καὶ φιλήσουσιν, αὐτοὺς δὲ μισήσουσιν (ils te rechercheront et t'aimeront, et ils se haïront eux-mêmes). Le *Thesaurus*, éd. Hase, me fournit encore l'exemple suivant de Théophraste, *Hist. Plant.* I, 7 (IV, 2) : τὰ δὲ (φυτὰ) οὐκ ἐν ὕδατι δυνάμενα ζῆν....., ἀλλὰ διώκοντα τοὺς ξηροὺς τόπους : « *quod alias sæpe* φιλεῖν *dicit.* » La phrase de Colluthus équivaut donc, à peu près, à l'une des suivantes : ἀγλαΐην ἐδίωξα καὶ ἀγλαΐη με διώκει, ou : ἀγλαΐην ἐφίλησα καὶ ἀγλαΐη με φιλεῖ.

Je me suis abstenu de discuter les différentes restitutions proposées jusqu'ici. Ce serait bien long et, je crois, sans grande utilité. Pour m'en tenir au texte de Lehrs, cité en tête de cette note, est-il besoin de démontrer que la « reine des boucliers » du vers 174 ne peut être ni Athéna, ni Ényo, comme quelques-uns

l'ont prétendu? Athéna n'était ni la mère ni la nourrice du Feu; d'ailleurs, elle n'avait aucune raison pour venir en aide à Héra, qui n'était pas sa mère, et qui, de plus, en ce moment même, était sa rivale. Quant à Ényo, elle n'était pas non plus la mère du Feu, ni sa nourrice; elle n'était pas davantage la fille de Héra : et l'on se demande à quel titre celle-ci aurait pu compter sur son secours.

Vers 190-196.

190 Ἱμείρων δ' ὑπ' ἔρωτι καὶ ἣν οὐκ εἶδε διώκων
191 Δύσπαρις, ἀθροίσας ἐπὶ δάσκιον ἤγαγεν ὕλην
192 ἀνέρας ἐργοπόνοιο δαήμονας Ἀτρυτώνης.
193 Ἔνθα τανυπρέμνοιο δαϊζόμεναι δρύες Ἴδης
194 ἤριπον ἀρχεκάκοιο περιφροσύνῃσι Φερέκλου,
195 ὃς τότε μαργαίνοντι χαριζόμενος βασιλῆϊ
196 νῆας Ἀλεξάνδρῳ δρυτόμῳ τεκτήνατο χαλκῷ.

Variantes. M. 192. ἀτροιτωνης (l'ι substitué à une lettre grattée). — 193. πολυπρέμνοις δαϊζόμενα. — 195. ποτε. — 196. δρυτόνω. — χαλκᾶ (peut-être χαλκῶ: le parchemin est troué à l'endroit où pouvait être le dernier jambage).
Autres Mss. 190. Tous, sauf P. R.: οἶδε. — 191. Tous, sauf V. : ἀθρήσας (avec οἱ au-dessus de ή dans P). — 193. V. ταναπρέμνοιο. — Tous : ὕλης. — 195. Tous: ποτε. Q. ὡς ποτε μαργαίροντι. — 196. Q. A. ἀλεξάνδροιο. — Q. R. τεκτείνατο.

Au vers 193, l'éditeur paraît avoir eu raison de préférer à πολυπρέμνοιο, la leçon moins bien autorisée, mais plus éloignée de l'usage vulgaire, τανυπρέμνοιο. Comme le rappelle Bekker, si πολύπρεμνος est dans Colluthus (vers 349), τανύπρεμνος se rencontre chez le poète qu'il imite ordinairement, Nonnus (V, 541). Au premier vers, la leçon de M, εἶδε, qui se retrouve dans R, manuscrit important de l'autre famille, doit évidemment être adoptée.

Le texte de ces vers, quoique généralement pur, donne lieu, cependant, à un certain nombre de remarques. Ἱμείρων ὑπ' ἔρωτι me paraît fort douteux, vu la trop grande analogie de sens qui existe entre ἱμείρειν et ἐρᾶν, ἵμερος et ἔρως. Peut-être faut-il corriger ἡλαίνων. Au vers suivant, à la place de ὕλην, tout le monde s'attend à trouver l'indication précise du lieu, Ἴδην, déjà proposé par Wernike.

Car, lorsqu'on décrit une scène, on commence généralement par déterminer l'endroit où elle se passe. Nous écrirons donc ici ἐπὶ δάσκιον ἤγαγεν Ἴδην. Dès lors, au vers 193, nous devrons adopter la leçon des manuscrits secondaires, ὕλης. L'explication des fautes offre ici quelques difficultés. Il faut admettre que la leçon originale Ἴδην..... ὕλης a été changée dans un des manuscrits suivants en ὕλην..... Ἴδης, qui est la leçon de M : c'est un exemple de ces singulières compensations qui étaient familières aux copistes. La leçon fautive ὕλην..... Ἴδης est ensuite devenue, par une nouvelle faute, ὕλην..... ὕλης dans le manuscrit de Bessarion, souche de tous les manuscrits secondaires, ou dans un de ceux dont il dérivait.

Au vers 196, Ἀλεξάνδρῳ est absolument oiseux, tandis que νῆας manque d'épithète. Je ne puis m'empêcher d'attribuer la leçon Ἀλεξάνδρῳ à une substitution tout arbitraire, du genre de celles que nous a révélées ailleurs la comparaison des manuscrits. Quant au mot dont Ἀλεξάνδρῳ a pris la place, c'était probablement ἐϋσσέλμους. Bekker cite Triphiodore, 61 : Νῆας Ἀλεξάνδρῳ τεκτήνατο. Mais la variante du vers 53, ἀτυζομένη, qui, certainement, ne provient pas du poëte, paraît suggérée aussi, nous l'avons vu, par un vers de Triphiodore.

Vers 212-213.

Δεχνυμένη παλίνορσον ἀπήμονα Δημοφόωντα,
ὁππότε νοστήσειεν Ἀθηναίης ἀπὸ δήμων.

VARIANTES. M. δεχνυμένην. — Les autres Mss. ἀχνυμένη. — G. δήμου.

Il est à remarquer que Brodeau avait trouvé par conjecture la correction δεχνυμένη, avant que l'on connût la leçon de M.

Phyllis devait souhaiter que son mari revînt ἀπήμων : mais il pouvait revenir sans être, pour cela, ἀπήμων. J'imprimerais ἀγήνορα.

Au vers suivant, Ἀθηναίης ἀπὸ δήμων, seule leçon autorisée, n'a peut-être d'autre origine que la glose Ἀθήναις ἀποδημῶν, substituée dans le texte à une leçon comme celle-ci : ἐς Ἀτθίδα γαῖαν ἀπελθών.

Vers 214-216.

Τῷ δὲ βαθυκλήροιο διὰ χθονὸς Αἱμονιήων
ἐξαπίνης ἀνέτελλεν Ἀχαιΐδος ἄστεα γαίης,
Φθίη βωτιάνειρα καὶ εὐρυάγυια Μυκήνη.

Variantes. M. 215. ανθεα.
Autres Mss. 214. Q. βαθυκλήροις. — ἐμμονιήως. — 215. A. Q. ἀνέτειλεν. — Tous, sauf P. : ἀχαΐδος. — Q. R. O. ἄνθεα. — 216. Q. φθείη. — Q. R. βοτιάνειρα.

L'existence de la leçon difficile ἄνθεα dans les deux familles, nous interdit de voir dans la vulgate ἄστεα autre chose qu'une correction conjecturale.

C'est aussi l'avis de O. Schneider, qui propose, en outre, de corriger comme il suit la fin du premier vers : Δίχα χθονὸς Ἡμαθιήων, et de substituer, dans le vers suivant, ἐξείης à ἐξαπίνης. En ce qui concerne δίχα, il faut avouer que la leçon διά n'a pas de sens ici : mais δίχα χθονός, *præter terram,* donnerait un vers bien prosaïque, et il est difficile de croire que telle soit la vraie leçon. Les autres conjectures de Schneider sont fondées sur des raisons géographiques. Il est certain que, dans l'état actuel du texte, on voit Paris arriver brusquement des côtes de la Thrace à celles de la Thessalie, sans qu'il soit fait mention des rivages de la Macédoine. Mais cette omission peut être attribuée, soit, comme l'ont voulu Lennep et la plupart des critiques, à une méprise de Colluthus, qui paraît avoir su médiocrement la géographie de la Grèce, soit à une lacune du texte entre les vers 213 et 214.

J'essaierai maintenant de corriger le vers, en admettant que c'est bien de l'Hémonie, de la Thessalie, qu'il s'agit.

D'abord, à la place de διά, je propose δρία, « les bois ». On pourrait songer aussi à ῥία, si ce mot ne se trouvait un peu plus haut, au vers 208.

Au vers suivant, il s'agit de savoir si nous devons conserver ἄνθεα, ou ne voir dans ce mot qu'une corruption de la leçon authentique. Schneider défend ἄνθεα, qu'il interprète *urbes florentissimas*. Mais je trouve dans Apollonius de Rhodes, I, 1177 :

Τῆμος ἄρ οἵγ' ἀφίκοντο Κιανίδος ἤθεα γαίης.

La fin de ce vers nous fournit le mot dont ἄνθεα a pris la place chez Colluthus. Cf. *Argon.* III, 1121 ; IV, 511 et 739.

Dans le dernier vers, Φθίη vient tout naturellement à la suite d'une mention de la Thessalie. Mais il n'en est pas de même de Μυκήνη : car Mycènes était fort loin de ce pays. Rien ne nous empêche de supposer que la répétition d'un mot à la même place, dans deux vers consécutifs, ou même dans deux vers plus éloignés l'un de l'autre, a été dans cet endroit, comme dans tant d'autres, l'origine d'une lacune.

Je fixerais comme il suit le texte des trois vers :

Τῷ δὲ βαθυκλήροιο δρία χθονὸς Αἱμονιήων,
ἐξαπίνης, ἀνέτελλέ τ' Ἀχαιΐδος ἤθεα γαίης,
Φθίη βωτιάνειρα <καὶ>. . . . . .
. . . . . .
. . . . . καὶ εὐρυάγυια Μυκήνη.

Il me reste cependant un doute sur la convenance de l'épithète βαθυκλήροιο : peut-être y aurait-il une correction à tirer du vers 70 du livre XIII des *Dionysiaques*, où les uns lisent βαθυκνήμους, les autres, βαθυκρήμνους.

Vers 225.

Πείσματα νηὸς ἔδησαν, ὅσοις ἁλὸς ἔργα μέμηλεν.

VARIANTES. M. πεί (puis une lettre effacée) ματα. — ἕλυσαν. — μεμήλει. Autres Mss. ναὸς ἔργα.

Sans le secours du *Mutinensis*, d'Orville avait déjà trouvé la correction ἁλός. La variante μεμήλει, qui paraît n'avoir pas été signalée jusqu'ici, doit évidemment prendre place dans le texte.

Au même vers, νηὸς peut donner lieu à quelques soupçons. Car Colluthus, qui, du reste, est d'accord en cela avec la tradition homérique (*Iliade*, V, 62), a parlé, au vers 196, non d'un vaisseau, mais de plusieurs.

Vers 233-234.

. . . . . Ἔνθα μὲν αὐτῆς
χρύσεον ἐνδαπίης θηεύμενος εἶδος Ἀθήνης.

VARIANTES. M. ἐνδαπιη. — G. θηούμενος.

Je ne sais si O. Schneider a raison de tenir αὐτῆς pour suspect. Αὐτός se rencontre souvent à côté des noms de divinités. J'ai cité plusieurs exemples de ce mot, pris comme épithète de Ζεύς, dans mon édition de Sophocle, à propos du vers 882 d'*Œdipe à Colone*. C'est à tort, je crois, que dans les vers 643-644 des *Phénomènes* d'Aratus (σκορπίον, ὃς ῥά μιν οὔτα, καὶ ἔκτανε πολλὸν ἐόντα Πλειότερος προφανείς, ἐπεὶ Ἄρτεμιν ἤκαχεν αὐτήν), Dübner a proposé de substituer ἁγνήν à αὐτήν (éd. Didot, page III, en note).

Quant à la conjecture χάλκεον pour χρύσεον, émise aussi par O. Schneider, elle paraît très-plausible au premier abord. Cependant, on peut remarquer que le poëte dont Colluthus s'inspire habituellement, Nonnus (*Dionysiaques*, XXXV, 176), applique l'expression χάλκεον εἶδος à la statue qu'Aphrodite κορυσσομένη (ou Ἀρεία) avait à Sparte. Si Nonnus a confondu cette statue avec celle d'Athéna Chalcièque, son imitateur a pu ignorer que cette dernière fût d'airain.

Vers 240.

Γαῖα δὲ δακρύσαντι χαριζομένη βασιλῆϊ.

VARIANTES. P. R. χαρισαμένη. — Les autres mss. de la même famille : χαρισσαμένη.

Ce vers fait sans doute allusion au passage suivant de Nonnus, qui concerne aussi Hyacinthe :

. . . . . κεῖνον ἐπισπαίροντα κονίῃ
ὄμμασιν ἀκλαύτοισιν ἰδὼν δάκρυσεν Ἀπόλλων.
(*Dionys.* III, 160-161.)

Le vers de Nonnus me paraît confirmer δακρύσαντι, qu'on pourrait être tenté de remplacer par δακρυόεντι.

Vers 249-251.

Ἐξαπίνης Ἑλένη μετεκίαθε δώματος αὐλήν·
καὶ θαλάμου προπάροιθεν ἐπιπεύουσα θυράων,
ὡς ἴδεν, ὡς ἐκάλεσσε, καὶ ἐς μυχὸν ἤγαγεν οἴκου.

VARIANTES. M. 249. ἐξαπηνῆς. — μετεκειαθε. — 250. θαλερὸν. — 251. ειδεν. — ἤγαγεν αὐλὴν.

Autres Mss. 250. Tous: θαλερῶν. — P. L. R. V. ὀπιπτεύουσα. — G. ἐκοπτεύουσα. — A. ἐπιστένουσα. — Q. θηρίων. — 251. Q. ἐνόησεν. Les autres: ἐνόησε (au lieu de ἐκάλεσσε). — Tous: αὐλῆς (au lieu de οἴκου).

Αὐλὴν, leçon de M au premier et au troisième vers, nous autorise à regarder le dernier mot du vers 251 comme provenant de la fin du vers 249. C'est donc à tort, selon moi, que O. Schneider reproche à Bekker d'avoir inséré à cette dernière place οἴκου, que lui fournissait un passage de Nonnus (ἐς μυχὸν οἴκου, *Dionysiaques*, III, 423).

Quant à θαλάμου, c'est une conjecture de Hermann, que la suite des idées rend absolument inadmissible. Hélène ouvre les portes de la maison, et va dans la cour dont la maison était entourée. Cette cour était fermée elle-même par une porte. C'est de cette dernière porte qu'il doit être question ici.

Retournerons-nous à l'ancienne leçon θαλερῶν? Θαλερῶν θυράων serait une expression non-seulement insolite, mais à peu près inintelligible. Σταθερῶν, qu'a proposé Græfe, serait une épithète du genre homérique : mais les épithètes homériques ont pour caractère d'être traditionnelles; et celle-là ne l'est pas. O. Schneider se déclare pour la leçon du *Mutinensis*, θαλερόν. Il montre, dans une note très-savante, que beaucoup d'épithètes, primitivement inséparables de certains substantifs, ont fini par se substituer dans l'usage à ces substantifs mêmes. C'est ainsi qu'on a dit θηλύτεραι, absolument, après avoir dit θηλύτεραι γυναῖκες; κουριδίην, dans le sens où l'on avait dit précédemment κουριδίην ἄλοχον; μέροπας, lorsque Homère n'avait jamais employé ce mot que comme épithète qualifiant les hommes. Mais il faudrait prouver que la même chose s'est passée pour θαλερόν, équivalent ici, selon Schneider, de θαλερὸν αἰζηὸν ou de θαλερὸν ἡΐθεον : c'est ce que Schneider ne montre pas. J'ajoute que cela me paraît très-peu vraisemblable. Car, si l'on a fini par dire θηλύτεραι, κουριδίην, μέροπας, sans substantif, c'est que ces adjectifs avaient été, d'abord, si spécialement consacrés à qualifier certains noms, que ceux-ci pouvaient être sous-entendus sans aucun dommage pour la clarté. Il n'en est pas de même de θαλερόν, qui pouvait, sans doute, qualifier un jeune homme, mais qui était en même temps susceptible de mille autres emplois.

Examinons maintenant la phrase dans son ensemble : nous nous apercevrons que le sens général n'en est pas satisfaisant, et que cela provient de la substitution de ὀπιπεύουσα à ὀπιπεύοντα.

Ce n'est pas Hélène qui guette (ὀπιπεύει, pris ici dans son sens propre) Paris, qui le cherche des yeux et finit par l'apercevoir. C'est Paris qui cherche Hélène, c'est Paris qui, du dehors, regarde à l'intérieur de la cour : en effet, il résulte de toute la narration qu'Aphrodite lui a indiqué la demeure d'Hélène. Celle-ci ne l'invite à entrer qu'après l'avoir vu regarder avec attention et curiosité la maison qu'elle habite.

Nous corrigerons donc ὀπιπεύοντα.

Quant à θαλερόν ou θαλερῶν, on pourrait songer à remplacer ce mot, soit par θαμινόν, qui se trouve pris adverbialement chez Apollonius de Rhodes (III, 1266) ; soit par δολερόν ou plutôt δολερά, conjecture que peuvent suggérer les vers suivants (101-102) de Musée :

Λοξὰ δ' ὀπιπεύων δολερὰς ἐλέλιξεν ὀπωπάς,
νεύμασιν ἀφθόγγοισι παραπλάζων φρένα κούρης.

Mais je proposerai plutôt φθονερῶν. Les portes qui défendent à Paris l'entrée de la maison d'Hélène peuvent être qualifiées φθονεραί, dans le même sens que cette tunique et cette ceinture dont Nonnus dit : δίχα φθονεροῖο χιτῶνος (*Dionys.* XV, 271) et φθονερὴν ἐπεμέμφετο μίτρην (ib. XLII, 453). Enfin la phrase gagnerait beaucoup en netteté, si, par une correction assez simple, on changeait προπάροιθεν ὀπιπεύοντα en προπάροιθε διοπτεύοντα. Nous aurions donc :

Καὶ φθονερῶν προπάροιθε διοπτεύοντα θυράων
ὡς ἴδεν, ὡς ἐκάλεσσε, καὶ ἐς μυχὸν ἤγαγεν οἴκου.

Διοπτεύω est employé de la même manière chez Nonnus (*Dionysiaques*, XXII, 59) : ὄμμασι ποιητοῖσι διοπτεύων τρυφαλείης.

En effet, la construction de ce dernier vers paraît être : διοπτεύων (διὰ) τρυφαλείης ὄμμασι ποιητοῖσι.

Vers 257.

. . . . . ἀγλαΐῃσιν ἐϋγλήνοιο προσώπου.

VARIANTES. M. αγλαΐησι ἐυγλήνοισι προσώπων, et en marge : εὐγαλήνοιο προσώπου.

Je crois qu'il faut rétablir ici la leçon primitive de M. Ἐϋγλήνοισι est d'un style plus recherché que ἐϋγλήνοιο. Quant au

pluriel πρόσωπα, il est beaucoup plus usité que le singulier chez Homère, même lorsqu'il s'agit d'un seul visage.

Vers 260.

Ξεῖνε, πόθεν τελέθεις ἐρατὸν γένος ; εἰπὲ καὶ ἡμῖν.

VARIANTES. M. ζεῖνε. — Alde : εἰπὲ καὶ πάτρην.

Τελέθεις, dans ce vers, est synonyme de εἶ ou εἶς. Nous reconnaissons ici, sous une forme un peu modifiée, la locution homérique τίς πόθεν εἶς ἀνδρῶν (*Iliade*, XXI, 150, et passim), ou encore (Hymne à Cérès, vers 113) :

Τίς πόθεν ἐσσὶ, γρῆϋ, παλαιγενέων ἀνθρώπων ;

Γένος est à l'accusatif, comme dans plusieurs expressions homériques, par exemple : Ἐξ Ἰθάκης γένος εἰμί.

Quant à ἐρατὸν γένος, je ne vois pas qu'on l'ait expliqué jusqu'ici. D'autre part, les deux premiers exemples cités font supposer qu'il y avait, dans le vers de Colluthus, un génitif signifiant *hommes*. Ce mot ne peut guère être que μερόπων, que je propose de rétablir dans le texte. En effet, μερόπων a pu facilement, sous la plume d'un copiste, devenir μεράτων : d'où, par conjecture, ἐρατόν.

Vers 264.

Ἀντίλοχον δεδάηκα, τεὴν δ'οὐκ εἶδον ὀπωπήν.

VARIANTES. δ' manque partout, sauf dans M.

Au vers 256, un manuscrit porte εἶχε, là où les autres ont εἶδε ou οἶδε. Je ne sais si, dans le vers que nous examinons, εἶχεν ne serait pas préférable à εἶδον, bien qu'on trouve dans Nonnus (*Paraphrase de l'Evangile selon S. Jean*, éd. Passow, page 137, vers 34) : καὶ ἐμὴν οὐκ εἶδες ὀπωπήν.

Vers 271.

Εἴ τινά που Φρυγίης ἐπὶ πείρασι γαῖαν ἀκούεις.

Variantes. M. ἥν. — Q. Φρυγίοις. — Tous : ἐνί. — Premières éditions : τέρμασι.

La correction ἐπί provient de Hermann, qui dit à ce sujet : « Quod libri habent ἐνί, si quem ego sensum harum rerum habeo, « hac in sede versus ἐν dixisset poeta. »

Les exemples suivants, empruntés aux *Dionysiaques* de Nonnus, suffiront, je crois, pour confirmer la leçon que Lehrs a cru devoir corriger d'après Hermann :

III, 212 : Ὀλλυμένων μερόπων ἐνὶ λάρνακι κοιλάδι τέμνων.
IV, 77 : Ὀλβίη, οἷον ἔχεις ἐνὶ δώμασι καλὸν ἀλήτην.
XXI, 249 : Ἀσσύριος Φαέθων ἐνὶ Περσίδι· Δηριάδης γάρ.

Il faut donc garder ἐνὶ πείρασι. Cette expression, qui se trouve au vers 81 du livre Ier d'Apollonius de Rhodes, doit peut-être remplacer la leçon ἐπὶ πείρασι, au vers 365 du livre II du même poëte, à cause de ἀκτῇ ἔπι qui est dans la même phrase.

Vers 278.

Ἣ καὶ ἀπ' Οὐλύμποιο θεοὶ ξυνήονες ἀνδρῶν
πολλάκι θητεύουσι.....

Variantes. M. οὐλυμπιο. — ἄμφω.
Autres Mss. Tous : ἔνθεν ἀπ'... ξεινήονες (sauf P. ξεινήοντες, et Q. ξυινήοντες, les τ pointés). R. ὀλύμποιο. — R. θηλεύουσι.

La confirmation du témoignage principal manque, on le voit, à la leçon ἀνδρῶν. La grammaire, si je ne me trompe, s'accommoderait mieux du datif ἀνδράσι que de ce génitif. Mais, de plus, le sens demande un nom de chose. Je propose ξυνήονες ἔργων.

Vers 283-284.

Καὶ γὰρ ἀκηχεμένῃσιν ἐπουρανίῃσι δικάζων
Κύπριδος ἀγλαΐην καὶ ἐπήρατον ἤνεσα μορφήν.

Variantes. R. ἀμηχεμενησιν. — Q. ἐπουρανίοισι.

La variante de R paraît provenir d'une confusion pareille à

celle qui a produit ἀμοίτην pour ἀκοίτην (vers 211) dans le même manuscrit.

Le sens du premier vers n'est point parfaitement net. Il semble, en effet, qu'aucune des trois déesses n'avait lieu de s'affliger, tant que la sentence n'était pas rendue. D'autre part, il est évident qu'elles n'étaient pas toutes trois affligées, au moment où Paris adjugeait le prix à une d'entre elles.

On comprend donc sans peine que le texte du vers 283 ait paru altéré à O. Schneider.

Mais il est difficile de trouver une correction satisfaisante ; et, en tout cas, l'authenticité du mot poétique ἀκηχεμένῃσιν ne me paraît pas devoir être mise en question. Ce mot, si l'on conserve le texte actuel, pourra être expliqué comme il suit : « Humiliées (d'avoir pour juge un mortel). »

Vers 286.

Νύμφην ἱμερόεσσαν ἐμοὶ κατένευσεν ὀπάσσαι.

VARIANTES. M. ιμερόεσσαν (le ν d'origine très-récente). — Q. R. ἡμερόεσσαν. — R. P. ὀπάσσας. — Q. L. ὀπάσας.

On voit que la terminaison du dernier mot est mal attestée. Je propose ὀπάσσειν, qui serait plus clair ici que l'aoriste. Colluthus songeait peut-être au passage de l'*Iliade* (XIII, 368-369), où il est question de Cassandre promise à Othryonée :

> Τῷ δ' ὁ γέρων Πρίαμος ὑπό τ' ἔσχετο καὶ κατένευσεν
> δωσέμεναι.

Cf. Apollonius, II, 950 : νεῦσε δ' ὅγ' αὐτῇ Δωσέμεναι.

Vers 309-314.

309 Νὺξ δὲ, πόνων ἄμπαυμα μετ' ἠελίοιο κελεύθους,
310 ὕπνον ἐλαφρίζουσα παρήορον ὤπασεν ἠοῖ
311 ἀρχομένῃ· δοιὰς δὲ πύλας ὤϊξεν ὀνείρων,
312 τὴν μὲν ἀληθείης, κεράων δ' ἀπελάμπετο κόσμος,
313 ἔνθεν ἀναθρώσκουσι θεῶν νημερτέες ὀμφαί·
314 τὴν δὲ δολοφροσύνης, κενεῶν θρέπτειραν ὀνείρων.

Variantes. M. 309. μεγ'. — 310. ὑποτραφιζουσα (au lieu de ὕπνον ἐλαφρίζουσα). — ὠπασα δ'ἠω. — 311. ἀρχομένην ὁιας δε θύρας ὠίξε πυλάων. — 312. ἐληθεις. — κεράων ἀπελάμπετο κόσμον. — 313. ἀναθρώσκουσα. — ὀνεῖρῶν (d'abord, ce semble, ονειρον).

Autres Mss. 309. Q. νῦν. — κελεύθοις. — 310. Tous : μετήορον. — A. G. ἠώς. L. P. Q. ἠώ. — 311. Q. ἐρχομένη. — G. P. R. ἀρχομένη. — 312. L. τῇ. — Q. R. τῇ. — A. L. P. περάων, mais ce dernier en marge : κεράων. — P. Q. δ' manque. — P. κόσμῳ. — 313. G. νομετρέες. — Q. νημερτέαις ὀρφαί. — 314. V. ἐλεφαντίνην, qui est aussi à la marge de P.

Les mss. secondaires fournissent ici quelques leçons excellentes, que les fautes de M ne font que confirmer : ainsi μετ' (M. μέγ'), ὕπνον ἐλαφρίζουσα (M. ὑποτραφίζουσα), ὀνείρων (fin du vers 311). Au vers 310, la première personne ὤπασα, de M, paraît provenir de ce que le copiste, ne comprenant pas en cet endroit ce qu'il écrivait, comme sa copie même le prouve, a cru que ce passage était un discours, annoncé par les mots ἔννεπε νύμφη, qui se trouvent deux vers plus haut.

Au vers 310, on n'a jamais su expliquer d'une manière satisfaisante ni παρήορον, ni μετήορον. La conjecture de O. Schneider, παρήγορον, me paraît plausible, ainsi que sa proposition de lire au vers suivant ἐρχομένη, bien que ce mot soit propre au seul ms. Q, et que M porte ἀρχομένην, non ἐρχομένην, comme l'a cru Schneider sur la foi de Pressel. Mais je me refuse à croire, avec le même philologue, que νὺξ... ὤπασεν ἠῶ ἐρχομένη puisse être admis dans le texte, avec le sens de *nox veniens diem abegit*. Dans l'exemple de l'*Iliade* qu'il cite (VIII, 341), ὡς Ἕκτωρ ὤπαζε καρηκομόωντας Ἀχαιούς, le mot ὤπαζε paraît signifier « il poursuivait » plutôt que « il chassait. » Je crois qu'il faut renoncer à défendre ici le texte des manuscrits, et substituer ἤλασεν à la vulgate ὤπασεν. Nonnus a dit (*Dionys.* XXXV, 242) : νύκτα φαεσφόρος ἤλασεν Ἑρμῆς. Nous lirons donc :

Νὺξ δὲ πόνων ἄμπαυμα μετ'ἠελίοιο κελεύθους
ὕπνον ἐλαφρίζουσα παρήγορον ἤλασεν ἠῶ
ἐρχομένη.

On sait que, chez Nonnus, ἠώς a très-souvent le sens pur et simple de *jour*. De même aussi chez Musée (vers 192) : ἀνὰ νύκτα καὶ ἠῶ.

Au vers 311, la diversité de leçons θύρας et πύλας pourrait être embarrassante, si ces vers n'étaient pas une réminiscence de l'*Odyssée* (XIX, 562 et suivants), où il y a δοιαὶ γάρ τε πύλαι. Πύλαι est donc la vraie leçon. Le singulier lapsus πυλάων (au lieu de

ὀνείρων) paraît d'ailleurs indiquer que le copiste pensait, en ce moment, à la faute qu'il venait de commettre, et au mot qu'il aurait dû écrire.

Au vers 314, la leçon de V n'est très-probablement qu'une correction conjecturale : mais, à la prendre comme telle, elle ne me paraît pas à dédaigner. Le poëte qui a dit plus haut que l'autre porte était de corne, pouvait-il négliger de dire que celle-ci était d'ivoire? On se passerait bien plus volontiers de δολοφροσύνης, qui, d'ailleurs, peut être une glose empruntée au vers 362 (δολοφροσύνησιν ὀνείρων). Paléographiquement même, la confusion n'est pas absolument invraisemblable. Je crois donc qu'il faut rétablir ici, non ἐλεφαντίνην, qui rendrait le vers faux, mais un autre mot de même famille, comme ἐλεφαντινέην. On trouve dans l'*Anthologie :* ἐλεφαντινέων δι' ὀδόντων (Appendice, ép. 209, v. 5).

Au dernier vers, θρέπτειραν, que St. Julien traduit ingénieusement par le mot *mère*, me paraît néanmoins inadmissible, quand je considère le sens propre du mot. Le φ se confond fréquemment avec le groupe θρ (voir Bast, *Commentatio palæographica,* page 737, et planche II, ligne 14). Je crois qu'on peut conjecturer ici ἀφέτειραν. En effet, un copiste a pu rattacher l'α qui commence ce mot à κενεῶν, s'imaginant avoir sous les yeux l'accusatif du mot κενεών. Cette supposition une fois admise, l'origine de la leçon actuelle devient très-facile à expliquer.

Ἀφέτειρα est le féminin régulièrement formé de ἀφετής ou ἀφετήρ. Si l'on ne cite pas d'exemples de cette forme, n'est-ce pas simplement qu'il devait se rencontrer très-peu d'occasions d'en faire usage?

Vers 317.

Κυδιόων δ' ὑπέροπλον ὑποσχεσίῃ Κυθερείης.

VARIANTES. M. ὑπέροπλος. Les autres : κυδιόων ὑπέροπλον.

« Il s'agit de Paris, qui enlève Hélène et la conduit à Troie. Ὑποσχεσίῃ peut donc sembler au moins étrange. Lennep traduit : *promissione Veneris*. Mais de quelle promesse est-il question? de celle qui donne Hélène à Paris? Elle est accomplie, puisque Hélène a consenti à l'accompagner. Paris ne doit donc pas s'enorgueillir de la promesse de Vénus, dont il n'a plus rien à attendre. S'il est fier de quelque chose, c'est bien plutôt d'avoir

été secondé par elle dans son entreprise, aujourd'hui heureusement terminée. On est donc conduit à rechercher, pour le substituer à ὑποσχεσίῃ, promesse, un mot qui signifie « service. » Ce mot est ὑπηρεσίῃ. »

Cette conjecture a été proposée, dans une de nos conférences, par M. Hémon, actuellement élève de l'École Normale.

Vers 327-328.

Ἀγρόμεναι δ' ἑκάτερθεν ἐπὶ προθύροισιν ἐρύκειν
Ἑρμιόνην στεναχουσαν ἐπειρήσαντο γυναῖκες.

VARIANTES. M. 327. ἀπατερθεν. — ἐ (puis une lettre grattée) ρύκειν. — 328. στεναχουσαν, mais d'abord στενοχ...
Autres Mss. L. Q. R. προθύρῃσιν.

O. Schneider dit (*Philologus*, t. V, p. 408), à propos de ces deux vers : « Servæ dicuntur conatæ esse Hermionen retinere ; « sed non apparet neque unde retinere voluerint, nec quem iste « conatus eventum habuerit. Quæ nisi addantur, imperfectam « patet narrationem esse. » Je crois que ce passage même répond à la première partie de l'objection : car ἐρύκειν στεναχουσαν paraît être ici la même chose que ἐρύκειν ἀπὸ στεναγμοῦ. Quant au succès qu'ont eu les efforts des servantes, Colluthus nous l'apprend dans le reste du morceau, en nous représentant Hermione comme inconsolable.

Un emploi analogue du verbe ἐρύκειν se trouve dans Nonnus (*Dionys.* II, 489) :

Σέλας ὑψόθι βαίνειν
οὐ θέμις · ἀστεροπὴν γὰρ ἀναθρώσκουσαν ἐρύκει (ἀήρ).

Vers 331-332.

Οὐχ ὁράᾳς; γοεραὶ μὲν ὑπημύουσι παρειαί,
πυκνὰ δὲ μυρομένης θαλεραὶ μινύθουσιν ὀπωπαί.

VARIANTES. M. 331. ἐπιμύουσι. — 332. πυκνα, d'abord πυκνας. — μινύθουσιν ὀπωπαι est de seconde main.
Autres Mss. 331. P. ὑπημύουσαι. — 332. V. πίκρα. P. πυκρὰ.

La leçon de P, πυκρὰ, nous montre le passage de la leçon la mieux autorisée, qui est la bonne, à la mauvaise restitution conjecturale qui est dans V. En ce qui regarde le premier vers, on ne peut hésiter qu'entre ἐπημώουσι et ὑπημώουσι. Mais, avant de choisir, il faut examiner les deux vers.

Qu'est-ce que des joues γοεραί ? Je ne dis rien de ὑπημώουσι παρειαί, qu'on a cru pouvoir défendre. Mais que signifie l'épithète θαλεραί, appliquée à des yeux ? Et qu'est-ce que des yeux qui s'amoindrissent (μινύθουσιν) ?

Pour remplacer par deux bons vers ces deux vers absurdes, il suffit d'admettre qu'un copiste a écrit par erreur παρειαί à la fin du premier vers, où son original portait ὀπωπαί ; et que, s'apercevant de sa faute, il l'a réparée à la manière des copistes, en remplaçant παρειαί par ὀπωπαί, à la fin du vers suivant.

Le vrai texte est incontestablement :

> Οὐχ ὁράᾳς; γοεραὶ μὲν ὑπημώουσιν ὀπωπαί,
> πυκνὰ δὲ μυρομένης θαλεραὶ μινύθουσι παρειαί.

Guillaume Dindorf fait remarquer avec raison, dans le *Thesaurus,* que Colluthus paraît avoir eu en vue ce vers d'Homère (*Iliade,* XXII, 491) :

> Πάντα δ' ὑπεμνήμυκε, δεδάκρυνται δὲ παρειαί.

En effet, d'anciens critiques croyaient reconnaître dans le mot étrange ὑπεμνήμυκε une forme de ὑπημώω (voir Spitzner, sur l'*Iliade,* excursus XXXIII).

Ὑπημώουσιν est donc la bonne leçon.

Qu'on ne nous objecte pas que γοεραί ne peut aller avec ὀπωπαί. Il suffit de rappeler l'exemple connu d'Homère, σχέθε δ'ὄσσε γόοιο (*Od.* IV, 758), *cohibuitque oculos a fletu*, et de renvoyer à l'article γόος du *Thesaurus*, éd. Didot. En ce qui concerne spécialement l'adjectif γοερός, il a bien certainement le sens de « pleurant » dans ce vers de Nicandre (*Alex.* 301) :

> Πολλάκι καὶ πίτυος γοερῆς ἀπὸ δάκρυα τμῆξαι.

Entre autres explications de ce vers, le Scholiaste donne la suivante, qui est évidemment la bonne : Γοερῆς, ὅτι πολὺ στάζει δάκρυον.

Enfin γοήμων, synonyme de γοερός, qualifie ὀπωπή dans ce passage de Nonnus (*Dionys.* IV, 64) :

> Ὡς φαμένης ἀπένιψε γοήμονος ὄμβρον ὀπωπῆς
> μήτηρ ἀσχαλόωσα.

Vers 334-336.

..... Ἰθείης δὲ παραπλάζουσα κελεύθου
ἵσταται ἀσχαλόωσα, καὶ ἐς λειμῶνα μολοῦσα
. . . . . .
Ὠράων δροσόεντος ὑπὲρ πεδίοιο θαάσσει.

Variantes. 336. P. δροσώεντος. M. θεάσσει.

Il y a longtemps que Græfe a proposé de remplacer παραπλάζουσα par παραπλαγχθεῖσα, correction toute naturelle, puisque Colluthus emploie ailleurs les formes ἀποπλαγχθεῖσα (vers 41) et πλαζομένην (vers 345). Si je reviens sur cette conjecture, c'est qu'aucun éditeur n'a cru devoir l'adopter, peut-être par la faute de Græfe lui-même, qui n'a pas suffisamment indiqué les motifs de sa correction. On peut alléguer à l'appui de la leçon des mss. Nicandre, *Thériaques,* 757 : Κραδίη δὲ παραπλάζουσα μέμηνε, ce que l'on traduit *et insanum vexat dementia pectus*. En effet, dans ce vers, comme dans le vers de Colluthus, παραπλάζουσα paraît pris dans un sens intransitif dont je ne vois pas qu'on cite d'autres exemples, et qui est également étranger, si je ne me trompe, à πλάζω et à ἀποπλάζω. Mais il n'est pas impossible que le passage de Nicandre ait subi exactement la même altération que celui de Colluthus. Quoi qu'il en soit, dans ce dernier passage, il y a une autre difficulté résultant de l'emploi du présent, lorsque le sens demanderait l'aoriste.

L'intermédiaire entre παραπλαγχθεῖσα et παραπλάζουσα me paraît avoir été παραπλασθεῖσα. Je trouve, en effet, chez Hésychius, la forme ἀποπλασθεῖσα expliquée, comme le serait ἀποπλαγχθεῖσα, par la glose ἀποκρουσθεῖσα. La leçon actuelle παραπλάζουσα serait alors une correction de la faute παραπλασθεῖσα.

Au vers 335, la seconde supposition à laquelle les compagnes d'Hermione ont recours pour la consoler, ne peut être distinguée de la première par le mot καί. Mais je ne trouve pas de correction qui me satisfasse. Peut-être faut-il marquer une lacune après ἀσχαλόωσα.

En revanche, je ne vois pas plus que Schneider la nécessité de supposer une lacune entre les vers 335 et 336. Dans ce dernier vers, Schneider propose de substituer ὡραῖον à ὠράων. Je ne

sais si l'on ne pourrait alléguer en faveur de la vulgate le passage suivant de Nonnus (*Dionys.* XLVII, 20) :

> Δίχροον ἠρεύγοντο ῥόδον λειμωνίδες Ὧραι,
> καὶ κρίνον αὐτοτέλεστον ἐμαιώσαντο κολῶναι.

D'autre part, l'expression ῥοδόεις λειμών, qu'on trouve chez le même poëte (II, 79), pourrait faire conjecturer ici ῥοδόεντος au lieu de δροσόεντος : surtout si l'on conserve ἐς ῥόδον, ἐς λειμῶνα, au vers 341.

Vers 337-338.

> Ἦ χρόα πατρῴοιο λοεσσομένη ποταμοῖο
> ᾤχετο, καὶ δήθυνεν ἐπ' Εὐρώταο ῥεέθροις.

VARIANTES. M. 337. παρωῖοι ὀλεσσαμένη. — 338. ὑπ.
Autres Mss. 337. L. P. Alde. πατρωίοιο. — Tous : λοεσσαμένη. — 338. Tous : ὑπὲρ Εὐρώταο παρ' ὄχθαις.

La correction λοεσσομένη provient d'une note de St. Julien.

Selon G. Hermann, ὑπέρ et παρά, qui se trouvent dans les mss. secondaires, ne sont l'un et l'autre que des gloses de ἐπί : d'où la conjecture adoptée avec raison par Lehrs. Lennep, qui ne connaissait que les mss. secondaires, avait conjecturé précédemment παρ' Εὐρώταο ῥεέθροις, leçon qui s'est retrouvée dans M, sauf le premier mot.

Ce dernier vers ne va point avec le vers 340. Suivant le texte ci-dessus, les compagnes d'Hermione diraient qu'il est possible qu'Hélène soit allée se baigner dans l'Eurotas, et se soit attardée sur les bords du fleuve ; à cela Hermione répondrait, deux vers plus bas, que sa mère connaît le « cours des fleuves » (ποταμῶν ἐδάη ῥόον), ce qui ne peut guère signifier à cette place qu'une chose, à savoir l'endroit où coule le fleuve, les lieux où il passe.

D'autre part, le mot ὄρος, dans le vers 340, ne répond à rien de ce que disent ici les servantes, à moins que ce ne soit au membre de phrase que j'ai supposé perdu. On cherche au contraire dans le même vers quelque chose qui rappelle l'ὀμήγυρις dont il a été question quelques vers plus haut (333). La suite des idées demanderait, ce me semble, que les servantes dissent ici, par exemple :

Ἡ χρόα πατρῴοιο λοεσσομένη ποταμοῖο
οἰχομένη δήθυνεν ἐπ' Εὐρώταο ῥέεθρα

(comparez le vers 27 : ἐρχομένη δήθυνεν ἐς ἅλσεα Κενταύροιο) et qu'Hermione répondît, au vers 340 :

Οἶδε ῥόον ποταμοῦ καὶ ὁμήγυριν.....

En tout cas, il y a ici une difficulté qui mérite, je crois, l'attention des philologues.

Vers 340-341.

Οἶδε κελεύθους
ἐς ῥόδον, ἐς λειμῶνα.

VARIANTES. M. οἱ δὲ. P. V. Alde. εἶδε.

De quelque façon que l'on restaure le texte des vers précédents, ῥόδον me paraît difficile à conserver, et je préférerais de beaucoup δόμον. « Ma mère, dirait Hermione, connaît le chemin qui mène de la prairie à la maison, et de la maison à la prairie. » Le mot δόμον paraîtra peut-être trop usuel pour avoir été changé. On peut répondre, je crois, que le passage brusque de l'idée de maison à celle de prairie a pu dérouter un copiste.

Vers 342.

..... Ἐν σκοπέλοισιν ἰαύει.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu de toucher ici au texte, comme a fait O. Schneider. Σκόπελοι est, chez Nonnus, l'expression habituelle pour désigner les lieux sauvages et rocailleux où se passe une partie des scènes de ses *Dionysiaques* (XXI, 168 et passim. Cf. *Paraphrase de S. Jean*, page 62, vers 176). On comprend que ses imitateurs aient pu attribuer à ce mot le sens pur et simple de « lieux inhabités. »

Vers 356-361.

356 Ὡς ἡ μὲν στενάχεσκεν· ἀνακλίνασα δὲ δειρὴν
. . . . . .

357 ὕπνος ἐπεὶ θανάτοιο συνέμπορος εἴπερ ἐτύχθη,
358 ἄμφω ἀναγκαίῃ ξυνήϊα πάντα λαχόντε
359 ἔργα παλαιοτέροιο κασιγνήτοιο διώκειν·
360 ἔνθεν ἀκηχεμένοισι βαρυνόμεναι βλεφάροισι
361 πολλάκις ὑπνώουσιν, ὅτε κλαίουσι, γυναῖκες.

Variantes. M. 356. στοναχιζεν ἀνακλίνουσα. — 357. συνεμπ (puis la place de trois lettres en blanc) γαρ ἐτύχθη. — 358. ξυνη ἅπαντα λαχόντα. — 359. παλαιότεροι. — 360. ἀκηχεμενηισι. — βλεφάροισιν. — 361. ὑπνωοισιν ὀψαι κλαίουσαι.
Autres Mss. 357. P. L. V. ὕπνωσ'. G. ὕπνασ'. — A. ὑπέρ (au lieu de ἐπεὶ). — P. V. θανάτοι. — 361. P. ὑπνώουσι. Q. ὑπνόουσι.

On peut hésiter, quoiqu'en dise O. Schneider, entre la forme la mieux autorisée, στονάχιζεν, qui se trouve aussi dans Musée (v. 115), et la forme la plus éloignée de l'usage vulgaire, στενάχεσκεν. Je ne vois pas que la terminaison itérative soit déplacée ici. Au dernier vers, ὀψαί de M. n'est qu'une mauvaise manière d'écrire ὀψέ, enfin. Il y avait sans doute dans l'original dont ce manuscrit dérive, ὀψὲ κλαίουσαι γυναῖκες. Mais la confusion du ψ et du τ étant des plus faciles à expliquer par la paléographie, cette leçon corrompue n'est probablement qu'une altération de la vulgate.

Je ne pense pas que le texte cité en tête de cette note satisfasse personne. J'arrive donc immédiatement à la correction que je crois pouvoir proposer. J'emprunte ἕλεν (au lieu de ἐπεὶ, au second vers) à Wernike, ἦ γὰρ au lieu de εἴπερ (M. γάρ après un blanc), à O. Schneider. Je considère les deux derniers pieds du second vers et le troisième comme une parenthèse. J'écarte l'hypothèse d'une lacune, et j'écris les quatre premiers vers comme il suit :

Ὡς ἡ μὲν στενάχεσκεν· ἀνακλίνας δέ ἑ δειρὴν,
ὕπνος ἕλεν θανάτοιο συνέμπορος — ἦ γὰρ ἐτύχθη
ἄμφω ἀναγκαίῃ ξυνήϊα πάντα λαχόντε —
ἔργα παλαιοτέροιο κασιγνήτοιο διώκων.

Dans cette hypothèse, la faute ἀνακλίνασα δέ s'explique tout naturellement par l'omission de ἑ dans un manuscrit; εἰ mis pour ἦ, et ἀναγκαίη pour ἀναγκαίῃ, sont des fautes en quelque sorte perpétuelles, la dernière surtout, dans les manuscrits. Διώκειν pour διώκων s'explique par l'embarras des copistes, qui n'ont pas vu qu'il y avait là une parenthèse. Une seule correction peut paraître hasardée : c'est ἕλεν. Mais je crois qu'on peut

opposer à cette objection une raison pareille à celle que je viens d'alléguer : l'embarras où se trouvèrent les copistes, lorsqu'un nominatif féminin eut pris dans le premier vers la place du nominatif masculin qui qualifiait ὕπνος. La question, ce me semble, n'est plus que de savoir si la syntaxe, le mètre et le sens s'accommodent de la restitution proposée.

Au premier vers, l'accusatif ἑ dépend à la fois de ἀνακλίνας et de ἕλεν. Ce mot ne fait pas hiatus avec δέ qui précède, selon la tradition homérique, suivie en cela par Nonnus et son école. Exemple : Ἓν δέ ἑ μοῦνον ὄρινε (*Dion.* XXXIII, 217).

Ἐτύχθη est un exemple de ce que les grammairiens appellent *schema Pindaricum* ou *Bœotium* (voir Matthiæ, pages 622 et 623 de la traduction, où l'on trouvera des exemples de sujet duel avec un verbe au singulier). Chez les Attiques, on ne trouve cette figure que quand le verbe précède le sujet, comme dans ce passage même. Elle se rencontre surtout avec les verbes ἦν, ἔστι, dont ἐτύχθη est ici un synonyme.

Voici maintenant le sens général du passage ainsi restitué. Hermione tombe dans un sommeil d'accablement, dans une sorte d'évanouissement, ou de léthargie, semblable à la Mort. Or la Mort ou Thanatos, dans la tradition mythologique, avait pour frère le Sommeil. Voilà pourquoi Colluthus dit au dernier vers que le Sommeil, dans les circonstances dont il s'agit, jouait le rôle de Thanatos, son frère aîné. Entendez simplement que le sommeil d'Hermione imitait, paraissait reproduire les effets de la mort. Quant à la parenthèse, elle s'expliquera d'elle-même, si l'on fait attention que ἀναγκαίῃ, *necessitate*, *necessitudine*, renferme tout à la fois l'idée de nécessité et celle de parenté.

Si le sens de συνέμπορος, au second vers, est vague, il ne l'est pas moins dans plusieurs passages des *Dionysiaques* de Nonnus, qui use et abuse de ce mot. Ainsi au livre XII, vers 133 :

> Καὶ πίτυς αἰάζουσα συνέμπορος ἥλικι πεύκῃ
> λεπταλέον ψιθύριζεν . . . . .

Au livre XXIX, v. 173 :

> ..... Ἑζομένῳ δὲ παρέζεται, ἐν δὲ τραπέζῃ
> μιμηλαῖς παλάμῃσι συνέμπορος εἰλαπινάζει.

Au livre XLIV, 98 :

> ..... Καὶ εὐκεράῳ παρὰ βωμῷ
> θῆλυν ὄϊν κεράεντι συνέμπορον ἄρσενι ταύρῳ.....
> Ζηνὶ καὶ Ἀδρυάδεσσι μίαν ξύνωσε θυηλήν.

Dans le passage de Colluthus, ὕπνος θανάτοιο συνέμπορος peut, je crois, s'interpréter : « Un sommeil voisin (proprement « compagnon ») de la mort. »

Græfe a cru voir une difficulté dans la rencontre de voyelles qui résulte du rapprochement des mots ἄμφω et ἀναγκαίη. Ce scrupule est absolument chimérique, comme le prouve le commencement de vers ἄμφω ἀεθλεύσοιτε, dans les *Dionysiaques* de Nonnus (XLII, 513), puis les exemples suivants que j'emprunte au même poëte : VII, 80 : τίκτω ἐγώ. — XI, 439 et 440 : οὔπω ἐμός. — XIII, 24 : μήπω ἀεθλεύσαντι. — XV, 142 : οἴνῳ ἀμερσινόῳ (conjecture de Kœchly). — XVI, 328-329 : ἐρρέτω αἰγῶν, Ἐρρέτω ἡμετέρων. — Ib. 357 : ἐρρέτω Ὑδριάδων δολόεν ποτὸν, ἐρρέτω εὐνή. — XXI, 44 : οὕτω ἀριστεύουσι. — XXXV, 279 : οὔπω ἐμῆς. — XXXVII, 121 : δευτέρῳ ἵππον. — XLIII, 116 : Βάκχῳ ὑπό. — *Paraphrase*, page 174, v. 46, éd. Passow : οὐδέ πω ἔγνως.

Passons maintenant aux deux derniers vers. Ἔνθεν ne peut aller ni avec ma restitution, ni avec celles qui ont été proposées jusqu'ici. Ce mot inexplicable doit être changé, si je ne me trompe, en ὅνπερ, qui se rapportera à ὕπνος, et dépendra de ὑπνώουσι : « ce même sommeil dont s'endorment les femmes. »

Il serait très-long et fastidieux de rapporter et de discuter tout ce qui a été écrit sur ce passage. Il faut citer cependant l'ingénieuse conjecture de Schneider, qui propose de substituer, dans le vers 357, καμάτοιο à θανάτοιο. Il est clair que, si on adopte cette correction, le passage entier devra être restitué d'une manière toute différente. Mais je ne vois pas comment on expliquera, au dernier vers, les mots παλαιοτέροιο κασιγνήτοιο, qui ne peuvent désigner que la Mort, si la Mort n'est pas nommée dans ce qui précède.

Vers 363-364.

Τοῖα δὲ κούρη
ἴαχε θαμβήσασα, καὶ ἀχνυμένη περ ἐοῦσα.

VARIANTES. M. θαμβήσα.

Περ, venant ainsi après καί, ne peut signifier autre chose que « quoique. » Or « elle s'écria bien qu'affligée, » ou « étonnée quoique affligée, » ne donne qu'un non-sens. Remarquons de plus que ἐοῦσα est inutile avec ἀχνυμένη. Au vers 52, on lisait autrefois

ἀυζομένη περ ἐοῦσα : mais nous avons vu que le *Mutinensis* porte ἀμαιμακέτη περ ἐοῦσα ; et cette dernière leçon est justement préférée aujourd'hui. Je propose de corriger :

Ἴαχε θαμβήσασα, συναχνυμένη παρεούσῃ.

Vers 365-366.

Χθιζὸν ὀδυρομένην με δόμων ἔκτοσθε φυγοῦσα
κάλλιπες ὑπνώουσαν ὑπὲρ λεχέων γενετῆρος.

VARIANTES. M. δόμον. — κάλλιπες (sic).
Autres Mss. A. Q. καὶ (au lieu de με). — P. ἔκτοθε. — φυγοῦσιν (avec α au-dessus de σιν). V. φυγοῦσαν. — Q. ὑπνώωσαν. — λεχίων.

Ὑπὲρ λεχέων γενετῆρος paraît faire allusion au vers 325. Mais le sens n'a que faire de ces mots. D'autre part, la nécessité d'un vocatif se fait sentir dans cette phrase, où Hermione adresse la parole à sa mère qu'elle croit revoir, après une longue séparation. Aussi ne puis-je me contenter de la correction λεχέων γενετείρης ou λέχεος γενετήρων, proposée par O. Schneider.

Je changerai d'abord γενετῆρος en γενέτειρα. Puis, comme l'expression ὑπὲρ λεχέων, employée d'ailleurs par Nonnus (VII, 319), serait très-faible à côté de ὑπνώουσαν, je la remplacerai par ὑπὲρ τεγέων, que me fournit Triphiodore (vers 547) : γυναῖκες ὑπὲρ τεγέων ἀΐουσαι, c'est-à-dire *mulieres in conclavibus supernis audientes,* comme interprète F. S. Lehrs (éd. Didot).

J'avais songé d'abord à ἀπηλεγέως.

Vers 375-377.

Ἔσπετε νοστήσαντες ἐπὶ Κρήτην Μενελάῳ·
χθιζὸν ἐπὶ Σπάρτην τις ἀνὴρ ἀθεμίστιος ἐλθὼν
ἀγλαΐην σύμπασαν ἐμῶν ἀλάπαξε μελάθρων.

VARIANTES. M. 376. αθέμιστος. — 377. ξύμπασαν. — αλαπάξαι.

La conjecture de O. Schneider, ὅτι Σπάρτην au lieu de ἐπὶ Σπάρτην, améliore le passage sans le rendre complètement satisfaisant. Ἐμῶν ne peut passer : car, à supposer qu'Hermione puisse appeler

« ma maison » la maison de son père, c'est Ménélas qu'intéresse directement le message confié aux oiseaux; c'est de « sa » maison que les oiseaux doivent lui parler.

Précédemment, d'Orville avait proposé de rectifier la vulgate en remplaçant ἐμῶν par ἑῶν, pris dans le sens de *tuorum*. Mais, évidemment, ἑός ne peut être employé ainsi qu'à une condition : c'est que l'ensemble de la phrase indique nettement que la personne en question est la seconde, et non pas la troisième.

Je crois qu'on peut garder ἐπί, et corriger ainsi le dernier vers :

ἀγλαΐην σῶν πᾶσαν, ἄναξ, ἀλάπαξε μελάθρων.

Σῶν πᾶσαν devait presque nécessairement devenir σύμπασαν dans quelque manuscrit. D'autre part, on comprend que les deux premières lettres de ἄναξ, sinon ce mot tout entier, aient pu très-facilement être omises : d'où la nécessité d'un remaniement.

Vers 383.

Κασσάνδρη νεόφοιτον ἐπ' ἀκροπόλης ἰδοῦσα.

VARIANTES. M. νεόφυτον.
Autres Mss. V. Κασάνδρη. — G. νεόφυτον. — P. ἐπ', et en marge ἀπ' (?). — V. ἀκροπύλης.

Lennep avait proposé νεόφοιτος, d'après le vers 374 de Triphiodore :

Κασσάνδρη νεόφοιτος ἐμαίνετο.

G. Hermann conjectura ensuite θεόφοιτος. C'est, en effet, le mot qu'il faut rétablir : car je trouve dans le *Thesaurus*, éd. Didot, au mot νεόφοιτος, que des manuscrits de Triphiodore portent Κασσάνδρη θεόφοιτος, leçon de l'édition Lehrs-Didot.

Hermann proposait aussi ἀπ' ἀκροπόλης. On ne voit pas pourquoi Lehrs n'a pas accueilli cette leçon, ou cette conjecture, qui se trouve déjà, selon Lennep, dans le texte d'Henri Estienne, et que St. Julien avait adoptée avant que G. Hermann la recommandât.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

QUATRIÈME FASCICULE

NOUVEL ESSAI SUR LA FORMATION DU PLURIEL BRISÉ EN ARABE

PAR STANISLAS GUYARD

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1870

K

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVEL ESSAI

SUR LA

FORMATION DU PLURIEL BRISÉ

EN ARABE

PAR

STANISLAS GUYARD

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1870

K

AVANT-PROPOS.

Ce mémoire était déjà terminé et remis entre les mains de l'éditeur, lorsque nous est tombé sous les yeux un passage du nouvel ouvrage de M. Benfey « Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland », dans lequel nous trouvions une précieuse confirmation de notre théorie personnelle sur la formation du pluriel interne en arabe, théorie qui d'ailleurs se justifie par l'étude des autres points de la grammaire, ainsi que nous espérons le démontrer dans un second travail en préparation.

Dans un endroit de sa « Grammaire Comparative », Bopp, parlant des langues sémitiques, dit qu'aussitôt que l'on prononce avec des voyelles les consonnes radicales sémitiques, on n'a plus devant soi une racine mais un mot (par exemple, en arabe k t l prononcé avec a donne k a t a l a « il a tué »), et que ces mots se distinguent précisément les uns des autres par la différence de leurs voyelles (par exemple, kutila, avec u i a au lieu de trois a, se rend par « il a été tué »). Au contraire, poursuit-il, dans la famille indo-européenne, si l'on se reporte à l'état le plus primitif d'un mot, la racine apparaît comme « un noyau indivisible et presque inaltérable qui s'entoure de syllabes étrangères », dont le rôle est d'exprimer les rapports grammaticaux que la racine ne peut rendre par elle-même.

A ce propos, M. Benfey s'exprime ainsi (page 483 et suiv.) :

« En réalité, on a comparé entre elles les langues indo-
» germaniques et sémitiques, dans l'état le plus avancé qu'elles
» aient pu atteindre, et c'est avec raison que l'on a mis en
» lumière le contraste qu'elles présentent. Mais ne se pour-
» rait-il pas que les premières s'offrissent à nous dans une
» phase morphologique par laquelle auraient déjà passé les
» dernières ? Nous savons que, même dans des langues con-
» génères, la chronologie et la morphologie ne marchent pas
» de front ; à plus forte raison, dans des langues de souche dif-
» férente. Tandis que, dans l'Inde, environ 600 ans avant
» notre ère, une langue sortie de l'ancien indien, le pâli,
» est dans le même rapport avec lui que l'italien avec le
» latin, le lithuanien moderne nous est resté dans un état
» de conservation supérieur, quant aux formes, au gothique ;
» et si, laissant de côté les particularités, nous jetons un
» coup-d'œil général sur cette langue, elle vient se placer
» presqu'à côté du sanscrit lui-même. . . . . .
. . . . . .

» Si, maintenant, nous observons que, dans le développe-
» ment historique ultérieur des langues indo-germaniques,
» on voit disparaître presque complétement ces « syllabes
» étrangères » dont s'est entouré ce « noyau », autrefois
» « presque inaltérable », mais très-altéré par la suite des
» temps ; si nous considérons que, dans la branche germa-
» nique, en particulier, à peu près comme dans la dernière
» phase accessible des langues sémitiques, il arrive souvent
» que la seule expression visible ou perceptible à l'oreille
» d'une différence d'idée réside dans un changement de
» voyelles, par exemple, dans sprich, sprach, Spruch, on pour-
» rait dire, ici comme là, qu'aussitôt que l'on prononce avec
» une voyelle la consonne radicale, on n'a plus devant soi
» une racine mais un mot déterminé. Nous nous sentons
» donc de plus en plus gagné par le pressentiment que,

» dans les langues sémitiques, il pourrait y avoir eu une
» formation qui se serait systématiquement *arrondie*, en
» suivant la même direction qu'ont prises les langues ger-
» maniques. . . . . .
. . . . . .

» Si nous ne connaissions que les dernières phases des
» langues germaniques, Allemand, Anglais, Hollandais, Danois,
» Suédois, notre jugement sur leurs racines et sur le mode
» de formation de leurs mots ne différerait guère de celui
» que nous portons sur le même objet, dans les langues
» sémitiques. »

On verra dans la suite de ce mémoire que les pressentiments de M. Benfey se trouvent pleinement justifiés par les faits; nous avons pensé que citer textuellement ses paroles valait mieux que toute introduction, et que cela seul était déjà une sanction pour notre théorie, de s'être rencontrée avec les prévisions de l'illustre orientaliste.

S. G.

ESSAI SUR LES PLURIELS BRISÉS EN ARABE.

L'arabe, outre son pluriel régulier qui se forme comme dans toutes les autres langues par l'addition de certaines désinences, présente encore une formation particulière, étrangère aux autres langues sémitiques, et s'écartant en apparence de toute formation connue [1]. Dans cette langue, on peut exprimer la pluralité par un changement *interne* du mot, changement qui d'ailleurs ne s'étend en général qu'aux voyelles. Du singulier طِفْل (tifl) „enfant", on forme le pluriel أَطْفَال (aṭfāl), où le changement consiste à insérer un *ā* après la seconde radicale, et à faire précéder d'un *a* le mot entier; du sing. قَبْر (qabr) „tombeau", on forme le pluriel قُبُور (qoboūr), en insérant un *oū*, et en marquant d'un dhamma [2] la première radicale; de رُمْح (romhh) „lance", on forme le pluriel رِمَاح (rimāhh) qui se distingue du singulier en ce que sa première radicale est mue par un Kesra (i bref), et sa seconde suivie d'un Aleph de prolongation (ā). Il est inutile de multiplier les exemples; ceux que nous venons de donner suffisent pour indiquer ce mécanisme remarquable [3].

Ce qui frappe tout d'abord dans cette formation, c'est qu'elle présente certains caractères qui lui donnent de la ressemblance

1 Sauf en éthiopien qui est une branche de l'arabe. Nous apprenons par une bienveillante communication de M. de Slane que le berber présente aussi ce phénomène; nous nous réservons d'étudier cette question par la suite.

2 Nous transcrivons le dhamma par un *o*, cette voyelle nous paraissant mieux le rendre que *ou*.

3 On n'a qu'à ouvrir une grammaire arabe pour y trouver la liste complète des pluriels irréguliers. Ils sont au nombre d'environ quarante.

avec le nom d'action. Par exemple, فُعُول (foʿōūl) est à la fois pluriel brisé et nom d'action; de même فِعَال (fiʿāl), فِعْلَة (fiʿlat), فَعَل (foʿal), فُعْل (foʿl) etc.; c'est ce qui a pu faire dire à M. Hartwig Derenbourg dans son *„Essai sur les pluriels en arabe"*: [1] „Le pluriel interne est l'expression, dans la langue, de l'idée abstraite contenue dans le pluriel, et il s'est approprié dans ce but un grand nombre des formes verbales usitées pour l'infinitif." Telle est l'idée qui est naturellement venue à l'esprit des savants qui ont cherché à donner l'explication de ces formes. Aussi n'y ont ils presque tous vu que des *singuliers* pris *collectivement*, ou des *abstraits du genre neutre* [2]. D'autres ont admis tout simplement que c'était un procédé primitif, antérieur même au pluriel externe. Mais ici se présentait la difficulté de retrouver des traces de cette formation dans les autres langues sémitiques. Enfin dans ces derniers temps, M. Dillmann et après lui M. H. Derenbourg ont supposé que la voyelle de la terminaison du pluriel avait pénétré dans l'intérieur du mot et y avait causé tous les changements que l'on y remarque.

C'est à M. H. Derenbourg que nous devons le plus récent travail qui ait été publié sur cette question. Il en consacre la première partie à la réfutation des théories défendues par Bochart [3], Ernst Meyer [4] et Hamaker [5] pour qui le pluriel

1 *Journal asiatique* No. de Juin 1867, page 455.

2 Cette hypothèse tombe d'elle-même devant le simple fait que le genre neutre est inconnu aux langues sémitiques.

3 *Hierozoïcon*, Lipsiae, 1793—96.

4 *Die Bildung und Bedeutung des Plurals in den semitischen und indogermanischen Sprachen*, Mannheim, 1846.

5 *Commentatio de pluralibus Arabum et Aethiopum irregularibus qui a grammaticis vulgo fracti appellari solent* dans les *Orientalia*, ed. Juynboll, Amstelodami, 1840, T. I.

est un singulier pris collectivement. Cette théorie doit être rejetée, car les grammairiens arabes font très-bien la distinction entre le pluriel et le collectif, et les désignent par les noms respectifs de جَمْع (djam') „pluriel", et de أَشْبَاهُ الجَمْع (ashbāho ldjam') „semblables au pluriel". L'auteur examine ensuite la Dissertation de M. Dietrich [1] pour qui le pluriel interne serait antérieur au pluriel externe lui-même. Le savant allemand fait quelques rapprochements entre des mots arabes et des mots hébreux qu'il donne comme pluriels brisés; mais M. H. Derenbourg montre bien que ces rapprochements sont très hasardés, et nous ajouterons d'ailleurs qu'admettre pour le pluriel interne une origine antérieure à celle du pluriel externe, ce n'est pas donner l'explication de la formation elle-même, qui n'en reste pas moins enveloppée de l'obscurité la plus complète.

M. H. Derenbourg n'avait pu consulter la nouvelle grammaire hébraïque de Böttcher [2]. S'il l'avait fait, il y aurait trouvé ample matière à discussion, car on y trouve énumérés un assez grand nombre de mots hébreux considérés comme de véritables pluriels brisés. La théorie de Böttcher ne diffère pas de celle de M. Dietrich. Lui aussi, il regarde comme primitif le changement de voyelles qui caractérise ces formes, et déclare que, désormais, on peut ranger au nombre des *faits certains* l'existence en hébreu de *„plurales fracti"*, correspondant aux pluriels internes de l'arabe et de l'éthiopien. Nous ne pouvons entrer dans une analyse détaillée de tous les exemples qu'il cite. Qu'il nous suffise de

1 *Abhandlungen zur hebräischen Grammatik*, Leipzig, 1846, in 4°.

2 *Ausführliches Lehrbuch der hebräischen Sprache*, herausgegeben von F. Mühlau, Leipzig, 1866—69, gr. in 8°.

dire qu'ici encore, nous nous trouvons en présence d'une confusion entre le pluriel et le collectif, et que, souvent même, Böttcher se voit contraint de détourner un mot de sa véritable signification pour faire triompher son système. C'est ainsi qu'il traduit קָצִיר (qātsīr) „moisson" par „moissonneurs", dans un passage d'Isaïe (17, 5), et identifie cette forme à فَعِيل (faʿīl). Or nous verrons plus loin que, même en arabe, فَعِيل (faʿīl) doit être considéré comme un simple collectif. De plus, à propos du mot אָבִיב (āvīv) „moisson" (Dan. IV, 9), dans lequel M. Dietrich voyait un pluriel de אֵב (ēv), M. H. Derenbourg fait remarquer avec raison qu'en hébreu, comme en arabe, la forme فَعِيل (faʿīl) sert à former des mots indiquant différentes époques du temps de la moisson. On ne peut donc admettre pour קָצִיר (qātsīr) le sens que veut lui donner Böttcher.

Arrivons maintenant aux idées de M. H. Derenbourg. Pour lui, l'accroissement du nombre se reflète dans un accroissement matériel, exprimé par l'addition d'une syllabe, et il se demande pourquoi cette prolongation resterait toujours placée à la fin du mot et serait pour ainsi dire condamnée à ne pas entrer dans le corps même de la racine (loc. cit. p. 434 et 439). En d'autres termes, selon lui, c'est la syllabe additionnelle du pluriel qui a pénétré à l'intérieur du mot et a ainsi donné naissance à une formation nouvelle. Cette idée avait déjà été émise en des termes analogues par M. Dillmann [1]. Nous traduisons le passage en entier: „Conformément à la tendance intime qu'ont les langues sémitiques à remplacer la flexion externe par un changement intérieur

1 *Grammatik der æthiopischen Sprache,* Leipzig, 1857, p. 237. §. Innere Plural-Bildung.

des voyelles, une formation interne du pluriel est sortie de la formation externe. L'allongement et l'accroissement des terminaisons qui servent à former le pluriel peuvent se transformer en un allongement et un accroissement du système intérieur de voyelles. Un reste des suffixes du pluriel *āt* et *ān* (ōn) à savoir: un *a* bref ou long, plus rarement un *u* pénètre dans le milieu du mot, et en chasse l'*a* du singulier qui vient parfois se placer au commencement du mot." [1]

Comme on le voit, ce système est à peu de chose près le même que celui de M. H. Derenbourg. La différence qui les sépare est la suivante. Pour M. Dillmann, c'est matériellement parlant que la terminaison du pluriel a pénétré dans le mot; pour M. H. Derenbourg c'est virtuellement. Il admet que les Arabes, guidés par le sentiment, ont compris la corrélation qui existe entre l'accroissement de l'idée et celui de la forme, et que c'est instinctivement qu'ils ont remplacé l'allongement externe par un allongement interne.

A notre avis, la manière de voir de M. Dillmann, sans être la vérité absolue, est néanmoins préférable. Dans des questions semblables, l'explication *mécanique* (nous employons ce mot au sens où le prend Bopp) doit être préférée à l'interprétation symbolique.

Quoi qu'il en soit, et bien que M. Dillmann ne nous ait pas montré comment la terminaison du pluriel était venue se fixer dans le corps même du mot, nous reconnaissons qu'il a entrevu une partie de la vérité, et nous le prouverons plus loin en traitant des pluriels de la forme فُعُول (foʿoūl); mais constatons en même temps que ce système ne suffit pas pour

1 M. Dillmann a en vue les pluriels brisés qui commencent par un aleph: أَفْعَال (afʿāl), أَفْعِلاء (afʿilā) etc.

rendre compte des autres formes si nombreuses, et que l'on doit recourir à une autre explication, fondée sur de nouvelles observations [1].

Nous présentons au jugement des savants des idées que nous croyons nouvelles. Selon nous, on doit voir dans le pluriel brisé un fait analogue à ce qui s'est passé dans certains dialectes germaniques (en allemand et en anglais par exemple), où le suffixe du pluriel a d'abord amené un changement intérieur dans le mot, puis a fini par disparaître complétement, en laissant subsister l'effet qu'il avait produit. Et chose remarquable, ce fait est précisément isolé parmi les langues indo-européennes, comme le *pluriel interne* l'est en arabe et en éthiopien, parmi les langues sémitiques.

Nous avons en allemand plusieurs suffixes du pluriel (e, er, en). Nous verrons qu'il en est de même en arabe. Quelquefois en allemand la désinence du pluriel est tombée et la modification intérieure qu'il avait causée dans le mot est seule restée comme marque de la pluralité. En arabe nous retrouverons la même chose.

Prenons, en allemand, le mot *Mann*. Il fait au pluriel *Männer*, c'est à dire que la terminaison *er* a amené un adoucissement de la voyelle qui plus tard a été considéré comme une marque du pluriel, à tel point qu'en anglais la syllabe *er* a disparu sans laisser de traces, donnant naissance à des pluriels comme *men* de *man*; *geese* de *goose*; *teeth* de *tooth*, dans lesquels la mutation du vocalisme désigne seule l'accroissement du nombre. De même en allemand, dans les

1 Dans sa traduction anglaise de la grammaire arabe de Caspari, publiée à Londres en 1862, M. Wright ne cherche pas à donner une nouvelle explication des pluriels brisés, et se borne à les appeler »singulars with a collective signification.«

mots terminés par *er, en, el,* la marque externe du pluriel s'est perdue, cf. *Aepfel* plur. de *Apfel*; *Väter, Mütter, Töchter* de *Vater, Mutter, Tochter* etc.

En arabe que s'est-il passé? Il n'y avait primitivement que des pluriels se formant par l'addition d'un suffixe, mais admettant en même temps une modification intérieure du système des voyelles [1]. Nous retrouvons en effet en arabe, parmi les pluriels donnés comme brisés, un certain nombre de formes où s'est maintenu un reste de suffixe. Dans d'autres, le suffixe a complétement disparu, comme il est d'ailleurs arrivé en syriaque, où le *Ribui* (ܪܒܝܐ), pur signe orthographique, distingue seul le pluriel du singulier; mais dans ce cas, en arabe, la flexion casuelle est venue s'ajouter abusivement au mot dépouillé de son suffixe, et c'est alors qu'on a pu confondre le pluriel brisé avec le singulier.

Un autre phénomène à concouru à la formation du pluriel. C'est l'analogie, dont le rôle est si important dans toutes les langues, et qui amène souvent les méprises les plus grossières [2]. Par exemple: أَرْض (ardh) „terre" fait au pluriel أَرَاضِى (arādhī) dans lequel nous reconnaissons la désinence du pluriel ـِى apocopée de ـِين (īn) = ים (īm). Ce suffixe a amené, comme en hébreu d'ailleurs, l'insertion d'un *a* long après la seconde radicale (cf. אֲרָצִים arātsīm „terres"). Lorsqu'on a dû appliquer ce pluriel à un mot tel que مَعْنَى (maʿna) où au sin-

1 Le berber présente des pluriels formés de cette manière, et d'autres, à côté, qui ont laissé tomber le suffixe.

2 Il suffira de citer ici les dénominatifs grecs en *ιζω* et *αζω*. On sait que ces syllabes sont formées par un *δ* ou un *γ* radical et le *ya* caractéristique de la IV. classe en sanscrit: ainsi *ἐλπίζω* est pour *ἐλπίδ-yω*; *ἁρπάζω* pour *ἁρπάγ-yω*. C'est donc en dérobant à certains mots une partie d'eux-mêmes que les Grecs ont créé leur nombreuse classe de dénominatifs comme *ἀκοντίζω*, *ἀναγκάζω*, que l'analyse étymologique doit considérer comme de véritables monstres.

gulier existait déjà un ى, on a négligé d'y ajouter un nouveau ى, c'est à dire celui du pluriel, ou pour mieux s'exprimer, le ى du singulier s'est trouvé jouer au pluriel le rôle de désinence du pluriel, et l'on a eu مَعَانِى (ma'ānī) au lieu de مَعَانِيى (ma'ānīī). Mais comme, dans le sentiment des Arabes, le ى de مَعَانِى (ma'ānī) n'avait pas cessé de faire partie de la racine, il s'ensuivit naturellement qu'ils prirent la disposition des voyelles a — ā — i pour seule marque du pluriel. De là se formèrent des pluriels comme مَنَازِل (manāzil) de مَنْزِل (manzil) „station" qui ne sont plus qu'une imitation du vocalisme du pluriel régulier أَرَاضِى (arādhī).

Nous disions plus haut que l'addition de la désinence du pluriel avait amené une modification à l'intérieur du mot. Ce fait se vérifie non seulement en arabe, mais aussi dans toutes les autres langues sémitiques. En hébreu, par exemple, מֶלֶךְ (mĕlĕkh) „roi" fait au pluriel absolu מְלָכִים (melākhīm); au pluriel construit, avec un nouveau changement: מַלְכֵי (malkhè). Les mots dont la seconde radicale est un ו (Wāw) ou un י (Jōd) subissent au pluriel une contraction, parceque ces deux lettres, étant faibles, ne pourraient supporter une extension du mot: מָוֶת (māvĕt) „mort" fait donc au pluriel מוֹתִים (mōtīm); זַיִת (zait) „huile" זֵיתִים (zètīm). Comme exemple d'autres changements, nous citerons אֵם (ēm) „mère" qui fait אִמּוֹת (immōt); חֹק (khōq) „loi" qui fait חֻקִּים (khouqqīm) etc. La cause de ce changement est claire. Elle doit être attribuée à l'allongement du mot qui nécessite un déplacement de l'accent [1]). C'est pourquoi nous retrouvons les mêmes

1 On peut comparer à ce phénomène l'altération de la voyelle primitive dans les langues indo-européennes, connue sous les noms de Guṇa

modifications dans le verbe. Ainsi קְטַלְתֶּם (qetaltem) est formé de קָטַל (qāṭal), absolument comme מְלָכִים (melākhīm) de מֶלֶךְ (mĕlĕkh); קָטֵלָה (qāṭelāh) comme מַלְכֵי (malkhê). Il est donc bien évident: 1°, que la modification des voyelles n'est pas un fait particulier à l'arabe. 2°, que cette modification ne peut être envisagée comme marque du pluriel, mais seulement comme l'effet produit par l'addition du suffixe. Ajoutons cependant que bientôt, en arabe, le suffixe ayant disparu, c'est ce changement intérieur que l'on a pris pour le signe du pluriel, et alors il est naturel que les Arabes aient développé et étendu ce nouveau procédé dont leur langue avait pris possession, mais qui existait déjà à l'état embryonnaire, ou pour mieux dire, en virtualité, dans la phonétique des langues congénères.

Après ces considérations générales, nous passons à l'examen de chaque forme du pluriel brisé, en particulier. Nous répartissons ces formes comme il suit:

1° Pluriels où se retrouvent des traces de suffixe, avec mutation intérieure des voyelles.

2° Pluriels ayant perdu leur suffixe, mais conservant la modification interne.

3° Pluriels formés par simple analogie ou imitation du vocalisme du pluriel.

4° Pluriels ayant remplacé leur désinence par le ת (t) du féminin [1]).

Font partie de la première classe les formes:

et de Vriddhi, et amenée également par le déplacement de l'accent.

1 Les Arabes, ne reconnaissant plus la désinence du pluriel, l'ont prise pour une terminaison féminine; de là cette substitution d'une désinence féminine à une autre.

فِعْلَان (fiʿlān) فَعْلَى (faʿla)

فُعْلَان (foʿlān) فَعَالِى (faʿālī)

فَعَالَى (faʿāla) فُعَلَاء (foʿalā) أَفْعِلَاء (afʿilā)

Nous rangeons dans la seconde:

فِعَال (fiʿāl) فِعَل (fiʿal)

أَفْعَال (afʿāl)

Dans la troisième:

فَوَاعِل (fawāʿil) فَوَاعِيل (fawāʿīl)

فَعَائِل (faʿāil) يَفَاعِيل (yafāʿīl)

فَعَالِل (faʿālil) فَعَالِيل (faʿālīl)

أَفَاعِل (afāʿil) أَفَاعِيل (afāʿīl)

تَفَاعِل (tafāʿil) تَفَاعِيل (tafāʿīl)

مَفَاعِل (mafāʿil) مَفَاعِيل (mafāʿīl) [1]

فُعُول (foʿōul) أَفْعُل (afʿol) فُعُل (foʿol)

فِعُول (fiʿoūl) أَفْعُول (ofʿōul)

فُعَّال (foʿʿāl) فُعَّل (foʿʿal)

Enfin nous plaçons dans la quatrième classe:

فِعْلَة (fiʿlat) فَعَلَة (faʿalat)

فِعَلَة (fiʿalat) أَفْعِلَة (afʿilat)

فُعَلَة (foʿalat) فُعُولَة (foʿōulat)

فَعَالِلَة (faʿālilat) فِعَالَة (fiʿālat)

Après avoir passé en revue toutes ces formes, nous examinerons les véritables collectifs, c'est à dire les mots qui expriment une collectivité naturelle. Nous verrons qu'ils sont relativement en petit nombre.

1 Il est facile de voir que toutes ces formes contiennent le même vocalisme a — ā — i, imité, comme nous l'avons dit plus haut, de فَعَالِى (faʿālī).

Ière CLASSE.

Pluriels où se retrouvent des suffixes.

Examen des suffixes.

En arabe, le pluriel régulier se forme pour le masc. au moyen de la terminaison ـُونَ (oūna), cas oblique: ـِينَ (īna); pour le féminin, par l'addition de la syllabe ـَات (āt) [1]. Cette formation étant parfaitement régulière, nous ne la citons que pour mémoire. Les autres terminaisons sont:

1° ـَانِ (ān), avec la flexion casuelle: ـَانُ (ānon); ـَانِ (ānin); ـَانًا (ānan).

2° ـَيْ (aï), forme apocopée de la précédente; avec l'allongement du fatha: ـَايْ (āï).

3° ـِي (ī), forme apocopée de ـِينَ (īna).

Ces désinences sont en usage dans toutes les autres langues sémitiques. *Ān* est resté dans l'éthiopien ፡ (ān) la forme exclusive pour le pluriel régulier masculin; *aï* est l'état construit du syriaque: ـَـ (aï), contracté en ـَـ (è) au pluriel dit emphatique. C'est aussi l'hébreu ־ַי (ê), qui devait autrefois se prononcer comme en syriaque: aï, ainsi que le prouvent les contractions analogues de בַּיִת (baït) en בֵּית (bēt); זַיִת (zaït) en זֵית (zēt), de même que les pluriels rares en ־ַי (aï)

1 Nous avons dit plus haut que souvent la flexion casuelle se surajoute au suffixe du pluriel. Nous en avons déjà un exemple dans la syllabe ـَات (āt) qui fait au nominatif ـَاتُ (aton); au gén. et à l'acc. ـَات (ātin), tandisqu'en hébreu on a toujours וֹת (ōt).

tels que חוֹרַי (khōraï); שָׂרַי (sāraï), et, avec le même allongement qu'on observe en arabe, אֲדֹנָי (adōnāï) (cf. Gesenius *Lehrgeb.* p. 523). L'assyrien nous présente aussi la terminaison ־ֵי (ê), avec la même contraction qu'en hébreu [1]. Selon toute probabilité, nous devons reconnaître ce même suffixe dans la désinence du duel ־ַיִם (aïm), en arabe ـَيْن (aïn) qui, primitivement, s'appliquait au pluriel, mais ensuite s'est localisée par l'usage (cf. Gesenius: *Hebr. Gramm. herausgegeben von Rödiger, Leipzig* 1862 § 88). Aux raisons données par ce savant nous ajouterons que l'éthiopien et l'araméen n'ont pas de duel, et se servent précisément pour le pluriel des terminaisons አን: (ān), ـَـ (aï) qui, en hébreu et en arabe, s'appliquent au duel. De plus, en hébreu, ־ַיִם (aïm) s'emploie aussi bien pour le pluriel que pour le duel. Ainsi כְּנָפַיִם (kenāphaïm) signifie „deux ailes"; mais שֵׁשׁ כְּנָפַיִם (shēsh kenāphaïm) veut dire „six ailes" et non „six fois deux ailes."

Quant à la désinence ـِى (ī) on la retrouve aussi en hébreu sous la forme rare ־ִי (ī) dans un certain nombre de pluriels, et en arabe, c'est le pluriel construit masculin.

Formes فُعْلَانٌ (foʿlān) et فِعْلَانٌ (fiʿlān).

Dans ces deux formes, nous constatons la désinence pleine avec l'addition abusive de la flexion casuelle [2]. Des mots

1 M. Oppert fait remarquer à propos du signe 𒁹𒁹𒁹 = ־ֵי qu'il ne s'agit par d'un י ordinaire. Ce qui nous confirme dans la croyance que l'état construit de l'assyrien et de l'hébreu devait se prononcer eï ou aï.

2 Ce fait nous est attesté par les grammairiens arabes eux-mêmes. Ibn Yaʿīsh, dans son commentaire sur le Mofassal, affirme que certaines tribus arabes déclinent ainsi tous les mots où la terminaison du pluriel masculin remplace une contraction faite au singulier. Voici un

comme غُلام (gholām) „esclave“, قَضيب (qadhīb) „branche“ perdent, l'un son aleph (ا), l'autre son yé (ي), et font au pluriel غِلْمان (ghilmān), قُضْبان (qodhbān). On remarque tantôt un kesra (i bref), tantôt un dhamma (o) sur la première radicale, en remplacement de la voyelle du singulier. Nous ne croyons pas que l'on doive attacher grande importance à cette différence. Ce ne sont peut-être là que des variétés de prononciation, et, en tout cas, l'influence de la consonne initiale doit y être pour beaucoup, d'autant plus que dans les deux formes précitées la première syllabe est fermée, la voyelle, brève, par conséquent, et plus sujette aux modifications que peut lui faire subir la consonne qui la supporte [1]. Lorsque le mot a pour seconde radicale un و (w), ou un ا (a) provenant d'un waw ou d'un yé, il change ces deux lettres, au pluriel, en un ى de prolongation. Ainsi نُور (noūr) „lumière“ fait au pluriel نِيران (nīrān); بَاب (bāb) „porte“ plur. بِيبَان (bībān). Quelquefois même, une diphthongue subit cette contraction, qui est analogue à celle de l'hébreu מָוֶת (māvĕt) devenant מוֹת (mōt) dans le pluriel מוֹתִים (mōtīm); ainsi حَائِط (HHāiṭ) „mur“ plur. حِيطَان (HHīṭan), ضَيْف (dhaïf) „hôte“ plur. ضِيفَان (dhīfān).

petit extrait du passage dont M. H. Derenbourg donne le texte en note (loc. cit. p. 461): »Sache que parmi les arabes, il y en a qui déclinent les pluriels se formant par un waw et un noun (le pluriel régulier) . . . . . au lieu de dire سِنُونَ (çinoūna). قِلُونَ (qilōuna) etc. ils disent سِنِينْ (çinīn-on) au nominatif; سِنِينًا (çinīnan) à l'acc.; سِنِينٍ (çinīn-in) au génitif.« C'est à dire qu'ils prennent le cas oblique du pluriel et y ajoutent la flexion casuelle.

1 On sait par exemple que le fatha (a) se prononce a, après les gutturales; o, après le ق (q) et les emphatiques ط (ṭ), ص (ṣ).

Formes فَعَالَى (fa'āla), فَعْلَى (fa'la), فُعَلَاء (fo'alā) et أَفْعِلَاء (af'ilā).

Dans ces quatre formes nous retrouvons la terminaison ـَى (aï) = ـَاى (āï), apocopée de ـَان (ān) qui lui-même est une contraction pour ـَين (aïn) (cf. Gesenius *hebr. Gramm. herausgeg. von Rödiger* § 80). Dans les deux formes فُعَلَاء (fo'alā) et أَفْعِلَاء (af'ilā) la terminaison ـَاىْ (āï) se cache sous la désinence ـَاء (āo) qui est pour ـَاىُ. C'est l'addition du dhamma du nominatif qui a amené le changement du ى du pluriel en ء (hamza). C'est ainsi que de لَقِىَ (laqiya) on forme le nom d'action لِقَاء (liqāon) pour لِقَاىُ (liqāyon) [1].

فَعَالَى (fa'āla) parait avoir représenté l'état absolu et فَعْلَى (fa'la) l'état construit. Comme on le voit, la flexion casuelle n'est pas venue s'ajouter à ces formes. Elles constituent un état moins avancé du pluriel dit brisé. Il suffit de comparer خَطَايَى (khaṭāya) pluriel de خَطِيَّة (khaṭiyyat) „péché" avec l'hébreu חֲטָאֵי (khaṭāê = khaṭāaï) pour reconnaître l'identité parfaite de leur vocalisme [2]. A côté de خَطَايَى (khaṭāya) nous avons un pluriel خَطَايِى (khaṭāyī). Cette forme correspond à l'hébreu חֲטָאִים (khaṭāyīm), et ici, la désinence du

1 On ne peut se refuser à reconnaître la terminaison ـَىْ (aï) = ـَاىْ (āï) dans le démonstratif أُولَى (oūla) »ceux-ci« qu'on écrit aussi أُولَاى (oūlāï) avec l'allongement de l'a. L'araméen présente aussi le pluriel אִלֵּין (illēn), אֲלֵין (alēn) dans la syllabe finale ēn duquel nous voyons une contraction de aïn forme pleine de aï.

2 Dans le syriaque moderne, parlé dans le Kurdistan, le pluriel emphatique est en ܝܐ (āyā) voy. Nöldeke, *Zeitschr. der D. M. G.* T. XXI, p. 183.

pluriel est ـِى (ī), c'est à dire l'apocopé de ـِين (īn) = ־ִים (īm), plus le dhamma du nominatif. Nous reviendrons plus loin sur cette forme [1].

Nous avons dit que فَعْلَى (fa'la) pourrait bien être l'état construit de فَعَالَى (fa'āla) [2]. Ce qui semble le confirmer, c'est que, la plupart du temps, ces deux formes coexistent comme pluriel du même mot. Ainsi أَسِير (açīr) „prisonnier" fait au pluriel: أَسَارَى (açāra) ou أَسْرَى (açra); كَسِير (kaçir) „brisé" fait كَسَارَى (kaçāra) ou كَسْرَى (kaçra); غَضْبَان (ghadhbān) „fâché" fait غَضَابَى (ghadhāba) ou غَضْبَى (ghadhba); كَسْلَان (kaçlān) „paresseux" كَسَالَى (kaçāla) ou كَسْلَى (kaçla) etc. etc.

Nous arrivons maintenant à فُعَلَآ (fo'alā) qui est pour فُعَلَاى (fo'alāyo) (voy. plus haut). Cette forme est le pluriel du participe actif de la forme فَاعِل (fa'il). Nous y reconnaissons encore la terminaison du pluriel ـَاىٌ (āï) = ـَىٌ (aï) avec la flexion casuelle. Quant au dhamma que porte la première radicale, c'est un affaiblissement de l'ا (ā) du singulier, affaiblissement qui, en hébreu, existe déjà au singulier: (cf. קֹטֵל (qōtēl) = قَاتِل (qātil). Nous assimilons donc فُعَلَاى (fo'alāï) à פֹּעֲלֵי (po'alê pour po'alaï).

1 Il est curieux de constater que Sībaweihi, Soyoūthi et Tebrīzī posent comme forme primitive de فَعَالَى (fa'āla) la forme فَعَالِيّ (fa'āliyyo) qui serait elle-même pour فَعَالِين (fa'ālīn), laquelle serait forme pleine correspondant lettre pour lettre à l'hébreu פְּעָלִים (pe'ālīm). M. H. Derenbourg à qui j'emprunte cette citation déclare qu'il faut »laisser de côté cette prétendue origine.« Nous y voyons au contraire un précieux témoignage.

2 Ces deux formes seraient dans le même rapport que melākhīm et malkhè. Cependant ce ne serait que par la forme, car la syntaxe ne fait aucune distinction entre fa'āla et fa'la.

La forme أَفْعِلَا (af'ilā) est aussi pour أَفْعِلَاى (af'ilaï). Ce pluriel se forme exclusivement du singulier فَعِيل (fa'il), et il correspond au pluriel des mots hébreux de la forme קָטִיל (qāṭīl). Nous voyons dans l'aleph initial un aleph prosthétique. קָטִיל (qāṭīl) faisant au pluriel קְטִילֵי (qeṭīlê pour qeṭīlaï), فَعِيل (fa'īl) aurait dû faire فْعِيلَاى (f'īlāï); mais la langue arabe ne souffrant pas deux consonnes de suite au commencement d'un mot, elle a dû nécessairement placer devant elles une voyelle de prononciation. Quant au kesra (i bref) que porte la seconde radicale, c'est le représentant du ى (ī) de فَعِيل (fa'īl) qui s'est abrégé, grâce à l'allongement du mot.

Avant de passer à la forme فَعَالِى (fa'ālī), nous citerons quelques pluriels où se retrouve le suffixe اَىْ (āï), et dont le premier avait jusqu'ici été considéré comme anomal (voy. Wright, Gramm. ar. page 188 rem. c.). Ce sont: ءنِسَا (niçā) „femmes", ءأَبْنَا (abnā) „fils", ءمَا (mā) „eaux" et ءسَمَا (çamā) „cieux". Nous identifions ءنِسَا (niçā) au pluriel construit hébreu נְשֵׁי (neshê pour neshaï) [1]. En effet ءنِسَا (niçā) est pour نِسَاىْ (niçāï) comme ءلِقَا (liqā) est pour لِقَاىْ (liqāï), c'est à dire que le ى (y) s'est régulièrement changé en ء (hamza). Mais qu'est elle-même cette syllabe ـَاىْ (āï)? Evidemment la terminaison du pluriel, plus le signe du nominatif qui s'y est ajouté, de même qu'il s'est ajouté aux désinences du pluriel ـَان (ān) et ـَات (āt). On ne peut admettre ici que le ء (hamza) soit radical, puisque la racine du

1 En syriaque ܢܫܐ (néshé). Le pluriel de bar »fils«, à l'état construit, est ܒܢܝ (bnaï).

pluriel نِسَآء (niçā) est, en hébreu comme en arabe, אנשׁ (a. n. sh.), انس (a. n. ç.); il faut donc bien y voir le signe du pluriel. Le kesra que porte la première radicale est le correspondant du sheva mobile de l'hébreu [1]. Quelquefois c'est un djezm qui se trouve en arabe en face du sheva de l'hébreu, mais, dans ce cas, le mot, commençant par deux consonnes de suite, prend un aleph prosthétique Nous le reconnaissons dans أَبْنَآء (abnā), pluriel de إِبْنٌ (ibn) [2], qui correspond à l'hébreu בְּנֵי (benê pour benaï), et au syriaque bnaï.

L'explication que nous avons donnée pour la terminaison de *niçā* et de *abnā* rendra aussi compte de la désinence des mots مآء (mā) et سمآء (çamā). Il suffira de les rapprocher de leurs correspondants en syriaque, pour en reconnaître la parfaite identité. Or, ܡܝܐ (mayō) et ܫܡܝܐ (shemayō) sont incontestablement des pluriels, puisqu'ils portent le *Ribuï*. Nous devons donc ranger مآء et سمآء dans la catégorie des pluriels en āï.

Citons enfin, comme un exemple des plus concluants, les trois pluriels de عَبْد (ʿabd): عِبْدَان (ʿibdān), عِبِدَّى (ʿibiddaï), عِبِدَّآء (ʿibiddā'o), omis dans les nomenclatures, où l'on suit pas à pas la dégradation de la désinence pleine *ān* en *aï* (apocopée de ān), et enfin la transformation de *aï* en *ā'o* = *āï-o*, par l'addition abusive du ـُ du nominatif. Le redoublement euphonique du د dans ʿibiddaï, ʿibiddā'o est le même qui s'observe dans קְטַנֵּי (qeṭannê pour qeṭannaï), pluriel de קָטֹן (qāṭōn) „petit".

1 Le sheva mobile représente une ancienne voyelle très affaiblie. C'est cette voyelle que l'arabe a conservée. Le ĕ de l'éthiopien remplace aussi un *a*, *i*, *u* primitif, et M. Dillmann l'identifie au sheva mobile (*Gram. der äthiopischen Sprache*, p. 33).

2 Dans ce cas-ci, on peut supposer que l'aleph prosthétique du singulier est resté au pluriel.

Forme فَعالِى (fa'ālī).

Cette forme est identique au pluriel régulier de l'hébreu, tant pour le vocalisme que pour le suffixe; mais, par le fait, elle n'en est qu'un cas particulier, le fatha de la première radicale n'y étant amené que par la présence d'une gutturale. C'est ainsi qu'en hébreu l'on a חֲטָאִים (khaṭāyīm) „péchés" au lieu de חֲטָאִים (khetayīm); de même en arabe خَطَايِى (khaṭāyī); en hébreu אֲרָצִים (arātsīm) „terres"; en arabe أَرَاضِى (arādhī). Dans ce dernier mot, le singulier أَرْض (ardh) n'offre pas trace de ى (ī). Comment expliquer celui qu'on observe au pluriel, sinon en le considérant précisément comme la marque du pluriel? Il en est de même des mots أَهَالِى (ahālī) et أَسَامِى (açāmī) qui sont les pluriels de أَهْل (ahl) et de اِسْم (içm).

Ce qui prouve bien la légitimité du rapprochement entre l'hébreu אֲרָצִים (arātsīm) et l'arabe أَرَاضِى (arādhī), par exemple, c'est qu'au pluriel féminin, où la désinence du pluriel est restée intacte, nous trouvons cependant aussi une modification dans les voyelles. Ainsi أَرْض (ardh) „terre" fait au pluriel fém. أَرَضَات (aradhāt) et non أَرْضَات (ardhāt); أَهْل (ahl) fait أَهَلَات (ahalāt) et non أَهْلَات (ahlāt) De même, en hébreu, אֶרֶץ (ĕrĕts) fait au pluriel אֲרָצוֹת (arātsōt) = أَرَضَات (aradhāt). Or personne ne songerait à ranger aradhāt parmi les pluriels brisés; et cependant on le devrait, d'après le système actuel des grammairiens qui consiste à appeler „pluriel brisé" tout mot dont le vocalisme du singulier a subi une altération en recevant le pluriel [1].

1 M. H. Derenbourg a fait la même observation, mais sans en tirer de conséquences (loc. cit. p. 455).

IIe. CLASSE.

Formes où le suffixe du pluriel a complètement disparu.

Nous citions au commencement de ce travail des pluriels allemands dans lesquels la désinence était tombée, tandisque d'autres (et c'est le plus grand nombre) l'avaient conservée concurremment avec l'*Umlaut*. Nous croyons constater le même phénomène dans les deux formes فِعَال (fi'āl) et أَفْعَال (af'āl) [1]. La forme primitive aurait été فِعَالِين (fi'ālīn) = קְטָלִים (qetālīm) (le kesra remplace le sheva mobile), puis successivement فِعَالِى (fi'ālī, cf. فَعَالِى) et enfin فِعَال (fi'āl). C'est alors qu'on y aurait ajouté la flexion casuelle; d'où la forme définitive فِعَالٌ (fi'ālon).

Comme exemple incontestable de la chute du suffixe, nous mentionnerons le pluriel نَاسٌ (nāç), anciennement أُنَاسٌ (onāç) dont, jusqu'ici, on n'avait pas donné l'explication, mais qui est évidemment pour un primitif أُنَاسِى (onāçī) lequel nous ramène à l'hébreu אֲנָשִׁים (anāshīm). Nous en avons un autre exemple dans le pluriel أَرَاضٍ (arādh) qui vient de أَرَاضِى (arādhī) par la perte de la désinence [2].

1 فِعَل (fi'al) n'est qu'une forme abrégée pour فِعَال (fi'āl); peut-être même ne doit-on voir là qu'une simple différence orthographique. Nous verrons plus loin que فِعَل (fi'al) est aussi une forme assez usitée pour le collectif.

2 أَرَاضٍ (arādh) ne peut être considéré comme un pluriel de la forme أَفْعَال (afāl); autrement nous aurions آرَاض (ārādh). Le syriaque إِنْشَا ('noshé) = ناس montre clairement et la disparition de l'olaph initial, par la ligne occultante, et celle de la désinence, par l'affaiblissement de ܝ en أ.

La forme أَفْعَال (af'āl) est à فِعَال (fi'āl) ce que أَفْعِلَاء (af'ilā) est à فُعَلَاء (fo'alā). L'aleph y est prosthétique. أَفْعَال (af'āl) n'est donc qu'une variété de فِعَال (fi'āl). C'est pourquoi la plupart des mots qui reçoivent au pluriel la forme فِعَال (fi'āl) admettent en même temps la forme أَفْعَال (af'āl). Ce fait est trop connu des arabisants pour que nous en donnions des exemples.

IIIE. CLASSE.

Pluriels formés par analogie.

Cette classe renferme les formes فَوَاعِل (fawā'il), فَعَائِل (fa'āil), tous les pluriels de quadrilittères, les formes فُعُول (fo'oūl), فِعُول (fi'oūl), أَفْعُل (af'ol), فُعَّال (fo''āl) et son abrégé فُعَّل (fo''al). C'est la forme فَعَالِي (fa'ālī) qui a servi de modèle aux formes فَوَاعِل (fawā'il), فَعَائِل fa'āil) ainsi qu'aux pluriels de quadrilittères énumérés page 10. Nous avons déjà montré (page 8) comment, lorsque la forme فَعَالِي (fa'ālī) s'appliquait à des mots dont la racine avait pour dernière radicale un ى (y), le ى de la racine restait au pluriel, remplissant le double office de troisième radicale et de suffixe du pluriel. Ainsi مَعْنَى (ma'na) „sens" (de عَنَى) fait au pluriel مَعَانِي (ma'ānī) = فَعَالِي (fa'ālī); mais nous devrions avoir régulièrement مَعَانِيى (ma'ānīī): (l'ī de la racine plus l'ī du pluriel). Le pluriel مَعَانِي (ma'ānī) est donc un premier pas vers les pluriels formés par imitation du vocalisme seul. En effet dans مَعَانِي (ma'ānī) le suffixe du pluriel a déjà disparu et il ne reste plus comme marque de la pluralité que le vocalisme

a — *ā* — *i* dont on a fait ensuite l'application à des mots dont la troisième radicale était une lettre quelconque. Il suffit de jeter les yeux sur le tableau que nous avons donné des pluriels de quadrilittères pour s'apercevoir de leur identité absolue. Dans مَنَازِل (manāzil) plur. de مَنْزِل (manzil); أَصَابِع (aṣābi') plur. de إِصْبَع iṣba'); تَجَارِب (tadjārib) plur. de تَجْرِبَة (tadjribah), c'est toujours le même système de voyelles *a* — *ā* — *i* que nous retrouvons. Et il est si vrai que ces pluriels ont été formés de sentiment et par pure imitation, que lorsque le singulier a plus de quatre lettres, il perd, au pluriel, toutes celles qui excèdent ce nombre. Ainsi عَنْدَلِيب ('andalīb) „rossignol" fait au pluriel عَنَادِل ('anādil), c'est à dire qu'il laisse tomber la syllabe يب (īb) et ne conserve que les quatre consonnes 'aïn, nōun, dāl, lām (عندل). De même عَنْكَبُوت ('ankabōut) „araignée" fait عَنَاكِب ('anākib) par la chute de la syllabe ـوت (oūt). أُسْطُوَانَة (oçṭowānah) „colonne" fait أَسَاطِين (açātīn). Le ي (ī), dans ce dernier exemple, provient du و du singulier. Si donc nous avions à former le pluriel du quadrilittère خَاتِم (khātim), nous devrions dire, en imitant le vocalisme a — ā — i, خَأَاتِم (khaātim); mais, d'après une règle bien connue, (voy. S. de Sacy, *Gramm. arabe*; page 98, § 195) un aleph entre deux fathas doit se changer en waw (و) خَأَاتِم devient donc خَوَاتِم (khawātim). Il en est naturellement de même pour tous les mots quadrilittères qui ont, au singulier, un aleph de prolongation après la première radicale. Voilà pour la forme فَوَاعِل (fawā'il). Si, au contraire, la lettre de prolongation se trouve être la pénultième, au singulier; au pluriel, elle doit être remplacée par le groupe ـائ (āi). Ainsi أَجْوُز (adjōuz)

„vieille femme“ pl. عَجَائِز (adjāiz); شَمَال (shamāl) „vent du nord“ plur. شَمَائِل (shamāil). Voilà l'explication de la forme فَعَائِل (fa'āil). Lorsque le mot est formé de cinq lettres dont l'avant-dernière est une lettre de prolongation, celle-ci, se trouvant après le kesra, se transforme en ي (I), et nous avons à la place de فَوَاعِل (fawā'il), فَوَاعِيل (fawā'Il); à la place de مَفَاعِل (mafā'il), مَفَاعِيل (mafā'Il), et ainsi de suite. Par exemple: تَأْرِيخ (tarīkh) „histoire“ fait تَوَارِيخ (tawārīkh); مِفْتَاح (miftāhh) „clef“ مَفَاتِيح (mafātīhh) etc. etc.

Formes فُعُول (fo'oūl), فِعُول (fi'oūl) et أَفْعُل (af'ol).

فُعُول (fo'oūl) est l'imitation de pluriels réguliers en ـُون (oūn), venant de mots de deux lettres. On a dû ajouter la nunnation à des formes régulières سُنُون (çonoūn) „années“ de سَنَة (çanah), بَنُون (banoūn) de ابْن (ibn pour ben) „fils“, de manière à obtenir des formes سُنُونٌ (çonoūn-on), بَنُونٌ (banoūn-on). Ces pluriels n'ayant que trois consonnes, on a vu par erreur une troisième radicale dans le noūn (ون) du pluriel, et le système intérieur de voyelles *o* — *oū* a été seul envisagé comme marque du pluriel. Comme on peut s'y attendre, les mots trilittères, dont la troisième radicale est un ن (n), ont dû les premiers se prêter à l'imitation. Nous constatons en effet qu'en arabe, sauf de rares exceptions, tout mot terminé au singulier par un ن (n) forme son pluriel comme سُنُون (çonoūn). Parmi les nombreux exemples, nous citerons عُيُون (ʿoyoūn) plur. de عَيْن (ʿaīn) „oeil“; بُدُون (bodoūn) plur. de بَدَن (badan) „corps“; بُطُون (botoūn) plur. de بَطْن (batn) „ventre“; قُرُون (qoroūn) plur.

de قَرْن (qarn) „corne“; ظُنُون (ẓonoūn) plur. de ظِنّ (ẓinn) „pensée“; جُفُون (djofoūn) plur. de جَفَن (djafan) „paupière“ etc. Cette forme s'est étendue par la suite à d'autres mots dont la troisième radicale était une lettre quelconque, quand la langue n'a plus vu la marque de la pluralité que dans le vocalisme ـُو ـُ (o —oū).

فِعُول (fiʿoūl) se rencontre quelquefois à la place de فُعُول (foʿoūl). C'est lorsque le mot a pour seconde radicale un ى, car cette lettre attire le kesra, en remplacement du dhamma. Ainsi l'on a بِيُوت (biyoūt) au lieu de بُيُوت (boyoūt); شِيُوخ (shiyoūkh) au lieu de شُيُوخ (shoyoūkh), dans certaines leçons du Koran [1].

Nous reconnaissons dans أَفْعُل (afʿol) le même aleph prosthétique que nous avons déjà trouvé dans أَفْعَال (afʿāl) et أَفْعِلَاء (afʿilā), à côté de فِعَال (fiʿāl) et فُعَلَاء (foʿalā). Tout porte à croire que la forme primitive de أَفْعُل (afʿol) était أُفْعُول (ofʿoūl) = فُعُول (foʿoūl). En effet ce dernier a laissé des traces dans quelques mots arabes tels que أُمْلُوك (omloūk) pluriel de مَلِك (malik); أُفْنُون (ofnoūn) pluriel de فَنّ (fann); de plus, c'est une forme assez fréquente en éthiopien. Ce qui prouve bien que l'aleph de أَفْعُل est prosthétique, ce sont des mots éthiopiens comme ሀጽቅ፡ (ʿaṣq) „branche“ dont le pluriel prend le አ = أ: አዕጹቅ፡ (aʿṣoūq), tandis qu'en arabe la forme correspondante est عُذُوق (ʿozoūq). Il en est de même pour ሐቅል፡ (haql) „champ“ qui fait au pluriel አሕቅል፡ (ahqoūl), avec l'*a* prosthétique, tandis que l'arabe fait حُقُول (hoqoūl). Une autre preuve de ce que nous avançons est

1 Voy. H. Derenbourg, loc. cit. p. 509 et suiv.

que أَفْعُل (af'ol) et فُعُول (fo'oūl) s'accompagnent toujours comme pluriel du même mot. Nous en concluons que ces deux formes sont identiques.

فُعُل (fo'ol) n'est qu'une abréviation de فُعُول (fo'oūl).

Nous passons maintenant à la forme فُعَّال (fo''āl) dont فُعَّل (fo''al) est la forme allégée. Pour nous, ce pluriel n'est qu'un cas particulier de فُعَلَاء (fo'alā). En effet, ce sont des participes de la forme فَاعِل (fā'il) qui l'admettent, comme il arrive pour فُعَلَاء (fo'alā). Ce fait seul peut déjà nous mettre sur la voie d'un rapprochement; mais, ici encore, nous devons chercher une forme intermédiaire entre فُعَلَاء (fo'alā) et فُعَّال (fo''āl) qui paraissent si dissemblables au premier abord. Nous trouverons cet intermédiaire dans des mots venant de racines dont la troisième radicale est une lettre faible (un و ou un ى), et, par conséquent, facilement assimilable. Prenons, par exemple, غَازِى (ghāzī) „guerrier", et formons son pluriel sur فُعَلَاء (fo'alā). Comme de شَاعِر (shā'ir) „poëte", on a شُعَرَاء (sho'arā), de même de غَازِى (ghāzī), nous devrions avoir غُزَيَاء (ghozayā) pour غُزَيَاى (ghozayay); mais une pareille forme était impossible en arabe par la présence de deux ى (y) de suite. Elle a donc nécessairement subi une contraction. Cette contraction s'est opérée de deux manières:

1° Les deux ى (y) se sont réunis par un teshdīd et l'on a eu غُزِيّ [1] (ghoziyy) pour غُزَيّ (ghozayy) (le ى (y) a attiré le kesra en remplacement du fatha).

2° La contraction s'est produite par la suppression du fa-

1 Cette forme existe en effet et nous appelons l'attention sur elle. Dans les grammaires on la regarde à tort comme une modification de فُعُول.

tha, porté par la seconde radicale. On a obtenu ainsi غُزْيَاى (ghozyāy au lieu de ghozayāy); mais, alors, le premier ى (y), se trouvant immédiatement après le ز (z), s'est assimilé à cette lettre, et il en est résulté finalement غُزَّاء (ghozzā = ghozzay-o), (voy. plus haut page 14). Comme on le voit, la formation du pluriel de mots semblables à غَازِى (ghāzī), par l'addition du suffixe ـَاىٌ (āï), présentait de grandes difficultés. Aussi, les participes actifs des verbes *tertiae rad. waw ou yé* évitent-ils cette forme, en général; mais, en revanche, un grand nombre de participes actifs, venant de verbes forts, ont imité le pluriel غُزَّاء (ghozzā) ou tout autre identique, en redoublant leur seconde radicale, en marquant d'un dhamma la première et en plaçant après la seconde un aleph de prolongation, absolument comme dans la forme précitée. De là les pluriels si fréquents حُكَّام (hhokkām) de حَاكِم (hākim); كُتَّاب (kottāb) de كَاتِب (kātib); سُكَّان (çokkān) de سَاكِن (çākin); خُطَّاب (khottāb) de خَاطِب (khātib) etc.

Nous avons déjà dit que فُعَّل (fo"al) était une forme abrégée de فُعَّال fo"āl). Pour ne laisser aucun doute à cet égard, il suffira de rappeler qu'à côté de غُزَّاء (ghozzā) existe aussi le pluriel غُزَّى (ghozza); à côté de حُكَّام (hhokkām), حُكَّم (hhokkam), et de même pour les autres.

IVE. CLASSE.

Pluriels ayant remplacé leur désinence par la terminaison du féminin ة (t).

Cette singularité peut sembler d'abord inexplicable. Mais elle cesse de l'être, lorsqu'on se souvient que les Arabes

croyaient voir une terminaison féminine dans les pluriels tels que فَعَالَى (fa'āla), فَعْلَى (fa'la), فُعَلَاءُ (fo'alā) et أَفْعِلَاءُ (af-'ilā), où nous avons retrouvé en réalité des suffixes du pluriel. De plus, le pluriel, même régulier, se construit souvent en arabe avec le verbe au féminin singulier. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les Arabes aient remplacé ce qui, dans leur esprit, était une désinence féminine, par une autre désinence féminine plus commune, à savoir le ة (t)[1]. Nous avons donné (page 10) la liste de ces pluriels, prenons les maintenant un à un, et montrons de quelles formes ils proviennent.

فِعْلَة (fi'lat) vient du pluriel externe فِعْلَان (fi'lān), par la suppression de la syllabe ان (ān) et l'addition du ة (t). C'est pourquoi cette forme est employée concurremment avec فِعْلَان (fi'lān), et ne se retrouve que dans des mots dont le pluriel est déjà „fi'lān". Ex. غُلَام (gholām) „esclave" plur. غِلْمَان (ghilmān) et غِلْمَة (ghilmat); غَزَال (ghazāl) „gazelle" plur. غِزْلَان (ghizlān) et غِزْلَة (ghizlat); فَتًى (fatan) „jeune homme" plur. فِتْيَان (fityān) et فِتْيَة (fityat); أَخ (akh) „frère" plur. إِخْوَان (ikhwān) et إِخْوَة (ikhwat).

Il en est de même de فِعَلَة (fi'alat), usité pour des mots formant leur pluriel par l'addition du suffixe ـَان (ān). On peut citer comme exemples ثَوْر (taour) „taureau" plur. ثِيرَان (tīrān) et ثِيَرَة (tiyarat); كُوز (koūz) „jarre" plur. كِيزَان (kīzān) et كِوَزَة (kiwazat) etc. Cette forme s'est, par la suite, étendue à d'autres mots (voy. Wright Gram. de Caspari).

فُعْلَة (fo'alat) vient du pluriel فُعَلَاءُ (fo'alā), dans lequel la

1 C'est aussi l'opinion de M. H. Derenbourg, loc. cit. p. 442.

désinence du pluriel ـاء (ā - o) (voy. page 14) a été remplacée par le ة (t) du féminin. Comme foʿalā), فُعَلَة (foʿalat) ne s'applique qu'aux participes actifs de la forme فَاعِل (fāʿil). Par ex.: غَازٍ (ghāzin) „guerrier" plur. غُزَاة (ghozāt) qui est régulièrement pour غُزَيَة (ghozayat) comme سَارَ (çāra) est pour سَيَرَ (çayara); قَاضٍ (qādhin) „juge" plur. قُضَاة (qodhāt) pour قُضَيَة (qodhayat) etc.

فَعَلَة (faʿalat) n'est qu'une forme dialectale de la précédente. Les participes de la forme فاعل (fāʿil) sont en effet les seuls mots qui l'admettent, comme c'est le cas pour فُعَلَة (foʿalat). أَفْعِلَة (afʿilat) vient de أَفْعِلَاء (afʿilā) par la même substitution de la désinence ة (t) au suffixe du pluriel ـاء (ā'o); mais, par la suite, cette forme est venue remplacer aussi tous les pluriels où se trouve l'aleph prosthétique, à savoir: أَفْعَال (afʿāl), أَفْعُل (afʿol) etc. Ainsi جَنَاح (djanāhh) „aile" plur. أَجْنُح (adjnohh) et أَجْنِحَة (adjnihhat); لِسَان (liçān) „langue" plur. أَلْسُن (alçon) et أَلْسِنَة (alçinat); بُرْج (bordj) „tour" plur. أَبْرَاج (abrādj) et أَبْرِجَة (abridjat); حَبِيب (hhabīb) „cher" plur. أَحِبَّاء (ahhibbā) et أَحِبَّة (ahhibbat); عَزِيز (ʿazīz) „puissant, glorieux" plur. أَعِزَّاء (aʿizzā) et أَعِزَّة (aʿizzat) etc.

Les formes très-rares فُعُولَة foʿoūlat) et فِعَالَة (fiʿālat) viennent de فُعُول (foʿoūl) et de فِعَال (fiʿāl) par l'addition du ة (t). Ex.: بَعْل (baʿl) „mari" plur. بُعُول (boʿoūl) et بُعُولَة (boʿoūlat); خَال (khāl) „oncle paternel" plur. خُؤُول (khowol = khowoūl) et خُؤُولَة (khowoūlat); عَيْر (ʿaïr) „onagre" plur. عُيُور (ʿoyoūr) et عُيُورَة (ʿoyōurat); حَجَر (hhadjar) „pierre" plur. حِجَار (hhidjār) et حِجَارَة (hhidjārat).

Enfin فَعَالِلَة (fa'ālilat) vient de فَعَالِل (fa'ālil) et de فَعَالِيل (fa'ālīl). Dans ce dernier cas l'ī s'abrège en raison de l'accroissement du mot. Ex.: أُسْتَاذ (oçtāz) „maître" plur. أَسَاتِيذ (açātīz) et أَسَاتِذَة (açātizat); تِلْمِيذ (tilmīz) „disciple" plur. تَلَامِيذ (talāmīz) et تَلَامِذَة (talāmizat); أُسْقُف (oçqof) „évêque) plur. أَسَاقِف (açāqif) et أَسَاقِفَة (açāqifat) etc.

Nous ne dirons rien des pluriels de pluriels dont la formation est parfaitement claire, et s'explique d'elle-même.

COLLECTIFS.

Les collectifs sont désignés par les grammairiens arabes sous le nom de أَشْبَاهُ الْجَمْع (ashbāholdjam') „semblables au pluriel", dénomination d'où ressort clairement pour nous qu'ils ne voyaient pas un collectif dans le pluriel proprement dit. A vrai dire, ces collectifs n'ont point de formes déterminées. En effet, il suffit qu'un mot, quelle que soit sa forme, serve à exprimer une collectivité pour devenir un collectif, et il n'y a nul besoin d'indiquer cette particularité par une flexion spéciale. Nous citerons cependant les formes qui se rencontrent le plus souvent. Nous mettons au nombre des collectifs فُعَل (fo'al), فِعَل (fi'al) [1], فَعَل (fa'al), فَعْل (fa'l) et فُعْل (fo'l), bien que dans les grammaires on range ces formes parmi les pluriels brisés de singuliers فَعْلَة (fa'lat), فِعْلَة (fi'lat), فُعْلَة (fo'lat). Pour être dans le vrai, il suffit de retourner la proposition et de dire que, des collectifs énumérés plus haut, on forme des noms d'unité par l'addition du ة (t) *uni-*

1 Cette forme est quelquefois l'abréviation du pluriel فِعَال (fi'āl).

tatis. Ainsi تُحَف (tohhaf) signifie „un ensemble de présents“; mais avec le ة, تُحْفَة (tohhfat) désigne „un présent“; قِطَع (qitaʿ) a pour sens „des fragments“ (en effet, lorsqu'on brise un objet, on obtient une collection de fragments); قِطْعَة (qiṭʿat) signifie „un fragment“; لِمَم (limam) peut se rendre par „chevelure“; لِمَّة (limmat) signifie „une boucle de cheveux“. Il est vrai que certains mots de la forme فاعِل (fāʿil) font au pluriel فَعْل (faʿl) et فَعَل (faʿal); mais on ne doit voir dans ce fait, qui d'ailleurs s'observe très-rarement, qu'une extension d'une forme déterminée de collectif. Exemple: صَاحِب (ṣāhhib) „compagnon“ plur. صَحْب (ṣahb); طَالِب (ṭālib) „poursuivant“ plur. طَلَب (ṭalab). C'est ainsi que وَلَد (walad) est à la fois singulier et pluriel. Dans le premier cas, on peut le rendre par „enfant“; dans le second, par „progéniture“ = „enfants“.

Dans les grammaires, فَعِيل (faʿīl) est aussi donné comme pluriel brisé. Le fait est que c'est un collectif. Tel est aussi l'avis de plusieurs grammairiens arabes (cf. H. Derenbourg op. cit. p. 474). Cette forme s'applique d'ailleurs toujours à des collectivités. Ex.: عَبِيد (ʿabīd) „troupe d'esclaves“; كَلِيب (kalīb) „meute“; حَمِير (hhamīr) „troupeau d'ânes“; حَجِيج (hhadjīdj) „caravane de pélerins“; مَعِيز (maʿīz) „troupeau de chèvres“; ضَئِين (dhayīn) „troupeau de moutons“ [1]. Il est très-possible que plus tard on ait employé

1 Voici l'opinion de M. Dillmann. Elle est identique à la nôtre: ܕܩܝܩ (daqīq) »Söhne« = فَعِيل (faʿīl) das immer im Sinne der Mehrheit gebraucht wird, und darum leicht als Plural von ܕܩܩ (daqq) erscheinen dürfte, ist vielmehr, wie sich aus der Art der Anhängung des Pronomens suff. ergibt, ein collectiv gebrauchter Singular (loc. cit. p. 239).

tous ces mots dans le sens de: „esclaves", „chiens", „ânes" etc.; mais il est évident que ce sens dérive directement du collectif, et ne doit s'expliquer que par lui, dans les exemples précédents.

Pour nous résumer, l'arabe a commencé par avoir exclusivement des pluriels externes. Peu à peu, grâce à la tendance qu'ont les langues sémitiques à laisser tomber la consonne finale de leur terminaison, et même le suffixe tout entier, le pluriel s'est trouvé représenté par la seule modification des voyelles du singulier, modification qui n'était primitivement que l'effet du suffixe. Bientôt l'on a cessé de reconnaître la véritable marque de la pluralité; une nouvelle flexion est venue parfois s'ajouter à leur désinence écourtée, comme c'était l'usage parmi certaines tribus, puis la langue s'est emparée du nouveau procédé, et a su le varier et l'étendre presque indéfiniment. Toutefois, comme trace des transformations successives par lesquelles elle avait passé, la langue a conservé des pluriels à tous les degrés de décomposition. A côté de formes parfaitement conservées, elle en présente d'autres où un reste de suffixe a seul subsisté; d'autres encore, arrivées à la dernière période d'altération, où la désinence du pluriel a complétement disparu.

On a pu le remarquer, la plupart du temps, la même forme de pluriel ne correspond pas à la même forme de singulier. Au contraire, un mot est susceptible de former son pluriel de plusieurs manières. Il est possible de s'expliquer ce fait jusqu'à un certain point: l'arabe, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, a été vraisemblablement produit par la fusion de quelques tribus arabes. C'est du moins la croyance de Soyouthī, qui cite à son appui nombre d'auto-

rités [1]. L'une d'elles, Ibn ʿAbbās, dit même que la langue du Koran se serait formée de sept dialectes: نزل القران على سبع لغات (nazala 'lqor'ān ʿala çabʿi loghātin) „le Koran a été révélé en sept dialectes". Telles sont les expressions de Soyouthī qui rapporte le fait. M. Renan, sans se ranger absolument à cet avis, dit néanmoins dans son histoire des langues sémitiques (p. 349): „En écartant ce qu'il y a dans ce système d'idées artificielles et conçues *à priori*, il reste du moins établi que ce fut au centre de l'Arabie, dans l'Hedjaz et le Nedjed, parmi les tribus restées les plus pures, que se forma la langue qui a depuis porté, à l'exclusion de tous les autres dialectes, le nom d'arabe."

Que Soyouthī ait exagéré ce qu'il rapporte touchant la formation de l'arabe, nous n'en doutons pas, mais nous restons convaincu que sous ces exagérations doit se cacher une tradition, dont il serait important de retrouver les véritables sources. Malheureusement, les Arabes, ainsi que l'a établi S. de Sacy [2], n'ont connu l'écriture qu'environ un siècle avant l'Hégire, alors que la langue était arrivée à son plus haut degré de perfection, et l'on se demande si on ne doit pas désespérer de découvrir des monuments de beaucoup antérieurs à l'Islamisme, sur lesquels on pourrait surprendre, pour ainsi dire, la fusion des dialectes en voie de s'effectuer.

Nous ne nous dissimulons pas tout ce que cet essai a d'incomplet. Il aurait exigé de longs développements; mais,

1 Voy. ce passage curieux, donné in extenso par M. Renan dans son *histoire des langues sémitiques* 4ème Edition. p. 347. Cf. aussi Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, dans l'*Anthologie grammaticale* de S. de Sacy p. ١٢٧–١٢٨ du texte et 409—410 de la traduction.

2 *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. IV.

d'un autre côté, il s'agissait de présenter une idée nouvelle le plus succinctement possible, et en groupant les faits autour de leur principe. Nous avons fait de notre mieux, nous réservant de donner suite à ce travail par une série d'études de détails qui viendront le confirmer et le compléter.

Bonn, Imprimerie de Charles Georgi.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

ADDENDUM.

Mettre une astérisque devant la forme supposée « arātsīm », pages 7 et 18.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1870

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANCIENS GLOSSAIRES

ROMANS

CORRIGÉS ET EXPLIQUÉS

PAR

FRÉDÉRIC DIEZ.

TRADUIT PAR

ALFRED BAUER

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1870

AVANT-PROPOS.

Le livre dont M. Bauer offre au public studieux une traduction faite avec le soin le plus consciencieux se recommandait tout particulièrement pour la *Bibliothèque de l'école des hautes Études* : il n'en est pas, dans le domaine de la philologie romane, qui contienne sous un si petit volume autant de faits importants, et surtout qui offre un modèle aussi complet de la méthode applicable à cette science. L'enseignement des méthodes scientifiques se fait par l'exemple bien plutôt que par les préceptes : ce n'est qu'en voyant faire les autres qu'on apprend à faire soi-même, et je ne connais pas de cours théorique qui puisse rendre à un étudiant intelligent et laborieux autant de services que ce petit livre. L'auteur, il est vrai, suppose toujours le lecteur au courant des règles générales, des résultats assurés de la science; mais ce sous-entendu perpétuel, qui est de nature à rebuter les esprits légers, est précisément un attrait pour le lecteur sérieux. Les raisonnements qui ne lui paraissent pas clairs, parce qu'il n'en connaît pas les bases, le contraignent pour ainsi dire à s'éclaircir en allant chercher dans d'autres ouvrages un supplément de lumières, et les renseignements qu'il recueille ainsi en vue de comprendre tel fait spécial entrent dans son esprit et se gravent dans son souvenir avec une bien autre force que s'il les avait simplement lus à leur place dans les livres où ils se trouvent. Pour suivre les explications, les discussions, les hésitations

du maître, qui se montre ici dans son laboratoire, en face de la matière première pour ainsi dire et opérant directement sur elle, il faut être, sinon de sa force, au moins à son niveau comme préparation générale; en d'autres termes il faut posséder aussi complètement que possible le dernier état de la science. A chaque difficulté qui surgit, à chaque problème qui se pose, il faut, si on veut se rendre compte de la marche suivie, connaître au juste quelles règles et quelles limites sont imposées à la solution qui va être tentée. La lecture sérieuse et méditée d'un livre comme celui-ci est une véritable collaboration, et quand on a collaboré pendant quelque temps avec un homme comme M. Diez, on a singulièrement profité.

Nulle part en effet les rares qualités du fondateur de la philologie romane ne se sont rencontrées avec plus d'évidence que dans ces études d'étymologie et de phonétique qu'il a groupées autour des deux plus anciens monuments lexicographiques romans. Il est impossible de ne pas éprouver un véritable plaisir à suivre ces démonstrations à la fois si sûres et si délicates, où une méthode inflexible dirige une érudition extraordinaire et s'éclaire à chaque instant par les rapprochements les plus fins, les vues les plus ingénieuses. L'histoire des mots, sujet principal de ces recherches, offre des aspects bien divers : à côté de l'histoire de la forme, qui constitue la phonétique d'une langue, l'histoire du sens dépasse en maint endroit la linguistique proprement dite et appartient à l'histoire de l'esprit humain dans ses manifestations les plus intéressantes et les moins faciles à observer. Le perpétuel travail par lequel les métaphores se succèdent les unes aux autres et perdent leur sens primitif pour passer à l'état de simples signes est un fait de philologie générale au moins autant que de grammaire. On en viendra quelque jour à soumettre à des lois régulières cette activité presque inconsciente de l'esprit humain, à déterminer par exemple les raisons qui font qu'un objet frappe surtout par telle ou telle de ses qualités et doit à cette qualité isolée la dénomination sous laquelle il est reconnu de tous. On recherchera les phases successives qui se manifestent dans ces dénominations métaphoriques, phases qui se rat-

tachent évidemment aux évolutions diverses de la civilisation elle-même. Un grand nombre de faits des plus intéressants pour la philosophie sortiront des études étymologiques, pourvu qu'elles soient dirigées avec la science et la méthode qu'elles exigent, et dont l'opuscule de M. Diez offre le modèle.

Il est un point, dans cet excellent travail, qui m'a laissé quelques doutes dont je crois devoir faire part au lecteur; il s'agit du mode de formation du *Glossaire de Cassel*. On peut lire ci-dessous, p. 72-78, la discussion approfondie à laquelle s'est livré M. Diez : son argumentation ne m'a pas semblé convaincante. Le *Glossaire* (en laissant ici de côté le septième chapitre) est une liste de mots romans traduits par des mots allemands. On peut se le représenter 1° comme entièrement composé par un Roman; 2° comme entièrement composé par un Allemand; 3° comme étant le produit d'une collaboration entre un Allemand et un Roman. — La première hypothèse n'a été émise par personne: en effet le glossaire porte visiblement la marque de fautes de prononciation dans les mots romans, tandis que les mots allemands sont généralement bien écrits. — La seconde hypothèse a d'abord été soutenue par M. Diez, et ensuite, avec diverses modifications, par M. Holtzmann. — La troisième est celle de Wilhelm Grimm, et M. Diez, abandonnant son opinion première, l'adopte présentement.

Dans cette supposition, voici comment les choses se seraient passées : un Roman aurait écrit une liste de mots de sa langue, puis un Allemand aurait écrit à côté de chacun de ces mots leur traduction allemande. Ce qui favorise cette opinion, c'est que les deux listes sont évidemment disposées de telle façon que le roman est pour ainsi dire la question et l'allemand la réponse (p. 71); en effet non-seulement ce sont les mots romans qui occupent la première place, mais encore il y a quatre mots allemands, *sû*, *napulo*, *ahsla* et *ofan*, qui sont répétés deux fois, traduisant chaque fois un mot roman différent. Ce fait semble prouver que le glossaire a eu pour point de départ le désir de savoir comment se rendaient en allemand certains mots romans, et non l'inverse. Or un tel désir est bien plus naturel chez un Roman qui veut ap-

prendre l'allemand que chez un Allemand qui veut apprendre le roman. — Mais ce qui a surtout déterminé l'opinion de M. Diez, c'est qu'il y a suivant lui dans le glossaire deux contre-sens, la traduction de *cinge* par *curti* et celle de *segradas* par *sagarari* : or ces contre-sens ne s'expliquent que si on admet deux auteurs et si on suppose que le traducteur allemand s'est trouvé placé en face d'une liste de mots qu'il a traduits d'après sa connaissance du roman, et qu'il a parfois traduits de travers.

Il y a à cette explication une objection grave, que le savant auteur ne me semble pas avoir écartée. La forme des mots romans, je viens de le dire, est très-souvent fautive, et les fautes sont de telle nature qu'elles ne peuvent être attribuées qu'à un Allemand: telles sont les formes *parba* p. *barba, uncla* p. *ungla, putel* p. *butel, pirpici* p. *birbici, fidelli* p. *videlli, ferrat* p. *verrat, callus* p. *gallus*, etc., où on rencontre déjà cette substitution perpétuelle de la forte à la douce qui est restée le trait caractéristique de la mauvaise prononciation du français par les Allemands. — Il est vrai que nous ne possédons du glossaire qu'une copie (voy. p. 72), et M. Diez attribue ces fautes au copiste, mais cette explication n'est guère admissible. Les fautes dont il s'agit ne sont pas de celles que commet un copiste inexpérimenté : elles n'ont pas leur cause dans l'étourderie, l'inintelligence ou la mauvaise lecture; elles proviennent évidemment de la prononciation fautive de *celui qui a le premier écrit ces mots*; un Allemand parlant le roman prononçait naturellement *pirpici*, et dès lors l'écrivait de la sorte, mais s'il avait copié un texte où il y eût *birbici*, il est clair qu'il n'aurait eu aucune raison de remplacer les *b* par des *p*. Je crois donc qu'il est absolument impossible d'attribuer à un Roman les mots romans du glossaire. Il y aurait bien un moyen détourné : ce serait de supposer que ces mots, écrits par un Allemand, lui étaient dictés par un Roman, et, mal entendus par l'écrivain, étaient notés par lui d'après ses propres habitudes de prononciation; mais l'hypothèse est compliquée et en outre peu utile; car il n'y a pas à mon sens de raisons invincibles pour contester à un Allemand la composition du glossaire tout entier.

M. Diez en trouve, il est vrai, dans deux contre-sens qui auraient été commis par le traducteur allemand; sont-ils bien prouvés? Le premier consiste à avoir traduit *cinge* par *curti;* d'après Grimm, dont M. Diez adopte l'opinion (voy. p. 92), *cinge* doit être regardé comme un substantif ayant le sens de «ceinture», et *gurti,* qui est l'impératif de *gurtan,* « ceindre», est une méprise du glossateur allemand. Il ne me paraît pas du tout impossible que *cinge* soit l'impératif de *cingere* : comparez les impératifs tout-à-fait analogues qui se trouvent au début (*tundi, radi*), intercalés de même entre les noms de parties du corps. — Quant au second contre-sens du glossateur, je puis encore moins partager l'opinion de M. Diez (voy. p. 97) : dans la glosse *segradas sagarari* le mot roman signifierait tout autre chose que le mot allemand; mais les mots *sacristia, secreta, sacrarium, secretarium* se confondent perpétuellement dans le latin du moyen-âge (voy. Ducange et Diefenbach), et il faut regarder notre *segradas* comme un mot sur lequel *secreta* et *sacrata* ont également influé (quant à l'*s* finale, je n'y vois qu'une faute du copiste, causée sans doute par l'*s* initiale de *sagarari*). « Que vient faire ici une sacristie, ajoute M. Diez, à propos d'une maison et non d'une église, entre le poêle et l'étable? » Mais il s'agit sans doute d'une chapelle domestique, d'un oratoire; *sacrarium,* d'où *sagarari,* a ce sens, qui est très-admissible ici [1].

Les deux contre-sens attribués au glossateur par M. Diez étant les seuls motifs qui l'aient déterminé à abandonner sa première opinion, je crois qu'on peut y revenir, d'autant mieux qu'elle rend parfaitement compte de tous les caractères du glossaire. Elle est d'ailleurs singulièrement fortifiée par la glosse 47-48, dont M. Holtzmann a donné une interprétation si ingénieuse et si simple; M. Diez, tout en lui rendant justice, la rejette, parce qu'elle contredit son opinion sur le glossaire en général (voy. p. 90, gl. 42): pour moi, elle me semble un supplément de preuve

1. Voy. aux *Notes* l'opinion analogue exprimée par M. Rönsch sur le mot *sagradas*.

très-important à l'appui de la composition du glossaire par un Allemand.

Maintenant pourquoi cet Allemand a-t-il écrit d'abord les mots romans, et seulement en second lieu ceux de sa langue? C'est qu'il ne composait pas, sans doute, sa liste pour *apprendre* les mots romans qu'il a écrits, mais pour *noter* les mots romans qu'il connaissait. Pour les retrouver dans sa mémoire, cet Allemand, qui était un clerc, a suivi à peu près l'ordre méthodique qu'il avait remarqué dans des glossaires antérieurs; car, quoi qu'en disent MM. Holtzmann et Diez, il y a dans l'ordonnance de ce glossaire une identité avec celles d'autres travaux analogues qui rendent très-vraisemblable l'utilisation de modèles écrits. Il y a même des traits qu'on ne peut expliquer autrement : comment croire par exemple que dans un recueil de mots qui aurait une origine toute pratique, de mots « empruntés à la vie journalière », on trouverait les noms spéciaux de chacun des cinq doigts de la main? Cette énumération des cinq doigts, qui se retrouve telle quelle, comme le remarque M. Diez (p. 90, gl. 42), dans d'autres glossaires, est une de ces curiosités qui suffisent à caractériser un travail d'érudit; d'autant plus que, sauf *pollex*, aucun de ces mots n'a passé dans les langues romanes : M. Diez ne croit certainement pas que *index*, *medius*, *auricularis* aient été des mots *romans* à l'époque du glossateur : ils ont d'ailleurs conservé leur forme latine, parce qu'ils n'étaient pas usités dans le peuple. D'autres mots, et souvent des mots vraiment populaires, comme *homo*, *caput*, *digiti*, etc., ont dans le glossaire une forme latine; cela tient à ce que le glossographe était un clerc, comme je l'ai dit tout à l'heure, et que les formes romanes et latines se mélangeaient perpétuellement dans sa tête. A côté de cela il a inscrit dans sa liste des mots et des locutions purement pratiques et réellement « empruntés à la vie journalière », comme les glosses 17-19 et, si je ne me trompe, la glosse 59 : ce sont ou des souvenirs d'un voyage en *Romanie*, ou des phrases utiles dont le glossographe s'était muni en vue d'y aller.

En résumé, je pense qu'on peut regarder les mots romans du

glossaire, aussi bien que les mots allemands, comme provenant d'une source germanique, et ce résultat est important pour l'appréciation de ces mots, et particulièrement de leur forme. Le glossaire, si précieux pour l'histoire du sens, ne peut dans la plupart des cas inspirer pour la partie phonétique qu'une médiocre confiance, rédigé comme il l'est par un Allemand latiniste, c'est-à-dire dans les plus mauvaises conditions possibles.

L'édition française des *Anciens Glossaires romans* comprend, en plus que l'édition allemande, un travail postérieur de M. Diez sur un autre glossaire *latin-allemand* ou *roman-allemand,* qui se trouve à Vienne. Ce travail, daté de *mai* 1867, a été publié dans le tome VIII du *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* : il forme le complément naturel de l'ouvrage précédent. — Les *Notes* que j'ai jointes à la traduction de M. Bauer sont peu de chose; on lira avec intérêt celles que M. Rönsch a insérées dans le même volume du *Jahrbuch*, et dont il a bien voulu permettre qu'on traduisît quelques-unes pour cette édition.

Je terminerai cet Avant-Propos par l'annonce d'une entreprise qui répondra à un vœu exprimé par M. Diez. J'ai obtenu du Ministre de l'Instruction publique l'autorisation de publier, dans la collection des *Documents inédits*, un *Corpus* des anciens glossaires français manuscrits. Cette publication, pour laquelle M. Paul Meyer veut bien s'adjoindre à moi, réalisera les espérances de notre savant maître et « apportera réellement à la connaissance de la langue française un gain considérable. » M. Diez donne en ce moment la troisième édition de son admirable *Dictionnaire étymologique;* puisse-t-il vivre assez pour nous en donner une quatrième et la faire profiter des richesses nouvelles qui vont être mises au jour!

G. Paris.

ABRÉVIATIONS.

acc.	accusatif.
adj.	adjectif.
allm.	allemand.
allm. mod.	allemand moderne.
anc.	ancien.
anc. fr.	ancien français.
anc. h. allm.	ancien haut-allemand.
angl.-sax.	anglo-saxon.
bas-allm.	bas-allemand,
Bibl. impér.	Bibliothèque impériale de Paris.
c'.-à-d.	c'est-à-dire.
catal.	catalan.
cfr.	conférez, comparez.
DC.	Du Cange.
éd.	édition
esp.	espagnol.
ex.	exemple.
fém.	féminin.
fr.	français.
fr. mod.	français moderne.
goth.	gothique.
gl.	glosse.
ib.	ibidem.
it.	italien.
kymr.	kymrique.
lat.	latin.
lat. moyen	latin-moyen, c'est-à-dire latin écrit au moyen-[âge.
littér.	littéralement.
masc.	masculin.
mod.	moderne.
néerland.	néerlandais.
p. ex.	par exemple.
plur.	pluriel.
poét.	poétique.
popul.	populaire.
port.	portugais.
pr. *ou* prov.	provençal.
rom.	roman, romane.
roum.	roumanche.
sc.	scilicet.
signif.	signification.
sing.	singulier.
subst.	substantif.
V. *ou* v.	voyez.
val.	valaque.
var.	variante.

ERRATA.

P. 17, ligne 9, lisez *turmas* au lieu de *thurmas*.
PP. 18, 61, lisez *Gloss. de St Gall* au lieu de *Gl. de St Galles*.
P. 81, ligne 1, lisez *iculas* au lieu de *ticulas*.
P. 97, ligne 29, lisez « avec le sens » au lieu de « dans le sens ».

I.

LES GLOSSES DE REICHENAU.

Les glossaires et vocabulaires latins-*français* qui nous ont été conservés ne paraissent pas, à quelques exceptions près, remonter au-delà du XIVe siècle, du moins dans leur rédaction actuelle. Les glossaires latins-*allemands*, au contraire, accusent un âge beaucoup plus reculé : quelques uns appartiennent, même dans la forme où ils nous ont été transmis, au VIIIe siècle.

La cause d'un retard si frappant est facile à entrevoir. Ce n'est pas que les Français aient eu moins d'intérêt à connaître la langue latine que les Allemands ; mais, aidés de leur propre langue, laquelle, dans les premiers siècles du moyen-âge, se rapprochait naturellement beaucoup plus du latin qu'aujourd'hui, les Français se voyaient beaucoup moins dans la nécessité de recourir à de pareils auxiliaires que les Allemands, qui ne rencontraient que par exception quelque ressemblance entre les mots allemands et les mots latins correspondants. J'ajouterai que la tâche du glossateur français était plus difficile, malgré la parenté des deux langues. L'Allemand avait déjà à sa disposition une littérature dont il pouvait tirer parti, puisqu'elle lui offrait des formes déterminées et une orthographe quelque peu réglée, avantage que n'avait pas le glossateur roman : car l'avénement de la littérature française, abstraction faite de quelques spécimens isolés, ne se place que beaucoup plus tard. Il est vrai que le fameux article 17e du concile de Tours de l'an 813 recommande aux ecclésiastiques de traduire l'interprétation des textes bibliques dans les *deux* idiomes populaires, en roman aussi bien

qu'en allemand ; mais ces traductions se firent oralement et ne formèrent pas de littérature, ou du moins nous n'avons aucune raison qui nous permette d'en supposer une. Même au xe siècle l'orthographe est encore assez confuse, comme le montrent les deux poèmes de cette époque publiés par Champollion-Figeac. On sait combien sont difficiles les commencements de l'écriture, surtout lorsqu'il s'agit de présenter à l'œil de nouveaux phénomènes et développements phoniques. Mais lorsqu'une fois la langue et l'écriture eurent atteint un certain degré de culture et de perfection, quand la poésie vulgaire obtint d'éclatants succès, alors il ne se trouva probablement guère d'amateurs pour la modeste tâche du lexicographe. Ceux qui étaient obligés d'apprendre le latin s'en tenaient aux lexiques qui expliquaient le latin par le latin, comme par exemple l'ouvrage très-répandu de *Papias* ou *Johannes de Janua*. Quant à des recueils de mots latins-français pour tel ou tel texte, il est probable que les étudiants se les faisaient eux-mêmes, comme cela arrive encore aujourd'hui. Mais les glossaires *généraux*, plus ou moins alphabétiques, avec traduction *française*, nous l'avons déjà remarqué, n'apparaissent qu'à partir du xive siècle. La Bibliothèque impériale à Paris en possède plusieurs, cités déjà par Ducange et ses continuateurs, qui s'en sont servi. De nos jours un juge compétent, M. Littré, en a donné une analyse critique et des extraits dans l'*Histoire littéraire de la France*, T. XXII (1852) pp. 1-38[1].

1. Il y a quelques glossaires où une partie des mots seulement sont accompagnés de traduction; parmi les autres il faut citer : *Dictionarium latino-gallicum* (Bibl. impér. 7692) du commencement du xive siècle, v. *Hist. litt.* p. 24; un deuxième (7679 fonds lat.), dont l'écriture n'appartient probablement qu'au xve siècle; un troisième, de Pierre Roger (coté 8426), l'écriture du xve siècle aussi, p. 32; un quatrième, *Catholicon* (aux Archives de l'Empire), de la même époque, p. 33. Puis on y voit déjà un glossaire *français-latin* (fonds lat. 7684), l'écriture probablement du xve siècle, p. 30, qui est loin de contenir tous les vocables remontant au-delà de cette époque, mais qui en renferme toutefois un certain nombre. Il s'y trouve aussi quelques glossaires provençaux-latins, savoir : *Floretus*, c'est-à-dire *Florilége* (fonds lat. 7657), p. 27: il contient beaucoup de mots omis par Raynouard, et M. Littré en donne un certain nombre d'exemples. *Dictionarium provinciali-latinum* (fonds lat. 7685), écriture du xvie siècle, p. 28. Je ferai une remarque à propos du *Floretus* : Rochegude déclare que ce glossaire est une copie extraite d'un texte de la Bibl. Laurentienne; il s'en est beaucoup servi pour son *Glossaire occitanien*, où sont la plupart des exemples omis par Raynouard; de plus, le *Floretus* est souvent cité dans la nouvelle édition de Ducange. Quant à ce qui existe de cette littérature en dehors de Paris, l'auteur de

Leur publication pourra être ajournée, mais ne saurait être évitée : car les extraits déjà donnés, ainsi que les glossaires publiés jusqu'ici, nous autorisent à croire que ce sera un service important rendu à la Linguistique française.

Ainsi au commencement du moyen-âge, avant le triomphe définitif de l'idiome roman en France, avant son organisation grammaticale et son avènement comme langue nationale, on hésitait à introduire dans la lexicographie cet idiome populaire, appelé officiellement *rustica romana lingua* ; mais est-il permis de croire que personne n'eut jamais l'idée d'expliquer les vocables latins devenus difficiles à comprendre à l'aide de vocables également latins, qui étaient restés à l'idiome populaire sous une forme altérée, il est vrai, mais toujours reconnaissable ? Un glossaire rédigé de la sorte devait être certainement d'un usage plus pratique que ceux qui n'employaient que des périphrases ou des synonymes, sans tenir compte du degré d'instruction du lecteur. Et en effet un glossaire de ce genre, très-ancien, a été retrouvé. Il provient de l'abbaye de Reichenau (MS. CCXLVIII), et se trouve actuellement à la Bibliothèque grand-ducale de Karlsruhe (115). C'est M. Adolphe Holtzmann qui nous l'a fait connaître, et il en a fort bien reconnu l'importance pour la linguistique romane, v. la *Germania* de Pfeiffer VIII (1863) pp. 404-413. Ce sont, à vrai dire, deux glossaires : le premier, fol. 1-20, accompagne le texte de la Vulgate, depuis le commencement jusqu'à la fin ; le second, fol. 20-39, est alphabétique et renferme des mots empruntés à tous les domaines de la pensée, sans se rapporter à aucun texte particulier. Cela n'est pas un fait isolé : on connaît d'autres glossaires, systématiques ou servant à interpréter tel texte, auxquels est ajouté un glossaire alphabétique ; le *Vocabularius S. Galli*, par exemple, est arrangé de cette manière.

Je supposerai que le glossaire entier est d'un seul auteur, en faisant remarquer toutefois que la deuxième partie, c'est-à-dire le glossaire alphabétique, renferme maintes contradictions et est moins correcte que la première. Celui à qui nous devons ce trésor nous en a communiqué des extraits considérables et bien choisis. J'ai revu moi-même le manuscrit à Karlsruhe, en automne 1864 ; j'ai comparé les extraits donnés, et je n'ai trouvé que peu

cette étude ne s'en est pas occupé. Un ouvrage plus ancien que les traités cités jusqu'ici est le célèbre *Dictionnaire de rimes* à la fin du *Donatus provincialis*, qui est assez précieux pour ce qui concerne la signification des mots.

d'observations à faire ; ensuite j'ai fait moi-même quelques nouveaux extraits. C'est un manuscrit sur parchemin, petit in-4°; le glossaire biblique est écrit sur deux colonnes. L'écriture n'est pas toujours bien nette ; la partie alphabétique surtout est couverte de taches et souvent illisible. Chaque glosse commence par une majuscule, sans passer à la ligne. On présume que le manuscrit a été écrit au VIIIe siècle, probablement vers la fin. La *Germania* (VIII, 1863) donne les renseignements nécessaires sur le reste du volume à partir du fol. 40.

Je me permets de reproduire ici la plus grande partie des glosses données par la *Germania*, en y ajoutant un petit *Appendice*, qui contiendra mes propres extraits, et je les commenterai toutes plus bas. Celui qui aura complétement étudié les glosses dans le manuscrit même trouvera sans doute dans mon commentaire bien des choses à modifier ou même à corriger, et je souhaite qu'une pareille étude ne se fasse pas attendre trop longtemps.

Les remarques entre parenthèses appartiennent au premier éditeur et ont été empruntées à la *Germania*. J'y ai rencontré quelques fautes d'impression évidentes, que je corrigerai soit ici, soit dans le commentaire.

GLOSSES INTERPRÉTANT LE TEXTE BIBLIQUE.

(fol. 1) Callidior vitiosior. *Genes.*
Cenacula mansiunculas.
Verenda verecundia leloco.
Femur coxa .l. cingolo.
5 Rufa sora.
(fol. 2) Minatur manatiat.
Tentoria trauis.
Turmas fulcos.
Sepulta sepelita.
10 Opilio custos ovium .l. berbicarius.
Teristrum genus ornamenti mulieris quidam dicunt quod sit cufla vel vitta.
(fol. 3) In orrei in spicario.
In manipulos redacte in garbas collecte.
Scinifes cincellas. *Exod.*
15 Intestinis intraneis.
(fol. 4) Coturnices quacoles.
Usuris lueris (*peu lisible*).

Pignus uuadius.
Scrabrones uuapces.
20 Iacinctinas persas (*peu lisible*).
Interrasilem grinitam.
Saga cortina.
Sculpare intaliare.
Uncinos hauos.
25 Feminalia femoralia.
Vitalia viscera intranea.
Labium conca.
Papilionis trauis.
Aes eramen.
30 Abgetarii carpentarii.
(fol. 5) Vesiculam gutturis paparonem. *Levitic.*
Mergulum corvum marinum.
Pabula uisica.
Sagma soma .l. sella.
35 Spatula rama palmarum.
Nausiam crapullam. *Numer.*
(fol. 6) In cartallo in panario. *Deuter.*
Stercora femur. *Iudic.*
Poplite iuncture ianiculorum vel reliquorum membrorum.
40 Sindones linciolos.
Gerule portatricis baiole.
Novacula rasorium. *Reg. I.*
(fol. 7) Starciis (*l.* Sitarciis) bultiolis.
Ocreas husas.
45 Sarcina bisatia.
Colliridam turtam. *Reg. II.*
Laterum teularum.
Onerati carcati.
Palate masse caricarum quae de recentis fiunt.
(fol. 8) 50 Deficiente laxiscente.
Area dansi (*ou* dansr? *le sens exige* danea).
Trabem trastrum. *Reg. III.*
Abenas retinacula iumentorum.
Mutuo acceperam impruntatum habebam.
55 Commentariis (*l.* Caem.) macionibus.
Concidis taliavit.
(fol. 9) Sulci rige. *Iob.*
Torax brunia.
Veru spidus ferreus. *Hester.*

60 Iecore ficato. *Tobias.*
Casidile bultiola.
Rerum causarum.
Discriminavit uittavit. *Judith.*
(fol. 10) Excidetur talietur. *Evang.*
65 Uentilabrum uelectorium vel uentilatorium.
(fol. 11) Ofendas abattas.
Nent filant.
Ad deludendum ad deganandum.
Pallium drappum.
70 Mutuari prestari.
Exterminant discolorant.
Clibanus furnus vel mutile.
Si vis si voles
Paraliticus octuatus.
75 Fletur planctur.
Cofinos banstas (*peu lisible*).
(fol. 12) Solveris disligaveris.
Oportunitate gaforium.
Colafis colpis.
80 Sindone linciolo.
Exciderat taliaverat.
Furent involent.
Conquirebant causabant. *Ev. Marc.*
Utres folli
85 Remetietur remensurabit.
Cervical capitale.
(fol. 13) Tectum solarium.
Arundine ros.
Inluserunt deganaverunt.
90 Mutuum dare id est prestare. *Ev. Luc.*
Gratia merces.
Sublatum subportatum.
Commoda presta.
(fol. 14) Solutis disligatis.
95 Peribet perportat. *Ev. Ioh.*
Institis fasciolis .l. nasculis.
Sudario fanonem.
Supersticiosos superfluos. *Act.*
(fol. 15) Artemon malus mastus navis.
(fol. 16) 100 Fauum frata mellis. *Psalm.*
(fol. 17) Tereo tribulo.
Mutuare impruntare.

Luto fecis.
In commutatione in concambiis.
105 Anxiaretur angustiaretur.
(fol. 18) Fex lias.
Cibaria cibus vivendi.
Coturnix quaccola.
(fol. 19) Fenerator mutuator prestator.
110 Pruina gelata.
Manipulos segetes garbas.
Bucellas frustas panis.
(fol. 20) Cymbalis cymblis.

GLOSSAIRE ALPHABÉTIQUE.

Axis ascialis.
115 Aper saluaticus porcus.
Aurire scabare.
Arundo rosa.
Angariaverunt compullerunt anetsauerunt.
Arbusta arbriscellus.
120 Armilla baucus.
Arundo rosa vel gerlosa.
Aldipem alaues (*pas tout-à-fait sûr*).
Anchro serricellus.
Aculeus aculionis.
125 Absintio aloxino.
Area danea.
(fol. 21) Bracis bragas.
(fol. 22) Compellit anetset.
Calamus ros.
130 Cogor anetsor.
Cimex cimcella.
Caseum formaticum.
Crastro heribergo.
Conpendium gaforium.
135 Culmen spicus.
Cementarii mationes
Crebro criuolus.
Calx calcaneum.
Culicet culcet.
(fol. 23) 140 Denudare discoperire.
(fol. 24) Exaurire scauare.
Ebitatum bulcatum.

Eburneis iuorgeis.
Eagi manducare.
(fol. 26) 145 Framea gladius bisacutus.
Flasconem buticulam.
Frauum frata mellis.
Faretra teca sagittarum .*l.* cupra (*les italiques sont douteuses.*)
(fol. 27) Galea helmus.
150 Gleba blicta (*ou* blista?).
Gecor ficatus.
Grex pecunia.
(fol. 28) Iuger iornalis.
Insultaret inganaret.
(fol. 30) 155 Lepusculus lepiscellus.
Lena toxa lectorium.
(fol. 31) Minas manatces.
(fol. 32) Nouacula rasorium.
Nutare cancellare.
160 Olfactoriola bismodis.
Oves berbices.
Onustus carcatus.
(fol. 33) Palliurus cardonis.
(fol. 34) Pustula malis clauis.
165 Papilio trauis.
Pincerna scantio.
Pes pedis.
Pavimentum astrum.
Parrus corium sive brittoni.
170 Polito limtario.
Ponderatus oneratus grauiatus.
Pestilentia gladis.
(fol. 35) Quin unoni.
(fol. 36) Rita maceria incastrata.
175 Ruga fruncetura.
Rostrum beccus.
(fol. 37) Senex piger.
Succendunt sprendunt.
Sortileus sorcerus.
180 Stipulam stulus.
Sarcinis saccus vel bulzia.
Saniore meliore plussano.
Singulariter solamente.
(fol. 38) Talpas muli qui terram fodunt.
185 Tedet anoget.

Turibulum incensarium.
Tedio tepiditas.
Transfretavit transalaret.
Transilivit transalavit.
190 Tutamenta defendamenta.
Tugurium *cau*anna (*les italiques ne sont pas bien lisibles dans le ms.*).
(fol. 39) Vespertiliones calves sorices.
Vuespes scrabrones uuapces.
Urguet adastet.
195 Umanus omnici.
Viscera intralia.
Vecors esdarnatus.
Vectum tinalum.
Uncinus hauus.

APPENDICE.[1]

(fol. 1 *a*) 200 Profugus porro fugatus. *Genes.*
Vagus uacuatus.
Sublata subportata.
E regione contra.
Mares masculi.
(fol. 1 *b*) 205 Semel una vice.
Pergite ambulate.
Oppido ualde multum.
Infringerent infrangerent.
Seorsum separatim.
210 Statuit stare fecit.
Ius legem.
Quin ut non uistima(?).
Quin pro etiam.
Vlna brachium.
215 Cuncti omnes.
Sexagenarius qui LX annos habet.
Pulmentum cibum.
(fol. 2 *a*) Calumpniam contentio.
Vuluam ostium uentris (*Isid.* 11, 1, 137).
(fol. 2 *b*) 220 Poculum calicem.
(fol. 3 *a*) Segetes messes.
Reppererunt inuenerunt.

1. J'ai résolu les abréviations du manuscrit.

Reus culpabilis.
Restant remanent.
225 Prebens donans.
(fol. 3*b*) Lacus congregatio aquarum. *Exod.*
Grando pluuia mixta.
Dense spisse.
Litus ripa.
(fol. 4*a*) 230 Submersi dimersi necata.
Emunctoria forcipes.
Ora finis summitas.
(fol. 4*b*) Mala punica mala granata.
Iugiter assidue.
235 Exterminabit eradicabit.
(fol. 5*a*) Crura tibia. *Levit.*
Paria similia.
(fol. 5*b*) Pugione lancea. *Numer.*
Iugulate occidite. *Deuter.*
(fol. 7*a*) 240 Ius lex vel potestas. *Iudic.*
(fol. 9*b*) Peram sportellam.
Reveretur verecundatur.
(fol. 10*a*) Ambiebat rogabat circumdabat ortabat.
(fol. 10*b*) Genuit generauit. *Evang.*
245 Peperit infantem habuit.
Pueros infantes.
(fol. 11*a*) Secessit abiit ambulauit.
Nosse scire.
In abdito·in absconso.
(fol. 11*b*)250 Statim ilico mox.
Ita sic.
Ideo propterea.
Id hoc.
Optimos meliores.
255 In caminum in clibanum.
Escas cibos.
Validum fortem.
Mergi sub aquam cadere.
(fol. 12*a*) Demergatur submergatur.
260 In foro in mercato.
Res causa.
Egemus necesse habemus.
Exuerunt expoliaverunt.
(fol. 12*b*) Pusillum paruum. *Marc.*
265 Incedentes ambulantes.
Monumenta sepulcra mortuorum.

Crebro sepe.
(fol. 13 *a*) Repente subito.
Sero vespera.
(fol. 13 *b*)270 Epulabatur manducabat. *Luc.*
(fol. 14 *b*) Omni diligentia omni custodia. *Act.*
Cesis flagellatis.
Vastabat desertum faciebat.
Alerent pascerent.
(fol. 16 *b*)275 Pupillam nigrum in oculo. *Psalm.*
Adeps caro pinguis.
Exurge leva.
Statuo starefacio.
Thalamus domus maritalis.
280 Regit gubernat.
(fol. 17 *a*) Annuant cinnant.
Meridiem diem medium.
Mortificare mortuum facere.
Transire transversare.
285 Abeam uadam.
Amplius ulterius.
Nihilum nihil.
(fol. 17 *b*) Complaceat placeat.
Calamum pennam unde litteras scribunt.
290 Transferent transportent.
Bellantes pugnantes.
(fol. 18 *a*) Quotiens qd[1] uicibus.
Exacerbauerunt exasperauerunt.
Dilecta amata.
(fol. 18 *b*)295 Benignitate bonitate.
Aspero amaro duro.
(fol. 19 *a*) Rupem petram.
Da dona.
Adolescentia iuuentus.
(fol. 19 *b*)300 Odi in hodio habui.

L'intention du glossateur a été de faciliter la lecture de la Bible latine à ses compatriotes parlant roman. Il serait possible que les glossaires latins-allemands qu'il savait entre les mains

1. Le *d* porte une barre dans le manuscrit.

des Francs lui eussent suggéré l'idée de son entreprise. Mais il n'osa pas transcrire les vocables latins dans le véritable idiome populaire ; ce dernier devait paraître barbare à un latiniste lettré comme lui, et, vu l'état des choses d'alors, il ne présumait pas même, peut-être, qu'il serait jamais adopté par la nation entière, les lettrés et les illettrés, les Francs et les Romans. Il employa, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, une autre méthode: les mots latins dont il ne croyait pas devoir supposer la connaissance chez ses lecteurs, il les rendit soit par une périphrase, soit par un autre mot latin resté dans la langue populaire, fût-ce sous une forme un peu altérée.

Les périphrases, le glossateur n'en fit qu'un emploi restreint, parce que l'autre procédé était plus sûr ; nous en rencontrons dans les glosses : *opilio custos ovium*, *spatula rama palmarum*, *lacus congregatio aquarum*, *grando pluvia mixta*, *mergi sub aquam cadere*, *monumenta sepulcra mortuorum*, *adeps caro pinguis*, *thalamus domus maritalis*, *etc.*

Beaucoup plus fréquent est le deuxième mode, celui qui consiste à rendre le mot latin par un autre mot latin, c'est-à-dire par un synonyme : Ex. : *femur coxa*, *papula vesica*, *stercus fimus*, *nere filare*, *metiri mensurare*, *mas masculus* (mâle) *ulna brachium*, *poculum calix*, *dense spisse* (épais), *jugiter assidue*, *jugulare occidere*, *ita sic*, *alere pascere* (paître), *regere gubernare*, *dilectus amatus*, *rupes petra*, etc, etc. Il est facile de reconnaître que tous les mots interprétants sont romans. Pour s'assurer de la vérité de cette assertion, il suffit de comparer l'interprétation d'autres lexiques, qui n'appartiennent pas à cette catégorie : dans Papias, p. ex., *callidus versutus in disputando*, *ingeniosus*, *subdolus* (dans notre gloss. : *callidus vitiosus*); *verenda pudenda* (dans notre gloss. : *verenda verecundia*) ; *femora sunt ab inguinibus usque ad genua* (d. notre gloss, : *femur coxa vel cingolo*) ; *scinipes culicum genus* (d. notre gloss. : *scinifes cincellae*). Parfois, il est vrai, les mots interprétants ne correspondent pas, dans leur signification, au mot latin dont ils ont la forme extérieure, mais à un mot roman emprunté au latin, qui apparaît ici ramené à sa forme primitive. Voici des exemples de ce genre : le mot déjà cité *vitiosus* pour *callidus*, de l'anc. franç. *voiseus*, qui a cette signification ; *ficatum* pour *jecur*, du franç. *foie; plangere* pour *flere*, d'après l'ital. *piangere* (pleurer); *formaticus* pour *caseus*, de *fromage; berbex* pour *ovis*, de *brebis*.

Mais dans un grand nombre de cas les mots interprétants ne

sont pas latins : l'auteur ne pouvait pas toujours s'exprimer d'une manière intelligible au moyen de mots latins ; c'est pourquoi il se servit aussi de mots non latins, fabriqués soit avec des éléments latins, soit avec des éléments étrangers, p. ex. germaniques, en ayant soin de les munir d'une désinence latine connue. Nous voyons des éléments latins dans *fruncetura, defendamenta, manatiat, laxiscente, taliavit, sprendunt*, etc.; des éléments germaniques dans *gaforium, fulcos, garbas, fanonem, deganaverunt*, etc. Il a même recours à la forme passive, depuis longtemps éteinte, pour en affubler des mots que Rome n'a jamais connus, comme p. ex. *anetsor* pour *cogor*.

En principe donc, pour ce qui concerne la désinence, aucun mot n'est admis par lui sous sa véritable forme romane. *Furn* ou *intrange*, qu'on lit dans le Glossaire de Cassel, ne pouvaient se montrer ici que sous la forme *furnus* ou *intranea*. On employait assez généralement le même procédé au commencement du moyen-âge, lorsqu'on citait des mots de la langue populaire, p. ex. dans des diplômes de Louis le Débonnaire : « viam regiam, quam stratam, sive *calciatam* (chaussée) dicunt, » ou « vestitum lineum quod *camisium* (chemise) vulgo vocatur ». En exceptant les féminins en *a*, dont la finale ne peut pas être regardée avec certitude comme une désinence française, on peut dire que bien peu de mots de notre glossaire, comme p. ex. *ros*, pour lequel l'auteur aurait pu dire *rosum* ou *rosus*, ont échappé à la latinisation. L'intérieur du mot n'a pas perdu la couleur populaire, comme le montrent les formes *manatiat* pour *minatiat* (ou plutôt *minatur*), *turta* pour *torta*, *teula* pour *tegula*, *trastrum* pour *transtrum*, *planctur* pour *plangitur*.

Il va sans dire que la latinisation des désinences ne fut pas toujours effectuée d'une manière conséquente : souvent ni la déclinaison, ni le genre, ni le cas, qui devaient être attribués au mot refondu, ne furent observés. Le français *esteule*, p. ex., est rendu par *stulus*, auquel on préférerait le féminin *stula*, qui serait plus conforme à l'étymologie *stipula ;* à *quacol*ES (cailles) on préférerait *quacol*AS, qu'on trouve en effet une fois ; de même, dans la conjugaison, *anets*AT serait préférable à *anets*ET, etc. Si ensuite le nominatif *aculeus* est traduit par le génitif *aculionis* (aiguillon), et de même *paliurus* par *cardonis* (chardon), il serait possible que l'auteur eût allongé le mot roman, pour indiquer le déplacement de l'accent, qui n'aurait pu être remarqué dans les formes *acúlio* et *cárdo :* le glossaire de Cassel aurait mis sans hésiter *aculiún*, *cardún*, en omettant

toutefois les accents. Ou le glossateur aurait-il eu l'intention de désigner par la désinence *is* le suffixe du nominatif roman *s*, auquel il préposa un *i*, pour enlever à la forme sa dureté? (V. sur cette question les remarques sur *pedis*, n° 167.)

L'orthographe des vocables latins du glossaire biblique n'est pas toujours correcte, et doit être corrigée d'après le texte, ce qui est souvent un travail ennuyeux, parce que la division en chapitres manque. Ces mêmes vocables sont encore plus mal écrits dans le glossaire alphabétique, pour lequel nous ne possédons pas de texte auxiliaire.

Examinons maintenant, en faisant abstraction de la forme des glosses, leur signification et leur application. Nous voyons assez souvent qu'un mot latin, usité aussi en roman, y est néanmoins gratifié d'une interprétation, p. ex. dans les glosses *usuris lucris*, *papilionis travis*, *utres folli*, *absintio aloxino*. Il arrive même que le mot interprétant n'est pas un mot roman, comme dans *caminus clibanus*, *rusticus tyrus*, etc., et qu'il n'est expliqué que par le mot qui doit être interprété, comme dans *area danea*, *talpas muli* et quelques autres. Souvent aussi il arrive que les mots des deux classes, ceux de l'original comme ceux de la traduction, ne se retrouvent pas autre part en roman ou du moins en français, comme c'est le cas pour *orrei spicario*, *angariaverunt anetsaverunt*, *olfactoriola bismodis*, *cuncti omnes*, *crebro sepe*, *nihilum nihil*. Il ne faudrait pas se hâter de conclure, dans les cas où le mot interprétant ne se retrouve ni en français ni en provençal, pas même dans les plus anciens monuments, que ce mot n'a réellement pas existé dans ces langues au moment où fut composé notre glossaire. Il pouvait bien arriver à l'auteur de mettre un mot latin à la place d'un mot roman, là où ce dernier ne le satisfaisait pas ou ne se trouvait pas sous sa plume. Il pouvait hésiter, p. ex., à traduire *ideo* par l'expression romane *pro hoc* (popul. *por-uec*), qui rendait parfaitement ce mot, parce que cet emploi de la préposition *pro* lui paraissait par trop contraire au latin; il écrivit donc hardiment *propterea*. Les auteurs des anciens recueils de glosses latines-allemandes agissaient d'une manière analogue : à la place de la traduction ils mettaient souvent un synonyme latin, même lorsque l'expression allemande correspondante ne faisait pas défaut. Quant à notre recueil, il nous sera permis de supposer dans la plupart des cas que le mot en question a disparu plus tard; on peut l'affirmer avec quelque certitude, lorsque les autres langues romanes le possèdent.

Les deux parties de notre glossaire appartiennent au domaine français : nous le voyons par un certain nombre de mots qui sont connus dans ce dernier domaine, et complétement inconnus dans les domaines italien et espagnol; ex. : *fulcus*, *macio*, *brunia*, *spicus* (comme mascul.), *blicta*, *intralia*, *invenire*, *sportella* (avec le sens de *pera*). Mais une preuve irrécusable est la présence de l'initiale *h* dans les mots d'origine germanique, tandis qu'elle tombe presque régulièrement au commencement des mots latins, parce qu'elle n'était pas prononcée. Cette initiale *h* aspirée prouve aussi que l'ouvrage n'a pas été composé au midi, mais qu'il appartient au nord de la Gaule.

Mais quelle peut donc être l'utilité d'un glossaire qui ne veut pas nous montrer l'idiome populaire sous sa véritable forme? Elle est toujours considérable ; elle nous fournit des renseignements précieux sur l'histoire de la langue, sur les mots qu'elle a gagnés ou perdus, sur leur signification, leur étymologie et même sur leur orthographe.

Il y a encore un autre glossaire biblique provenant de l'abbaye de Reichenau (MS. IC), actuellement à Karlsruhe (86, fol. 37-52), du VIIIe siècle, qui mérite l'attention des romanistes. Déjà Graff s'est servi de ce glossaire, et M. Holtzmann nous le fait connaître par de nombreuses citations; il le désigne par « Rz », notation que je conserverai. Il est sans doute aussi d'origine française, car l'auteur dit une fois : *collirida cibus quam nos nebulam dicens* (*dicimus*); or *nebula* avec cette signification appartient au français seul; v. le n° 46 du commentaire. Ce glossaire n'observe pas non plus de règle déterminée dans l'interprétation des mots. Il emploie des périphrases, des synonymes, tantôt des mots anglo-saxons, tantôt des mots romans, lesquels ont dû prendre, comme dans le premier glossaire, une enveloppe latine, ex. : *vim fortiam*, *furvum brunus*, *pincerna buttilarius*, *noctua cavannus*, *iacinctina plawas*. Nous voyons cependant déjà apparaître quelques mots français purs, comme surtout dans les deux glosses : *in cartallo in paner* (panier), v. n° 37 du commentaire, et *postica postic* (anc. franç. : *postis* pour *postics*, espag. : *postigo*).

COMMENTAIRE DES GLOSSES BIBLIQUES.

1. **Callidior** *vitiosior.* — La signification attribuée ici à *vitiosus* n'est pas latine, mais elle correspond exactement à l'anc. fr. *voiseus*, dont elle confirme à souhait l'identité avec le mot latin, v. *Dict. étym.* I. *vizio.* Cette même signification est donnée par le *Vocab. S. Galli*, qui traduit *viziosus* par l'allem. *arccustic* (astucieux). L'idée de « vice » et celle de « ruse » se trouvent encore réunies dans le substant. moy. h. allm. *unkust*, qui traduit *vitium* et *dolus;* le prov. *vici* réunit aussi les deux signications. *Voiseus* paraît ne pas exister en provençal, où il est remplacé par le part. *veziat* = anc. fr. *vezié*, it. *viziato.*

2. **Cenacula** *mansiunculas.* — *Coenaculum*, *Gen.* 6, 16, est pris ici dans le sens de « petite chambre », c'est pourquoi il est traduit par *mansiuncula*, lequel mot se trouve ne pas exister en latin classique : l'auteur l'a pris au verset 14e du même chapitre. Il n'y a pas de mot provençal correspondant *maizoncla*, il y a seulement *maizoneta* = fr. *maisonnette;* de même en ital. il n'y a pas de forme *magionchia*, mais une forme *magioncella* avec *c* dérivatif. L'auteur tenait à mettre une forme diminutive latine et non étrangère, même s'il connaissait la forme *maizoneta.*

3. **Verenda** *verecundia leloco.* — *Verenda* dans le sens qu'a ce mot, *Genèse*, 9, 22 (cum vidisset verenda patris sui esse nudata), est rendu en roman par *verecundia* (it. *le vergogne*, esp. *las vergüenzas*). Le synonyme ajouté doit être le lat. *locus* ou plutôt *loca*, quoique les Romains n'employassent ce mot qu'en parlant de la femme (dans le *Gloss. Keron.*: *loca verecundiosa*, Hattémer, p. 179). Le *le* préposé n'est pas l'article, qui ne se trouve pas dans cet ouvrage (v. plus bas *meliores* 254) et qui n'aurait pu être *le*, mais c'est l'abréviation *.l.* c.-à-d. *vel*, qui est ordinairement préposée au deuxième mot interprétant.

4. **Femur** *coxa vel cingolo.* — *Femur* (cuisse) n'a pas passé en français; *coxa*, os de la hanche, hanche, a donné le fr. *cuisse*, pr. *coissa; cingulum*, *cingula*, d'où pr. *cingla*, anc. fr. *cengle*, fr. mod. *sangle*, est la ceinture, mais aussi, comme le montre notre glosse, la région du corps où s'adapte la ceinture. Les deux significations se trouvent réunies dans le fr. *cein-*

ture, it. *cintura* et *cintola*, et aussi dans le gr. ζώνη. C'est ainsi que le fr. *poitrine* semble avoir désigné d'abord une sorte de baudrier. Mais le masc. *cingolo* permet aussi de supposer en anc. fr. une forme masc. *cengle* = it. *cingolo*, esp. *cingulo*. Sur *cinge* v. les *Glosses de Cassel*, 59.

5. **Rufa** *sora*, — fr. *saure*, pr. *saur*, jaune d'or. Glosse intéressante, parce que le franç. *au* accuse ici déjà la prononciation *o;* v. plus bas les remarques sur la phonétique.

8. **Thurmas** *fulcos*. — Dans un glossaire lat.-allemand de Reichenau on lit : *thurmas folch* (Graff). — Le sens de « foule » qu'a le mot germanique *folch*, est presque étranger au pr. *folc*, anc. fr. *folc*, *fouc*, qui a servi de type à notre *fulcus; folc* signifie troupeau. Cependant on lit dans un des plus anciens monuments : *cum folc en aut grand adunat* = lorsqu'il eut rassemblé une grande foule, *St-Léger* 22; cfr. *gran folcs*, *Passion de J.-C.* 12.

9. **Sepulta** *sepelita*. — La seconde forme de ce participe, encore employée par Caton, est la seule usitée en France : pr. *sebelit*, anc. fr. *seveli*.

11. **Teristrum** (θέριστρον, voile pour couvrir la tête), **genus ornamenti mulieris, quidam dicunt quod sit** *cufia vel vitta*. — *Cufia*, pr. *cofa* (aussi *coifa?*), fr. *coiffe*, etc., dans Fortunat *cofea*. *Vitta*, pr. esp. *veta*, ruban, anc. h. allm. *wita*, bandeau pour les cheveux. Suivant le manuscrit de Paris *Pb* la *cufia*, qui d'ailleurs a été portée par les hommes comme par les femmes, était munie d'une *vitta : tyaris* (c.-à-d. *tiara*), *vestis sacerdotalis ad similitudinem* cufie *habens vittam*.

12. **In orrei** *in spicario;* — de même : *in horreis in spicariis*, *Rz. Horreum* a passé en espagnol, qui écrit *horreo;* on ne le trouve que très-rarement en portugais, jamais en catalan ni dans les autres langues romanes. Pour *horreum* l'auteur donne un mot nouveau, *spicarium*, qui apparaît déjà dans la *L. Salique*, dans la *Loi des Alamans*, et dans les *Form. de Bignon*, anc. h. allm. *spîhhari*, allm. mod. *speicher* (grenier). Ce mot ne s'est maintenu nulle part, parce que le latin *granarium* suffisait. Mais d'après notre glosse il faut supposer qu'à côté de *granier*, *grenier*, un synonyme *espiguier*, *espier* était usité en France.

13. **In manipulos redacte** *in garbas collecte;* 111. **manipulos segetes** *garbas*. — Le domaine français connaît *manipulus;* car le mot *manoil* « *paquet*, *tas* », dans Roque-

fort, est incontestablement dérivé d'une forme *manupulus*, et concorde avec l'esp. *manojo;* comparez, pour les lettres, *écueil* de *scopulus*. Mais pour le sens voulu ici, la véritable expression est le mot *gerbe*, pr. *garba*, emprunté à l'allemand. Aldhelmus (vers 680) l'emploie le premier dans son poème « *De laudibus virginitatis* ».

14. **Scinifes** *cincellas;* 131. **cimex** *cimcella* — Pour le pluriel *scinifes*, *Exod.* 8, 16, on rencontre encore d'autres orthographes, comme *sciniphes*, *cinifes*, *scinifex*, etc., du grec κνιπός, κνιφός, σκνιπός, σκνιφός. La signification de ce mot, employé pour la première fois par Jérome, nous est donnée par ce passage d'Isidore, 12, 8, 14 : *cyniphes muscae minutissimae sunt, sed aculeis permolestae.* On lit encore dans un glossaire de Saint-Galles (probablement du IXe siècle) : *scyniphes muscae minutissimae sunt aculeis permolestae, quas vulgus vocat* zinzilas, Hattem. I. 232b, cfr. 248a; d'autres glossaires sont plus brefs, ex. : scinipes *mugga*, *Flor.* éd. Ecc. 290a; scinifex *mucke*, *Kero;* ciniphex *mouche as quiens*, c.-à-d. mouche aux chiens (κυνόμυια), *Lille*, p. 12 (Scheler 29); *bibio vel zinsilla cincelle*, ibid. C'est donc ce dernier mot *cincelle* que nous avons dans notre dernière glosse sous la forme latinisée *cincellas*, v. sur sa dérivation *Dict. étym.* I. *zenzara.* — Il faut qu'il y ait une faute dans la seconde glosse : *cimex* doit être une altération de *cinifex*, et *cimcella* doit être identique à *cincella*, car on ne peut pas supposer que le même mot *cincelle* ait signifié à la fois moucheron et punaise. V. d'ailleurs sur la confusion des mots *cinifes*, *cimex*, *cynomia*, *conopis*, etc. Diefenbach, 119b [1].

17. **Usuris** *lucris* (qu'il faut lire pour *lueris*), pr., anc. fr. *logre*, esp. *logro*, fr. mod. *lucre;* cette dernière forme existe déjà dans le dérivé *lucrier*, *Gir. de. Ross.* v. 1520 (éd. Hoffmann) = esp. *logrero*. Mais *usura* est aussi un mot roman.

19. **Scrabrones (scabrones Ms.)** *wapces*. — Le lat. *crabro* subit au moyen-âge différentes transformations, soit par le renforcement de l'initiale *c* au moyen d'un *s*, soit par la chute d'un *r* : *scrabro*, *scabro*, *scrabo*, en ital. enfin *scalabrone*.

1. Dans le *Psaut. d'Oxford*, 104, 29, le passage *venit coenomyia et cinifes* est ainsi traduit : *vint musche e wibez*. Ce mot *wibez*, c.-à-d. *wibet-s*, peut-il être autre chose que le kymr. *gwibed* (plur.), une sorte de moucherons? V. sur le radical celtique Diefenbach, *Goth. Wœrterbuch* (Dictionn. gothique), I. 149. Il serait moins aisé de le rapprocher de l'anglo-sax. *vibba*, ver, larve, vu la trop grande différence des significations.

La traduction n'est pas exacte : le sens est « frelon », et ce sens est strictement observé dans les anciens glossaires allemands. On attendrait donc ici *frelon*, ou sa forme primitive, un mot comme *fragiloni*, selon le style du traducteur; c'est ce nom d'insecte qui semble se cacher sous la forme défigurée *fursleones*, mot par lequel le *Gloss. Rz.* traduit *craprones*. Cette erreur revient dans le glossaire alphabétique : *wespes scrabrones wapces* 193. *Wapce* est évidemment d'origine allemande : cfr. dans le *Vocab. S. Galli : wespa wafsa;* de même *Diutisca* II. 378ᵃ : *vespas wafse*, angl. sax. *väps*[1]; mais dans le franç. moderne *guêpe* pour *guespe* il n'est pas possible de reconnaître autre chose que le mot latin, ayant subi, il est vrai, une influence germanique.

20. **Iacinctinas** *persas.* — *Hyacinctinas* se trouve *Exod.* 25, 5; on trouve encore la variante *ianthinas* (violet). Nous avons peut-être ici le plus ancien exemple de *persus*, pr., anc. fr. *pers*, de *persicum* (pêche). Les *Glosses de Sélestadt* donnent *persum weitîn* (de couleur perse), un glossaire du xᵉ ou xiᵉ siècle : *weitîner ist iacinctus*, Graff I. 773.

21. **Interrasilem** *grinitam.* — *Interrasilis* (sc. *corona Exod.* 25, 25), s'applique à une ornementation en relief dans laquelle sont pratiquées, comme à la lime, des nappes plates. Les *Gloss. Flor. Eccl.* 988ᵇ l'expliquent pour cette raison par *interlineatus* et traduisent par *underfigilôt* (entre-limé). Papias lui attribue la signif. *anaglypha, sculpta*. Dans un autre glossaire de Reichenau il est traduit par *untarprarte, Diutiska* I. 494ᵇ, mais *prart* signifie *limbus*, *gabrortôt* = *limbatus*, *fimbriatus*, *picturatus*, ce qui donne un sens assez différent. Très-douteuse est la traduction romane *grinitam*, comme écrit très-lisiblement notre Ms. Ce mot serait-il peut-être pour *crinit*, avec prononciation plus douce du *c*, en supposant que cette dernière forme vienne du roman *crena*, anc. allm. *krinna* = entaille, entaillure, de sorte que *grinit* pourrait signifier *entaillé, incisus?*

22. **Saga** *cortina.* — Le lat. *saga* (à côté de *sagum, sagus*) = sorte de manteau des guerriers, a pris dans le latin moyen le sens de couverture, dans Papias : *sagulum* (*sagum* DC.) *stragulum vel coopertorium*. C'est pourquoi il est interprété dans des glosses allemandes par *lahhan* (allm. mod. *laken* = drap, toile), ici par *cortina*, mot que les anciens glossaires allemands

1. *Wafsa, wafse, väps*, allm. moderne *wespe*, guêpe. (Traduct.)

rendent aussi par *lahhen*, quoique dans Jérome et Isidore déjà sa signification propre soit *rideau*.

25. **Feminalia** *femoralia* (de même dans le *Gloss. Rz.*) = vêtement des cuisses. — *Femoralia* apparaît, à ce qu'il semble, pour la première fois dans Isidore : *femoralia appellata eo quod femora tegant;* il se trouve çà et là chez des écrivains postérieurs; mais ni l'italien ni l'espagnol ne le connaissent. Pour le provençal et l'anc. français il faut remarquer le synonyme *femoraus*, dans Roquefort et Honnorat; d'autre part un gloss. lat.-franç. cité par DC donne *femorale* comme un mot latin et le traduit par *braie à homme*. Le *Gloss. de Lille*, p. 9 (Scheler, 20), le cite aussi comme mot latin et le traduit par *cuissir*.

26. **Vitalia viscera** *intranea;* 15. **intestinis** *intraneis;* 196. **viscera** *intralia*. — *Intranea*, pour le lat. *interanea*, est commun à toutes les langues romanes, p. ex. anc. fr. singul. *entraigne*, dans les *Glosses de Cassel : intrange*, dans la *L. Salique* et dans Grég. de Tours *intrania*; cfr. les remarques de Fr. Pithou au tit. IXX de la *L. Salique*. Mais un mot qui n'appartient qu'aux domaines français et provençal, c'est *intralia*, c.-à-d. *entrailles*, pr. *intralias;* le *Gloss. Rz.* donne aussi *vitalia intralia*.

27. **Labium** *conca*. — *Labium* au lieu de *labrum* (bassin) est une petite méprise. Le lat. *concha*, un vase ayant la forme d'un coquillage, désigne en latin moyen et en roman différentes sortes de vases. pr. *conca*, *concha*, anc. fr. *conque*, it. *conca*, esp. *cuenca*. Par syncope : *coca*, *coque*, *cocca*, qui désigne aussi un petit esquif.

29. **Aes** *eramen*. — Les langues romanes n'ont pas conservé *aes*, qui se serait réduit à la forme trop peu sonore *er*. Elles le remplacent par son dérivé *aeramen*, d'où le fr. *airain*. pr. *aram*. L'initiale *a* dans *aram* ainsi que dans l'esp. *arambre* s'explique par la tendance bien connue des langues romanes à favoriser cette voyelle à la syllabe initiale non accentuée, et même l'initiale française *ai* paraît avoir passé par *a*.

30. **Abgetarii** *carpentarii*. — *Opera abietarii* se trouve *Exod.* 35, 35; d'où Papias : *abietarius lignarius*, et plus tard Johannes de Janua : *abietarius carpentarius*, *qui de abiete operatur*. Le mot ne se retrouve pas autre part en latin et manque aussi en roman; mais *carpentarius* est latin et a passé dans toutes les langues romanes : pr. *carpentier*, etc.

31. **Vesiculam gutturis** *paparonem*. — Dans le passage

de *Levit.*, 1, 16, auquel se rapporte cette glosse, les deux premiers mots désignent la gorge, le jabot de la colombe, et on lit de même dans les glossaires allemands : *vesicula (columbae) chroph* (allem. mod. *kropf* = jabot, gorge) Graff IV. 598. On trouve en esp. *papera*, en port. *papeira*, du lat. *pappa*, *papparius*, avec la même signification; mais on ne trouve nulle part le dérivé au moyen du suffixe *-on* indiqué par notre glosse *(paparonem)*, qui aurait donné en anc. fr. *pavron*. Un mot analogue est *papache* « *gosier* », Roquef.

32. **Mergulum** *corvum marinum*. — Le diminutif *mergulus* ne se trouve pas dans les lexiques latins, mais il est employé *Levit.* 11, 18 : *comedere non debetis... bubonem et mergulum*. On le trouve assez souvent dans les recueils de glosses, ex. : *mergus*, *mergulus corvus marinus* « *tuchil* » (plongeur) *Gloss. Zwetlenses*, éd. Hoffm. p. 48, 38. *Corvum marinum* se retrouve dans le pr. *corp-mari*, et c'est par ce mot que Daudes de Prades interprète *mergulus*, d'accord avec notre glosse : *de morgoill que hom apella corp-mari*, *Lex. rom.*, II. 479; en esp. *cuervo marino;* en franç. on a le mot sémi-celtique *cormoran*.

33. **Pabula** *visica*. — Lisez *papula*, d'après *Levit.*, 14, 56 : *erumpentium papularum*. Je ne connais guère d'autre exemple de *visica* (pr. *vesiga*, fr. *vessie*) avec *i* à la première syllabe, quoique la substitution de *i* à *e* soit très-fréquente dans le latin moyen écrit en France : ainsi dans *fistuca* pour *fēstuca* (brin d'herbe ou de paille), *timpora*. Un seul glossaire latin-allemand, de date plus récente, s'égare une fois dans cette orthographe vicieuse, v. Diefenbach, *Gloss. lat. germ.*, p. 615 [b].

34. **Sagma** *soma vel sella*. — Σάγμα (selle, bât, charge des bêtes de somme) fut transformé de très-bonne heure en *salma* (déjà dans Isidore), lequel devint, conformément aux lois du développement phonique des langues romanes, *sauma*, puis *soma*, fr. *somme* (dans *bête de somme*), pour l'*o* duquel nous avons ici un ancien témoignage; le provençal s'arrêta à *sauma*.

35. **Spatula** *rama palmarum*, — se rapporte à *Levit.*, 23, 40 : *spatulasque palmarum;* de là dans les *Formules alsatiques*, éd. Eccard, 16 : *spatulas palmarum cum suis fructibus*. Le mot roman est ici *rama*, it., esp., prov.; fr. *rame*, pour *ramus*. Dans un manuscrit de la *Loi Ripuaire* on trouve déjà : *si quis ingenuus ingenuum interfecerit*

et eum cum rama cooperuerit DC., sans parler d'autres exemples.

36. **Nausiam** *crapullam.* — Il faut remarquer que le glossateur n'avait pas de meilleur mot à sa disposition, pour traduire *nausea,* que *crapula,* mot plus latin que roman, qui désigne nécessairement ici le dégoût qui vient à la suite de l'ivresse. C'est là le sens que donnent aussi les *Glosses de Kero : crapula « ummazzi »* (intempérance), puis : *nausia post potum « willidho after drankhe »* (malaise après la boisson); de même dans le glossaire de Rhaban Maure *crapula* est suivi de *nausia.* Il y a encore un autre point qu'il faut relever. *Crapulla* avec *ll,* d'après les lois générales de l'accentuation, doit avoir l'accent sur la deuxième syllabe; nous avons donc ici un exemple ancien de l'avancement de l'accent qui a souvent lieu en français (v. *Gramm. romane*); l'italien, au contraire, a *crápola.* Il est vrai que l'auteur ne s'assujettit pas à des règles bien fixes pour ce qui concerne les consonnes simples ou doubles; mais dans ce cas-ci on peut se fier à lui.

37. **In cartallo** *in panario.* — *Cartallus* (κάρθαλλος) *Deuter.* 26, 2, se retrouve encore plus tard. En écrivant *panarium,* qui est lui-même un mot latin, l'auteur pensait au mot pr. fr. *panier,* lequel se montre sous une forme toute romane dans le *Ms. Rz.,* qui est de la même époque : *in cartallo in paner de virgis* (en un autre endroit : *fiscellum ponaer in modum navis);* de même dans un manuscrit de Paris du IXe siècle environ : *cartallum est vas quod nos vocamus paner,* v. *Germania* VIII. 398, 397, 394. Nous voyons donc le suffixe roman *-er* (*-ier*) existant déjà à cette époque; cfr. plus bas 179 *sorcerus.*

38. **Stercora** *femus.* — *Femus* pour le lat. *fimus* est une formation essentiellement romane, puisque *ĭ* doit devenir *e,* comme cela est aussi arrivé dans le pr. *fems,* catal. *fem,* diphthongué en anc. fr. *fiens :* l'ital. et esp. *fimo* est moins bien assimilé. La glosse est bien venue.

39. **Poplite (l.-tes) juncture** *janiculorum* **vel reliquorum membrorum.** — La forme barbare *janiculum* s'appuie peut-être sur un mot anc. fr. *janoil* pour *genoil* ou *genou,* parce qu'après la palatale *j* les deux voyelles *i* ou *e* dégénèrent facilement en *a,* comme p. ex. dans *jabot* pour *gibot* (?), dans *jaloux* pour *geloux,* dans le mot vieilli *jamme* pour *gemme, jarle* pour *gerle* (gerulus), *jayant* pour *géant,*

dans les noms propres *Jannes* pour *Gênes*, *Jarman* pour *Germain*, Roq.

41. **Gerule** *portatricis* (l. *ces*) *bajole*. — *Gerulae* porteuses ; *portatrix* est maintenant cité comme mot latin dans Forcellini (v. Quicherat, *Add.*), it. *portatrice*, en provençal on aurait *portairis*. *Bajola* = pr. *bailla*, nourrice, de même anc. fr. *baille* (traduit par *obstetrix* dans le *Gl. de Douai*), et it. *baila*, *bália*. La signification primitive « porteuse, » que nous rencontrons encore dans notre glosse, fut donc restreinte et ne s'appliqua plus qu'aux personnes qui portent et soignent les enfants, mais elle s'est conservée dans le verbe anc. fr. *bailler* = porter, apporter. Le masculin du pr. *bailla* est *baile*, anc. fr. *bail* (nominat. *balz*, *Lex. rom.*)=intendant, administrateur, it. *bailo*, *bálio* = éducateur, tuteur. Papias embrasse tous les mots de notre glosse lorsqu'il écrit : *bajulus portitor gerulus nutritor*. L'idée de *porter* et celle de *soigner* se rencontrent p. ex. aussi dans κομίζειν (soigner, élever,) et κομιστής (celui qui porte, apporte).

42, 158. **Novacula** *rasorium*. — Le premier mot ne s'est conservé que dans le domaine du sud-ouest, esp. *navaja*, port. *navalha*, catal. *navaja*. *Rasorium* se trouve dans Alcuin : *superiores capitis partes rasorio renovamus* ; dans Papias : *novacula rasorium dicta quod novum faciat*, et dans des recueils de glosses beaucoup plus anciens. Le provençal, qui abrége presque toujours la désinence *-ori* en *-or*, dit : *rasor* ; plus littérale est la forme franç. *rasoir*, ainsi qne l'ital. *rasojo*. L'espagnol ne connaît pas ce mot. Le glossaire alphabétique contient une glosse étrange : *scara* « *parva novacula* ». *Scara* n'est pas latin, *scara-sahs* est allemand et a la signification de *novacula*, mais non de *parva novacula*, et nous venons de montrer que *novaçula* n'est pas un mot français.

44. **Ocreas** *husas*. — *Husa* est l'anc. fr. *hose*, *heuse*, pr. *osa*, anc. h. allem. *hosa*, et paraît se rattacher à la forme de l'anc. français *house*, d'où le français moderne *houseaux*. *Osa* est déjà cité par Isidore parmi les *calceamenta*, plus tard p. ex. par Paul Diacre, 4, 23, qui attribue ce vêtement aux Lombards. Quelle que soit l'origine de ce mot, l'*h* aspirée semble indiquer avec assez de certitude qu'il a été emprunté à l'allemand.

45. **Sarcina** *bisatia*, — fr. *besace*, de *bisaccium*, chez Pétrone. *Besaza* a en espagnol un équivalent : *biaza*, en prov. moderne *biassa*, l'*s* n'étant probablement pas tombée par

analogie avec *via*, chemin (*Dict. étym.* I. *bisaccia*), mais peut-être par dissimilation, c'est-à-dire par euphonie.

46. **Colliridam** *turtam.* — Le premier mot est pris dans *Rois*, II. 6, 19, et suppose le nominatif *collirida* au lieu de *collyris*, *ĭdis* (κολλυρίς) sorte de pâtisserie. Le *Gloss. Rz.* présente une autre traduction : *colliridas cibus quem nos nebulam dicens* (sic). Le lat. *nebula* pouvait désigner quelque chose de mince, p. ex. du fer-blanc mince, c'est ainsi qu'il désigne dans le latin moyen écrit en France un gâteau mince DC.; il s'est conservé avec la même signification dans quelques patois, p. ex. dans le Hainaut : *nieule* = oublies, v. dans Hécart. Le *Gloss. de Lille*, p. 25 (Schel., 54) traduit *collirida* par *lesche de pain* = tranche de pain. *Turta* = fr. *tourte*; l'orthographe *u* au lieu de *o* se rencontre très-souvent dans les plus anciens glossaires, surtout dans les gloss. latins-allemands. Il existe aussi une forme masc. *tortus*, v. *Glossae Trevirenses*, éd. Hoffm., p. 15, 17.

47. **Laterum** *teularum.* — *Teularum* est calqué sur le pr. *teula*, de *tegula*, par syncope, forme qu'on peut supposer sans hésiter, d'après le féminin fr. *tuile*, it. *tegola*, esp. *teja*, quoique l'on ne trouve que le masculin *teule* = it. *tegolo*, esp. *tejo*, lequel s'appuie peut-être sur *tegulum*.

49. **Palate masse caricarum, quae de recentis fiunt.** — Cette glosse est facile à corriger d'après St-Euchère de Lyon, DC. : *palatae massae quae de recentibus ficis compingi solent et graecum est* (παλάθη). D'anciens glossaires allemands donnent à *palata* simplement la signification de figue (*palatarum figono*, *Diut.* II. 48). Ni *palata* ni *carica* n'ont passé dans les langues romanes. La glosse est toute latine.

50. **Deficiente** *laxiscente.* — Le mot interprétant, verbe inchoatif, n'est ni latin ni roman. Mais rien n'empêche de supposer un verbe provençal perdu *laissezir*, puisque cet idiome abonde en formations inchoatives romanes. Ce verbe se serait formé sur *laxus*, pr. *lasc*, de même que *alegrezir*, *brunezir*, *carzir*, *frevolzir*, *paubrezir*, *velhezir*, se sont formés sur *alegre*, *brun*, *car*, *frevol*, *paubre*, *velh*, qui aujourd'hui ont aussi disparu de la langue, c'est-à-dire ne se retrouvent plus dans les patois populaires.

52. **Trabem** *trastrum.* — *Trastrum*, par syncope de *transtrum*, se retrouve dans l'anc. fr. *traste*, qui a la même signification (traverse).

53. **Abenas** *retinacula* **jumentorum** — *Retinaculum* doit être le prov. *regna*, anc. fr. *regne*, fr. mod. *rêne* = it. *redina*, du verbe *retinere*, les deux premiers idiomes ayant adouci *t'n* en *in (gn)*.

56. **Concidis** *taliavit;* 64. **excidetur** *talietur;* 23. **sculpare** *intaliare,* — pr. *talhar*, *entalhar*, etc. Ce mot est commun à tous les idiomes, y compris le valaque, et se trouve déjà dans les plus anciens documents, v. *Dict. Etym.* I. *taglia.*

57. **Sulci** *rige,* — lat. moyen *riga, rega*. p. ex. *riga vineae, terrae* : pr. *rega*, *arrega*, anc. fr. *roie*, fr. mod. *raie*. Le *g* dans *rige* exprime une gutturale douce, v. plus bas les remarques sur la phonétique. Il n'est guère permis de faire venir ce mot de l'allem. *rîga*, *rîha* (allem. mod. *reihe*) = rangée, file, explication qui se trouve dans *Vossius*, parce que *i* long ne devient jamais *e*, fr. *oi*, *ai*. Pour ce qui concerne la forme, le verbe lat. *rigare* serait satisfaisant, en supposant que la première signification de *riga* ait été « sillon tracé dans l'eau, » signification que peut prendre *sulcus*. Mais *rayer* et *rayon* s'appuient à la fois sur *rigare* et *radius*.

58. **Torax** *brunia.* — Le deuxième mot se trouve souvent dans les *Leges Barbarorum*, et s'est parfaitement conservé dans le pr. *brunha*, *bronha*, anc. fr. *brunie*, *broigne;* il n'a pas pénétré dans les autres langues romanes; étym. : l'anc. h. allem. *brunja*, cuirasse, qui traduit dans les glosses les mots *thorax*, *lorica*.

59. **Veru** *spidus ferreus.* — Mieux vaudrait *spitus*, orthographe qu'on trouve souvent dans le latin moyen, de l'anc. h. allem. *spiz* (allem. mod. *spitz*, pointe), p. ex. : *veru spiz*, *Gloss. Flor.* éd. Ecc., p. 990[b]. A ce mot correspond l'anc. fr. *espoit*, fr. mod. *épois* (plur.), esp. *espeto;* par contre le pr. *espieut* semble remonter à l'allem. *spioz* (allem. mod. *spiesz*, dague, pique).

60. **Jecore** *ficato;* 151. **gecor** *ficatus.* — V. sur *ficatus*, pr. *fetge*, fr. *foie*, plus bas le commentaire des *Glosses de Cassel*, n° 52.

63. **Discriminavit** *vittavit*, — pris dans le passage *discriminavit crinem capitis*, *Judith*, 10, 3; on trouve dans des glosses lat. allemandes : *discriminare* « *sceitilôn* » (allem. mod. *scheiteln* = faire la raie) Graff VI. 440. Une chronique écrite en Italie s'est permis d'employer *vittare* : *matronae vittis latis tempora et genas cum mento vittabant*, v. DC.

Les cheveux des femmes étaient maintenus de chaque côté de la tête au moyen d'épingles (*acus discriminales*), mais aussi au moyen de rubans; voilà pourquoi Isidore, 11, 1, dit : *sunt proprie discriminalia, quibus crines divisi religantur;* cfr. dans d'anciens glossaires allemands *discriminale « undirbant,* » Graff III. 137. C'est ainsi que *vittare* pouvait exprimer le sens de *discriminare*. Mais les langues romanes ne semblent posséder qu'un dérivé de l'adjectif lat. *vittatus* (*capilli vittati*, Ovide), l'esp. *vetado*, pr. *vetat* = rayé, signification qui ne répond pas tout-à-fait à celle de l'original latin.

65. **Ventilabrum** *velectorium vel ventilatorium.* — *Velectorium* n'est pas latin et ne se trouve pas non plus dans les idiomes romans. *Ventilatorium* peut être regardé comme roman, vu que le verbe anc. fr. *ventiller* a la même signification que *vanner* : de même la glosse *ventoirs « ventilabrum,* » *Gloss. de Douai*, s'appuie sur l'expression « venter du blé. »

66. **Offendas** *abattas.* — *Offendere* est commun à toutes les langues romanes, mais le prov. et anc. fr. *ofendre* signifie généralement offenser. On lit encore dans le *Dict. de Nicot* (1573) : *offendre son ennemi c'est l'endommager;* le mot avait donc besoin d'être expliqué, il n'était pas compris par tout le monde. Il paraît qu'il importait au glossateur de donner la signification physique, qu'il exprima par un mot populaire, *abattre*, quoique le sens de ce mot, qui se trouve déjà dans la *L. Salique* (*si quis hominem ingenuum de barco abbatiderit*), rende assez mal celui de *offendere* (= heurter contre).

67. **Nent** *filant.* — Les verbes dont le radical forme une syllabe ouverte, comme dans *fle-re, ne-re, re-ri*, disparaissent ordinairement dans les langues romanes et sont remplacés par d'autres. *Nere* = *fila trahere*, et ainsi on rattacha l'idée à *filum*, et on se mit à dire *filare*, comme on dériva en ancien h. allemand *fadamôn* (filer) de *fadam* (allem. mod. *faden* = fil). Les trois mots se trouvent juxtaposés dans les *Glossae Florent.* 989[a] : *neo filo fadimo.* Le valaque choisit un autre moyen : il tira de *fila torquere* son verbe *toarce*, dont il restreignit le sens à « filer. »

69. **Pallium** *drappum.* — On sait qu'au commencement du moyen-âge *pallium* ne désignait pas seulement un vêtement mais aussi une étoffe. C'est là un changement de signification qui a eu lieu pour une série d'autres mots. *Drappus* est un mot roman très-ancien qui remonte bien au-delà de l'époque d'où date notre glossaire; son origine est incertaine.

71. **Exterminant** *discolorant* (sic Ms.). — Le mot *discolorare* n'est pas latin, mais il est commun à toutes les langues romanes; néanmoins il n'est pas satisfaisant ici à cause de sa signification. Je propose donc de lire *discolocant*, car nous avons en provençal *descologar* = éloigner, qui est aussi le sens de *exterminare;* il n'existe pas en ancien français de forme *découcher*.

72. **Clibanus** *furnus vel mutile.*— *Clibanus* signifie 1° un vase dans lequel on cuit le pain ou des gâteaux, 2° four. La deuxième signification, assez inexacte, est exprimée ici par *furnus*, fr. *four* (dans le *Gloss. de Lille* 24[b] par *fournaise*), la première par *mutile*, s'il est permis de reconnaître dans ce mot l'anc. fr. *modle,* Roq., fr. mod. *moule* (*modulus*). D'après la glosse 255, *in caminum*, « *in clibanum* », ce dernier mot aurait aussi existé dans l'idiome populaire; mais il n'y a aucun autre témoignage à l'appui de cette indication.

73. **Si vis** *si voles.* — Nous avons ici un petit specimen de conjugaison romane, car *voles* ne peut être chose que le pr. et et anc. fr. *vols* = tu veux, et suppose aussi un infinitif *voler*. J'ai donné d'autres exemples anciens de la nouvelle forme *vol* pour *vel* dans mon *Dict. Etym.* I. *volere.*

74. **Paraliticus** *octuatus* (ainsi écrit le Ms.), — peut-être une déformation de *hecticatus*, mot qu'on a le droit de supposer d'après l'esp. *entecado* (paralytique).

75. **Fletur** *planctur.* — Le roman ne savait que faire de *flere*, pas plus que de *nere* (v. plus haut : 67 *nent*). L'italien choisit, pour exprimer l'action de pleurer, de verser des larmes, le verbe *plangere*, *piagnere*, le français *plorare*, *pleurer*, et il ne paraît jamais avoir employé son verbe *plaindre* dans le sens italien. Mais notre glosse fait présumer qu'il l'a ainsi employé dans les tout premiers temps.

76. **Cofinos** *banstas*, — fr. *banse*, grande corbeille, cfr. *Dict. Etym.* I. *benna.*

77. **Solveris** *disligaveris;* 94. **solutis** *disligatis.* — La première glosse doit se rapporter à *Matth.*, 16, 19 : *quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in caelis, et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in caelis. Solvere* est très-connu dans le domaine français, même dans la signification impropre que lui donne notre glosse, p. ex. prov.: *qu'en cel et in terra pogues solver quascun de sos peccatz*, *Lex. rom.* V. 254. Mais, dans cette phrase, *ligare*, appliqué à la rémission des péchés, a appelé son contraire *dis-ligare*, qui

n'est pas usité en latin, et il fut d'usage de dire pour ce cas *liar e desliar*, fr. *lier et délier*.

78. **Oportunitate** *gaforium*; 134. **conpendium** *gaforium*. — Nous avons ici un mot purement allemand, que ne connaît aucune langue romane : anc. h. all. *gafôri*, *gafuori* (neutre) trad. par *commodum, compendium* dans les glossaires; adj. *gafôri* = *opportunus*; il manque en ancien saxon et en anglo-saxon. Dans une charte provenant d'Aquilée, de l'an 1027, on le trouve en compagnie de *fodrum* : *per fodrum aut per ullum gaforium* = fourrage ou un tribut quelconque (à livrer), et il y est expliqué par *exactio, tributum haud debitum per vim et contra jus surreptum*, v. DC. édit. H. : c'est là un sens restreint qui ne concorde pas avec le sens donné par notre glosse.

80. **Sindone** *linciolo*; 40. **sindones** *linciolos*. — A cette époque l'accentuation devait déjà être *lincíolo*, et non *linciolo*, qui ne pouvait pas naître directement de *lintéolum*; pr. *lensol*, fr. *linceul*.

82. **Furent** (furentur) *involent*, — dans *Matth.* 27, 64. *Furar*, *furer* sont cités comme des verbes provençaux et anc. français, mais le mot propre pour exprimer cette idée est *involare*, en roman : *emblar*, *embler*. C'est ainsi qu'il sonnait probablement déjà à cette époque, comme semble l'indiquer la vieille forme *embulare* de la *L. Salique*, *imbolare* dans les *Form. de Baluze* 11, dont le *b* de saurait être justifié, si l'on avait pas déjà prononcé *emblar* (sans *u* ni *o*). Le verbe *involare* de notre glosse n'est donc autre chose qu'une forme *emblar* ramenée à son type latin.

83. **Conquirebant** *causabant*, — *Marc.* 1, 27 (variante : *conquirerent*). *Conquirere* signifie ici « examiner ensemble, discuter, συζητεῖν. » C'est ce sens que doit aussi exprimer le mot interprétant *causare*, malgré le lat. *causari*, qui signifie « prétexter » et aussi « porter plainte. » Si l'on consulte le domaine de la langue française, on trouve 1° *causer* = être la cause de, avec lequel concorde l'esp. et port. *causar;* 2° *causer* = parler, jaser, correspondant à l'allm. *kosen* (= causer; caresser), qui montre cette signification déjà dans l'anc. h. allm, *kósón*. Il faut encore ajouter : 3° anc. fr. *choser*, pr. *chausar* = accuser, blâmer. Parmi ces trois verbes, le deuxième correspond au verbe *causare* de notre glosse : car « discuter » et « causer » se rencontrent dans la signification « tenir une conversation » et « délibérer », mais le sens primitif est contenu dans notre glosse.

84. **Utres** *folli.* — *Uter* est commun à toutes les langues romanes : it. *otre*, esp. *odre*, fr. *outre*, pr. *oire*. Néanmoins le glossateur le remplace par le mot *follis*, qui n'est pas usité dans le domaine français; mais comme il se trouve assez fréquemment dans les autres langues romanes (it. *folle*, dans des dialectes esp. *fuelle*, port. *folle*, roum. *foll*, val. *foale* = soufflet à vent), on peut présumer qu'il était aussi connu dans le nord-ouest.

85. **Remetietur** *remensurabit.*—Parmi les verbes latins qui disparurent se trouve aussi *metiri*, auquel on essaya de substituer *mensurare* (ne se trouve que d. Végèce, *de re milit.*). Le composé *remensurare*, dont il existe un exemple dans le latin du moy.-âge, de l'an 1199, DC., ne se retrouve que dans le franç. *remesurer*, qui n'est d'ailleurs pas admis par l'Académie.

86. **Cervical** *capitale*; — cfr. dans Papias : *pulvinar capitale*. Les mots romans issus de ce dernier mot, comme le pr. *captal*, anc. fr. *cheptal*, esp. *caudal*, etc., n'ont pas ou n'ont plus cette signification. Ceux qui ont cette signification, savoir l'anc. fr. *chevecel*, esp. *cabezal*, it. *capezzale*, comme aussi le franç. mod. *chevet* (= it. *capetto*), sont doués d'autres suffixes.

87. **Tectum** *solarium*; — pr., anc. fr. *solier* = plate-forme, anc. h. allm. *solari*, allm. mod. *söller*, avec la même signification.

88. **Arundine** *ros*; 117. **arundo** *rosa*; 121. **arundo**[1] *rosa vel gerlosa*; et dans le gloss. alphabétique : **calamus** *ros*. — Le provençal peut se vanter d'avoir conservé la forme toute gothique *raus;* mais ici nous avons déjà un mot franç. *ros*, qui s'est conservé dans *roseau*. La deuxième des formes données, *rosa*, pourrait s'appuyer sur l'anc. h. allm. *rôra* (allm. mod. *rohr*, roseau), mais cela n'est pas certain, car les désinences données dans notre glossaire ne permettent pas de décider, et le roman n'a pas dû adopter un mot qui se serait confondu avec le nom de fleur *rosa*. Quant au mot *gerlosa*, il est probable qu'il doit exprimer une signification accessoire de *arundo;* mais il serait difficile de dire qu'elle est son origine. Il serait peut-être permis de penser à l'esp. *garlocha*, lequel a peut-être aussi existé sous la forme *garloza*, puisqu'il y a affinité entre *ch* et *z* dans cette langue. *Garlocha* désigne un javelot muni d'un crochet au bout, de même *arundo* désigne aussi la verge à laquelle est attachée la ligne de pêcheur.

1. Le ms. semble donner *arundʌ*, on lit *harundʌ rore* dans les *Glosses de Kero*, Hattemer, p. 180.

Espérons qu'il se trouvera une explication plus satisfaisante.

90. **Mutuum dare** *id est prestare*; 70. **mutuari** *prestari*; 93. **commoda** *presta*. — Il y a des témoignages beaucoup plus anciens pour *praestare* avec sa signification romane, que nous avons ici. Notre glossaire donne encore les substantifs *fenerator*, *mutuator* (qui n'est ni latin ni roman), *prestator* 109 = fr. prêteur, etc.

91. **Gratia** *merces*. — La traduction de *gratia* (grâce=reconnaissance) par *merces*, pr. *mercé*, fr. *merci* est une nouvelle preuve que l'auteur est français; car pour exprimer cette idée, le mot propre est en italien *grazia*, et de même en espagnol *gracia*, plus anciennement *grado*, d'où les verbes *ringraziare*, *agradecer*, opposés au fr. *remercier*.

91. **Sublatum** *subportatum*; 202. **sublata** *subportata*. — L'auteur regarde ici *sublatum* comme venant de l'infinitif *sufferre*, non de *tollere*, d'où la signification correspondante au franç. *supporté*. Au contraire l'auteur du *Gloss. vetus*, *Classici auctores*, *tome* VI, traduit *sublatum*, en partant de *tollere*, par le mot roman alors très-usité *tultum* = soulevé, enlevé.

95. **Peribet** *perportat*, — dans *Ev. Joh.* 1, 15: *testimonium perhibet de ipso*; dans le gloss. alphabétique : *peribere perportare*; *provectus perportatus*. Le provençal dit : *portar testimoni*, le français : *porter témoignage*, aucun idiome roman ne possède le mot lat. assez rare *perportare* = transporter, mais il est employé dans le latin moyen, p. ex. au temps de Charlemagne', quoiqu'avec un sens qui n'est pas clair, v. DC. éd. des Bénédict. Il est donc possible que ce mot ait existé en ancien français.

96. **Institis** *fasciolis vel nasculis*. — *Fasciola*, qui se trouve en latin, s'est conservé en ital. et en espagnol : *fasciuola*, *faxuella*, tandis que le provençal et l'anc. français ne semblent connaître que le primitif *faissa*, *faisse*. *Nasculis* avec un *c* n'est pas inadmissible, du moins rencontre-t-on le nomin. *nascula* dans des glossaires postérieurs, v. Dief., *Gloss. lat. germ.* Mais la forme *nasTulis* serait plus correcte; dans le latin moyen des premiers siècles on a nomin. *nastulus*, *nastola*, *nastale*, it. *nastro* (de l'allm. *nestel* = lacet, petite attache), wallon *nâle;* ce dernier, ainsi que notre glosse, qui contient probablement le plus ancien témoignage roman, nous permet d'affirmer l'existence de ce mot en anc. français.

97. **Sudario** *fanonem*, — anc. fr. *fanon*, avec la même signification, n'existe pas dans les autres idiomes; de l'anc. h. allm.

fano, acc. *fanun*, lambeau d'étoffe; pour *sudarium*, *orarium*, on a en allemand l'expression spéciale *oug-fano* = sorte de mouchoir pour s'essuyer les yeux (*oug*, allm. mod. *auge* = œil).

98. **Supersticiosos** (*Act.* 17, 2) *superfluos*, et plus bas dans notre glossaire: **superstitiones** *superfluitates*.—*Superstitio* vient de *superstes*; entre ce dernier et *superfluus* il y a parenté de signification. Isidore 8, 3, dit : « *superstitio dicta eo quod* » *sit superflua aut superinstituta observatio*, etc. » Il présente aussi la signification « abondance, excès » dans les glossaires allemands, p. ex. *superstitio* « *ubermezzichi* » (excès, cfr. l'allm. mod. adj. *übermüszig* = qui dépasse la mesure), Hattem. I. 305, Graff II. 900, *Glossae Selest.* 352. De *superfluus* il existe une forme romanisée *sobrefluós*, citée par le *Lex. rom.*, comme si l'on avait *superfluosus*, correspondant au dérivé *continuós* de *continuus*. On trouve aussi en provençal la forme *superflu*, qui ne s'est pas assimilée, et qu'il faut compter parmi les latinismes.

99. **Artemon malus** *mastus navis*, — pr. *mast*, fr. *mât*, d'ailleurs aussi en port. *masto*, *mastro*, esp. *mástil*. *Malus* dans le sens de « mât », n'est pas roman. Mais *artemo* = ἀρτέμων signifie « voile de perroquet » : le glossateur a donc commis ici une méprise, qui ne semble pas se rencontrer dans les autres glossaires.

100. **Favum** *frata mellis;* 147. **fravum** *frata mellis*. — Dans la deuxième glosse l'initiale *fr* de *frata* paraît avoir amené la même initiale pour le premier mot. Il est plus difficile d'interpréter *frata*. Le français a : *raie de miel* (rayon de miel), correspondant littéralement à l'anc. saxon *râta*, v. *Dict. Etym.* I. *raggio*. L'*f* est-il tombé dans *raie* ou a-t-il été ajouté dans *frata?* Car il n'est guère possible de séparer ces deux mots, d'autant plus qu'ils ont encore ceci de commun, que le nom de la matière leur est ajouté à tous les deux : *raie* « *de miel* », *frata* « *mellis* ». Il est possible qu'à côté du saxon *râta* il existât une forme parallèle aspirée *hrâta*, parallélisme dont on trouve des exemples autre part, et qu'ensuite l'initiale *h* soit devenue *f* dans la forme romane de ce mot, comme cela doit avoir eu lieu pour quelques mots français empruntés au norois, et surtout pour le mot lat. moyen *ad-framire* (v. *Grammaire rom.* I. *Lettres allemandes :* HR.) Existe-t-il encore d'autres témoignages pour la forme *frata?* Il ne faut pas oublier qu'on trouve dans le *Diction. de rimes provençales*, 44ª, un mot *fatz*, traduit par *favus;* mais ce *favus* est probablement une faute pour *fatuus*.

101. **Tereo** (*lisez* tero) *tribulo*. — *Terere* est un des nombreux verbes de la troisième conjugaison qui n'ont pas passé dans les idiomes romans. Il est remplacé en partie par *tribulare* = pressurer, tourmenter, et plus tard aussi = écraser, battre le blé (ainsi que *terere*) : it. *tribolare*, *tribbiare*, *trebbiare*, pr. *trebolar*, *treblar*, anc. fr. *tribler*, etc.

102. **Mutuare** *impruntare;* 54. **mutuo acceperam** *impruntatum habeo*. — Dans la deuxième glosse il faut remarquer le beau romanisme de *habeo* avec le participe passé passif, qu'on trouve employé çà et là au VIIIe et au IXe siècle. *Impruntare* est peut-être le témoignage le plus ancien pour le fr. *emprunter*, qui n'apparaît pas encore dans l'ancien provençal; il est formé par proclise de *in-promutuum*, l'accent s'étant déplacé en avant dans le verbe *impromutuare*, et le *u* ayant été effacé par la flexion, comme dans *batuere* et la plupart des autres verbes de ce genre. Ici aussi, il faut le remarquer, *o* est remplacé par *u* : *impruntare* pour *improntare*.

103. **Luto** *fecis*. — Nous avons ici le pr. *fetz* = lie, port. *fez*, ce dernier plus usité au pluriel *fezes* (notre *fecis* pourrait aussi être un pluriel, v. sur *is* pour *es*, Pott, *sur la Loi Salique*, p. 125), esp. *hez*, *heces*, it. *feccia* = lie, dépôt, boue. Mais *lutum* appartient aussi au domaine du nord-ouest : pr. *lot*, terre glaise, anc. fr. aussi *lot*, Roq.

104. **In commutatione** *in concambiis*.— Le mot *concambium*, souvent employé dans des Lois, Ordonnances, Formules juridiques, etc., n'a laissé que peu de traces dans la langue populaire : on ne rencontre ni forme pr. *concambi*, ni fr. *conchange*, ni it. *concambio*. L'espagnol seul, mais non le portugais, s'est approprié la forme *concambio*, empruntée au latin moyen. Dans les autres langues il est remplacé par un autre composé : pr. *escambi*, fr. *échange*, it. *scambio*.

105. **Anxiaretur** *angustiaretur*. — Le mot latin inusité se trouve *Psalm*. 60, 3 : *dum anxiaretur cor meum;* dans Papias : *anxior molestor;* on le trouve d'ailleurs aussi dans Apulée. De *anxius*, *anxia* se forma le subst. anc. fr. *ainse*, pr. *aissa* = peur, mais on ne trouve pas les verbes *ainser*, *aissar*. A leur place on a *angoissar*, sur lequel est formé le mot roman de notre glosse. Le *Psautier d'Oxford* (XIe siècle), publié par M. Fr. Michel, traduit ainsi ce passage: *esteit anguissiez li miens cuers*.

106. **Fex** *lias*. — *Lias* est un pluriel; pr. *lhia*, fr. *lie:* notre glosse prouve que ces formes sont très-anciennes. L'étymologie est peut-être *levare*, v. *Dict. Etym*. I. *lia*.

107. **Cibaria** *cibus vivendi;* 256. **Escas** *cibos.* — *Cibus* a persisté dans l'it. *cibo* et dans les formes mieux assimilées esp. *cebo*, port. *cevo* (l'*e* y venant régulièrement de *i*) : il est d'autant plus probable qu'il existait encore en France au VIIIe ou au IXe siècle, où cependant, comme le montre notre glosse, le mot *viande* existait à côté de lui; ce dernier finit par le remplacer entièrement. Un dérivé est le pr. *civade* = avoine (nourriture pour les chevaux). Une autre glosse (217) donne *pulmentum* « *cibum* ». Pour le premier mot il y a quelques témoignages : anc. fr. : *et faite la matinée il fist aporteir lo polment*, S. Grégoire, d'après le latin *facto autem mane fecit deferri pulmentum*, Roq. I. 373; pr. *polmen Lex. rom.*; *pulmentum* « *piumens* », *Gloss. de Douai.* Il est à présumer que *polment*, qu'il ne faut pas confondre avec *piment*, était un mot peu usité.

108. **Coturnix** *quaccola;* 16. **Coturnices** *quacoles* : — pr. *calha*, fr. *caille.* Une forme qui se rapproche plus de celle donnée par notre glosse est le roum. *quacra*, néerlandais moyen *quakele*, lat. moyen *quaquila quacara*, etc. Ce mot se montre sous un aspect tout roman dans un autre manuscrit du VIIIe siècle, provenant aussi de Reichenau, où il est dit : *coturnices similes avibus quas quidam quaylas vocant.*

110. **Pruina** *gelata*, — se trouve aussi dans le gloss. alphabétique; pr. *gelada*, fr. *gelée.* Le prov. *pruina* dans l'*Elucidari* n'était probablement pas un mot populaire, et il manque aussi dans les dialectes actuels du provençal; le fr. *bruine* doit avoir une autre origine. La traduction par *gelata* est donc suffisamment justifiée.

112. **Bucellas** (buccellas) *frustas panis.*—L'anc. fr. *fruste*, avec le sens de « restes », est donné par Roquefort. Le sens latin a été exactement conservé par l'it. *frusto.*

113. **Cymbalis** *cymblis* : — anc. fr. *cimble*, *cimbre*, pr. catal. *cimbol.* Ici encore c'est la forme française que le glossateur a eue en vue.

COMMENTAIRE DU GLOSSAIRE ALPHABÉTIQUE.

114. **Axis** *ascialis.* — A *ascialis* correspond, pour la forme comme pour le sens, le mot *aissel*, *Livre des Rois* p. 255, où il est dit : *sur quatre roes et aissels de araim;* mais le fr. mod. *essieu* doit être rapporté au diminutif *axiculus.*

115. **Aper** *salvaticus porcus*, = fr. porc sauvage, sans distinction de sexe, ce qui est aussi la signification de *aper*. Pour désigner le mâle on avait introduit le mot *sanglier*. *Aper*, au contraire, n'a pas passé dans les langues romanes. A-t-il persisté dans le sarde *porcabru*, ou bien ce mot contient-il le grec κάπρος ? il est difficile de le décider. C'est la forme *salvaticus*, que connaît aussi la *Lex Baiwariorum*, qui est surtout intéressante: elle atteste la haute antiquité de *a* pour *i* à la syllabe radicale, substitution qui se retrouve partout : it. *salvaggio* à côté de *selvaggio*, esp. *salvage*, pr. *salvatge*, fr. *sauvage*. Est-ce à cause de la prédilection qu'ont les langues romanes pour la voyelle *a* à la syllabe initiale atone? Ou bien faudrait-il y voir une influence du mot *saltus*? La première hypothèse est plus probable.

117. **Aurire** (= haurire) *scabare*; 141. **exaurire** *scavare*. *Scavare*, mieux que *scaBare* = lat. *excavare*, miner, excaver, et c'est cette signification seule qu'on rencontre en roman, jamais la signif. « puiser »; it. *scavare*, esp. *escavar*, *excavar*, wallon *haver* (forme qu'on peut supposer d'après le dérivé *havêie*, v. Grandgagnage). De là les substantifs lat. moyen *scaba*, *scava*, esp. *escava*, it. *scavo* = fossé, rigole. La signification « excaver » est aussi celle du verbe simple : it. *cavare*, esp. pr. *cavar*, anc. fr. *chaver Garin* I. 105 (existe aujourd'hui encore dans le Berry), *chever*, *Renart*, I. 276; cependant le mot italien exprime aussi le sens donné par notre glosse, p. ex. dans l'expression *cavar acqua* = puiser de l'eau : peut-être ce sens appartenait-il aussi autrefois à un verbe anc. fr. *eschaver* qu'on peut supposer d'après notre glosse.

119. **Arbusta** *arbriscellus*, — témoignage bienvenu pour le fr. *arbrisseau*, tandis que l'it. *arbuscello*, dérive de *arbuscula*. On peut rapprocher la glosse 155 *lepusculus* « LEPISCELLUS », où il faut probablement lire *lepRiscellus* = esp. *liebrecillo*, d'où l'on peut supposer un diminutif français *levrisseau*, correspondant à *arbrisseau*.

120. **Armilla** *baucus*. — Il n'existe pas de forme prov. *bauc*; en anc. français il y a *bou* (fémin. *L. Rois*) = bracelet, de l'anc. h. allm. *boug*, *bouga* = *armilla* dans les plus anciens glossaires, anc. norois *baugr*. (*Boug* est le radical de l'allm. mod. *biegen* = courber, prétérit : *bog*.)

122. **Aldipem** *alaues*. — Il n'est guère possible de tirer quelque conclusion précise de cette glosse, qui d'ailleurs n'est pas bien lisible dans le ms. Elle rappelle cependant vivement une

glosse toute semblable dans le *Recueil de Kéro*, *Hattemer*. I. 142[b] : *adeps « alapi »*, sur laquelle *Graff*. I. 234 ne donne aucun éclaircissement.

123. **Anchro** *serricellus*.— Si l'on veut voir dans *anchro* une faute d'orthographe pour *anchora*, il est permis de présumer que *sericellus* contient l'esp. *sarcillo*, prov. mod. *sarcel* (de *sarculum*) = hoyau, houe; car le hoyau ressemble beaucoup à une ancre. Le grec ἄγκυρα du moins est susceptible de la signif. « crochet », et dans les anciens glossaires allemands *ancora* est trad. par *hake* ou *hacke* (allm. mod. *haken*) = crochet. Or au mot espagnol déjà cité *sarcillo* correspond littéralement l'anc. fr. *sarcel*, auquel Roquefort attribue la signif. « aiguillon dont on pique les bœufs. » Il y a cependant une objection à cette hypothèse : c'est que *ancora* n'a dans aucune des langues romanes le sens de *sarculum*.

124. **Aculeus** *aculionis;* — pr. *agulion*, fr. *aiguillon*, de *acucula*, et non de *aculeus*, que les idiomes romans ne reconnaissent pas.

125. **Absintio** *aloxino*. — Le mot *absinthium* est parfaitement roman, car il s'est conformé aux lois de formation des diverses langues : it. *assenzio*, esp. *axenjo*, pr. *absens*, *aissens*, *encens*, anc. fr. p. ex. *ussen* ayant passé par *aussen*, de même *absince*, encore dans Nicot, roum. *issienz*. Le catalan fait exception : il appelle cette plante *donsell*, mot dont la signification propre est « garçon; » le valaque lui a donné un nom slave : *polin*. Les *Glosses florentines*, *Diut*. II, 233, ont pour désigner cette même plante le mot lat. *alosantus* = ἁλόσανθος (fleur de sel), par lequel il faut probablement entendre la *artemisia maritima*, pr. *encens marí*. Notre glossateur donne comme synonyme de *absinthium* le mot *alóxino*, lequel est aussi parfaitement roman, quoique moins répandu, savoir esp. *alosna*, port. *losna*, anc. fr. *aloisne*, *alogne*, fr. anc. et mod. *aluine*. Dans un glossaire du IXe siècle, *Hattemer*, I, 277[a], on trouve ce mot sous la forme *alanhsan*, qu'il faudrait probablement corriger en *alahsnan*. Mais la forme donnée par notre glosse, *aloxino (aloxinum)*, parait être le plus ancien exemple de ce mot dont l'origine est d'ailleurs obscure. Car l'opinion émise dans Ducange, que la forme *aloxinium*, qu'on rencontre aussi, a pu facilement naître de *alosanthium*, est en contradiction avec les règles de la phonétique. Si le mot *aluine* se trouvait sans ce précurseur *aloxinum*, on n'hésiterait pas à le faire dériver de *aloe;* mais la lettre *x*, caractéristique du

mot latin moyen, parfaitement représentée dans *aloisne*, rend cette conjecture très-douteuse.

126. **Area** *danea.* — *Area* est un mot constamment employé dans les chartes du moyen-âge et très-usité dans tous les idiomes romans. Mais aucun de ces idiomes ne connaît *danea* (c'est ainsi qu'on lit distinctement dans le ms.), dans lequel il faut reconnaître l'allem. mod. *tenne*, anc. h. allem. *tenni*, *denni*, primitivement *danni* (neutre) moyen h. allem. *tenne* (neutre et fém.) = aire où l'on bat le blé. On ajoute encore un *a* à la désinence pour donner au mot un aspect plus latin. L'une des glosses bibliques du manuscrit donne **area** « *dansi* ou *dansr* » (51); dans ces derniers mots M. Holtzmann reconnaît avec raison le mot *danea*.

127. **Bracis** *bragas;* — pr. *bragas*, *brayas*, anc. fr. *braies*; le datif est ici exprimé par la forme commune du pluriel.

128. **Conpellit** *anetset;* 118. **Angariaverunt compullerunt** *anetsaverunt;* 30. **Cogor** *anetsor* — Voilà trois témoignages qui permettent d'affirmer d'une manière certaine l'existence d'un verbe *anetsare,* avec le sens de « pousser, presser », sens qu'avait aussi *angariare* au moyen-âge. *Ts* semble indiquer un *tz* ou *z* allemand, ce qui fait penser à l'anc. h. allm. *ánazan* = excitare, instigare, impellere. Cette étymologie suppose d'ailleurs que le *a* primitif de la syllabe dérivative s'est affaibli en *e*, mais cela s'explique très-facilement, parce que les Romans entendaient, pour l'impératif *ánazi*, aussi les deux formes assimilées *ánizi* et *ánezi,* v. Graff I. 339. Mais l'orthographe *ts* n'est certainement pas romane; elle n'est qu'un rapprochement vers le type germanique et doit être remplacée par *ss* [1]. Ce mot *anessar* est un de ceux auxquels les idiomes romans renoncèrent dès avant l'avénement de la littérature romane, où il n'a du moins laissé aucune trace.

132. **Caseum** *formaticum;* — pr. *formatge,* fr. *fromage. Formaticum* est un mot lat.-moyen qu'on trouve employé à partir du VIIIe siècle. Papias le désigne comme un mot populaire : *caseus vulgo formaticum.*

133. **Crastro** *heribergo.* — C'est *castro* qu'il faut lire, dans le sens de « camp militaire », sens auquel l'anc. fr. *herberge* n'a

1. L'orthographe *ts,* soit dit en passant, confirme l'opinion de Grimm, *Grammaire*, II. 217, qui veut que *z* dans le suffixe dérivatif *azan* soit égal à *ts* et non à *sz*.

pas renoncé, v. *Dict. étym.* I. *albergo*. Le mot interprétant se présente d'ailleurs sous sa forme allemande, sans aucune altération, et par une coïncidence probablement fortuite, au même cas que le mot latin : au datif singul.

135. **Culmen** *spicus*; plus loin : **culmen** *spicum*. — Dans le mot roman on ne peut voir autre chose que le pr. *espic*, fr. *épi*. Les autres idiomes, à l'exception du valaque, qui dit *spic*, se servent du féminin *spica*. Il est vrai que cette traduction de *culmen* n'est pas exacte; elle ne le serait guère plus, si l'on voulait lire *culmus*.

136. **Comentarii** *mationes;* 55. **caementariis** *macionibus*. — *Macio* = fr. *maçon*, pr. *massó*, ne se trouve pas dans les autres idiomes. V. sur son origine probable *Dict. étym.* II. c. *maçon*.

137. **Crebro** (c.-à-d. *cribro*) *crivolus*. — La forme actuelle de ce mot en français est *crible*, dans lequel *l* est venu remplacer par dissimilation le deuxième *r*. La glosse nous apprend qu'il existait, à une époque bien reculée, une forme avec *b* adouci, comme dans *diavle, diaule*, peut-être *criule* en provençal, au lieu de *crible*, qui paraît avoir été introduit du français. Une forme analogue nous est donnée, pour le dialecte de la Flandre, par le *Glossaire de Douai: crebrum* (ici aussi *e* remplace *i*) *crieule*.

138. **Calx** *calcaneum*. — De même *calçanea fersna* dans le *Gl. de Cassel*. Le roman donna la préférence au second mot, qui est également latin, parce que le premier avait un sens double; de là l'it. *calcagno*, de même l'anc. esp. *calcaño*, esp. mod. *calcañar*, roum. *calcoign*. En français ce mot sonnerait *chauchain*, de la même manière qu'on a eu *chaucher* de *calcare:* mais à sa place on a *talon*, qui, dans les *Glosses de Cassel*, a encore le sens de « osselet, cheville », pr., catal. *taló*, esp. *talon*, de *talus*, cfr. le grec σφυρόν pour *talus* et pour *calx*. Les deux mots sont aussi traduits dans le *Gloss. de Lille* par *talon*, p. 7ᵇ (Schel. 15).

139. **Culicet** *culcet*. — L'auteur s'est laissé tromper par le roman *culcer, colcer*, fr. mod. *coucher*, pr. *colcar*, et a employé le verbe lat. barbare *culicare*. *Culcare* pour *collocare* se trouve aussi dans les manuscrits de la *Loi Salique*.

140. **Denudare** *discoperire*. — *Discoperire* est de formation romane, et commun à tous les idiomes, aussi au valaque : *descoperì*. En d'autres endroits du ms. on trouve *nudaverunt* « *discoperuerunt* » (*discoperierunt* ms.?), *detegere discooperire*.

142. **Ebitatum** (hebetatum) *bulcatum.* — Ce dernier doit s'appuyer sur un verbe *bullicare,* qui pouvait avoir le sens de « émousser », de *bulla* = tête de clou, d'où le franç. *boulon* = gros clou avec grosse tête. *Bullicare* se trouve en effet en roman, mais se rapporte à une autre signification de *bulla :* « bulle d'eau », c'est l'it. *bulicare* = bouillir, s'agiter et produire des bulles sous l'action de la chaleur, pr. *bolegar,* qui a le même sens que le fr. *bouger,* lequel dérive du même mot.

143. **Eburneis** *ivorgeis.* — Le subst. *ebur* céda la place à l'adj. *ebureus,* qui donna les subst. pr. *evori,* fr. *ivoire* (masc.), et l'it. *avorio.* Il n'existe pas d'adjectif dans les langues romanes modernes; même l'italien dit *d'avorïo,* car *eburneo* n'appartient qu'à la poésie. Mais d'après notre glosse il a dû exister dans la plus ancienne phase de la langue française, à côté du subst. *ivori,* un adj. *ivórie,* de même qu'on a aussi *órie* de *aureus :* le *g* dans *ivorge* exprime simplement le *j* palatal. A la place de cette forme *ivorie* le *Psautier d'Oxford* écrit *ivorin,* 44, 10, de même qu'il écrit *orin* pour *aureus* 44, 15, *ferrin* pour *ferreus* 106, 16.

144. **Eagi** *manducare.* — *Eagi* — c'est ainsi qu'on lit distinctement dans le ms. — n'a pas de sens. En tout cas l'initiale *e* est protégée par son rang dans le glossaire alphabétique. Peut-être faudrait-il lire *eh age manducare* (allons manger !) ou *euge manducare.*

145. **Framea** *gladius bisacutus.* — Cette dernière expression est déjà employée par Jérôme, qui traduit ῥομφαία δίστομος par *gladius bisacutus* (DC.). En anc. franç. *glaive,* c.-à-d. *gladius* désignait une lance, un épieu (de même que *framea*), mais on ne disait pas *glaive besaigu;* par contre en anc. franç. comme en franç. moderne *besaiguë* désigne une hache à deux tranchants, it. *bicciacuto.*

146. **Flasconem** *buticulam.* — *Flasco,* qu'on ne trouve guère avant Grégoire le Grand, était regardé au moyen-âge comme un mot de bonne latinité; il est d'ailleurs aussi roman, p. ex. anc. fr. *flasche, flascon,* fr. mod. *flacon.* La traduction est donc superflue. Il paraît cependant que *buticula,* c.-à-d. le pr. *botelha,* fr. *bouteille,* était plus populaire que le premier; du moins est-il beaucoup plus usité depuis Charlemagne.

148. **Faretra teca sagittarum** *vel cupra.* — *Theca sagittarum* est une périphrase latine, à laquelle ne correspond aucune expression romane, comme p. ex. anc. fr. *toie de seetes.* Mais *cupra* ne peut guère être autre chose que l'anc. fr. *cuivre,*

dont le *v* toutefois est ici remplacé par *p*, parce que *cuvra* eût été d'un aspect trop peu latin. Le *v* lui-même a été intercalé, car l'étymologie du mot est l'anc. h. allm. *kohhar* (allm. mod. *köcher*, carquois), néerland. *koker*, d'où par adoucissement de la gutturale en *i* les formes *coire, cuire,* et enfin *cui-v-re*. Il existe une forme latinisée de *kohhar* dans les *Lois des Lombards* (*Edict. Aistulfi,* Vesme p. 167) : *debeant habere scuto et coccora,* dans le *Capitul. de villis : cucurum* (acc.), formes qui diffèrent très-sensiblement de notre *cupra*.

149. **Galea** *helmus;* — pr. *elm*, fr. *heaume*. C'est là probablement le plus ancien exemple de ce mot dans le latin-moyen écrit en France.

150. **Gleba** *blicta*. — M. Holtzmann se demande, s'il ne faut pas lire *blista?* Pour moi, je crois bien lire *blicta*. En tout cas le mot est roman. Ménage p. ex. connaît un synonyme *blette,* appartenant à un patois, qu'il fait dériver à sa façon de *gleba, glebula, glebuletta,* etc.; cette forme *blette* peut s'appuyer aussi bien sur *blicta* que sur *blista*. Dans la nouvelle édition de Ducange, où d'ailleurs il n'est pas fait mention de Ménage, on trouve *bleste de terre*, mais seulement à partir de l'an 1479; on y cite aussi *blestre* et *blaistre* comme formes appartenant aux patois. La lettre *s* devant *t* peut n'être que l'effet d'une intercalation dans des documents aussi récents; mais dans notre glosse, s'il fallait réellement lire *blista*, l'*s* devrait être regardé comme élément constitutif essentiel du mot. Pour l'étymologie de *blicta* je me permets de proposer une hypothèse, mais pas plus qu'une hypothèse : du grec βώλος (motte de terre), que le latin s'était approprié dans *bōlus* (bouchée), pouvait naître *bolita* ou *boleta* et par la chute de l'*o, bleta, blette*, v. *Gramm. romane* I. *Voyelles latines : Observations,* 9. L'intercalation d'un *c* devant *t* n'est pas rare en latin-moyen, surtout dans la désinence *it* ou *et :* elle apparaît déjà dans l'ancien exemple *virectum* pour *viretum*, dans Prudence; cfr aussi plus haut *jacinctinas* pour *iacinthinas*, ou *vendictionis* pour *venditionis*, *Formul. Baluz*. 8.

152. **Grex** *pecunia;* — plus haut : *armenta « major pecunia »*. Cette dernière expression, qui a été remplacée depuis par *argentum*, ne s'est maintenue qu'avec peine en provençal. Comme traduction de *grex* c'est un terme de jurisprudence en latin-moyen, qui doit avoir appartenu pendant un certain temps aussi à l'idiome populaire : car d'une part il se trouve dans les *Glosses de Cassel* avec le sens de « pecus », et d'autre part il y

a dans les langues romanes une tendance à attribuer à « bétail », « troupeau » le sens de « avoir », « biens », « fortune », cfr. *Dict. élym.* II. b. *ganado.* On trouve un exemple de ce mot dans St. Adalhard : *boves et reliquam pecuniam habeat.*

153. **Juger** (= jugerum) *jornalis.* — *Diurnalis* qui fut abrégé en *jornalis*, n'a jamais eu en latin ancien le sens de « mesure de terre », « arpent »; ce n'est qu'au moyen-âge qu'il prit ce sens, qui était d'ailleurs plus exactement : « portion de terrain qu'une paire de bœufs peut labourer en un jour ». On peut en rapprocher l'allm. *morgen*, qui signifie 1° matin, 2° arpent de terre, primit. : portion de terrain qu'on peut labourer en une matinée, anc. h. allm. *morgan « jugerum, jurnalis »*, Graff II. 854. Cette signification a été conservée par l'anc. fr. *jornal*, et même par le fr. mod. *journal*, au moins dans quelques provinces, où on l'emploie pour « arpent »; de même le pr. *jornal « campus unius diei »*, *Gramm. prov.* p. 40 (cette signification manque dans le *Lexique rom.*), et enfin l'anc. esp. *jornal.*

154. **Insultaret** *inganaret;* 68. **ad deludendum** *ad deganandum;* 89. **inluserunt** *deganaverunt.* — *Insultare* est pris dans le sens de « railler », qu'expriment le pr. *enganar,* anc. fr. *enganer.* DE*ganare,* formé d'après DE*cipere,* DE*ludere,* DE*ridere,* n'existe ni en espagnol ni en italien, et semble manquer aussi dans les anciens textes français. Cependant Ducange donne un verbe latin-moyen *degannare,* et Rochegude cite un subst. provençal *degan,* avec la signif. « tromperie ». Ces données assurent l'existence d'un verbe roman *deganar.*

156. **Lena** *toxa lectorium.* — *Laena* = sorte de manteau doublé, est un mot connu. Mais dans les glossaires anc. h. allemands il est aussi traduit par *lahhan* (allm. mod. *laken*, drap, toile) ou par *lînlahhan* (= drap de lit; *lin*, allm. mod. *lein* = lin), v. Graff II. 156. *Toxa* a la même signif., d'où dans les *Sumerlaten* la glosse *toxa*, *lêna* (allm. mod. *lehne* = appui, dossier, parapet), dans Papias : *stragulum vestis, quae toxa dicitur.* Sa signification est « couverture », et *lectorum* (c'est ainsi qu'il faut lire pour *lectorium*) est son complément, donc : « couverture de lit ». Dans le *Gloss. de Reichenau Rz.* il se présente sous la forme *tusca.* Cfr. encore ce passage : *stramenta lectorum, matta et cilicium, sagum vel toxa et capitale* (IX° siècle) DC. Mais il n'est pas possible de découvrir ce mot en roman, où il sonnerait en prov. *tueissa,* en franç. *tuisse.* Il est probablement identique avec l'anc. h. allm. *zussa*, qui

traduit, dans les recueils de glosses depuis le VIIIe siècle, les mots latins *lodix*, *laena*, *tussina*, *stragulum*, v. Graff V. 711; *tussina* semble se retrouver dans l'angl. *tuskin* « *a kind of long coloured cloth* », Halliwell. Les *Glosses de Sélestadt*, XXX. 142, donnent *tussa zussa*. L'étymologie de *toxa* n'est donc pas encore trouvée; car on ne peut pas penser au lat. *toga*.

157. **Minas** *manaces ;* ƀ. **minatur** *manatiat*. — *Manace* pour *menace* se rencontre souvent en anc. français; on le trouve déjà dans *Sainte Eulalie* (*manatce*); et dans le *Psautier d'Oxford* 102, 9, le verbe *manacer*; v. d'ailleurs Roquefort. Mais il ne paraît pas exister de forme prov. *manassa* pour *menassa*.

159. **Nutare** *cancellare*. — Le mot que veut ici donner l'auteur est le pr. *chancelar*, fr. *chanceler :* sa signification de « vouloir tomber » permettrait de le faire dériver de *chance* = chute, it. *cadenza*, venant de *cadere*. Mais notre glosse montre que cette dérivation n'est pas soutenable, parce qu'une syncope aussi forte ne peut guère être admise à cette époque. Il est vrai que la consonne *d* tombe facilement, mais dans la première phase de la langue cette chute n'entraîne pas facilement la réduction du mot à une syllabe de moins : *rançon* p. ex., a passé par *ra-ançon*, c.-à-d. *redemptio*. Il se présente une autre étymologie qui tient parfaitement compte de la forme : notre mot n'est autre chose que le lat. *cancellare* = donner la forme d'un treillis (de *cancelli*, barres, grillage) d'où l'it. *cancellare* avec le même sens, mais ayant en outre la signif. de « chanceler ». Ces significations ne paraissent pas se toucher, mais il y a moyen de les réunir. Car de même que les barres des grillages se croisent, de même les jambes de celui qui chancelle vont en se croisant, pour l'empêcher de tomber. Au moyen-âge *cancellare brachia* signifiait la même chose que *brachia transversim ponere*. Ce qui est décisif, c'est que nous avons le même cas en allemand. Du subst. allm. *schranken* « *cancelli* » viennent les verbes *schränken*, *verschränken*, signifiant, comme le traduit M. Frisch, *cancellatim ponere*, surtout en parlant des bras et des jambes. L'anc. h. allm. *scranken* est traduit par *lapsare* = chanceler; en moyen h. allemand on disait *schranken unde wanken* = chanceler et trébucher, aujourd'hui encore dans certains patois *schrankelen* = aller en chancelant.

160. **Olfactoriola** *bismodis*. — Le lat. *olfactorium* désigne quelque chose d'odoriférant, p. ex. un bouquet de fleurs.

Johannes de Janua (*ex glossis antiquis* DC.) donne un sens un peu différent : *olfactorium unguentarium muliebre in quo odoramenta gestantur*. Le mot n'est pas roman; il fallait donc le traduire. *Bismodis* est expliqué par d'anciens glossaires allemands, qui traduisent *olfactorium* à peu près de la même manière, p. ex. par *bisamo* (all. mod. *bisam*, musc, autrefois : odeur), Graff III. 218, ou *pissim-vaz* (flacon d'odeurs), *Gloss. Mons.* (IXe siècle), *olfactoriolum* avec même traduction allemande. *Gl. Emmeram.* Graff III. 730, cfr Diefenbach 395^a. C'est le mot allemand *bisam* (odeur, puis : musc), d'origine sémitique, mais qui n'est absolument pas roman. On trouve en latin-moyen ce passage : *amomo, balsamo bisamoque*, etc. DC. ; est-ce une plume romane qui l'a rédigée? Cela reste à prouver. Les langues romanes conservèrent le mot *muscus*, μόσχος, qu'on trouve déjà dans Jérôme; il est donc probable que notre glossateur a emprunté sa forme *bismodis* à quelque glossaire allemand, où il avait trouvé la traduction *bisamo* ou *bismo :* il en forma un pluriel en *is* (pour *es?*), en intercalant toutefois un *d*. Quant au mot *bisamvaz* (vase contenant des odeurs), il ne l'aurait probablement pas défiguré de la sorte.

161. **Oves** *berbices;* — pr. *berbitz*, fr. *brebis*, it. *berbice* (inusité), sarde *barvéghe, arvéghe*, ayant la même signif. et le même genre que *ovis;* mais le val. *berbeace* est masculin. Aucune des langues romanes n'est restée fidèle à la forme *vervex;* le lat.-moyen a aussi *verbex*. Il faut rapprocher la glosse 10 : **opilio custos ovium** vel *berbicarius*, nouveau dérivé = fr. *berger*.

162. **Onustus** *carcatus;* 48. **onerati** *carcati*. — *Carricare*, verbe latin-moyen très-ancien (cfr *caricatus*, *Gl. antiq.*, *Class. auct.* VII. 547, *dis-caricare* dans Fortunat), présente dans les deux formes de notre glossaire un phénomène particulier aux idiomes du groupe nord-ouest : la chute de la voyelle dérivative *i*, qui a persisté dans l'it. *caricare* et dans le port. *carregar;* pr. *cargar*, fr. *charger*.

163. **Paliurus** *cardonis*. — *Paliurus* = arbuste épineux, est traduit dans les anciens glossaires allemands tantôt par *distil* (all. mod. *distel*, chardon), Graff V. 232, tantôt par *ageleia*) (allm. mod. *aglei* = fr. *ancolie*) *Diut.* II. 276^a. A l'allm. *distil* correspond notre forme *cardonis*, fr. *chardon;* le lat.-moyen disait déjà de bonne heure au génitif *cardonis* pour *cardinis*, v. p. ex. Graff, *Diut.* l. c.; d'où les vers commémoratifs : *Cardo subest foribus, si cardinis est genitivus,*

Cardo, cardonis, est herba nociva colonis, *Vocab. optimus*, p. 16b.

164. **Pustula** *malis clavis*. Le lat. *clavus* désigne une petite excroissance ou tumeur sur la peau, p. ex. une varice, un cor au pied, etc. De même le franç. *clou* a aussi le sens du lat. *furunculus;* mais on ne connaît pas le composé *mau-clou*, que semble indiquer notre glosse.

165. **Papilio** *travis;* 28. **papilionis** *travis;* 7. **tentoria** *travis*. — Ce qu'il faut remarquer ici, c'est que le mot *papilio*, commun à toutes les langues romanes, est ici rendu par *travis* = *trabes, trabs*, qui n'appartient qu'au domaine franco-provençal dans le sens de « tente », pr. *trap*, fr. *tref*. On le trouve inscrit dans Papias : *tenda quae* RUSTICE *trabis* (variante : *trabea dicitur*.

167. **Pes** *pedis*. — Cette glosse de peu d'apparence ne manque pas d'intérêt. *Pedis* doit être un nominatif roman; car il n'est pas permis de penser à un génitif latin, puisque notre glossaire ne s'occupe pas de grammaire latine; mais ce nominatif était en anc. fr. *pieds*, ordinairement *piez*, où l'*s* se trouve ajouté au thème *pied :* le glossateur a intercalé un *i* dans *ds* pour rendre la forme moins dure.

168. **Pavimentum** *astrum;* — anc. fr. *astre, aistre*, fr. mod. *âtre*, n'existe pas en provençal, car il ne faut pas confondre le pr. *aïs* avec notre mot. Notre glosse est probablement le plus ancien témoignage pour le mot français. On le fait ordinairement dériver de *atrium*, que des glossaires postérieurs traduisent, il est vrai, par *aistre* ou *aitre :* l'*s* serait alors intercalé. Cette intercalation est un phénomène connu, mais il reste à prouver par quelques exemples qu'elle remonte à une époque aussi reculée. Ce n'est que devant le *t* qu'on la rencontre de bonne heure dans la conjugaison.

169. **Parrus** *corium sive brittoni*. — C'est ainsi qu'écrit le manuscrit. *Parrus* pourrait être *parus* = mésange, ou *parus* « *barbo* » = barbeau, *Glossae Trev.* éd. Hoffm. p. 4, 13 : mais ces significations ne concordent pas avec *corium*. *Brittonni* n'est pas moins obscur.

170. **Polito** *limtario*. — Pour *limtario* il faudrait peut-être lire *limtato*, par syncope de *limpidato*, car il semble qu'il faut un participe. *Limpidare* appartient au latin de la décadence et aussi à celui du moyen-âge, p. ex. : *levigatis* « *limpidatis* », *Gloss. Rz.*, *Glossae Trevir.*, éd. Hoffm. p. 19, 5, *oblimat* « *limpidat* », *Gloss. vet.*, *Class. auct.* VI. *limpidi*

lapides = *politi lap.* DC.; esp. *limpiar* et *alindar*. Il serait imprudent de supposer pour le mot *limtario* de notre glosse un verbe itératif *limitare* de *limare* (limer, polir); car cette forme itérative *limitare* se serait rencontrée avec le verbe *limitare* venant de *limes*, et la langue évite ces formations homonymes.

171. **Ponderatus oneratus** *graviatus*. — Les langues romanes n'adoptèrent pas *oneratus*, peut-être parce qu'il aurait coïncidé avec *honoratus*. Par contre *gravis* (pr. *greu*) donna les dérivés pr. *greviar, greujar, agreujar*, anc. fr. *agrevier, agregier* = alourdir, esp. *agraviar*, dans la formation duquel il faut reconnaître l'influence de l'*i* dérivatif de *gravis*.

172. **Pestilentia** *gladis*. — Le mot *gladis* serait-il peut-être le même que *cladis*, qui signifie aussi « épidémie » ? L'initiale *g* au lieu de *c* se rencontre, quoique rarement. Il ne faudrait toutefois pas perdre de vue que *clades* n'est pas roman, et ne se trouve que comme latinisme en italien et en portugais. Une autre interprétation serait : *gladis* = au pr. *glai*, frayeur, anc. fr. *glaive*, terreur mortelle, ou aussi : massacre, venant tous deux de *gladius*.

173. **Quin** *unoni*. — C'est ainsi qu'écrit le manuscrit. Mais il ne peut être question d'une particule romane *unoni* : il faudrait corriger *quin imo*, la finale *ni* restant d'ailleurs douteuse.

174. **Rita** *maceria incastrata*. — Que veut dire *rita*? *Maceria* est l'anc. fr. *maisiere, mesiere; incastrare* est l'anc. fr. *encastrer* = emboîter, et aussi : encadrer. Qu'on compare le passage suivant dans Ducange : *une cuve de marbre bien encastrée de fors maisieres*, à l'article INCASTRATURA.

175. **Ruga** *fruncetura*; — catal. *frunsidura*, sarde *frunzidura*, petite plissure, fr. *fronsure* « *rugae, striae* », Nicot (1573). C'est un témoignage très-ancien pour le verbe fr. *froncer*, pr. *froncir*.

177. **Senex** *piger*. — *Senex* n'a pas passé dans les langues romanes; car le pr. *senée*, fém. *senéca* paraît être une dénomination nouvelle, effectuée avec le suffixe *-ec*. Par contre le comparatif *senior* avec de nombreux rejetons est devenu un mot de grande importance. Mais le mot interprétant, *piger*, est-il roman? Quelques ouvrages provençaux, en prose, emploient un mot *pigre*, et il y a aussi des exemples pour un mot anc. fr. *pigre*; mais déjà sa forme toute latine, comparativement à *noir*, de *niger*, montre que ce n'était pas un mot populaire, mais plutôt un mot savant, donné par la tradition scolaire.

178. **Succendunt** *sprendunt.* — Le mot *esprendre* (*exprehendere*) n'appartient qu'au seul domaine franco-provençal, et a le sens de « enflammer », p. ex. pr. *la ciutatz se n'espren* = est embrasée par les flammes; anc. fr. *amors qui tout mon coeur esprent* = enflamme, *Lexique roman.*

179. **Sortileus** *sorcerus.* — Il faut remarquer dans le premier mot la chute du *g,* sous l'influence romane. *Sorcerus* est le fr. *sorcier,* mieux latinisé: *sortiarius,* fém. *sortiaria,* ce dernier dans un capitulaire de Charles le Chauve. De même qu'on fit dériver *sorcier* de *sors,* on forma de *sorticula* le mot *sorticularius* DC., de l'année 589, = pr. *sortilhier.* Un troisième dérivé, avec la même signif., est l'anc. fr. *sortisseor*, *Dolopathos,* p. 40, du verbe *sortir* (comme *blanchisseur* de *blanchir*) ou d'un verbe anc. français *sortisser,* s'il existe; v. ce dernier dans Roquef., sans citation à l'appui, et cfr. *sortissare* dans DC.

181. **Sarcinis** *saccus vel bulzia;* 61. **casidile** *bultiola;* 43. **sitarciis** *bultiolis.* — *Cassidilis « pera marsupium »*, *Gloss. d'Isidore, cassidilis « pera pastoralis »*, Papias; *protulit de cassidili suo partem jecoris, Vulg. Tob.* 8, 2; c'est un mot d'origine incertaine. *Sitarcia* (σιταρχία) = approvisionnement, endroit où l'on conserve les approvisionnements de voyage, p. ex. : *panis defecit in sitarciis nostris, L. Rois* I. 9, 7. Les deux mots se rencontrent fréquemment dans les anciens glossaires allemands, et sont ordinairement traduits par *malaha* (valise), *kiulla* ou *tasca* (allm. mod. *tasche,* poche). *Saccus* est connu. L'autre mot vulgaire, *bulzia,* conduit à l'it. *bolgia,* anc. fr. *bouge*, de *bulga,* sac de voyage, valise; c'est dans notre glossaire le seul cas où la palatale *g,* difficile à exprimer, soit figurée par *z* ou plutôt par *zi,* à moins qu'on ne suppose une faute d'orthographe, car *g* et *z* se confondaient facilement. On trouve encore *bulcia* dans une charte de 1295, DC. éd. Henschel. Un dérivé est *bultiòla,* qu'on ne trouve pas dans les lexiques romans, mais qui sonnerait en ital. *bolgiuola,* en prov. *bolsola,* en franç. *bousseule;* on ne trouve que les deux formes fr. *bougette,* pr. *bouget.* Le *Gloss. de Lille* traduit *cassidile* par *pannetière*, 26[b] (Schel. 56).

182. **Saniore meliore** *plussano;* — ce dernier est un bel exemple de comparatif roman; on en rencontre aussi un dans le *Glossaire d'Ivrée* (Vesme, p. 220) : *plus crudeliter .i. plus male.*

183. **Singulariter** *solamente.* — Les témoignages anciens

pour les adverbes composés avec *mente* sont toujours bienvenus, même lorsqu'ils ne remontent pas à une si haute antiquité que l'exemple donné par la *Loi Salique : in alia mente* = ital. *altramente*.

184. **Talpas** *muli* **qui terram fodunt.** — *Talpa* est un mot roman, mais le franç. *mulot* (grande souris des champs) permet de supposer une forme dialectale *mul,* qu'on retrouve dans le néerland. *mol,* angl. *mole* = taupe.

185. **Tedet** *anoget.* — Le *g* dans *anoget* sonne comme la gutturale la plus douce, c.-à-d. le franç. *y,* et de cette manière nous avons littéralement l'anc. franç. *anoier,* fr. mod. *ennuyer,* pr. *enoiar*. Il ne faudrait pas prendre l'initiale *a* pour le *a* phonique de la forme française moderne (où le son de *en-* se rapproche de *a*), car ce développement phonique ne peut guère remonter si haut; il faudrait plutôt y voir l'influence de la particule *a,* qui s'accuse aussi dans l'it. *annojare,* c'est-à-dire que *inodiare* (car ce mot vient de *odium*) dégénéra en *anodiare*. Cfr *Dict. étym.* I. *noja*.

186. **Turibulum** *incensarium;* — se trouve aussi dans Papias : esp. *incensario,* it. *incensiere,* pr., anc. fr. *encensier,* enfin fr. mod. *encensoir,* comme aussi dans le latin de la fin du moyen-âge *incensorium*.

187. **Tedio** *tepiditas;* — ce dernier se trouve dans le latin moyen et dans quelques langues romanes; it. *tiepidità,* relâchement, mauvaise humeur, pr. *tepeditat,* dans l'*Eluc.*; il n'est guère probable que ce mot fût très-usité dans la langue populaire; un mot plus usité était l'it. *tiepidezza,* esp. *tibieza,* pr. *tebezeza, tebeza*. Dans un autre endroit du glossaire alphabétique *tepiditas* traduit aussi *rancor*.

189. **Transilivit** *transalavit;* 188. **transfretavit** *transalaret.* — Le glossateur a voulu rendre le pr. *trassalhir,* fr. *tressaillir,* auxquels il faut ajouter l'esp. *transalir*. Peu importait à l'auteur la conjugaison; il voulait simplement mettre en relief, que le verbe roman ainsi composé ne change pas la voyelle radicale.

190. **Tutamenta** *defendamenta.* — *Tutamentum* ne se retrouve pas dans les idiomes romans; et le verbe *tutari,* qui leur est resté, a du moins changé de signification (*Dict. étym.* I. *tutare*.). Mais *defendimentum* appartient à tous les idiomes : pr. *defendemen,* anc. fr. *deffendement,* etc., en franç. moderne, il est remplacé par *défense*.

191. **Tugurium** *cavanna;* — pr. *cabana,* fr. *cabane;*

déjà dans Isidore *capanna*. Le *v* dans le mot de notre glosse est plus conforme aux lois de la phonétique française que *b*.

192. **Vespertiliones** *calves sorices;* — cfr *vespertilio « calva suricis »*, *Gloss. Rz.* : fr. *chauve-souris;* mais en prov. *rata penada,* forme dialectale : *rata volagi* (Onofrio, *Gloss. lyonnais*, p. 368). *Vespertilio* n'appartient pas au domaine franco-provençal.

194. **Urguet** *adastet*. — Le deuxième mot rappelle l'anc. fr. *aastir* pour *adastir* = exciter, mais il y a lieu de supposer que dans ce dernier s'est passé un phénomène assez fréquent, savoir l'intercalation d'une *s* devant le *t,* qu'on ne peut guère supposer à l'époque où fut composé notre glossaire, comme cela a été déjà remarqué plus haut (v. *Dict. étym.* II. c. *ate*). Un mot qui satisfait à toutes les conditions, est l'anc. fr. *haster* (hâter), à côté duquel il a pu exister un composé *ad-haster, a-haster*. C'est un mot emprunté à l'allemand : moyen bas-allm. *hasten* = *accelerare*, anc. norois *hasta*. En provençal il n'a pu se maintenir.

195. **Umanus** *omnici*. — Il ne serait pas trop téméraire de supposer un adjectif roman *omnisc* venant de *homo,* avec la signif. de *humanus,* le valaque l'a en effet *(omenesc);* le provençal aussi a *omenesc, omnesc,* il est vrai comme substantif remplaçant le franç. *hommage*. Mais si l'on examine de plus près la désinence *-ici,* il ne peut plus être question de *omnesc* (car *i* latin ne devient *e* qu'en position), même si l'on voulait s'appuyer sur la forme *omnés,* qui est d'ailleurs postérieure. Mais un dérivé coïncidant littéralement, comme p. ex. *hominicius,* serait trop extraordinaire, et on ne pourrait l'appuyer par aucune citation. *Omnici* contient donc probablement une faute d'ortographe.

197. **Vecors** *esdarnatus*. — Il ne paraît pas exister de forme franç. *esdarné,* mais Roquefort donne, sans aucune citation, *adarlé* et même *adaurné « niais, étourdi »*, de même *darne, daurne « étourdi, fou »*.

198. **Vectum** *tinalum*. — La forme correcte est *vectis* = levier, barre servant à porter. *Tinalum* est maladroitement latinisé pour *tinalis* = pr. *tinal,* anc. fr. *tinel* = tinet, barre pour porter les baquets de vendanges, de *tine,* lat. *tina* (carafe à vin). Nicot donne à sa place *tiné,* c.-à-d. *tinet*.

199. **Uncinus** *havus;* 24. **uncinos** *havos*. — On reconnaît dans le mot roman le primitif de l'anc. fr. *havet,* avec la même signif., lequel, ainsi que le verbe *haver* (tirer à soi) est

d'origine allemande; il se rattache à *haben* (avoir, tenir), mais nullement à *houe,* anc. h. allm. *houwa* (allm. mod. *haue,* hoyau, houe). Le provençal ne connaît pas ce mot.

COMMENTAIRE DES GLOSSES DE L'APPENDICE.

200. **Profugus** *porro fugatus.* — *Profugus* avait en effet besoin d'être expliqué : l'auteur aurait pu employer *fugitivus,* pr. *fuidiu,* mais il préféra *porro* qui a donné le pr. *por* (v. *Gramm. romane* II : *Adverbes de lieu*), p. ex. dans les composés *por-gitar, por-traire, por-volar. Fugatus* est probablement une faute pour *fugitus,* car d'une part *fugare* est resté étranger au domaine du nord-ouest, et de l'autre sa signification serait moins satisfaisante.

201. **Vagus** *vacuatus.* — *Vagus* n'appartient pas au domaine du nord-ouest, car *vague* ne peut guère être ancien. Mais *vacuatus* doit contenir une faute, car sa signification s'écarte par trop de celle de *vagus.* Une ancienne traduction française de la Bible l'exprime par *wakeraunt* (v. Roquef. s. v.), mot qu'on trouve encore écrit *wacrant, waucrant, walcrant, gualcrant* (infinit. *wacrer,* etc.); mais il y a trop peu de ressemblance entre ces formes et *vacuus.* La véritable explication reste encore à trouver.

205. **Semel** *una vice.* — Nous avons ici le pr. *una vetz,* fr. *une fois,* que les idiomes romans ne sont plus capables d'exprimer par un seul mot. C'est ainsi que *quotiens* est aussi traduit par *quot vicibus* (glosse 292)=pr. *quantas vetz,* fr. *combien de fois.*

206. **Pergite** *ambulate;* 247. **secessit abiit** *ambulavit;* 265. **incedentes** *ambulantes.* — Ces glosses méritent d'être réunies, parce qu'elles nous montrent *ambulare* comme le représentant latin (non pas comme l'étymologie) du verbe fr. *aller;* car il exprime ici le sens général de « aller ». Rapprochons encore la glosse 285 **abeam** *vadam,* pr. *vaza,* où le verbe *vadere* remplaçe le présent de *ambulare.*

208. **Infringerent** *infrangerent.* — La deuxième forme, avec la voyelle radicale primitive, qui n'est pas latine, appartient seule au domaine du nord-ouest, et se trouve aussi dans le latin moyen comme terme de jurisprudence, surtout dans les formules anciennes : pr. *effranher,* jamais *effrenher,* anc. fr. *en-*

frAindre, comme on écrivait encore au XVIe siècle et plus tard au lieu de *enfrEindre*, qu'on a voulu ramener à *infringere;* it. *infragnere.*

209. **Seorsum** *separatim.* — *Seorsum* n'a pas passé dans les langues romanes, quoiqu'elles possèdent *deorsum*, *retrorsum* et *sursum* : il aurait été difficile de le distinguer de ce dernier. Elles se contentèrent d'un adverbe formé avec *separare*, pr. *sebradamen*, fr. *séparément*; l'auteur pensait peut-être à ces formes lorsqu'il écrivit *separatim.*

211. **Jus** *legem;* 240. **jus** *lex vel potestas.* — *Jus*, malgré son importance, subit le sort de beaucoup de monosyllabes latins qui ne sont pas augmentés d'une syllabe aux cas obliques : il disparut. Cependant son homonyme *jus* = sauce, s'est maintenu, du moins au nord-ouest. Les mots italiens *jus*, *gius*, *jure*, *jura*, *giura* (plur.) appartiennent à la langue des lettrés et non à celle du peuple. Le vide laissé fut comblé par *directum :* l'expression *directum facere*, dans Marculf, I. 21, signifie exactement la même chose que *jus facere*. La forme syncopée *drictum* se rencontre aussi de bonne heure, pr. *dreit*, fr. *droit*. Ce qui est droit fut donc aussi regardé comme juste, comme ce qui est tordu fut regardé comme injuste, fr. *tort*. La même chose eut lieu dans les langues germaniques : déjà le gothique traduit δίκαιος par *raihts*; de même, dans les *Serments de* 842, *per dreit* répond à l'allm. *mit rehtu* (*raihts* et *rehtu* ont tous deux pour première signif. « droit » = le contraire de «tordu »). Mais notre glossateur regarde comme synonymes au mot perdu *jus* deux autres mots connus aux langues romanes : *lex*, pr. *leis* (ainsi dans d'autres glossaires, p. ex. d. le *Gl. lombard* : *jure i. e. legem*) et *potestas*, pr. *podestat*, *poestat*, anc. fr. *poesté* = pouvoir judiciaire, juridiction. *Jus* traduit dans des glossaires allemands le mot *gewalt* (puissance).

216. **Sexagenarius** *qui LX annos habet.* — Cicéron n'eut pu mieux s'exprimer que ne le fait ici le glossateur roman, fr. *qui a soixante ans.* Le français *sexagénaire* est un latinisme évident.

218. **Calumpniam** *contentio.* — Le pr. *calonja*, anc. fr. *chalonge*, a dévié de la signification du mot latin, car il n'exprime plus une accusation injuste, mais la contestation d'une prétention peut-être injuste; c'est pourquoi le glossateur choisit *contentio*, pr. *contensó*, qui d'ailleurs ne rend pas mieux le sens de *calumnia.*

221. **Segetes** *messes*; — pr. *mes*, esp. *mies*. Il ne semble

pas avoir existé de forme correspondante *meis*, *mois* en anc. français; à sa place on rencontre de bonne heure *moisson*.

222. **Reppererunt** *invenerunt*. — Le verbe *reperire* a disparu en roman; d'après notre glosse, *invenire* aurait existé pour disparaître aussi de très-bonne heure : tous deux furent remplacés par *trovare;* mais il faut se rappeler que *envenir* donne encore un signe de vie dans la *Passion de Jésus-Christ: non fud trovez ne envengud,* str. 44. On aurait préféré rencontrer une forme comme *trobaverunt*, parce qu'il n'existe de ce verbe aucun exemple remontant au commencement du moyen-âge.

223. **Reus** *culpabilis*. — *Reus* s'est conservé soit avec la signif. de « coupable », soit avec celle de « méchant » dans l'it. *reo, rio*, dans l'esp. *reo*, dans le val. *reu*. En provençal aussi on rencontre la forme *reu*, fém. *rea*, comme terme juridique. La forme française serait *rieu :* à sa place le français emploie *coupable* de *culpabilis*, mot lat. de la décadence (Apulée, Arnobe, Tertull., Symmaque).

229. **Litus** *ripa*.— *Litus* n'a été conservé que par la langue italienne, qui est la plus riche en mots latins; *ripa* est commun à tous les idiomes romans, pr. *riba,* fr. *rive*, etc.

230. **Submersi** *dimersi necata*.— Ces verbes sont au participe : *principes ejus submersi sunt in mari rubro, Exode* 15, 4; il faut lire *necati*. *Submergere* existe en roman, p. ex. pr. *somergir* et probablement aussi *sumsir*, v. *Dict. Etym.* II. c. *sumsir*; dans la glosse 259, **demergatur** *submergatur*, il est même donné comme mot populaire. Pour *dimergere* on ne trouve pour le domaine franco-provençal que *demergar*, dans le *Lex. roman*, mais l'ital. a *demergere*. Notre glossateur explique *submergere* par *necare*, probablement parce que ce dernier était plus usité dans le parler populaire, pr. *negar*, fr. *noyer*. *Necare* avait déjà au commencement du moyen-âge le sens de « noyer », qu'il a dans notre glosse : La *Lex Burgundionum* dit: *Si qua mulier maritum suum demiserit*, necetur *in luto*. Comment en vint-on à restreindre l'idée de « tuer » à « noyer »? Il ne faudrait pas conclure que c'était là la manière ordinaire d'exécuter la peine de mort. Mais le latin ne pouvait pas exprimer cette idée par un seul mot; il lui fallait dire *aqua necare*, car *submergere* n'implique pas l'idée de mort. L'idiome populaire se servit ici d'une ellipse : il supprima *aqua* et exprima l'idée totale par le seul mot *necare;* car il pouvait se passer de ce dernier mot dans sa signification stricte, puisqu'il avait, pour

le remplacer, d'autres mots à sa disposition, comme *occire, tuer*. Ces sortes d'ellipses ne sont pas rares : elles sont un des phénomènes caractéristiques des langues romanes. Il faut encore rapprocher une troisième glosse, 258, **mergi** *sub aquam cadere,* qui indique que le verbe *mergere* n'appartient pas au parler populaire; et en effet on ne le trouve pas; de même l'ital. *mergere* n'est pas un mot populaire.

231. **Emunctoria** *forcipes*. — *Emunctorium* = mouchettes pour la chandelle, est un mot de la *Vulgate*. *Forcipes* a peut-être donné la forme abrégée fr. *forces*, comme *princeps* donna *prince;* cfr. cependant, dans les *Glosses de Cassel*, le n° 149.

232. **Ora** *finis summitas*. — Il n'y a qu'une chose à rappeler à propos de cette glosse, c'est que *ora* n'est pas du nombre des mots qui ont disparu dans les idiomes romans; mais il apparaît comme masculin dans l'anc. fr. et pr. *or*, d'où le diminutif également masculin *orle* (bord), pour se distinguer de l'homonyme féminin *hora*. V. *Dict. Etym.* I. *orlo*.

233. **Mala punica** *mala granata*. — La dernière expression seulement peut désigner la grenade en roman : it. *melagranata, melagrana,* esp. simplement *granada,* de même fr. *grenade*; le provençal et l'ancien espagnol ont un autre composé *milgrana*, qui se rapporte à la quantité de grains à l'intérieur de ce fruit. On trouve déjà dans Isidore, 17, 7, 8, un composé *malogranatum*, que ses commentateurs, il est vrai, regardent comme incorrect.

235. **Exterminabit** *eradicabit*. — Le sens de *exterminare* en latin a été renforcé plus tard : on le fit coïncider avec celui de *exstirpare*. Cependant les langues romanes emploient plus souvent *eradicare*, mot qui se trouve chez les plus anciens auteurs latins, d'où plus tard Tertullien dériva encore le subst. *eradicatio*, pr. *esraigar*, *araigar,* fr. *arracher*. L'initiale *a* pour *e*, qu'ont aussi adoptée l'esp. *arraigar* et le port. *arreigar*, ne s'appuyant pas sur la préposition *ad*, doit être expliquée par la prédilection bien connue des langues romanes pour cette voyelle à la première syllabe du mot, lorsqu'elle n'a pas l'accent; comparez le fr. *amender* pour *émender*, l'esp. *anegar* pour *enegar*.

236. **Crura** *tibia*. — *Crus* n'a pas passé dans les langues romanes. On ne trouve le prov. *tibia* qu'avec le sens de «flûte», et seulement dans l'*Elucidari*. Un mot populaire est le fr. *tige*, qui avait d'ailleurs au moyen-âge aussi le sens de *crus*

(jambe), puisque les *Glosses de Cassel* le traduisent par *pein* (allm. mod. *bein,* jambe, os).

238. **Pugione** *lancea.* — Il ne reste de *pugio* dans les idiomes romans que les dérivés *pugnale* et *poignard* : dans ces mots le déplacement de l'accent en avant a fait tomber l'*o*, de manière que *poignard* passa par *pugionard,* comme p. ex. *barnage* par *baronage, maisnée* par *maisonée. Daga* paraît avoir été introduit plus tard. Le glossateur traduit *pugio* par *lancea,* qu'on ne trouve nulle part avec le sens qui lui est assigné ici, et qu'il n'a guère pu avoir. Par contre le diminutif *lanceta* désigne un petit instrument pour darder, semblable à la pointe d'une lance, un petit poignard, et est en effet aussi employé avec cette dernière signification. Il paraîtrait que le glossateur a supprimé le suffixe diminutif qui était par trop peu latin, même au risque d'être mal compris.

239. **Jugulate** *occidite.* — Les idiomes modernes ont perdu *jugulare* ainsi que *jugulum;* ils ont conservé *occidere* : anc. fr. *occire* (encore dans Nicot et plus tard), pr. *aucir* (où la première syllabe ne s'est pas développée de la manière ordinaire), anc. catal. *auciure,* it. *uccidere,* manque en espagnol et en port.. Le parfait roman *occisi* a déjà trouvé sa place dans le plus ancien latin-moyen, p. ex. *occisit, occiserit, Edict. reg. Longob.* (v. là-dessus Pott, 166. 204), *occisserit, L. Sal., occessisset, Form. de Mabillon,* 49, etc.

241. **Peram** *sportellam.* — Le lat. *pera* signifie « poche, valise », *sportella* « petite corbeille »; cette dernière signif. est aussi celle de l'it. *sportella* ainsi que de l'esp. *esportilla.* Mais Papias assigne aux deux mots le sens de « poche » : *pera, sportella « sacculus pastoralis, mantica »,* et le pr. *esportella* signifie à la fois « corbeille » et « poche », car le passage de *Ev. Marc.* 6, 8: *non peram, non panem neque aes,* est traduit par : *esportellas ni pa ni moneda,* v. *Lex. rom.* III. 188. Voilà donc encore un cas où le mot interprétant du glossaire coïncide avec un mot roman qui n'est que du domaine français.

242. **Reveretur** *verecundatur.*—Le provençal dit *vergonHar,* non pas *vergonDar,* c'est-à-dire qu'il dérive son verbe du subst. *vergonha* = *verecundia.* Au verbe provençal correspond un verbe fr. *vergognier,* qu'on trouve encore dans Nicot pour *pudefacere,* ainsi que le port. *avergonhar.* Mais notre verbe *verecundari,* qui existe aussi en latin, se retrouve dans un autre verbe anc. franc. *vergonder,* dont on trouve un

exemple dans le *Psaut. d'Oxford*, 24, 1 : *ne me vergunderai,* traduisant le lat. *non erubescam.*

244. **Genuit** *generavit.* — Le mot interprétant appartient à tous les idiomes romans : it. *generare,* anc. esp. *generar,* port. *gerar,* pr. *generar* (dans l'*Elucidari*), anc. fr. *gendrer, Marie de France* I. p. 272; cependant *ingenerare* finit par être plus usité, sauf en portugais. D'ailleurs le verbe *gignere,* donné par notre glosse, n'a pas entièrement disparu en roman, mais il était moins usité; on ne le rencontre qu'en anc. français, où il n'est guère employé qu'au parfait : *genuit* (*Fragment d'Alexandre*), habituellement : *engenoï* (ingenuit), partic. *engenoiz,* Benoît I. p. 323; on ne connaît pas d'infinitif *engenoïr,* correspondant à ce participe.

245. **Peperit** *infantem habuit.* — *Parĕre* ne s'est bien conservé que dans le domaine sud-ouest (*parir*). Le domaine nord-ouest emploie à sa place la périphrase donnée par notre glosse, qui se montre déjà dans la *Loi Salique,* où il est dit d'une femme : *postquam coeperit infantes habere.* V. la dissertation de M. Pott : *Plattlateinisch und Romanisch,* p. 346. Un mot nouveau, créé pour remplacer *parere,* est le pr. *enfantar,* fr. *enfanter,* it. *infantare;* anc. fr. p. ex. : *enfaunta un fils* = *peperit filium,* Roquef.

246. **Pueros** *infantes.* — *Puer* a dû être remplacé de bonne heure par le mot plus euphonique *infans,* puisqu'on lit déjà dans la *L. Salique* : *duos infantes, unum qui habuit IX annos, alium qui habuit XI,* cfr Pott, à l'endroit déjà cité. L'ancien français a adopté pour le nominatif la forme *énfes,* qui manque au provençal, pour le cas régime *enfant.*

248. **Nosse** *scire.* — Le mot interprétant n'appartient qu'aux idiomes sarde et valaque; cependant les habitants des autres pays romans n'avaient pas de difficulté à le comprendre, puisqu'ils avaient conservé dans leurs idiomes *sciens* et *scientia.* Mais le mot usité dans le parler populaire, employé aussi dans les *Serments de* 842, était *sapere,* dont la double signification « savoir » et « goûter » a pu faire hésiter l'auteur à s'en servir.

249. **In abdito** *in absconso.* — *Absconditus* avait été remplacé dans le bas-latin par *absconsus,* d'où le subst. *absconsio* dans la *Vulgate.* Dans le latin-moyen la forme avec *s* devint générale. Papias, p. ex., dit : *absconsum vel absconditum*; elle passa aussi dans les langues romanes : it. *ascoso, nascoso,* pr. *escost, rescos,* anc. fr. *escons.* Une expression adverbiale

très-usitée est en provençal *en rescos* = in abdito, it. *di nascosto*.

250. **Statim** *ilico* **mox**. — Il y a peut-être dans *illico* une allusion au synonyme pr. *luec* (de *loco*). Mais *mox* serait alors une addition superflue.

252. **Ideo** *propterea*. — Les langues romanes ne connaissent aucun mot qui ressemble à *propterea*, mais elles connaissent *por-hoc* (v. l'article suivant), dont *propter-ea* est la traduction exacte.

253. **Id** *hoc*. — *Id*, trop faible pour se maintenir en roman, puisque le *d* dut disparaître, fut remplacé par *hoc*, qui conserve le son le plus plein dans la forme méridionale *oc*, mais se condense aussi en *o*; dans les composés, comme *por-oc* (pour *propterea*) il conserve ordinairement le *c*.

254. **Optimos** *meliores*. — Nous avons ici dans *meliores* le superlatif de la langue moderne, avec omission de l'article, qui ne pouvait être employé dans ces glosses, parce que son représentant latin *ille* aurait exprimé un autre sens. Existe-t-il un témoignage plus ancien pour le superlatif *melior?* Cette glosse est une nouvelle preuve que notre glossaire appartient au domaine franco-provençal, en ce qu'elle ne reconnaît pas dans *optimus*, it. *ottimo*, un mot populaire, mais qu'elle le traduit.

260. **In foro** *in mercato*. — Les idiomes romans n'ont pas conservé à *forum* le sens de « place du marché »; il ne signifie en roman que « loi, taxe, prix, mode » (esp. *fuero*, pr. *for*, anc. fr. *feur*). La première signification fut exprimée par le mot *mercatus* : it. *mercato*, esp. *mercado*, pr. *mercat*, mais en français, de très-bonne heure déjà, l'*e* est remplacé par *a* : *marché*. Cet *a* est encore attesté dans les plus anciens documents haut-allemands par les formes *márcat*, *márchat* (Graff II. 852), et de même on trouve dans des chartes mérovingiennes l'orthographe *marcadus*. Cet *a* n'a probablement sa raison d'être que dans la tendance de la langue française de remplacer *e* ou *i* par *a* dans la première syllabe du mot, lorsqu'elle est atone. Mais notre glossateur fait toujours abstraction de la forme populaire, et cherche à donner du latin pur.

261. **Res** *causa;* 62. **rerum** *causarum;* dans le glossaire alphabétique: **salsuga** (lisez: *salsugo*) *salsa causa*. — *Causa*, à la place de *res* ou de *aliquid*, se rencontre déjà dans les écrits latins du commencement du moyen-âge. V. entre autres Bignon, sur *Marculfi Formulae*, 2, 1.

262. **Egemus** *necesse habemus*. — Je me bornerai à rap-

peler ici, que le provençal avait à sa disposition l'expression correspondante *aver necieira* (manquer de), où le deuxième mot est formé avec *necessarius, Lex. rom.* IV. 308.

264. **Pusillum** *parvum.* — Le dernier mot n'existe plus qu'en espagnol et en portugais, mais pas dans le parler populaire; l'italien a, à la place du primitif, le dérivé *parvolo, pargolo,* etc. Mais il existait aussi en français, comme l'atteste le *Fragment d'Alexandre,* v. 88 : *l'uns l'enseyned, beyn parv mischin, de grec sermon et de latin.* Il fut remplacé par *petit,* qui apparaît de bonne heure, car quelle autre signification pourrait avoir le nom d'esclave *Petitus* dans les *Formul. Lindenbrog.* 79? Cfr. *Dict. étym.* I. *pito.*

268. **Repente** *subito*; — pr. *supte, sopte*, adjectif et adverbe, *soptamen,* anc. fr. *sups?* Roq., *sudement,* fr. mod. *subit, subitement.*

269. **Sero** *vespera*; — pr. *al vespre, de vespre, a vespras,* anc. fr. *au vespre* (encore dans Nicot).

270. **Epulabatur** *manducabat.* — Le deuxième mot a donné le fr. *manger,* etc. Mais aussi le verbe *démanger,* étranger au latin comme aux autres idiomes romans, se trouve déjà dans un des plus anciens glossaires : *conrodit demanducavit delaceravit, Rz.*

272. **Cesis** *flagellatis*; — pr. *flagelar,* anc. fr. *flaeler,* n'existe plus en franç. moderne, car *flageller* est un mot savant, emprunté à la langue liturgique, et ne se rapporte qu'à la flagellation de Jésus-Christ et des saints. Déjà le *Glossaire de Douai* ne traduit plus *flagellare* par *flaeler,* mais par *batre,* quoiqu'il traduise *flagellum* par *flaiaus* = *fléau.* Mais le verbe normand *fléler* (secouer violemment, p. ex. les arbres fruitiers) ramène à *flaeler,* et est un mot de bon aloi.

275. **Pupillam** *nigrum in oculo*; — pr. *lo negre de l'uelh, Lex. rom.* IV, 310; l'expression française n'est pas plus belle : *prunelle de l'oeil* (déjà dans le *Psautier d'Oxford* : *purnele de oil*). Le provençal la possède aussi. *Prunelle,* diminutif de *pruna,* petite prune violette-foncée, ne soutient pas la comparaison avec *pupilla,* petite poupée, ou avec ses synonymes esp. *niña,* port. *menina,* prov. mod. *petita,* fillette, désignant la petite image réfléchie dans l'œil.

276. **Adeps** *caro pinguis.* — *Adeps* n'est pas roman; notre glosse en donne une périphrase, dans laquelle, il est vrai, le mot *pinguis* ne l'est pas non plus, ou du moins n'est pas français, que je sache. Le mot qui remplaça *pinguis* dans toutes

les langues romanes est l'adj. *crassus* : il a presque partout adouci sa gutturale, p. ex. fr. *graisse,* pr. *graissa*; cfr *Gloss. antiq., Class. auct.* VII. 574ª *pinguis « grassus »*, ce dernier est donc le mot le plus connu, puisqu'il interprète le premier. On trouve encore la gutturale forte dans le *Psautier d'Oxford,* 80, 15 : *craisse* = adeps.

277. **Exurge** *leva.* — Ce *leva,* sans pronom réfléchi, est essentiellement roman : pr. *leva sus!* anc. fr. *lieve sus!* it. *leva! leva su!* V. *Gramm. romane* III. 1re *partie, chap. VII: Actif réfléchi.*

278. **Statuo** *starefacio.* — Les langues romanes ne connaissent pas *statuo* dans sa signification primitive et propre, laquelle est très-bien exprimée par *stare facio* dans notre glosse; dans l'écriture du ms. ces deux mots sont distinctement réunis en un composé. On a les expressions correspondantes it. *vi fo stare,* pr. *fauc estar,* etc.

281. **Annuant** *cinnant.* — *Annuere* disparut, et fut remplacé de très-bonne heure par un mot qui n'est pas latin : *cinnare;* car on lit déjà dans les *Glosses de Philoxène* : *cinnus* νεῦμα; dans le *Gloss. vetus, Classic. auct.* VI : *nutu voluntate sive cinno vel aspectu*; dans le *Gloss. de Paris. Pb.*: *nictare dicimus nacinnum* (nos cinnum?) *facere.* D'où le pr. *cennar,* anc. fr. *cener, acener,* it. *accennare,* anc. esp. *acenar.* Mais cette nouvelle acquisition disparut à son tour du domaine français, pour faire place à l'expression combinée *faire signe.*

282. **Meridiem** *diem medium.* — La langue italienne seule, la fille la plus fidèle de Rome, a conservé *meridies* : elle dit *merigge, meriggia, meriggio,* ce dernier est masculin. Les autres idiomes se servent d'un nouveau composé, employé aussi par notre glossateur, qui a d'ailleurs aussi passé en italien, pr. *mei-dia,* fr. *mi-di,* etc. = grec μέση ἡμέρα, μεσημβρία. Mais il y a une remarque particulière à faire ici à propos du genre de ces mots. En anc. français il y a, à côté de *mi-di,* la forme trisyllabe plus usitée *mie-di,* dont la première partie ne peut être autre chose que le féminin *media* = pr. *mieia,* de même que *mi* = pr. *miei* est le masc. *medius,* cfr *par-mi* = lat. *per medium, en-ni* = *in medio.* Faudrait-il voir ici une influence du lat. *dies,* qui est aussi employé au féminin? Mais *dies* est partout masculin, excepté en valaque, même là où il se termine par un *a,* comme p. ex. dans l'esp., portug., catal., prov. *dia* (masc.); de même dans les *Serments de* 842 : *d'ist di,* ainsi que dans

l'adverbe *toz-dis;* dans l'ital. fém. *meriggia* le mot *dies* n'était plus perceptible. Ne faut-il pas plutôt supposer une sorte d'assimilation à son opposé *mi-nuit,* en anc. fr. trisyllabe *mie-nuit?* Une pareille assimilation pouvait s'opérer d'autant plus facilement que *di* avait disparu d'assez bonne heure comme mot autonome en français, et que la langue n'avait plus conscience de son genre. Peut-être que dans un autre cas encore le jour a dû se régler sur la nuit. Le franç. *jour* est incontestablement un masculin. Cependant on disait en ancien franç. *toute jour,* le *Psautier d'Oxford* a constamment *tute jurn,* peut-être pas une seule fois *tut jurn.* Ne faudrait-il pas y voir encore une assimilation à *tute nuit?* En provençal il n'y a pas d'expression *tota jorn*; cependant on lit dans *Girart de Rossilho,* au v. 4904, l'expression franç. *tote jorn,* que M. Michel voudrait corriger, mais qu'il faut maintenir à cause du vers. Il y a en allemand un cas analogue; le fém. *nacht* (nuit) devient masculin dans l'expression adverbiale génit. *des nachts* (la nuit), par analogie probablement avec le génitif masculin *des tags* (le jour) : ici c'est la nuit qui a dû se régler sur le genre du jour.

283. **Mortificare** *mortuum facere.* — Le verbe *mortificare,* appartenant au latin de l'Église, avait peu à peu passé de la signif. « tuer » à celle de « mortifier, crucifier la chair ». Pour revenir au sens propre, le glossateur se servit de la mauvaise périphrase *mortuum facere.* Peut-être l'a-t-il trouvée dans le parler populaire, sans cela il lui eût été facile de mettre à sa place *morti dare.* Il ne faut pas, bien entendu, confondre avec notre expression le *far morto* de Dante dans le vers : *che l'anima col corpo morta fanno.* On pourrait plutôt rapprocher la glosse 273 : **vastabat** *desertum faciebat.*

286. **Amplius** *ulterius.* — La publication d'un des plus anciens textes, du *Psautier d'Oxford,* a montré que le mot *amplius* n'était pas étranger du tout au domaine français. Car on trouve dans ce Psautier souvent le synonyme *ampleis,* p. ex. au ps. 50, 3 : *ampleis leve* (sic) *mei de la meie iniquitet,* traduisant le lat. *amplius lava me ab iniquitate mea.* Il y a entre *ampleis* et *amplius* littéralement le même rapport qu'entre le pr. *forceis* et *fortius,* entre *genceis* et *gentius, longeis* et *longius* : il faut donc rejeter l'étymologie *ampliatius,* donnée par M. Littré; car si l'on compare *bellais* de *bellatius, nualz* de *nugalius,* on voit bien que *ampliatius* aurait donné *ampliais*[1].

1. Comment a-t-on pu exprimer la désinence latine *ius* par *éis,* en fai-

Mais si *amplius* est français, le mot interprétant *ulterius* ne l'est pas, car on ne trouve nulle part une forme correspondante *outreis*. Il est cependant permis de présumer que le mot *amplius* de notre glosse doit exprimer la même chose que l'adverbe franç. *outre* ou *en outre* (it. *innoltre*), qui lui est synonyme.

288. **Complaceat** *placeat*. — Le premier est très-usité dans le latin-moyen écrit en France, p. ex. dans les anciennes formules juridiques; il correspond ici exactement au verbe simple *placere*. Le français moderne emploie aussi *complaire*, mais dans un sens restreint, comme l'it. *compiacere*. On ne le trouve pas dans les glossaires provençaux, mais on y trouve le subst. *complag* = agrément, de *complacitum* agréable, dans Peire Vidal, 25, 68 : *temprat d'amor ab dous complag*. *Placere* avait donc, comme l'indique aussi notre glosse, la primauté au nord-ouest.

289. **Calamum** *pennam* **unde litteras scribunt.** — *Penna* avec la signif. de « plume pour écrire » se trouve pour la première fois dans Isidore 6, 14 : *instrumenta scribae, calamus et penna, sed calamus arboris est, penna avis*. Mais les langues romanes ne l'adoptèrent pas toutes : il n'a passé qu'en italien, en portugais et en valaque, où il sonne *peanę*. Les autres idiomes se décidèrent pour *pluma*, qui ne se rattache pas si bien à l'idée, puisqu'il signifie « duvet » ; ainsi l'espagnol, se séparant ici du portugais, qui dit rarement *pluma*; ainsi le catalan, qui dit *ploma*; ainsi le roumanche (*plimma*), et enfin le provençal et le français. Cependant il est hors de doute que le français employait autrefois aussi *penne*; il l'abandonna probablement à cause de sa double signification, puisqu'il désignait aussi une étoffe floconneuse. Voici des textes à l'appui : *un fuel de parchemin detrenche, une panne prant et son anche, si escrit, Dolopathos*, p. 122; *que penne ne puet escrire*, Roquefort. On trouve aussi dans un ancien lexique latin-français : *calamus « roseau ou penne à escrire »*, v.

sant avancer l'accent? Peut-être de la manière suivante : l'*u* devait tomber, et l'on eut *ámples*; mais comme les suffixes dérivatifs atones attirent l'accent à eux en roman, *ámples* devint *amplés*, et par diphthongaison *ampléis*, cfr *gencés* à côté de *gencéis*. Il faut probablement aussi rapprocher de cet adverbe la forme *anceis* = *antius*, de *ante*. L'idiome provençal possède *nems* de *nimis*, *Lex. rom.* IV. 312, Mahn, n° 203, 5; 226, 6; 277, 7 : il semble en avoir dérivé un comparatif *nemés* avec la signif. *potius*, v. l'unique exemple au *Lex. roman*, IV, 312.

Hist. littér. de la Fr. XXII. p. 29. C'est au français que les Hollandais, Anglais et Scandinaves ont probablement emprunté leur forme *pen.* — Qu'on remarque encore dans notre glosse l'emploi de la particule *unde* comme instrumental ; comme en ital. : *la mano onde io scrivo,* dans la *L. Salique* : *digitum unde sagitta trahitur,* dans un glossaire des *Class. auctores,* VII. 564 : *nastalis unde mortuorum pollices ligantur.*

291. **Bellantes** *pugnantes.* — *Bellum, bellare* n'ont pas passé en roman ; on ne connait qu'une forme prov. *bellar* (*belar*) pour *bella ferre,* citée par le grammairien Uc Faidit parmi les verbes de la première conjugaison ; mais on ne la retrouve dans aucun texte, et il est probable que le grammairien cité l'a simplement déduit de *re-belar.* Les deux mots furent remplacés par *guerra, guerreiar.* Notre glossateur a traduit le verbe par *pugnare,* parce que ce dernier est à la fois latin et roman. Cependant sa signification s'est un peu altérée dans la suite en provençal et en français, car *punhar, ponhar, poigner* signifie « faire des efforts, s'efforcer » (*Ferabras,* éd. Bekker, v. 1030 = travailler), sens qui n'est pas contraire à son étymologie. — A un autre radical appartient le pr. *ponhedor,* anc. fr. *puinneor, Ch. de Roland,* = combattant, proprement celui qui charge la lance en arrêt, de *pónher* piquer, éperonner le cheval, fr. *poindre,* lequel s'emploie aussi comme substantif pour exprimer la charge à la lance, moyen h. allm. *poinder.* En écrivant en provençal aussi *ponhador* avec *a,* on a naturellement pensé à *pugnator.* De *poindre* vient encore l'anc. fr. *poigneïs,* du même radical que le subst. *poindre,* mais qui n'a pas en provençal de forme correspondante *ponhedis;* moyen h. allm. *puneiz.*

293. **Exacerbaverunt** *exasperaverunt* ; — fr. mod. *exaspérer,* en anc. franç. *asproier* et *aasprir* = it. *asprire,* exciter, aigrir. *Exacerbare* ne paraît pas avoir été usité en France ; Roquefort donne *acerber.*

295. **Benignitate** *bonitate.* — Le premier n'était pas un mot populaire pour le glossateur ; il ne l'est pas non plus en provençal, quoique l'on trouve *benignitat* dans quelques écrits en prose. Mais *bonitas* appartenait au parler populaire.

298. **Da** *dona.* — Cette glosse est importante pour nous, en ce qu'elle montre que de bonne heure *donare* l'emporte sur son synonyme *dare* : car elle se sert de l'un pour traduire l'autre. Dans les *Serments de* 842 au contraire *donare* présente son sens propre : il remplit la signification de l'anc. h. allm. *furge-*

ban, c.-à-d. de « prêter = douer », anc. fr. *pardoner*, latin-moyen *perdonare* (*perdona mihi sapientiam,* anc. h. allm. : *forgip mir gawitzi,* dans les *Formules de M. Massmann,* p. 171). En provençal *dar* s'est, pendant un certain temps, maintenu à côté de *donar,* mais les significations se confondent déjà : *donar* s'emploie parfaitement pour *dar,* p. ex. : *donatz li a manjar* = donnez-lui (à l'oiseau) à manger, *Lex. rom.* III. 9 ; *dar* finit par disparaître. Il a cependant persisté en catalan, mais il ne paraît pas être bien usité, puisque les lexiques du pays traduisent l'esp. *dar* presque toujours par *donar*. V. sur l'emploi de *donare* avec le même sens en lat.-moyen Pott, sur la *L. Salique,* p. 156, qui cite aussi la dissertation de Grimm sur les deux verbes allemands *schenken* (faire présent de) et *geben* (donner).

299. **Adolescentia** *juventus.* — *Juventus* a donné en provençal, ainsi qu'en français, deux formes, l'une masculine, l'autre féminine : pr. masc. *joven,* fém. *joventa,* anc. fr. masc. *jovent,* fém. *jovente,* mais on ne rencontre guère la forme *joventut*. En provençal moderne encore le masc. *lou jouvent* correspond au fr. fém. *jeunesse.*

300. **Odi** *in odio habui.* — Pr. : *lo munt a ceuz en odi, Sermon,* éd. Hoffmann. Cette expression *in odio* est, comme on sait, l'étymologie du composé pr. *en-oi,* fr. *enn-ui,* ainsi que l'a reconnu notre glossateur. Nous avons rencontré plus haut, gl. 185, le verbe qui en dérive, *anoget,* correspondant à un type *inodiat.*

REMARQUES SUR LA PHONÉTIQUE DES MOTS INTERPRÉTANTS.

Plusieurs questions de phonétique ont déjà été traitées dans le commentaire qui précède ; il me reste quelques remarques à ajouter.

Il faut relever l'introduction de l'*o* correspondant déjà de bonne heure au prov. *au,* comme nous le voyons dans les mots non latins *ros* = pr. *raus, soma* = *sauma, sorus* = *saur*. On remarquera d'ailleurs que le plus ancien document français déjà n'écrit plus *causa,* mais *cosa,* auquel correspond aussi l'anc. h. allm. *kósa* (cause, débat). Il va de soi que ces formes sont aussi une des preuves qui montrent que la patrie de notre glossateur était

la France. Dans le seul mot *baucus* la diphthongue allemande *au* a persisté.

Une autre notation non moins remarquable est la voyelle *u* correspondant au franç. *ou* ou *o*, comme dans *furnus* (four), *culcet* (couche), *turte* (tourte), *husas* (houses), *fruncetura* (fronsure), *spunte* (spontané). Nous rencontrons donc, dans ce monument aussi, le *u* anc. français venant de *ō*, *ŏ* ou *ŭ* latin, qui a pris tant d'importance en normand, que j'ai traité dans ma *Grammaire rom.* I. *Voyelles françaises*, O; d'autres exemples de cet *u* ont aussi été donnés par Raynouard, *Choix*, I. 17, ainsi que par Mone dans ses *Messes*. Dans le *Vocab. de St Galles* on trouve *geberusus, examurs* (ex amore).

Il y a chute de voyelles atones médianes dans les mots *planc'tur, cymb'lis, cul'cet.*

Au français *ç* correspond la notation *ci* ou *ti*, p. ex. dans *linciolo* (linceul), *macio* (maçon), *manatiat* (menace), *bisatia* (besace). Il est probable que la prononciation était déjà alors *linçol, maçon, manaçat, bisaça*; car *manatiat* avec *i* prononcé serait en contradiction avec le subst. *menace* (157), qui est dépourvu d'*i*. Nous verrons d'ailleurs dans les *Glosses de Cassel*, que *i* placé après le *c*, remplissait la fonction de la cédille; v. les *Remarques sur la phonétique* de ces glosses.

La consonne *g* est employée d'une manière toute particulière. J'ai émis, il y a déjà longtemps, l'opinion que lors du passage du latin au roman, le *g* devant les voyelles *i* ou *e* n'a pas passé immédiatement à la sifflante italienne ou française, mais qu'il a existé, entre la moyenne latine *g* et ce son sifflant, un son guttural plus doux, correspondant à l'allemand *jod* (au français *y* dans des mots comme *ayons, soyons*) ou à *dj*. C'est ainsi qu'on s'expliquera, dans des chartes italiennes du VIIIe ou IXe siècle, l'orthographe *jenitos* pour *genitos, jenere* pour *genere*, ou l'inverse: *ageciencias* pour *adjecientias*; dans des idiomes de ce domaine où la prononciation est parfaitement établie: *jelu* pour *gelu, jentile* pour *gentile*; dans la langue littéraire: *ariento* pour *argento*, v. *Gramm. romane* I. *Consonnes latines*, G, II. M. Pott relève dans les *Lois des Lombards*: *nonientos* pour *nongentos*. Cette confusion de *g* avec *j* se rencontre aussi dans le latin-moyen écrit en France: M. Mone relève dans les *Messes latines*: *magistatis* pour *majestatis*, et l'inverse: *injenium* pour *ingenium*. On rencontre encore çà et là ce *g* sémi-voyelle dans les premières transcriptions de l'idiome populaire: les *Glosses de Cassel* le donnent dans les formes *cinge*,

intrange, la *Cant. d'Eulalie* dans *pagiens*, dont le *gi* répond exactement à l'*y* français moderne, le *Fragment de Valenciennes* dans *cilg* = pr. *cilh*, la *Passion J.-Chr.* dans *neger* pour *neyer* (negare), *percogded* pour *percoyded*. V. surtout Grandgagnage, *Mém. sur les anciens noms de lieu, Bruxelles* 1855, p. 75, où l'on trouvera p. ex. l'orthographe *Mahange* = *Méhagne* [1]. Notre glossaire fournit d'autres preuves très-concluantes pour ce *g* sémivoyelle: p. ex. dans *abgetarii* pour *abjetarii* et pour *abietarii* (gl. 30), dans *anoget*, où le *g* répond à un *y* anc. franç. (gl. 185), dans *ivorgeis*, qui paraît rendre une forme perdue *ivoreis* (143), dans *rige*, anc. fr. *reye*, *roye* (57), enfin, parmi les mots latins, dans *gecor* pour *jecur* (60,151). Dans tous ces cas la lettre *g* a un tout autre son que la sifflante franç. *g;* dans d'autres cas elle peut se confondre avec cette dernière ; il n'y a du moins aucune raison pour supposer le contraire. Lorsque ce *g* est précédé d'un *l* ou d'un *n*, il correspond donc au prov. *lh, nh*.

L'*h* dans les mots d'origine allemande, comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut p. 15, est aspirée d'une manière sensible ; c'est pourquoi cette consonne ne tombe jamais, sauf comme médiane dans *adastet* pour *adhastet*, où l'aspiration a été étouffée par la consonne précédente, comme dans les mots latins-moyen *Ans-elmus*, *Guil-elmus*, *Eber-ardus*. Ces mots sont *husas, heribergo, helmus, havus*. Dans les mots latins l'*h* est traitée comme un signe muet, elle tombe presque toujours, du moins au commencement du mot : *orrei*, *aurire, ebitatum, abenas* ; elle ne persiste que dans *habere* et *hoc*.

L'adoucissement des consonnes *l* et *n* est simplement exprimé par un *i*, conformément à l'étymologie, comme dans *taliare, brunia* : dans ce dernier d'ailleurs l'*i* palatal se trouvait déjà dans le type anc. h. allm. *brunja* (58).

1. Ce rapport entre *j* et *g* rappelle un rapport analogue dans l'ancien et le moyen haut-allemand, p. ex. dans *friger* pour *frijer* (allm. mod. *freier*, comparat. de *frei*, libre), dans *meige* pour *meije* (allm. mod. *Mai*, mois de mai), dans *ferge* pour *ferje* (batelier, du même radical que l'allm. mod. *fahren*, vehor), etc. Cette substitution a été traitée par Grimm, I. 188, 435, et par M. Wackernagel dans le *Journal de Haupt* V. 323. Mais il ne faudrait pas se laisser tromper par cette ressemblance. En allemand il y a simplement deux gutturales qui se substituent l'une à l'autre; mais en roman c'est une palatale (car le *g* devant *e, i*, a la valeur d'une palatale) qui remplit la fonction d'une gutturale douce (*j*). La lettre *y* aurait mieux atteint ce but, mais elle était trop inusitée.

Les initiales *sc, sp, st* ne sont pas affectées d'un *e* prothétique, quoique cet *e* se rencontre fréquemment déjà dans des chartes mérovingiennes : notre glossaire écrit *scavare, spicus, stulus* etc. De même, les glossaires plus anciens ne paraissent se servir de cette prothèse que rarement ; celui de Florence écrit une fois : *escarus genus piscis* = lat. *scarus*, 988[a].

Le *w* allemand n'est pas remplacé par la notation commune à toutes les langues romanes *gu* : notre glossaire écrit *wapces* et non *guapces*.

II.

LES GLOSSES DE CASSEL.

Ce recueil de mots, aussi important pour la langue allemande que pour les langues romanes, a été publié pour la première fois en 1729 par Eckhart, dans ses *Commentarii de rebus Franciae orientalis,* vol. I. p. 853 et ss. Des remarques explicatives sont ajoutées au texte roman et ancien h. allemand. Le manuscrit qui contient ce monument se trouvait autrefois dans un couvent de Fulda et passa plus tard dans la bibliothèque de Cassel, qui le possédait déjà du temps d'Eckhart. Le premier éditeur appelle ce recueil avec raison un « *glossariolum romano-theotiscum. Vocabula enim latina,* dit-il, *dialecto romana sive provinciali, unde italicus deinde et gallicus sermo ortus est, expressa sunt.* » Ne croirait-on pas entendre Raynouard? Comme ce dernier, Eckhart appelle la langue provençale la langue romane par excellence, comme lui il en fait dériver les langues italienne et française (il ne manque plus que l'espagnol). L'hypothèse tant discutée de Raynouard n'était donc pas nouvelle : *nullum est jam dictum quod non sit dictum prius.* Il ne restait qu'à la développer. Le texte donné par Eckhart contient, il est vrai, de nombreuses incorrections, mais son commentaire renferme, au point de vue matériel et critique, beaucoup de bonnes observations, qui ont encore leur valeur aujourd'hui que la science a fait de si grands progrès.

Pendant un siècle entier aucun savant n'eut l'idée de reprendre le travail d'Eckhart. Enfin, en 1829, Graff donna dans sa *Diutiska,* vol. III. p. 211, des corrections au texte d'Eckhart; et il

a naturellement toujours tenu compte de ce document en publiant plus tard son grand *Dictionnaire ancien haut-allemand*. Ses remarques contiennent toutefois encore de nombreuses erreurs. Mais bientôt une période plus heureuse allait commencer pour notre monument. En 1848 Wilhelm Grimm publia son travail sur la *Exhortatio ad plebem christianam* et en même temps aussi les *Glosses de Cassel* : c'est un écrit de 87 pages in-4°, qu'il avait lu en 1845 et 1846 à l'Académie des Sciences de Berlin. Une exactitude admirable caractérise ce consciencieux travail : de nombreux passages du texte allemand ainsi que plusieurs passages du texte roman y sont expliqués; il est précédé de recherches sur l'âge et l'origine des glosses, et sur leur rapport avec l'histoire politique et littéraire. A la fin du livre se trouve un appendice bienvenu : un fac-simile aussi fidèle que possible des deux monuments littéraires, de l'*Exhortatio* comme du *Glossaire,* en tout neuf pages. Avant que cet écrit me fût connu, j'avais déjà achevé un travail sur le *Glossaire,* qui parut dans le *Journal* de Haupt, VII (1849), p. 396-405. Dans un post-scriptum j'avais eu occasion de tenir compte du travail de Grimm. L'éminent critique continua à s'occuper du sujet, car en 1853 il lui consacra encore un article supplémentaire de quatre pages dans les Annales de la même Académie; il y était aussi revenu en plusieurs endroits de deux dissertations intitulées *Altdeutsche Gespræche* (Anciens dialogues allemands). Après Grimm vint M. Holtzmann, qui discuta un certain nombre de mots romans et allemands de notre glossaire dans un des appendices à son ouvrage intitulé *Celtes et Germains* (1855), p. 171-177. Il traite surtout la question de l'origine et du but de ces glosses, et j'y reviendrai plus bas. De même M. Pott, dans sa dissertation *Plattlateinisch und Romanisch* (Latin vulgaire et roman), et M. Diefenbach, dans son *Glossarium latino-germanicum,* ont tenu compte de nos glosses en plus d'une occasion. Enfin, un nouveau texte établi avec soin d'après le fac-simile de Grimm est donné dans la dernière édition du *Altdeutsches Lesebuch* (Chrestomathie de l'anc. allemand) de W. Wackernagel (1861), p. 27.

Je vais donner à mon tour les glosses, d'après le fac-simile de Grimm, auquel se rapportent les lettres majuscules à gauche de la liste. Elles ne sont pas adaptées à un texte spécial, comme les glosses bibliques du manuscrit de Reichenau, mais elles forment un recueil de mots classés d'après les objets. Grimm les divise avec raison en sept chapitres. I. Parties du corps humain,

de *homo* à *umbilico,* 1-61. II. Animaux domestiques, de *pecunia* à *pava,* 62-90. III. La maison et ce qui s'y rattache, de *casu* à *scandula,* 91-109. IV. Vêtements, de *pannu* à *wanz,* 110-118 (très-incomplet). V. Ustensiles de ménage, de *wasa* à *inchus,* 119-150. VI. Varia, de *deapis* à *noila,* 151-180. VII. Phrases, de *indica* à *bonas,* 181-245. Ce septième et dernier chapitre forme une partie indépendante des autres, qui se détache d'ailleurs d'une manière visible du glossaire proprement dit par l'initiale majuscule de son premier mot. Ce qu'il y a de remarquable dans cette dernière partie, c'est que le roman y est remplacé par le latin, autant qu'il était possible à l'auteur de l'écrire. On y remarquera encore que les Bavarois y sont loués aux dépens des Romans ou Welches. Il est donc probable que l'auteur de ce chapitre était un Bavarois.

(D. col. 1, 2) homo man.
caput haupit.
uerticem skeitila.
capilli fahs.
5 oculos augun.
(D. col. 3, 4) aures aorun
nares nasa
dentes zendi
timporibus chinnapahhun.
hiuffilun.
(D. col. 5, 6) 10 facias uuangun.
mantun chinni.
maxillas chinnpein.
collo hals.
scapulas ahsla.
(E. col. 1, 2) 15 humerus ahsla.
tondit skirit.
tundi meo capilli skir min fahs.
radi me meo colli skir minan hals.
radi meo parba skir minan part.
20 radices uurzun.
labia lefsa.
palpebre prauua.
inter scapulas untar hartinun.
dorsum hrucki.
25 un osti spinale ein hruckipeini.
renes lenti.

coxa deoh.
os maior daz maera pein deohes.
innuolu chniu.
30 tibia pein.
calamel uuidarpeini.
talauun anchlao.
(E. col. 3, 4) calcanea fersna.
pedes foozi.
35 ordigas zaehun.
uncla nagal.
membras lidi.
pectus prust.
brachia arm.
40 manus hant.
palma preta.
digiti fingra.
polix dumo.
index zeigari.
45 medius mittarosto.
medicus laabhi.
articulata altee.
minimus minnisto.
putel darm.
50 putelli darma.
(F. col. 1, 2) lumbulum lentiprato.
figido lepara.
pulmone lungunne.
intrange indinta.
55 stomachus mago.
latera sitte.
costis rippi.
unctura smero.
cinge curti.
60 lumbus napulo.
umbilico napulo.
pecunia fihu.
cauallus hros.
equm hengist.
65 iumenta marhe.
equa marhe.
puledro folo.
puledra fulihha.
animalia hrindir.
(F. col. 3, 4) 70 boues ohsun.

vaccas choi.
armentas hrindir.
pecora skaaf.
pirpici widari.
75 fidelli chalpir.
ouiclas auui.
agnelli lempir.
porciu suuinir.
ferrat paerfarh
80 troia suu.
scruua suu.
purcelli farhir.
aucas cansi.
auciun caensincli.
85 pulli honir.
pulcins honchli.
callus hano.
galina hanin.
(G. col. 1, 2) pao phao.
90 paua phain.
casu hus.
domo cadam.
mansione selidun.
thalamus chamara.
95 stupa stupa.
bisle phesal.
keminada cheminata.
furn ofan.
caminus ofan.
100 furnax furnache.
segradas sagarari.
stabulu stal
pridias uuanti.
esilos pretir.
105 mediran cimpar.
pis first.
trapes capretta.
capriuns rafuun.
scandula skintala.
110 pannu lahhan.
tunica seia tunihha.
(G. col. 3, 4) camisa pheit.
pragas próh.
deurus deohproh.

115 fasselas fanun.
uuindicas uuintinga.
mufflas hantscoh.
uuanz irhiner.
uuasa uuahsir.
dolea
120 caua putin.
idrias
tunne choffa.
carica
ticinne choffa fodarmaziu.
sisireol stanta.
cauuella potega.
125 gerala tina zuuipar.
siccla einpar.
sicleola
sedella ampri.
sestar sehtari.
calice stechal.
130 hanap hnapf.
cuppa chupf.
caldaru chezil.
caldarora chezi.
cramailas hahla.
(G. col. 5) 135 implenus est fol ist.
palas scufla.
sappas hauua.
saccuras achus.
manneiras parta.
140 siciles sihhila.
falceas segansa.
taradros napugaera.
scalpros scraotisran.
planas paumscapo.
145 liones seh.
fomeras uuganso
martel hamar.
(H.) mallei slaga hamar.
et forcipa anti zanga.
150 et inchus anti anapaoz.
deapis picherir.
siluuarias folliu.
-flasca.
puticla.

mandacaril moos.
155 ua canc.
fac iterum to auar.
citius sniumo.
uiuaziu iili.
argudu skeero.
160 moi mutti.
quanta moi in manage mutte.
sim halp.
aia tutti uuela alle.
uestid gauuati.
165 laniu uestid uullinaz.
lini uestid lininaz.
tramolol sapan.
uellus uuillus.
punxisti stahhi.
170 punge stih.
campa hamma.
ponderosus haolohter.
albios oculus staraplinter.
gyppus hovarohter
175 et lippus prehanprauuer.
claudus lamer
mutus tumper.
tinas zuuipar
situlas einpar
180 guluium noila.
Indica mih sage mir.
quomodo uueo.
nomen habet namun habet.
homo iste deser man.
185 unde estu uuanna pistdu.
quis estu uuer pistdu.
unde uenis uuanna quimis.
de quale patria fona uuelihera lantskeffl.
pergite sindos.
190 transiui foor
transierunt forun.
transiunt farant.
uenistis quamut.
uenimus quamum.
195 ubi fuistis uuar uuarut.
quid quisistis uuaz sohtut.
quesiuimus sothum.

quod nobis daz uns.
necesse fuit durft uuas.
200 quid fuit uuaz uuarun.
necessitas durfti.
multum manage.
necessitas est durft ist.
nobis uns.
205 tua dina.
(J.) gratia huldi.
habere za hapenne.
intellexisti firnimis.
non ego niih firnimu.
210 ego intellego ih firnimu.
intellexistis firnamut.
intellexistis firnemames.
mandasti caputi.
mandaui capaot.
215 etego ih auar.
remanda capiutu.
tu manda du capiut.
et ego facio anti ih tom.
quare non uuanta ni.
220 facis tois.
sicp sic potest so mac.
fieri wesan.
sapiens homo spaher man.
stultus toler.
225 stulti sunt tole sint.
romani uualha.
sapienti sunt spahe sint.
paioari peigira.
modica est luzic ist.
230 sapienti spahe.
in romana in uualhum.
plus habent mera hapent.
stultitia tolaheiti.
quam sapientia denne spahi.
235 uolo uuille.
uoluerunt uueltun.
uoluisti uueltos.
cogita hogazi.
detemetipsum pi dih selpan.
240 ego cogitaui ih hogazta.
semper simplun.

de me ipsum fona mir selpemo.
bonum est cot ist.
malas upile.
245 bonas cotiu.

Grimm donne des renseignements détaillés sur le manuscrit. Outre notre glossaire, il contient aussi le monument ancien haut-allemand connu sous le nom de *Exhortatio ad plebem christianam,* auquel notre glossaire fait suite sur la même page, quoique son contenu ne s'y rapporte en aucune manière. L'*Exhortatio* est écrite d'une autre main, mais probablement à la même époqne. Pour les glosses il faut distinguer deux scribes. L'un a écrit la première et majeure partie jusqu'à *martel hamar* 147; cette partie est écrite par colonnes. Les deux dernières feuilles, à partir de *mallei slaga* 148, sont l'œuvre du deuxième scribe : il n'écrit pas sur colonnes; les mots, juxtaposés sur des lignes continues, sont séparés par des points. Partout ce sont les mots latins qui précèdent, les mots allemands en sont comme la traduction.

Quant à l'âge du manuscrit, Eckhart veut qu'il appartienne au VIIIe siècle. C'est aussi l'opinion de Graff (*Gr. Dict.* I. p. XXXVIII). Suivant Grimm il remonte au VIIIe et peut-être même au VIIe siècle (*Altdeutsche Gespræche,* I. 8)[1]. En somme il est passablement correct, le texte allemand est meilleur que le texte roman. Pour nous en tenir à la partie romane, dont nous devons nous occuper particulièrement ici, je commencerai par dire qu'il s'y trouve des mots qui n'existent ni en latin ni dans aucun des idiomes romans : ils appartiennent naturellement au domaine de la critique conjecturale. Exemples : *osti, innuolu, talauun, ordigas, segradas, ticinne, sisireol, caldarora, deapis, mandacaril, tramolol, albios oculus.* Le manuscrit ne me paraît pas être un travail original : car il se contredit trop souvent, et il contient trop peu de corrections. Ajoutez à cela que si l'on se range à l'opinion de Grimm, dont il sera

1. Si dans cet écrit j'ai placé les *Glosses de Cassel* après celles de Reichenau, je n'ai pas été guidé par l'âge relatif des deux monuments, sur lequel je ne me prononcerai pas, mais par la considération de l'histoire interne de la glossographie, parce que le système adopté par les *Gl. de Reichenau* (v. *Intr. au Gl. de Reich.* p. 3) paraît remonter plus haut que celui de la traduction.

question plus bas, le manuscrit devrait présenter deux écritures distinctes, de deux scribes différents, l'une pour le texte roman, l'autre pour le texte allemand. En outre il est peu probable que l'auteur ait eu l'idée de réunir à un écrit théologique, comme l'*Exhortatio,* un opuscule d'un usage journalier, de manière qu'on ne pût pas les séparer : cela se conçoit plutôt de la part d'un copiste. Mais à quelle époque appartient l'original, remonte-t-il même au VIIe siècle? C'est ce qu'il n'est pas possible d'établir d'une manière précise. Grimm en fait remonter la rédaction aussi haut que possible. Pour prouver son assertion il se sert du *Vocabularius S. Galli.* Il prétend que ce dernier a été compilé au moyen de plusieurs autres glossaires, et qu'il aurait utilisé entre autres le premier chapitre du nôtre, qui traite du corps humain. Il cherche à établir son opinion par une argumentation très-détaillée, p. 20. Graff veut que ce vocabulaire soit du VIIe siècle, et M. Wackernagel, dans la deuxième édition de son *Lesebuch* (1839), lui assigne la même place. Or, suivant Grimm, les formes allemandes de ce document sont évidemment plus récentes que celles du *Glossaire de Cassel* : des deux scribes qui ont écrit ce dernier, le premier, à en juger d'après la langue, a puisé à une source plus ancienne, peut-être encore du VIIe siècle, l'autre scribe trahit déjà les formes du VIIIe, p. 17. Quant à ce qui concerne la partie romane, il dit qu'il faut y reconnaître la langue qui était parlée par les Romans (Welches) au VIIe siècle, lorsqu'elle était encore en voie de transformation et n'était pas bien dégagée du latin; suivant lui les formes de notre glossaire offrent des hésitations perpétuelles, p. 23.

D'après cette hypothèse nous posséderions dans le texte roman un spécimen linguistique sans égal, un monument qui nous permettrait de toucher du doigt le passage d'une langue d'une période à une autre, c'est-à-dire le passage de l'ancien idiome latin à un des nouveaux idiomes romans. Cependant les différentes parties du glossaire ne sont pas, suivant Grimm, d'un seul et même âge. Dans le sixième chapitre, p. ex., les mots romans présenteraient d'autres formes, les mots latins seraient plus fréquents : par conséquent ce chapitre paraîtrait avoir été puisé dans une autre source, c'est-à-dire dans un autre recueil roman, plus ancien, où la langue romane se rapprochait encore plus du latin, p. 20. Grimm a une opinion toute particulière du septième chapitre, qui contient non pas des mots isolés, mais des questions et réponses telles qu'elles se présentent à l'arrivée d'un étranger. Il serait d'une haute antiquité : cela nous

serait attesté par la manière dont y est employé le pronom personnel allemand, lequel, comme en gothique, n'accompagne le verbe que là où l'on appuie particulièrement sur la personne. Tandis que les chapitres précédents, du moins les cinq premiers, sont tous rédigés en roman, ce dernier ne contiendrait pas un seul mot roman (pas même *va* pour *vadit?*). Cette dernière partie du glossaire serait écrite en latin, et l'allemand y serait la langue interprétée, le latin la traduction, p. 20-23.

Si W. Grimm veut dire par là que le septième chapitre a, pour ce qui concerne la partie non-allemande, un autre auteur que les six chapitres précédents, je suis d'accord avec lui ; car on ne saurait admettre que celui qui a écrit les six premiers chapitres ait subitement changé son langage en rédigeant le septième. Je n'examine pas si c'est l'allemand ou le latin qui y forme la base, ce chapitre étant sans importance pour nous : mais je n'admets, pour la partie allemande, qu'un seul auteur, lequel, d'après ce que j'ai dit plus haut, était Bavarois : je ne vois pas de raison d'admettre deux auteurs. Revenons à notre glossaire, dont le septième chapitre n'est suivant moi qu'un appendice fortuit. Est-ce une image fidèle de la langue du VIIe siècle se dégageant du latin, et met-il sous nos yeux le spectacle immédiat de cette transformation? C'est l'idée dominante de tout le commentaire de Grimm; mais je ne saurais me rallier à cette opinion : je vois maintenant comme autrefois (cfr ma dissertation déjà plusieurs fois citée), dans le développement des langues et en particulier dans le passage du latin au roman, un progrès graduel et constant, régi par un principe de formation déterminé quoique inconscient. Je n'ai jamais pu voir dans une forme, comme p. ex. *faci*AS à côté de *cas*A, un nominatif sing. usité dans le parler populaire, ni dans *timpor*IBUS à côté de *animal*IA, un nominatif plur., tout en accordant qu'il y a dans les voyelles finales une certaine hésitation, que d'ailleurs on rencontre même encore dans les *Serments de* 842. Car je regarde comme absolument contraire au génie de la langue d'admettre que le singul. *casa* ait passé par la forme intermédiaire *casas* et surtout que *témpora* ait passé par *tempóribus*, en déplaçant l'accent. Dans des bizarreries comme *timporibus*, ou *meo capillo*, ou *meo capilli*, je ne vois autre chose qu'une manie de l'auteur de donner des formes latines, lorsqu'il croyait en trouver dans sa mémoire. L'introduction de mots de la langue classique a lieu encore assez fréquemment dans les premiers textes écrits entièrement en roman : ces mots latins étaient peut-être regardés

comme des ornements de rhétorique. C'est ainsi qu'on lit dans le poème très-ancien de la *Passion du Christ* : *per ipsum deo, de regnum deu, ad dextris deu, suspensus, passus, adducere, occidere, magis*. Moi-même j'ai dit autrefois que ces glosses nous montraient d'une manière palpable le passage des formes latines aux formes romanes, mais j'entendais par là un moment précis de ce passage et non le passage dans ses degrés successifs. Que s'il arrive aussi dans d'autres domaines que deux périodes d'une langue se rencontrent dans un seul et même monument littéraire et offrent un mélange de formes différentes, il faut y voir l'effet d'une lutte entre des formes anciennes mais autorisées et des formes nouvelles : mais *temporibus* pour *tempora* n'a jamais été une forme autorisée, pas même dans le plus barbare latin de moines. A propos de cette objection, Grimm fait dans son article supplémentaire les remarques suivantes : « Les « formes latines conservées intactes ne doivent pas surprendre, « puisque c'est précisément dans une période de transition « qu'une pareille promiscuité devait se continuer pendant un « certain temps. Pour moi, la transformation ne me paraît pas « partir d'un principe déterminé ni s'opérer d'une manière simul- « tanée pour tous les mots d'une même catégorie..... La loi ne « se développe que peu à peu. » On peut d'ailleurs élever encore d'autres doutes très-positifs sur l'opinion qui veut que nos glosses pésentent un roman absolument pur. Qu'on considère par exemple les désinences atones en *m*, comme dans les mots *dorsum, lumbulum, equum, gulvium, verticem,* qui doivent tous représenter des nominatifs, mais ne peuvent évidemment être empruntés qu'au latin écrit, ne peuvent pas avoir persisté dans l'idiome populaire comme des restes du latin parlé, puisque cet *m,* comme on le sait, s'était depuis bien longtemps éteint : ce sont donc là évidemment des falsifications. Il y a un autre fait qui nous montre l'intention prononcée de l'auteur de rapprocher de la langue primitive la forme de l'idiome populaire : c'est la suppression systématique de l'*e* prothétique devant *s* suivi d'une autre consonne (*sc, sp, st*), quoique cette voyelle existât déjà à cette époque, puisqu'elle se trouve assez fréquemment dans d'autres écrits du commencement du moyen-âge ; v. *Gramm. romane* I. *Consonnes latines, S,* au milieu. Notre texte roman renferme donc des latinismes très-prononcés, et il serait facile d'en relever encore d'autres que ceux déjà cités. Mais il renferme aussi des germanismes manifestes : ils consistent dans le remplacement de *v* par *f*, de *g* par *c* = *k*, de *b* par *p*. Car l'auteur écrit naïve-

ment *fidelli, ferrat, fomeras*, au lieu de *videlli, verrat, vomeras,* conformément à la prononciation germanique alors déjà répandue du latin *v*. De même il écrit, d'après la prononciation dure de l'ancien haut-allemand, *callus, uncla* au lieu de *gallus, ungla,* ou *parba, pirpici* pour *barba, birbici,* etc. On ne saurait dire que nous possédions un texte roman pur dans le glossaire, tel qu'il nous a été conservé.

On peut être d'une opinion très-différente sur le but de ce recueil et sur la manière dont il a pris naissance. Il avait sans aucun doute une destination pratique. Grimm donne l'explication suivante comme au moins vraisemblable (p. 19) : « Un Welche, « faisant un séjour en Allemagne, probablement en Bavière (car « il n'y a aucune trace de formes bas-allemandes, comme on « en trouve dans les textes provenant de la Moyenne-Allemagne), « voulut savoir les expressions allemandes pour les choses les « plus ordinaires ; il en dressa une liste, et un Allemand auquel « l'idiome roman n'était pas inconnu ajouta les dénominations « allemandes. Voilà pourquoi les mots allemands présentent des « formes correctes ; et la distinction, dans l'écriture, des sons « qui ont de la ressemblance dans le parler vivant, montre que ce « n'est pas le Welche lui-même qui a écrit les mots qu'il se fai- « sait dire : mais l'Allemand n'avait pas, comme on le comprend « facilement, une connaissance exacte du roman : d'où les mé- « prises pour les mots *radices* et *cinge*. » (Voyez ces mots dans le commentaire, 20, 59). En résumé l'opinion de Grimm est donc : un Roman est l'auteur de la partie romane, un Allemand est celui de la partie allemande du glossaire. Qu'un Allemand ait travaillé au glossaire, il n'y a aucune raison pour le nier ; quant à la participation d'un Roman, elle est douteuse à cause des germanismes qui viennent d'être indiqués. C'est une main allemande qui doit en être responsable, je crois celle du copiste. Je ne comprends pas Grimm lorsqu'il écrit dans son article supplémentaire : « L'objection qu'un Welche n'aurait jamais confondu le *v* initial « avec *f*, ni *g* avec *c*, ni *b* avec *p*, n'atteint pas mon opinion, « puisque j'ai dit que c'est un Allemand qui ajouta les mots alle- « mands ; ce dernier écrivit ces initiales d'une manière correcte, « parfaitement conforme à la prononciation de son temps. » Je ne comprends pas cette justification, puisque je n'avais pas parlé de mots allemands mais de mots romans. Mais dans la question principale je me rallie à l'opinion de Grimm, et je renonce à l'opinion que j'ai émise jadis, à savoir qu'un Allemand connaissant le roman avait voulu écrire en latin et avait introduit dans son

texte une quantité de romanismes : car le contre-sens *cinge curti* (v. gl. 59) relevé par Grimm, et surtout le contre-sens *segradas sagrari* (v. gl. 101), découvert par moi-même, ne permettent plus de n'admettre qu'un seul auteur. « On pourrait aussi supposer le « cas inverse, dit encore Grimm dans le même article, à savoir « qu'un Bavarois en pays roman aurait dressé une liste de mots « usuels allemands et y aurait fait ajouter la traduction romane ; « mais il n'est pas vraisemblable qu'il l'ait demandée deux fois de « suite pour *sû*, gl. 80 et 81, ni pour *napulo*, gl. 60 et 61, [ni « pour *ahsla* 14, 15, ni *ofan* 98, 99]. » Cela est en effet très-juste. Aussi paraît-il naturel de considérer le texte roman, qui occupe dans le manuscrit la première place, en quelque sorte comme la question, et le texte allemand, qui le suit, comme la réponse.

Mais quel est l'idiome particulier auquel appartient la partie romane de notre glossaire? Assurément ni l'italien, ni l'espagnol : elle appartient au français, et au français proprement dit, non au provençal, quoique la différence entre ces deux idiomes ne fût probablement pas grande à cette époque : c'est pour cette dernière raison aussi qu'il faudra, pour l'explication des mots, avoir recours au provençal après le français et avant les autres idiomes. L'origine française du glossaire nous est attestée par l'emploi du *w* pour *gu* dans *wanz* (118) et *windicas* (116), de l'*u* pour *o* dans *auciun* (84), *scruva* (81) etc., de l'*s* pour *cs* dans *pis* (106), du *z* pour *ts* dans le mot déjà cité *wanz*. On peut aller plus loin encore : ces deux lettres *w* et *u* sont une particularité de la région septentrionale du domaine français. Il n'y a pas de raison péremptoire qui oblige à supposer dans *w* un germanisme, puisque cette lettre se justifie par l'idiome roman lui-même. Grimm ne cite que le seul mot *mantun* comme attestant le caractère français des glosses ; mais cette forme ne prouve rien.

Tous les mots d'ailleurs du glossaire ne se retrouvent pas dans le domaine français, même en y comprenant les deux âges des deux idiomes de ce domaine, et cela n'est pas nécessaire. Plusieurs des mots manquants ne se trouvent que dans les langues-sœurs, comme : *humerus, pecora, scruva, thalamus, saccura, manneira, lippus* : par contre on ne trouve ni en italien ni en espagnol les mots : *mantun, lumbulus, animalia, pulcin, bisle, deurus, windica, tunne*. Mais on ne trouve dans aucune des langues romanes les mots : *interscapulas, domus* (avec le sens de maison), *sicleola, sicilis* et quelques autres du 6e chapitre.

M. Holtzmann a émis une autre opinion sur le but et la patrie des *Glosses de Cassel*: il l'a présentée et développée d'une manière ingénieuse dans l'opuscule cité plus haut *Celten und Germanen*. Ces mots, dit-il, sont puisés dans la vie journalière, ils ne sont pas tirés d'autres glossaires. En outre, il n'y a pas lieu de supposer n'importe quel rapport avec le *Vocabulaire de Saint-Gall*. Que si quelques mots se suivent dans le même ordre dans les deux recueils, cela ne signifie pas que l'un des auteurs ait copié l'autre: pour énumérer les membres du corps et les choses les plus simples on n'avait pas besoin de consulter différents ouvrages. Celui qui a inscrit les mots n'a pas voulu apprendre l'allemand mais le roman. Cela ressort du passage *articulata altee minimus* (47): il n'y a qu'un allemand qui ait pu écrire ainsi, un allemand qui voulait noter les mots romans pour son usage. Voilà pourquoi on lit encore: *radi meo parba* (19) et immédiatement après : *radices*, qui ne rentre nullement dans ce chapitre : l'auteur a simplement voulu apprendre à distinguer ces mots.

Moi non-plus je ne puis partager l'opinion suivant laquelle le glossographe aurait puisé à des sources écrites, lesquelles, comme le suppose Grimm dans ses *Altdeutsche Gesprache* I. p. 11, auraient existé déjà au sixième siècle, c'est-à-dire avant Isidore: car la liste me semble dressée avec trop de négligence. En effet, au chapitre premier déjà il manque beaucoup de mots des plus importants, comme *corpus, pellis, frons, cerebrum, bucca, lingua, venter, cor*, qui se trouvent en partie dans le *Glossaire de Saint-Gall*. Quant à *radices* et *altee*, considérés comme preuves critiques, j'y reviendrai dans le commentaire.

M. Holtzmann énonce encore l'opinion que les *Glosses de Cassel* sont un spécimen de la langue romane parlée en Allemagne, telle qu'elle existait encore alors, au commencement du IXe siècle, dans les colonies romaines de ce pays: l'auteur était peut-être l'intendant d'un domaine roman en Bavière, qui se voyait dans l'obligation de comprendre quelques mots welches (p. 138). L'auteur cherche ensuite à établir une parenté entre la langue du glossaire et le roumanche, parlé dans un pays rapproché de la Bavière: cette parenté se manifeste, selon lui, surtout dans la désinence *as* du pluriel au lieu de la désinence française *es*. J'objecterai, qu'au IXe siècle il est encore permis d'admettre cette désinence *as* aussi pour le français, puisque dans les *Serments de* 842 il y a plusieurs cas de singuliers en *a*. De plus, M. Holtzmann fait remarquer que plusieurs mots de notre

glossaire, existant en roumanche, comme *gallus, gallina, maxilla, scapula, calcanea*, manquent en français, et que d'autres, comme *campa, pala, polix, puledro,* existent du moins en roumanche sous une forme plus pure. Nous sommes ici arrivés au point où à des preuves matérielles on peut opposer d'autres preuves matérielles. Il ne manque réellement en français que les deux mots *scapula* et *calcanea*, les autres mots qui semblent manquer nous sont fournis par l'ancien français et par les patois. Il est vrai qu'il en manque encore quelques autres qui auraient pu être cités, comme *sedella, saccuras, manneira,* dont je montrerai le caractère roumanche dans le commentaire. L'ensemble des mots, continue M. Holtzmann, se retrouve au contraire presqu'entièrement en roumanche. Cependant je n'y trouve pas les mots suivants, qui existent presque tous en français : *nares*, *labia*, (en roum. : *lefs*, emprunté à l'allem.), *talun*, *ordigas, lumbulum, pulmone*, *intrange*, *unctura, cinge*, *verrat, troia*, *scruva*, *auciun*, *mansione*, *bisle*, *furnax, stabulu, mediran, pis, capriuns, hanap, cramailas, liones, formeras, inchus*. La structure des idiomes roumanches dans leur état actuel diffère aussi beaucoup de la langue romane que semble indiquer notre glossaire. Quant aux anciens idiomes roumanches, il n'est pas possible de porter sur eux un jugement précis.

Il reste à énumérer les désinences des noms que présente notre glossaire, afin qu'on puisse se faire une idée juste et précise de ces formes importantes.

DÉSINENCES DE FLEXION QUE PRÉSENTENT LES GLOSSES.

A. — La voyelle *a*, dont il vient d'être question, comme dans *toxa, tibia, uncla,* correspond à l'*a* provençal, et n'a pas besoin d'autres explications. Dans *forcipa* elle constitue une déviation de la forme latine, mais elle concorde avec le prov. *forsa*. Il y a trois cas où *a* est remplacé par *e*, savoir dans *cinge* = pr. *cenha, intrange* = lat. *interanea, tunne* = pr. *tona*. Ajoutons à ces trois exemples quatre mots du *Glossaire de Reichenau*, savoir : *rige* = lat.-moyen *riga*, et les pluriels *manaces, quacoles, wapces*, qui supposent les singuliers *manace* = pr. *menassa, quacole* = lat.-moyen *quacola*, et *wapce* = anc. h. allm.

wafsa (cfr plus haut p. 13). Cependant *manaces* est douteux, parce que l'*e* de sa désinence pourrait aussi réfléchir le lat. *ae* de *minaciae*. Le *Glossaire de Saint-Gall* aussi présente des *e* remplaçant *a* ; mais il n'est pas certain que cet *e* ne représente pas en plusieurs cas la désinence du pluriel *ae*, et de plus le recueil ne provient pas d'un auteur roman. On peut encore ajouter à ces substantifs les verbes *anetset, anoget, adastet,* pour *anetsat* etc., également du *Glossaire de Reichenau*. De tous ces mots aucun n'est latin, à l'exception d'*intrange*. Maintenant se pose cette question : cet *e* désinentiel à la place de *a* trahit-il dans la déclinaison et la conjugaison déjà une tendance vers la désinence essentiellement française *e*, tendance qui se serait affirmée librement ici où aucun original latin ne prescrivait distinctement la forme en *a* ? Il faut rappeler préalablement que dans plusieurs de ces mots le remplacement de *a* par *e* a pu provenir d'un autre motif. Car il n'est pas invraisemblable que dans *cinge, intrange, rige, anoget*, on se soit servi de l'*e*, au lieu de *a*, parce qu'on ne pouvait pas encore employer devant *a* le *g* semi-voyelle = fr. *y* (dans *ayons*), car dans *cinga* il aurait eu la prononciation gutturale. Il ne reste donc plus que les mots *tunne, quacole, wapce, anetset* et *adastet*. Mais ces cinq mots suffisent pour attester cette tendance vers la désinence *e* ; elle n'était d'ailleurs pas prédominante au IXe siècle, comme nous l'apprennent les *Serments de* 842, mais elle paraît avoir existé. Cependant, quand Raynouard, *Choix* VI p. XII, veut prouver l'existence de la désinence *a* dans le français de cette époque par ce passage de Hincmar († 882): *Bellatorum acies quas vulgari sermone* SCARAS *vocamus*, il emploie en tout cas un argument bien faible ; car Hincmar peut avoir donné, à l'exemple des auteurs de son époque, une désinence latine au mot roman : pour être l'expression fidèle du parler populaire, ce mot aurait au moins dû sonner *Escara*.

As. — La désinence *as* indique, ainsi qu'en provençal, le nominatif plur., p. ex. dans *ordigas, oviclas, segradas, pragas, windicas,* ensuite dans *pridias,* probablement aussi dans *saccuras*. On est étonné de lire *costis* au lieu de *costas*. D'autres glossaires aussi se servent de cette désinence *as* pour indiquer le nominatif. Celui de *Saint-Gall* p. ex. écrit *spicas hahir* (épis), *stellas sterron;* le *Gl. Florentin* : *tunnas, mandras, caulas, antennas, pisas* (lat. *pisa*, plur.), *arvillas, nugas, occas*. On connaît les titres : « *Incipiunt closas* (*glossas*) *ex vetere testamento;* » — « *Incipiunt sententias* ; » — « *Hoc sunt par-*

ticulas causas »; — cfr Pott, *Plattlatein*, p. 321 ; *Zählmethode*, p. 203, Raynouard, *Choix* I. p. 20. Mais il arrive que beaucoup de mots en *-as* de notre glossaire paraissent être au singulier, surtout lorsqu'ils sont rendus dans le texte par ce nombre, p. ex. *maxillas, scapulas, palas, sappas, mufflas, manneiras, idrias, falceas, planas, cramailas, fomeras, tinas, situlas*. Grimm croit qu'il est permis de supposer ici une forme du nominatif sing. en *-as* (à côté de celle en *-a*): mais cela serait contraire à toutes les lois de la formation des langues romanes ; à peine trouve-t-on quelque part en provençal un nominatif sing. *dias*, mais qui est masculin. C'est que Grimm part d'une supposition qui est, je crois, erronée, à savoir que les mots romans et les mots allemands ne doivent jamais différer dans leur nombre. Car il ne faut pas s'attendre à ce que la traduction soit toujours rigoureusement exacte dans un travail où l'on découvre au premier coup d'œil plus d'une trace de précipitation, d'autant plus que l'original roman alterne d'une manière arbitraire le singulier et le pluriel. Nous rencontrons cette même inexactitude de traduction dans d'autres glossaires, p. ex. dans celui de *Saint-Gall* : *favilla* (singul.), *falawiscun* (plur.); *festuca* (sg.), *halma* (pl.); *populus* (sg.), *liuti* (pl.) ; ou dans le *Gloss. Florentin* : *vimina* (pl.), *wida* (sg.); *turta* (sg.), *cuochun* (pl.). Graff pousse la pédanterie jusqu'à supposer dans notre glosse *pirpici widari* (74) deux datifs (d'après le lat. *verveci*), oubliant que le datif ne peut pas servir dans un recueil de mots qui ne se rapporte pas à un texte déterminé. J'ajouterai encore que Pott (*Plattlatein*, p. 320) n'ose pas non plus se rallier à l'opinion de Grimm sur ce point.

Os(s). — La désinence *os* exprimant le nominatif plur., probablement par analogie avec le féminin *as*, est rare, et ne se rencontre que dans les quatre mots *oculos, esilos, taradros, scalpros*. Le *Vocabulaire de Saint-Gall* donne aussi *oculos augun, ramos aesti*. On rencontre l'*s* simple, sans voyelle précédente, dans *pulcin-s*, qui ne paraît pas être un singulier, *pi-s, deuru-s, wan-z*.

I. — Parallèlement à cette flexion par *s* on trouve aussi la flexion vocalique par *i* : comme dans *capilli, digiti, putelli, fidelli, agnelli, purcelli, pulli, mallei, tutti*.

Us (u, o). — La désinence *us* est fréquemment employée, surtout au sixième chapitre, et n'est jamais remplacée par *os* (au singul.), comme dans le *Vocab. de Saint-Gall* (*angulos, rivos, humos*), mais par *u* et *o*, p. ex. dans *junuclu, stabulu, caldaru*

(132), *collo, figido* (52) etc.; le *Vocab. de Saint-Gall* donne aussi *cumito, umpiculo.*

Es(s). — La désinence *es* pour le nominatif plur. se rencontre dans les mots *aures, nares, dentes, radices, renes, pedes, boves, siciles, liones,* ainsi dans des mots parfaitement latins, à l'exception de *liones*, qui est pour *ligones*. L'*s* simple se présente dans *capriun-s* (108).

E. — En *e* se terminent: *pulmone, mansione* (93), *calice* (123); sur *palpebre* consultez le commentaire (22).

M. — Cette consonne a été traitée plus haut p. 75.

Parmi les pluriels il faut surtout remarquer *pecora, latera, tempora* (sur *timporibus*, gl. 9, v. plus haut pp. 74 et 75).

On trouve sans désinence de flexion les mots suivants: *mantun, calamel, talun, putel, ferrat, auciun, furn, mediran, sisireol, sestar, hanap, martel, moi, vestid,* tous des singuliers ; le pluriel subit partout la flexion, sauf peut-être dans *pirpici,* où l'*i* final paraît être muet.

Voici donc la série des désinences de flexion données par notre glossaire :

a, e, i, o, u, as, es (*is*), *os, us, s, em, um.*

Elles remplissent toutes les mêmes fonctions en latin. Le provençal n'en connaît que cinq, savoir : *a, e, as, es, s.* La première déclinaison ne présente pas de difficultés : dans tout le glossaire on ne trouve guère que la désinence *a,* plur. *as.* Mais la deuxième déclinaison est enveloppée de ténèbres. D'après les exemples fournis l'on aurait pu dire au nominatif sing.: *cavallus, cavallu, cavallo, caval,* et même suivant Grimm *cavallum,* au plur. : *cavalli, cavallos, cavals* (comme *pulcins?*). Le but de la flexion était détruit, la clarté dans les rapports d'idées avait disparu. Je recommande ces deux points à l'attention des romanistes :

1° L'ancien système de déclinaison franco-provençal est basé sur le système latin. Si l'on admet que la confusion des formes, qui vient d'être mise en relief, a réellement existé dans le parler populaire, alors il est impossible de comprendre comment l'instinct linguistique a pu de nouveau revenir sur la bonne voie.

2° Les chartes et les formules juridiques latines de cette époque présentent, il est vrai, la plus grande confusion dans les formes, lorsque p. ex. elles écrivent *argenti pondo tanta, de quolibet persona, ab hodiernum die,* etc. Mais il est possible qu'à côté de cette confusion il existât dans le parler populaire un état organique : et le fait nous est démontré par les *Serments de*

842. Il ne resterait ainsi qu'à supposer que le glossographe a mêlé à ses glosses romanes des formes latines, surtout des désinences latines. Je suppose qu'il l'a fait avec intention, pour donner à son idiome une couleur plus latine; car, pour ne citer qu'un exemple, il est difficile de croire qu'on ait alors encore prononcé *caput* : dans le titre burlesque qui est à la fin de la *Loi Salique,* ce mot est déjà *cabo*. Tout ceci bien pesé, on voit que notre monument ne donne que bien peu de renseignements sur la flexion. Mais d'autant plus précieux sont ceux qu'il apporte à la phonétique et à la lexicographie : car ce n'est qu'avec peine qu'on peut recueillir dans les ouvrages latins des VIIe, VIIIe et IXe siècles, un petit nombre de mots franchement populaires du domaine français, comme nous en trouvons un grand nombre dans notre glossaire.

Dans le commentaire qui va suivre, j'ai passé sous silence, comme il va de soi, les mots sans importance. Malheureusement, pour les mots difficiles, le labeur des recherches n'a pas toujours été récompensé par des résultats satisfaisants. Il est réservé à l'avenir de répandre la lumière sur bien des points obscurs; car il est à prévoir que cet important monument linguistique deviendra encore plus d'une fois l'objet de recherches savantes dans son ensemble comme dans ses détails.

COMMENTAIRE.

3. **Verticem** *skeitila* (all. mod. *scheitel,* même sens); — it. *vertice,* esp. *vertice,* roum. *vertscha,* n'existe plus en français, où il est rendu par la périphrase *sommet de la tête*. Mais l'anc. français avait la forme *vertiz,* p. ex. : *en la vertiz de lui sa felunie descendrat, Psaut. d'Oxford* 7,17; *le froit le prent en la vertiz, Partonopeus* II, 5. Le changement de genre semble indiquer que c'était un mot populaire assez usité; ce ne sont pas les savants qui se seraient permis une pareille liberté.

6. **Aures** *aorun* (allm. mod. *ohren* oreilles). — L'expression romane n'est pas *auris,* mais *auricula*; aussi est-il difficile d'admettre que l'idiome populaire ait encore connu le primitif à l'époque où fut composé le glossaire, puisque, déjà à l'époque romaine, le dérivé le remplaçait assez souvent, et que ce dérivé a dû être employé de préférence par les Romans à cause de sa

sonorité d'une part, et parce qu'il empêchait la confusion avec *aurum*.

7. **Nares** *nasa* (allm. mod. *nase* nez) : — pr. *nar* (fém.), plur. *nars*, it. *nare, nari*, val. *nare, nęri*; il manque en français, où il est remplacé par *narine*, anc. fr. aussi *narille*. Non-seulement en latin, mais aussi dans les langues nouvelles, *nares* est très-souvent employé pour *nasus* : un Provençal dit p. ex. : *datz lor del ponh per mieg las nars* = frappez-les du poing au milieu du nez! En espagnol le mot a même disparu, et est remplacé par *nariz, narices* = it. *narice, narici*. La traduction allemande par *nasa* (nez) n'est donc pas inexacte, l'expression *naslohhir* (all. mod. *naslöcher* = narines, littér. : trous du nez) eût été pédante, et n'aurait pas rendu mieux le sens.

9. **Timporibus** *chinnapahhun, hiuffilun*, (allm. mod. *kinnbacken* = 1° mâchoires, 2° joue) : — pr. *templa*, anc. fr. *temple*, fr. mod. *tempe*, it. *tempia*, roum. *tempra*, qui sont des singuliers tirés du plur. *tempora*. Les formes avec *i* (au lieu de *e*) *timpus, timpora* sont fréquentes en latin-moyen, p. ex. Hattemer I. 235ᵃ, 298ᵇ, *Gloss. Trev.* p. 2, 24, *Gloss. Zwetl.* p. 28, 2, *Gloss. Selest.* p. 336ᵇ, 356ᵃ, *Gl. Erford.*, Haupt II. 205; elles ont peut-être été introduites pour établir une distinction avec *tempus* = temps, par une sorte d'assimilation partielle à l'allm. *tinna* (front), vu qu'ils ne paraissent se rencontrer que dans des glossaires allemands. D'ailleurs le remplacement de l'*e* par *a* est fréquent à l'époque franque. Quant à la traduction allemande, Grimm corrige *chinna-pahhun* (littér. : joues du menton), dont la signification est impropre, en *thinna-pahhun*, mot composé avec le mot déjà cité *tinna* (front) et signifiant donc littéralement « joues du front ».

10. **Facias** *wangun* (allm. mod. *wangen* joues) : — pr. *fassa*, fr. *face*. La forme correcte serait *facia*, car le singulier seul pouvait être employé ici; il est permis de voir dans la forme *facias* l'influence du lat. *facies*. La traduction par *wangûn* (= *genae*) est inexacte. Le *Voc. de St-Gall* se sert de la forme lat. *facies*, mais la traduit aussi inexactement par le singul. *wanga*.

11. **Mantun** *chinni* (allm. mod. *kinn* menton) : — c'est un dérivé que ne connaît ni l'italien ni l'espagnol; le premier a *mento*, le second *barba*, mot que les femmes sont bien obligées d'accepter aussi. *Mantun* pour *mentun* ne doit pas surprendre : on y reconnaît simplement la tendance des langues romanes de remplacer *e* ou *i* à la première syllabe atone par *a*; on la verra encore plus bas dans *saccuras* de *securis* (138), et au *Gloss. de*

Reichenau dans *manatces* et quelques autres mots. Je ne voudrais pas admettre, pour cet *a*, l'influence de la prononciation nasale, qui donne à l'*e* devant *n* dans le franç. moderne *menton* la valeur d'un *a*, parce que cet *a* n'est pas généralement adopté pour les autres mots, et que *mAntun* ne se présente que comme une exception à côté de *dentes, membras, jumenta.* Il est d'ailleurs très-douteux que l'*e* nasal se soit déjà avancé jusqu'à l'*a* à l'époque où fut composé notre glossaire. En roumanche il y a les variantes *mEntun, mintun* et *mAntun.*

12. **Maxillas** *chinnpein* (mâchoire) : — pr. *maissela,* anc. fr. *maisselle,* it. *mascella,* roum. *masella*; l'esp. *mexilla* est dans cette langue la véritable expression pour désigner la joue. *Maxillas* est au pluriel, comme le sont dans notre glossaire d'autres mots désignant des parties symétriques du corps.

14. **Scapulas** *ahsla;* 15. **humerus** *ahsla* (all. mod. *aschel* épaule, aisselle). — Le même mot allemand *ahsla* traduit ici comme autre part (Graff I. 129) à la fois les deux mots *scapula* et *humerus*; ces deux mots sont aussi traduits par *scultira* (allm. mod. *schulter* épaule), v. Graff VI. 490, parce que ces deux parties du corps étaient facilement confondues. On sait que *scapula* (omoplate) disparut dans le parler populaire, qui choisit à sa place *spathula*; il n'y a que le roum. *schuvì* (masc.), plur. : *chuvalla* qui paraisse descendre de *scapula* ou plutôt de *scapella*; car dans cet idiome *sk* se développe facilement en la sifflante *ch,* cfr *scandula schlonda, obscurus oschir.* — *Humerus,* it. *omero,* val. *umęr*, esp. et portug. *hombra,* n'existe pas en ancien français; le pr. *hume* ne se trouve que dans l'*Elucidari.*

17. **Tundi meo capilli** *skir min fahs* (tonds mes cheveux). — La phrase romane = pr. *ton meu cabelh*; la désinence *-lli,* dans *capilli,* correspondrait donc au prov. *lh,* et *capilli* serait un singulier. Il faudrait par conséquent aussi qu'au mot *colli,* de la glosse suivante, correspondît une forme prov. *colh*; mais *collum* ne subit l'adoucissement de la liquide que dans le catal. *coll* et l'esp. *cuello* et non dans le pr. et fr. *col.* Mais que penser de *meo parba* dans la glosse 19? L'auteur s'efforce d'atteindre les formes latines, mais il y réussit mal! Le pronom *me* = *mihi,* employé dans ces glosses, se rencontre encore dans les *Messes latines* publiées par Mone.

20. **Radices** *wurzun* (all. mod. *wurzeln* racines).—Comme *radices* se trouve au milieu des mots exprimant les parties du corps humain, Grimm suppose (p. 28) qu'il est question des

racines des poils, puisqu'on vient de parler de la barbe, et il cherche à prouver cette signification du mot par le passage provençal du *Lex. roman* V. 30 : *racina dels cabels*. Suivant M. Holtzmann (p. 172), notre glosse ne serait qu'une sorte de parenthèse servant à mettre en relief la différence de sens entre *radices* et la forme à peu près homonyme *radi* des deux glosses précédentes. Cette explication est ingénieuse, néanmoins je doute qu'elle soit la vraie, parce que *rádi* et *raditz* ne sont pas des homonymes, mais se distinguent déjà par l'accent d'une manière très-sensible. S'il se trouvait plusieurs cas de ce genre, cette remarque aurait à coup sûr beaucoup de poids.

21. **Labia** *lefsa* (allm. mod. *lefze* lèvre). — Le nombre de *labia* est douteux, parce que le latin emploie au singulier aussi bien *labia* que *labium*. Le mot allemand ne décide de rien : il peut être le pluriel du masc. *lefs*, ou aussi, comme le remarque Grimm, le sing. du fém. *lefsa*. *Labia* n'a pas passé en français, mais il a donné les mots : pr. *lavia*, esp. *labio*, catal. *llabi*; l'it. *labbia* (plur.) est poétique; le roum. *lefs* est emprunté à l'allemand.

22. **Palpebre** *prawa* (all. mod. *braue* sourcil, le mot anc. allm. signifie encore paupière). Faut-il voir dans *palpebre* un singulier ou un pluriel? Cela est douteux, ainsi que pour *prâwa* : notre glossaire, il est vrai, n'emploie pas *e* pour le lat. *ae*, mais cette notation était généralement répandue. Les dérivés romans se divisent en deux classes, suivant la différence de l'accentuation. *Pálpebra* donna l'esp. *pálpebra* et *párpado*, ainsi que la forme anc. fr. *palpre*, *Psaut. d'Oxf.* 10, 5 (mais 131, 4 : *palpebre*); à *palpébra* se rapportent l'ital. *palpébra*, ainsi que le prov. *palpébra* ou *palpébre* (fém.), le roum. *palpéber* et *palpéder*, le fr. *paupière*, avec lequel concordent le vénitien *palpiera*, le piémont. *parpera*. Plusieurs autres désinences sont venues s'ajouter au radical, p. ex. : pr. *palpet* et *palpela*, prov. mod. *parpela*, *parpeluga*, *perpil*, picard *paupiele*, norm. *paupille*, napolit. *parpetola*.

23. **Inter scapulas** *untar hartinun* (entre les épaules). — On lit dans Isidore 11, 1, 92 : *interscapilium* (variantes : *interscaplium*, *interscapulum*) *spatium, quod inter scapulas est*; ce mot se trouve déjà dans Apulée. Le composé ne se trouve pas plus en roman que son primitif *scapula*. Grimm cite ici la glosse *interscapulas « mittelschulter »* (épaule moyenne), du *Vocab. optimus* : cette traduction est moins bonne que la précédente, car l'allemand n'a pas de mot particulier pour dési-

gner cette région du corps. — En latin il y a encore quelques autres composés avec *inter* exprimant quelque chose qui est situé entre deux choses égales, surtout des régions du corps humain, comme p. ex. *interscalmium, interdigitium, interfeminium*. Le latin-moyen présente des composés du même genre, p. ex. : « *intercilium* » *spatium quod est inter cilia et supercilia, Gloss. Trev.* p. 2, 27, pr. *entrecilh,* it. *intracciglio* d'après le *Lex. roman,* esp. *entrecejo*; — *interfinium* « *nasa-krustula* » (cloison du nez), *Gloss. Trev.* 2, 29; — *interfinium* « *entre deux narines* » *Gloss. de Lille* p. 5 (Schel. p. 10), se trouve déjà dans Isidore 11, 1, 48; DC. donne pour ce mot encore d'autres significations. Il y a un deuxième composé roman à côté de *entrecilh*, c'est le pr. et anc. fr. *entrueil* = espace entre les deux yeux. Le vocabulaire espagnol en fournit encore quelques autres.

25. **Un osti spinale** *ein hruckipeini* (ce serait en allm. mod. le composé peu usité *ein rücken-bein*, litt. : un os du dos). — Entre l'*o* et le *s* de *osti* il y a un petit intervalle dans le manuscrit, provenant peut-être de ce que le parchemin est floconneux en cet endroit; mais il ne peut pas y avoir eu de lettre. Ce qu'il faut surtout remarquer dans cette glosse, c'est le numéral *unus* se présentant ici sous une forme toute romane et avec la valeur de l'article indéfini; v. d'ailleurs sur son apparition *Gramm. rom.* III. *Section* I. *Article*, au commencement. *Un* est suivi de la forme incontestable *os,* correspondant à l'allm. *-peini* (os); quant au suffixe *-ti,* qui y est attaché, il est difficile de l'expliquer. Grimm suppose une faute d'écriture, *osti* pour *ossi,* qui serait donc un nominatif singulier : mais il serait en contradiction avec le nominatif singulier *os* qui va suivre (28), une autre hypothèse serait : le scribe voulait ajouter *tibia,* qui signifie également os (v. gl. 30), mais il s'arrêta subitement en s'apercevant que ce mot ne pouvait pas être uni à *spinale,* et ainsi il resta *ti*. Mais n'aurait-il pas dans ce cas effacé *ti*? Le scribe qui écrivit la dernière partie, a agi exactement de la même manière en écrivant *sicp sic potest* (221). Enfin *spinalis* se rencontre en roman comme terme scientifique.

28. **Os maior** *daz maera pein deohes* (littér. : l'os majeur de la cuisse). — On voudrait voir dans le texte roman le mot *coxae*. Mais on voudrait y voir encore un autre mot, qui eût été plus précieux, savoir l'article défini, qui est dans la glosse allemande (*daz* = all. mod. *das,* art. déf. neutre), c'eût été le pendant de l'article indéfini que nous venons de rencontrer (25).

Les *Serments de* 842 présentent, comme on sait, la même omission : car aux articles allemands *thes* et *then* ne correspond aucune expression romane. Il paraît donc qu'à l'époque primitive de l'idiome roman, on supprimait l'article pour se conformer à l'usage latin, lorsqu'il ne paraissait pas indispensable. Mais au *Glossaire de Reichenau* nous avons vu que l'article défini manque même là où il est appelé à distinguer le superlatif du comparatif. Quant à ce qui concerne sa forme, les passages extraits par Raynouard, *Choix* I. 42, de textes du commencement du IXe siècle jusqu'à sa fin, donnent pour le nominatif sing. masc. *lo,* ainsi que *el* pour *e lo,* ensuite le génitif. *del.* Le féminin *la* va de soi. Le génit. plur. sonne déjà *des.* Le titre burlesque déjà cité à la fin de la *L. Salique* (dans des manuscrits du VIIIe siècle), renferme l'accusatif sing. masc. *lo,* et l'accus. plur. *lis,* forme que donnent aussi la *Passion de J.-Christ* et le *St. Léger.*

29. **Innuolu** *chniu* (all. mod. *knie* genou). — A côté de *geniculum* on trouve aussi dans le latin-moyen le plus ancien, p. ex. dans la *L. Salique,* la forme *genuculum,* et c'est sur celle-ci que s'appuient toutes les variantes romanes de ce mot : it. *ginocchio,* val. *genuche, genunche,* anc. esp. *ginojo,* esp. mod. *hinojo,* port. *giolho,* pr. *ginolh,* fr. *genou,* roum. *genuilgl.* C'est à ce type de toutes les formes énumérées que doit aussi se rapporter la forme *innuolu* de notre glosse, autrement elle n'aurait aucun sens. L'initiale doit être un *g,* qui est remplacé ici par la consonne équivalente *i* (*j*). La conjecture de Grimm *guinuolu,* où un *g* est ajouté à l'initiale, est évidemment contraire aux lois de la formation de la langue française, qui ne permettent pas le changement du latin *ge* ou *gi* en *gue* ou *gui.* La deuxième lettre du mot ne peut être qu'une voyelle, mais le ms. donne un *n* assez distinct : cependant j'adopte un *u,* puisque ces deux lettres sont facilement confondues. Il est vrai que notre manuscrit les distingue en général très-bien, mais il y a des cas exceptionnels où l'*u* incline vers la forme de l'*n,* p. ex. dans *uerticem* (D. a), que l'on pourrait aussi lire *nerticem,* en supposant que le fac-simile donné soit fidèle. Au milieu du mot le ms. permet de lire *ucl* aussi bien que *uol,* car l'*o* est ouvert du côté droit, mais la grammaire ne permet de lire que *ucl,* soit parce qu'il existe à peine une diphthongue française *uo* et qu'elle n'aurait pas pu être employée ici, soit parce que le groupe *cl* = lat. *c'l* ou *t'l* nous est fourni plus bas par deux exemples : *puticla* et *siccla* (126). La forme corrigée de notre mot serait donc

junuclu, auquel devrait répondre un mot anc. fr. *junoil.* La voyelle suivant immédiatement un *j* ou *ǵ* change facilement, comme nous l'avons vu dans le *Gloss. de Reichenau,* où l'on rencontre *janiculum* pour *geniculum* : dans notre glosse nous avons *u* pour *e,* et nous nous appuyons sur les exemples *jumeau* pour *gemeau, jusier* pour *gesier, Jumiége* pour *Gemiége* (*Gemeticum*).

30. **Tibia** *pein* (allm. mod. *bein* os, jambe). — Le lat. *tibia* désigne l'os principal de la jambe, et en particulier sa partie antérieure ; son homonyme ital. *tibia* a le même sens, et probablement aussi le franç. *tige* pendant la phase primitive de la langue, v. *Gloss. de Reichenau,* gl. 236.

31. **Calamel** *widar-peini* (le m. all. signifie litt. contre-os). — Les mots anc. fr. *chalemel,* fr. mod. *chalumeau,* pr. *caramel* n'ont que le sens du fr. mod. *chalumeau.* Mais si dans la glosse précédente *tibia* désigne la partie antérieure de l'os principal de la jambe, le mot *calamel* (de *calamus*), qui rentre dans le même cercle d'idées, doit probablement désigner la partie postérieure et mince de ce même os, le « contre-os » indiqué par l'allm. *widar-peini,* mot qu'on ne rencontre pas ailleurs. V. d'autres détails dans Grimm, p. 34.

32. **Talauun** *anchlao* (cheville du pied). — *Talaun* ou *talavun* n'est pas admissible ; le deuxième *a* doit être une faute d'écriture : il faut lire *taluun,* la double voyelle *uu* étant équivalente à *û,* comme dans les mots allemands *suu* (81) et *rafuun* (108), écrits par le même scribe. L'allm. *anchlao* est également incorrect : il faudrait *anchalô* = nominatif plur. du féminin *anchala,* suivant l'opinion de Grimm, à laquelle cependant M. Holtzmann ne veut pas se rallier. Ce qui est certain, c'est que le mot allemand de notre glosse nous donne l'ancienne signification de *talon,* qui était restée la même que celle du lat. *talus,* c'est-à-dire « cheville » ; car la glosse suivante montre que pour désigner le talon, on avait le mot *calcaneum,* cfr dans le *Gloss. de Reichenau* la gl. 138. D'ailleurs la signification actuelle de « talon » est ancienne aussi : ainsi on lit dans le *Boèce* provençal : *si l pren per lo taló* = il le saisit par le talon, et dans le Ms. de Paris *Pb.* (Holtzmann 393) *tali mei* est traduit par *mino fersna* = allm. mod. *meine fersen* mes talons.

35. **Ordigas** *zaehun* (allm. mod. *zehen* doigts du pied). — Eckhart et Graff lisent *ardigas,* et en effet la lettre *o* pour *a,* adoptée d'abord par Grimm et après lui par M. Wackernagel, n'est pas bien distincte ; voyez le fac-simile. Mais derrière le *g* le

scribe doit avoir omis un *l*, car il n'y a qu'*ordiglas* qui donne un mot roman. En provençal il sonne *artelh*, de *articulus* = petit membre : *nec vertat articulos pedum, Form. Baluz.* 14. De même en ancien franç. on a *arteil*, mais aussi *orteil*, v. des exemples dans Roquef., (plur. *ortaus*), dans le latin de la fin du moyen-âge : *ortillus*. Il y a des patois qui conservent également l'initiale *a* (Onofrio, *Gloss. lyonnais* p. 34). Le féminin *ordigla* doit surprendre, mais cette forme est appuyée par une glosse de Rhaban Maur : *articula zaeha* (doigt du pied) Ecc. p. 952, et de plus on trouve dans Roquefort un féminin *ortoile*, il est vrai sans aucun passage à l'appui.

37. **Membras** *lidi* (allm. mod. *glieder* membres). — Le pluriel neutre latin en *a* était facilement confondu avec le singulier féminin, et, regardé comme tel, il prenait la désinence du fém. plur. *-as*. Le *Glossaire de Florence*, p. ex. écrit *pisas*, plur. de *pisum* ; des chartes ont *pecoras, pradas* (*prata*) et nombre d'exemples de ce genre ; dans la *Passion de Jésus-Christ*, 48, on trouve *las ostias*, de *ostium*. Mais on ne connaît pas de singulier roman *membra*.

39. **Brachia** *arm* (allm. mod. *arm* bras, singul.). — Malgré le mot allemand, qui est au singulier, *brachia* n'exprime pas un singulier roman, mais c'est bien le pluriel de *brachium*. Il existe, il est vrai, aussi un singulier roman *brachia*, savoir le pr. *brassa*, fr. *brasse* etc., mais il signifie les deux bras ajoutés l'un à l'autre, p. ex. comme mesure de longueur (brasse), ou pour embrasser quelque chose (anc. fr. *prendre qqun entre sa brace*), et je ne sache pas de passage où il ne désigne qu'un seul des deux bras.

42. **Digiti** *fingra* (allm. mod. *finger* doigts). — Les glosses suivantes donnent les noms des différents doigts : *polix*, *index*, *medius*, *medicus*, *articulata* ; au lieu de ce dernier il faut lire *auricularis*. Le *Glossaire de Lille*, p. 6 (Scheler p. 13) donne : *polix pauch* (pouce), *index secundus digitus*, *medius le moyen doit*, *medicus le quart doit*, *auricularis le petit doit*. Les doigts, à l'exception du pouce, qui a partout son nom particulier, sont donc nommés ici suivant leur place ou leur grandeur, et ces noms ne concordent pas entièrement avec nos glosses. L'Académie donne aux quatre derniers doigts les noms : *index* ou *indicateur*, *doigt du milieu*, *doigt annulaire*, *petit doigt*. Isidore, 11, 1, 70 les nomme *salutaris* ou *demonstratorius*, *impudicus*, *annularis* ou *medicinalis*, *auricularis* : les deux derniers seulement concordent avec les noms donnés par notre

glossaire. On trouve dans Raynouard les noms provençaux *index, anular, auricular,* d'après l'*Elucidari*. Mais notre glossaire ajoute, après le nom du dernier doigt, encore un autre nom: nous lisons gl. 47 et 48: *articulata altee, minimus minnisto.* D'après la disposition du glossaire l'allm. *altee* devrait être la traduction de *articulata* (*auricularis*), mais il ne l'est pas. Graff (I. 247) se demande si l'on ne pourrait pas penser à *zêha* (doigt du pied), mais cette hypothèse est absolument inadmissible. Grimm, à qui la phrase entière paraît empruntée à une source étrangère et interpolée [1], la regarde comme tronquée et essaye de la compléter ; il lit: *auricularis aut minimus, ôr-fingar alde minnisto* (littér.: doigt d'oreille ou le plus petit). Il n'est en effet pas vraisemblable que l'AUTEUR ait omis avec intention le mot allm. *orfingar* correspondant à *auricularis*: cette omission est plutôt le fait du copiste allemand, qui en même temps aurait remplacé le lat. *aut* par le mot allm. *altê* (ou bien *alte* serait-il pour *aliter*?). M. Holtzmann, p. 172, prend le passage tel qu'il nous est donné: selon lui, c'est l'AUTEUR qui a employé l'allm. *altee* (= *alde*) pour le lat. *vel*, et qui trahit ainsi sa nationalité allemande. Quant à moi, la raison donnée plus haut p. 77, d'après laquelle il faut admettre DEUX auteurs, me paraît tellement décisive, que j'hésite à admettre l'explication de M. Holtzmann, quoiqu'elle se recommande par sa simplicité. M. Wackernagel, rejetant l'opinion de Grimm aussi bien que celle de M. Holtzmann, lit: *auricularis alia minimus « minnisto »*.

51. **Lumbulum** *lentiprato* (allm. mod. *lenden-braten*, litt.: chair des reins). — Le lat. *lumbulus* n'a qu'un sens diminutif = petite hanche. Mais dans des vocabulaires latins-allemands il est également traduit par *lentibrato*, et ce dernier peut aussi avoir la signification de *ren* ou *renunculus* (c.-à-d. *reniculus*), v. Graff III. 284, *Dict. moyen haut-allemand* I. 234, signification que peut aussi prendre le simple *lenti*, comme nous l'apprend la glosse 26. *Lumbus* est roman, mais la forme diminutive ne se retrouve que dans l'anc. fr. *lumble*, *Psaut. d'Oxf.* 37, 7, où elle traduit le lat. *lumbus* exactement comme notre glosse: *li mien lumble empli sunt de illusiuns*, en lat.: *lumbi mei impleti sunt illusionibus*.

52. **Figido** *lepara* (allm. mod. *leber* foie). — Le *Gloss. Rz.* donne exactement le même mot: *jecoris figido*, mais les *Gloss. de Reichenau* donnent *ficatum* ou *ficatus*, v. la glosse 60.

1. Cfr cependant une note postérieure, *Altdeutsche Gespræche*, II. p. 9.

L'accent doit être placé sur la première syllabe, comme dans l'it. *fégato*, esp. *hígado*, prov. *fetge*, fr. *foie*, roum. *fio*, de *ficatum*, que connaissent déjà les *Glossae Isidori* ; lorsque *a* eut perdu l'accent, il pouvait facilement être remplacé par un *i*. Le même recul de l'accent, avec affaiblissement et transformation d'un *a* primitif, a eu lieu aussi dans *tabánus*, lat.-moyen *távanus*, esp. *tábano*. La signification primitive est « foie d'un animal engraissé avec des figues », « foie d'oie » (*ficatum jecur*) : l'extension du sens est un fait très-remarquable. *Jecur* a disparu sans laisser aucune trace.

54. **Intrange** *indinta* (lisez *innida* = entrailles, Graff I. 298). — Le *g* de *intrange* est équivalent au franç. *y* dans *ayons*; le mot n'existe plus aujourd'hui : c'est le lat. *interanea*, comme l'a déjà reconnu Eckhart, anc. fr. *entreigne*, esp. *entrañas*. Le patois du Hainaut, qui remplace souvent *gn* par *n*, possède encore *intrane* aussi bien que *estrane*.

58. **Unctura** *smero* (allm. mod. peu usité *schmeer* graisse) : — pr. *onchura*, anc. fr. *ointure*, onction = action d'oindre, mais l'esp. *untura* a de plus aussi le sens concret de « onguent ».

59. **Cinge** *curti* (allm. mod. *gürte* ! ceins !). — Grimm, p. 18, a raison, je crois, de ne pas voir dans la forme *cinge* l'impératif de *cingere*, qui ne serait pas à sa place ici, mais un substantif correspondant à l'it. *cinga*, esp. *cincha*, pr. *cintha*, anc. fr. *cince* = ceinture : il pense que le scribe allemand, qui l'a traduit par l'impératif *curti* (ceins !), a mal compris. Le mot correspond, pour parler plus exactement, au pr. *cenha* et à l'anc. fr. *segne*, car le *g* est le même que plus haut dans *intrange* (54). (Je ne voudrais pas reconnaître dans *cinge* le lat.-moyen *cianga, tzanga*.) Mais, suivant Grimm, ce n'est pas un vêtement que doit exprimer ici la ceinture, puisqu'il n'est pas ici question d'habits, elle doit exprimer la région du corps qu'embrasse la ceinture ; et cette explication est acceptable, car de pareilles extensions du sens d'un mot ne sont pas rares dans les langues : nous avons un cas presque identique dans les *Glosses de Reichenau* pour *cingolo* (4).

60. **Lumbus** *napulo* (allm. mod. *nabel* nombril) : — pr. *lomp, lom*, fr. *lombe*, it. *lombo*, esp. *lomo*. L'auteur, en traduisant par *napulo* = nombril, a commis une erreur.

61. **Umbilico** *napulo* (allm. mod. *nabel* nombril) : — pr. *ombelic*, et en outre *umbrilh*, lequel, ainsi que le fr. *nombril*, doivent venir d'un diminutif *umbiliculus* (le *Vocab. de*

Saint-Gall donne *umpiculo*). V. *Dict. Etym.* I. *ombelico.*

62. **Pecunia** *fihu* (allm. mod. *vieh* pecus); — v. au *Gloss. de Reichenau* la glosse *grex pecunia* (152).

64. **Equm** *hengist* (l'allm. mod. *hengst* ne signifie que « étalon », mais *hengist* au contraire = cheval hongre); 65. **jumenta** *marhe*; 66. **equa** *marhe* (*marha* = jument). — Le mot *caballus,* que dans la littérature classique on ne rencontre que chez les poètes, mais qui appartenait certainement aussi au parler populaire, finit par remplacer le mot *equus,* moins sonore, et se prêtant moins facilement à l'assimilation romane, dont cependant le féminin se maintint dans presque tous les idiomes romans: esp. *yegua*, port. *egoa*, catal., pr. *egua*, anc. fr. *aigue* et *yve*, val. *eapę*. En français ce dernier aussi finit par céder la place à *jument,* qui était en anc. français encore masculin et synonyme du lat. *jumentum* (*les humes et les jumenz tu salveras* = *homines et jumenta salvabis, Psaut. d'Oxf.* 35, 7); mais le mot *jumenta* de notre glosse fait présumer qu'il existait encore une forme féminine *jumente*, laquelle se retrouve dans l'it. *giumenta.*

67. **Puledro** *folo* (allm. mod. *füllen* poulain); 68. **puledra fulihha** (mieux : *fulja* petit poulain, v. Grimm) : — it. *puledro, puledra*, roum. *pulieder*, esp. *potro, potra,* pr. *poudrel*, anc. fr. *poutre,* lat.-moyen *pulletrus,* qu'on doit avoir prononcé de deux manières : *pullétrus* et *púlletrus*. Son origine est obscure, v. *Dict. Etym.* I. *poledro*. Il faut ajouter un diminutif: lat.-moyen : *pultrinus,* dans les *Glosses Florentines* et autres, it. *puledrino*, anc. fr. *poutrain.*

69. **Animalia** *hrindir* (allm. mod. *rinder* boves) ; — d'où le fr. *aumailles,* employé comme adjectif accompagnant le subst. plur. *bêtes*, mais en ancien franç. aussi comme substantif et au singulier, p. ex. *mout a ocis de lor almaille*, v. *Lai de Mélion,* p. 53, au masc. plur. : *almaille petiz ot les grans, Psaut. d'Oxf.* 103, 27, = lat.: *animalia pusilla cum magnis*; *bestes et tuit almaille*, ibid. 148, 10, = lat. *bestiae et universa pecora*. En roum. *armal* (masc. sing.) = bête bovine.

72. **Armentas** *hrindir* (allm. mod. *rinder* boves). — En italien *armento* est, suivant Valentini, une expression poétique, mais elle n'a pas entièrement disparu des dialectes, ainsi que le montrent les lexiques napolitains et sardes. Le roumanche aussi a une forme *arment*. En provençal on n'a pas encore trouvé ce mot. En ancien français on le rencontre dans le *Psaut.*

d'Oxf., où le passage de *Habacuc*, 3, 29 : *non erit armentum in praesepibus* est traduit par : *ne serad arment es creces* (p. 241), et ibid., *Cantic. Moysis*, 20 (p. 243) : *bure de arment e lait de oeilles*. Le mot n'existe pas dans le domaine sud-ouest, le portugais ne s'en sert qu'en poésie. Le pluriel donné par notre glosse ne se rapporte pas au singulier ancien-latin *armenta*, car aucune des langues romanes ne fournirait une forme correspondante : c'est la transformation assez fréquente de mots latins plur. neutres en féminins de la première déclinaison, dont il a été question à propos de *membras* (37).

73. **Pecora** *skaaf* (allm. mod. *schafe* brebis) ; — les deux mots sont au pluriel, qui est prédominant dans cette partie du glossaire ; *pecora* n'est pas roman : le mot français est *ouaille*, il apparaît dans la glosse **oviclas** *awi* (76).

74. **Pirpici** *widari* (allm. mod. *widder* bèliers). — Le mot allemand est au pluriel, et probablement aussi le mot roman *pirpici* c.-à-d. *birbici*, qui est identiquement le même que le pr. *berbitz* : car la finale *i* ne fait qu'indiquer que le *c* a ici le son dental=*ts*. L'anc. h. allem. *widar* désigne l'animal châtré, le mouton, et c'est là aussi le sens de notre forme *birbici* (ainsi que du roum. *berbeisch*) : elle correspond donc mieux à son étymologie *vervex* que le fr. *brebis*, lequel d'ailleurs se présente cependant avec le sens de *ovis* dans le *Gloss. de Reichenau*, v. la glosse 161.

78. **Porciu** *swinir* (allm. mod. *schweine* porcs). — Grimm croit que le groupe *iu* dans *porciu* est équivalent à *o*, comme dans *auciun* (84), de sorte que le mot serait le même que l'ital. *porco*. Mais *iu* pour *o* se trouve surtout à la syllabe accentuée, et se rencontre aussi dans les dialectes de l'anc. français : or une forme anc. fr. *porciu* est impossible. On peut lire sans hésiter *porci*. M. Wackernagel a adopté *porcui* pour son texte.

79. **Ferrat** *paerfarh* (sanglier). — Il va de soi qu'il faut écrire *verrat*. Le primitif *ver*, dont *verr-at* est proprement le diminutif, se trouve dans le *Gloss. de Lille*, p. 10 (Schel. 24).

80. **Troia** *suu* (allm. mod. *sau* truie, cochon) : — pr. *trueia* fr. *truie*, it. *troja* ; notre glosse est le plus ancien témoignage pour ce mot, commun à toutes les langues romanes et qui se trouve souvent dans le latin-moyen. Son origine est probablement celle-ci : *porcus trojanus* désignait chez les Romains un porc farci, rempli d'autres petits animaux : *quasi aliis inclusas animalibus gravidum*, Macrob. *Saturn.* 2, 9, allusion au cheval de Troie : *machina foeta armis*, Virg. *Aen.* 2,237. Il

est très-possible que l'expression romane correspondante *porco di Troja* fut ensuite appliquée à une truie pleine, et qu'enfin ce sens s'attacha au simple mot *troja* (Cfr aussi *foie*, du composé *ficatum jecur*, gl. 52). V. *Dict. Etym.* I. *troja*.

81. **Scruva** *suu* (allm. mod. *sau* truie, cochon). — Le latin *scrofa* (truie) se trouve également écrit avec un *u* dans un glossaire latin-moyen : *scrufa*, v. Haupt, V. 198[b]. Le mot ne s'est conservé que dans les idiomes de l'Est : it. *scrofa*, val. *scroafę*. La forme française était probablement *escrouve*, que semble donner notre glosse, et plus tard *escroue*, cfr le franç. mod. *écrouelle* = *scrofella* pour *scrofula*. La *Lex Ripuar.* contient la forme *escruva*, entièrement conforme aux lois de la phonétique française ; cfr Pott, *Plattlatein* 333.

83. **Aucas** *cansi* (allm. mod. *gänse*). — C'est exactement le pr. *auca*, anc. fr. *oe*, fr. mod. *oie*, it., esp., port. *oca*. On le trouve déjà dans le latin-moyen le plus ancien, p. ex. dans la *Loi des Alam.*, dans les *Formulae Marculfi*. Il vient d'un dérivé *avica* de *avis*, v. *Dict. Etym.* I. *oca*.

84. **Aucun** *caensincli* (allm. mod. *gænschen* petite oie, oison), — forme diminutive française de très-bon aloi, comme *clerçon* de *clericus*, *tronçon* de *truncus* ; elle se retrouve dans le fr. *oison*, pour lequel le *Lex. roman* donne seulement le pr. *aucon* (prov. mod. : *auquetoun*), et non une forme *ausson*, qui répondrait mieux au français.

85. **Pulli** *honir* (allm. mod. *hühner* poules) ; 86. **pulcins** *honchli* (allm. mod. *hühnlein* poussins). — Le lat. *pullus* = petit d'un animal, est ici déjà pris dans son sens restreint = petite volaille, correspondante au pr. *pol*, esp. *pollo*, fr. *poulet*. Nous trouvons une forme essentiellement romane dans la glosse suivante *pulcins*, pr. *polzin*, *pouzi*, fr. *poussin* = lat. *pullicenus*, dans *Lampridius* ; les autres idiomes ne le connaissent pas. Le *Psaut. d'Oxford* l'emploie pour désigner un petit aiglon : *sicume li aigles purvocanz a voler ses pulcins*, *Canticum Moysis* 15 (p. 243).

87. **Callus** (gallus) *hano* (allm. mod. *hahn* coq) ; 88. **galina** *hanin* (allm. mod. *henne* poule) ; — pr. *gal*, *jal*, pr. mod. *gau*, de même anc. fr. *gal*, *jal*, formes dialectales : norm., berri., lorr. *jau*, champ. *gau*, v. *Dict. Etym.* II. *coq*. Fém. pr. *galina*, anc. fr. *geline* et aussi *gline* ; il est encore très-usité dans les patois, et a aussi persisté dans le nom de plante *morgeline* = *morsus gallinae*.

89. **Pao** *phao* (allm. mod. *pfau* paon); 90. **pava** *phain*

(paonne). — Le nom lat. de l'oiseau de Junon est *pavo*; le lat. archaïque ainsi que le lat. de la décadence ont aussi la forme *pavus*; le genre était exprimé par *masculus pavo* et *femina pavo*. Au lieu de ce dernier on trouve dans Ausone la forme *pava*, qu'emploie aussi notre auteur à l'instar d'autres glossateurs. Quant aux langues romanes, elles connaissent toutes la forme *pavo* : it. *pavone*, esp. *pavon*, port. *pavão*, pr. *pahó*, fr. *paon*, val. *pęunu*. La forme *pavus*, au contraire, ne se trouve que dans l'esp. *pavo* (avec l'épithète *real*) et dans le pr. *pau*; le féminin *pava* n'a persisté que dans l'esp. *pava real*; il a été remplacé par les dérivés non-latins: it. *pavonessa*, port. *pavôa*, anc. fr. *paonesse*, fr. mod. *paonne*, val. *pęunitzę*. Il faut remarquer, dans notre glosse, la conformation essentiellement romane du masculin *pao*.

91. **Casu** *hus* (allm. mod. *haus* maison). — Le ms. porte distinctement *casu*, mais il faut certainement lire *casa*. La préposition fr. *chez* conduit, il est vrai, à une forme *cas*, qui se montre en effet dans l'expression anc. esp. *en cas*, mais cette préposition n'a certainement perdu la désinence *a* qu'après avoir cessé d'être un substantif. V. *Dict. Etym.* II. *chez*.

92. **Domo** *cadam* (maison, appartement). — On ne retrouve plus dans aucune des langues romanes le mot latin *domus* avec sa signification propre: car *casa*, et en français *mansio* = *maison* (v. gl. 93) suffisaient parfaitement. Il est donc probable que nous avons ici un mot purement latin.

93. **Mansione** *selidun* (séjour, auberge). — *Mansio* n'a donc pas ici le sens de son dérivé français *maison*. De même on trouve dans les *Altdeutsche Gespraeche* de Grimm : *ubi abuisti* (habuisti) *mansionem ac* (hac) *nocte*? = « où as-tu logé cette nuit? » Mais la réponse est : *ad mansionem comitis* = « dans la maison du comte ».

94. **Thalamus** *chamara* (allm. mod. *kammer*, cabinet, chambre à coucher). — L'it. *talamo* n'est pas un mot populaire, l'esp. *talamo* probablement non plus. Mais l'anc. port. *tamo* ou *tambo* se dénonce comme tel par sa transformation. *Thalamus* aurait donné en français *taume* ou *tôme*, de même que *calamus* donna *chaume*. Le *Gloss. de Reichenau*, 279, le présente comme un mot n'appartenant qu'au latin, et l'explique par *domus maritalis*. Son existence est en tout cas douteuse en français.

95. **Stupa** *stupa* (allm. mod. *stube* chambre, mais en anc. h. allm. = cabinet de bain), — commun à toutes les langues roma-

nes : pr. *estuba*, fr. *étuve*, it. *stufa*, esp., port., *estufa*, de l'allm. *stupa*, v. *Dict. Etym.* I. *stufa*.

96. **Bisle** *phesal*. — Eckhart lit *birle pheral*, dont le premier correspondrait au lat.-moyen *pyrale* (sorte d'étuve, v. DC.); Grimm ne s'écarte pas du manuscrit, il lit *bisle phîsal* ; l'allm. *phîsal* ou *phiesal* = chambre chauffable. Pour moi, sans avoir vu le manusc., j'avais regardé *birle* c'-à-d. *pirle* pour une forme affaiblie de *bisle*, *pisle*, anc. fr. *poisle*, fr. mod. *poêle*, et j'avais ajouté à propos de l'étymologie : « La forme la plus « ancienne est *pisele*, dans l'*Edictum Rotharii*, autre part « aussi *pisalis*. Cette forme renvoie au lat. *pensile*, par syncope « *pēsile* (d'où la voyelle longue dans le frison *pysel*, moyen h. « allm. *pfîsel*), mais le rapport logique n'est pas clair. L'anti- « quité parle de *horreum pensile*, le moyen-âge de *domus* « *pensilis*, *camera pendens*. C'est là la trace qu'il faudrait « poursuivre. » V. *Dict. Etym.* II. c. *poêle* (*m.*), Wackernagel, *Umdeutschung fremder Wörter* (Germanisation des mots étrangers), 2e édit. p. 19, où la dérivation connue de *pensum* est appuyée par de nouveaux arguments.

97. **Keminada** *cheminata* (appartement chauffable). — Le lat.-moyen *caminata* (de *caminus*) remontant jusqu'au sixième siècle, signifie « appartement chauffable », et suivant toute apparence l'it. *camminata* (salle), roum. *caminada* (garde-manger) est le même mot. C'est dans le sens qu'il a en latin-moyen qu'il faut aussi prendre le mot roman *keminada* de notre glosse : ce dernier prit dans le fr. *cheminée* un sens restreint, c'est-à-dire qu'il retourna à celui de *caminus*. Encore dans les *Glosses de Tournai* (ms. du XIIe siècle), on trouve *caminea* dans le sens de *(h)ipocaustorium* = chambre chauffable. Il faut remarquer dans *keminada* l'affaiblissement de l'*a* radical en *e*, lequel s'assourdit enfin en *e* muet, comme dans *chemin*, *chemise*, *cheval*. Mais il doit y avoir eu à cette epoque une grande hésitation dans le passage de *a* à *e*, car deux lignes plus bas nous lisons *caminus* et non *keminus*. Dans le mot allm. *cheminata* la voyelle *e* peut avoir été amenée par la loi de la périphonie, mais le mot roman n'a fait que suivre les lois de la phonétique française.

101. **Segradas** *sagarari*. — Ce dernier ne présente pas de difficultés ; il signifie « sacristie » ; on trouve encore en moyen h. allm. *sageraere*, de *sacrarium*, d'où aussi le pr. *sacrari* *sagrier*, anc. fr. *sacraire*. it. *sacrario* etc. Serait-il possible qu'à côté de *sacrarium* on eût aussi employé une forme *sacrata*,

que notre glosse semble supposer, et qu'ensuite le latin-moyen n'eût laissé aucune trace d'un mot ayant cette signification? Et que vient faire une sacristie ici où il n'est pas question d'une église, mais d'une maison, une sacristie entre le poêle et l'écurie! Isidore, 15, 5, dit: *sacrarium proprie est locus templi in quo sacra reponuntur*. Je soupçonne que le traducteur a commis ici une étrange erreur. On peut corriger ou expliquer *segrada* aussi bien par *secreta* que par *sacrata*: car les deux mots se rapprochent graphiquement également de l'original; mais *secreta* (sous-ent. *camera*), prononcé plus tard *segreda*, peut signifier un cabinet secret, comme l'it. *segreto* désigne un lieu caché. Quant au pluriel, il fait penser à l'expression française *les lieux*.

103. **Pridias** *wanti* (allm. mod. *wände* parois). — Le *Vocab. de Saint-Gall*, p. 11ª, donne *parietas* « *wanti* ». Le mot *pridias*, de *parietes*, est certainement une forme romane défigurée: on le reconnaît à la désinence *ia*, plutôt qu'au radical *prid-*, privé de *a*, auquel on peut comparer le roum. *prei*, forme parallèle de *parei*, *pareit*. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le mot se présente ici déjà comme féminin, ainsi que dans tous les idiomes du domaine roman: pr. *paret*, fr. *paroi* etc.

104. **Esilos** *pretir* (allm. mod. *bretter* planches). — C'est dans l'anc. fr. *aissel*, aujourd'hui encore *aisseau* = échandolle, de *assicellus*, *axicellus*; par contre le fr. *essieu* vient de *axiculus*. Il faut remarquer l'initiale *e* au lieu de *ai*.

105. **Mediran** *cimpar* (bois de charpente). — Déjà Eckhart avait reconnu avec raison dans *mediran* le mot lat.-moyen *materiamen*, employé p. ex. dans la *L. Salique*: *si quis in silva alterius materiamen furatus fuerit* etc., pr. *mairam*, fr. *merrain* (comme *airain* de *eramen*). Grimm crut devoir y reconnaître l'accusatif *materiam*. Mais dans ce cas le provençal n'aurait pas dit *mairam*, mais *mairan*, de même qu'il dit *putan* = fr. *putain* (= accus. lat. *putam*), tandis qu'il conserve à la forme dérivée en *-amen* sa consonne *m*.

106. **Pis** *first* (allm. mod. *firste* faîte). — *Pis* ne vient pas de *apex*, comme le suppose Eckhart; c'est incontestablement l'anc. fr. *pic* = cime, hauteur, avec le signe du nominatif, *pics pis*, comme *ducs dus*, *arcs ars*, et autres; le procédé est essentiellement français, et nous le trouvons donc déjà appliqué à une époque bien reculée dans notre exemple; un second exemple est fourni par la gl. 114.

107. **Trapes** *capretta*. — De même on trouve dans Graff

III. 290 : *trabes gipretta*. Grimm cite à propos de notre glosse la forme *trabes* pour *trabs*, qui se trouve dans Ennius, comme appartenant au parler populaire. En effet, on trouve aussi *travis* dans le *Gloss. de Reichenau*, gl. 165. Le mot se retrouve dans l'anc. fr. *trab* (*les trabs et les chevrons de la maison, Lex. roman*, V. 408[a]), de même dans *tref* (ibid.), dans le pr. *trau*, dont on rencontre aussi un exemple dans un ancien vocabulaire français, *Hist. litt. de la France* XXII. 32, dans l'it. *trave*, l'esp. *trabe*, le roum. *trav*.

108. **Capriuns** *rafuun* (chevron au toit) : — fr. *chevron*, pr. *cabrion*, par métathèse *cabiron*, de *caper* bouc, et chevalet sur lequel repose quelque chose, (sens qu'a aussi l'allm. *bock* bouc) neerlandais *keper*. En latin-moyen *chevron* est toujours exprimé par *capro*, on s'attendrait à la forme plus correcte *caprio*, qu'indique notre glosse, et que confirme la forme provençale ; cfr *arcus arcio arçon*.

109. **Scandula** *skintala* (allm. mod. *schindel* échandole) : — anc. fr. *escande* Roquef., pour *escandre*, lorrain *chondre* (Oberlin p. 185), franç. mod. *échandole*, avec transposition de l'accent.

110. **Pannu** *lahhan* (allm. mod. *laken* un drap, drap de lit). — De même it. *panno*, esp. *paño* ; mais le fr. et le pr. *pan* ont un sens restreint : ils signifient presque exclusivement morceau ou partie d'un vêtement ou quelquefois aussi d'un autre objet, p. ex. pan de terre, pan de mur.

111. **Tunica seia** *tunihha* (le mot allm. est latin). — Le pr. *tunica* n'appartient pas à la langue populaire, v. des exemples dans le *Lex. roman* V. 439. Mais nous rencontrons un mot de structure romane dans le mot suivant *seia*, pr. *saya*, fr. *saie*, du lat. *saga* (sorte de manteau gaulois), que le *Gloss. de Reichenau* explique par *cortina*, v. gl. 22. La diphthongue *ei*, au lieu de *ai*, dans *seia*, se rencontre encore dans d'autres mots, v. *Gramm. romane* I. *Voyelles provençales* : *Diphthongues EI*.

113. **Pragas** *próh* (pantalons) : — pr. *bragas*, *brayas*, anc. fr. *braies*, it. *brache* etc., tous au pluriel, roum. *braja* patte du pantalon.

114. **Deurus** *deohproh*. — On connaît le sens du mot allemand : il désigne une sorte de tablier entourant les reins et les pantalons, v. Graff III. 278, qui le traduit par *lumbare*. Mais que faire du roman *deurus* ? On pourrait lire *deurns*, en le rapportant à *diurnales* ; mais ce dernier mot désigne des chaus-

sures, et non un vêtement s'adaptant aux jambes. Cependant l'énigme ne paraît pas insoluble: le latin-moyen donne des indications. On lit dans Isidore : *tubruci dicti quod tibias braccasque tegant* (ainsi composé suivant lui de *tibia* et *bracca*); dans Paul Diacre : *coeperunt osis* (c'-à-d. *hosis*, v. *Gl. de Reichen*, 44) *uti, super quas equitantes tubrugos birreos mittebant*, v. DC. *Tubrucus* vient de l'allemand *theoh-brôch*, *theoh-bruoch* (littér. : pantalon de cuisse), de la même manière que *tudesco* vient de *theodisc* (allm. mod. *deutsch* allemand). En français il pouvait prendre la forme *tevruc*, plur. *tevrucs*, *tevrus* (cfr *pis* pour *pics* 106), de même que *theodisc* donna dans cette langue *teois*, *tiois* (et non *tuois*). Il ne faut pas s'étonner de ce que l'auteur a remplacé l'initiale forte par la douce (*ɒevrus*) ; car il dit aussi *bisle* au lieu de *pisle* (96). — Voilà à peu près ce que je disais dans le *Journal de Haupt*. (Sur la dérivation de *tubrucus* de *diohpruoh* v. aussi J. Grimm, *Hist. de la langue allem.* 695.) W. Grimm, dans son article supplémentaire, s'exprime ainsi sur mon explication : « La forme *deurus*, qui m'était restée incompréhensible, Diez et « Wackernagel l'expliquent d'une manière satisfaisante par le « mot *tubrucus*, fourni par Isidore et Paul Diacre. Seulement « il y a un point sur lequel ils ne sont pas d'accord: Diez, dont « je partage l'opinion, tire le mot roman de l'allm. *deoprôh*, « Wackernagel au contraire croit que le mot allemand est une « transformation du mot roman. » (Mais dans un ouvrage plus récent déja cité, *Germanisation des mots étrangers*, p. 59, M. W. se déclare pour la possibilité de l'origine allemande). D'ailleurs je ne sache pas que les anciens documents français contiennent aucune trace de notre mot.

115. **Fasselas** *faciun*. — Cette glosse présente des difficultés. Voici l'opinion de Grimm : *fasselas* vient du roman *fassa*, *facia*, fr. *face*; l'auteur avait en vue *facitergula*, it. *fazzoletto*, mouchoir, qui a déjà été proposé par Eckhart. Le manuscrit ne donne pas *faciun*, comme on lit dans l'édition d'Eckhart, mais il donne, quoique la lettre ne soit pas bien lisible, *fanun*, pluriel de *fano* « *pannus* ». M. Wackernagel aussi a adopté pour son texte cette forme *fanun*. Ma remarque dans le *Journal de Haupt* ne portait que sur *fasselas*; je disais : « Il n'existe pas de mot « anc. fr. *faisselle*, formé du lat. *fascia*. Les *fasciolae* ser- « vaient à attacher les braies, v. surtout Muratori, *Antiqq.* « *ital.* II. 434. » M. Holtzmann est d'un autre avis. Il lit *faciun*, et reconnaît dans cette forme le mot bavarois *fätschen*,

fadschen = maillot des enfants ou ceinture des hommes, en gothique *faskja*. Pour le mot roman il propose deux mots du latin-moyen, *faciale* pour *facitergula*, et *fasciola* = sorte de guêtres chez les anciens Francs. — Pour moi, je ferai les observations suivantes : 1° Un examen rigoureux des lettres dans la partie romane de notre glossaire, s'il est permis de le faire, démontre que *ss* ou *s* entre deux voyelles correspond toujours à *s* latin, jamais à *ç* latin, qui est écrit également *c*. En se plaçant à ce point de vue, il faut renoncer à faire dériver *fassela* de *facies*, lequel se présente dans notre glossaire sous la forme *facias* et non *fassa*. 2° La signification « mouchoir », qui s'appuie sur *facies*, ne serait pas ici non plus, entre le pantalon et la ceinture, à sa véritable place. 3° Mais on peut faire dériver *fasselas* de *fascia*, car *sç* pouvait plus facilement passer à *ss* que le simple *ç* : on voit p. ex. *s* venant de *sç* dans *esilos*, qui vient de *ascellos* pour *assicellos* (104). *Fasselae* serait alors le lat. *fasciolae* (c'-à-d. un pantalon formé d'une série de bandes), qui aurait changé de suffixe. A la place de *fasciolae* on employait en latin-moyen aussi *fascialia* (plur.), auquel notre forme *fasselas*, par attraction du deuxième *i*, correspond presque littéralement. 4° Le mot allemand de notre glosse est visiblement plutôt *faciun* que *fanun*. L'allem. *fano*, qui sert à traduire *linteolum*, *pannus*, *vexillum*, n'aurait pas d'ailleurs la signification convenable. 5° A quoi faut-il maintenant rattacher *faciun?* On pourrait penser à *fazjûn*, pluriel de *fazjâ*, *fazzâ*, mais celui-ci signifie *sarcina* et donnerait donc un sens encore moins satisfaisant que *fano*. Il ne reste par conséquent que le mot proposé par M. Holtzmann *fätschen*, qui se retrouve dans le néerlandais *vaesche*, *veesche*, Kilian.

116. **Windicas** *wintinga*. — L'anc. h.-allem. *winting* signifie *fascia*, *fasciola*; le roman *windica*, que notre glosse nous fait connaître, peut en être issu, et devrait sonner en français *guinche* ou *guinge*, puisque le groupe *dc* devient ou *ch* ou *g*, cfr *revancher* et *venger*, tous deux de *vindicare vind'care*. C'est probablement l'anc. fr. *guiche*, *guige*, qu'il faut voir dans ce mot, l'*n* étant élidé : il signifie bandoulière du bouclier, au moyen de laquelle on le suspendait autour du cou, v. *Dict. Etym.* II. c. *guiche*. — Cette hypothèse est devenue depuis beaucoup plus vraisemblable, par la découverte d'une forme *guinche* dans *Aye d'Avignon*, p. 85.

118. **Wanz** *irhiner* ([gant] en cuir blanc). — Dans le nominatif sing. *wanz* (fr. *gant*) il faut surtout remarquer le rem-

placement de *ts* par *z*, particulier à l'anc. français, vu la haute antiquité de l'exemple. C'est un mot d'origine allemande : on en trouve la forme latinisée *wantus* déjà dans Beda. Quant à l'adjectif allm. *irhînêr* (la finale *r* n'est pas très-lisible), il faut suppléer avec Grimm *hantscôh* (allm. mod. *handschuh* gant), qu'on placera en avant.

119. **Wasa** *wahsir* (vases). — *Vasa,* c'est ainsi qu'il faut lire, est le pluriel latin de *vas*; car l'auteur va maintenant énumérer les noms de toutes sortes de vases : il n'en donne pas moins de dix-sept. Grimm préférerait voir dans *vasa* le singulier d'un féminin, correspondant au fr. *vase,* mais aucune langue romane ne connaît un féminin *vasa*, et le mot français aussi est masculin et n'a pris l'*e* que pour empêcher la sifflante *s* de s'éteindre. En provençal il sonne *vas* (cercueil, caveau), en it., esp. *vaso*, en val. *vas*. La désinence du mot allm. *wahsir* aussi fait croire que le premier est un pluriel. Mais ce mot *wahsir* lui-même est difficile à interpréter. Grimm propose deux explications, dont aucune d'ailleurs ne lui paraît entièrement satisfaisante. L'auteur allemand, dit-il, ne trouvant pas d'expression pour rendre *vasa,* conserva le mot roman et se contenta de lui donner une désinence allemande. Ou bien *wahsir* est la forme défigurée de *vazzir* (allm. mod. *fässer* tonneaux, autrefois: vases). Dans le premier cas, l'auteur roman aurait eu un collaborateur peu scrupuleux : car lorsque les traducteurs ne trouvaient pas le mot convenable, ils laissaient ordinairement la place vide. Dans le second cas, *vazzir* aurait été défiguré d'une manière qui paraît excessive, puisqu'il y aurait dans notre *wahsir* trois lettres étrangères à la forme *vazzir*; savoir : *w*, correspondant à la consonne allemande *v*, mais pour laquelle le manuscrit n'emploie au commencement des mots que *f*; puis *h*, qui est superflu; et enfin *s*. M. Wackernagel croit (*Germanisation*, etc., p. 17, note), que *wahs* est le mot latin *vas* germanisé, que la langue allemande, après s'en être servi pendant quelque temps, a de nouveau abandonné; c'est de ce même mot lat. *vas* que lui semble aussi provenir l'anc. h. allm. *faz* = singulier du pluriel déjà cité *vassir*.

120. **Cava** *putin* (allm. mod. *bütte,* cuve); **cawella** *potega* (allm. mod. *bottich*, cuve, cuvier). — Aucune des langues romanes ne possède *cava* avec la signification indiquée ici. Dans Ducange, il est vrai, on trouve *cava* avec le sens d'un vase : *summata urnarum vel cavarum,* mais il n'est pas possible de lui prêter le sens de « cuve », car une bête de somme

portant une charge (*somata*) de cuves serait quelque chose d'inouï : il faut lire avec l'éditeur : *canarum* (*cannarum*) cruches. Grimm croit voir dans *cava* le franç. moderne *cave* = endroit où l'on conserve les bouteilles. On comprend que l'on ait pu nommer « cave » un grand panier à bouteilles, mais ce n'est jamais qu'une expression figurée, tandis que le propre sens de notre mot est clairement indiqué par la traduction allemande. Par contre, on lit dans d'autres glossaires, p. ex. dans Hattemer I. 308 (xe siècle) : *cuba putin*, et l'on serait tenté de corriger aussi dans notre glosse *cuva* = fr. *cuve*, si la glosse 124 ne donnait pas un dérivé écrit également avec *a* : *cawella*. Il faudrait donc supposer que le scribe a fait deux lapsus à la fois : mais c'est là une hypothèse hasardée ; voilà pourquoi j'ai cherché à maintenir la forme *cava* dans le *Dict. Etymologique* I, *cava*. La seule manière néanmoins de sortir d'embarras est de corriger *cuva* = lat. *cupa*, et *cuvella* = lat. *cupella*. M. Holtzmann propose un autre remède : il regarde *cava* comme une forme dialectale de *cuva* ; je doute qu'aucun idiome néo-latin ait une tendance à remplacer *u* accentué par *a*. Au-dessus de *cava* il y a dans le manuscrit encore un synonyme, *dolea*, peut-être un singulier roman du lat. *dolium* ; mais il n'existe pas en ancien français de forme *doille*, et l'italien ne dit pas *doglia*, mais, se conformant au latin, *doglio*.

121. **Tunne** *choffa* (allm. mod. *kufe*, cuve) : — pr. *tona*, fr. *tonne*, n'existe ni en ital. ni en espagnol, anc. h. allm. *tunna*, On trouve une forme à désinence plus sonore, comme d'ailleurs la nôtre le fait supposer, dans les *Glosses de Sélestadt* 39, 41, p. 362 : *tunna cuofa*.

122. **Ticinne** *choffa fodarmaziu* (allm. mod. *fudermäszige kufe* cuve semblable à une tonne). — Au-dessus de *ticinne* il y a dans le manuscrit un mot qu'Eckhart et Graff lisent *carica*, Grimm *caricx*, car la dernière lettre n'est pas distincte : pour moi, elle me paraît être un *a* plutôt qu'un *x*. La forme *ticinne*, c'est ainsi que le ms. écrit très-distinctement, ne signifie absolument rien, il faut la corriger. Eckhart propose *tina*, et Grimm adopte cette correction. M. Holtzmann (p. 174) fait des objections : puisque l'allemand donne dans deux glosses consécutives *choffa* (121, 122), dit-il, il est bien possible que dans la partie romane il y ait eu aussi deux fois de suite *tunne* : c'est donc par ce dernier qu'il faut remplacer *ticinne*. *Tunne* se rapproche en effet beaucoup plus du manuscrit que *tine*. Mais M. H. veut ensuite remplacer *carica* par *carita*, issu de *carrata*

(charge d'une voiture), et il faut défendre la forme *carica* contre une forme aussi contestable, ou, en se plaçant à un autre point de vue, contre une faute d'orthographe aussi grave que *carita* pour *carrata* : car il est très-probable que *carica* pouvait prendre la même signification que *carrata* : cela nous est attesté d'une manière assez certaine par l'esp. *carga* = charge et foudre.

123. **Sisireol** *stanta* (allm. mod. *stande* sorte de baquet). — Eckhart cite ici une forme franç. *sisireau*, mais elle ne paraît pas exister. Le mot *sisireol* renferme peut-être quelque faute d'orthographe : on est tenté de penser au pr. *sestairol* ou au fr. *sesterot*, dont la signification, il est vrai, n'est pas entièrement satisfaisante : car ils expriment un vase d'une mesure déterminée.

125. **Gerala tina** *zwipar*; 178. **tinas** *zwipar* (allm. mod. *zuber* baquet). — Dans le *Gloss. de Reichenau* on trouve *gerula* avec sa signification latine = *portatrix* porteuse (41) ; ici il signifie vase, sens dans lequel on le rencontre çà et là en latin-moyen, d'où l'anc. fr. *jarle* cuve à deux anses, dans Roquef., dans les dialectes du sud : *gerla* (Onofrio, *Gloss. lyonn.* p. 228), dans le Berry : *jarlée* (Jaubert, *Gloss.*), prov. mod. *gerla*, de même it. *gerla* = corbeille portative et aussi baquet. Il n'est pas nécessaire que *gerala* soit ici adjectif, comme je l'ai dit dans mon *Dict. Etym.* I. *gerla*. Il est suivi d'un autre mot roman (Grimm aussi le regarde comme tel) : *tina*, commun à toutes les langues romanes, qui est probablement destiné à préciser le sens de *gerala*, parce que ce dernier pourrait aussi signifier hotte (corbeille portative), cfr DC. Le Glossaire de Paris *Pb.* désigne aussi *tina* comme un mot du petit peuple et l'associe à « baquet » : *anfora quam rustici vocant tinam vel zuivar* (allm. mod. *zuber* baquet) Holtzmann, p. 394, Graff III. 149 [1].

126. **Siccla** *einpar* (allm. mod. *eimer* seau) ; de même 179 **situlas** *einpar*. — Au lieu de *siccla*, que donne Eckhart, Grimm lit dans le manuscrit *siala*. Pour moi, le facsimile me semble donner distinctement *siccla*. D'ailleurs on ne pourrait faire venir *siala* d'aucun autre mot que du lat. *situla* (seau) : mais cette étymologie est impossible : *situla* a d'abord donné

1. Les *rustici* de ce glossaire ne sont d'ailleurs pas nécessairement des gens parlant roman. Immédiatement avant on lit : *urna quam rustici vocant biral;* or ce dernier mot n'est pas roman, il est allemand : ces *rustici* ont donc dû être des Francs : ils pouvaient d'ailleurs avoir adopté le mot roman *tina*. W. Grimm fait remarquer qu'on le rencontre encore dans des textes allemands postérieurs.

sicla, puis, par suite d'un développement régulier, it. *secchia*, pr. *selha*, fr. *seille*. Grimm se rallia plus tard à cette opinion. La forme *sicla* est très-ancienne, comme on peut le voir dans le *Dict. Etymologique* de Muratori, qui cite aussi notre glosse. La glosse 179 nous offre la forme toute latine *situla*.

127. **Sedella** *ampri* (seau). — La littérature latine a conservé un diminutif *sitella* de *situla*, et aujourd'hui encore les dialectes de l'Italie du Nord connaissent *sidella*, *sedela*, le roumanche *cidella* seau. Le français n'a adopté que le masculin *séel*, *séau*, peut-être parce que le féminin eût été facilement confondu avec *selle*. Quant à la forme *ampri*, M. Wackernagel propose de corriger *ainpri*, qui s'accorde en effet mieux avec la forme *ainpar* de la glosse précédente. Au dessus de *sedella* il y a dans le manuscrit un autre mot, *sicleola* (Grimm lit *sideola*), diminutif qu'on ne trouve pas en roman, et qui sonnerait en italien *secchiuola*, mais cette langue ne possède que *secchiella*.

129. **Calice** *stechal* (gobelet conique) : — pr. *calitz*, anc. fr. *caliz*; l'ancien franç., ainsi que le franç. moderne, ont aussi la forme savante *calice*, introduite et maintenue dans la langue par la liturgie, et qui pour cette raison ne se conforma pas aux lois de la phonétique française, d'après lesquelles il serait devenu *chalice*, *chelice*.

130. **Hanap** *hnapf* (sorte de gobelet) : — anc. fr. *hanap*, *henap* (d'où *hanepier* crâne), pr. *enap*, it. *anappo*, *nappo*, lat.-moyen : *hanappus*. Suivant Graff le mot *hnapf* de notre glosse serait le seul exemple anc. h. allemand qui eût l'initiale *h*, mais l'anglo-sax. *hnäp* l'a presque toujours.

132. **Caldaru** *chezil* (allm. mod. *kessel* chaudière); 133. **caldarora** *chezi*. — La forme *caldaru* pour *caldariu* suppose une forme fr. *chaudier*, à la place de laquelle il n'existe qu'un féminin *chaudière* = it. *caldaja*, esp., roum. *caldera*, val. *cęldare*; mais la forme *chaudier* se rencontrerait avec l'it. *caldaro*, esp. *caldero*, catal. *caldér* = *caldarium* sous-entendu *vas*. *Caldarora* est certainement une faute, il faut lire *caldarola* = it. *calderuola*, roum. *calderoula*, esp. *calderuela*, quoique *chezi* (du lat. *catinus*) n'exprime pas un sens diminutif : tous les deux, *chezi* aussi bien que *chezil*, traduisent dans d'autres glossaires *caldarium* (étuve, chaudière).

134. **Cramailas** *hahla* (crochet de la chaudière). — Le manuscrit a *crimailas* et au-dessus de la première syllabe de ce mot la correction *ra*. Partout ailleurs notre glossaire conserve le *c* latin ou latin-moyen dans le suffixe *-cul* (*c'l*) : *junuclu*

(c'est ainsi que je lis), *ovicla, puticla, siccla, sicleola*; *cramaila* est le seul exemple qui présente la forme française, laquelle était donc connue déjà à cette époque : bourg. *cramail*; fr. *crémaillon, crémaillère*; lat.-moyen, dans le *Capitul. de villis* : *cremaculus,* dans les *Glossae Lindenbrogianae*: *cramacula*; probablement du néerlandais *kram* = crochet de fer.

135. **Implenus est** *fol ist* (allm. mod. *voll ist* plein est). — Le glossateur a énuméré tous les vases ; il ajoute maintenant encore une remarque qui les concerne tous, à savoir s'ils sont remplis ou non. Au lieu de *implenus* il faut lire, comme le propose Grimm, *impletus* ou simplement *plenus*. Mais je ne puis passer sous silence l'ingénieuse interprétation de M. Holtzmann : avec cette glosse commence la troisième colonne de la page; mais l'espace restant était tellement étroit que les mots des deux langues ne pouvaient plus, comme pour les deux premières colonnes, être écrits les uns à côté des autres : ils durent être placés les uns sous les autres, d'où la remarque *fol ist* = c'est rempli, c'est-à-dire la page est remplie. Il en résulte que ces glosses ne sont pas copiées, mais qu'elles sont inscrites de la main même de l'auteur. — Mais cette manière de s'excuser serait singulière, et si on l'admettait, on pourrait l'attribuer aussi bien à un copiste qu'à l'auteur lui-même.

137. **Sappas** *hawa* (allm. mod. *haue* houe):— anc. fr. *sappe,* esp. *sapa,* it. *zappa,* peut-être du grec σκαπάνη bêche. En franç. moderne le mot désigne le travail fait avec la sape.

138. **Saccuras** *achus* (allm. mod. *axt* hache) : — esp. *segur* (fém.), it. *scure, scura,* val. *secure,* roum. *sigir*, et aussi : *sgür,* ne se trouve pas dans le domaine franço-provençal. Il sera permis de supposer un singulier franç. *saccura* = it. *scura,* et un pluriel *saccuras* : les autres noms d'outils sont également au pluriel.

139. **Manneiras** *parta* (large hache). — La diphthongue *ei,* dont nous trouvons, semble-t-il, dans notre monument les plus anciens exemples, fait supposer les formes perdues pr. *maneira,* fr. *manière,* correspondant à l'it. *mannaja* et au roum. *manera*.

140. **Siciles** *sihhila* (allm. mod. *sichel* faucille). — *Sicilis,* qui est ici au pluriel (car notre auteur n'emploie jamais la désinence *-es* pour *-is*) paraît avoir complétement disparu dans les langues néo-latines ; mais son diminutif *sicilicula* (dans Plaute) semble encore vivre dans le port. *sizel*, fr. *ciseau,* esp. *cincel* (burin). Le mot pour désigner la faucille, le français l'a dérivé de *falx* : *faucilha, faucille* c'-à-d. *falcicula*.

141. **Falceas** *segansa* (allm. mod. *sense* faux). — Le premier mot suppose une forme pr. *falsa* ou *faussa,* ainsi qu'une forme fr. *fausse,* à la place desquelles on ne rencontre que *faus, faux*. Mais comme il n'est pas rare que des mots de la troisième déclinaison latine passent à la première, il est possible que ces formes *falsa,* etc., aient cependant existé. Des poètes italiens emploient *falcia* pour *falce*.

142. **Taradros** *napugaera* (foret): — de même dans le *Capitulare de villis,* p. 42 : *terebras i. e. taradros* (c'est ainsi qu'il faut lire au lieu de *caradrus*), pr. *taraire*, d'une ancienne forme *taradre,* indiquée par notre glosse, fr. *tarière*, esp. *taladro* pour *taradro,* roum. *terader,* latin-moyen, déjà dans Isidore 19, 29 : *taratrum,* évidemment le grec τέρετρον, v. *Dict. Etym.* I. *taraire*. On n'a donc pas la moindre raison pour lire avec Grimm *tarabros*.

143. **Scalpros** *scraostisran* (allm. mod. *schrot-eisen* burin): — anc. fr. *eschalpre,* dans Roquef., prov. mod. *escaupre,* roum. *scalper,* port. *escopro,* esp. *escoplo.* Au lieu de *scraot-isran* on trouve ordinairement *scraot-isarn*.

144. **Planas** *paumscapo* (couteau servant à aplanir le bois, comme traduit M. Wackernagel). — *Plana,* avec ce sens, n'est pas latin, mais on le rencontre fréquemment dans d'anciens glossaires; et dans les glossaires latins-allemands il est ordinairement traduit comme ici, v. Graff VI. 406. On employait encore dans ce sens le mot *planatorium*. Dérivés : fr. *plane* (fém.) = couteau à tailler, à ciseler, roum. *plauna,* it. *pialla* (*planula*) rabot, esp. *plana, llana* truelle des maçons, c'-à-d. instrument pour aplanir.

145. **Liones** *seh* (couteau de la charrue, et aussi : houe). — Quoique le lat. *ligo* se présente ici sous une forme romane, comme l'indique la chute du *g*, et quoique dans le glossaire de Paris *Pb.*, où il sonne *ligon* (et traduit *haua* houe), cette forme paraisse refaite sur le mot roman (cfr *ligo houe* d. le *Gl. de Lille* p. 9, Scheler p. 21), le mot manque aujourd'hui à toutes les langues du domaine roman; on peut en excepter le dialecte de l'Aragon, qui a *ligona* pour l'esp. *azada*.

146. **Fomeras** *wganso* (lisez *waganso* le soc de la charrue) : — pr. *vomier,* de *vomer vomēris,* avec une accentuation vicieuse, comme dans *mulier muliēris*, mais en italien *vómere, vómero*. Il est étonnant que *fomeras* se présente comme forme féminine.

149. **Et forcipa** *anti zanga* (allm. mod. *und zange* et

pince). — La forme *forcipa* représente très-mal le pr. *forsa*, fr. *force*, qu'on rencontre déjà dans un glossaire latin-allemand du IXe ou Xe siècle, où on lit : *forcia scari* (allm. mod. *scheere* ciseaux) Hattemer I. 309 : ce *forcia* doit être prononcé *força*, et sa désinence *a* peut avoir eu quelque influence sur notre glosse. Car l'étymologie de *forsa* ne doit pas être *forceps*, mais *forfex*, soit parce que les lettres concordent mieux, soit parce que l'italien aussi dit *forfice* et non *forcipe*. Le grammairien Placidius cite *forfex* comme un mot qu'il faut éviter (probablement parce qu'il appartient au parler populaire) : *forcipes, non forfices dicimus*.

150. **Et inchus** *anti anapaoz* (allm. mod. *und ambosz* et enclume). — Les dérivés romans de *incus*, *incūdis* présentent de grandes divergences : p. ex. : it. *encúde* et *encúdine*, *ancúde* et *ancúdine*, esp. *yunque* et *ayunque*, port. *incude* (poét.), pr. *encluget*, fr. *enclume*, auxquels il faut encore ajouter deux formes qui paraissent venir du nominatif : piémont. *ancuso*, catal. *enclusa*. V. *Dict. Etym.* I. *incude*.

151. **Deapis** *picherir* (ruches) ; 152. **silwarias** *folliu* (allm. mod. adj. plur. *volle* remplis).—C'est de toutes les glosses du recueil celle qui offre le plus de difficultés. Que les ruches d'abeilles se trouvent placées entre l'enclume et la bouteille, cela ne doit pas nous surprendre, parce que dans ce chapitre l'ordre systématique n'est plus conservé. On a donné diverses interprétations. Au lieu de *apis* Grimm lit *apir* = pr. *apier*, lat. *apiarium*, qu'A.-Gelle appelle un mot vulgaire (v. *Gramm. romane* I. *Éléments latins*, première liste). Reste le préfixe *de-*, dont il ne sait que faire. Quant à *silvarias*, dont il fait l'épithète de *apir*, il le regarde comme remplaçant *silvestres*. Le mot allemand *folliu*, qui peut aussi être un singulier, il le réunit à la glosse suivante, au mot *flasca* (allm. mod. *flasche* bouteille) : *folliu flasca* (bouteille remplie) ; mais la traduction romane *puticla* (bouteille) serait incomplète, puisqu'il n'y a pas d'adjectif. Sans connaître cette interprétation, j'avais donné la suivante : « *Picherir* signifie ruches, mais jamais il n'a pu exister une « expression romane équivalente *deapis*, et que serait donc « *siluuarias?* Peut-être serait-il permis de tirer des mots « *deapis siluuarias* la combinaison *apiarias de siluua*, en « supposant que les mots *de siluua* se trouvaient écrits au-dessus « de *apiarias*, et qu'une distribution maladroite du copiste a pro- « duit cette confusion ; il est vrai que l'*s* de *deapis* aurait alors « été ajouté. *Apiarium* est le pr. *apiari*, fr. *achier*, l'expression

« *de siluua* répondrait à l'allm. *folliu,* c'est-à-dire *remplies,* « prises dans la forêt ou dans la lande. » On se rappelle ici un passage de la *Loi des Lombards,* où il est question des ruches des bois : *si quis de arbore signata in silva alterius apes tulerit,* lib. I. tit. 25, § 37. M. Holtzmann enfin suppose (p. 176) qu'il faut suppléer *vasa* devant *de apis,* qu'il regarde comme représentant *de apibus. Silwarias,* selon lui, doit être mal écrit pour *alvarias* = *alvearia. Folliu* se rapporte à *picherir* : c'est *alvarias* qui signifie ruches pleines. J'objecterai, qu'alors le mot à suppléer *vasa* serait de trop, puisque, d'après la correction de M. H., il y aurait ensuite encore *alvarias :* il y aurait pléonasme. Le mot *silwarias* ne peut certainement pas être conservé, car c'est un des mots qui n'existent ni en latin ni en roman : il faut donc le corriger, et la correction proposée par M. Holtzmann, *alvarias,* est assez heureuse. Il paraît cependant que le scribe a transposé les mots; je propose de lire : *alvaria de apis* (*apibus*) *picherir folliu*; on aurait ainsi un sens convenable. *De apis* servirait à préciser la signification de *alvaria,* de même qu'on dit en français « ruches d'abeilles », car *alvearia* ne signifie pas exclusivement ruches, cfr dans Papias : *alvearia, praesepia, vasa apum.* Mais le traducteur comprit « corbeilles remplies d'abeilles » au lieu de « corbeilles à abeilles ».

154. **Mandacaril** *moos* (nourriture). — Le mot roman paraît défiguré, il faudrait au moins lire *manducaril.* Eckhart cite à l'appui de cette forme le lat.-moyen *manducaria* = fr. *mangerie,* Grimm cite un autre mot, qu'il trouve dans Raynouard, *mandachura,* emprunté à une charte du XIIIe siècle. Ne faudrait-il pas voir dans ce dernier mot la forme *manchadura* pour *manjadura?*

155. **Va** *canc* (allm. mod. dialectal : *gang* va!) — Cette glosse nous fournit une forme toute romane, de la conjugaison de *vadere,* fr. *va,* pr. *va* et *vai.* Mais dans les *Altdeutsche Gespräche* (Dialogues en ancien-allemand) de Grimm on rencontre la forme romane *fors* accompagnant le latin *i : ganc hûz* est traduit par *i fors!*

156. **Fac iterum** *to avar* (allm. mod. *thu' aber-mals* fais encore une fois); — l'expression est toute latine.

157. **Citius** *sniumo* (aussitôt, à la hâte). — *Cito* se retrouve dans l'it. *cetto* et l'esp. *cedo.* Suivant Grimm, le mot allemand devrait être au comparatif : *sniumor.* Il faut cependant rappeler que dans les *Glosses de Kéro* aussi, *citius* a le même sens que *cito* (*citius scero* rapide, Graff VI. 537).

158. **Vivaziu** *iili* (allm. mod. *eile!* hâte-toi). — Grimm propose *vivaz vai,* en se fondant sur l'expression provençale *anar viatz*. Cette conjecture mérite certainement d'être prise en considération : il y aurait un impératif roman répondant à un impératif allemand. Mais ne serait-il pas possible de sauver le texte du manuscrit? *Vivaziu* contient le pr. *vivatz, viatz,* cela est hors de doute. On pourrait dire, par exemple, que cette forme *vivaziu,* où l'on a ajouté la désinence *-iu,* a été provoquée par la glosse précédente *cit-ius,* ce qui serait en effet possible. Mais, à la rigueur, le pr. *viatz,* qu'on ne connaît que comme adverbe, non comme adjectif, peut parfaitement avoir pour étymologie une forme dans le genre de *vivacius,* car l'adverbe ne pouvait pas venir de *vivax* à cause de l'accent, ni de *vivacem* à cause du genre de ce dernier : *us* disparut d'après les lois de la phonétique provençale, comme dans *nesci* de *nescius,* enfin aussi l'*i,* comme dans *aveneditz* de *adventicius*; il est possible qu'à l'époque où vivait notre glossateur, on ait encore dit *vivazi*. Que le comparatif soit descendu à la signification du positif, on n'a pas besoin de s'en inquiéter, cfr le synonyme latin *ocius* pour *ociter,* et l'article précédent [1].

159. **Argudu** *skeero* (rapide). — L'ital. *arguto* ainsi que l'esp. et port. *argudo* ne sont connus qu'avec le sens du lat. *argutus* sagace, mais la signification « aigu » pouvait passer à la signif. « rapide, agile » : l'adj. anc. h. allm. *skeri,* par ex. (dont le mot *skero* de notre glosse est l'adverbe) signifie 1° acer ad investigandum, sagax, 2° velox; cfr encore les diverses significations du lat. *acer* et du grec ὀξύς. La conjecture de Graff *actutum* n'est donc pas nécessaire. Cette signification « rapide » concorde aussi avec la signif. de l'anc. fr. *arguer* « pousser, exciter », p. ex. : *des esperons l'argue* (le cheval), *Gui de Nant.* p. 35, cfr aussi l'anc. fr. *s'arguer* = s'empresser.

160. **Moi** *mutti* (boisseau). — *Moi,* du lat. *modius,* est le pr. *moi,* forme qu'on a le droit de supposer à côté de *muei,* fr.

1. J'ai dit qu'il n'existe pas d'exemple de *viatz* employé comme adjectif. Cependant il existe un adverbe *viassamen,* qui semble supposer un adjectif à deux désinences *viatz viassa.* Mais celui-ci n'aurait pas pu se former régulièrement de *vivax,* il a dû se former de *vivus* et du suffixe *-aceus.* Mais comme le provençal ne se sert pas de ce suffixe pour former ses adjectifs, on se voit obligé de s'en tenir à l'étymologie *vivax :* la langue a peut-être eu recours à une intercalation : car *viatzmen,* qui se retrouve dans l'it. *vivacemente,* eût été un composé un peu dur à prononcer.

muid. Ce mot revient dans la glosse suivante : **quanta moi** *in manage mutti,* dont la partie allemande a été heureusement corrigée par Grimm en *wêo managê mutte* (ce dernier pour *muttâ*) = combien de boisseaux? On est étonné de voir le pluriel tout latin *quanta* au lieu de *quanti* ou *quantos*. L'auteur pensait peut-être au neutre *modium,* usité dans le latin-moyen et employé déjà par Caton (v. Diefenb., *Gloss. lat.-germ.*); il va de soi que cette forme n'a pu exercer aucune influence sur la forme du roman *moi*.

162. **Sim** *halp* (allm. mod. *halb* demi) : — pr. *sem,* fém. *sema* privé, p. ex. : *sem de tot joi* = privé de toute joie, *semar* priver; anc. fr. *seme* faible, débile, Roquef. (ce dernier appartient-il bien à cette catégorie?), forme dialectale : *semer* mutiler (ce n'est pas le verbe *semer* que j'ai cité dans mon *Dict. Etym.* I. article *scemo*, ce dernier doit être corrigé en *sevrer*); it. *scemo* amoindri, *scemare* amoindrir; dans le plus ancien latin-moyen : *semus* mutilé, *simare* mutiler. Tous viennent du lat. *semis* = moitié, privé d'une moitié, d'où : amoindrir, etc.

163. **Aia tutti** *wela alle* (all. mod. *wohl alle* eh bien tous). — *Aia* n'est pas, comme le croit Eckhart, le fr. *aide,* ni l'interjection *aïe,* c'est une forme correspondant au port. *eia,* esp. *ea.* = lat. *eja*. Il faut remarquer la forme *tutti,* parce qu'elle nous apprend que le pluriel provençal *tuit* s'est formé d'une forme romane antérieure *tuti* ou *tutti,* par métathèse, que partant la langue romane de la France n'avait pas encore complètement perdu l'*i* désinentiel du pluriel, quoique peut-être on prononçât déjà le mot en une seule syllabe : *tuttj* (ce *j* étant égal à *y* dans *ayons*.) V. *Gramm. romane* II. *Flexion : Pronom provençal,* 5.

164. **Vestid** *cawati* (habillement). — Le lat. *vestitus* s'est conservé dans l'it. *vestito,* esp. *vestido,* cat. *vestid,* roum. *vischieu* (de *vischir* = vestire), mais il ne s'est pas maintenu en français ni en provençal. Cependant on lit dans l'ancien poème de la *Passion de J.-Christ*, 11 : *palis, vestit, palis, mantels davant estendent a sos pez.*

165. **Laniu vestid** *uillinaz* sous-entent. *cawati* (allm. mod. *wollene* de laine); 166. **lini vestid** *lininaz* (allm. mod. *leinene* de lin). — La forme romane de ces deux adjectifs latins *laneus* et *lineus* permet de supposer qu'ils ont existé dans le domaine français, et en effet l'idiome méridional possède à la fois *lani* et *lini,* pour lesquels il faut supposer les féminins *lanha, linha* (ce dernier existe). L'italien a *lano, lino*.

167. **Tramolol** *sapan* (toile fine). — La première moitié du mot roman concorde avec le fr. *tramail,* l'it. *tramaglio,* le lat.-moy. *tremaculum,* filet de pêche qu'on étend au travers des petites rivières : c'est aussi le mot que les interprétateurs ont proposé. Mais la différence entre un grossier filet et une toile fine saute tellement aux yeux, qu'il paraît prudent de séparer les deux mots, dont le second, *tramail,* se rattache plutôt à *ter-macula* ou *tri-macula* (à trois mailles). C'est ce que j'ai fait dans mon *Dict. Etym.* I. *tramaglio* (où il faudra cependant lire *tramolol* au lieu de *tramolot*), en rapprochant le fr. *treillis,* it. *traliccio,* venant du lat. *tri-licium.* Quant à l'étymologie du mot de notre glosse, il n'y aurait pas trop d'inconvénients à adopter le lat. *trama* = trame du tissu, dont le sens peut être étendu au tissu entier. Mais il n'existe pas de dérivé roman correspondant, et l'on peut se demander si dans la forme mal-sonnante *tramolol,* avec le double suffixe *ol,* le deuxième *ol* n'est pas l'effet d'un lapsus du scribe, tel qu'on en rencontre fréquemment dans les manuscrits. Il faut encore remarquer, à propos du deuxième mot de la glosse, que *sapan* est à la fois roman et allemand : pr. *savena,* anc. fr. *savene,* etc.

168. **Vellus** *willus* (toison) : — pr. *vell,* it. *vello,* esp. *vello.*

169. **Punxisti** *stahhi* (allm. mod. *du stachest* tu piquas). — *Punxi* pour *pupugi,* forme citée par un grammairien, comme n'appartenant pas à la langue littéraire, appartient en effet au parler populaire, c'est-à-dire à la langue romane, ex. : *poins, poinsist,* etc. Cependant les glossaires présentent plus souvent la forme *pupugi,* cfr Graff VI. 729.

171. **Campa** *hamma* (fesse, gigot). — La traduction ne concorde pas avec le sens du pr. *camba,* fr. *jambe,* mais il est possible qu'elle se rapproche plus du sens primitif du mot, qui a dû être face sinueuse, courbure, pli du genou : car sa racine est le celtique *cam* courbé, sinueux, dont les nombreux dérivés latins et romans désignent tous quelque chose de recourbé : ex. : lat. *cam-urus, cam-erus,* courbe, tordu, *cam-era* voûte, *cam-erare* voûter; port. *camba* jante de la roue (bois recourbé); v. *Dict. Etym.* I. *gamba.*

172. **Ponderosus** *haolohter* (souffrant d'une hernie). — La signification attribuée ici à *ponderosus* n'est ni latine ni romane, on trouvera des renseignements sur ce mot dans Ducange; sur son emploi dans les glossaires on peut consulter Graff IV. 848, où l'allm. *haoloht, hôloht* traduit à la fois *her-*

niosus et *ponderosus*. Ces deux mots sont aussi synonymes dans Papias.

173. **Albios oculos** *staraplinter* (allm. mod. *staarblind* littér. : aveugle de la cataracte). — Le scribe a probablement voulu écrire *albioculus*, mais ayant écrit *albios-* au lieu de *albioc-* et s'étant aperçu de la faute commise, il recommença le mot *oculus*. Ce mot *albioculus* désigne, suivant Eckhart, quelqu'un *qui nil nisi album in oculo habet*. Il ressemble tant à l'it. *avocolo* et au fr. *aveugle*, que l'identité des deux mots se présente d'elle-même. D'ailleurs la forme *av-eugle* me paraît être une forme plus juste que celle que donne notre glosse : elle vient, comme on le sait, de *ab-oculus*; on en rapprochera pour *ab* le composé *abnormis* et une forme appartenant au grec de la décadence ἀπ-όμματος = ἐξ-όμματος. *Albioculus* aurait certainement donné en français plutôt une forme *aubeugle*, si l'on en juge par les formes *aube, aubade, aubépine, aubier, aubin*. Il vaut donc mieux voir dans ce mot l'effet d'une méprise, qui a fait entrer dans le composé *aveugle* l'adj. *albus*, qu'une forme plus ancienne.

174. **Gyppus** *hovarohter* (bossu, bosselé). — Dans *y* pour *i*, je ne vois pas l'effet d'un hasard, d'autant plus que cette glosse est la seule où le scribe emploie cette lettre. Au commencement du moyen-âge on écrivait souvent, au lieu de *gibbus* (convexe, bossu), *gybbus*, et on prononçait cet *y* comme un *u* : c'est ainsi que s'explique l'it. *gobbo*, roum. *gob* (bosse), fr. *gobin* (bossu); de même *thyrsus* (tige des plantes) donna naissance à l'it. *torso*, *crypta* à *grotta*, βύρση à *borsa*, τύμβος à *tomba*. Cfr *Dict. Etym.* I. *gobbo*. — Les mots *lippus* et *claudus* des deux glosses suivantes n'offrent pas beaucoup d'intérêt : il n'y a qu'à rappeler que dans le domaine franco-provençal on n'en trouve que des dérivés, par ex. en prov. *lipos* et *claudicar*.

180. **Gulvium** *noila* (a. h.-all. *nuoil* rabot). — C'est le fr. *gouge*, esp. *gubia* : on le rencontre déjà dans Isidore, écrit de deux manières : *gubia* et *gulbia*. Le mot paraît être emprunté à l'ibérique : le basque *gubia* signifie arc, *gubioa* gorge (v. le recueil de Humboldt) : de même l'allm. *kehle* (gorge) peut aussi désigner une tringle dans laquelle est pratiquée une rainure. Cfr *Dict. Etym.* I. *gubia*.

181. **Indica mih** *sage mir* (dis-moi). Avec cette glosse commence la longue série des phrases, sur lesquelles il y a d'ailleurs peu de chose à dire. *Mih* pour *mihi* va de soi. Ici M. Wackernagel (v. l'article supplémentaire de Grimm, p. 4) rappelle

une expression traitée par J. Grimm dans le *Journal de Haupt* II. 191 : c'est la protestation usitée entre religieux dans les couvents allemands *crede mich!* pour *mihi*.

189. **Pergite** *sindos;* — lisez *pergis,* comme le propose Grimm.

201. **Necessitas** *durfti* (allm. mod. composé singul. *noth-durft* besoin). — Le mot allemand doit être regardé comme un pluriel, à cause du dernier mot de la glosse précédente *warun* (allm. mod. *waren* étaient), et au lieu de *necessitas* il faut lire *necesse,* à cause du mot *multum* de la glosse suivante, comme le remarque encore Grimm. Cependant dans le latin-moyen, *necessitas est* avait le même sens que *necesse est* (p. ex. : *si necessitas fuerit, Form. Mabill.* 51), et l'on oublia sa qualité de substantif, de sorte qu'on s'explique qu'avec le temps on ait dit *multum necessitas est.*

208. **Intellexisti** *firnimis* (au-dessus du premier *i* il y a un *v* dans le ms.), lisez : *intellegis*; 212. **intellexistis** *firnemames,* — lisez : *intellegimus,* car les deux verbes allemands sont au présent (Grimm).

216. **Remanda** *capiutu*; — lisez *remando* (Grimm).

221. **Sicp sic potest** *so mac* (allm. mod. *so mag,* indic. prés. littér.: ainsi peut = il est possible ou permis que); il faut rayer *sicp,* qui ne peut être que l'effet d'un lapsus.

230. **Spientia** *spahe;* — il faut lire avec M. Wackernagel : *sapientia spahi.*

244. **Malas** *upile* (all. mod. *übel* maux). — Grimm propose de corriger *mali,* M. Wackernagel *malos.*

245. **Bonas** *cotiu* (all. mod. *gute* bons, bonnes). — Grimm propose *bona.*

REMARQUES SUR LA PHONÉTIQUE DES MOTS ROMANS.

Différentes questions de phonétique ont déjà été traitées dans le commentaire qui précède : il y en a quelques autres qu'il est plus aisé de traiter séparément.

La voyelle *a* au lieu de *e* à la première syllabe du mot, lorsqu'elle n'a pas l'accent, v. gl. 11.

La voyelle *e* à la première syllabe atone du mot, correspon-

dant au fr. *ai* dans *esilos* = *aissel* 104, *mediran* = *mairien* 105, nous représente déjà le passage d'une diphthongue à une voyelle simple (dans la prononciation). On peut en rapprocher la forme *eramen* du *Gloss. de Reichenau.* Sur *e* pour *a* à la même syllabe, v. *keminada* 97.

La voyelle *i* remplaçant le lat. *ē* se rencontre dans plusieurs exemples : *pirpici* 74, *pulcins* 85, *bisle* (*pensile, pēsile?*) 96, *sim* (*sēmis*) 162. M. Wackernagel (*Umdeutschung* etc., p. 20) nous montre ce même phénomène phonétique dans des mots anc. haut-allemands empruntés au latin, et donne de nombreux exemples. On rencontre *i* remplaçant *e* atone dans *timporibus* 9, *mediran* 105 (qui vient cependant probablement de *medeiran*) et quelques autres; cfr dans le *Gloss. de Reichenau* la forme *visica* 33.

La lettre *u* représentant le français *ou, o,* comme dans le *Gloss. de Reichenau,* se rencontre p. ex. dans *purcelli, tutti, mantun, auciun, tundi.*

Les diphthongues *ai, ei, oi* apparaissent déjà, p. ex. dans *aia, seia, manneiras, moi.* Dans la partie allemande on ne rencontre jamais *ai,* mais toujours *ei,* comme p. ex. dans les mots *einpar, pein, skeitila,* au chapitre VIII°. A la glosse 228: *peigira* à côté du roman *paioari.* La dipht. *au,* en exceptant les mots purement latins, n'est employée que dans *aucas, auciun.*

Dans les consonnes il faut remarquer les moyennes romanes remplaçant les fortes latines : la labiale *b* dans *bisle*; la dentale *d* dans *figido, fidelli, keminada, pridias, mediran, sedelli, argudu, vestid;* la gutturale *g* dans *ordigas, segradas* etc. Le *Voc. de Saint-Gall* nous montre le même phénomène dans *ballida* (*pallida*), *babille* (*papilla*), *prades* (*prata*), *gubrunes* (*crabones*), *indiga* (*indica*).

Mais l'inverse a lieu aussi : la forte à la place de la moyenne; c'est un germanisme. La labiale *p* dans *parba, putel, pragas, puticla, pirpici, umpilico, trapes, gyppus;* la gutturale *c* dans *callus, uncla.* De même, le *Voc. de Saint-Gall* fournit, pour *p* : *prachia, cupiculus, ropustus, gippus* ; pour *c* : *carrulus.* Il a été question de ces germanismes dans l'Introduction, pp. 75 et 76. On rencontre *v* remplaçant *b,* suivant une loi générale, dans *cavallus* ; on rapprochera *travis,* du *Gloss. de Reichenau,* et *cervellus,* du *Gl. de Saint-Gall.*

Il faut surtout remarquer la notation *ci* là où elle correspond au pr. *tz* et au fr. *s.* Déjà dans le *Glossaire de Reichenau,* p. 66, nous avons remarqué *ci* ainsi que *ti* là où le français a *ç,*

dont ces notations paraissent aussi avoir eu déjà alors la valeur phonétique ; elles furent remplacées plus tard, comme on le sait, par *cz*. Nous en trouvons un exemple dans *pirpici*, probablement un pluriel, mais ne pouvant guère venir de *berbicus*, qui n'apparaît qu'assez tard en latin-moyen ; c'est plutôt le pr. *berbitz*, forme appartenant à toutes les langues romanes. C'est bien ainsi qu'il faut aussi juger le *ci* dans *facias* et *auciun*, c'est-à-dire que ces deux mots étaient prononcés *faças*, *auçun*. Le *Glossaire Rz.* donne *vespertilio calva suricis* : il est possible que dans le dernier mot *ci* remplisse la même fonction, et que l'*s* final y soit superflu ; en prov. : *soritz*. Cette notation *ci*, *ti* = *ç* était usitée encore des siècles après. Dans le *Fragment de Valenciennes*, p. ex. on trouve *pescion* = fr. *peisson*, *poisson*, *pretiet* = fr. *prisé*. La *Passion de Jésus-Christ* écrit *cio* à côté de *zo*, *so*, *cho* ; le *Saint-Léger* écrit *corroptios*, en trois syllabes, = pr. *corrossos* : si l'on avait réellement prononcé l'*i*, le mot eût compté pour quatre syllabes (dans le *Frag. de Val.* il est écrit *correcious*, prononcez *correçous*). M. Bartsch, en parlant des deux mots *lanci* et *faillenti* dans le *Fragment d'Alexandre*, v. 96 et 97, a parfaitement raison de dire que l'*i* n'y servait qu'à indiquer que le *c* et le *t* devaient être prononcés comme un *z*. On sait que dans des textes postérieurs la notation *ce* joue le même rôle, p. ex. lorsque le *Psautier d'Oxfort* écrit *exalceat* à côté de *exalçad*, *menceunge* pour *mençunge*, etc. La même chose n'aurait-elle pas aussi déjà lieu ici dans *falcea*, qui n'est autre chose que la forme *fals* (lat. *falx*) transportée dans la première déclinaison, sonnant donc *falça*, it. *falcia?* Ou encore pour les formes *calice* et *vertice* (le ms. donne *verticem*), qui ne seraient pas des formes d'ablatif, mais répondraient au pr. *calitz* et à l'anc. fr. *vertiz?* L'auteur aurait pu se servir partout du *z*, mais il n'osait pas l'employer dans des mots latins.

La lettre *f* à la place de *v* dans *fidelli*, *ferrat*, *fomeras* constitue encore un germanisme évident, dont il a été déjà question plus haut, et qu'on rencontre aussi dans le *Gloss. de Saint-Gall*, où on lit : *fespertilia*, *farius*, *fofet*, et dans un autre glossaire du VIIIe ou IXe siècle (Graff I. LXXII), qui écrit *frifolus*. Cette tendance à mettre l'aspirée à la place de la spirante s'est aussi manifestée dans la germanisation des mots empruntés au latin, et surtout dans les noms de lieux romans employés par le haut-allemand.

La gutturale douce *g* dans *cinge*, *intrange* a été traitée plus

haut, p. 61. Peut-être est-il aussi permis de la supposer dans *figido* (*g* = *y*, cfr anc. fr. *feye*, fr. mod. *foie*).

L'*h* n'est jamais omis. Notre glossaire diffère en ceci de celui de Reichenau.

Pour rendre l'*l* mouillé, notre glossaire emploie la notation *il*, dans la forme *cramailas* 134. Un autre exemple bien ancien est fourni par un manuscrit de Reichenau : *quaylas*, de *quac'las*, *Gl. de Reich.* 108; tandis que le titre comique à la fin de la *L. Salique* emploie la notation *li* dans *botilia*, où le deuxième *i* n'a aucune valeur étymologique, mais une valeur purement orthographique, comme l'*h* provençal; v. *Gramm. romane* I. *Consonnes françaises, L.*

Sur *n* roman à la place de *m* final, v. *Gl. de Cassel, mediran* 105. Sur l'existence d'un *n* nasal ou non, ibid. *mantun* 11.

Les initiales *sc, sp, st* ne sont pas plus affectées de l'*e* prothétique que dans le *Gloss. de Reichenau.*

Le *w* dans des mots d'origine allemande n'est pas remplacé par la notation romane *gu* : c'est une particularité de notre glossaire qui indique le nord de la France; v. p. 77, et *Gramm. romane* I. *Consonnes allemandes* : *V, W,* 1. Le ms. écrit quelquefois *uu* pour *u* = *v*, mais c'est l'effet du hasard.

La chute romane de consonnes placées entre voyelles ne se rencontre que dans trois exemples : *pao* pour *pavo, liones* pour *ligones, moi* pour *modius*.

III

LES GLOSSES DE VIENNE

Parmi les recueils de glosses latines du moyen-âge qui peuvent servir d'auxiliaires plus ou moins précieux pour l'étude historique des langues romanes, se trouve entre autres un glossaire latin-allemand de la bibliothèque impériale de Vienne : il fait partie d'un volume de parchemin, coté R. 3355, renfermant des manuscrits de différents siècles, dont il occupe les feuilles 234-236. Il a été publié une première fois par Denis (II, p. 1545), mais d'une manière souvent très-incorrecte; il l'a été d'une façon plus satisfaisante par Graff, dans ses *Diutiska*, III, 405[1].

Ce recueil est un fragment de peu d'étendue, ne contenant que quatre-vingt-douze glosses, parmi lesquelles une glosse double; le nombre des mots latins ou romans y est de quatre-vingt-quatorze : ils désignent tous des choses concrètes, se rapportant à l'agriculture et à l'économie domestique, surtout des vases, des habits, des harnais de chevaux. Il date probablement du XIe s. : c'est là l'opinion de Hoffmann de Fallersleben, qui en parle dans ses *Althochdeutsche Glossen* (glosses en ancien h.-alle-

1. Il aurait pu être utilisé d'une manière avantageuse pour l'interprétation des *Glosses de Cassel*, ce qui n'a été fait ni par W. Grimm ni par moi : les nombreux barbarismes et obscurités qu'il renferme m'avaient détourné d'entreprendre ce travail. Récemment W. Wackernagel attira de nouveau mon attention sur ces glosses : il m'invita à en faire le sujet d'un travail spécial (invitation à laquelle j'obéis volontiers) et m'envoya en même temps une copie de Hoffmann de Fallersleben, qui donne d'importantes corrections au texte de Graff.

mand), p. xxxj; c'est aussi l'avis de Graff, *Alth. Sprachschatz*, I, p. lxxiij. En effet les mots appartiennent encore tous à l'ancien haut-allemand pur; on n'y remarque pas la moindre trace de moyen haut-allemand : c'est ainsi que nous rencontrons l'ancienne forme *riumo*, et non *riomo* ou *riemo* (moyen h.-allm.); on y voit même encore employée l'ancienne copulative *a*, comme dans *scata-huot* (chapeau à ombre). L'idiome est très-nettement caractérisé : la consonne *b* est presque toujours remplacée par *p*; le groupe *pf* est représenté par *ph* ou aussi par *f*; *f* est maintenu ou rendu par *v*; la gutturale douce *g* n'est jamais remplacée par la forte; au lieu de la consonne *k* il y a simplement *ch*, excepté à la fin des mots et dans le groupe *sc*, où elle est représentée par *c*; la dentale douce *d*, pas plus que la gutturale, n'est jamais représentée par la forte; et réciproquement la forte ne cède jamais la place à la douce. Le consonantisme concorde donc en général avec celui des *Glosses de Cassel*, et comme aussi le vocalisme est à peu près le même dans les deux recueils, il est peut-être permis de tirer de cette concordance quelque conclusion sur la contrée où fut écrit le glossaire de Vienne.

Quant aux mots non allemands, leur forme toute particulière a déjà excité l'étonnement du premier éditeur, Denis : il s'est demandé si c'était un italien se trouvant en Allemagne ou un allemand se trouvant en Italie qui avait rédigé ce glossaire. Qu'un allemand en soit l'auteur, cela est bien certain; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que l'auteur n'a pas recueilli ces mots de la bouche du peuple, mais qu'il les a extraits d'autres glossaires. Car d'une part les mots se trouvent rangés en plusieurs endroits presque dans le même ordre que dans d'autres recueils beaucoup plus anciens; et d'autre part l'auteur n'a pas su se défaire de certaines particularités que présentent ces recueils dans la manière de traiter certains mots : c'est ainsi qu'il met p. ex. des accusatifs pour des nominatifs, notamment *burim* pour *buris*, qu'il accompagne *forceps* de l'étymologie *a pilo*. Il est facile de reconnaître que, malgré les modèles présents à ses yeux, l'auteur a souvent confondu le latin avec le roman, et non-seulement avec l'italien, mais aussi avec le français, langues qu'il avait probablement apprises à l'étranger. Des mots romans isolés se rencontrent dans tous les glossaires latins-allemands, tandis que dans le nôtre on ne les rencontre plus isolés, mais par groupes compacts, et les mots mêmes qui ne prennent pas une forme purement romane, qui sont contraints de se plier à la forme latine, présentent néanmoins des traits tout romans. On rencontre p. ex. *v* pour *p*,

comme dans *cavistrum* (*chevêtre*); *g* pour *c* guttural, comme dans *mánaga* (prov. *manga*); de même *d* pour *t* dans *sida, fibuladura, cusidura, vestido*; surtout *s* servant à rendre la prononciation du français *c*, dans *lansa, sincta, arsilun*. Mais l'auteur s'oublie plusieurs fois jusqu'à se conformer à la prononciation allemande, lorsqu'il met *p* au lieu de *b*, ou *ch* au lieu de *c* guttural. Comment se fait-il que d'autre part d'autres glossographes allemands remplacent si fréquemment par *g* ce même *c* guttural, surtout lorsqu'il se trouve à l'initiale? Le nôtre écrit *guba, galdarios, gramagla*; d'autres écrivent *glunes, gratigula, gunnus*, etc. Il est vrai que beaucoup de mots étrangers adoptés par l'allemand dûrent subir cette modification phonique, p. ex. en ancien haut-allemand : *gapha* (du roman *capa*), *garminôn* (*carminare*), *gruft* (*crypta*), en moyen haut-allemand: *gerner* (*carnarium*), *gumpan*, *gumpost* (*compositum*), *gunter feit* (*contra factum*). La langue allemande avait donc aussi bien que le roman une tendance à faire descendre la gutturale forte à la douce, seulement le roman ne fait ordinairement subir ce changement qu'à la gutturale médiane; v. Wackernagel, *Umbildung*, etc., p. 26. Un autre trait caractéristique de notre glossaire est une certaine indépendance qu'il montre dans sa manière de traduire : il s'écarte souvent de la traduction traditionnelle, mais quelquefois pour s'égarer.

Parmi les quatre-vingt-quatorze mots non allemands il y en a environ trente, desquels on peut affirmer qu'ils sont romans; il n'y en a que sept qui appartiennent exclusivement au latin; un nombre à peu près égal ne se retrouvent ni en latin ni en roman (quelques-uns cependant en latin-moyen). Une trentaine de mots appartenant à la fois au latin et au roman ne donnent lieu à aucune remarque importante : je m'abstiendrai donc de les mentionner.

Pour ce qui concerne les désinences, il faut remarquer que plusieurs mots sont à l'accusatif singulier; d'autres sont à l'accusatif pluriel en *-as*, ce qui fait penser au provençal, d'autres enfin se terminent en *-o* comme en italien. Quatre mots seulement sont dépourvus de toute désinence de flexion : ce sont : *pol, thomar, paludel, arsilun*.

Nous allons traiter les mots les plus remarquables du glossaire.

COMMENTAIRE DES MOTS LES PLUS REMARQUABLES DU GLOSSAIRE.

Burim[1] *fluoges houpit* (allm.-mod. *pfluges-haupt*, littér. tête de charrue). — Le mot roman est aussi donné à l'accusatif par d'autres glossaires, p. ex. par le *Gl. de Sélestadt* (*purim phlogis hobit*, p. 361), probablement parce que les auteurs pensaient au passage de Virgile *in burim*, par lequel seul on le connaissait. Il faut remarquer que ce mot, qui est un terme d'agriculture romaine, n'a persisté qu'en Italie (*bure*, mascul., milanais : *burett*), et qu'il n'a pas passé les Alpes.

Lora *ioh-halma* (courroies servant à attacher le joug, Grimm III. 456), — port. *loro* (courroie qui porte l'étrier), anc. fr. *lorain* (courroie), n'existe pas en italien, peut-être parce qu'il se serait confondu avec *l'oro*.

Pol *cholpo* (allm.-mod. *kolben* crosse). — On ne peut pas penser à *polus*, qui ne désigne en latin que l'axe céleste. Si l'on veut y voir le roman *pal* = lat. *pālus* (poteau), on a un mot qui convient à la traduction allemande.

Cimalic (Graff : *cimalio*) *scata-huot* (allm.-mod. *schatten-hut* chapeau à ombre). — Il faut lire *cimalia,* qui se trouve dans Carpentier et signifie « sommets des arbres », anc. fr. *cimeaulx,* cité par le même auteur. Le mot ne peut être autre chose qu'un dérivé de *cime*. Le « chapeau à ombre » pouvait se composer de branches, comme nous le voyons par ces vers cités par le Dict. moyen haut-allemand de Benecke-Müller-Zarncke : *in des meigen bluot braeche ich ir ein skatehuot* (dans la floraison de Mai je cueillerais pour elle un *chapeau à ombre*) : la traduction allemande s'accorde donc avec le sens du mot roman. — Cette glosse nous permet de proposer une correction dans un glossaire de Leyde (*Journal de Haupt* V. 198) du XIe siècle; il contient cette glosse mutilée *Samalich. Scato....* (quatre lettres illisibles). Le deuxième mot ne peut être autre chose que *scato-huot*, parce qu'il n'existe aucun autre composé avec *scato* qui convienne; le premier mot est probablement notre *cimalic*, que le scribe ne comprenait pas, et comme il lui rappelait le lat. *similiter*, si fréquemment employé dans les glos-

1. Le manuscrit emploie presque partout des initiales minuscules.

saires, il écrivit étourdiment à sa place le mot allemand synonyme *samalich*.

Humeruli *chipphun*. — Le premier est donné par Papias comme un mot se rapportant au char : *humeruli, qui extremitatibus axis fiunt* = qui sont appliqués au bout des essieux, explication confirmée par plusieurs glossaires latins qui le traduisent par *luni* ou *luninge* c.-à-d. clous de l'essieu, v. Graff II. 221, *Diutiska* II. 172. Ce même sens est aussi attribué à *humerulus* par des glossateurs français : car le mot *úéce*, par lequel il est traduit dans le petit *Glossaire de Tournai*, ne peut guère être autre chose que *obex* (barre, verrou) qui en ancien-allemand est également expliqué par *lun*; la même origine et le même sens doivent être attribués au lorrain *ouche* (*ch* correspond ici au lat. *ç*). Cependant la plupart des glossaires allemands traduisent, comme le nôtre, *humeruli* par *chipfun*, p. ex., *Gl. de Selest.* p. 362[a], *Gl. Trev.* p. 17, 30, *Gl. Lindenbrog.* 696, *Sumerlaten* 32, 10; or *chipfun* désigne les grosses barres attachées à l'axe et soutenant l'échelle. Mais cette signification n'est donnée à *humerulus* par aucun glossaire latin ni roman, et l'esp. *hombrillo* a également un autre sens. Il serait néanmoins possible que la signification qu'on rencontre dans le latin-moyen fût prise dans la langue vivante, qu'elle fût romane, puisqu'elle est aussi attestée par Papias, dont la patrie est romane. On se représentait le char, et principalement la charrue, comme un être animé, comme un animal, auquel on attribuait une tête et une queue : l'axe autour duquel tournait la roue pouvait alors être envisagé comme l'épaule ou l'articulation dans laquelle se meut la jambe; le clou ou verrou de l'axe pouvait ensuite être désigné assez justement par un diminutif de *humerus* [1].

Medioli *napa* (allm.-mod. *naben* moyeux). — C'est le franç. *moyeu*. Il faut absolument corriger *modioli*, quoique beaucoup de recueils donnent la forme défigurée *mediolus*, p. ex. *Gl. Lindenbr.* 997, *Diutiska* II. 172, Diefenb., *Gloss. lat. moyen* 179, *Sumerlaten* 11[b], 32[a] : il est certain que les auteurs pensaient à *medius*, parce que le moyeu est le milieu de la roue. C'est de cette façon que les grammairiens savent rectifier la

1. En cimbrique *ahsela* désigne l'essieu aussi bien que l'épaule; et si l'on voulait remonter à une forme plus ancienne *ahsala*, qu'il est permis de supposer, on aurait une étymologie pour l'ital. *sala* (essieu), qui ne se retrouve dans aucune autre langue romane. Mais il est téméraire de supposer une influence du petit peuple cimbrique sur la formation de la langue italienne.

langue! Cette rectification n'a d'ailleurs eu aucune influence sur le mot français: car à côté de *moyeu* on ne trouve pas en ancien-français de forme *meyeu*.

Temo *languid.* — C'est l'it. *timone*, etc., avec l'accentuation régulière. La traduction allemande donnée ici comme dans la plupart des recueils est incorrecte: car *languid* (*lang-wiede*) désigne l'arbre de couche traversant le chariot dans toute sa longueur et servant à joindre ensemble ses deux trains. Et cependant il serait possible que l'une ou l'autre des langues romanes eût connu cette signification attribuée au mot latin de notre glosse, car Papias explique *temo* par *longitudo aratri vel plaustri*, ce qui s'applique plutôt à *langwide* qu'à « timon ». Un autre mot latin-moyen traduisant *langwide* est *longale*, DC.

Gerula *zupar* (allm.-mod. *zuber* baquet). — C'est l'anc. fr. *gerle*, v. la gl. *gerala zuipar*, au *Gloss. de Cassel.*

Guba *putina.* — Il faut rapprocher cette glosse de la gl. *cava putin* du *Gloss. de Cassel.* Elle fournit un nouvel argument pour lire dans ce dernier *cuva* au lieu de *cava*, malgré l'opinion de Grimm et de Holtzmann. On retrouve la même altération de la première syllabe dans *gubellas* Graff VI. 698.

Galdarios *chezzila* (plur.). — C'est la glosse *caldaru chezil* du *Gloss. de Cassel.* De même **chaldarioli** *chezzili* = *caldarora* (pour *caldarola*) *chezi* du *Gl. de Cassel.*

Gramagla *hala.* — Dans le *Gl. de Cassel : cramailas hahla*; mais nous avons encore la gutturale initiale faible *g* dans *gramacula Gloss. Trev.* éd. Hoffm. 16, 8.

Dolea *zentanara* (plur.). — De même *doleo kentenara* Doc. Misc. I. 204. Dans les deux cas la traduction allemande = allm.-mod. *zentner* quintaux est inexacte; dans le *Gl. de Cassel dolea* n'a que le sens de baquet, auge.

Angaria *stanta* (allm.-mod. *stante* grand vase ou réservoir en bois, baquet). — Cette glosse se retrouve littéralement dans d'autres recueils, v. Graff VI. 697. Le lat. *aquaria*, par suite d'une nasalisation assez fréquente, devint *ancaria* (voilà peut-être pourquoi l'allm. *anker* = ordin. « ancre » désigne aussi une mesure de capacité des liquides), et ensuite *angaria*, de même que *aequalis* donna en provençal *engal*. Par le passage de *ca* à *che ancaria* devint l'anc. fr. *anchere*, dans certains dialectes *ancere* (comme *ceval* pour *cheval*), dont la forme latinisée *ancheria* se retrouve dans une charte de l'an 1318, citée par Carpentier. Le lat. *aquaria* donna encore la forme non nasalisée fr. *aiguière*, prov. *aiguieira* = arrosoir, qui existe encore.

Falces *sengansa* (allm.-mod. *sense* faux). — Le *Gl. de Cassel* donne la glosse correspondante *falceas segansa*.

Falcidas *sihchilun* (allm.-mod. *sicheln* faucilles). — Le mot roman est une forme impossible : il faut corriger *falciclas*, c'est *cl* qui, par l'effet d'un lapsus calami, est devenu *d*, comme cela arrive assez souvent. A *falcicla* correspond exactement le catal. *falsilla*, pr. *faucilha*, fr. *faucille*.

Dolatrias *partun* (anc. all. *barte* hache, conservé dans *hellebarte* hallebarde). — Le mot *dolatria* (singul.) se laisse plus aisément transformer en *dolatoria* (marteau des tailleurs de pierres) qu'en *dolabra* (sorte de hache), qui n'a pas passé dans les langues romanes. *Dolatoria* a donné en français *doloire*, et *doladera* en espagnol, où le suffixe *or* est assez souvent remplacé par *er*, tandis que l'anc. fr. masc. *doloir*, *Vocabul. d'Evreux* p. 7, se rattache à la forme *dolatorium*, qu'on trouve dans Isidore. Notre glosse est la même que la gl. *dolatoria partun* du *Gl. de Saint-Gall*, et *dolatoria parta* Hattemer I. 309, *Sumerlaten* 35 [b].

Bantini *pecchi* (allm.-mod. *becken* bassins). — Le mot roman doit être corrigé en *baccini*; le copiste a lu *nt* au lieu de *cc*.

Urceolum *urzal*. — C'est l'it. *orciuolo* (cruche), avec un suffixe différent, anc. fr. *ourcel* (petit vase), Roquef., *orciaus*, *Voc. d'Evreux* p. 37. En anc. haut-allemand il y a les variantes *urzeol*, *urzol*, *urzel*, moyen h.-allm. *urgel*.

Manile *hantichar* (vase qu'on peut manier avec la main). — La forme *manile*, de *manus*, se trouve çà et là en latin-moyen pour désigner un vase dans lequel on se lave les mains, mais il n'existe pas en roman. Il n'est resté en roman que le composé *aquamanile* = bassin, cuvette dans laquelle on versait l'eau de l'*urceolus*, donné par la glosse précédente (*urceolo uno cum aquamanile*, de l'an 915, DC.) : c'est l'esp. *aguamanil* (arrosoir). La forme la plus ancienne est *aquaemanalis*, dans Varron, cité par Nonius; une forme plus récente est *aquiminale*, dans Julius Paulus, à laquelle se rattachent les formes du latin-moyen citées par DC.

Focipe apilo *scari* (allm. mod. *scheere* ciseaux). — Il faut lire *forcipe* = *forcipa* du *Gl. de Cassel*. Le deuxième mot *apilo*, a été omis par Graff, qui ne l'a probablement pas compris. Isidore 20, 13, dit en parlant des ciseaux : « si a filo » feruntur, *f* ponitur ut *forfices*, quae sunt sartorum; si a pilo, » per *p* ut *forpices*, quae sunt tonsorum. » Notre auteur aurait

donc dû écrire *forpices*, parce que *forcipes* n'a rien de commun avec *pilus*, prétendue étymologie de *forpices*.

Fiscina *fiscer* (all. mod. *fischer* pêcheur). — Au-dessus du *c* du mot allemand il y a un *k*. Le mot latin doit être corrigé en *fuscina* = it. *fuscinola* fourche; je ne connais pas d'autre mot roman qui puisse s'y rattacher.

Manuterias *hantduuchillū* (allm.-mod. *hand-tüchlein* petite serviette). — Déjà Grégoire le Grand se sert du mot *manutergium*, formé comme *manutigium*, et plus tard on voit aussi apparaître la forme syncopée *manuterium*. Les idiomes populaires ne le connaissent pas.

Fossorias *houun* (allm.-mod. *hauen* houes). — Le mot roman apparaît déjà dans Isidore 12, 14 : « *fossorium* vocant quod foveam faciat »; et il est probable que les laboureurs romains le connaissaient aussi. Il n'a néanmoins persisté qu'en France : pr. et anc.-fr. *fossor;* cfr. dans un gloss. lat.-franç. cité par DC.: *ligo hoe* ou *fossour*.

Genuale *ampahtlahhan*. — Le mot latin signifie genouillère et est correctement traduit dans un manuscrit d'Emmeram cité dans Graff II. 158, par *chni-lachan* morceau d'étoffe pour couvrir le genou (*chni* = allm.-mod. *knie* genou), tandis qu'ici il est inexactement rendu par *ampaht-lahhan* = littéral. toile de service (cfr *serviette* de *servir*), qui sert autre part à traduire *gausape, mensale* et *mappa*. On ne peut rapprocher de *genuale* que l'it. *ginocchiale*.

Rosarum *scarasahs* (couteau à tondre). — Il faut lire *rasorium*, qui n'existe pas en latin classique, mais apparaît déjà dans les *Glosses d'Isidore* et fréquemment plus tard : it. *rasojo*, fr. *rasoir*, et avec un sens un peu différent: port. *rasouro*, esp. *rasero* = racloir.

Procula *zuec* (allm.-mod. *zweck* = broche, broquette). — Il faut lire *brocula*, mot appartenant à toutes les langues romanes, d'origine incertaine, p. ex. esp. *broca*, fr. *broche* = outil de cordonnier pour mettre des clous au talon. Le diminutif donné par notre glosse ne se retrouve que dans le *Gloss. de Lille : brocula broche*.

Spado *drât* (allm.-mod. *draht* fil de fer). — Le mot roman contient une faute d'écriture : c'est l'it. *spago* ficelle mince, venant, suivant Ferrari, de *spartum* = corde ou ficelle faite avec une certaine plante appelée en espagnol *esparto*, d'où ont pu naître les mots *sparticus, sparcus, spacus*, qu'on rencontre en latin-moyen et qui sont traduits dans les glossaires allemands

par *drât* (fil) Graff V. 239; v. *Dict. Etym.* II. a. *spago*.

Manugo *stil* (allm.-mod. *stil* manche, tige). — Le mot roman pourrait être une défiguration de *manubrium* (manche), mais il correspond beaucoup plus littéralement à l'it. *manico*, esp. *mango*, fr. *manche*, dont il paraît être le plus ancien exemple. On lira donc *mánago*, conformément à une autre glosse de notre recueil *mánaga armilo* (allm.-mod. *ermel* manche d'un habit).

Fundallo *sola* (allm.-mod. *sohle* semelle). — Le premier mot est écrit *Sundallo* dans l'édition de Graff; et en effet ce mot est plus facile à comprendre que *fundallo*; ce pourrait être l'it. *sándalo*.

Mezipe *ufsiuid*. Quel est le sens de cette glosse? Graff lit *uf-fiuid*, mais il n'a pas admis ce mot dans son grand dictionnaire anc. h.-allemand.

Thomar *uperscuhi* (allm.-mod. *über-schuhe* souliers destinés à être mis par dessus [*über*] d'autres chaussures). — Le premier mot n'est pas latin; il est originaire de l'Europe orientale, se retrouve dans l'it. *tomajo*, et fait supposer une forme plus ancienne *tomario* ou *tomaro*; v. Diefenbach, *Dict. gothique* I. 207.

Piz *spiz* (allm.-mod. *spitz* pointe). — Le premier mot peut être regardé comme une forme de l'ancien nominatif français = *pic-z*, comme déjà dans le *Gloss. de Cassel* il faut regarder *pis* comme représentant *pic-s* : dans ce même glossaire nous rencontrons aussi le *z* comme signe du nominatif dans *wan-z*, avec la seule différence que dans *wanz* le *z* est pour *ts* (*want-s*). Un Roman eût sans doute écrit *pic-s*; mais l'auteur allemand de ce glossaire a peut-être été conduit à *piz* par l'allm. *spiz*. Le sens est « pointe en bec du soulier », en moyen-h.-allemand : *der spiz*.

Scoph *sôc*. — Selon moi, le premier mot est allemand, et non roman : *scôph-sôc* signifierait soulier de poète, soulier de chantre, et devait traduire le lat. *soccus* (soulier de théâtre, cothurne), que le scribe a oublié d'écrire en premier.

Calza *hosotra ... chnehosa*. — *Calza*, de *calceus*, latin-moyen *calcia*, est un mot roman de très-bon aloi : it., esp. *calza*, fr. *chausse*. Le premier mot allemand contient une faute d'écriture : il faut lire *hosa* (allm.-mod. *hose* culotte) qui apparaît sous sa forme correcte dans le deuxième mot interprétant. La syllabe *-tra*, attachée à *hoso*, doit être détachée de ce mot : car *hosatra* ne signifierait absolument rien : il faut lire *bracca*

ou *bracile*, dont les dernières lettres manquent, parce que, suivant Graff IV. 1050, le parchemin trop mince en cet endroit ne permettait pas de les y écrire ou plutôt parce qu'elles ont été grattées plus tard. Le mot *chnehosa* (knie-hose) désigne probablement une culotte dépassant les genoux (knie).

Fasoniola *wintinc* (bandeau).—Le mot allemand sert aussi à traduire *fascia, fasciale*, *fasciola*. Aucun dictionnaire des langues néo-latines ne connaît *fasoniola,* muni de deux suffixes *-on* et *-ol* (l'italien ne possède que *fasciuola*); et il ne se trouve en général aucun exemple d'un mot roman combinant *-on* et *-ol*. Mais il y a un autre suffixe, *-ell*, dont le sens est à peu près le même que celui de *-ol*, et qui ne se refuse pas absolument à se combiner avec *-on,* comme le montrent les formes *jambonel*, *jambonneau,* de sorte qu'on pourrait à la rigueur supposer une forme franç. *faisoniole*.

Nastlo *nestila* (allm.-mod. *nestel* ruban mince). — On trouve en latin-moyen *nastula,* à la place duquel notre glossateur met une forme syncopée, c.-à-d. romane, qui se retrouve dans l'it. *nastro*. Graff, dans son grand dictionnaire, cite cette forme *nastlo* comme un mot allemand.

Sincta *gurtila* (allm.-mod. *gürtel* ceinture). — *Sincta,* dont l'*s* doit indiquer la prononciation française du *c,* est roman, et non latin : c'est l'it. *cinta,* esp. *cincha,* prov. *cinta,* fr. *ceinte*.

Sella *lenti fano* (littér. : toile des reins). — Le mot soi-disant latin *sella* doit désigner un habit couvrant les reins, comme l'indique la traduction *lenti-fano,* qui traduit dans un autre glossaire *lumbare;* mais il n'est pas possible de trouver cette forme *sella* dans aucune des langues romanes. Il est fort probable que nous sommes ici en présence d'une ancienne connaissance. Ce doit être le mot *fassela* (de *fascia*) que nous avions rencontré au *Gloss. de Cassel*, et dont le scribe a omis la première syllabe. Il ne me paraît guère possible de donner une autre explication. Le sens serait une bande ou écharpe entourant les reins, et il se pourrait bien qu'il eût existé une forme franç. *faissele,* pour laquelle notre glosse paraît être un deuxième témoignage indépendant du premier.

Fibula dura *naruuo* (allm.-mod. *narbe* cicatrice). — Le mot roman *fibuladura* n'apparaît nulle part en latin; il désigne nécessairement l'endroit cousu ou agrafé d'un habit, et se retrouve dens l'it. *affibbiatura,* qui pouvait sonner en ancien-français *fibléure*. Le mot allemand *naruuo* = *narwa* traduit dans un

autre glossaire le lat. *ansula,* qui est un synonyme de *fibula-dura.* Graff suppose que *narwa* = *cicatrix* et *narwa* = *fibu-ladura* sont deux mots d'origine différente. Mais il a tort : car la cicatrice aussi peut être regardée comme quelque chose qui a été cousu, réuni, et plusieurs autres langues n'ont qu'un seul mot pour exprimer ces deux mêmes significations.

Uro vel limbus *soum* (allm.-mod. *saum* bord, bordure). — *Uro* représente *ora,* mais il n'y a pas lieu de supposer une faute d'écriture : la désinence masculine *o* constitue simplement un romanisme; c'est l'anc. fr. *or* (normand *ur*), le sarde *oru,* v. *Dict. Etym.* I. *orlo.*

Lansa *gero.* — Le mot allemand, en moyen h. allemand *gêre* (de *gêr* javelot), désigne une pièce d'étoffe en forme de mince triangle, cousue sur un habit, par analogie avec la pointe d'un javelot, On trouve aussi en latin-moyen *pilum vestimenti.* Notre glosse confirme que l'origine de *gêro* est *gêr,* en nous montrant que le roman a dû aussi employer, pour désigner la même chose, le mot *lancea,* quoique aucun idiome, aucun dialecte du domaine n'en fournisse un témoignage.

Cusidura *nât* (allm.-mod. *naht* couture). — Une forme latine *consutura,* pour *sutura,* ne nous a pas été conservée; elle n'apparaît que dans le latin-moyen écrit à la fin du moyen-âge (v. Diefenb. *Dict. latin-moyen*); cependant les plus anciens glossaires fournissent au moins *sutor, consutor* (Quicherat). La forme donnée par notre glosse appartient au contraire à toutes les langues romanes : it. *cucitura,* esp. *coceduras, costura,* pr. *costura,* fr. *couture,* roum. *cusadira,* val. *coseţurę.*

Antelina *furpugi* (courroie du poitrail traversant la poitrine), **postelina** *afterreifi* (courroie redressant la queue du cheval). — Le latin classique ne connaissait que *postilena*; le latin de la décadence le transforma en *postelina,* parce que la désinence *-ina* lui était plus familière que *-ena*; et d'après ce modèle elle forma le nouveau mot *ante-lina.* Mais ni l'un ni l'autre ne paraissent s'être introduits dans le parler populaire : car ils n'ont pas laissé la moindre trace dans aucune langue romane. Il en est de même des formes *antella* et *postella,* citées par Isidore comme provenant de *antesella* et *postsella :* elles n'apparaissent que dans la langue savante.

Cingola *stafa stegereif* (*stegerrif* ms.? = étrier). — Le premier mot est l'it. *cinghia,* pr. *cingla,* fr. *sangle.* Il n'est pas traduit : car sa signification ne peut guère avoir été « étrier ». Isidore 20, 16, dit : « *Cingula* hominum generis neutri est

» (var. : sunt) nam animalium genere feminino dicimus *has* » *cingulas*, » et c'est le cas que nous avons ici. *Stafa* est l'it. *staffa* (étrier), qui est formé sur l'allm. *stapfe*.

Suprasella *hulft*. — L'allm. *hulft* sert aussi à traduire le roman *hulcita* = fr. *housse :* il signifie donc ici la couverture de la selle. Le latin-moyen ne fournit que la forme *supersellium*, formée d'après *subsellium*, mais le franç. *surselle* (Roquef.) reproduit littéralement notre glosse *suprasella*. Le provençal ne possède que *sotzcella* = le contraire de *surselle*, c.-à-d. ce qui est sous la selle.

Ragabia *slougriumo*. — Le mot allemand se trouve accompagné d'un point d'interrogation dans le grand dictionnaire de Graff. Mais il y a dans le *Vocabularius optimus*, p. 30ª, une glosse qui prouve l'existence de ce mot, et en indique le sens : c'est la glosse *liga*, *ligula* = *sluhrien* (allm.-mod. *schuh-riemen* courroie ou attache du soulier). Quant à *ragabia*, je ne sais qu'en faire.

Arsilûn *satelpogo*. — Le français ne connaît pas de forme *arcillon*, ni l'italien la forme *archicellone* : mais il n'est pas impossible qu'elles aient existé : elle pouvait naître de *arcus*, comme p. ex. *oisillon* est sorti de *auca*. La forme diminutive ne doit pas nous arrêter : elle est également donnée dans le synonyme *arceolus*, cité par le *Gloss. d'Emmeram* et par d'autres glossaires. Le glossateur n'aurait guère pu tomber sur une forme aussi régulière, si elle ne lui avait pas été fournie par le parler populaire.

Sarga vel uestido *rôc* (allm.-mod. *rock* habit). — On trouve dans Ducange des formes comme *sarica*, *sareca*, *saraca*, *sarca*, qui désignent des vêtements, et qui sont formées sur le lat. *serica*, le nom de la matière ayant passé à l'habit, comme en beaucoup d'autres cas : c'est le fr. *sarge*, *serge*, etc. En se plaçant à ce point de vue, on peut conserver toutes les lettres du mot. Dans le cas contraire, on pourrait retrancher l'*r* et lire *saga* = anc.-fr. *saie*, sorte de manteau.

Paludel *sarróc* (habit de guerre).—L'auteur nous donne ici un mot qui est évidemment de formation romane, c.-à-d. provençale, sans désinence de flexion, comme au *Gloss. de Cassel* les formes *calamel*, *putel*, *martel* : il peut venir de *paludamentum*, avec changement de suffixe, lequel mot est également traduit par *sarróc* dans d'autres glossaires (*hoc quidem rustici* sarochium *dicunt*, *Gloss. Nyerup*. p. 296); il peut encore venir d'un primitif perdu, auquel il faut aussi faire remonter le latin *paluda-*

tus. Il ne se retrouve pas dans le domaine français; mais il existe en italien, où il semble se montrer pour la première fois dans une traduction manuscrite de Valère Maxime : *paludello* petit manteau. Ce n'est que longtemps après la rédaction de notre glossaire qu'apparaît le lat.-moyen *paludellum*, cité par DC., et *palutellum*, cité par Diefenbach dans son *Dict. lat.-moyen* et dans son *Dict. latin-german.*

Pasingo *pápas*. — Au lieu de *pápas*, Graff (III. 353) écrit *pampas* : c'est ce dernier qu'il regarde comme le mot latin de la glosse, *pasingo* comme le mot allemand : il intervertit l'ordre des deux mots. Ne nous écartons pas de la règle. La glosse, il est vrai, est obscure, et peut-être aussi stérile qu'obscure. Je me permets néanmoins de proposer l'explication suivante : elle pourrait être une défiguration de *praecinctus papae,* le substantif *praecinctus* remplaçant la forme ordinairement employée *praecinctorium*, qui désigne une des distinctions de la papauté, comme nous l'apprend l'inépuisable Ducange. La traduction allemande manque, parce qu'elle était difficile, ou peut-être parce que la page était remplie. Denis a omis cette glosse.

NOTES.

P. 17. *Rufa sora.* Il ne paraît pas tout-à-fait exact de dire que dans *sora* le fr. *au* a déjà la prononciation *o:* l'orthographe *saur* est toute moderne, l'ancien français dit sans exception *sor.* Il faut donc dire que dans ce mot, d'après une loi qui est sans exception, l'*au* latin (allemand) est devenu en français *o.* Quant à l'*au* véritablement français, il provient de *a* plus une consonne (*l* ou *v*) *vocalisée* en *u*, et il n'était pas encore formé à l'époque de notre glossaire.

P. 17. *Turmas fulcos.* Le sens du mot allemand est demeuré au mot français plus tard que ne le dit l'auteur; on trouve encore dans la *Chanson de Roland* (éd. Müller, CXII, 1439): *Paien sunt morz* (l. *Paiens unt morz*) *a millers e a fuls*; et dans *Auberi le Bourguignon* (éd. Tobler, p. 188, v. 6): *Ains amenra de chevaliers grans fous.*

P. 24. *Laterum teularum. Teule* a certainement existé aussi en français: il est à *tuile* ce que *eule* est à *uile;* c'est une forme lorraine ou wallonne; cf. *seule* de *seculum* dans *Eulalie.*

P. 24. *Trabem trastrum.* Je ferai remarquer ici que le diminutif de *trastrum, trastellum,* a donné le fr. *tréteau,* anc. *trestel,* que M. Diez (*Etym. Wb.*, 2e éd. II, 427) fait venir, par une distraction évidente, du néerl. *drie-stal.*

[P. 27. *Exterminant discolorant.* Cette glosse se rapporte certainement à Math. VI, 16, passage où on lit (non-seulement dans la Vulgate, mais dans au moins neuf mss. de la version antérieure à saint Jérôme, dans saint Hilaire et saint Augustin): *exterminant enim facies suas* (ou *eorum*). Or dans ces traductions *exterminare* signifie d'habitude non pas *expulser,* mais a bien plutôt le sens du mot français moderne *exterminer.* Ainsi dans la Vulgate *exterminare* rend (*Ps.* XXXVI, 9; LXXIX, 14; *Nahum* II, 23; *Sap.* III, 16; XI, 20; XII, 8, 9) tantôt ἐξολεθρεύειν, tantôt λυμαίνεσθαι, tantôt ἀφανίζειν, tantôt ἐκτρίβειν et συνεκτρίβειν. Dans le passage de Mathieu, le texte donne ἀφανίζειν, qui a le double sens de *détruire* et de *défigurer:* il n'est donc pas surprenant que, les anciens traducteurs ayant choisi pour rendre ce mot *exterminare,* qui ne précisait pas le sens, on l'ait plus tard expliqué par *decolorare,* qui répondait au second sens d'ἀφανίζειν. Rien d'étonnant non plus dans la forme de *discolorare* (angl. *to discolour*) pour *decolorare:* on sait que dans la latinité de la décadence,

surtout africaine, le préfixe *de* devient très-souvent *dis*. Ainsi on trouve *diffinire* (*definire*) dans Lactance et Caelius Aurelianus; *dimoliri, discertatio, dispicere, divastare,* dans le *cod. Cantabrigiensis* de l'ancienne version latine biblique; *diridere, discendere, discensus, dispoliare, disponsare, distruere* dans le *cod. Sangallensis, dissignare* dans saint Augustin (*Civ. Dei* XV, 16). Il ne semble donc pas qu'il y ait de nécessité à lire dans la 71e glosse de Reichenau *discolocant* pour *discolorant*. La prédilection pour des verbes ainsi composés avec *dis* se montre encore plus bas (gloss. 77, 94, 140) dans les formes *disligare* et *discoperire*.—R.]

P. 27. *Paraliticus octuatus*. Je serais porté à ne voir dans *octuatus* qu'une faute de lecture du scribe pour *contractus*, qui est le terme habituel en bas-latin pour rendre *paralyticus*, de même que le fr. *contrait*. — [Le mot interprétant *octuatus* ne semble pas être une altération de *hecticatus*, qui est vraiment trop éloigné, mais de *arcuatus* (courbé par la goutte). Ainsi Nonius Marcellus (p. 35 Merc.) s. v. *arquatus*, à propos du *morbus regius* : « Quod ita stringat corpora ut in arcum ducat. » Il serait possible aussi qu'on eût voulu mettre *obcurvatus* ou *occurvatus*. — R.]

P. 29. *Utres folli*. *Fol* n'est pas rare en anc. fr. au sens de « soufflet de forge, » c'est-à-dire « outre à vent. » Le gloss. fr. 7692 donne encore : « *Follis* fou. *Folliculus* souflet *vel* petit fou. »

P. 34. *Armilla baucus*. C'est sans doute par erreur que M. Diez attribue au mot *bou* dans le *Livre des rois* le genre féminin; du moins j'y lis (II, 1, p. 121) : *Pris la curune de sun chief et le bou de son bras*. On trouve aussi *bou* masc. dans Benoît, *Chronique des ducs de Normandie*, t. I. p. 131.

P. 36. Ce verbe *anetser* serait-il le même que le verbe *anesser*, que je trouve dans un manuscrit du roman de *Troie*, cité aux *variantes* de l'édition de M. Joly, p. 408 : « Fusiax, vertax, l'autre richesse Les cuers de femme qui anesse » ?

[P. 36. *Caseum formaticum*. Outre *formaticum* on trouve *formago* dans le même sens, par exemple dans Théodore de Gaza, qui a rendu τρυφαλίδα dans Aristote par *formaginem*. Dans la Vulgate le même mot grec est traduit par *formella* (*Sam.* I, 17, 18) : « Decem formellas casei has deferes ad tribunum. » — R.]

[P. 37. *Denudare discoperire*. Le composé *discoperire* n'est pas rare dans le latin provincial; par exemple dans le ms. des Evangiles de Vérone on lit (Luc. V, 19) : « Et discoperuerunt tectum et sumiserunt, » — et *Lev.* XVIII, 7 : « Non discoperies, » (Pirminius, *de sing. libr. canon.* ap. Mabillon, p. 68). — La Vulgate, autant que je sache, a conservé partout la forme avec le double *o*. — Le préfixe *dis* (encore subsistant dans l'anglais *to discover*) a dû de bonne heure en roman s'affaiblir en *de*, comme le montre ce passage de Lucifer de Cagliari (*Pro Athan.* I, 27) : « Non decooperuerunt aurem meam (*Sam.* I, 22, 17). » — R.]

[P. 38. *Ebitatum bulcatum*. Peut-être faut-il voir dans le mot interprété *evitatum*, dont le sens répond en quelque manière à celui du fr. *bougé*. — R.]

P. 38. *Eagi manducare.* L'initiale *e* de l'énigmatique *eagi* est assurée par la place de ce mot dans le vocabulaire, dit M. Diez; cependant un *f* conviendrait au moins aussi bien, et l'*e* et l'*f* majuscule se confondent sans cesse. Je serais tenté de lire *Fagi* pour *Fagin* (*phagein*) si le glossaire offrait d'autres exemples de l'admission de mots purement grecs. Je remarque dans le glossaire latin-français, n° 7679, au milieu de mots tout latins, cette glosse : « *Fage* grece *comedere* latine ».

[P. 40. *Lena toxa lectorium.* Au lieu de lire *lectorum* pour *lectorium*, on pourrait se décider pour la correction *tectorium* (couverture dans Caton), si bien que le glossateur aurait interpreté *lena* par deux mots, *toxa* et *tectorium.* — R.]

[P. 44. *Quin unoni.* Comme le latin *quin* peut signifier aussi « pourquoi pas ? », on pourrait, sans s'arrêter à la conjecture *quin immo,* — en lisant *uuoni* pour *unoni* (cf. *Gl. Cass.* 185 et 187 *unde* p. *uanna*), trouver un sens identique et admettre que cette glosse n'est autre chose que la glosse n° 219 du glossaire de Cassel sous une autre forme : *quare non uuanta ni.* — R.]

P. 46. *Transilivit, transalavit,* etc. Je crois que le verbe roman doit être compris comme un composé de *trans* et *alare,* c'est-à-dire *aler, aller.* L'explication de M. Diez ne me parait pas satisfaisante, surtout si on remarque que la forme *transalʌvit* ou *-ʌret* se répète deux fois. Si on suppose que le glossateur faisait assez d'attention à la différence de *transilire* (form. latine) et de *transalire* pour la relever expressément, il est peu vraisemblable que par deux fois il ait, sans y faire attention, écrit *transalare* pour *transalire.* D'ailleurs *transaliret* conviendrait bien mal, comme traduction, à *transfretaret.* Le verbe *tresaler,* au contraire, n'est pas rare en ancien français. — Je regarde notre glosse comme le plus ancien exemple du verbe *aler.*

P. 46. *Tugurium capanna. Cabane* n'est pas un mot populaire en français; il a été pris de l'espagnol. La vraie forme de *capanna* est *chavane,* qui existe dans plusieurs noms de lieux.

[P. 47. *Vecors esdarnatus. Esdarnatus* me semble être une altération romane du latin *externatus,* qui a tout à fait le sens de *vecors*, cf. *externatus* — ἐκτος φρένων (Gloss. Philox.) et Apulée *de Mag.*, p. 47 (Bip.): « ad oblivionem praesentium externari »; Tertullien, *de Anima* I, 1: « externata [anima]; » Non. Marcellus, p. 108 (Merc.): « externavit ut consternavit, id est dementem fecit; » Catulle : « Ah misera adsiduis quam luctibus externavit Spinosas Erycina ferens in pectore curas. » — R.]

[P. 48. *Vagus vacuatus.* Si on considère *vagus* comme l'équivalent de *vacuus* (mal écrit ou affaibli), on obtient pour le mot interprétant *vacuatus* une explication parfaitement satisfaisante : le verbe *vacuare* se trouve dans Columelle et souvent dans les textes juridiques. — R.]

P. 47. *Vectum tinalum.* Le *tiné* de Nicot ne représente pas *tinet,* mais bien *tinel ;* l'*e* de *tinet* est un *è*, celui de *tinel* un *é.* De même *dé* pour *del* (*deél*), et bien d'autres mots dans les patois.

P. 51. *Crus tibia. Tige* au sens de « jambe » est resté dans « tige de botte. »

P. 57. *Amplius ulterius.* On pourrait croire que l'anc. fr. *ampleis* vient,

non pas d'*ampliatius*, mais d'une forme *amplatius* (cf. *amplare, amplatus*). Seulement il faudrait trouver l'orthographe *amplais*.

P. 58. *Calamum pennam*. Il serait facile de multiplier les exemples du fr. *penne* dans ce sens; je citerai seulement le plus ancien (Alexis, str. 57): *Quier mei, bels fredre, et enque e parchamin Et une penne.*

P. 93. *Jumenta marhe*. On trouve aussi *jument* au sg. masc. en anc. fr. : « Li queiz volentiers soffrant lo damage de son perdut jument (*Dial. de S. Grégoire*, dans E. du Méril, *Formation de la langue française*, p. 440). »

P. 94. *Ferrat paerfarh*. Le mot *ver*, primitif de *verrat*, se trouve souvent dans les anciens textes; je citerai seulement la *Chanson de Roland* · *El destre bras le morst uns vers si mals* (éd. Müller, LVIII, 727); il n'est pas nécessaire de changer *vers* en *urs* comme le fait l'éditeur.

[P. 97. *Segradas sagarari*. Dans son observation sur cette glosse, M. Diez a exprimé la supposition que le traducteur avait commis là une étrange méprise en traduisant, au lieu de *secreta* que le glossographe avait en tête, *sacrata*. Cette hypothèse ingénieuse mérite à coup sûr d'être prise en considération, et je suis loin de m'attribuer l'autorité nécessaire pour décider l'explication de cette glosse. Je voudrais seulement indiquer que, — malgré la parenté évidente du mot interprétant avec *sacrata*, — le traducteur a fort bien pu, tout en rattachant à *secreta* le mot qu'il traduisait, en donner une interprétation admissible. Si en effet nous considérons d'abord le mot *secretarium*, nous trouvons que dans les textes juridiques romains il désigne une *salle d'audience* ou une *salle de délibérations* réunie au tribunal proprement dit (cf. *Cod. Justin.* I, XLVIII, 3; XIV, 3; pr. XII, 19, 215; Lactant. *de mort. persecut.* XV, 5, et les notes de Cellar et de Bühnemann sur ces passages); chez Sulpice Sévère *secretarium* signifie une chambre située dans le bâtiment ecclésiastique et garnie de poêles, dans laquelle on faisait certaines affaires où on hébergeait des étrangers de distinction (*Epist.* I, *ad Euseb.* X; *Dial.* II, 1, 2, 3; VIII, 8; 2). Or cette chambre que Sulpice Sévère appelle ici *secretarium*, il l'appelle dans le paragraphe immédiatement suivant (II,1,4) *secretum* : « Hoc ergo secretum beati viri (Martini) pauper ille... inrepsit. » Si d'autre part *sacrarium*, d'après Isidore (XV, 5), signifiait proprement le lieu où on conservait les *sacra*, mais si on appelait du même nom une chambre retirée et tranquille (celle de l'empereur par exemple dans Ausone), — il semble que les deux mots *secretum* et *sacrarium* étaient si rapprochés l'un de l'autre pour le sens qu'ils ont pu très-bien être interprétés l'un par l'autre comme des synonymes par un glossateur de la décadence. — R.]

P. 98. *Pis first*. J'ai quelque peine à admettre l'identification de *pis* à *pi(c)s*, pour la forme et pour le sens. D'abord la chûte du *c* devant l'*s* finale me parait douteuse à une époque si ancienne, et l'exemple de *deurus* est peu concluant. Ensuite *pic* est un mot inconnu à l'ancien français (M. Diez l'appelle *ancien français*, mais pour ma part je ne me souviens pas de l'avoir rencontré, si ce n'est au sens de *pioche*), et en français moderne il n'a jamais le sens qu'il aurait ici. — Je préférerais voir dans *pis* une forme altérée par le glossateur allemand, comme *pirpici* etc..

et lire *bis* : ce mot serait le primitif de *biseau*, mot dont l'étymologie me paraît imparfaitement déterminée par M. Diez dans son *Dict. étymol.* (s. v. *bis*). — Le mot *pix*, qu'on retrouve dans les *Glosses de Vienne* (voy. ci-dessus, p. 125), et que M. Diez traduit également par *pic*, n'est pas plus clair.

P. 99. *Capriuns rafuun*. Je remarque dans le travail de M. Longnon (publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Études*) sur le *Pagus bononiensis* une rivière appelée au IXe siècle *Capriun*, qui s'appelle aujourd'hui la *Planquette*. Ces deux noms sont synonymes.

P. 111. *Laniu, lini vestid.* Les adjectifs *laneus* et *lineus* n'ont pas seulement en français uue existence hypothétique. *Laneus* vit dans le mot *lange*, et *lineus* dans le mot *linge*. Ces deux mots, aujourd'hui substantifs par suite de l'ellipse d'un mot comme vêtement, étaient adjectifs en ancien français, comme le montre ce vers d'un fabliau : « Et robe ne *lange* ne *linge* » c'est-à-dire « robe de laine ou de lin. » Cf. encore *Rois*, II, 6 ; *les Miracles de saint Eloi*, p. 103 b ; *Anc. théâtre françois*, t. III, p. 384, etc.

INDEX.

1. GLOSSES DE REICHENAU.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MOTS INTERPRÉTANTS

TRAITÉS DANS LE COMMENTAIRE.

(Les chiffres correspondent à ceux des paragraphes.)

abattas 66
absconso 249.
aculionis 124.
adastet 194.
alaues 122.
aloxino 125.
ambulate, *etc.* 206.
anetset, *etc.* 128.
angustiaretur 105.
anoget 185.
arbriscellus 119.
ascialis 114.
astrum 168.
bajole 41.
banstas 76.
baucus 120.
berbices, *etc.* 161.
bisatia 45.
bismodis 160.
blicta 150.
bonitate 295.
bragas 127.
brittoni 169.
brunia 58.
bulcatum 142.
bulzia, bultiola 181.
buticulam 146.
calcaneum 138.
calves sorices 192.
cancellare 159.
capitale 86.
carcatus 162.
cardonis 163.
carpentarii 30.
causa 261.
causabant 83.
cavanna 191.
cibus 107.
cimcella, cincellas 14.
cingolo 4.
cinnant 281.
conca 27.
concambiis 104.
contentio 218.
corium 169.
cortina 22.
corvum marinum 32.
coxa 4.
crivolus 137.
crapullam 36.
cufia 11.
culcet 139.
culpabilis 223.
cupra 148.
cymblis 113.
danea 126.
defendamenta 190.
deganandum 154.
demanducavit 270.
desertum faciebat 283.
diem medium 282.
dimersi 230.
discolorant 71.
discoperire 140.
disligaveris, *etc.* 77.
dona 298.
drappum 69.
eradicabit 235.
eramen 29.
esdarnatus 197.
exasperaverunt 293.
fanonem 97.
fasciolis 96.
fecis 103.
femoralia 25.
femus 38.
ficato 60.
filant 67.
finis 232.
flagellatis 272.
folli 84.
forcipes 231.
formaticum 132.
frata mellis 100.
fruncetura 175.
frustas panis 112.
fulcos 8.
furnus 72.
gaforium 78.
garbas 13.
gelata 110.
generavit 244.
gerlosa 121.
gladis 172.
gladius bisacutus 145.
graviatus 171.
grinitam 21.
habere *avec partic. passé* 102.
habere annos 216.
havus 199.
helmus 149.
heribergo 133.
hoc 253.
husas 44.
ilico 250.
impruntare 102.
incastrata 174.
incensarium 186.
infantem habebat 245.
infantes 246.
infrangerent 208.
inganaret 154.
in odio habui 300.
intaliare 56.
intralia 26.
intranea 26.
invenerunt 222.
involent 82.
ivorgeis 143.

janiculorum 39.
jornalis 153.
juventus 299.
lancea 238.
laniu 165.
laxiscente 50.
legem 211.
leloco 3.
lepiscellus 119.
leva 277.
lias 106.
limtario 170.
linciolo 80.
lini 165 (166).
lucris 17.
macerla 174.
mala granata 233.
malis clavis 164.
manaces, *etc.* 157.
manducare 144. 270.
mansiunculas 2.
mastus 99.
mationes 136.
meliores 254.
mercato 260.
merces 91.
messes 221.
mortuum facere 283.
muli 184.
mutile 72.
nasculis 96.
necata 230.
necesse habemus 262.
nigrum in oculo 275.
occidite 239.
octuatus 74.
omnici 195.
panario 37.
paparonem 31.
parvum 264.
pecunia 152.
pedis 167.
pennam 289.
perportat 95.
persas 20.
piger 177.
pinguis 276.
placeat 288.
planctur 75.
plus *marquant le comparatif* 182.
plussano 182.
porro fugatus 200.
portatricis 41.
potestas 211.
prestare 90.
propterea 252.
pugnantes 291.
quaccola 108.
rama palmarum 35.
rasorium 42.
remensurabit 85.
retinacula 53.
rige 57.
ripa 229.
ros. rosa 88.
saccus 181.
salvaticus porcus 115.
scabare, scavare, 116.
scire 248.
sella 34.
separatim 209.
sepelita 9.
serricellus 123.
solamente 183.
solarium 87.
soma 34.
sora 5.
sorcerus 179.
spicario 12.
spicus 135.
spidus 59.
sportellam 241.
sprendunt 178.
starefacio 278.
subito 268.
subportatum 92.
summitas 232.
superfluos 98.
taliavit, *etc.* 56.
tepiditas 187.
teularum 47.
tibia 236.
tinalum 198.
tortam *v.* turtam.
toxa 156.
transalavit 189.
trastrum 52.
travis 165.
tribulo 101.
turtam 46.
ulterius 286.
unoni 173.
vacuatus 201.
vadam 206.
velectorium 65.
ventilatorium 65.
verecundatur 242.
verecundia 3.
vespera 269.
vice 205.
visica 33.
vitiosior 1.
vitta 11.
vittavit 63.
vivendi 107.
voles 73.
wapces 19.

mutus 176.
*nares 7.
necesse fuit 199.
*necessitas 201.
nobis 198, 204.
nomen habet 183.
non ego 209, quare- 219.
*oculos 5.
*-oculus,albiosoculus 173
*ordigas 35.
*os maior 28.
*osti, un-spinale 25.
*oviclas 73 (76).
paioari 228.
palas 136.
palma 41.
*palpebrae 22.
*pannu 110.
*pao 89.
*parba—*barba* (17) *cfr p.* 76.
patria 188.
*pava 89 (90).
*pecora 73.
pectus 38.
*pecunia 62.
pedes 34.
*pergite 189.
*pirpici 74.
*pis 106.
*planas 144.
plus habent 232.
*polix 4' (43).
*ponderosus 172.
*porciu 78.
potest 221.
*pragas 113.
*pridias 103.
*pulcins 85 (86).
*puledra 67 (68).
*puledro 67.
*pulli 85.
pulmone 53.
punge 170.
*punxisti 169.
purcelli 82.
putel 49.
putelli 50.
puticla 153.
-quale patria 188.
quam sapientia 234.
quanta moi 161.
quare non 219.
quesivimus 197.
quid 196, 200.
quis estu 186.
quisistis 196.
quomodo 182.
quod 198.
radi 18, 19.
*radices 20.
remanda 216.
romana 231.
*saccuras 138.
*sapiens 223.
*sapienti 230, 227.
sapientia 234.
*scalpros 143.
*scandula 109.
*scapulas 14, 23.
*scruva 81.
*sedella 127.
*segradas 101.
*seia 111.
semper 241.
sestar 128.
sic potest 221.
*siccla 126.
*sicleola 127 (126?).
*siluuarias 151 (152).
*sim 162.
*sisireol 123.
*situlas 126 (179).
*spinale 25.
stabulu 102.
stomachus 55.
stulti 225.
stultitia 233.
stultus 234.
stupa 95.
sunt 225, 227.
*talauun 32.
*taradros 142.
-te-, detemetipsum, 239.
*thalamus 94.
*tibia 30.
*ticcine 122.
*timporibus 9.
*tina 125.
tinas 178.
tondit 16.
*tramolol 167.
transierunt 191.
transiunt 192.
transivi 190.
*trapes 107.
*troia 80.
tu manda 217.
tua 205.
*tundi 17.
*tunica 111.
*tunne 121.
*tutti 163.
ubi fuistis 195.
*umbilico 61.
*un 25.
uncla 36.
*unctura 58.
unde venis 187.
*va 155.
vaccas 71.
*vellus 168.
venimus 194.
venisti 193.
venis 187.
*wanz 118.
*wasa 119.
*windicas 116.

3. GLOSSES DE VIENNE.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MOTS ROMANS INTERPRÉTÉS TRAITÉS DANS LE COMMENTAIRE.

(Les chiffres correspondent à ceux des paragraphes.)

angaria 13.
antelina 43.
arsilùn 47.
bantini 17.
burim 5.
calza 6.
cimalic 4.
cingola 44.
cusidura 42.
dolatrias 16.
dolea 12.
falces 14.
falcidas 15.
fasoniola 35.
fibuladura 39.
fiscina 21.
focipe 20.
fossorias 23.
fundallo 29.
galdarios 10.
genuale 24.
gerula 8.
grennagla 11.
guba 9.
humeruli 5.
lansa 41.
lora 2.
manile 19.
manugo 28.
manuterias 25.
medioli 6.
mezipe 30.
nastlo 36.
paludel 49.
pasingo 50.
piz 32.
pol 3.
procula 26.
ragabia 46.
rosarum 25.
sarga 48.
scoph 33.
sella 38.
sineta 37.
spado 27.
suprasella 45.
temo 7.
thomar 31.
urceolum 18.
uro 40.

FIN.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

SIXIÈME FASCICULE

DES FORMES DE LA CONJUGAISON EN ÉGYPTIEN ANTIQUE, EN DÉMOTIQUE ET EN COPTE, PAR G. MASPERO, RÉPÉTITEUR DE LANGUE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1871

DES FORMES

DE LA CONJUGAISON

EN

ÉGYPTIEN ANTIQUE, EN DÉMOTIQUE

ET EN COPTE,

PAR

G. MASPERO,

RÉPÉTITEUR DE LANGUE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES

A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE DE RICHELIEU, 67

1871

INTRODUCTION.

Jusqu'à présent la grammaire égyptienne a été l'objet d'études purement empiriques : Champollion et Birch, dans leurs grammaires hiéroglyphiques, Brugsch, dans sa grammaire démotique, ont réussi à déterminer les formes qu'on rencontre dans les textes, mais sans chercher ni à les déduire l'une de l'autre, ni à donner la raison de leur emploi. J'ai essayé de réunir dans le présent Mémoire toutes les formes que mes prédécesseurs avaient signalées ou que j'ai relevées au cours de mes études, de les coordonner plus exactement qu'on n'avait fait jusqu'à présent, et de donner autant que possible leur origine et le sens primitif de leurs parties constituantes. Je me suis efforcé de prendre chacune des formes que j'étudiais telle qu'elle est dans les textes les plus anciens, de les suivre à travers tous les stages de la langue, de l'hiéroglyphique de l'Ancien-Empire à celui du Nouvel-Empire, au démotique et enfin au copte. En un mot, j'ai voulu retracer aussi consciencieusement que possible toutes les vicissitudes qu'a traversées la conjugaison égyptienne, depuis le jour où nous la rencontrons pour la première fois sur les anciens monuments, jusqu'au jour de sa complète disparition.

Comme il s'agissait du système de conjugaison et non pas du verbe lui-même, je me suis occupé des faits qui m'ont paru être des accidents de conjugaison et nullement des formes qui constituent une altération de la racine verbale. J'ai supposé connue la théorie des racines primitives en égyptien, me réservant de l'ex-

poser dans un travail spécial ; j'ai laissé de côté l'étude des formes intensives qui résultent de la préfixion à la racine des lettres *d*, *s*, *r*, et qui changent le sens de la racine sans altérer en rien le système de la conjugaison ; enfin, pour la connaissance des pronoms personnels j'ai renvoyé au Mémoire que j'ai publié récemment à ce sujet dans le Journal Asiatique. De même, toutes les fois que j'ai eu l'occasion de citer des formes coptes, je me suis inquiété d'indiquer leur origine en ancien égyptien et de montrer par quels procédés elles sont sorties de la langue antique, plutôt que d'entrer dans le détail de leur emploi. Les grammaires coptes de Peyron et de Schwartze, si complètes pour toutes les règles d'usage, m'ont épargné ce soin, et j'ai cru devoir n'insister que sur les points où mes opinions diffèrent des leurs.

Quant aux sources principales de mon travail, il m'est facile de les indiquer en peu de mots. La grammaire de Champollion et surtout celle de Birch sont si connues, qu'afin d'éviter une trop grande accumulation de notes j'ai cru pouvoir ne les citer qu'en cas de dissentiment. La troisième partie de la Chrestomathie égyptienne de M. de Rougé, qui doit traiter du verbe, n'a pas encore paru, et je n'ai pas assisté aux leçons qu'il a faites sur la matière au Collége de France. Je suis donc exposé à me rencontrer avec lui sur bien des points et à donner, comme des nouveautés, des remarques qu'il a faites il y a bientôt dix ans. J'espère qu'il voudra bien m'excuser de reprendre ainsi des sujets qu'il a déjà traités, et agréer ici l'expression des sentiments d'admiration et de reconnaissance que j'ai conçus pour lui depuis que j'ai l'honneur d'être son élève et son obligé.

G. Maspero.

Paris, le 11 octobre 1871.

De la Conjugaison.

Deux faits caractérisent surtout la conjugaison égyptienne: 1° une extrême pénurie de temps et de modes, puisque temps et modes se réduisent à deux qui expriment d'une manière générale, le premier l'idée de l'action présente, la seconde l'idée de l'action passée; 2° une tendance à préciser la valeur verbale, attribuée à la racine conjuguée, par divers artifices de langage, adjonction de verbes auxiliaires, intercalation de particules, accumulation et répétition des sujets. Il résulte de cette tendance que chaque verbe peut conjuguer les deux temps qu'il possède de trois façons différentes:

1° En joignant au thème du temps le sujet, quel qu'il soit;

2° En accolant au verbe une ou plusieurs autres racines verbales qui jouent le rôle d'auxiliaires;

3° En intercalant entre l'auxiliaire et le verbe une préposition qui marque la direction de l'action accomplie ou subie par le sujet.

§ — I.

1° En joignant au thème du verbe le sujet quel qu'il soit.

A — En égyptien ancien.

Dans ce premier cas, le présent se forme, sans l'entremise d'un exposant temporel, par la juxtaposition pure et simple du sujet au verbe. Si le sujet est un pronom personnel absolu, il se place devant la racine,

Anûk rex

Je sais

Si c'est un pronom suffixe, il se place immédiatement après le verbe

Mer - a

J'aime

Mer - [e]k

Tu aimes

Le nom ou le membre de phrase sujet se place indifféremment avant ou après le verbe:

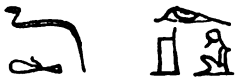

Zod Asar

Dit Osiris

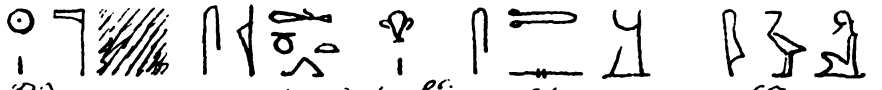

Râ ..... sqaderu-t hi sûtes sû

Râ ..... croise sur la région des nuages de Shû.

Enfin, le sujet peut être exprimé deux fois dans la même période, 1° avant le verbe, soit par un pronom personnel absolu, soit par un nom ou un membre de phrase; 2° après le verbe, au moyen des pronoms suffixes:

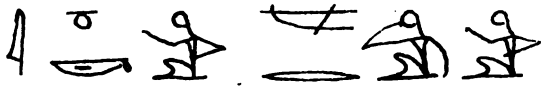

Anûk mer - a

Moi, j'aime,

Atew - a zod - [e]w

Mon père il dit.

Ces combinaisons rendent toutes les nuances du présent et du futur: J'aime et J'aimerai. Les Egyptiens n'éprouvaient pas le besoin de préciser par une marque spéciale l'idée de futur. Ils se bornaient à énoncer le fait de l'action et laissaient à

l'esprit le soin de suppléer l'instant de la durée auquel cette action était présente. Ce report de l'esprit vers un temps qui n'est pas le temps présent est admissible pour le passé comme pour l'avenir : zod-a, ari-a signifient souvent : *J'ai fait, j'ai dit.* Cependant, on indiquait régulièrement le passé en intercalant an, n, entre le verbe et le sujet quel qu'il fût, nom, membre de phrase, ou pronom suffixe :

Zod-An-Asar
A dit Osiris

Arï-n-pāï neb-a
A fait mon seigneur

Rex-n-a
J'ai su

, , N, exposant du passé, se rattache au terme [nû], ûn, être, et à ses dérivés.[1] mer-n-a, acte d'aimer qui est moi, acte d'aimer de moi, acte d'aimer qui appartient à moi, désigne également la

[1] Voir au Journal Asiatique, 1871, le Mémoire sur le pronom en Égyptien, l'explication et la dérivation de , , .

possession et l'accomplissement par le sujet de la qualité ou de l'action contenue dans la racine verbale. En Français, *J'ai aimé* signifie : *Je possède, je tiens aimé (habeo amatum)*, et le verbe de possession devenu auxiliaire marque le temps passé : chose possédée est chose passée. De même en Egyptien : la phrase qui exprime un rapport de possession exprime aussi un rapport de temps et le passé du verbe.

Présent ou passé, les deux temps du verbe égyptien impliquaient donc une idée de possession : mer-a, *J'aime*, est construit sur le même modèle que ateu-a, *père de moi, mon père*. Ce qui distingue le présent du passé, ce n'est pas le fait même de la possession, c'est le degré d'insistance avec lequel on accuse ce fait. Quand je dis mer-a, *aimer de moi*, je signale un fait qui me concerne, mais sans appuyer ; l'idée de l'action contenue dans la racine prime l'idée de possession rendue par le suffixe ; je parle au présent. Quand je dis mer-n-a, *aimer qui est à moi*, l'idée de possession prime l'idée d'action et fait entrer dans l'esprit la notion d'une chose accomplie : je parle au passé.

La première forme de la conjugaison égyptienne peut donc se résumer dans le tableau suivant :

Présent

	Masculin	Commun	Féminin
	Singulier		
3ème pers.	Mer-ew Il aime	»	Mer-es Elle aime
2e pers.	Mer-ek Tu aimes	»	Mer-et Tu aimes
1ère pers.	»	Mer-a J'aime	»
	Pluriel		
3e pers.	»	Mer-ûn, Mer-û-u, Mer-sen Ils ou elles aiment	»
2e pers.	»	Mer-ten Vous aimez	»
3ème pers.	»	Mer-an Nous aimons	»

Passé

	Singulier		
3ème pers.	Mer-n-ew Il a aimé	»	Mer-n-es Elle a aimé

2ème pers. [hieroglyphs] Mer-n-ek, Tu as aimé » [hieroglyphs] Mer-n-et, Tu as aimé

1ère pers. » [hieroglyphs] Mer-n-u, J'ai aimé »

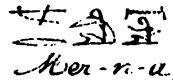

Pluriel

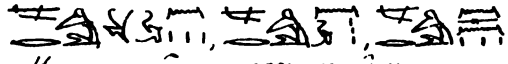

3ème pers. » [hieroglyphs] Mer-n-ûn, mer-n-û-u, mer-n-sen, Ils ou elles ont aimé »

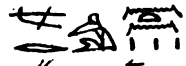

2ème pers. » [hieroglyphs] Mer-n-ten, Vous avez aimé »

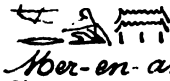

1ère pers. » [hieroglyphs] Mer-en-an, Nous avons aimé »

B — En Démotique

De même que dans la langue des textes hiéroglyphiques, le present se forme, sans l'entremise d'un augment temporel, par la juxtaposition pure et simple du sujet au verbe. Si le sujet est un pronom personnel absolu, il se place devant la racine,

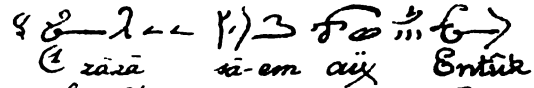

[hieroglyphs] (1) zāzā sā-em aïx Entûk
la tête ā suspends Tu

Si c'est un pronom suffixe, il se place immédiatement apres le verbe:

(1) Papyrus gnostique de Leyde, p. IV, l. 11.

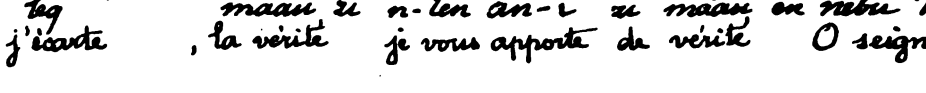

leq	mâaû	ze	n-ten	an-i	ze mâaû en nebu Nâ
j'écarte	, la vérité		je vous apporte	de vérité	O seigneurs

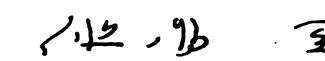

(1)	âxâ	n ze	n-ten
	le mensonge	de	vous

(3)	ti			
	Elle dit.	(2)	herer	hinû-u	Ani-k
			une fleur	ensuite	Tu apportes

Le nom ou le membre de phrase sujet se place avant ou après le verbe. Enfin le sujet peut être exprimé deux fois dans la même période: 1° avant le verbe, soit par un pronom personnel absolu, soit par un nom ou par un membre de phrase; 2° après le verbe, au moyen des pronoms suffixes:

(4)	abxû	pâ-k	mar-ek	Entûk
	nudité	ta	tu voiles	Toi

Je n'ai pas encore rencontré la forme du passé qui répond au passé antique en 4 ain, n. Mais dans certains cas, le présent a la force du passé:

n	mû	hâger	nti	pâ	n	tâ-u	Dû-i
à de l'eau,	avait faim	qui			à	des pains	j'ai donné

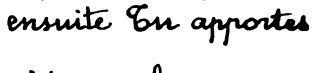

(5)	âbi	nti pâ
	avait soif	qui

(1) Rituel de Pamonth, p. I, l. 28-29.
(2) Pap. gnost. de Leyde, p. XX, l. 23
(3) Pap gnost. de Leyde, p. XXI, l. 19
(4) Id. ibid., l. 15.
(5) Rituel de Pamonth, p. II, l. 12. Cfr. Brugsch, Gr. Démot., p. 134-135.

Présent

	Masculin	Commun	Féminin
		Singulier	
3e pers.	[illegible] w Meï- Il aime	"	[illegible] s Meï- Elle aime
2e pers.	[illegible] k Meï- Tu aimes	"	[illegible] t Meï- Tu aimes
1e pers.	"	[illegible] i Meï- J'aime.	"
		Pluriel	
3e pers.	"	[illegible] û Meï- Ils ou elles aiment	"
2e pers.	"	[illegible] ten Meï- Vous aimez	"
1e pers.	"	[illegible] an Meï- Nous aimons	"

c_ En Copte.

En Copte, la première forme si usitée jadis, n'a plus d'emploi qu'à l'impératif régulier de tous les verbes, dans la conjugaison des verbes substantifs ⲁ, ⲧⲉ, être, du pseudo-auxiliaire ⲁⲣⲉ, ⲉⲣⲉ, ⲉⲗⲉ faire, dans ⲙⲁⲣⲉ T. M. B. et ⲧⲣⲉ, T. B. ⲑⲣⲉ M., enfin de ϫⲉ T. M. B. dans le composé ⲡⲉϫⲉ, dire.[1]

---

[1] Schwartze, Gram. Copte, p. 421-422.

La forme pleine du verbe substantif est ⲟⲥ M. ⲁⲥ, ⲥⲓ, B. ⲥⲓ, ⲟ T., dérivée de [hieroglyphs] aû, démotique », ||. Par une série d'altérations successives, la diphthongue ⲟⲥ, ⲁⲥ, s'est affaiblie d'abord en ⲁ[1]:

ⲫⲏⲉⲧϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ

[hieroglyphs]

Celui qui dit ceci, à savoir « Je suis dans la lumière »,

ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲙⲟⲥϯ ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲁϥ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲭⲁⲕⲓ

[hieroglyphs]

et qui hait son frère, est dans les ténèbres

ϣⲁ ϯⲛⲟⲩ.[2]

[hieroglyphs]

jusqu'à cette heure

puis en ⲉ[3]

Ⲉⲓ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲧⲙ̄ⲙⲏⲧⲉ[4]

Je suis parmi vous,

avec cette distinction que la forme faible en ⲁ, ordinairement employée en Memphitique et en Baschmourique, est rare en Thébain, tandis que la forme très faible en ⲉ commune en Thébain est peu fréquente dans les deux autres dialectes.[5]

Une fois lancé dans cette voie d'affaiblissement l'égyptien y marcha jusqu'au bout. La racine ⲉ, prononcée sans doute très-légèrement au commencement

---

(1) Schwarze, Gr. Copt., p. 424-425.
(2) I, Jean, §2, v. 9.
(3) Schwarze, Gr. Copt., p. 425.
(4) Luc, (Hrs. Théb.) XXII, 27.
(5) Schwarze, Gr. Copt., p. 430-431.

commencement des mots, disparut à la deuxième personne masculine du singulier et à la troisième du singulier et du pluriel, si bien que les pronoms suffixes privés de leur soutien, demeurèrent isolés au milieu de la phrase et se trouvèrent chargés de rendre non-seulement l'idée relative de personne, mais l'idée absolue d'être[1], qⲙ̄ⲙⲁⲩ, *il est là*, ⲥⲉ ϩⲁⲣⲙ̄ ⲡⲣⲟ, *ils sont à la porte*, &c.

A la deuxième personne du féminin singulier, ainsi qu'à la deuxième du pluriel et à la troisième commune du singulier et du pluriel, le pseudo-auxiliaire ⲁⲣⲉ, ⲁⲣⲁ, T. M. ⲉⲗⲉ B. se substitue aux verbes substantifs ⲁ, ⲉ. Ⲁⲣⲉⲧⲉⲛ se décompose en ⲁⲣⲉ + ⲧⲉⲛ, [hieroglyphs]. La deuxième personne du féminin singulier et la troisième commune du singulier et du pluriel ont la même apparence extérieure, mais différent par la composition. A la deuxième personne du singulier féminin ⲁⲣⲉ, ⲉⲣⲉ contiennent le pseudo-auxiliaire ⲁⲣⲉ et l'indice ⲉ de la seconde personne du féminin singulier; tandis qu'à la troisième personne commune du singulier et du pluriel, il n'y a que le pseudo-auxiliaire ⲁⲣⲉ, ⲉⲗⲉ sans marque de personne.

A la deuxième personne du pluriel, outre ⲁⲣⲉⲧⲉⲛ, ⲉⲣⲉⲧⲛ̄, on trouve encore ⲁⲧⲉⲧⲉⲛ, ⲉⲧⲉⲧⲛ̄.[2] Ⲁⲧⲉⲧⲉⲛ,

---

(1) Schwartze, Gr. Copt., p. 426-427.
(2) Peyron, Gr. Copt., p. 85-86; Schwartze, Gr. Copt., p. 431.

ⲉⲧⲉⲧⲛ équivaut à une forme antique 𓄿𓅱𓏏𓅱𓅓𓏏𓅱𓅓𓏏𓅱𓅓 aû-tû-t dans laquelle le verbe substantif 𓅱𓏏𓅱 tû, copte ⲧⲉ, est suivi pronom suffixe 𓅱𓅓𓏏𓅱𓅓 ⲧⲉⲛ, ⲧⲛ, et précédé du verbe substantif 𓄿 aû, copte ⲁ, ⲉ, considéré comme auxiliaire.

Le paradigme complet des trois formes que revêt en copte le verbe antique 𓄿 aû, être, peut donc se dresser comme il suit:

I_ Forme faible en ⲁ ⲃ. ⲙ. ⲃ.

Singulier

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	ⲁϥ il est	ⲁⲣⲉ (ⲁⲣ, ⲃ) Il ou elle est	ⲁⲥ elle est
2e pers.	ⲁⲕ tu es,	»	ⲁⲣⲉ (ⲁⲣ, ⲃ.) tu es
1re pers.	»	ⲁⲓ Je suis	»

Pluriel

3e pers.	»	ⲁⲩ ⲃ. ⲙ. ⲃ. 𓄿𓅱𓏏𓅱𓅓 ⲁⲣⲉ ⲙ. ⲃ. ⲁⲗⲉ ⲃ. Ils ou elles sont	»
2e pers.	»	ⲁⲧⲉⲧⲉⲛ ⲙ. ⲃ. ⲁⲧⲉⲧⲛ ⲃ. ⲃ. ⲁⲣⲉⲧⲉⲛ ⲙ. Vous êtes	»
1re pers.	»	ⲁⲛ 𓄿𓅱𓏏𓅱𓅓 Nous sommes.	

II_ Forme très-faible en ⲉ ⲃ. ⲙ. ⲃ.

Singulier

3e pers.	ⲉϥ Il est	ⲉⲣⲉ ⲃ. ⲙ. ⲉⲣ ⲃ. ⲉⲗⲉ ⲃ. il ou elle est	ⲉⲥ elle est

2e pers.	ⲉⲕ Tu es	"	ⲉⲣⲉ, T. M. B, ⲉⲣ, T. ⲉⲗⲉ B. Tu es
1re pers.	"	ⲉⲓ Je suis	"

Pluriel

3e pers.	"	ⲉⲩ ⲉⲣⲉ T. M. B, ⲉⲗⲉ B. Ils ou elles sont	"
2e pers.	"	ⲉⲩⲉⲧⲉⲛ, T. B. ⲉⲩⲉⲧⲛ̄ T. B. ⲉⲣⲉⲧⲉⲛ M. Vous êtes	"
1re pers.	"	ⲉⲛ Nous sommes	"

III_ Forme apocopée.

Singulier

3e pers.	ⲏ Il est	"	ⲥ elle est
2e pers.	ⲕ T. M. B, ϫ M. ⲧ, T.	"	"
1re pers.	"	"	"

Pluriel

3e pers.	"	ⲥⲉ Ils ou elles sont	"
2e pers.	"	"	"
1re pers.	"	"	"

Ces diverses formes ne s'emploient pas indifféremment l'une pour l'autre. Celles en ⲥ et en ⲉ marquent souvent le présent, plus souvent le passé.[1] La forme apocopée marque toujours le présent.[2]

---

[1] Schwartze, Gr. Copt., p. 424-426.
[2] Peyron, Gr. Copt., p. 85-86, 93; Schwartze, Gr. Copt., p. 482.

Le verbe substantif ⲧⲉ dérive directement de l'ancien Egyptien [hieroglyphs] tû, démotique [hieroglyphs], et n'a jamais le sens du passé. Il n'est usité qu'aux personnes suivantes:

Singulier

	Masculin	Commun	Féminin
3ème pers.	"	"	"
2ème pers.	"	"	ⲧⲉ [hieroglyphs] Tu es
1ère pers.	"	[hieroglyphs] Je suis	"

Pluriel

3ème pers.	"	ⲧⲟⲩ [hieroglyphs] Ils ou elles sont	"
2e pers.	"	ⲧⲉⲧⲉⲛ M. B. ⲧⲉⲧⲛ̄ T. M. [hieroglyphs] Vous êtes	"
1e pers.	"	ⲧⲉⲛ, M. B. ⲧⲛ̄ T. B. [hieroglyphs] Nous sommes.	"

Ⲧⲟⲩ ne se trouve qu'après le pronom relatif ⲉⲧ, et ses formes ⲡⲉⲧ, ⲛⲉⲧ, &c; alors le ⲧ initial du verbe substantif et le ⲧ final du relatif se fondent dans la prononciation au point que l'écriture supprime l'un d'eux.

Les autres verbes ⲧⲣⲉ, ⲙⲁⲣⲉ, ϣⲁⲥ et ⲡⲉϫⲉ se conjuguent régulièrement sur ⲁ, en joignant directement au radical les pronoms suffixes des personnes.[1] Les seules modifications qu'ils éprouvent sont les altérations pho-

[1] Schwarze, Gr. Copt., p. 422.

nétiques rendues nécessaires par l'adjonction à la racine des pronoms suffixes, par exemple, l'allongement de ⲉ de ⲡⲉϫⲉ devant ⲥ de ⲡⲉϫⲏⲥ, *j'ai dit*, ou la suppression de ⲉ devant ⲥ dans Ⲑⲣⲥ, *je fais*, ⲙⲁⲣⲥ, *puissé-je!*

§. — II.

2°, En accolant au verbe une ou plusieurs autres racines verbales qui jouent le rôle d'auxiliaires.

1. — En Ancien Egyptien.

Sept thêmes verbaux expriment l'idée d'être et entrent comme auxiliaires dans la conjugaison:

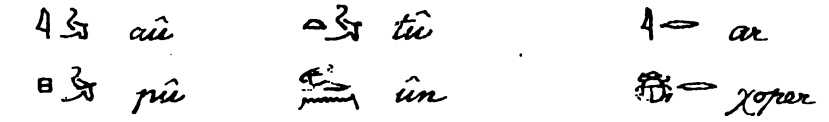

𓇋𓄿 *aû*	𓏏𓄿 *tû*	𓇋𓂋 *ar*
𓇳𓄿 *pû*	𓂋𓂋 *ûn*	𓂋𓂋 *χoper*

et 𓇌𓈖. Comme on pense bien, ils ne l'expriment pas tous au même degré ou de la même façon. Il y a dans leur origine, dans leur signification primitive et dans leur emploi des différences essentielles qu'on ne saurait trop soigneusement observer.

𓇋𓄿 *aû*, 𓏏𓄿 *tû*, 𓇳𓄿 *pû* et 𓂋𓂋 *ûn*, ou plutôt son primitif 𓏏𓄿 *nû*[1], forment un groupe spécial dont chaque terme a son analogue dans le groupe formé par le pronom personnel suffixe de la première personne du singulier 𓇋 *a*, *je*, et les articles 𓇳𓄿𓄿 *pà*, *le*, 𓏏𓄿 *tà*, *la*, 𓂋𓂋 *nà* *les*.

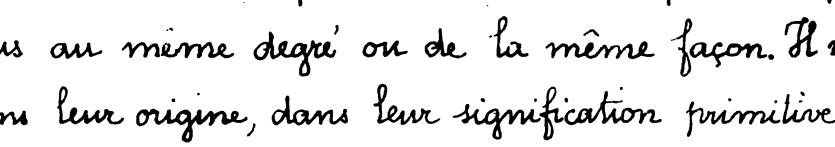

---

[1] Cf. Journal Asiatique, 1871, l'article sur le Pronom Egyptien

𓇋𓅱 = 𓇋 + 𓅱 aû = a + û	et	𓇋 a	
𓊪𓅱 = 𓊪 + 𓅱 pû = p + û	et	𓊪𓅱𓅱 = 𓊪 + 𓅱 pà = p + à	
𓏏𓅱 = 𓏏 + 𓅱 tû = t + û	et	𓏏𓅱 = 𓏏 + 𓅱 tà = t + à	
[𓈖𓅱 nû] 𓈖𓅱 ûn } = 𓈖 + 𓅱 n + û	et	𓈖𓅱 = 𓈖 + 𓅱 nà = n + à	

Mettant de côté la terminaison 𓅱 û, commune à tous les auxiliaires, et la terminaison à, commune à tous les articles, on trouve à chaque degré de la série identité de racines entre le verbe auxiliaire et le pronom ou l'article correspondant.

Dans le cas de 𓇋𓅱 aû, être = 𓇋 a, moi, il est facile d'expliquer cette identité. Afin d'exprimer l'idée abstraite ou générale d'être, on emploie la racine qui désigne le moi. Comme pronom 𓇋 a, signifie je, moi; comme verbe 𓇋𓅱 aû marque le fait d'être moi, l'acte d'être moi, et, conjugué avec les pronoms personnels suffixes, fournit le paradigme suivant:

Singulier

3e pers.	𓇋𓅱𓂝	[Le fait d'être moi de lui]	Il est
	𓇋𓅱𓂋	[Le fait d'être moi d'elle]	Elle est
2e pers.	𓇋𓅱𓂧	[Le fait d'être moi de toi]	Tu es
	𓇋𓅱𓂧	[Le fait d'être moi de toi]	

1ère pers. Aû-a
[Le fait d'être moi de moi] Je suis.

Pluriel

3e pers. { Aû-sen, / Aû-û-u } [Le fait d'être moi d'eux] { Ils ou elles sont

2e pers. Aû-ten, [Le fait d'être moi de vous] Vous êtes.

1e pers. Aû-an [Le fait d'être moi de nous] Nous sommes.

, aû, pris comme verbe auxiliaire, se combine avec les racines attributives et les pronoms personnels, indices du sujet, de trois façons différentes, selon que le sujet s'attac

1° Au verbe auxiliaire seul:

Aû-a mer atew-a
J'aime mon père,

2° A la racine attributive seule:

Aû mer-a atew-a

3° A l'auxiliaire et à la racine

Aû-a mer-a atew-a

Ces trois formes se traduisent: J'aime ou J'ai rai; mais une analyse exacte montre qu'elles arri vent au même résultat par des procédés différents. Dans la forme redoublée Aû-a m a, il y a juxtaposition de deux verbes indépendan Aû-a, Je suis, et mer-a. J'aim

Aû-a mer-a est donc une sorte d'équation: Je suis = J'aime, dont les deux termes, qui ont chacun leur valeur pleine se réunissent pour joindre à l'idée de substance aû l'idée d'aimer mer. Le sens emphatique de cette forme est souvent accru par l'intercalation, entre la racine attributive et l'exposant du sujet, de la particule k, vocalisée e, kû, en copte, KE, certes, assurément

Aû-a rex-kû-a [tai]t ten
Je suis; je connais certes ce livre,

« Oui, je connais ce livre. » Dans les deux autres formes Aû-a mer ateu-a et Aû mer-a ateu-a, la phrase ne renferme à proprement parler qu'un seul verbe, le verbe substantif aû. La racine attributive mer est prise dans la signification générale de fait, action d'aimer: mer-a, fait d'aimer de moi, amour de moi; mer ateu-a, fait d'aimer mon père; et les phrases elles-mêmes doivent se traduire littéralement:

aû — mer-a — ateu-a
Est le fait d'aimer de moi, l'amour de moi, mon père

Aû-a — mer — ateu a
Je suis le fait d'aimer mon père

c'est-à-dire: J'aime mon père. D'une manière

absolue, quand il n'y a pas de régime, Aû-a mer, Je suis le fait d'aimer Aû mer-a Est, existe le fait d'aimer de moi, en français, J'aime, ou, au futur, J'aimerai.

Les locutions qui résultent des trois combinaisons possibles de l'auxiliaire aû avec les pronoms suffixes des personnes et les racines attributives peuvent marquer, non-seulement chacune des nuances du présent ou du passé, mais encore : 1° Si le verbe est suivi d'un régime direct, le participe présent,

Bû pû-tû qim-tû-w aû rex-ew as-t neb am.[1]
Il ne fut pas trouvé connaissant aucun endroit, là.

2° Si le verbe n'est point suivi d'un régime direct, le participe présent ou le participe passé,

Xer ar zā t pā [mādi]û dû-t arā-tû
Alors, le nomarque et l'officier firent conduire

pā [teb-]ti r-hû-t-û-u r nā-u as-ût-u aû-w
le ciseleur devant eux jusqu'aux tombeaux, les yeux

âwennû m ret sāû zeraû[2]
bandés, comme un homme qu'on garde étroitement.

Aû-û-u sem aû-û-u smeti-u aû-û-u dû-t mût-tû nā
Allant, jugeant, donnant la mort à ceux qui

dû-û-u mût-û-u m dû-t-û-u.[3]
ont donné la mort de leur main.

---

[1] Papyrus Abbott, pl. V, l. 6. [2] Id. pl. IV, l. 17 – p. V, l. 1.
[3] Papyrus Judiciaire de Turin, pl. II, cfr. Chabas, Mél. Egypt. 3e série.

Dans tous ces cas, il est aisé de voir la raison qui nous fait traduire la locution hiéroglyphique par notre participe présent ou passé. L'Egyptien, fidèle au génie des langues sémitiques, au lieu de créer des modes spéciaux qui lui auraient permis de subordonner entre elles les diverses parties de la phrase et d'assembler dans une période savamment agencée les membres épars d'une même pensée ou les stages successifs d'une même action, se contente de faire succéder les propositions les unes aux autres, sans copule et sans transition, et s'en remet à l'intelligence de l'auditeur ou du lecteur du soin d'établir entre elles les relations qu'il a prétendu exprimer: [hieroglyphs] — *Bû pû-tû qem-tû-w aû rex-ew*, signifie littéralement, *Il n'est pas trouvé, il connaît*..... [hieroglyphs] *arà-tû pā [teb]-ti.... aû-w âwennû* « *Est conduit l'ouvrier ciseleur,.... il est lié*... » [hieroglyphs] *Aû-û-u sem aû-û-u ma-ti-u aû-û-u dû-t mût-tû*... « *Ils viennent, ils jugent, ils font mourir*.... », c'est-à-dire: « Il ne fut pas trouvé connaissant.... » « Le nomarque et l'officier firent conduire l'ouvrier ciseleur... les yeux bandés... » « Venant, jugeant, donnant la mort.... »

Il n'est pas aussi facile d'expliquer l'identi-

té des autres racines. Les notions de genre et de nombre étaient-elles d'abord inhérentes à celle de substance, et avions-nous dans l'Egyptien primitif une série de verbes substantifs dont chaque terme marquait, à l'exclusion de tous les autres, l'idée d'un nombre ou d'un genre spécial, de sorte que [hieroglyphs] *pû* ne pût rendre la notion d'être qu'appliquée à un sujet masculin, [hieroglyphs] *tû* à un sujet féminin et [[hieroglyphs] *nû*] [hieroglyphs] *ûn* qu'à un sujet pluriel? ou bien, les idées de genre et de nombres sont-elles adventices à celles de substance, et ne se sont-elles jointes à cette idée que plus tard? Ce sont là autant de questions dont la solution ne me paraît guères possible en ce moment. Le seul point qui me semble certain est l'identité radicale du pronom suffixe de la première personne du singulier et des articles avec les quatre verbes substantifs [hieroglyphs] *aû*, [hieroglyphs] *pû*, [hieroglyphs] *tû* et [hieroglyphs] *ûn*.

[hieroglyphs] *pû* entrait dans la conjugaison sous deux formes et avec deux emplois différents. Sous la forme [hieroglyphs] *pû*, il ne prend jamais ni le pronom suffixe ni la marque du passé: il est lui-même une sorte de suffixe qui s'attache au sujet et possède le sens de notre auxiliaire impersonnel *c'est, c'était*:

[hieroglyphs] *Zâû-t* [hieroglyphs] *pû* [hieroglyphs] *ban-u* [hieroglyphs] *neb-t* [hieroglyphs] *ârw*

C'est un paquet de toutes méchancetés; c'est

pû n χebd-t-u neb-t.[1]
sac de tromperies.

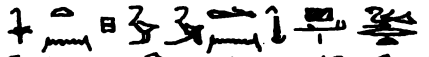

Suten pû ûden [dû]-ûr-t[2]
C'est un roi à la main très lourde.

Il se trouve de la sorte dans quelques combinaisons de racines verbales qui ont pour objet de suppléer à l'absence de modes et d'exprimer les relations diverses de subordination dans lesquelles la première partie d'une phrase se trouve placée par rapport à la ~~première~~ seconde:

nâ pû ar-t[û]-n-sen em χed sper-sen r ûàs-t,[3]

littéralement: « Ce fut aller ce qui fut fait par eux en descendant le fleuve, ils arrivèrent à Thèbes » c'est-à-dire, « Après qu'ils furent partis en descendant le fleuve, ils arrivèrent à Thèbes. »

eï pû ari-n-hôn-ew em χed er ûàs-t hêtes-ew hêb Amn

littéralement, « Ce fut aller ce que fit S. M. en descendant vers Thèbes, elle accomplit la panégyrie d'Ammon, » c'est-à-dire: « Après que La M. se fût rendue à Thèbes en descendant le fleuve, elle célébra la panégyrie d'Ammon. » Le second terme , ari, de cette combinaison verbale peut être mis soit à l'ac-

---

(1) Papyrus Prisse, pl. X, l. 3-4. (2) Denkm., III, pl. 65, a 2.
(3) Mariette, Gebel-Barkal, pl. ii, l. 1-2.
(4) Id., pl. II, l. 29.

tif, [hieroglyphs], ari n hón-ew, « Ce que fit S. M. »; soit au passif [hieroglyphs] ari-tû n hón-ew, « ce qui est fait par S. M. » Dans les deux cas, le sens de la phrase est le même, et l'usage de [hieroglyphs] pû ne varie pas.

Sous la forme [hieroglyphs], pà [hieroglyphs], pàï, il prend les pronoms suffixes et se place devant la racine verbale:

[hieroglyphs]
Pàï - ten χàâ - û-a ûâ-kû-a m χennû pà
Vous m'abandonnez [donc] tout seul au milieu des

[hieroglyphs]
χerûû-u (1)
ennemis!

[hieroglyphs]
Pà - ten sesnï pà niwû-u aû-a ûâ-kû-a (2)
Vous respirez [encore] les souffles [et] j'étais seul!

La racine, précédée de [hieroglyphs] pà, [hieroglyphs], pàï, qui est l'article défini le et des pronoms suffixes des personnes, devient un véritable nom verbal analogue au مصدر, maṣdar, des grammaires arabes: [hieroglyphs] Pàï-ten χàâ-û-a signifie mot pour mot: « Votre abandonner moi »; [hieroglyphs], Pà-ten sesnï, « Votre respirer les souffles. »

De même que [hieroglyphs] pû, [hieroglyphs] tû a dans la conjugaison deux emplois différents. En premier lieu, il se joint comme suffixe aux racines attributives qu'il enlève à leur signification indéterminée pour montrer que le

(1) Papyrus Sallier III, pl. VIII, l. 5-6.
(2) ~~Id., pl.~~ Poème de Pentaûr, texte de Karnak.

sujet dont elles dépendent est affecté de la qualité qu'elles expriment. [illegible], mer, signifie aimer de la façon la plus générale; [illegible] mer-tû est la personne ou l'objet affecté de la qualité d'aimer. L'adjonction de [illegible], tû, à la racine constitue donc une forme intermédiaire entre le substantif et l'adjectif ou le participe. Si l'esprit perçoit non-seulement la qualité énoncée par le langage, mais encore et surtout la personne ou l'objet doué de cette qualité, [illegible] mer-tû (aimer-être) est un substantif et marque soit l'objet aimé, soit la faculté d'aimer, l'amant ou l'amour; s'il ne dépasse pas la notion de qualité, [illegible], mer-tû, est un adjectif ou un participe, aimé. L'examen des textes montre avec quelle facilité les racines attributives modifiées par [illegible], tû, se prêtaient à jouer tour-à-tour le rôle de substantif et celui d'adjectif ou de participe.

Comme suffixe du participe, [illegible], tû, s'est dédoublé. Sous la forme [illegible], tû, [illegible], t, il marque plus spécialement le participe passif, [illegible], mer-tû, aimé, [illegible] mehi-tû, rempli. Sous la forme [illegible], ta, il marque plus spécialement le participe présent actif [illegible], mer-ta, aimant, [illegible], mehi-ta, remplissant. Toutefois, cette règle n'est pas absolue et souffre dans la pratique de nombreuses exceptions. Souvent [illegible], mer-tû, signifie aimant, et [illegible]

aimé; [hieroglyphs], meh'-tû, remplissant, et [hieroglyphs] meh'-ta, rempli.

Affixe, [hieroglyphs], tû, se conjugue comme [hieroglyphs] aû:

[hieroglyphs]
Tû-a hér-kû-a r [mix ?]
Je me précipite au combat.

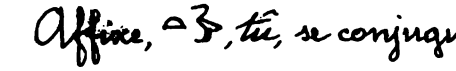

[hieroglyphs]
Tû-k âq-ta r ïapû (1)
Tu entres à Joppé.

[hieroglyphs]
Tû-an hâ-û-an ûâ-an em χennû pâ χeriï-u (2)
Nous sommes seuls au milieu des ennemis.

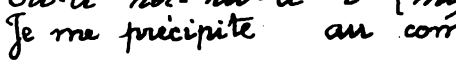

[hieroglyphs]
an sâri-ten ban-ew n nuter pen ntï tû-ten em
Ne portez pas son iniquité jusqu'à ce dieu que vous

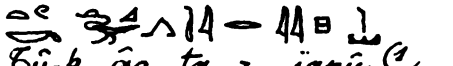

[hieroglyphs]
χe-t ew (3)
suivez.

La seule personne de cet auxiliaire que je n'ai pas encore retrouvée dans les textes est la troisième du singulier masculin et féminin; mais l'analogie du démotique nous prouve qu'elle existait. Le paradigme complet serait donc:

	Masculin	Commun	Féminin
		Singulier	
1re pers.	[hieroglyphs] Tû-ew Il est	"	[hieroglyphs] Tû-s Elle est
2e pers.	[hieroglyphs] Tû-ek Tu es	"	[hieroglyphs] Tû-t (4) Tu es (4)
3e pers.	"	[hieroglyphs] Tû-a Je suis	"

(1) Pap. Anastasi I, p. XXV, l. 2 (2) Texte de Lûgsor = Sallier III, p. [illegible]
(3) Champollion, Notices Manuscrites, T. I, p. 814 (4) Pap. d'Orbiney, pl. XV

Pluriel

3e pers.	»	Tû-sen, tû-û-u Ils ou elles sont	»
2e pers.	»	Tû-ten Vous êtes	»
1e pers.	»	Tû-an Nous sommes	»

ûn [, nû] ne sert jamais de suffixe. C'est un verbe indépendant qui se combine avec les racines attributives à la façon de , aû. On dit: ûn-a mer-a , ûn mer-a, ûn-a mer, pour J'aime ou J'aimerai.[1]

De ces quatre thèmes , aû, , pû, tû , ûn, le dernier seul prend à ma connaissance la nasale , n, exposant du passé:

Un-an-es hér hâ[2]
Elle se tint debout.

M. Birch admet pour , aû, une forme de passé aû-n-a, J'étais, Je fus aû-n-ek, Tu étais, Tu fus, dont il ne cite pas d'exemple. L'analyse du temps passé copte en ⲛⲁ, ⲛⲉ, prouve, comme on le verra plus loin que cette forme a réellement existé, mais je ne l'ai jamais rencontrée dans les textes. tû et pû ne s'unissent pâs à l' , an, n, du temps passé.

---

[1] Voir pages 17-19 l'explication de ces trois formes.
[2] Papyrus d'Orbiney, pl. III, l. 7.

Les trois thêmes restants , χoper, , ar, et , hâ, jouent dans la conjugaison un rôle beaucoup moins considérable que les précédents. χoper, var. χop, signifie au propre, exister, devenir, et sert rarement d'auxiliaire. , ar, marque uniquement la troisième personne :

Ar perû neb n ro-k sû ma
Est tout ce qui sort de ta bouche cela comme les

zod-u Har-axû-ti.(1)
paroles d'Armaxis,

« Tout ce qui sort de ta bouche, c'est comme les paroles « d'Armaxis. » Il peut prendre les pronoms sujets de la troisième personne et alors fait au pluriel ar-u :

ar-ew arï ûχet zā serw nûk pû(2)
Il est un homme faisant les choses content, c'est moi,

c'est-à-dire : « S'il y a un homme qui fasse les choses avec joie, c'est moi. »

Ask ar-ew menwï-u nû hôn-ew er-wû-w
Or, il y eut que les soldats de S. M., en leur totalité,

em-χennû dma dû - ûâb-t
étant dans la ville : de la Montagne Sainte est

ran-ew nûter am-ew Dûdûn
son nom, le Dieu qui est en elle. Dûdûn

X'enti-an-nower-t nûter pû Kush em-χet
X'ent-an-nower, c'est le dieu de Kûsh, après avoir

(1) Prisse d'Avennes, Monument, pl. XXI, l. 14

3e pers.	»	Tû-sen, tû-û-u Ils ou elles sont	»
2e pers.	»	Tû-ten Vous êtes	»
1e pers.	»	Tû-an Nous sommes	»

ûn [, nû] ne sert jamais de suffixe. C'est un verbe indépendant qui se combine avec les racines attributives à la façon de , aû. On dit: ûn-a mer-a , ûn mer-a, ûn-a mer, pour J'aime ou J'aimerai.[1]

De ces quatre thèmes , aû, , pû, tû , ûn, le dernier seul prend à ma connaissance la nasale , n, exposant du passé:

Un-an-es hér hâ[2]
Elle se tint debout.

M. Birch admet pour , aû, une forme de passé aû-n-a, J'étais, Je fus aû-n-ek, Tu étais, Tu fus, dont il ne cite pas d'exemple. L'analyse du temps passé copte en ⲛⲁ, ⲛⲉ, prouve, comme on le verra plus loin que cette forme a réellement existé, mais je ne l'ai jamais rencontrée dans les textes. tû et pû ne s'unissent pâs à l' , an, n, du temps passé.

---

[1] Voir pages 17-19 l'explication de ces trois formes.
[2] Papyrus d'Orbiney, pl. III, l. 7.

Les trois thêmes restants , χoper, , ar, et , hâ, jouent dans la conjugaison un rôle beaucoup moins considérable que les précédents. χoper, var. χop, signifie au propre, exister, devenir, et sert rarement d'auxiliaire. , ar, marque uniquement la troisième personne :

Ar perû neb n ro-k sû ma
Est tout ce qui sort de ta bouche cela comme les

rod-u Har-axû-ti.(1)
paroles d'Armaxis,

« Tout ce qui sort de ta bouche, c'est comme les paroles « d'Armaxis. » Il peut prendre les pronoms sujets de la troisième personne et alors fait au pluriel ar-u :

ar-ew arï ûxet zā serw nûk pû(2)
Il est un homme faisant les choses content, c'est moi,

c'est-à-dire : « S'il y a un homme qui fasse les choses avec joie, c'est moi. »

Ask ar-ew menwï-u nû hôn-ew er-wû-w
Or, il y eut que les soldats de S. M., en leur totalité,

em-χennû dma dû - ûâb-t
étant dans la ville : de la Montagne Sainte est

ran-ew nûter am-ew Dûdûn
son nom, le Dieu qui est en elle. Dûdûn

X'enti-an-nower-t nûter pû n. Kûsh em-χet
X'ent-an-nower, c'est le dieu de Kûsh, après avoir

(1) Prisse d'Avennes, Monuments pl. XXI, l. 14

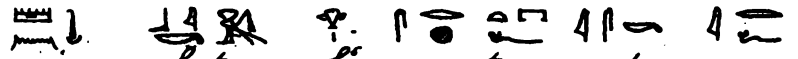

mên bak hêr srex-t-ew ask ar-ew
établi l'épervier sur son naos, alors il se trouva qu'il

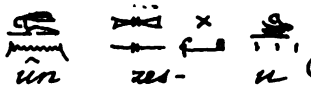

ûn res- u [1]
y eut des généraux etc.

c'est-à-dire, « Or, après que l'armée entière de S. M. réunie dans la ville de « La Montagne sainte, » (le dieu qui s'y trouve, Dûdûn Xent-An-nower, est le dieu de Kush), eut établi l'Epervier divin sur son naos; alors il arriva etc. »

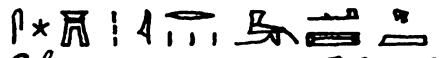

Sebâ-u ar-u m âs' mâ [2]
Les portes sont en cèdre véritable.

Placé entre deux membres de phrase, ar, ar-u ar-u, devient une sorte d'auxiliaire relatif qui les relie entre eux:

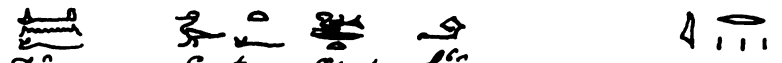

Dû-n-ew Se-t-ew Ur-t h'â ar- u
Il mit sa fille aînée en tête de ceux qui étaient

h'er sûâs' h'on-ew [3]
destinés à implorer S. M.

Enfin placé au commencement d'une phrase composée de deux propositions dont la seconde énonce la conséquence du fait ou de l'action impliquée dans la première, , ar, prend un sens conditionnel et peut se traduire en français par si:

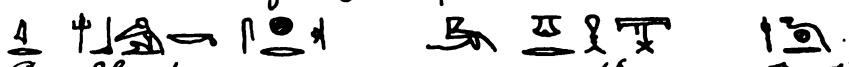

Ar âb-ek sexer em grah' ûr-tâ
Si tu fais un souhait pendant la nuit, au matin,

---

[1] Mariette. Abel-Barkal. pl. X, l. 1-3. [2] Champollion. Not.

aû-w xoper às [1]
il s'accomplit sur le champ.

A partir de l'époque Ptolémaïque, ar n'apparaît plus que sur les monuments qui affectent d'employer des tournures archaïques ou ne sont que la reproduction de textes anciens. Pour obéir à une loi qui s'applique à presque tous les mots terminés en , r, il perdit son r finale et devint aû, e. Ainsi modifié, il se confondit avec l'auxiliaire , aû, et lui prêta tous ses emplois.

hâ veut dire au propre se tenir debout, se tenir. Dans son emploi d'auxiliaire, il se place toujours au commencement des phrases. Il prend d'ailleurs l'augment temporel et suit les mêmes règles que aû, c'est-à-dire, que les indices du sujet peuvent se placer, soit, directement après lui, soit, directement après la racine attributive, soit après lui et après la racine:

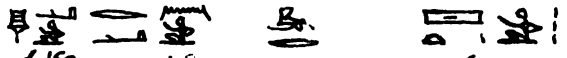

Hâ-a rdû-n-a mur sé-t-u [2]
J'établis un intendant des réservoirs.

c'est-à-dire: « Je me tiens, j'établis un intendant, etc. »

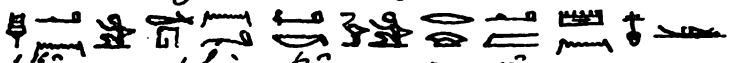

Hâ-n-a dehàn-kû-a r xâ-m-mennower [3]
Je commandai le [navire] Xâ-m-Mennower.

m.à.m: « Je me tins, je commandai le navire etc. »

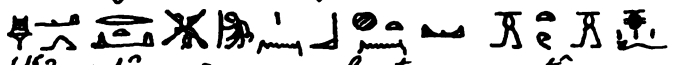

Hâ rdû pâ sar n baxtan an-tû an-u-w [4]
Le prince de Baxtan fait apporter ses tributs

---

[1] Prisse, Monuments, pl. XXI, l. 13. [3] Champollion, Not. M., t. I, p.
[2] Lepsius, Denkmäler II, pl. 125. [4] Stèle de la B. Imp., l. 5.

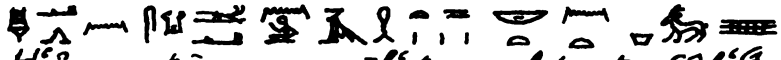

Hʿâ-n skâ-n-a âhʿ-t-u neb-t nâ Sâhʿ (1)
Je labourai toutes les terres du nôme de Sahʿ.

Les divers auxiliaires se combinent assez souvent deux à deux, soit pour se conjuguer mutuellement, soit pour former des auxiliaires complexes qui s'unissent aux racines attributives à la manière des auxiliaires simples:

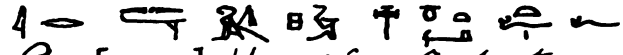

Ar [χem] Hor pû nûa-t tew-ew (2)
Celui qui est χem, c'est Horus, défenseur de son père.

Aû ûn nûb âsʿ-u hʿer χâs-t akâïtâ-u (3)
Il y a beaucoup d'or au pays d'Akaïta.

Ils se combinent aussi trois à trois:

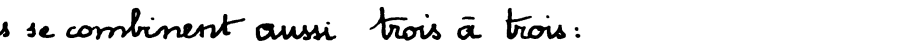

Bû sotem-an bû mâà ar-ti-an aû ûn χoper ma qadenû-s
Nous n'entendons pas, nos deux yeux ne voient point rien qui leur soit comparable.

En résumé, des sept racines qu'on trouve employées comme auxiliaires dans les textes hiéroglyphiques des anciennes époques, deux *ar* et *pû* sont des auxiliaires impersonnels qui entrent rarement dans la conjugaison des verbes; deux autres, *χoper* et *hâ* sont d'un usage restreint; deux autres *aû* et *tû*, très fréquentes au présent ne reçoivent jamais directement à ma connaissance l'exposant du passé; une seule enfin *ûn* admet d'une manière incontestable la marque du passé. On peut donc réduire

(1) Lepsius, Denkm. II, 126.
(2) Todtb. ch. XVII, l. 21.
(3) Prisse d'Avennes, Monuments Egypt., pl. XXI, l. 9.
(4) Id., pl. XXI, l. 14.

à trois les auxiliaires qui servent réellement à la conjugaison : deux d'entre eux, [hieroglyphs] aû et [hieroglyphs] tû marquent surtout les formes du présent ; un seul [hieroglyphs] ûn reçoit directement l'indice du passé. Dans la conjugaison complexe qui résulte de la combinaison de ces auxiliaires avec les racines attributives, les exposants du temps et de la personne peuvent se placer 1° après l'auxiliaire ; 2° après la racine ; 3° après l'auxiliaire et la racine.

Ces principes établis, voici, je crois, comment on peut dresser le tableau de la conjugaison par auxiliaires :

Présent

Auxiliaire [hieroglyphs], aû.

1° L'exposant de la personne après l'auxiliaire.

	Masculin	Commun	Féminin
		Singulier	
3e pers.	[hieroglyphs] Aû-w mer Il aime	»	[hieroglyphs] Aû-s mer Elle aime.
2e pers.	[hieroglyphs] Aû-k mer Tu aimes	»	[hieroglyphs] Aû-t mer Tu aimes.
1re pers.	»	[hieroglyphs] Aû-a mer J'aime.	»
		Pluriel	
3e pers.	»	[hieroglyphs] ou [hieroglyphs] Aû-û-u, aû-sen mer Ils ou elles aiment	»
2e pers.	»	[hieroglyphs] Aû-ten mer Vous aimez	»

4e pers. " 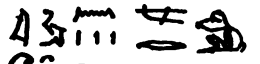 "
Aû-an mer
Nous aimons.

2° L'exposant de la personne après la racine.

Singulier

3e pers. "
Aû mer-ew — Aû mer-es
Il aime — Elle aime.

2e pers. 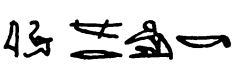 " 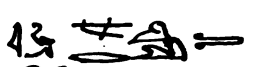
Aû mer-ek — Aû mer-et
Tu aimes — Tu aimes

1re pers. " "
Aû mer-a
J'aime

Pluriel

3e pers. " 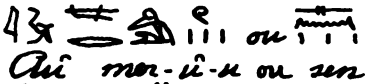 "
Aû mer-û-u ou sen
Ils ou elles aiment.

2e pers. " "
Aû mer-ten
Vous aimez

1re pers. " "
Aû mer-an
Nous aimons.

3° L'exposant de la personne après l'auxiliaire et la racine.

Singulier.

3e pers. "
Aû-w mer-ew — Aû-s mer-s
Il aime — Elle aime

2e pers. " 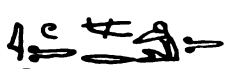
Aû-k mer-ek — Aû-t mer-et
Tu aimes — Tu aimes.

1re pers. " 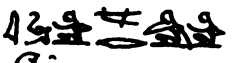 "
Aû-a mer-a
J'aime.

Pluriel

3e pers. » ou » ou »
Aû-u, aû-sen mer-û-u, sen
Ils ou elles aiment

2e pers. » »
Aû-ten mer-ten
Vous aimez

1re pers. » »
Aû-an mer-an
Nous aimons.

De la même façon se conjuguent les temps formés au moyen des auxiliaires tû, ûn, xoper et hâ.

Passé

1° L'exposant du temps et de la personne est placé après l'auxiliaire

3e pers. » »
Un-n-ew mer — Un-n-es mer
Il a aimé — Elle a aimé

2e pers. » »
Un-n-ek mer — Un-n-et mer
Tu as aimé — Tu as aimé

1re pers. » »
Un-n-a mer
J'ai aimé

Pluriel

3e pers. » »
Un-n-sen mer
Ils ou elles ont aimé

2e pers. » »
Un-n-ten mer
Vous avez aimé

1re pers. » »
Un-n-an mer
Nous avons aimé

2° L'exposant du temps et de la personne est placé après la racine.

Singulier

3e pers.	Un mer-n-ew Il a aimé	"	Un mer-en-es Elle a aimé
2e pers.	Un mer-n-ek Tu as aimé	"	Un mer-n-et Tu as aimé
1re pers.	"	Un mer-n-a J'ai aimé	"

Pluriel

3e pers.	"	Un mer-n-sen Ils ou elles ont aimé	"
2e pers.	"	Un mer-n-ten Vous avez aimé	"
1re pers.	"	Un mer-n-an Nous avons aimé	"

On trouve dans les textes des formes qui constatent pour l'auxiliaire aû l'existence d'un temps aû mer-n-a d'un temps passé construit sur le modèle de ûn mer-n-a.

3° L'exposant du temps et de la personne est placé après l'auxiliaire et la racine.

3e pers.	Un-n-ew mer-n-ew Il a aimé	"	ûn-n-es mer-n-es Elle a aimé
2e pers.	Un-n-ek mer-n-ek Tu as aimé	"	Un-n-et mer-n-et Tu as aimé.
1re pers.	"	Un-n-a mer-n-a J'ai aimé	"

Pluriel

3e pers. " 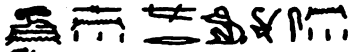 "
Un-n-sen mer-en-sen
Ils ou elles ont aimé.

2e pers. " 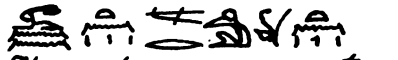 "
Un-n-ten mer-en-ten
Vous avez aimé

1re pers. " 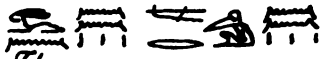
Un-n-an mer-n-an
Nous avons aimé.

Les temps formés au moyen des auxiliaires *xoper*, et *hâ* se conjuguent de la même manière. *hâ* possède même en plus une quatrième forme dans laquelle l'indice du temps passé s'intercale entre la racine et l'auxiliaire, tandis que le pronom personnel s'attache à la racine seule :

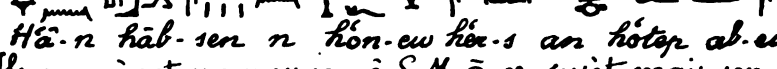
Hâ-n hâb-sen n hôn-ew hér-s an hôtep ab-ew er-s. (1)
Ils envoyèrent un message à S. M. à ce sujet, mais son cœur ne s'apaisa point pour cela.

Voici, je crois l'explication de cette anomalie. , *hâ*, fort usité comme auxiliaire aux anciennes époques de la langue, disparut peu-à-peu, ou plutôt, changea de nature, vers le commencement de la période Saïte. Il s'immobilisa, perdit sa force verbale et devint une sorte de conjonction écrite indifféremment *hâ-n*, en souvenir de son origine ou *hân*. Cependant, même en cet état, il conserve assez le sentiment de sa valeur primitive, pour que le verbe qui le suit immédiatement puisse se dispenser de l'indice temporel , *n*, sans perdre la signification

(1) Mariette, Gebel-Barkal, pl. II.

 du passé. La phrase *hâ-n hâb-sen hôn-ew*, aurait pu s'écrire dans le style ancien, soit

Hâ-n-sen hâb-n-hôn-ew;

soit,

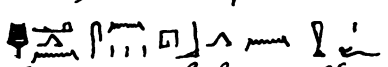
Hâ hâb-n-sen en hôn-ew

soit enfin,

Hâ-n-sen hâb-n-sen en hôn-ew.

Dans le style moderne *hân* ne prend plus les pro suffixes, mais retient encore la nasale 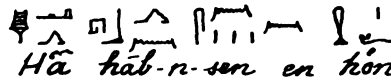 *n* et, par suite communique au verbe qu'il précède la valeur du passé. D cette quatrième forme,

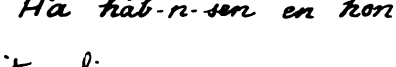
Hâ-n-hâb-sen en hôn-ew

dans laquelle l'indice temporel reste indissolublement a ché à l'auxiliaire devenu simple conjonction, tandis les pronoms suffixes se joignent à la racine verbale.

A côté des sept thèmes que nous venons d'e dier, on trouve dans les textes quelques autres verbes semblent jouer parfois le rôle d'auxiliaire; tels sont ari, faire, et *dû*, faire, donner. Ce qui distingue pseudo-auxiliaires des auxiliaires effectifs, c'est qu'ils remplacent jamais ni 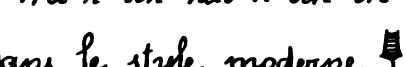 , *aû*, ni 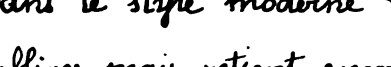 , *tû*, ni aucun thèmes restants: ils ne sont usités que dans un petit bre de cas bien déterminés.

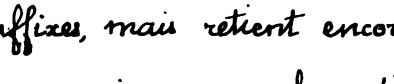 *ari* entre dans divers combinaisons:

1° Combiné avec [hieroglyphs], pû, il forme une tournure verbale dont j'ai donné plus haut l'analyse.[1]

2° Précédé des négations [hieroglyphs] em et [hieroglyphs], tum, et placé devant les racines verbales, il marque l'impératif négatif,[2]

[hieroglyphs]
Em ar per er- bruñro [3]
Ne sors pas dehors.

[hieroglyphs]
Em ar ar-t hrû n ûswà-t-u [3]
Ne fais pas un jour d'oisiveté.

3° Précédé du relatif [hieroglyphs] a et suivi des pronoms suffixes, il se place devant les verbes et semble leur communiquer une certaine valeur emphatique dont il est assez difficile de donner l'équivalent dans une traduction française:

[hieroglyphs]
A ar-ew zod-ew
Ce qu'il fait, il dit:

c'est-à-dire: Il dit;

[hieroglyphs]
A arï-n-ew zod-n-ew
Ce qu'il a fait, il a dit:

pour: Il a dit.

Le verbe [hieroglyphs], dû, et sa variante [hieroglyphs], rtâ, précédés de la négation [hieroglyphs] em et de la négation [hieroglyphs] tum servent comme [hieroglyphs] ar à former un impératif négatif:

[hieroglyphs]
A-n-a hér zod-n-ew au-w hér sendû-u aû-w hér gengen
Ainsi lui parlai-je. Il s'effraya, il [me] battit

[hieroglyphs]
er tûm dû-t arï-a-n-ek apû-u [4]
pour que je ne te fisse point de plaintes.

---

[1] V. Goodwin dans Chabas, Mél. Egypt., t. I, p. 88-94
[2] Papyrus d'Orbiney, pl. X l. 1
[3] Pap. Anastasi V, pl. 8, l. 5.
[4] Papyrus d'Orbiney pl. V, l. 3.

Aû m-dûï âqû hrû ûâ [sep sen] em paï-sen
Que n'entre pas un seul jour [bis] dans leurs

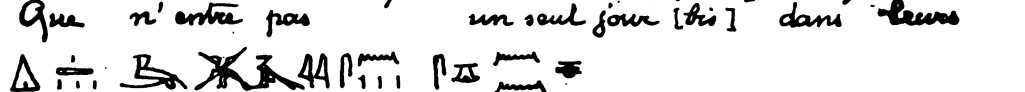

[step]-u em paï-sen sgânen (1)
rations de grains dans leurs jarres de liquide.

En français : « Qu'il n'y ait pas un jour d'intervalle, de retard, dans [la distribution] de leurs rations de grains et de liquides. »

b. En Démotique.

En Démotique, ar et hâ ont complètement disparu, ûn et χoper n'entrent plus comme auxiliaires dans la conjugaison.

Nous avons déjà montré qu'à l'époque ptolémaïque, ar, perdant la semi-voyelle finale se confondit avec, aû, et que, hâ, devint sous la forme, hân, une simple conjonction dont le sens est, voici, voila. , hân, se retrouve dans les textes démotiques :

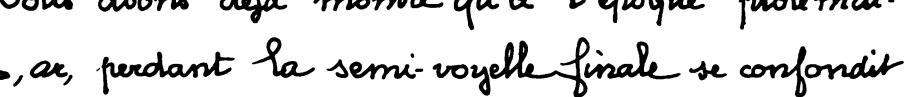

a tû tata Hân (2)
on vint me chercher Voici qu'

, ûn, n'a plus d'autre emploi que celui de verbe substantif ; enfin χoper, χep, χâleb, χârep, signifie seulement, se transformer, devenir, et n'entre plus dans la conjugaison.

En revanche, la série, aû, pû, tû,

(1) Pleyte, Papyrus de Turin, pl. IV, fs 8-9.
(2) Démotique, pl. 1, l. 2.

s'est conservée à-peu-près intacte. [hieroglyphs], ||, », aû, s'emploie encore comme verbe isolé avec le sens d'être:

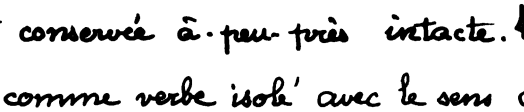

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

sûten n s'ââr pâï-w Aû (1)
de fin lin mèche sa Est

Plus souvent, il joue le rôle d'auxiliaire et devient la caractéristique d'un temps passé qui remplace le passé en [hieroglyph], an, [hieroglyph], n, de l'ancien égyptien:

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

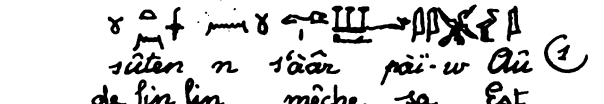

arpï-u nâ n as't-u per-u hâa ar Aû-w (2)
temples aux nombreux et des grains de l'argent donné Il a

sans perdre toutefois à tout jamais le sens du présent:

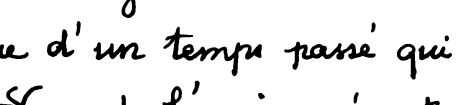

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

nuter-u nâ n mâû a aû hér Zod Aû-w (3)
dieux les Je vois : à savoir dit Il

Toutes les personnes de ce temps se forment régulièrement par l'adjonction à l'auxiliaire, », ||, aû, des pronoms suffixes (4): seule, la deuxième personne du singulier masculin fait exception à la règle. Elle se forme 1° par l'intercalation, entre l'auxiliaire, », ||, aû, et les pronoms suffixes, du pseudo-auxiliaire [hieroglyph], [hieroglyph], ar, arï:

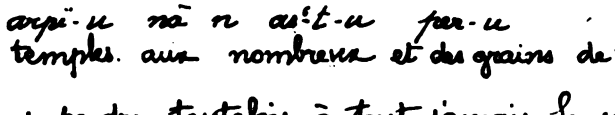

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

âχ teb nte en-âm-a sâbï ar-ek aû Ptah'-nower-kâ n-ew Zod (5)
« ? pourquoi de moi Tu te moques » : Ptah'-nower-kâ Lui dit

2° Par la suppression de l'auxiliaire », ||, aû, devant le

(1) Pap. Gnost. de Leyde, XX, l. 21.
(2) [illegible]
(3) Inscription de Philoe, l. 5.
(4) [illegible] Ar. Démot., p. 136-138.

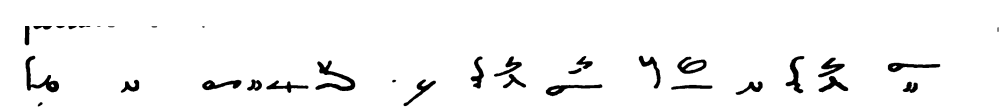

Râ pà âbï ew as' ar-ek χen pà âs' kï (1)
Soleil du en face tu la prononces si laquelle invocation Autre

Suivi des pronoms suffixes des personnes, et du verbe, l'auxiliaire ⸗ aû a conservé la faculté de créer des participes présents ou passés,(2)

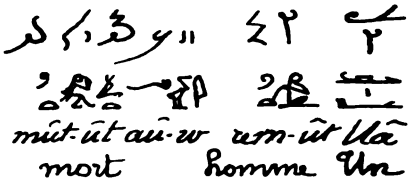

mût-ût aû-w rem-ût Uâ (3)
mort homme Un

Ajoutons, pour terminer, qu'il n'apporte plus dans ses combinaisons avec les racines attributives et les pronoms personnels indices du sujet la même liberté d'allures que le verbe aû des textes hiéroglyphiques. On le trouve encore mais rarement placé devant le verbe qui lui-même est suivi du pronom sujet:

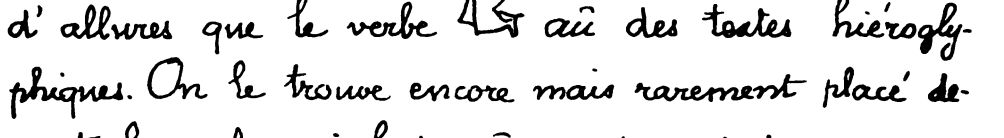

t-u sà- sûr-a aû nuter-u χomt pà u sûr- Aû (4)
eux après Je bois dieux trois les Boivent

Je n'ai pas encore trouvé de phrase où le pronom soit joint en même temps à l'auxiliaire et à la racine attributive.

, pû, ne se modifie plus en pâï suivi des suffixes pronominaux. Le temps qui résulte

(1) Pap. gnost. de Leyde, p. X, l. 24.
(2) Brugsch, Gr. Dém. p. 156-157.
(3) Pap. gnost. de Leyde, p. VIII, l. 3.
(4) Pap. gnost. de Leyde, II, suiv.

de son intercalation entre la racine attributive et le pseudo-auxiliaire [hieroglyph] ari, n'a pas jusqu'à présent trouvé son équivalent dans les textes démotiques. Par contre, [hieroglyph], pû, a conservé le sens de notre auxiliaire impersonnel c'est, c'était:

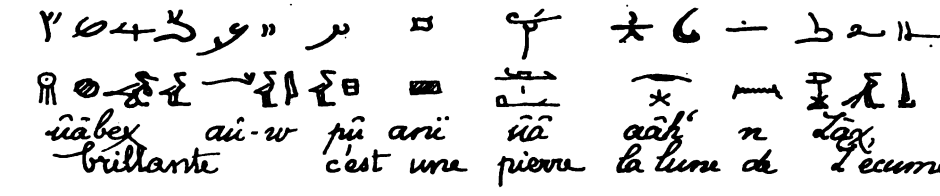

[hieroglyphs]

ûâbex aû-w pû ani ûâ aâh' n Lax,
brillante c'est une pierre la lune de l'écume[1]

Suffixe, [hieroglyph], tû, [hieroglyph], ût, démot. [hieroglyph], tû, ût, [hieroglyph], ût, a le même emploi que dans l'ancien égyptien et placé après les racines les change soit en noms [hieroglyphs], [hieroglyphs] dû-t-tû la main, [hieroglyphs], [hieroglyphs] ar-t-tû, l'œil, [hieroglyphs], [hieroglyphs], qen-tû, la force, soit en adjectifs ou participes [hieroglyphs], [hieroglyphs], mût-tû, mort, [hieroglyphs], ran-tû, nommé.[2]

Affixe, [hieroglyph], tû, ne s'emploie plus comme verbe substantif isolé. Uni aux pronoms suffixes des personnes, il forme un temps que M. Brugsch assimile au temps en ⲧⲁ, ⲧⲁⲣⲉ du copte et qu'il traduit par le futur.[3] Ni l'assimilation ni la traduction qu'il propose ne me paraissent exactes. Le temps démotique en [hieroglyph] tû, provient de la forme antique en [hieroglyph], tû, et prend quelquefois le sens du passé ou du futur, plus souvent le sens du présent:

---

[1] Papyrus gnostique de Leyde, Verso, pl. III, l. 2.
[2] Brugsch, Grammaire Démotique, p. 153-154.
[3] Brugsch, Grammaire Démotique, p. 140-141.

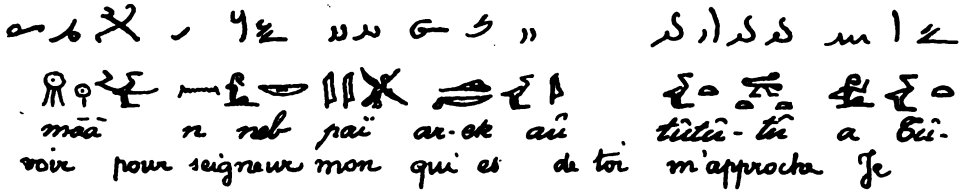

mää n neb paï ar-ek aû tûtû-tû a tû-
voir pour seigneur mon qui es de toi m'approche Je

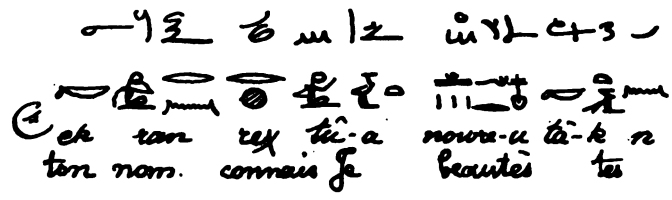

(1) ek ran rex tû-a nowre-u tâ-k n
ton nom connais Je beautés tes

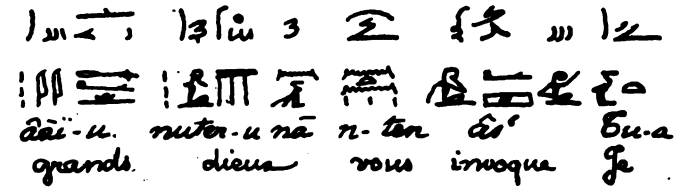

âäï-u. nuter-u nâ n-ten âs' tu-a (2)
grands dieux vous invoque Je

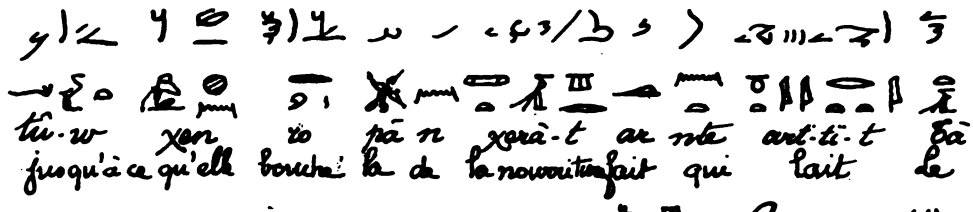

tû-w xen ro pâ n xerâ-t ar nte art-ti-t tâ
jusqu'à ce qu'elle bouche la de la nourriture fait qui lait le

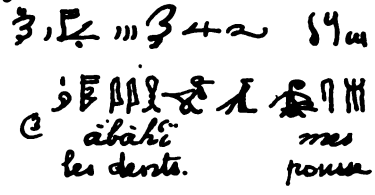

(3) äbähï mes
les dents. pousse

Toutes ces formes que M. Brugsch traduit péniblement par le futur se prêtent parfaitement, comme on voit, au sens du présent, de même que leurs prototypes hiéroglyphiques. Il faut donc, ce me semble renoncer à chercher dans le temps en ⲓⲁ, tû, l'origine du futur en ⲧⲁ, ⲧⲁⲣⲉ et lui donner plutôt comme équivalent les formes en ⲧ du présent copte.

On peut donc dresser comme il suit le tableau de la conjugaison par auxiliaires:

---

(1) Rituel de Pamonth, pl. III, l. 25.
(2) Papyrus gnostique de Leyde, p. XXIV, l. 5, Verso.
Id. p. VI.

Présent

	Masculin	Commun Singulier	Féminin
3e pers.	mei Câ-w Il aime	»	mei Câ-s Elle aime
2e pers.	mei Câ-k Tu aimes	»	mei Câ-t Tu aimes
1e pers.	»	mei Câ-c J'aime.	»

Pluriel

1e pers.	»	mei Câ-an Nous aimons	»
2e pers.	»	mei Câ-ten Vous aimez	»
3e pers.	»	mei Câ-ûu Ils ou elles aiment.	»

Passé

3e pers.	mei Câ-w Il aime	»	mei Câ-s Elle aime
2e pers.	mei ar-ek, Câ-ar-ek Tu aimes.	»	»
1e pers.	»	mei Câ-c ou J'aime.	»

Pluriel

1e pers.	»	mei Câ-an Nous aimons	»

2e pers. " [hieroglyphs] "
meï Aû-ten
Vous aimez

3e pers. " [hieroglyphs], [hieroglyphs] ou "
meï Aû-û-u
Ils ou elles aiment

c_ En Copte.

Les trois auxiliaires [hieroglyphs], ", aû, [hieroglyphs], [hieroglyphs], pû, et [hieroglyphs], [hieroglyphs], tû, se retrouvent dans le copte.

Lorsque le verbe substantif ⲁ, ⲉ [[hieroglyphs]] est pris comme auxiliaire, le sujet quel qu'il soit, pronom personnel, nom ou membre de phrase se place toujours entre l'auxiliaire et le verbe

Ⲧⲟⲧⲉ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲁ̅ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲟⲗϥ ⲉ̅ⲡϣⲁϥⲉ ⲉ̅ⲡϫⲓⲛ

[hieroglyphs]
Alors Jésus l'esprit l'enleva dans le désert pour que

ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ (1)

[hieroglyphs]
le diable l'enlevât.

Ⲁⲣⲉ ⲡⲉⲧⲉⲛϭⲁⲗⲁⲩϫ ϩⲁⲓⲙⲙⲟⲩ
Vos pieds ont fouté.

Si le sujet du verbe est un pronom personnel absolu ou bien un nom, il peut être exprimé deux fois dans la même période : 1° avant l'auxiliaire par le mot qui le représente ; 2° entre l'auxiliaire et le verbe par les pronoms suffixes des personnes.

Ⲧⲟⲧⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲁϥⲥⲁⲓⲕ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̅ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙ̅ ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲉⲓⲛ (2)

[hieroglyphs]
Alors Jésus se dépouilla de l'éclat de sa lumière.

---

(1) Marc, IV, 1
(2) Pistis Sophia, p. 8, l. 16-17.

5 Ⲟⲩⲟϩ ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲁⲩⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ (1)
Et des multitudes crurent en lui là même

ou bien, 1° entre l'auxiliaire et le verbe par les pronoms suffixes des personnes; 2° après le verbe par le mot qui représente le sujet précédé de la conjonction ⲛ̄ϫⲉ, en Egyptien er-zod, c'est-à-dire, à savoir,

Ⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲇⲉ ⲛ̄ϫⲉ ⲛⲓⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲏⲛⲟⲩ
Ils entendirent, à savoir, les apôtres et les frères

ⲉⲧϧⲉⲛ ϯⲓⲟⲩⲇⲉⲁ ϫⲉ ⲁ̀ ⲛⲓⲕⲉⲉⲑⲛⲟⲥ ϣⲉⲡ
qui étaient dans la Judée, à savoir que les gentils recevaient

ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̄ⲧⲉϥϯ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ (2)
la parole de Dieu pour eux.

Ⲣⲟⲧⲉ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̄ϫⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ (3)
Alors il répondit à savoir Pierre.

c'est-à-dire: « Les apôtres entendirent..... » « Pierre répondit. »

D'autresfois c'est non-seulement le sujet, mais encore l'auxiliaire qui est doublé:

Ⲁ ⲧⲁϣⲉⲣⲓ ⲁⲥϧⲟⲛⲧ (4)
Fut ma fille elle approcha.

Ⲁ ⲛⲉⲛⲃⲁⲗ ⲁⲩⲉⲗ ⲕⲉⲙ (5)
Furent nos yeux ils devinrent noirs.

Ⲁ ⲡⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡϩⲏⲧ ⲛ̄ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ
Fut Satan il s'en alla dans le cœur de Juda

ⲫⲏⲉ̄ⲧⲟⲩⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲓⲓⲥⲕⲁⲣⲓⲱⲧⲏⲥ (6)
qu'on appelait à savoir l'Iscariote.

---

(1) Jean, X, 42
(2) Actes, XI, 1.
(3) Actes, X, 47.
(4) Marc, V, 23
(5) Lamentations de Jérémie V, 17.
(6) Luc, XXII, 3.

« nos yeux sont devenus noirs. » Ici, le sujet exprimé une première fois se loge entre le premier auxiliaire isolé et le second auxiliaire suivi des pronoms suffixes et du verbe[1]

Dans le dialecte Baschmourique, il arrive parfois que les deux auxiliaires sont placés à côté l'un de l'autre et que le sujet s'intercale entre les auxiliaires et le verbe:[2]

Ⲁⲥ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲧⲁϩⲙⲉⲛ [3]
Le Seigneur nous a invités.

Ⲁⲥ ⲡⲙⲟⲩ ϣⲟⲡⲥ [4]

[illegible]
La mort fut.

Dans l'usage ordinaire, la forme redoublée ⲁ — ⲁϥ usitée seulement à la troisième personne alterne avec un temps où le premier auxiliaire [illegible], ⲁ, est remplacé par ⲉⲧ, M., B., ⲛ̄ⲧ, T. B,[5]

Ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲁⲥⲥ̀ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̄ⲧⲉⲟⲩⲁⲓⲛϧ ϣⲁⲓⲡⲓ ⲛⲁⲓⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ
Or moi je suis venu pour que la vie soit à eux et

ⲛ̄ⲧⲉⲟⲩϩⲟⲩⲟ̀ ϣⲁⲓⲡⲓ ⲛⲁⲓⲟⲩ [6]
pour que l'abondance soit à eux.

Ⲉⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲁⲓⲙⲙⲟⲥ ⲛ̄ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲥ̈ⲉⲓ ⲉⲃⲟ
Jésus dit cela à ses disciples à savoir : Je suis sorti

ϩⲙ̄ ⲡϣⲟⲣⲡ̄ ⲙ̄ ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲉⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲁϩⲉ
de ce premier des mystères qui est lui aussi le dernier

ⲙ̄ ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ [7]
des mystères.

Les grammairiens coptes expliquent cette locution qui a

---

[1] Peyron, Gr. Copte, p. 97; Schwartze, Gr. C., p. 427-428.
[2] Schwartze, Gr. C., p. 427-428.
[3] I Cor., 7, 15.
[4] Zoëga, 156
[5] Peyron, Gr. C., p. 99-100; Schwartze, Gr. C., p. 428-430.
[6] Jean, X, 10
[7] Pistis Sophia, p. I, l. 11-13.

toujours le sens du passé par le relatif ⲉⲧ T. M. ⲛ̄ⲧⲉ T. B. et Schwartze voit dans l'échange de l'auxiliaire ϩ et du relatif ⲛ̄ⲧ la preuve de ce fait que le caractère temporel ϩ non-seulement possède la valeur d'un verbe auxiliaire, mais encore est une ancienne racine pronominale disparue de la langue. La substitution de ⲉ̄ⲧ M. B ⲛ̄ⲧ T. B ā l'ϩ du passé ordinaire ne serait dans cette hypothèse que la substitution par analogie d'un relatif ā un autre relatif.[1] L'ancien égyptien nous donne pour ⲉⲧ M. B. ⲛ̄ⲧ T. B. une origine plus acceptable. Rien n'est plus fréquent dans les textes hiératiques que la locution er-enti, il est que, il y a que... au début d'une phrase:[2]

Zod n Hʿâ pā aà àâ n pā ament nu·t er-enti
A dit le chef Pâ-aā-ââ du quartier Ouest de la ville: Il y a que

qim sûten mādiû nesi-amen.[3]
a trouvé le royal officier Nesi-amen

Je vois dans ⲉⲧ M. B. ⲛ̄ⲧ T. B. un dérivé de l'antique er-enti et je transcris en hiéroglyphes les phrases citées plus haut:

ⲁⲛⲟⲕ [ⲇⲉ] ⲉⲧ - ϩϩ - ϩ [ϩϩⲛϩ] ⲛⲧⲉ - ⲟⲩ - ⲱⲛϧ

Moi il est que je suis venu pour que une vie

ϣⲱⲡⲥ ⲛⲱⲟⲩ

soit à eux.

---

[1] Schwartze, Gr. C., p. 428-429
Sur les Papyrus hiératiques, 2e partie, p. 8.

[2] Goodwin (trad. par Chabas)

[3] Pap. Abbott, p. V, l. 21.

«Jésus dit à ses disciples,

ϫⲉ ⲛ̄ⲧ - ϩⲓ̈ - ⲉⲓ̄ ⲉ̀ - ⲃⲟⲗ ϩⲙ̄

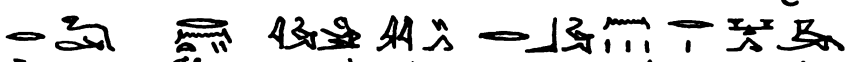

à savoir : Il est que je suis venu au-dehors de

ce premier des mystères, qui est aussi le dernier des mystères.»

D'après la règle d'affaiblissement, la semi-voyelle ⲓ de ⲁ ar, [e]r, il est, a disparu, l'e qui restait seul chargé de représenter le verbe ⲁ ar s'est fondu, suivant l'usage,[1] dans l'e initial de ⲉⲛⲧ enti, et la forme qui résulte de cette contraction, ⲉ + ⲉⲧ = ⲉⲧ M. B., ⲉ + ⲉⲛⲧ = ⲛ̄ⲧ T. B. s'est trouvée identique de son et d'orthographe au relatif ⲉⲧ M. B. ⲛ̄ⲧ, T. B; d'où, l'erreur des grammairiens.

1° Forme faible en ⲁ

Singulier.

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	ϩϥⲙⲉⲥ ϩ.....ϩϥⲙⲉⲥ ϩϩ...ϩϥⲙⲏⲥ B. Il aime	ϩⲣⲉ....ⲙⲉⲥ ϩ.....ⲙⲉⲥ ϩϩ.....ⲙⲏⲥ B. Il ou elle aime	ϩⲥⲙⲉⲥ ϩ....ϩⲥⲙⲉⲥ ϩϩ...ϩⲥⲙⲏⲥ B. Elle aime
2e pers.	ϩⲕⲙⲉⲥ Tu aimes	"	ϩⲣⲉⲙⲉⲥ T. ϩⲣⲙⲉⲥ ϩⲗⲉⲙⲏⲥ. B. Tu aimes
1e pers.		ⲁⲥⲙⲉⲥ J'aime	

Pluriel

3e pers.	"	ϩⲩⲙⲉⲥ ϩ... ⲙⲉⲥ ϩⲣⲉ T. M. B....ϩⲗⲉ B...ⲙⲉⲥ ϩ....ϩⲩⲙⲉⲥ T. M. B. ϩϩⲩ....ⲙⲏⲥ B. Ils ou elles aiment	"

[1] Schwartze, Ch. C., p. 215-216.

Pluriel

2e pers.		ⲁⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ M. B. ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲉⲥ T. B.	
	"	ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ M.	"
		Vous avez aimé	
1re pers.	"	ⲁⲛⲙⲉⲥ	"
		Nous avons aimé	

2e Forme très-faible en ⲉ

Singulier

3e pers.	ⲉⲕⲙⲉⲥ	ⲉⲣⲉⲙⲉⲥ, [ⲉⲗⲉⲙⲏⲥ B.]	ⲉⲥⲙⲉⲥ
	Il a aimé	Il ou elle a aimé	Elle a aimé
2e pers.	ⲉⲕⲙⲉⲥ	"	ⲉⲣⲉⲙⲉⲥ [ⲉⲣ-T. ⲉⲗⲉ B.]
	Tu as aimé		Tu as aimé
1re pers.	"	ⲉⲙⲉⲥ	"
		J'ai aimé	

Pluriel

		ⲉⲧⲙⲉⲥ	
3e pers.	"	ⲉⲣⲉ....ⲙⲉⲥ, T. M. ⲉⲗⲉ...ⲙⲏⲥ B.	"
		Ils ou elles ont aimé	
		ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ, ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲉⲥ, T. B.	
2e pers.	"	ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ M.	"
		Vous avez aimé	
		ⲉⲛⲙⲉⲥ	
1re pers.	"	Nous avons aimé	"

Le temps en ⲉⲧⲁⲓ, M. B. ⲛ̄ⲧⲁⲓ, T. B.: ⲉⲧⲁⲓⲙⲉⲥ M. B. ⲛ̄ⲧⲁⲓⲙⲉⲥ T. B. se conjugue comme le temps en ⲁⲓ.[1]

Peyron dans sa grammaire a tenté d'attribuer à chacune de ces formes un sens différent: suivant lui, ⲉⲙⲉⲥ est un présent, ⲁⲓⲙⲉⲥ et ⲛ̄ⲧⲁⲓⲙⲉⲥ sont des parfaits.[2] Schwartze a bien vu que les deux formes en ⲉⲥ et en ⲁⲓ n'étaient que des variantes orthographiques d'un seul et

---

[1] Schwartze, Gr. Copt., p. 434
[2] Peyron, Gr. Copt., p. 94-95, 96-97.

même temps qui possède à la fois la valeur du présent et celle du passé.[1] Quant à la forme en ⲉⲧ M. B. ⲛ̄ⲧ T. B. elle exprime toujours le passé.[2]

Placé devant les temps en ⲁ et en ⲉ, l'auxiliaire ⲉ forme le participe présent et passé:[3]

ⲉ̄ⲉⲥϭⲱϣⲧ
Moi regardant,[4]

ⲉ̄ⲉⲥϣⲓⲛⲉ
Moi cherchant[5]

ⲉ̄ⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ϩⲟϯ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡϣⲏⲣⲓ ⲙ̄ⲫⲣⲁⲓⲙⲓ ϭⲓ ⲟⲩⲙⲏϣ
Disant ceci à savoir qu'il faut que le fils de l'homme porte beaucoup

ⲛ̄ϧⲓⲥⲓ
d'humiliations.[6]

Ϩⲓⲛⲁ ⲉ̀ⲁⲛⲙⲟⲩ ⲉ̄ⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲛ̄ⲟⲛϧ ⲇⲉ ⲛ̄ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ
Afin que nous morts de nos péchés nous vivions par la justice.[7]

Toutefois l'ⲉ auxiliaire se fond, rarement avec l'ⲁ,[8] constamment avec l'ⲉ initial du temps:[9]

Ⲛ̄ⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲟϫⲡ ⲛ̄ϯⲥⲩⲛⲇⲁⲓⲛⲓⲟⲛ ⲁϥⲫⲁⲓⲧ ⲉϥⲃⲏϣ[10]
Et lui rejeta son vêtement et s'enfuit tout nu

Ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲁⲓⲡⲓ ⲉⲩϧⲏⲕ ⲛ̄ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛϯⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲧⲉⲛϧⲏⲃⲥ
Que soient ceints à savoir vos reins et vos lanternes

ⲉⲩⲙⲟϩ[11]
allumées.

3° Forme apocopée.

	Singulier Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	ϥⲙⲉⲥ Il aime	"	ⲥⲙⲉⲥ Elle aime
2e pers.	ⲕⲙⲉⲥ Tu aimes	"	"
1ère pers.	"	"	"

(1) Schwartze, Gr. Copt. p. 430-432. (2) Schwartze, Gr. C. p. 434; Peyron, Gr. C., p.
(3) Peyron, Gr. C., p. 94-95, 97 (4) Sir., LI, 7 (5) Sir., LI, 21. (6) Luc, IX, 22.
(7) I, Pierre, II, 24. (8) Schwartze, Gr. C., p. 426. (9) Id., p. 425-426.
(10) Marc, XIV, 52 (11) Luc, XII, 35.

Pluriel

3e pers.	"	ⲥⲉⲙⲉⲥ	"
	"	Ils ou elles aiment	
2e pers.	"	"	"
1e pers.	"	"	"

Cette forme apocopée s'emploie toujours à rendre la notion du temps ou de l'action présente:[1]

ϩⲁⲓⲥⲧⲉ ϧⲏ - ⲉⲧ - ϯ ⲛ̄ⲧⲉϥⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲩⲧⲁⲙⲟⲥ
Aussi celui qui donne sa fille vierge en mariage

ⲕⲁⲗⲱⲥ ϥⲣⲁⲙⲙⲟⲥ
agit bien[2]

Ⲡⲗⲏⲛ ϫⲉ ⲡⲓⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϥⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛⲏⲓ
Aussi bien l'esprit saint rend témoignage pour moi

ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲟⲗⲓⲥ[3]
dans les villes

Pour exprimer les nuances qui répondent à notre imparfait et à notre plus-que-parfait, le copte met devant les formes en ⲁ et en ⲉ conjuguées régulièrement la syllabe ⲛⲁ, ⲛⲉ, ⲉⲛⲁ, M. ⲉⲛⲉ, ⲛ̄ⲛⲁ, B. ⲛ̄ⲛⲉ T.[4]

Ⲛⲁⲓⲭⲏ ϩⲁⲣⲱⲧⲉⲛ ⲙ̄ⲙⲏⲛⲓ ⲉⲓϯⲥⲃⲱ ϧⲉⲛ
J'étais avec vous chaque jour enseignant dans

ⲡⲓⲉⲣϣⲉⲓ[5]
le temple

Champollion le Jeune y reconnut dès le premier instant un dérivé de la particule 𓇋𓈖, an, ⲛ, qui, dans l'ancien égyptien servait à rendre la notion du passé,[6] et la plupart des Egyptologues ont accepté son hypo-

---

(1) Peyron, Gr. C., p. 93; Schwartze, Gr. C., p. 432-433.
(2) I Cor., VII, 38.
(3) Act., XX, 23.
(4) Peyron, Gr. C., p. 95-96; Schwartze, Gr. C., p. 420, 439-442.
(5) Marc, XIV, 49.
(6) Champollion, Grammaire, p. 72.

thèse, sans pouvoir expliquer pourquoi la nasale ⲛ jadis intercalée entre la racine attributive et les pronom indices du sujet avait été transportée devant l'auxiliaire, le pronom et la racine.

Aux yeux de Schwartze, ⲛⲉ, ⲛϩ, est la forme primitive dont ⲉⲛϩ M. ⲉⲛⲉ T., ⲛ̄ⲛϩ B. ⲛ̄ⲛⲉ T. ne sont que des variantes obtenues l'une par métathèse de la voyelle ⲛⲉ=ⲉ l'autre par un doublement de consonnes familier aux dialectes Baschmourique et Thébain.[1] A mes yeux au contraire, la forme primitive est ⲉⲛⲉ : ⲛⲉ, ⲛϩ, ⲛ̄ⲛⲉ, ⲛ̄ⲛϩ ne sont que des formes secondaires obtenues, l'une par apocope de l'ⲉ initial, l'autre par apocope de l'ⲉ initial et par redoublement de ⲛ̄ temporel. Ⲛⲉϩⲓⲙⲉⲥ, ⲛⲉϩⲓⲥⲱⲃⲓ et leurs variantes ⲛϩⲓⲙⲉⲥ, ⲛϩⲓⲥⲱⲃⲓ, sont pour ⲉⲛⲉϩⲓⲙⲉⲥ, ⲉⲛⲉϩⲓⲥⲱⲃⲓ, j'aimais, je me moquais. Si en effet je transcris les éléments du temps copte en hiéroglyphes, d'après les règles de transcription que j'ai suivies jusqu'à présent, ⲉⲛⲉϩⲓⲙⲉⲥ, ⲉⲛϩⲓⲥⲱⲃⲓ deviennent :

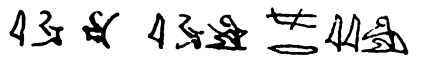

ⲉ - ⲛⲉ - ϩ - ⲓ - ⲙⲉⲥ

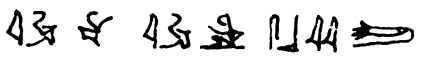

ⲉ - ⲛ - ϩ - ⲓ ⲥⲱⲃⲓ

L'ⲉ initial de ⲉⲛⲉ est l'auxiliaire , ou, d'autrefois qui sert d'appui à la caractéristique du temps

[1] Schwartze, Gr. Copt., p. 300-301, 440-441.

antique en [hieroglyph] n. L'imparfait et plusqueparfait copte se composait donc du présent-parfait, devant lequel on mettait l'auxiliaire ⲉ, affecté de l'indice du passé ⲛ ; c'était donc, à proprement parler, un parfait de parfait, déduit très légitiment des règles antiques.(1) J'ai montré en effet, à propos de l'auxiliaire [hieroglyphs] hâ, comment dans le passé du temps formé de cet auxiliaire, l'indice du passé peut s'intercaler entre [hieroglyphs] hâ et la racine, tandis que les pronoms suffixes des personnes s'attachent à la racine seule :

[hieroglyphs]
Hâ-n hâb-sen n hôn-ew
Ils envoyèrent un message à S. M.

Dans [hieroglyphs] Aû-n-aû-a meri, ⲉⲛⲁⲩⲙⲉⲥ, j'aimais, nous avons une combinaison toute semblable. L'indice du passé [hieroglyph] n s'intercale entre l'auxiliaire [hieroglyph] aû et la racine [hieroglyphs] mer conjuguée selon les lois du copte, et, de l'union de ces divers éléments résulte un passé de passé que nous traduisons par l'imparfait et le plus-que-parfait.

Devant la nasale du passé, l'auxiliaire ⲉ a disparu comme il avait fait au présent-parfait devant les pronoms personnels. De même qu'on a ⲕⲙⲉⲥ, ϥⲙⲉⲥ au lieu de ⲉⲕⲙⲉⲥ, ⲉϥⲙⲉⲥ, on a au lieu de ⲉⲛⲁⲩⲙⲉⲥ, ⲉⲛⲉⲥⲥⲱⲃⲓ, les formes ⲛⲁⲩⲙⲉⲥ, ⲛⲉⲥⲥⲱⲃⲥ. Quant à la réduplication de ⲛ dans la forme apocopée ⲛ̄ⲛⲁ, ⲛ̄ⲛⲉ, c'est comme je l'ai dé-

(1) Voir plus haut, à l'article de l'auxiliaire [hieroglyphs] hâ.

jà dit un simple accident graphique dont Schwartz a fort bien expliqué les causes: [1]

Imparfait et Plusque parfait

1° Forme pleine en ere B. ers M.

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	ere sqmes ere s ..... sqmes ere ssqmhs B. Il aimait	ere s.....mes ere ss.....mhs B. ere spe....mes Il ou elle aimait "	ere scme ere s...sc ere sscm Elle aim " "
2e pers.	ere skmes Tu aimais	"	ere spem Tu aim
1e pers.	"	ere ssmes j'aimais	"
		Pluriel	
3e pers.	"	ere smes ere s .....mes ere s .....smes ere ssmmhs B. ere spe (B. sle)....mes Ils ou elles aimaient	"

[1] Schwartze, Gr. Copt. p. 300-301.

2e pers.	"	ⲉⲛⲉ ⲥⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ ⲉⲛⲉⲥⲡⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ Vous aimiez	"
1e pers.	"	ⲉⲛⲉ ⲥⲛⲙⲉⲥ Nous aimions.	"

La forme ⲉⲛⲉⲉⲥⲙⲉⲥ suit toutes les règles de la forme ⲉⲥⲙⲉⲥ. L'ⲉ de ⲉⲛⲉ et les auxiliaires ⲥ, ⲉ qui viennent après lui se contractent et l'on a ⲉⲛⲥⲙⲉⲥ, M. ⲉⲛⲉⲥⲙⲉⲥ, B.(1)

2° Forme apocopée en ⲛⲉ.

Singulier.

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	ⲛⲉ ⲥⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥ...ⲥⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥⲥⲙⲏⲛ B. Il aimait	ⲛⲉ ⲥ....ⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥⲥ....ⲙⲏⲛ ⲛⲉ ⲥⲡⲉ....ⲙⲉⲥ Il ou elle aimait	ⲛⲉ ⲥⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥ....ⲥⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥⲥⲙⲏⲛ B Elle aimait.
2e pers.	ⲛⲉ ⲥⲙⲉⲥ Tu aimais	"	ⲛⲉ ⲥⲡⲉⲙⲉⲥ Tu aimais
1e pers.	"	ⲛⲉ ⲥⲙⲉⲥ J'aimais	"

Pluriel

3e pers.	"	ⲛⲉ ⲥⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥ....ⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥ...ⲥⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥⲥⲙⲏⲛ B. ⲛⲉ ⲥⲡⲉ [ⲥⲗⲉ B.]...ⲙⲉⲥ Ils ou elles aimaient	"
2e pers.	"	ⲛⲉ ⲥⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ ⲛⲉ ⲥⲡⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ Vous aimiez	"

(1) Schwartze, Gr. Copt., p. 440-441.

1re pers. " ⲛⲉ ⲁⲛⲙⲉⲥ
Nous aimions "

L'ⲉ de ⲛⲉ et les auxiliaires ⲁ, ⲉ, peuvent se contracter en ⲛⲁⲥⲙⲉⲥ, M. B. ⲛⲉⲥ̈ⲙⲉⲥ T. B.[1] La forme apocopée avec redoublement de ⲛ se conjugue sur la forme apocopée simple.

L'auxiliaire [hieroglyphs] pû, copte ⲡⲉ, a conservé le même emploi qu'il avait dans les textes hiéroglyphiques et démotiques. C'est un auxiliaire impersonnel qui se place après le mot ou le membre de phrase qui lui sert de sujet:

Ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ Ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲫⲏ ⲉⲧⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ
[hieroglyphs]
Je suis Gabriel celui qui se tient

ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̀ⲫϯ
[hieroglyphs]
devant Dieu[3]

Ⲡⲁⲥ̈ ϭⲉ ⲡⲉ ⲡⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲡⲁⲥ̈ ⲉⲕⲓ ⲁϥϣⲁⲓⲡⲉ
Cela donc c'est le mystère qui s'est fait

ⲛ̄ ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲅⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϫⲡⲟϥ
type pour la race et l'espèce.[4]

Il se met aussi après les divers temps où se trouve l'auxiliaire ⲁ, ⲉ, après le présent parfait auquel il donne la valeur de l'imparfait plus que parfait.[5]

Ⲉϥⲙⲟⲱϣⲓ ⲡⲉ ϩⲛ̄ ϫⲉ̀ⲣⲓⲭⲱ
Il se promenait dans Jéricho[6]

après l'imparfait plus-que-parfait dont il ne modifie

---

(1) Schwartze, Gr. C., p. 441. Cette forme est la seule que connaisse Peyron. Gr. Gr. C. p. 96-97. 100. (2) Schwartze, Gr. C., p. 442.
(3) Luc. 1, 19 (4) Pistis Sophia, p. 64. l. 24-25.
(5) Schwartze, Gr. C., p. 441-442. (6) Luc XIX 1 (Version Thébaine).

/ pas le sens:[1]

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲃⲁⲗⲙⲏ ⲉϩⲟⲛ ⲁϥⲓⲙⲟⲟⲩϯ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ϫⲉⲣⲓⲭⲱ.
Etant entre, il se promenait dans Jéricho.[2]

Il y a entre l'égyptien ⲡϣⲏ, pû, et le copte ⲡⲉ cette différence que ⲡϣⲏ pû peut entrer dans toutes les phrases, quels que soient le nombre et le genre du sujet, au lieu que ⲡⲉ a genre et nombre: il est masculin singulier comme l'article défini thébain ⲡⲉ, le.[3] Si le sujet de la phrase est féminin, c'est l'article féminin ⲧⲉ qu'on emploie,

Ⲟⲩⲏ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲧⲱⲓ ⲟⲩϫⲏⲣⲁ ⲧⲉ ⲉⲥⲥⲟϫⲡ ⲙ̀ⲙⲁⲟⲩⲁⲧⲥ
Mais celle qui est vraiment veuve, étant demeurée seule,

ⲁⲥⲉⲣϣⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉϧⲟⲩⲛ̀ ⲛ̀ⲛⲟⲩϯ.[4]
espère en Dieu.

Si pluriel, c'est l'article pluriel ⲛⲉ,

Ⲛⲑⲱⲧⲉⲛ ⲛⲉ ϧⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.[5]
Vous êtes la lumière du monde.

Toutefois, ces distinctions ne sont pas absolues: ⲡⲉ s'unit souvent à un sujet féminin,

Ⲡⲉⲧⲩϣⲏ ⲡⲉ ⲧⲙ̀ⲡⲉⲧⲱⲁⲩⲟⲉⲓⲧ.[6]
Leur fin c'est la vanité.

ou pluriel,

Ⲛⲑⲱⲧⲉⲛ ⲡⲉ ⲡⲓⲙⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩ.[7]
Vous êtes le sel de la terre.

Ⲧⲉ se met quelquefois pour le masculin.

Ⲡⲁⲃⲁⲣⲁⲃⲃⲁⲥ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲟⲩⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧⲉ.[8]
Or ce Barabbas était un voleur.

---

[1] Peyron, Gr. C., p. 100; Schwartze, Gr. C., p. 440 et 441.
[2] Luc XIX, 1 (Version Memphitique).
[3] Peyron, Gr. C. p. 150; Schwartze, p. 418.
[4] I Timothée V, 5.
[5] Matth. V, 14.
[6] Mingarelli, 315.
[7] Matth. V, 13.
[8] Jean XVIII, 40.

et ⲛⲉ pour le singulier,

Ⲉⲛⲁⲣⲉⲉ̀ⲙⲓ ⲡⲉ ⲉ̀ϯⲇⲟⲣⲉⲁ̀ ⲛ̀ⲧⲉϥϯ ⲟⲩⲟϩ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧ-
Si tu connaissais le don de Dieu et qui est celui qui

ϫⲁⲓⲙⲙⲟⲥ ⲛⲉ ϫⲉ ⲙⲟⲓ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲥⲥⲁ
dit: Donne-moi à boire.[1]

Le temps passé de ces auxiliaires se forme régulièrement en plaçant devant eux la marque du passé ⲉⲛⲉ, ⲛⲉ,[2]

Ϧⲉⲛ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛⲉ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲁϥⲭⲏ ϧⲁⲧⲉⲛ
Au commencement était le verbe et le verbe demeurait en

ϥϯ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉ ⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ
Dieu et Dieu était le Verbe[3]

L'origine de ces distinctions est facile à voir. Par suite de changements phonétiques fort naturels, l'auxiliaire [hieroglyphs] pû et l'article [hieroglyphs] pà prirent même son et même orthographe ⲡⲉ, si bien qu'une confusion se produisit et qu'on s'habitua à ne plus établir de différence entre eux. Cette confusion remonte assez haut; dès la XVIIIe dynastie on trouve des cas où [hieroglyphs] pûï et [hieroglyphs] pàï sont usités l'un pour l'autre. Cela était d'autant plus naturel qu'il y avait entre les deux mots identité d'origine et probablement, au début de la langue, identité d'emploi.[4] Une fois admis que ⲡⲉ était l'article masculin employé comme auxiliaire, la logique exigeait qu'on assimilât l'auxiliaire [hieroglyphs] tû, ⲧⲉ, à l'article féminin [hieroglyphs] tà, ⲧⲉ, la, et qu'on employât l'article pluriel ⲛⲉ lorsque le sujet de la phrase était au genre féminin et au nombre pluriel. Ainsi, par

---

[1] Jean, XIV, 10.
[2] Peyron, Gr. C. p. 151; Schwartze, p. 419.
[3] Jean, I, 1
[4] Voir plus haut, p. 16-20.

59 la seule force de l'analogie, la langue égyptienn
arrivée au dernier période de son existence se trouva
portée aux premiers jours de son histoire, à l'époque
verbes substantifs et auxiliaires ne faisaient qu'un e
vaient passer l'un pour l'autre.

L'auxiliaire ⲧⲉ, [hiéroglyphes], marque le présent.[1]

Ϫⲉ ϩⲛⲟⲛ ⲧⲉⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲟⲩϩⲓ ⲛ̄ⲁⲓⲥⲕ [2]

[hiéroglyphes]
Car nous sommes un seul pain.

Ⲁⲗⲗⲁ ϯϫⲁⲓⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓⲧⲉⲛ ϧⲁ ⲛⲏⲉⲧⲥⲁⲓⲧⲉⲙ
Mais je vous dit à vous qui écoutez.[3]

Auxiliaire ⲧⲉ, [hiéroglyphes], tu.

Présent

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	"	"	"
2e pers.	"	"	ⲧⲉⲙⲉⲥ [hiéroglyphes] Tu aimes
1re pers.	"	ϯⲙⲉⲥ [hiéroglyphes] J'aime	"

Pluriel

		Ⲧⲟⲩⲙⲉⲥ	
3e pers.	"	[hiéroglyphes] Ils ou elles aiment	"
		ⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ	
2e pers.	"	[hiéroglyphes] Vous aimez	"

---

[1] Peyron, Gr. C, p. 93; Schwartze, Gr. C., p. 432-488.
[2] Luc VI, 27
[3] I Cor., XVII, 17.

ⲧⲉⲛⲙⲉⲥ

1e pers. " [hieroglyphs] "

Nous aimons

Le verbe [hieroglyph] ari, faire, qui n'entrait que par occasion dans l'ancienne conjugaison égyptienne est entré définitivement dans la conjugaison copte. Combiné avec l'auxiliaire ⲁ, ⲉ, il fournit aux temps en ⲁ, ⲉ, la deuxième personne du singulier féminin et la troisième personne commune du singulier et du pluriel.(1) Uni à la racine factitive ⲧ, ϯ, donner, faire, et suivi des pronoms suffixes des personnes, il se met devant les racines et crée une forme de futur, d'ailleurs assez rare:(2)

Ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲧⲉⲣⲁⲉⲣⲃⲟⲕⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̄ⲧⲉⲙⲥⲥ ⲛ̄ⲟⲩϣⲏⲣⲥ
Et voici que tu concevras et tu mettras au monde un enfant.(3)

Précédé de ⲙⲁ, donne, fais, et suivi des pronoms suffixes, l'auxiliaire ⲁⲣⲉ prête aux verbes qu'il affecte le sens de notre impératif.(4)

Ⲡⲉⲛⲥⲁⲓⲧ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲥϕⲏⲟⲩⲥ ⲙⲁⲣⲉϥⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛ̄ϫⲉ
Notre père qui es dans les cieux que soit sanctifié
ⲡⲉⲕⲣⲁⲛϯ ⲙⲁⲣⲉⲥⲥ ⲛ̄ϫⲉ ⲧⲉⲕⲙⲉⲑⲟⲩⲣⲟ ⲡⲉⲧⲉϩⲛⲁⲕ
ton nom; que vienne ton règne et que ta volonté
ⲙⲁⲣⲉϥϣⲁⲓⲡⲥ ⲙ̄ⲫⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ ⲛⲉⲙ ϩⲥϫⲉⲛ ⲡⲥⲕⲁϩⲥ
se fasse en réalité dans le ciel et sur la terre(5)

Auxiliaire ⲁⲣⲉ

Futur (ⲧ + ⲁⲣⲉ)

Masculin	Commun	Féminin
Ⲧⲁⲣⲉϥⲙⲉⲥ Il aimera	"	ⲧⲁⲣⲉⲥⲙⲉⲥ Elle aimera

(1) Plus haut (2) Peyron, Gr. C., p. 103-104; Schwartze, Gr. C. p. 446.
(4) Peyron, Gr. C., p. 106; Schwartze, Gr. C. p. 133 (5) Matth. VI 9-10.

2e pers.	ⲧⲁⲣⲉⲕⲙⲉⲥ Tu aimeras	"	ⲧⲉⲣⲁⲙⲉⲥ Tu aimeras
1re pers.	"	Ⲣⲁⲙⲉⲥ, ⲧⲁⲣⲥⲙⲉⲥ J'aimerai	"

Pluriel

3e pers.	"	Ⲣⲁⲣⲟⲩⲙⲉⲥ Ils ou elles aimeront	"
2e pers.	"	Ⲣⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ ⲧⲁⲗⲉⲧⲉⲛⲙⲏⲥ B. Vous aimerez	"
1re pers.	"	Ⲣⲁⲣ̄ⲛⲙⲉⲥ Nous aimerons	"

Impératif [ⲙⲁ + ⲁⲣⲉ]

Singulier

3e pers.	Ⲙⲁⲣⲉϥⲙⲉⲥ Ⲙⲁⲣⲉϥⲙⲏⲥ Qu'il aime	Ⲙⲁⲣⲉⲙⲉⲥ Ⲙⲁⲗⲉⲙⲏⲥ B. Qu'il ou qu'elle aime	ⲙⲁⲣⲉⲥⲙⲉⲥ ⲙⲁⲣⲉⲥⲙⲏⲥ B. Qu'elle aime
2e pers.	Ⲙⲁⲣⲉⲕⲙⲉⲥ Aime	"	ⲙⲁⲣⲉⲙⲉⲥ aime
1re pers.	"	Ⲙⲁⲣⲥⲙⲉⲥ Que j'aime	"

Pluriel

3e pers.	"	Ⲙⲁⲣⲟⲩⲙⲉⲥ [ⲙⲁⲗⲟⲩⲙⲏⲥ, B] Ⲙⲁⲣⲉ...ⲙⲉⲥ [ⲙⲁⲗⲉ...ⲙⲏⲥ, B] Qu'ils ou qu'elles aiment	"
2e pers.	"	Ⲙⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥ Aimez	"
1re pers.	"	Ⲙⲁⲣⲉⲛⲙⲉⲥ [ⲙⲁⲗⲉⲛⲙⲏⲥ, B] Aimons	"

Enfin, lorsqu'on veut marquer une action qui se répète ou simplement donner plus de force à l'expression d'une action on se sert d'un auxiliaire nouveau ⲥⲩⲁ, ⲥⲩⲉ, être habitué,

 avoir coutume...., se mettre à....., tantôt suivi des suffixes et placé devant la racine,

Ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟⲩⲥⲓ ϣⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲁⲣⲟϥ ⲉϥϧⲟⲙϧⲉⲙ
Et à grand peine il sort de lui tout bri-

ⲙ̄ⲙⲟϥ
sé (1)

tantôt précédé de l'auxiliaire ⲉ et suivi des pronoms suffixes et de la racine

ⲉϣⲁϥⲧⲁⲩⲉ ⲉⲧⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲃⲟⲗ
Il porte de bons fruits. (2)

Parfois cet ⲉ additionnel est l'indice ordinaire du participe présent ou passé,

Ϩⲓⲛⲁ ⲛⲥⲉϫⲓ ⲟⲩⲕⲗⲟⲙ ⲉϣⲁϥⲧⲁⲕⲟ
Pour recevoir une couronne incorruptible (3)

Bien que les personnes du temps en ϣⲁ désignent le plus souvent une action présente, on leur trouve quelquefois le sens du passé,

Ϣⲁϥⲧⲟϭⲟⲩ
Il les a plantés (4)

Toutefois le passé ordinaire se forme régulièrement, soit par l'adjonction pure et simple de la particule ⲉⲛⲉ, ⲛⲉ, ⲛⲁ,

Ⲉⲛⲉϣⲁϥϫⲟⲟⲥ
Il disait (5)

Ⲛⲉϥϣⲁⲣⲉ ⲡϩⲏⲩⲉⲙⲱⲛ ⲕⲁ ⲉⲃⲟⲗ
Le préteur délivrait d'habitude. (6)

soit en intercalant le présent du temps en ϣⲁ entre la

---

(1) Luc, IX, 39
(2) Matth. VII, 17
(3) I Cor., IX, 25 (V. Th.)
(4) Mingarelli, 265 (V. Th.)
(5) Id., 264 (Th.)
(6) Matth., XXVII, 15 (V. Th.)

la particule ⲉⲛⲉ, ⲛⲉ, ⲛⲁ et l'auxiliaire ⲡⲉ:

ⲛⲉϥϣⲁϥⲟⲩⲱⲙ ⲡⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ[1]
Il mangeait avec les gentils.

Tous les grammairiens coptes s'accordent à décomposer ϣⲁ en ϣ + ⲁ, ⲁ étant l'auxiliaire aû; mais ils n'ont pas réussi à s'entendre sur l'origine du ϣ initial. Peyron y voit un verbe ϣ, *solere*;[2] Schwartze, le ϣ intensif[3] qui correspond à l' *s* intensif de l'ancien égyptien; aussi, le premier appelle-t-il le temps *présent d'habitude* et le second *présent intensif*. L'opinion de Peyron me paraît d'autant plus vraisemblable que les textes hiéroglyphiques nous donnent des exemples du verbe *sââ*, avoir coutume de...., se mettre à...., employé de la même manière que le ϣⲁ des Coptes:[4]

Sââ āxax
Se mettre à fleurir

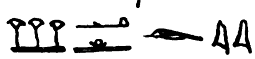
Sââ ari
Se mettre à faire.

Toutefois, la décomposition qu'il propose en ϣ + ⲁ, [*sââ* + aû] me paraît inutile: il est plus simple d'admettre, comme je l'ai fait, que ϣⲁ se conjugue, d'après l'ancienne méthode égyptienne, en prenant comme suffixes les pronoms personnels. Que de l'idée de présent ou de passé d'inception ou d'habitude, on en soit venu par degrés à exprimer une idée de présent ou de passé quelconque, cela n'a rien de bien étonnant en soi. Le passage de l'idée

---

(1) Ad Galatas II, 12.
(2) Peyron, Gr. C., p. 97-98
(3) Schwartze, Gr. C., p. 424
(4) Brugsch, Dictionnaire, s.v. *sââ*

d'habitude à l'idée d'action simple est trop fréquen dans toutes les langues, pour exiger une démonstration nouvelle à propos du copte.

§ — III.

En intercalant entre l'auxiliaire et le verbe une préposition qui marque la direction de l'action accomplie ou subie par le sujet.

a — En ancien Egyptien.

Les prépositions qui entrent dans la conjugaison sont au nombre de deux : [hieroglyphs] hér et [hieroglyphs] er. Elles s'intercalent entre l'auxiliaire et le verbe pour marquer : la premiè une action passée, présente ou future ; la seconde, plus spécialement, une action future.

L'origine de [hieroglyphs] hér et de sa forme abrégée [hieroglyphs] hi n'est pas douteuse. Elle se rattache au mot [hieroglyphs] hér, face, figure :

[hieroglyphs]
Aû-w χoprû hi ar-t seχâû-u hékâû-u (1)
Il se met à faire des écrits magiques,

devrait se traduire littéralement par : « Il devint face à faire des écrits magiques ; »

[hieroglyphs]
Hâ pâ râ hi sotem sperû-u-w neb (2)
Le Soleil entendit toutes ses plaintes,

par : « Se tint le Soleil face à entendre toutes ses plaintes ; » enfin,

---

(1) Papyrus Rollin, l. 1
us d'Orbiney, pl. VI, l. 5-6.

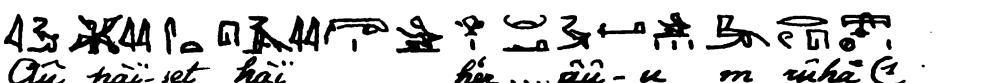

Aû pàï-set hàï hér .... âû-u m rûhâ (1)
Son mari revint le soir,

« Fut son mari face à revenir le soir. »

Je n'ai pas observé qu'il y eût grand différence d'emploi entre les temps formés par intercalation de hér, et les temps formés, soit par agglutination pure et simple des suffixes pronominaux à la racine attributive, soit par l'adjonction à cette même racine des verbes auxiliaires. Il n'en est pas de même du temps formé par intercalation de la préposition er. er indique le mouvement, le transport d'un point de l'espace à un autre point de l'espace:

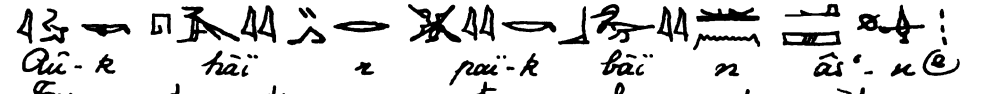

Aû-k hàï r paï-k bàï n âs'-u (2)
Tu descends vers ta barque de cèdre.

et, par suite, d'un moment du temps à un autre moment du temps. C'est là ce qui explique pourquoi dans la plupart des cas où on la rencontre en conjonction avec un des auxiliaires et une racine verbale, elle donne à l'ensemble de l'expression le sens d'un futur:

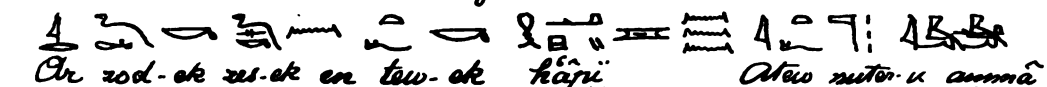

Ar zod-ek zes-ek en tew-ek h'âpï Atew nuter-u ammâ
Si tu dis toi-même à ton père H'âpï père des dieux : Que

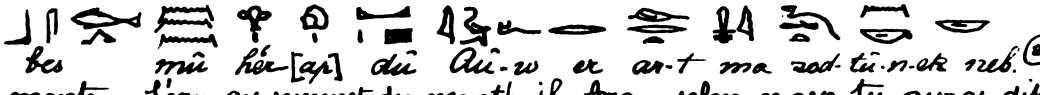

bes mû hér-[ap] dû Aû-w er ar-t ma zod-tû-n-ek neb. (3)
monte l'eau au sommet du mont! » il fera selon ce que tu auras dit.

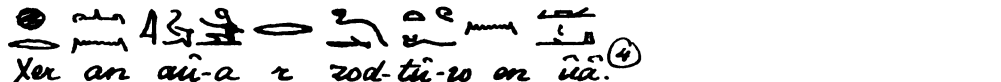

Xer an aû-a r zod-tû-w en ûâ. (4)
Certes, je ne le dirai à personne.

---

(1) Pap. d'Orbiney, pl. IV, l. 7.
(2) Prisse, Mon. Egypt. pl. XXI l. 21-22.
(3) Papyrus Anastasi IV, pl. IV, l. 6.
(4) Papyrus d'Orbiney, pl. IV, l. 1.

Les auxiliaires, [hieroglyphs] ar et [hieroglyphs] pû exceptés, peuvent se combiner de la sorte avec les prépositions [hieroglyphs] hér et [hieroglyphs] er. Les formes verbales qui résultent de cette combinaison sont toutes construites sur un même modèle invariable : en tête de la période, l'auxiliaire suivi du sujet, quand il y en a un, que ce sujet soit un nom, un membre de phrase ou un pronom suffixe, ensuite la préposition intercalaire, enfin la racine verbale

Présent

	Masculin	Commun	Féminin
		Singulier	
3e pers.	[hieroglyphs] Aû-sw hér mer Il aime	"	[hieroglyphs] Aû-s hér mer Elle aime
2e pers.	[hieroglyphs] Aû-k hér mer Tu aimes	"	[hieroglyphs] Aû-t hér mer Tu aimes
1e pers.	"	[hieroglyphs] Aû-a hér mer J'aime	"
		Pluriel	
3e pers.		[hieroglyphs] Aû-sen hér mer Ils ou elles aiment	
2e pers.		[hieroglyphs] Aû-ten hér mer Vous aimez,	
1e pers.		[hieroglyphs] Aû-an hér mer Nous aimons.	

57 Les formes en [hieroglyphs] aû et en [hieroglyphs] tû prennent souvent le sens du passé. Quelquefois même on leur trouve un temps passé composé de l'auxiliaire, de la préposition et de la racine verbale au passé:

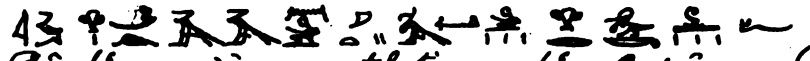

[hieroglyphs]
Aû hér màà-n-a teb-ti-u hér Bakû-u-w (1)
J'ai vu le fondeur à son travail.

Dans la forme en [hieroglyphs] ûn et en [hieroglyphs] hâ, la marque du passé se met après l'auxiliaire.

Passé

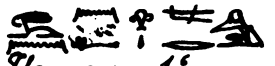

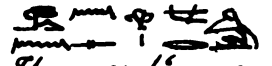

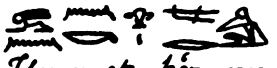

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	[hieroglyphs] Un-n-ew hér mer Il a aimé	"	[hieroglyphs] Un-n-es hér mer Elle a aimé
2e pers.	[hieroglyphs] Un-n-ek hér mer Tu as aimé	"	[hieroglyphs] Un-n-et hér mer Tu as aimé
1e pers.		[hieroglyphs] Un-n-a hér mer J'ai aimé	

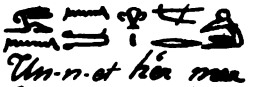

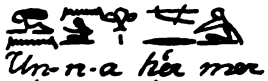

Pluriel

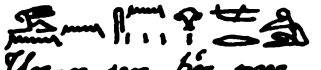

3e pers.	[hieroglyphs] Un-n-sen hér mer Ils ou elles ont aimé.
2e pers.	[hieroglyphs] Un-n-ten hér mer Vous avez aimé
	[hieroglyphs] Un-n-an hér mer Nous avons aimé.

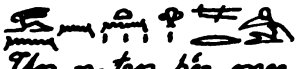

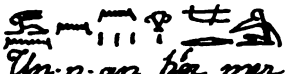

La forme avec [hieroglyphs] χορεν est excessivement rare, au présent et au passé.

Futur

	Masculin	Commun	Féminin
		Singulier	
3e pers.	Aû-w er mer Il aimera	"	Aû-s er mer Elle aimera
2e pers.	Aû-k er mer Tu aimeras	"	Aû-t er mer Tu aimeras
1e pers.		Aû-a r mer J'aimerai	
		Pluriel	
3e pers.		Aû-sen er mer Ils ou elles aimeront	
2e pers.		Aû-ten er mer Vous aimerez	
1e pers.		Aû-an er mer Nous aimerons.	

Pour former le futur passé, on fait suivre la racine verbale précédée de l'auxiliaire et de la préposition er, par la marque du passé suivie des pronoms suffixes des personnes.

Aû-a r sém-n-a r tà Ant- pà âs'
Quand je serai allé à la vallée du cèdre,

xer ar pà-nti aû-k er ar-ew-n-a (1)
alors voilà ce que tu me feras.

(1) Papyrus d'Orbiney, p. VIII, l. 3.

b. En Démotique.

Les deux prépositions [hiéroglyphe] hér et [hiéroglyphe] er qui, dans l'ancien égyptien caractérisaient la troisième manière de conjuguer une racine attributive n'ont plus d'emploi dans les textes démotiques. Elles sont remplacées par la préposition [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], hiér. [hiéroglyphe], n dont l'intercalation entre l'auxiliaire » aû et la racine forme un temps futur, analogue au futur en [hiéroglyphe] er de l'ancien égyptien.

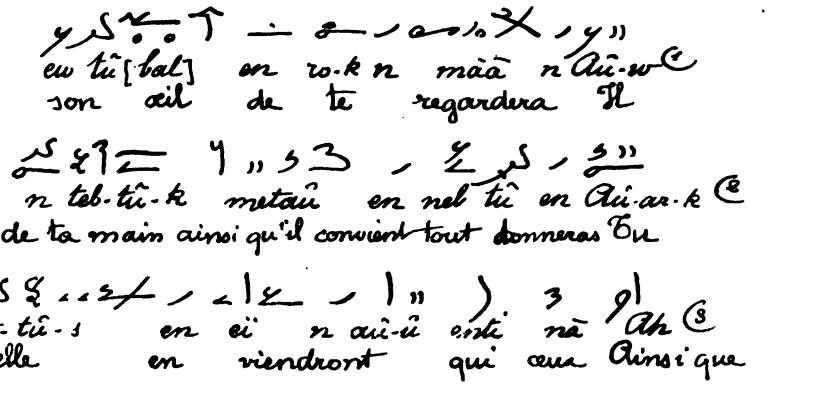

[hiéroglyphes]
ew tû [bal] en ro-k n mâà n Aû-w (1)
son œil de te regardera Il

[hiéroglyphes]
n teb-tû-k metaû en nel tû en Aû-ar-k (2)
de ta main ainsi qu'il convient tout donneras Tu

[hiéroglyphes]
rat-tû-s en eï n aû-û enti nâ Ah (3)
elle en viendront qui ceux Ainsi que

La substitution de [hiéroglyphe] n à [hiéroglyphe] r n'est pas aussi arbitraire qu'on serait tenté de le croire au premier abord. Dans toutes les langues, les semi-voyelles et les liquides permutent aisément, grâce à la fluidité de leur nature: en égyptien, leur échange est constant, comme l'a prouvé M. Goodwin.(4) La substitution de [hiéroglyphe] n démotique à [hiéroglyphe] er des hiéroglyphes est donc un fait entièrement régulier.

---

(1) Papyrus gnost. de Leyde, p. IX, l. 1.
(2) Id., p. IX, l. 19.
(3) Papyrus AX, 18 de Berlin.
(4) Cf. Zeitschrift, 1867, p. 85-88.

La nasale du futur prend, assez rarement d'ailleurs, la forme [hieroglyphs], dans laquelle M. Brugsch croit reconnaître le sigle démotique du verbe ⲉⲛ, aller, venir, « qui « suivi des signes pronominaux du présent est placé de- « vant le verbe et donne un futur analogue à la locution « française Je vais parler, Je vais aimer, pour Je parle- « rai, J'aimerai. »[1]

[hieroglyphs][2]

devrait donc se transcrire dans cette hypothèse

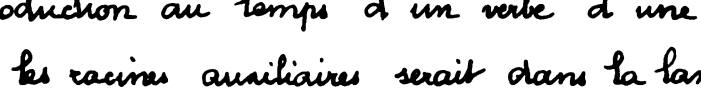

[hieroglyphs]
Aû-w nâ tete n pâ dûâû

et se traduire par : « Il va arriver à la bénédiction. » Cette introduction au temps d'un verbe d'une racine autre que les racines auxiliaires serait dans la langue un fait tellement isolé qu'on peut la considérer à bon droit comme impossible et contraire au génie de l'Egyptien. Je considère ce [hieroglyphs] indice du futur comme une simple variante graphique de la préposition intercalaire [hieroglyphs], [hieroglyphs], n, dérivée du signe hiéroglyphique [hieroglyphs]

[hieroglyphs]

se transcrira

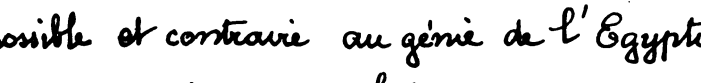

[hieroglyphs]
Aû-w nû tete n pâ dûâû

et se traduire littéralement par : « Il arrivera à la bénédiction. »

---

[1] Brugsch, Grammaire Démotique, p. 139-143.
[2] Papyrus gnostique de Leyde, p. XII, l. 18.

Futur

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	meri n Aû-w Il aimera	"	mer en Aû-s Elle aimera
2e pers.	mer en Aû en-k Tu aimeras	"	mer en aû- Tu aimeras.
1e pers.		mer n Aû-i J'aimerai	

Pluriel

3e pers.	mer n Aû-si Ils ou elles aimeront
2e pers.	mer n Aû-ten Vous aimerez
1e pers.	mer n Aû-an Nous aimerons

A toutes les personnes on peut substituer à la préposition —, ⌣, sa variante graphique ⌣ sans altérer en rien le sens ou la forme du temps.

c— En Copte

La langue des textes démotiques avait substitué à la préposition — er de l'ancien égyptien, la préposition —, ⌣, n. Le copte a conservé et la préposition — er des époques classiques et la préposition — n du démotique : il forme son futur en intercalant entre l'au-

xiliaire suivi des pronoms suffixes des personnes et la racin
1° La préposition ⲉ̀, dérivée de ⲉⲣ ; 2° La préposition ⲛ vo
calisée ⲛⲁ, ⲛⲉ.

1° Futur formé par intercalation de la préposition ⲉ̀.

Singulier

	Masculin	Commun	Féminin
3e pers.	Ⲉϥⲉ̀ⲙⲉⲥ Il aimera	ⲉⲣⲉ̀ⲙⲉⲥ Il ou elle aimera	ⲉⲥⲉ̀ⲙⲉⲥ Elle aimera
2e pers.	ⲉⲕⲉ̀ⲙⲉⲥ Tu aimeras	"	ⲉⲣⲉ̀ⲙⲉⲥ Tu aimeras
1e pers.		Ⲉϩⲉ̀ⲙⲉⲥ J'aimerai.	

Pluriel

3e pers.		Ⲉⲧⲉ̀ⲙⲉⲥ, ⲉⲣⲉ̀ⲙⲉⲥ Ils ou elles aimeront	
2e pers.		Ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲙⲉⲥ, ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲉ̀ⲙⲉⲥ Vous aimerez	
1e pers.		Ⲉⲛⲉ̀ⲙⲉⲥ Nous aimerons.	

2° Futur formé par intercalation de la préposition ⲛ.

Singulier

3e pers.	ⲁϥⲛⲁⲙⲉⲥ Il aimera	ⲁⲣⲉ.....ⲛⲁⲙⲉⲥ Il ou elle aimera	ⲁⲥⲛⲁⲙⲉⲥ Elle aimera
2e pers.	ⲁⲕⲛⲁⲙⲉⲥ Tu aimeras	"	ⲁⲣⲉⲛⲁⲙⲉⲥ Tu aimeras
1e pers.		Ⲁⲥⲛⲁⲙⲉⲥ J'aimerai	

Pluriel

3e pers.		Ⲁⲧⲛⲁⲙⲉⲥ, ⲁⲣⲉ.. ⲛⲁⲙⲉⲥ Ils ou elles aimeront.	

2e pers. Ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲙⲉⲥ
Vous aimerez

1e pers. ⲁⲛⲛⲁⲙⲉⲥ
Nous aimerons.

Les variantes qui résultent de la substitution à la forme faible en ⲁ, de la forme très-faible en ⲉ, ⲉⲥⲛⲉⲙⲉⲥ J'aimerai ou de la forme apocopée ⲕⲛⲉⲙⲉⲥ, Tu aimeras, ϥⲛⲉⲙⲉⲥ Il aimera, etc. ou de l'auxiliaire ⲧ (ⲁϩ ṭû) à l'auxiliaire ⲁϩ aû, se conjuguent de la même façon.

Quelquefois, le pronom préfixe et l'auxiliaire auquel il se trouve attaché sont placés après la préposition ⲛⲁ, ⲛⲉ et l'on a des formes telles que

Ⲛⲉϥϯ
Il donnera,(1)

Ⲉϥⲉ̀ⲃⲟϭⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲡⲟⲟⲛⲉⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲕⲙⲁ ⲛ̄ ϣⲱⲡⲉ
Il t'arrachera et te transportera loin du lieu où tu es.(2)

La même explication qui nous a montré comment le ⲛⲉ indice du passé s'est placé avant l'auxiliaire et le pronom, nous servira pour le ⲛⲁ, ⲛⲉ, du futur. Il suffit de supposer que la forme première de cette variante du futur était [ⲉ]ⲛⲉϥϯ, il donnera, [ⲉ]ⲛⲉϥⲡⲟⲟⲛⲉⲕ, il te transportera, ce qui donne une forme hiéroglyphique

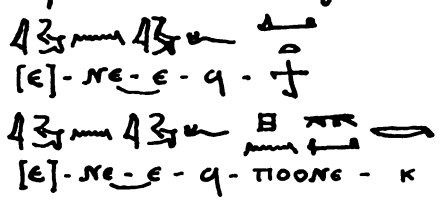

(1) Luc, XI, 12 (Vers. Th.)
(2) Zoëga, p. 268.

§. — IV.

De la Voix passive

a. — En Ancien Egyptien

Assez souvent la voix passive n'est marquée par aucun signe extérieur : le contexte seul peut nous apprendre que la racine verbale n'est pas à l'actif :

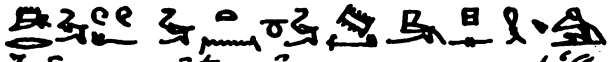

Zerû-w ûtennû m peseh'[1]
Son talon est percé par la morsure.

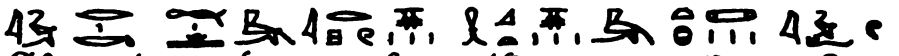

Aû ro-k meh' m arpû-u hâq-t-u m tâ-u aûew
Est ta bouche pleine de vin, de bière, de pain, de chair

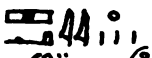

s'âï-u[2]
de gâteaux.

A coup sûr la prononciation des deux mots écrits 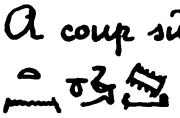 ûtennû et meh' n'est pas la même à l'actif et au passif. En passant d'une voix à l'autre, la racine subissait une modification phonétique interne qui indiquait le changement dans la prononciation. Toutefois la rareté et le vague des signes employés à figurer les sons voyelles ne nous permettent pas de saisir ces modifications et de déterminer les lois qui les régissent.

Nous avons vu plus haut que la suffixion de l'au-

---

(1) Papyrus Anastasi III, pl. VI, l. 9
(2) Papyrus Anastasi IV, pl. III, l. 7.

xiliaire tû à une racine attributive enlève cette racine à sa signification indéterminée pour montrer que le sujet dont elle dépend est affecté de la qualité qu'elle exprime et peut, au gré de la personne qui parle ou qui écrit, donner naissance soit à des noms substantifs soit à des participes.[1] La voix passive se forme en ajoutant la syllabe tû soit directement au radical nu soit au radical conjugué à la voix active

Grâs-ew-tû ne gâs nower[2]
Il est enseveli dans une bonne sépulture,

Rûaï-k-tû r hâ-t-ew[3]
Sauve-toi devant lui.

An-tû-w hêr pà âà-u[4]
Il est porté sur l'âne.

Au passé 1° ou bien la racine agrandie par l'affixion de tû est considérée comme indivisible et l'indice du passé se place immédiatement après la marque du passif, mer-tû-n-a, J'ai été aimé, rex-tû-n-ek, Tu as été connu; 2° ou bien l'indice du passé s'intercale entre la racine et la marque du passif Mer-en-tû-a, rex-n-tû-k; 3° le sujet s'intercale entre l'indice du passé et la marque du passif: mer-n-a-tû, rex-n-ek-tû

---

[1] Voir plus haut, page 24
[2] Sharpe, I, 4, l. 15.
[3] Papyrus d'Orbiney, pl. V, l. 10.
[4] Papyrus Anastasi IV, pl. IX, l. 12.

4° Le sujet s'intercale entre la racine et l'indice du passé suivi de la marque du passif: Mer-a-n-tû, rex-ek-n-tû;

Sexâ-ten ntû n tem-ten ran-ew.[1]
On vous ordonne de réciter son nom.

A l'exception de ar et de pû,[2] les verbes auxiliaires prennent la marque du passif. On trouve fréquemment dans les textes aû-tû, tû-tû, ûntû, xoper-tû et même hâ-n-tû:

Hâ-n-tû [iû] r zod en hôn-ew[3]
On alla dire à S. M.

littéralement: « On se tint allant dire à S. M. » Les formes aû-tû, tû-tû placées sans sujet au commencement de la phrase donnent au verbe qui suit immédiatement une valeur indéfinie et peuvent se traduire par notre On français:

tû-tû iû r senhâ mâkï-u meh'-ew er
Quand on vient inspecter ses effets (?) il est au comb

zânânâ[4]
de ses ennuis.

Tû-tû denh'-t baûk[5]
On enseigne à voler à l'épervier.

Des divers auxiliaires employés à la voix active, deux

---

[1] Zeitschrift, 1864, p. 91.
[2] Plus loin on trouvera la seule forme où pû ait la marque du passif.
[3] Leps., Denkm. III, 128
[4] Pap. An. III, p. VI, l. 10
[5] Pap. Anastasi V, p. VIII, l. 8.

seulement sont usités au passif, [hieroglyphs] aû et [hieroglyphs] tû : encore l'usage de [hieroglyphs] tû est-il généralement restreint à la forme indéfinie citée plus haut. La marque du passif se joint alors indifféremment soit à la racine seule

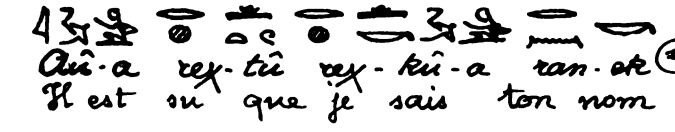

[hieroglyphs]
Aû-a rex-tû rex-kû-a ran-ek (1)
Il est su que je sais ton nom

Littéralement : « Je suis su, je connais ton nom ; »

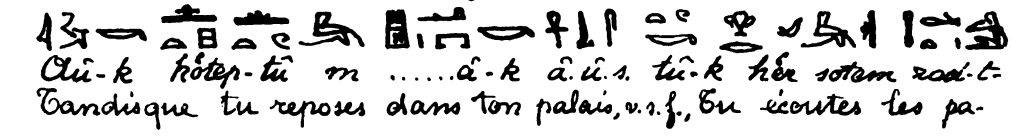

[hieroglyphs]
Aû-k hôtep-tû m .....â-k â.û.s. tû-k hêr sotem rod-t-
Tandisque tu reposes dans ton palais, v.s.f., Tu écoutes les pa-

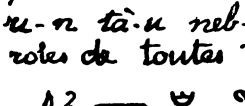

[hieroglyphs]
ru-n tâ-u neb-û-u (2)
roles de toutes terres.

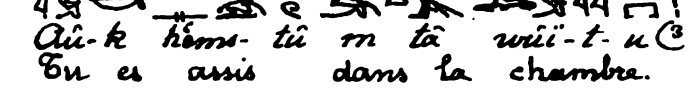

[hieroglyphs]
Aû-k hêms- tû m tâ wûï-t-u (3)
Tu es assis dans la chambre.

ou bien à l'auxiliaire seul :

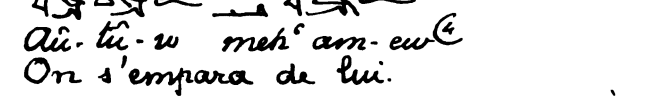

[hieroglyphs]
Aû-tû-w mehʿ am-ew (4)
On s'empara de lui.

ou bien encore à l'auxiliaire et à la racine :

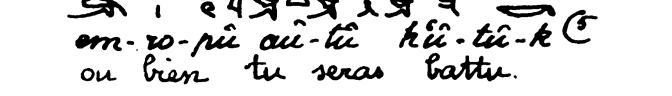

[hieroglyphs]
em-ro-pû aû-tû kʿû-tû-k (5)
ou bien tu seras battu.

Le sujet se met tantôt après l'auxiliaire comme on le voit dans les trois premiers exemples, tantôt après la racine,

---

(1) Todtb. cxxv, l. 1.
(2) Pap. Anast. II, pl. VI, l. 1 ; Pap. Anast. IV, pl. V, l. 9-10
(3) Pap. Anast. IV, pl. XII, l. 3,
(4) Pap. Abbott, pl. IV, l. 15
(5) Pap. Anast. III, pl. VI, l. 9.

 comme on le voit dans le dernier: je n'ai pas encore observé qu'il se trouvât en même temps derrière l'auxiliaire et derrière la racine attributive.

Quant aux temps formés par l'intercalation des prépositions hĕr, et er, ils sont de deux sortes: 1º dans les uns la marque du passif se place après l'auxiliaire; 2º dans les autres, elle se place après la racine attributive.

1º aû-tû, tû-tû, ûn-tû et au passé ûn-an-tû ne sont usités que comme formes indéfinies du passif et ne sont jamais, à ma connaissance, accompagnées d'un sujet:

Ar aû-tû hĕr mâš t madamim (1)
Si on va vers Medama

Aû-tû r ûâsri-k rûd. (2)
On te châtiera vertement.

Tûtû hĕr sebâ kâari-u hĕr kenken. (3)
On apprend aux chèvres (?) à danser.

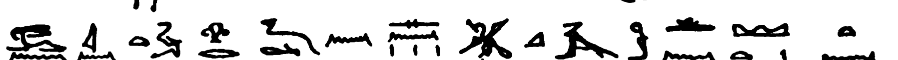
Ûn-an-tû hĕr zod-n-sen pâ qâ n [χâs]-t ton. (4)
On leur fit la description de cette contrée.

2º Lorsque la marque du passif se place après la racine attributive, le sujet se met immédiatement après l'auxiliaire

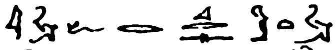
Aû-w er qrâs-tû
Il sera enseveli

(1) Pap. Anastasi I, p. XXII, l. 1
(2) Anastasi V, p. V, l. 2
(3) Pap. An. III, p. IV, l. 1; Pap. An. V, p. 8,
(4) Prisse, Mon. Egypt., pl. XXI, l. 12.

b_ En Démotique

Comme dans l'ancien égyptien, la voix passive n'est souvent marquée par aucun signe extérieur, et le contexte seul peut nous apprendre que la racine verbale n'est pas à l'actif:

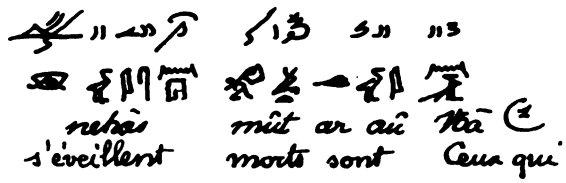

nehâs mût ar aû Nâ (1)
s'éveillent morts sont Ceux qui

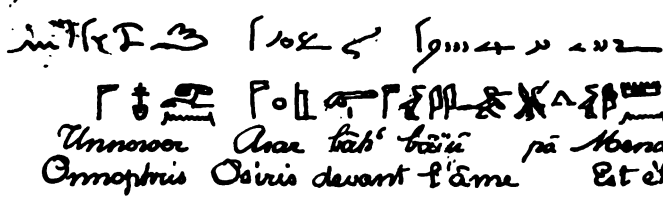

Unnowor Asar bâh' bâïû pâ Menaû (2)
Onnophris Osiris devant l'âme Est établie

La différence entre l'actif et le passif devait alors se marquer par une modification dans la vocalisation du mot: mais ici encore la rareté et le vague des signes employés à figurer les sons voyelles ne nous permettent pas de saisir ces modifications et de déterminer les lois qui les régissent.

D'ordinaire, le passif est formé par l'adjonction de la syllabe [hieroglyphs], tû, [hieroglyphs], [hieroglyphs] ût, au verbe conjugué de l'une des trois manières que nous avons étudiées: Lorsque l'indice du passif s'attache à la racine conjuguée sans le secours des auxiliaires, il se place soit entre la racine et le sujet,

---

(1) Papyrus gnostique de Leyde, p. XXI, l. 5.
(2) Papyrus de Pamonth, III, 27.

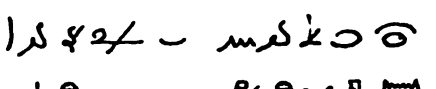

u tû dû n ï tû Nothem- (1)
leur main de délivré Que je sois

soit après le pronom sujet

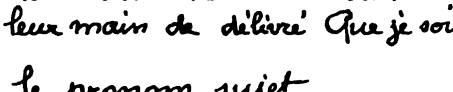

meter en ran pâ-a pû Aû tû a Ram- (2)
vérité en mon nom c'est Aô Je suis nommé

Lorsqu'il s'attache à la racine conjuguée avec le secours des auxiliaires, il se place toujours après la racine, jamais, que je sache, après l'auxiliaire et le pronom:

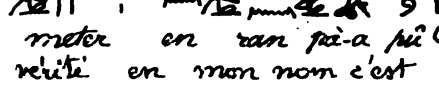

pâ-k mâà en neb pâï ek aû ar tûtû-tû Tû-ï
tes vois pour mon maître, à toi venu Je suis

(3) nowre-u
beautés.

Quant aux auxiliaires eux-mêmes ils ne prennent pas la marque du passif. Du moins, M. Brugsch n'a signalé et je n'ai encore rencontré dans les textes aucune forme répondant au , tûtû, , aû-tû, des textes hiéroglyphiques.

Le passé antique en en ayant disparu, ce sont les formes résultant de l'auxiliaire qui servent à marquer le passé.

---

(1) Papyrus de Pamonth, pl. II, l. 3.
(2) Papyrus gnostique, pl. XI, l. 13.
(3) Papyrus de Pamonth, pl. I, l. 25.

c – En copte

En passant de l'actif au passif, la racine demeure quelquefois invariable, et le contexte seul peut indiquer le sens:[1]

ϩⲓⲛⲁ ⲛ̄ⲑⲁⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲟϩⲉⲙ

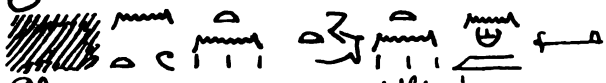

Afin que vous soyez délivrés.

ϯⲥϩⲓⲙⲉ ⲥⲟⲛϩ ⲉⲡⲉⲥϩⲁⲓ

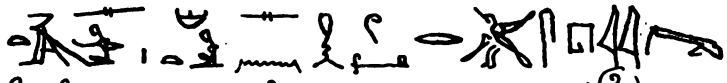

La femme est liée à son mari.[2]

Le plus souvent néanmoins la voix passive se marque extérieurement par deux procédés différents: 1° ou bien par la mutation de la voyelle radicale quelle qu'elle soit; 2° ou bien par addition d'un suffixe à la racine.

1° – Dans le premier cas, la voyelle radicale quelle qu'elle soit se change en ⲏ.[3] Ainsi

ⲟⲩⲟϩ, placer	ⲟⲩⲏϩ, être placé
ⲥⲁϩ, écrire	ⲥⲏϩ, être écrit,
ⲙⲟⲩⲣ, lier	ⲙⲏⲣ, être lié,
ϭⲓ, recevoir	ϭⲏⲟⲩ, être reçu.

sans que pourtant la présence de l'ⲏ dans une

---

[1] Tattam, C. Gr. p. 54 [2] I, Cor, VII, 39

[3] Peyron, Gr. C., p. 21, 149; Schwartze, Gr. C. p. 456–458.

racine soit toujours la preuve certaine d'un sens passif : χн signifie également placer et être placé, ϩнп cacher et être caché, etc.[1]

La racine ainsi modifiée forme tous ses temps de la même manière que la racine primitive : ϯмнр Je suis lié, ενεϩмнр, Je fus lié, εϩέмнр, Je serai lié, &c. Ce passif copte est tiré sans doute d'une forme analogue de l'ancien égyptien ; mais, comme je l'ai déjà dit, le vague des signes employés à exprimer les sons voyelles nous a empêché de retrouver dans l'égyptien ancien les lois qui régissent les modifications intérieures du passif copte.

2°. — Le participe passé passif se forme en ajoutant à la racine, soit simple, soit déjà modifiée par la mutation interne de la voyelle, soit un suffixe ⲩ, ⲟⲩ, soit un suffixe en ⲧ.

Le suffixe нⲩ est plus fréquent dans le dialecte Thébain que dans les autres dialectes.[2] On trouve

Ⲧⲁⲗⲟ, placer sur, ⲧⲁⲗнⲩ, placé sur,

ⲧⲁⲕⲟ, user, détruire, ⲧⲁⲕнⲩ, usé, détruit

Il semble que le suffixe copte ⲩ, нⲩ, réponde à un suffixe ancien en ϧ, ϩ, û, dont il est plus aisé de soupçonner que de constater l'existence. La voyelle ϩ, ϧ, û, mise après une racine quelconque paraît

---

[1] Schwartze, Gr. C. p. 458 [2] Peyron, Gr. C., p. 149.

lui donner le sens passif: ar, faire, dû, donner, écrits ar-û, dû-û, signifient être fait, être donné:[1]

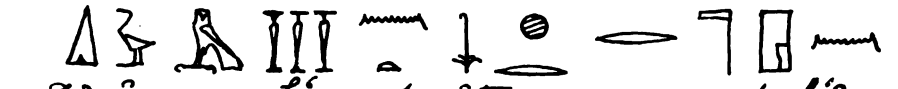

Dû-û m hés-u nte sûten χer-er nuter hâ n
Donné par la grâce du roi au temple d'

Amen em Ap-t-u[2]
Ammon-dans Ap-t-u.

Toutefois cette forme n'est pas réservée exclusivement au passif: , signifient aussi bien faire, donner, qu'être fait, être donné. Il faudrait pour changer cette indication en règle certaine plus d'exemples que j'en ai rencontrés jusqu'à présent.

Le suffixe en ⲧ a plusieurs variantes qui répondent aux diverses variantes du suffixe tû de l'ancien égyptien. Quand il est réduit à ⲧ, il répond à la variante t, , tû:

ⲥⲁⲛⲁϣⲧ	rassasié	de	ⲥⲁⲛϣ
	"	"	
ⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ	maudit	"	ⲥϩⲟⲩⲟⲣ
		"	

Le plus souvent, il est vocalisé ⲏⲟⲩⲧ, ⲏⲩⲧ, quelquefois ⲥⲩⲟⲩⲧ, et alors il répond à la variante ût

[1] Birch, E. Gr. p. 670. [2] Egypt. Gull. n° 103.

du suffixe antique

ⲧⲟⲩϩⲟ, purifier		ⲧⲟⲩϩⲏⲟⲩⲧ M. B. purifié	
ⲧⲥⲕⲟ, détruire		ⲧⲥⲕⲏⲧⲧ, E. détruit,	
ⲙⲟⲩ, mourir		ⲙⲁⲟⲩⲧ M. ⲙⲟⲟⲩⲧ, M. E. ⲙⲟⲟⲩⲧ B.	

En conjuguant la racine modifiée par l'adjonction de ces suffixes, selon les règles ordinaires, on obtient sans peine le paradigme du passif: ϯⲙⲁⲟⲩⲧ, Je suis mort ⲉⲣⲉⲥⲙⲁⲟⲩⲧ, J'étais mort, &c.[1]

Nous avons déjà signalé plus haut l'emploi de l'auxiliaire ⲁϩⲟ, ⲉ pour former des participes passifs.[2] Suivi des pronoms suffixes des personnes et placé en préfixe à la racine, ⲁϩⲟ, ⲉ, répond à notre participe passif:

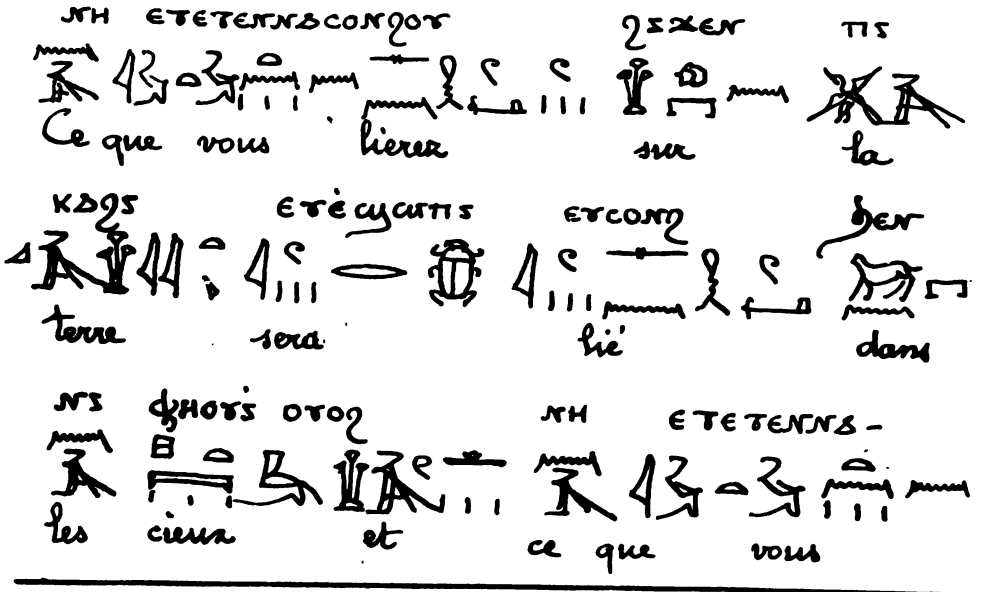

---

[1] Schwartze, Gr. C. p. 458.

[2] Voir plus haut page 19 et page 50

ⲃⲟⲗⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲥϫⲉⲛ ⲡⲓⲥ ⲕⲁϩⲥ

délierez sur la terre

ⲉⲩⲉϣⲁⲓⲡⲓ ⲉⲩⲃⲏⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲥ ϣⲏⲟⲩⲥ

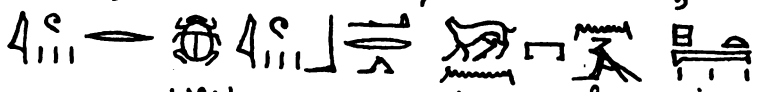

sera délié dans les cieux.[1]

Schwartze indique encore une forme en ⲉⲧ, « ⲉⲧⲕⲏⲧ B. M. S. qui construit, ædificatus.... ou bien encore ϣⲏ ⲉⲧ ⲁⲩⲙⲁⲥϥ celui qu'ils ont élevé pour rendre le Grec ὁ γεννηθείς.»[2] Je crois 1° qu'il faut faire une distinction entre l'ⲉⲧ préformatif de ⲉⲧⲕⲏⲧ, par exemple, et l'ⲉⲧ de la phrase ϣⲏ ⲉⲧ ⲁⲩⲙⲁⲥϥ; 2° que presque partout l'ⲉⲧ préformatif n'est pas le relatif ⲉⲧ, ⲛ̄ⲧ, qui, que.

1° Les phrases comme

ϣⲏ ⲉⲧ ⲁ ⲙⲁⲥϥ[3]

transcrites en Egyptien donnent:

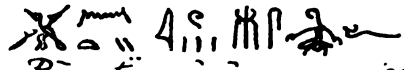

Pà nti aù-ù-u mas-ew
Celui qu'ils ont enfanté,

c'est-à-dire une phrase qui répond bien dans le texte grec à un participe, mais en réalité n'a rien de participial. ⲉⲧ est bien ici le relatif ⲛⲧⲉ, qui, de l'ancien égyptien.

---

[1] Matth. XVIII, 18.
[2] Schwartze, Gr. C., p. 457
[3] Marc, XI, 5.

2° Si dans les formes ⲉⲧⲕⲏⲧ, *bâti*, ⲉⲧⲙⲉⲥ, *aimé*, le préfixe ⲉⲧ était, comme le dit Schwartze, le pronom relatif, dans les livres écrits en dialectes thébains, on trouverait, au moins quelquefois, la variante thébaine ⲛ̄ⲧ pour ⲉⲧ, ⲛⲧⲉⲕⲏⲧ pour ⲉⲧⲕⲏⲧ, ce qui ne se présente jamais à ma connaissance. En second lieu, si ⲉⲧ était le relatif une forme comme ⲉⲧⲙⲉⲥ transcrite en hiéroglyphes donnerait [hiéroglyphes] *ntï mer* qui aime, aimant, c'est-à-dire, un participe présent et non pas un participe passé:[1] c'est seulement lorsque la racine se trouve élevée au passif soit par modification interne de la voyelle, soit par adjonction d'un suffixe que l'emploi du relatif aurait sa raison d'être. ⲉⲧⲕⲏⲧ, signifierait [hiéroglyphes] *ntï kat-u*, qui est construit, construit; ⲉⲧⲧⲁⲕⲏⲩ, [hiéroglyphes] *ntï-tû-âqû*, qui est usé, usé; ⲉⲧⲧⲉⲃⲏⲟⲩⲧ, [hiéroglyphes] *ntï tû-ûâb-ût*, qui est purifié, purifié.

Toutes ces considérations me portent à croire que l'ⲉⲧ préformatif n'est pas le relatif, mais simplement la forme passive [hiéroglyphes] *aû-tû* de l'auxiliaire [hiéroglyphes] *aû*. Si cette hypothèse est vraie, les différentes formes coptes que j'ai citées

---

[1] Birch, E. Gr. p. 670.

répondraient chacune à l'une des manières d'obtenir le passif employées dans l'ancien égyptien. Dans ⲉⲧⲙⲉⲥ [hieroglyphs] aû-tû merï, la marque du passif est jointe à l'auxiliaire seul, tandis que le verbe garde la forme active. Dans toutes les autres formes, l'auxiliaire et le verbe reçoivent tous deux les marques du passif : ⲉⲧⲕⲏⲧ, [hieroglyphs] aû-tû-kat-u, ⲉⲧⲧⲁⲕⲏⲧ [hieroglyphs] aû-tû tû-âq-û; ⲉⲧⲧⲉⲃⲏⲟⲩⲧ [hieroglyphs] aû-tû tû-ûâb-ût.

§.— V

Du Verbe réfléchi.

a.— En Egyptien ancien.

La plupart des idées que nous rendons par des verbes réfléchis étaient exprimées en ancien égyptien par des verbes ordinaires. Où nous disons: se lever, se tenir debout, s'asseoir, &c, les Egyptiens disaient: [hieroglyphs] hâ, stare, [hieroglyphs] dûn, surgere, [hieroglyphs] hems, considere.

Cependant, pour marquer le retour de l'action sur le sujet qui l'accomplit, la langue avait des termes spéciaux. 1° Elle ajoutait au verbe conjugué comme à l'ordinaire le pronom mixte de la 3e personne [hieroglyphs] sû, soi:

Zod mâk eï hèrï - ew - sû er hâ-t-ek (1)
Car [la mort] vient, elle s'élance devant toi.

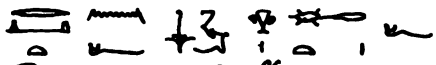

Rdü-t-n-ew sû hï xà-t-ew (2)
Il se mit sur son ventre.

2° Pour donner plus d'énergie à la locution, elle ajoute au verbe conjugué avec le pronom réfléchi sû, le radical zes, suivi des pronoms suffixes des personnes (3):

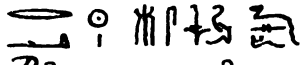

Râ mes-sû-zes-ew
Le Soleil s'enfante lui-même.

b. — En Démotique et en Copte.

En Démotique et en Copte, la forme en sû a disparu avec le pronom lui-même (4). Le verbe réfléchi ne diffère plus du verbe ordinaire que par le sens et nullement par une marque extérieure.

En copte, pourtant, le sû, a laissé quelques traces: réduit à la lettre c, il se soude à certaines racines verbales et conjugué avec elles d'après toutes les règles ordinaires, il les fait passer au sens réfléchi:

---

(1) Mariette, Papyrus de Boulaq, T. I, pl. XVIII, l. 1-2.
(2) de Rougé, Chrestomathie, 2e fasc. p. 68.
(3) Id., p. 69
(4) Voir Le Mémoire sur Le Pronom en égyptien.

ⲧⲱⲟⲩⲛ	ⲧⲟⲩⲛⲟⲥ
se lever	surgere se
ϭⲟⲟⲗⲉ vêtir	ϭⲟⲟⲗⲉⲥ
	se vêtir.

Les exemples sont d'ailleurs assez rares pour nou mettre d'affirmer que les Egyptiens de langue copt avaient oublié le procédé qu'employaient leurs ancêt pour donner aux verbes le sens réfléchi.

§.— VI.

De la Négation et de sa place dans la Conjugaison.

a.— En ancien Egyptien.

La négation se rencontre en égyptien au mo sous quatre formes différentes qui toutes peuvent se placer devant le verbe et se combiner avec l divers éléments qui servent à la conjugaison pou y nier la qualité exprimée par la racine attribut ve. La nature et l'origine de trois de ces particules an, bû [ben] et am sont conformes à ce que nous savons de l'origine et de la nature des particules négatives dans la plupart d langues connues. Il ne semble pas que l'Egyptien ai dès le principe, imaginé un signe spécial pour

exprimer d'une manière absolue l'idée de négation: il a détourné de leur signification primitive diverses racines pronominales ou locatives qui, d'abord employées à marquer l'éloignement ont fini par prendre le sens négatif.

On se rappelle qu'en étudiant la particule [hieroglyphs] an, [hieroglyphs] n, j'ai observé que, placée à la suite des articles ordinaires [hieroglyphs] pà, [hieroglyphs] tà, [hieroglyphs] nà, elle les transforme en pronoms démonstratifs [hieroglyphs] pen, celui-ci; [hieroglyphs] ten, celle-ci; [hieroglyphs] nen, ceux-ci.[1] Je n'hésite pas à reconnaître dans [hieroglyphs] an négatif, le pronom démonstratif [hieroglyphs] an, [hieroglyphs] n, qui sert de finale à [hieroglyphs] pen, [hieroglyphs] ten, et [hieroglyphs] nen. « [hieroglyphs] an, écrit [hieroglyphs] an, est devenu adverbe démonstratif avec le sens de là-bas:

[hieroglyphs]
An ûn ma qadenû-w[2]

signifie littéralement: « Là-bas [pas ici où il est] est son semblable, » c'est-à-dire: « Il n'a pas son semblable. » Nous-mêmes nous employons encore tous les jours des formules d'éloignement: « Loin de moi l'idée de.... Loin de faire telle ou telle chose..... » qui équivalent à des formules de négation. Et en effet, comme l'a dit Bopp,

[1] Voir Mémoire sur le pronom en Egyptien.
[2] Greene, Fouilles, pl. I, l. 10.

à propos des langues ariennes, nier qu'une personne ou une chose possède une qualité n'est pas détruire cette qualité, c'est constater simplement qu'elle est éloignée de la personne ou de la chose à qui on la refuse.[1]

bû et am ne se rapportent pas à des racines pronominales, mais à des racines attributives marquant le lieu , , , bû et , , , mâ. C'est là ce qui explique le sens négatif de phrases comme:

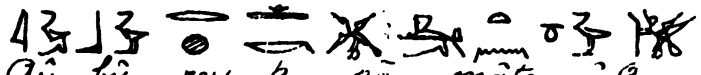
Aû bû rex-k pû mâtennû[2]
Tu ne connais pas le chemin.

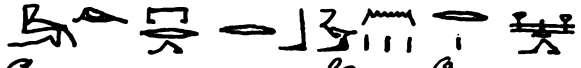
Am ar per er bûnro[3]
Va sors pas dehors.

Ce sont primitivement des locutions locatives : est le lieu [bû] de ton connaître le chemin; le lieu [am] de faire sortir au-dehors. Pour se rendre compte de ces tournures, il faut songer que le geste accompagnait ces mots et, pour ainsi dire, en soulignait la signification.[4] « Là-bas [exprimé par le geste] est le lieu où tu connais le chemin ;

---

[1] Bopp, Grammaire Comparée des Langues Indo-Européennes trad. Bréal. T. II, p. 343.
[2] Papyrus Anastasi I, pl. XXIV, l. 1.
[3] Pap. d'Orbiney, pl. X, l. 1.
[4] Bopp, T. III, Introduction, p. XXXIII.

là bas est le lieu où tu fais sortie au-dehors.» La contre-partie et la conséquence naturelle de ces locutions est: « Ici où tu es tu ne connais pas le chemin; ici où tu es, ne fais pas sortie au-dehors.» Dans l'esprit de toute personne qui parle, l'idée de connaître ou de sortir est divisée en deux parties ou plutôt en deux localités distinctes, celle où telle personne ou telle chose sait ou sort; celle où telle personne ou telle chose qui parle ou dont on parle se trouve actuellement. Affirmer de soi-même ou d'un autre qu'on connaît ou qu'on sort, c'est identifier et réunir par la pensée ces deux localités éloignées; nier, c'est maintenir leur séparation.

A bû se rattache une forme dérivée ben dont l'explication est facile à donner si on admet les principes que je viens d'énoncer. Elle résulte de l'union de la racine locative bû avec le pronom démonstratif n et se trouve à l'égard de bû dans la même position que pen, celui-ci, à l'égard de pâ, ten, celle-ci, à l'égard de tâ, nen, ceux-ci à l'égard de nâ.[1] C'est donc en réalité une sorte d'adverbe de lieu démonstratif qui, avant de devenir négation signifiait en ce lieu-ci, en ce lieu là. Peut-être même l'agglutination

[1] Voir dans le Journal Asiatique, le Mémoire sur le pronom.

un pronom démonstratif et de la racine locative, c'est-à-dire, en fait, l'agglutination des deux négations bû et an, donnait-elle jadis à ben un sens plus emphatique que celui de bû ou de an isolés. Mais, dans tous les endroits où je l'ai rencontré jusqu'à présent, ben paraît ne pas avoir plus de valeur que , et n'est qu'une simple variante de cette forme.

La quatrième négation tûm ne se laisse ramener ni aux pronoms démonstratifs, ni à des racines locatives. En la créant, la langue égyptienne a procédé de la même façon que l'algèbre : elle a pris un signe qui, par lui-même, marque l'idée positive de retranchement. tûm vient en effet d'une racine tema, tem, dem qui signifie couper, retrancher. Aussi reçoit-il souvent les pronoms suffixes :

Tûm - ek hêms ûâ.[1]
Afin que tu ne restes pas seul.

mot-à-mot : afin que soit retranchement de toi restant seul :

An [χàs-t] tûm - n - ek χend - es.[2]
Il n'y a pas une contrée que tu n'aies parcourue.

---

[1] Pap. d'Orbiney, p. IX, l. 6. [2] Prisse, Mon. Eg., pl. XXI, l. 15.

c'est-à-dire : « point n'est contrée, fut retranchement de toi parcourant elle. » Dans ce dernier exemple, non-seulement le pronom personnel, mais encore l'indice du passé n s'agglutine à la négation.

Les quatre négations n'ont pas le même emploi : trois d'entre elles an, bû et tûm entrent dans toutes les formes de la conjugaison ; la dernière am n'est usitée que dans les locutions impératives :[1]

Hʿâtï n ûn-n-a hʿer tà m-hâ
Cœur qui étais à moi sur la terre, ne te dresse pas

er-a m metre em χeseu er-a
contre moi en témoin ; ne me repousse pas en

em zàzà-nû-t-u em ar-er-a em-
qualité de chef divin ; n'agis pas contre moi par-de-

bàhʿ nuteru em-arï regà-r-a em-
vant les dieux ; ne me fais pas opposition par-de-

bàhʿ nuter âà neb ament[2]
vant le dieu grand seigneur de l'Ament.

---

(1) Lepage-Renouf, On some negative particles, p. 2-4.
(2) Todtenbuch, ch. XXX, l. 1-2.

Unie à l'un des deux verbes ari et diâ, la particule am sert à former un impératif prohibitif dont j'ai donné plusieurs exemples.[1]

am pouvait recevoir comme suffixes les pronoms sujets, au moins à la deuxième personne du singulier masculin:

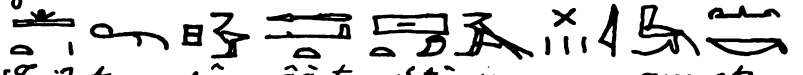

[Sai]-t pû âà-t sétâ-u am-ek
C'est un écrit très mystérieux : ne

rtâ mâà-s ar-t neb[2]
le laisse voir à personne.

Dans le principe, il y eut doute sur la lecture du groupe am : on voulut y voir un composé du préfixe am et de la négation an, ou, comme on disait alors, men: se lisait: Am-men-ek rtâ. Depuis, la découverte de la valeur négative de am, tous les doutes ont disparu, et l'on s'est pris à considérer an comme un simple déterminatif, exprimant aux yeux l'idée rendue alphabétiquement par la syllabe am. L'adjonction du signe an sert à distinguer la négation suivie des pronoms personnels, 1° du thème pronominal en am[3], 2° de la locution am-ek, pour toi,

---

[1] Voir plus haut, page 37.
[2] Todtb., ch. CLXII, l. 12.
[3] de Rougé, Chrestomathie, 2e fasc., p. 53-54.

au sujet de toi.... dans laquelle am est préposition et marque le régime indirect d'un verbe.

Jointes à une racine verbale qui se conjugue sans le secours des auxiliaires, les trois autres négations se placent en tête de la phrase ou du membre de phrase qu'elles déterminent:

an ar-a sex hér rod-t-u mâ-t (1)
Je n'ai point fait la sourde oreille aux paroles de vérité.

bû ïa -n-a qadenû m ab-a n brû
Point ne m'est venu le sommeil au cœur, de jour;

ben sû mâ-a m grâh (2)
point lui avec moi pendant la nuit.

tûm terï xïm-n-ew er rex-n-ew (3)
Point ne grandit celui qu'il n'a pas connu plus que celui qu'il a connu.

Toutefois, il ne serait pas juste de dire que ces trois formes peuvent s'employer toujours indifféremment l'une pour l'autre. tûm, négation impérative ou conjonctive s'emploie comme μή en grec:

Am-ek s'snï àqû r tâ-t-u tûm
Ne vas point paraître devant le juge de peur que (μή)

(1) Todtb., ch. CXXV, l. 13.
(2) Pap. Anastasi IV, pl. VIII, l. 8.
(3) Stèle d'Entiw au Louvre, l. 6.

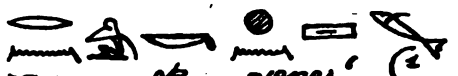

ran- ek χenes' (1)
ton nom ne soit en mauvaise odeur.

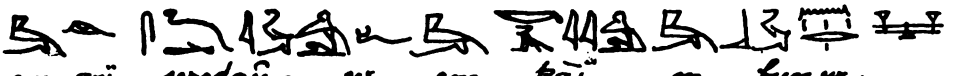

em arï seredaû- w em kaï m bunsr
Ne le repète pas, certes! au dehors,

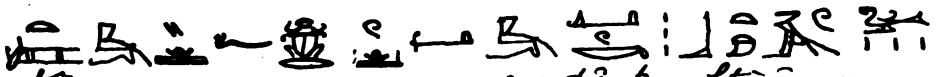

tûm - ew χoper em-dû-k btâû- u
de peur que cela devienne pour toi un crime

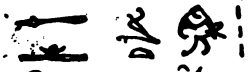

âà mût-u (2)
digne de mort.

Au contraire, ben et bû ont d'ordinaire le sens de où et ne s'emploient jamais pour marquer la négation subordonnée.(3)

Bû s'emï - k er tà n χïtà.(4)
Tu ne vas pas au pays de Khïta.

an paraît être une forme intermédiaire d'emploi entre tum et bû, ben.(5) Tantôt elle exprime la négation simple,

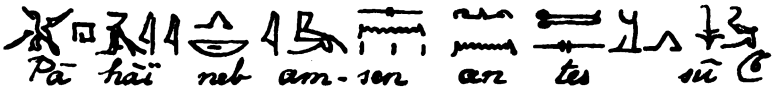

Pà hàï neb am-sen an tes sû (6)
Quiconque d'entre eux tombe ne se relevera pas.

(1) Papyrus de Boulaq, I, pl. XVI, l. 17.
(2) Id., l. 11-12.
(3) Lepage-Renouf, On some negative particles, p. 5
(4) Papyrus Anastasi I, pl. XVIII, l. 7
(5) Cf. Lepage-Renouf, p. 6-7.
(6) Papyrus Sallier III, pl. IV l. 3.

tantôt elle entre dans des phrases subordonnées :

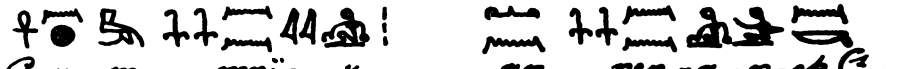

Anx m nenï- u an nen-a-n-ek (1)
Dieu qui vis de débris [humains], que je ne sois pas débris pour toi.

J'ai déjà montré que tûm pouvait prendre à volonté les pronoms suffixes des personnes (2) ; ben les prend aussi quelquefois, à partir de la XIXe et de la XXe dynasties (3).

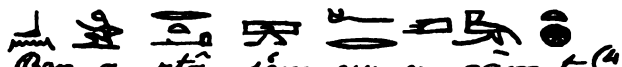

Ben-a rtâ sém-ew er qâm-t (4)
Je ne le laisserai pas aller en Egypte.

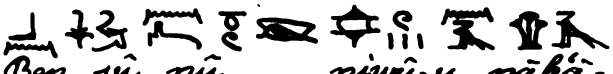

Ben sû nû niwû-u nâkâ-u (5)
Il n'observe point les vents contraires.

Je n'ai pas rencontré tûm dans la conjugaison par auxiliaires : an, ben et bû y entrent. ben et an se mettent toujours avant l'auxiliaire :

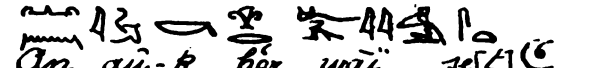

An aû-k hér wâï se[t] (6)
Ne la portes-tu pas ?

Ben tû-a sdebehû-u-k[û-a] (7)
Je n'ai pas été actif.

Ar anx-ew ben aû-w er zesû (8)
S'il vit, il ne se relèvera pas.

Au contraire, bû se place entre l'auxiliaire et

(1) Todtb., Ch. VII, l. 2.
(2) Voir page 93-94
(3) de Rougé, Etude sur une Stèle, p. 159
(4) Stèle de la Bibl. Impériale, l. 23
(5) Papyrus Anastasi IV, pl. II, l. 8
(6) Pap. Sallier I, pl. VII, l. 10
(7) Papyrus An. IV, pl. XII, l. 6
(8) Dümichen, Hist. Ina, I, pl. IV, l. 43

le verbe :

Aû bû sû hâ m- bâh nâ ûrû-u armâu-a (1)
Il ne comparut pas devant les magistrats avec moi.

Aû bû rex-ek pâ mâtennû (2)
Tu ne sais pas le chemin.

bû s'unit souvent à l'auxiliaire pû et à ses variantes pû, pû, pûï, pour former une négation composée (3) qui, à l'exemple de la négation simple se place au commencement de la proposition, lorsque le verbe qu'elle affecte se conjugue sans le secours des auxiliaires :

Sû gemï ûrâ bû pû nâu arâ-u rex
Trouvé intact : les voleurs n'avaient point su

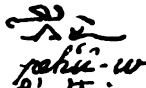
pehû-w (4)
l'atteindre.

et, dans le cas contraire, s'intercale entre l'auxiliaire et le verbe :

Xer ar sû dû-t hêr-ew hêr ar nâ bannû-u a arû-w,
Or, s'étant appliqué à faire les méchancetés qu'il a faites,

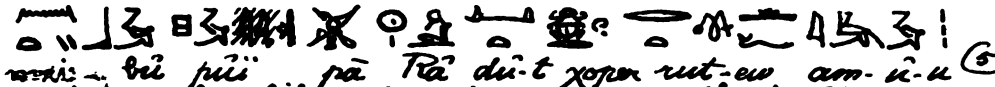
mais bû pûï pâ Râ dû-t xoper rut-ew am- û-u (5)
mais que le soleil n'a point permis qu'il réussît,....

J'ai rencontré plusieurs fois dans un papyrus inédit

(1) Papyrus Anastasi VI, pl. IV, l. 8. (3) Devéria, le Papyrus Judiciaire, p. 182.
(2) Pap. Anastasi I, pl. XXIV, l. 1. (4) Pap. Abbott, pl. II, l. 1
(5) Papyrus Prisse, l. 3.

du Musée de Boulaq la forme
aû m bû pûï qui a la même valeur.

Le trait caractéristique de cette locution négative, c'est qu'elle se comporte à l'égard des verbes, comme un véritable auxiliaire composé, c'est-à-dire qu'elle prend le sujet, que ce soit un nom substantif[1] ou l'un des pronoms suffixes des personnes:

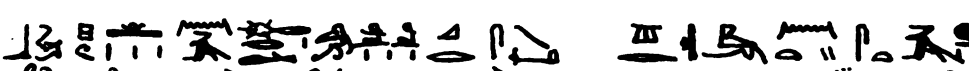
Xer aû m bû pûï-se-t grâs pâï-se-t atew xer en
Or elle n'ensevelit pas son père, et

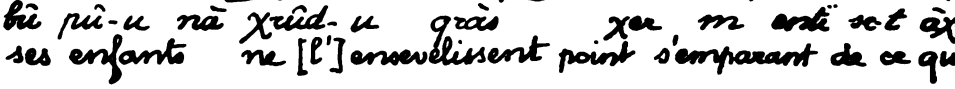
bû pû-u nâ xûd-u grâs xer m erti se-t âxet-u
ses enfants ne [l'] ensevelissent point s'emparant de ce qui est

se-t pâ nti se-t-u bêr ûxâx-ew em pâ hâû xer aû m
à elle, des biens qu'ils recherchent en ce jour ; et ils

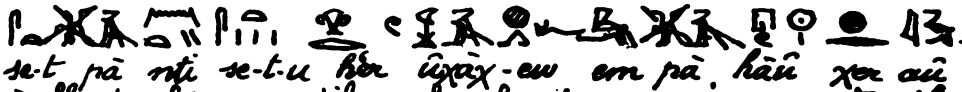
bû pû-u-û-u grâs armâ-a pâï-a atew[2]
n'ensevelissent pas avec moi mon père.

et s'adjoint, au cas échéant, le suffixe 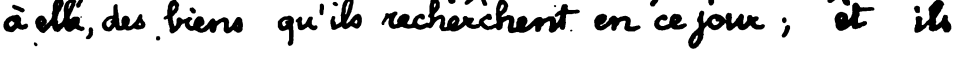 tû du passif:

Aû bû pûï-tû grâs am-ew[3]
Il n'y avait pas eu violence en lui.

Dans toutes ces locutions, il semble que 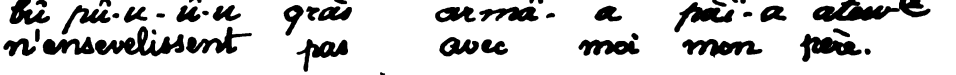 bû ait la force d'un substantif et signifie <u>rien</u> :
bû pû.... rex, pourrait se traduire littéralement: «rien

---

[1] Dévéria, le Papyrus Judiciaire de Turin, p. 132, note I.
[2] Papyrus de Boulaq, l. 7-10.
[3] Papyrus Abbott, pl. IV, l. 6.

fut.... ce que surent dits;» aû bû püi-tû quasi rien fut ce qui était violé en lui.»

On rencontre parfois dans les textes, surtout dans les textes de basse époque, une forme aû bû ar, suivie des pronoms suffixes et d'un verbe, qui signifie, avant que..., en attendant que.....

Apt-t-u ntï aq aû bû ar-ew ïa r xaï[1]

Compte de ce qui se perd avant que se produise le mélange.

La présence de la négation dans cette expression est facile à expliquer. aû bû ar veut dire: « étant ce que ne fait pas.....» et, dans l'exemple ci-dessus: « étant ce que ne fait pas cela [i.e. ce qui se perd] allée dans le mélange.» Avant qu'une action ou une chose soit faite, elle n'existe pas encore: c'est une valeur négative. D'où la présence de la négation bû dans une tournure qui, au premier abord, semble purement affirmative.

Dans ces derniers temps, on a fort agité la question de savoir s'il y avait en Egyptien des formules spéciales pour exprimer la négation interrogative. On a soutenu qu'en préposant à ben et à bû, l'auxiliaire aû ou la conjonction as, on leur donnait un sens interrogatif.[2] D'après ce qui a été dit plus haut, il est aisé de voir que la présence de

---

[1] Dümichen, Geogr. Insch., t. II, pl. 83, b.
[2] Devéria, le Papyrus judiciaire de Turin, p. 182.

aû devant la négation est un simple accident de conjugaison et ne peut modifier en rien le sens général de la phrase. Pour l'adjonction de as, elle prête en effet à la proposition une valeur interrogative qu'on ne saurait contester. M. de Rougé n'a jamais rencontré un seul passage où 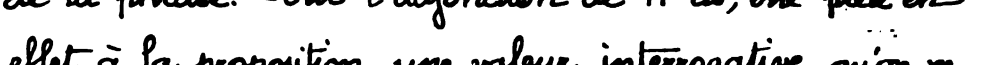 bû ou 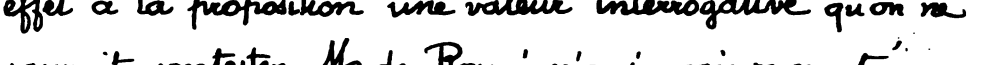 ben seul fût interrogatif, as bû ou 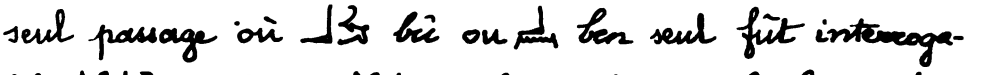 as ben n'eût pas la force d'une interrogation ?[1] Sauf ces deux cas, il faut reconnaître avec M. Chabas que les autres négations, précédées ou non de l'auxiliaire ou d'une conjonction, peuvent, suivant le contexte, marquer soit la négation pure et simple, soit la négation interrogative.[2]

b. En Démotique.

Quelques unes des négations antiques ont disparu, ou peu s'en faut, de la langue des textes démotiques. 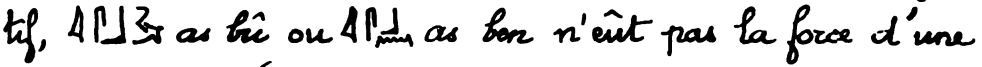 , lh, bû, si fréquent autrefois est devenu fort rare et marche toujours accompagné de l'auxiliaire aû :

personne [où] caché endroit un dans mènera Il te

te connaîtra ne monde au

Elle s'est conservée surtout dans quelques locutions com-

---

(1) de Rougé, Cours au Collège de France, Mai 1870.
(2) Chabas, Mélanges Egyptologiques, 2e série, t. I, p. 19.
(3) Roman démotique, p. III, l. 8.

posées, où elle est précédée de l'auxiliaire ⲁⲩ aû et suivie de l'auxiliaire ⲧⲉ, ⲧⲉ, tû, ou du pseudo-auxiliaire ⲁⲣ, ⲁⲣ ar. On a de la sorte ⲁⲩⲃⲏ aû bû ar transcrit de l'hiéroglyphique ⲁⲩⲃⲏ aû bû ar et ⲁⲩⲃⲏ aû bû tû qui n'a pas encore été rencontré dans la langue antique. Ces deux formules signifient avant que... et marquent aussi la négation simple:

tû-s âm-u aû bû ar en duâû en-am-ew him-t tâ Sur
manger avant de au matin le boire Que la femme

(1) w hâ- χen
cela cesse jusqu'à ce que

aû bû tû nte ânχ nte nuter pâ htem tâ n Maï
ne qui vivant dieu du flamme la Puisse

(2) mût
...meurt pas

ânχ nte mût aû bû tû pâ Tagretat
vit qui meurt pas qui ne le [dieu] Tagretat

(3) héh' sàà
toujours jusqu'à

(1) Pap. gnost. de Leyde, p. V l. 1-3, Verso
(2) Papyrus de Pamonth, p. III, l. 16.
(3) Pap. gnost., p. XI, l. 13

Le composé ben a disparu ainsi que la forme am et ses composés em aï... em dû.... Il ne reste donc plus à l'état libre et d'un emploi usuel que les formes , , an et , , , tûm.

Déjà vers la XXe dynastie, la tendance qui portait l'égyptien à déplacer les marques des personnes pour les mettre avant le radical verbal et après les mots auxiliaires qui varient la conjugaison s'accusait pour quelques unes des particules négatives, pour ben et pour tûm: à l'époque démotique, ce déplacement était, dans la langue usuelle, chose définitive. En règle générale, la négation placée devant le verbe conjugué sans le secours des auxiliaires, pouvait prendre après elle les pronoms suffixes des personnes qui, dans la langue antique se plaçaient à la suite de la racine verbale

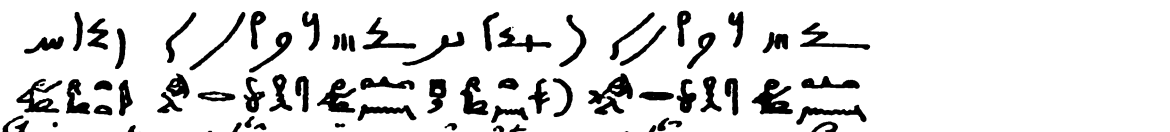

(1) i at- sehûr i an pû sûten sehûr i An-
au nom de ma suis pas Je ne au nom de mon roi pas parjuré Je
mon père. parjuré

Quand le sujet était un nom exprimé la négation se plaçait alors devant lui, et alors le verbe ne prenait pas les pronoms suffixes:

---

(1) Papyrus de Pamonth, p. II, l. 25.

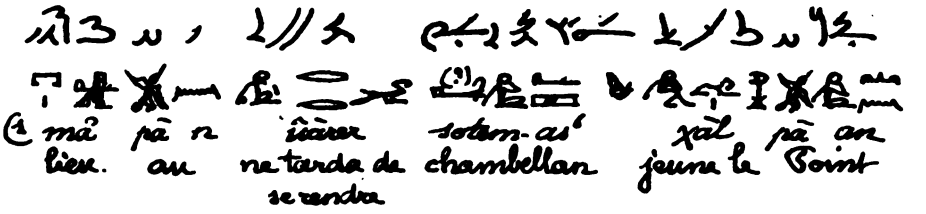

(1) mâ pâ n ûârer sotem-as' xâl pâ an
lieu. au ne tarda de chambellan jeune le Point
se rendre

Dans la conjugaison par auxiliaire, la négation ou ne prenait jamais ou du moins ne prenait que rarement les pronoms suffixes des personnes:

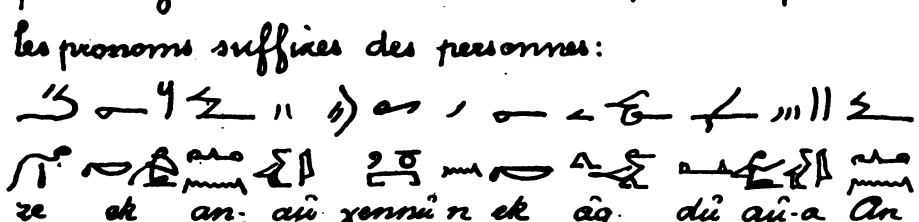

ze ek an- aû xennû n ek âq dû aû-a An
dis pas tu ne si là dedans que tu entres permets pas Je ne

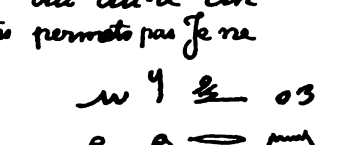

(2) a ran- n-a
mon nom à moi

Il y a d'ailleurs entre an et tûm des textes démotiques la même variété d'emploi qu'entre le an et le tûm des textes hiéroglyphiques. Le premier sert à marquer la négation pure et simple, le second à marquer la négation conjonctive ou impérative:

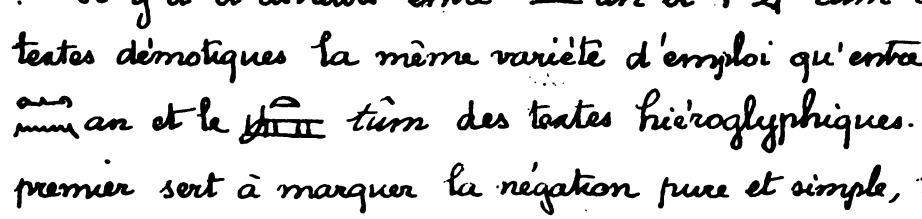

w xâ- dû tûm n nûter xesew, An-i (3)
ne parût pas. pour qu'il le dieu repoussé Je n'ai pas

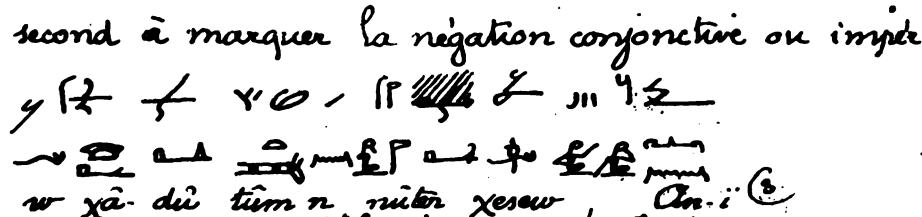

ro-k n seraï-ût tûm Entûw
te parle pas qu'il ne lui (4)

(1) Roman démotique, p. III, l. 2.
(2) Papyrus de Pamonth, p. II, l. 25
(3) Papyrus de Pamonth, p. II, l. 1
(4) Papyrus gnostique, p. X, l. 26

Aux formes anciennes est venu se joindre une forme nouvelle [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], men.[1] Dans les textes hiéroglyphiques [illegible], men, désigne toute chose mauvaise:

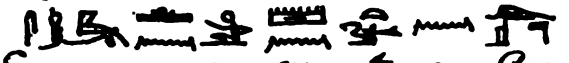

Snozem-n-a men-t en Asar.[2]
J'ai adouci le malheur d'Osiris.

En démotique, il a encore quelquefois la même valeur:

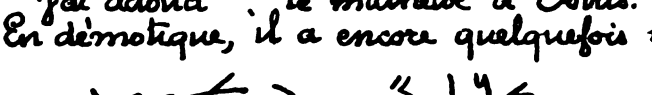

ou χen-men nte ze An-â[3]

Joint à la négation [illegible] an, le [illegible] men, hiéroglyphique signifie *nullement, aucunement, jamais*:[4]

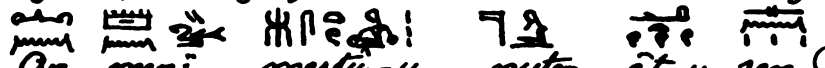

An meni mestu-u nuter ât-u sen.[5]
Aucun dieu n'enfante ses propres membres.

En démotique, [illegible], [illegible], men, précédé, soit de la conjonction [illegible], [illegible], n, nte, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], n-men, soit de la préposition [illegible], et de l'auxiliaire [illegible], aû, [illegible] aû-n-men, et suivi des pronoms suffixes des personnes, forme une négation fort usitée.[6]

c.— En Copte.

La conjonction antique [illegible], [illegible], [illegible], an, revêt en copte plusieurs formes distinctes:

---

(1) Brugsch, Gr. Démot., p. 186; Dict., s.v. [illegible], men.
(2) Todtb. ch. CXLVII, l. 13.
(3) Papyrus Rhind, Edit. Brugsch (Texte démotique).
(4) Brugsch, Dict., s.v. [illegible] men.
(5) Brugsch, Monuments, pl. III, l. 15
(6) Brugsch, Gr. Dém., p. 186.

1° Sous la forme ⲁⲛ T. M., ⲉⲛ, B. elle se place après le temps du verbe qu'elle détermine[1]:

Ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ [2]
Vous n'êtes pas.

Ⲛⲁⲩϫⲉⲙ ⲁⲛ ⲡⲉ [3]
Ils ne trouvaient pas.

Cette forme de la négation se rencontre rarement avec les temps en ⲉⲥ, ⲁⲥ, ⲛⲉ ⲁⲥ, ⲉⲥⲛⲁ, ⲉⲧⲁⲥ M. ⲛ̄ⲧⲁⲥ T., ϣⲁⲥ, ⲛⲉϣⲁⲥ du verbe,[4] souvent avec le temps en ϯⲛⲁ,[5] toujours avec le temps en ⲛⲁⲥ...ⲡⲉ M., ⲛⲉⲥ...ⲡⲉ T. du copte.[6]

La place que ⲁⲛ occupe à la suite du verbe, m'incline à identifier cette négation, non pas avec an, mais avec son dérivé an, en vain, nullement, que j'ai signalé dans quelques textes hiéroglyphiques[7]:

Dûâ nâ-u ûrû-u arï-tû smetï pâ teb-ti
Procédèrent les magistrats à examiner le ciseleur

m smetï zeraû-u m χennû tâ ant
par un examen complet dans l'intérieur de la vallée,

an-t bû pû-tû gem-tû-w aû rex-ew as-t neb
en vain: il ne fut trouvé connaissant aucun des en-

am [8]
droits qui s'y trouvaient.

---

(1) Peyron, Gr. C., p. 131; Schwartze, Gr. C., p. 435-439.
(2) Rom., VI, 14. (3) Act., VII, 11.
(4) Peyron, Gr. C., p. 131; Schwartze, Gr. C., 435-439.
(5) Peyron, Gr. C., p. 131; Schwartze, Gr. C., p. 449.
(6) Peyron, Gr. C., p. 131; Schwartze, Gr. C., p. 451
(7) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Savants étrangers) T. VIII, 2e partie; p. 241, note 3. (8) Id., p. 241.

Si donc j'avais à transcrire en égyptien ancien les formes coptes que je citais plus haut, je les transcrirais de la manière suivante:

Є - ⲧⲉ - ⲧⲛ̄ - ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ

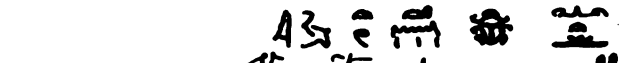

Vous êtes devenus nullement;

Ⲛ - ⲉⲩ - ϫⲉⲙ ⲁⲛ ⲡⲉ

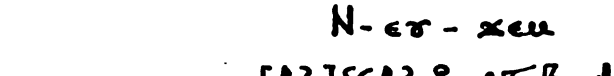

Ils trouvèrent nullement.

2° Sous la forme ⲛ̄ elle se met en préfixe devant le futur en ⲛⲁ, ⲛⲉ[1], très-rarement devant le temps en ⲉⲓ, ⲁⲓ[2]:

ⲛ̄ⲛⲁⲓⲟⲩⲉⲙ[3]
Je ne mangerai pas,

ⲛ̄ⲛⲉ ⲟⲩⲧⲁϩ ⲓ ⲉⲃⲟⲗ[4]
Que ne se produise aucun fruit.

Ⲛ̄ correspond à l'ancien an:

Ⲛ̄ - ⲛ - ⲁⲓ - ⲟⲩⲉⲙ

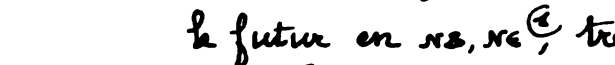

Ⲛ̄ - ⲛ - ⲉ ⲟⲩ - ⲧⲁϩ ⲓ ⲉ - ⲃⲟⲗ

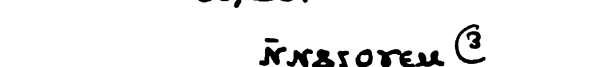

3° On réunit les deux formes précédentes que l'on met la seconde devant, la première dernière le verbe. De la sorte se conjugue la négation des temps en ϯ, ⲉⲓ, ⲉⲧⲁⲓ, ϯⲛⲁ.[5]

---

(1) Peyron, Gr. C., p. 135-137; Schwartze, Gr. C., p. 450.
(2) Peyron, Gr. C., p. 134
(3) I, Cor., VIII, 13.
(4) Matth., XXI, 19.
(5) Peyron, Gr. C., p. 131-135; Schwartze, Gr. C., p. 435-438, 442-443.

Ⲛ̄ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲭⲏ ⲁⲛ (1)
Vous n'êtes pas placés

Ⲛ̄ⲛⲉⲥⲛⲁⲧⲥⲁⲃⲟⲕ ⲁⲛ (2)
Je ne t'enseignerai pas

transcrits en hiéroglyphes deviendraient:

Ⲛ̄ - ⲛ - ⲉⲥ - ⲛⲁ ⲧ - ⲥⲁⲃⲟ - ⲕ ⲁⲛ

Je n'enseignerai toi nullement.

Ⲛ̄ - ⲁⲣⲉ - ⲧⲉⲛ - ⲭⲏ ⲁⲛ

Vous n'êtes placés nullement.

La négation tûm, a également deux formes différentes: 1° ⲧⲙ, T. B. est la transcription pure et simple de l'antique tûm; 2° ϣⲧⲉⲙ M. B. est le tûm antique précédé du ϣ qui répond au ⲅ s impulsif de la langue hiéroglyphique.

Ⲧⲙ et ϣⲧⲉⲙ se placent tous deux après les auxiliaires et les pronoms suffixes des personnes, mais avant la racine du verbe. Comme tûm, ⲧⲙ et ϣⲧⲉⲙ marquent toujours la négation impérative ou conjonctive:

Ⲛⲁⲛⲉⲥ ⲉ̀ - ϣⲧⲉⲙ ⲟⲩⲃⲙⲁϥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲥⲉ

Il est bien de ne pas manger la chair et de ne pas

ⲃ ⲣ ⲡ̄

boire le vin (3)

---

(1) Peyron, Gr. C., p. 134.
(2) Peyron, Gr. C., p. 135.
(3) ad Romanos, XIX, 21.

Ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲥϣⲧⲉⲙⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲧⲩⲡⲟⲥ
Mais lui leur dit, à savoir: Si je ne vois pas la trace

ⲛ̀ⲧⲉⲛⲥⲥϥⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲥϫ.[1]
des clous dans ses mains.

Ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲉⲣⲏⲧ ⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲛⲥⲁⲑⲏ ⲉⲧⲙⲣⲛⲟⲃⲉ ⲉ̄ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
Et elle promit de veiller à ne plus pécher contre le Seigneur.[2]

La négation ⲙ, antique [hieroglyphs], em, n'est guère usitée que dans les dialectes Thébain et Baschmourique, et aux temps en ⲉⲥ, ⲁⲥ, ⲛⲉ.... ⲉⲥ, et au futur en ⲉⲥⲉ̀:[3]

Ⲙ̄ⲉⲕⲉϣϫⲟⲟⲉ ⲧⲁⲣ ϫⲉ

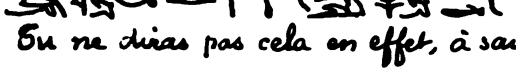

[hieroglyphs]
Tu ne diras pas cela en effet, à savoir.[4]

Diverses autres formes, qui, au premier abord, semblent résulter de ⲙ̄[5] ou de ⲛ̄[6] négatifs, sont au contraire le débris d'une locution négative des plus fréquentes dans l'ancienne langue: je veux parler de ⲙ̄ⲡⲉ, ⲙ̄ⲡⲁⲧⲉ, ⲙ̄ⲡⲉⲣ. Je les considère comme une contraction de l'antique [hieroglyphs] em-bû-pû, dans laquelle le ⲃ de [hieroglyphs] bû, venant à frapper sur le ⲡ de [hieroglyphs] pû, s'est fondu avec lui et a donné ⲙⲡⲉ pour ⲙ̄ⲃⲡⲉ, ⲙⲡⲁⲧⲉ [[hieroglyphs], em-bû pû tû] pour ⲙ̄ⲃⲡⲁⲧⲉ, ⲙ̄ⲡⲉⲣ [[hieroglyphs] em bû pû ar] pour ⲙⲃⲡⲉⲣ.

---

(1) Joh., XX, 25. (2) Mingarelli, 242.
(3) Peyron, Gr. C., p. 137-138; Schwartze, Gr. C., p. 436-439, 442-444
(4) Mingarelli, 293.
(5) Schwartze, Gr. C., p. 436.
(6) Peyron, Gr. C., p. 138

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥ- ⲟⲩⲁⲓⲛϩ ⲙ̄ⲡⲉϥ- ϫⲁⲗ

Et il confessa et il ne dénia

ⲉ̀ⲃⲟⲗ (1)

pas.

Ϫⲉ ⲛ̄-ϧⲣⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲥⲉ̄ϫⲟⲣϩ ⲙ̄ⲡⲁⲧⲉ

Car dans cette nuit même, avant que

ⲟⲩⲁⲗⲉⲕⲧⲁⲓⲣ ⲙⲟⲩϯ (2)

le coq chante,....

Ⲉ̀-ⲣⲉ-ⲧⲉⲛ-ⲛⲁ-ⲧⲁⲓⲃϩ ⲙ̄ⲡⲉⲣ- ⲉⲣ ⲟⲩ-

Pour prier ne faites pas

ⲙⲏϣ ⲛ̄-ⲥⲁϫⲥ (3)

multiplication de paroles

Tous ces exemples montrent bien la justesse de l'identification que je propose d'établir entre ⲙ̄ⲡⲉ et em-bû-pû. Ⲙⲡⲉ prend les pronoms suffixes comme em-bû-pû; ⲙⲡⲁⲧⲉ a le sens de avant que comme aû bû ar où entre bû. Au contraire, si on admettait la formation par ⲙ̄ négatif, on serait fort embarassé d'expliquer la présence des pronoms suffixes des personnes après l'auxiliaire impersonnel ⲡⲉ.

---

(1) Joh., I, 20.
(2) Matth., XXVI, 34.
(3) Matth., ch. VI, 7.

Quant au thème [hieroglyphs] men, déjà fréquent en démotique, il a pris en copte une importance considérable. Isolé, il est adjectif, avec le sens de nul, aucun, ⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ aucun homme, ⲙⲛ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ, nulle résurrection, opposé à ⲟⲩⲛ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ, il y a une résurrection.[1] Précédé de l'auxiliaire ⲉ̀, [hieroglyphs], il devient une sorte de négation relative: « Un navire ⲉⲙⲛ ⲑⲉ ⲛϭⲛ ⲛⲉϥⲧⲁϭⲥⲉ,[2] il n'y a pas moyen de trouver ses traces. » Le thème ⲙⲛ développé en ⲙⲛⲧⲉ par l'adjonction de ⲧⲉ, [hieroglyphs] [[hieroglyphs] ⲙⲛ̄ⲧⲉ analogue à [hieroglyphs] an-tû, ⲁⲧ] prend les pronoms suffixes des personnes ⲙⲛⲧⲉⲕ, [hieroglyphs], tû n'as pas, ⲙⲛⲧⲉⲥ, [hieroglyphs] mentû-s, elle n'a pas, ⲙ,[3] et par la préfixion de l'auxiliaire ⲉ̀, [hieroglyphs], donne une variante ⲉⲙⲛ̄ⲧ, [hieroglyphs] qui prend également les pronoms suffixes. Enfin uni à la préposition [hieroglyphs] em, et souvent même, suivi de la marque [hieroglyphs] tû, il produit deux des négations les plus usitées de la langue copte, ⲙⲙⲟⲛ. T. [hieroglyphs] enn-men, et [hieroglyphs] em-montû, ⲙⲙⲟⲛⲧ, la première, toujours invariable, la seconde, toujours susceptible de s'attacher les pronoms suffixes des personnes.[4]

---

(1) Peyron, Dict., p. 96
(2) Sagesse, 224.
(3) Peyron, Dict. p. 96-97.
(4) Peyron, Dict., p. 97. Schwartze, Gr. C., p. 365. Peyron et Schwartze considèrent ⲙⲛⲧⲉ, ⲙ̄ⲙⲟⲛⲧⲉ, comme le résultat de l'union de ⲙ̄ⲙⲟⲛ avec le relatif ⲛ̄ⲧⲉ.

§ — VII.

Des Modes.

Pour marquer les rapports, soit des diverses actions entre elles, soit des diverses parties d'une action, l'Egyptien n'avait pas ces formes spéciales que nous appelons Modes. Selon la tournure générale de la phrase et le sens du contexte, la même combinaison de racines attributives et pronominales qui, dans un cas, marque l'action présente, ou passée ou future, peut exprimer le commandement le souhait ou la subordination sans que nulle modification interne ou externe vienne trahir le changement de sens.

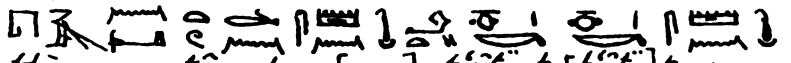

Hân - tû denes[men] hâtï-k [kâtï-]k smen, (1)

pourrait signifier : « Est calmée ta préoccupation, ton cœur est tranquille » ; pourtant, le sens du contexte exige qu'on traduise, comme fait M. Chabas : « Que ta préoccupation soit calmée, que ton cœur soit tranquille. »

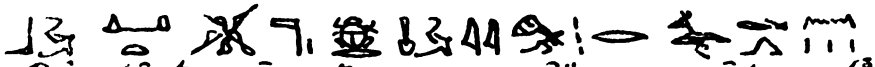

Bû dû-t pâ nuter χoper χerûï-u r-wûd-an (2)

dans certains cas se rendrait fort exactement par « Le dieu ne permet pas qu'il y ait hostilité entre

(1) Papyrus Anastasi I, pl. XXVIII, l. 4-5.
(2) Lepsius. Denkm., III, 146, 7.

nous »; mais, dans le traité de Ramsès avec le prince de X'itâ, on peut y voir un souhait : « Que le dieu « ne laisse pas hostilités s'élever entre nous ! »

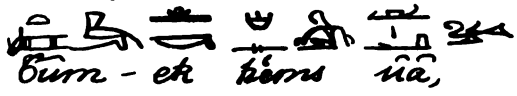

isolé, a le sens de « Ne reste pas seul ! » réuni au membre de phrase précédent :

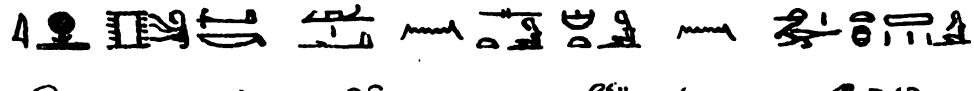

. Ax qat-ek iuâ n s-kim-t en Bâtâ-u

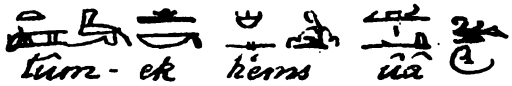

nous devons traduire par le subjonctif français : « Oh ! fais une femme à Bâtâu, afin que tu ne restes pas seul ! » et, en tenant compte de la substitution emphatique des pronoms égyptiens « afin qu'il ne reste pas seul ! »

Souvent il est fort malaisé de distinguer la nuance véritable et le philologue ne sait trop comment il doit comprendre le texte soumis à son examen. Il paraît que les Égyptiens eux-mêmes éprouvaient parfois de la difficulté à saisir le sens de leurs phrases, car ils essayèrent de suppléer au manque de modes par divers artifices. Pour marquer le souhait ou le commandement, ils eurent recours à trois moyens.

(1) Papyrus d'Orbiney, pl. IX, l. 6-7.

1°, Mettre avant la racine conjuguée sans le secours auxiliaires, l'interjection a que! utinam!

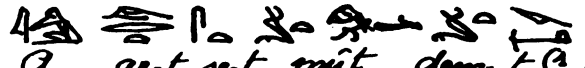

A ar-t se-t mût dem-t (1)
Ah! meure-t-elle de mort violente!

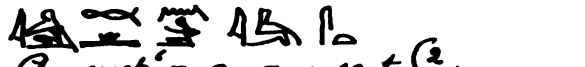

A mek-n-a am se-t (2)
Ah! me fussé-je emparé d'elle!

2°. Le verbe mâ, mâï, donner, accorde

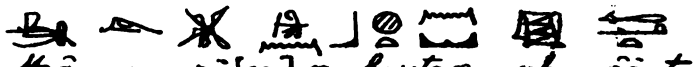

Mâ ar pâ [sar] n baxtan ab âà-t (3)
Accorde que fasse le prince de Baxtan une offrande magnifi

c'est-à-dire : « Que le prince de Baxtan fasse une offr de magnifique! »

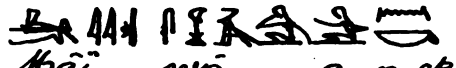

Mâï sexâ- a-n-ek (4)
Accorde que je te dépeigne,

c'est-à-dire : « Que je te dépeigne! » La forme emphati de mâ, ammâ, a la même fonction,

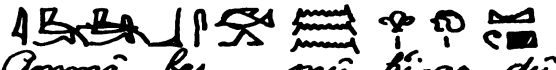

Ammâ bes mû hi-ap dû (5)
Que monte l'eau sur la montagne

et prend quelquefois les pronoms suffixes des person

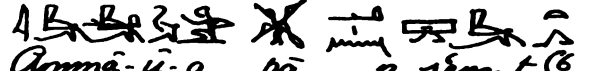

Ammâ-ü-a pâ .... n sem-t (6)
Accorde-moi l' aller.

quelquefois la marque du passif,

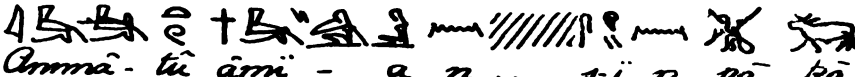

Ammâ-tû âmï - a n .....s-ï n pâ kâ (7)
Me soit donné que je mange du [foie] du taureau!

---

(1) Pap. d'Orbiney, pl. IX, l. 9.
(2) Id., pl. X, l. 7.
(3) Stèle de la Bibliothèque Impériale, l. 22.
(4) Pap. Anastasi I, pl. XXVII, l.
(5) Prisse, Mon. Eg., p. XXI, l.
(6) Pap. An. I, pl. XXI, l. 7
(7) Papyrus d'Orbiney, pl. XVI, l. 4.

3° Donner au verbe un sens réfléchi en interposant entre la racine et le pronom suffixe la préposition er, qui marque la direction d'intention:

Mâï - r - ek (1)
Viens pour toi

c'est-à-dire, « Viens »;

Rtâ ar-ek
Fais pour toi, (2)

c'est-à-dire « Fais »

La subordination pourrait s'indiquer par l'intercalation entre les deux membres de phrase de la locution er-diâ-t, er-rtâ, er-dû-t, pour faire, prise dans le sens de notre conjonction afin que....

Aû-a r sém er fû-t iû-a am er ertâ
Je m'en vais au lieu d'où je suis venu, afin que ton

Kopet hâti-k hér iû-k hér-es. (3)
cœur remplisse la mission qui t'amène. (4)

Il serait facile de multiplier les exemples et de relever maintes autres formes analogues qu'on trouve dans les textes: ceux que j'ai donnés suffisent à prouver que les Egyptiens n'avaient pas de formes spéciales pour

(1) Pap. Anastasi I, pl. XXVII, l. 5. (2) Pap. National de Berlin, pl. XX, l. 2.
(3) Stèle de la Bibliothèque Impériale, l. 21.
(4) Mot-à-mot, « afin que s'unisse ton cœur à ce tu es venu pour quoi. »

les Modes. Toutes les formes que j'ai citées sont des locutions complexes, de véritables membres de phrase: dans [illegible] a mekʿ-n-a comme dans [illegible] mâ ar, ce qui indique la nuance de prière ou de commandement, ce n'est pas à proprement parler l'exclamation [illegible] a, ou le verbe [illegible] mâ. [illegible] mekʿ-n-a et [illegible] ar signifieraient: « Que je m'empare! » et « Passe.... » au même titre que [illegible] a mekʿ-n-a » et que [illegible] mâ ar. [illegible] a et [illegible] mâ sont des mots qui renforcent le sens de la phrase, mais ne peuvent pas plus constituer un mode que Utinam! en latin, Plaise à Dieu! en Français, et mainte autre expression analogue dont se servent toutes les langues pour insister sur la valeur précative ou impérative d'une proposition ou d'un verbe. Les formes que je viens de rappeler et celles qu'on rencontre dans les textes pour marquer les rapports que les langues ariennes expriment par les Modes sont donc en réalité des formes de syntaxe dont l'Etude approfondie ne saurait trouver place dans cet opuscule.

De même en démotique. M. Brugsch, fidèle à l'usage des grammairiens coptes, indique pour le démotique un certain nombre de modes, Subjonctif, optatif, impératif, &c. Les mêmes motifs qui me font rejeter

ces dénominations pour l'Egyptien antique gardent toute leur valeur en démotique. Le subjonctif se forme en effet avec la locution n-tû, analogue à l'ancien égyptien ertâ, n-dû-t, et l'optatif avec le pronom emphatique entû...[1]

[2] ze-t-tà s'â tà pâ h'i sensenaû Entû-w
jamais à terre la sur qu'il respire lui

nâ mtâï-t tà xop psxent pâ Ndû
des au milieu soit Pschent le Que

[3] sent-u
diadèmes.

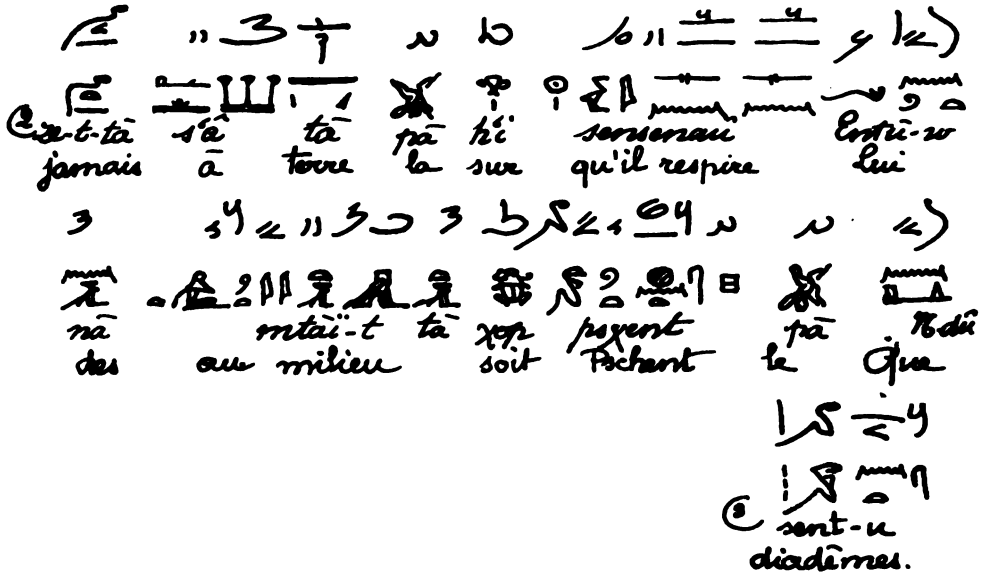

L'optatif se forme aussi au moyen de la particule mâï, transcription exacte de l'hiéroglyphique mâï[4]

[5] nower ek h'er- Mâà-a Mâ
bonne ta face je voie Que

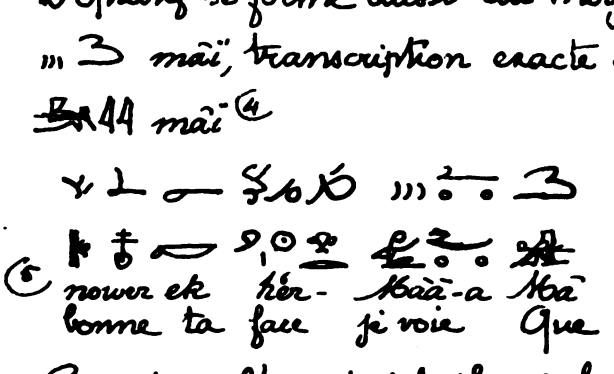

Quant à l'impératif, il est formé ou bien par préfixion de l'exclamation α transcription démo-

---

[1] Brugsch, Gr. Dém., p. 144-145. [4] Brugsch, Gr. Dém., p. 146
[2] Petit Papyrus de Dresde cité par Brugsch, Gr. Dém. p. 145.
[3] Inscription de Rosette, Texte démotique, l. 26.
[5] Papyrus gnostique de Leyde, p. 11, l. 2.

tique de l'hiéroglyphique [hieroglyph] a, ou bien sans aucune marque extérieure,[1]

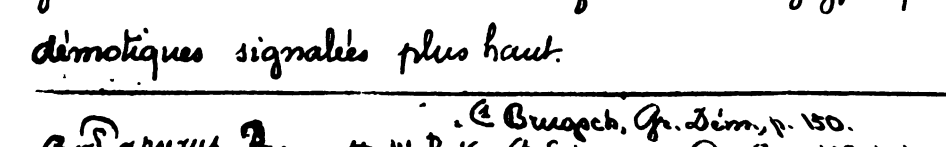

[hieroglyphs]

[2] Mennower n pir nte Tûm ek Sotem
Memphis de sort qui Tum Ecoute

Ce ne sont là encore que des formes de syntaxe dérivées directement des formes de l'Egyptien antique et non pas des modes.

Dans le copte enfin, les premiers grammairiens construisant leurs grammaires à l'imitation des grammaires latines et grecques, ont signalé des formes auxquelles ils donnent le nom de Mode subjonctif, Mode optatif, mode impératif. C'est formes correspondantes aux Modes Subjonctif, Optatif, Impératif, qu'ils auraient dû écrire. En effet, les mêmes combinaisons qui dans les textes égyptiens et démotiques servent à marquer les nuances de condition, souhait, commandement, se retrouvent en copte employées aux mêmes usages. Pour marquer notre subjonctif, on se sert de la particule ⲛ̀ⲧⲁ, abrégée en ⲧⲁ;[3] pour l'impératif et l'optatif de ⲙⲁ, ou du composé ⲙⲁⲣⲉ T. M. ⲙⲁⲣⲉ, ⲙⲁⲗⲉ, B.;[4] pour l'impératif seul de l'ⲁ préfixe mis immédiatement devant la racine,[5] toutes formes dérivées directement des formes hiéroglyphiques et démotiques signalées plus haut.

---

[1] Brugsch, Gr. Dém., p. 150.
[2] Papyrus Pamonth, III, P. 16. [4] Schwarze, Gr. C., p. 453-454.

Toutefois, je ne puis m'empêcher de noter en passant que le copte, s'il avait plus longtemps vécu, aurait fini par avoir des Modes réels. Les traducteurs égyptiens des textes sacrés, pour rendre les formes modales dont étaient remplis les textes grecs qu'ils avaient sous les yeux, choisirent certaines formes de l'ancienne conjugaison égyptienne qu'ils détournèrent légèrement de leur sens primitif. Mais cette réforme, introduite dans la littérature sacrée, ne me paraît pas avoir eu le temps de se glisser dans la langue courante, et le copte mourut avant d'avoir des modes réels.

Me voici arrivé à la fin de ma tâche, non sans
voir soulevé en passant bien des questions, auxquelles il
m'a été jusqu'à présent impossible de répondre autrement
que par des hypothèses. J'ai tâché d'exposer avec vraisemb
les principales évolutions qu'a subies le verbe Egyptien,
je pense avoir réussi sinon à les expliquer toutes, du m
à les avoir toutes indiquées. Il me reste à résumer en qu
lignes les principaux résultats de ce travail, et à déduir
ses données la chronologie des différentes formes du Ve

Au début de l'histoire, la langue égyptienne n
blit aucune différence entre le verbe et le nom. La racine
susceptible de modification extérieure marque d'une ma
générale une action ou une qualité que l'on applique
une personne ou à une chose par l'adjonction en préfi
ou en suffixe des pronoms personnels. [illegible] mer
action d'aimer + moi, n'est ni verbe ni substantif, ma
selon sa position et le sens général de la phrase, il
répond à notre verbe J'aime, ou bien à notre s
stantif Mon amour. La distinction entre l'action
sente et l'action future se marque, sans indice extér
par un simple report de l'esprit vers le temps o
l'action, qui est maintenant future, sera présente.

marque par l'intercalation entre les pronoms indices des personnes et la racine d'une particule de possession [hieroglyph] n, dont j'ai déjà expliqué l'origine et l'emploi.[1]

A la deuxième époque, l'Egyptien sent le besoin d'établir une distinction radicale entre les formes du nom et celles du verbe. Plusieurs racines attributives [hieroglyph], aû, [hieroglyph] pû, [hieroglyph] tû, [hieroglyph] ûn, [hieroglyph] χoper, [hieroglyph] hâ, [hieroglyph] ar, perdent la plénitude de leur sens et deviennent de simples auxiliaires. Dès lors, la forme antique du verbe, sans disparaître du premier coup, prend de jour en jour une moindre importance. L'intercalation entre l'auxiliaire et la racine de prépositions qui servent à déterminer la direction de l'action accomplie par le sujet permet de noter d'une manière plus précise les divers instants de la durée. Le futur se distingue du présent, et la réunion des marques du passé à celles du futur amène la création d'un futur passé, c'est-à-dire de la notion de temps la plus complexe que les Egyptiens aient réussi à exprimer.

Dans les derniers temps, l'évolution est accomplie. La forme primitive du verbe, réservée à quelques mots seulement, a disparu de la langue, et cette élimination rend désormais impossible la confusion entre le nom et le verbe. Le système de conjugaison par auxiliaires s'est agrandi

---

[1] G. Maspero, Mémoire sur le Pronom Egyptien, dans le Journal Asiatique pour Mai-Juin 1871.

et fixé. L'affaiblissement progressif et la chûte de l'auxiliaire préformatif produisent même, dans le copte, des formes apocopées où le pronom personnel, placé en affixe, joue le rôle d'une véritable flexion. La nécessité de traduire en langue égyptienne des textes grecs où la distinction des modes est généralement marquée, amène même les auteurs coptes à choisir certaines formes de leur langue pour rendre certains modes du Grec et prépare ainsi les voies à la création des Modes. Malheureusement, ce nouveau mouvement d'évolution, commencé par les écrivains ecclésiastiques au moment où la vie nationale achevait de s'éteindre en Egypte, n'a pas le temps de s'étendre. La langue disparaît peu-à-peu devant les envahissements progressifs de l'Arabe et meurt au XVIIe siècle après six mille ans et plus de vie historique.

Telles sont, en peu de mots, les principales vicissitudes qu'a subies la conjugaison égyptienne. La découverte de formes nouvelles pourra changer quelques uns des traits du tableau que j'ai essayé d'en tracer: je ne pense pas qu'elle puisse en altérer les grandes lignes.

Paris, le 8 Octobre 1871.

Imp. Callier, 31, rue de Seine.

Stanford University Libraries
3 6105 018 830 377

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.

DATE DUE

OCT 1 0 2001
JUN 0 1 2001